



HAL
open science

Etude de comptabilité agricole régionale : les comptes de la Bretagne et de la Basse-Normandie de 1950 à 1975

Christian Mouchet, J.F. Audroing, . Université de Rennes 1

► To cite this version:

Christian Mouchet, J.F. Audroing, . Université de Rennes 1. Etude de comptabilité agricole régionale : les comptes de la Bretagne et de la Basse-Normandie de 1950 à 1975. Economies et finances. Université de Rennes 1, 1981. Français. NNT : . tel-02857544

HAL Id: tel-02857544

<https://hal.inrae.fr/tel-02857544v1>

Submitted on 8 Jun 2020

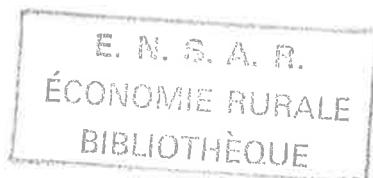
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITE DE RENNES
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET D'ECONOMIE APPLIQUEE A LA GESTION
LABORATOIRE D'ECONOMIE RURALE



ETUDE DE COMPTABILITE AGRICOLE REGIONALE :
LES COMPTES DE LA BRETAGNE ET DE LA BASSE-NORMANDIE
DE 1950 A 1975

THESE DE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE

Présentée et soutenue le 21 mars 1981.

par

Christian MOUCHET

JURY

Président : M. J-F. AUDROING

Professeur à l'Université de Rennes I.

Suffragants : M.G. BROWN

Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes.

M.A. KRIER

Professeur à l'Université de Rennes I.

M.P. RAINELLI

Maître de Recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique.

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

I N T R O D U C T I O N

Comment reconstituer des comptes régionaux de l'agriculture sur une période longue ? Quelle est l'utilité de l'instrument ainsi élaboré pour l'analyse économique régionale, et en particulier quel peut être l'apport de l'étude des séries comptables relatives à deux régions ? Telles sont les questions auxquelles le travail présenté ici se propose de répondre. Une étude préliminaire avait déjà permis d'obtenir une série de comptes pour la région de Bretagne ; nous avons donc établi pour une autre région une série identique, en utilisant les mêmes méthodes. Ensuite, les comptes ainsi obtenus pour les deux régions ont été comparés dans leurs évolutions et leurs structures afin de mettre en évidence de façon concrète, deux voies différentes de développement de l'agriculture régionale. Enfin, l'emploi de la comptabilité macroéconomique régionale en tant qu'instrument d'analyse économique permet d'en faire apparaître les apports et les insuffisances. Nous allons dans cette introduction envisager successivement trois points : le cadre de l'étude, l'intérêt présenté par la méthode que nous avons utilisée et ses limites.

I - LE CADRE DE L'ETUDE

La délimitation du sujet traité est le résultat de choix portant sur le domaine géographique, la période et la technique de construction des comptes. Le champ spatial retenu comprend les deux régions de programme de Bretagne et de Basse-Normandie. Ceci se justifie pour la Bretagne par l'existence de travaux antérieurs réalisés dans le cadre d'institutions diverses (1) ; pour l'étude d'une seconde région, le choix a été guidé

(1) Comme par exemple : l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, la Station d'Economie Rurale de Rennes de l'Institut National de la Recherche Agronomique, la Faculté de Sciences Economiques de l'Université de Rennes I, le Centre Régional d'Etudes et de Formation Economiques, etc...

par le souci de pouvoir mener une comparaison aussi pertinente que possible. Il faut d'abord exclure de l'ensemble des régions françaises celles dont les agricultures n'ont a priori que très peu de points communs avec la Bretagne (soit dans le domaine économique, soit dans d'autres domaines), et celles dont les caractéristiques, et notamment une hétérogénéité géographique et économique, les rendent peu utilisables pour une telle démarche. A l'issue de cette première sélection, on dispose encore de plusieurs régions fort différentes et le choix définitif dépendra du point de vue adopté lors de l'étude comparative. Deux attitudes opposées peuvent être alors définies : ou bien l'on choisira de traiter des disparités régionales dans le développement de l'agriculture, et l'on retiendra une région que des traits nombreux sépareront de la Bretagne, ou bien au contraire, on voudra distinguer ce qui sépare deux régions qui se ressemblent à beaucoup d'égards. Dans le premier cas, les différences porteront sur le choix des productions et des systèmes de production, les structures d'exploitations, l'évolution historique antérieure à la période étudiée et pour éviter que les conditions naturelles soient trop éloignées, on comparera à la région d'élevage qu'est la Bretagne, une région de grande culture comme la région Centre ou la région Champagne-Ardenne. Dans le second cas, la comparaison visera à confronter dans deux zones où l'élevage est dominant le rôle des spéculations intensives animales ou végétales dans l'évolution de l'agriculture.

Notre intérêt pour l'économie des productions animales nous a amenés à retenir ce second point de vue, et la Basse-Normandie nous a semblé être la région qui répond le mieux aux critères que nous avons énoncés : c'est une région d'élevage dont la situation géographique assure des conditions agronomiques et climatiques voisines de celles de la Bretagne et les exploitations agricoles y ont une taille moyenne faible, quoique légèrement supérieure à celle des exploitations bretonnes. Enfin, l'existence de travaux de comptabilité régionale agricole réalisés par l'Association Normande d'Economie Rurale Appliquée (A.N.E.R.A.) constitue un argument supplémentaire en faveur de la Basse-Normandie.

Les limites de la période d'étude, qui va de 1950 à 1975, sont imposées par des contraintes d'ordre statistique ou économique. Il n'existe pas pour les années antérieures à 1950 de séries comptables établies pour les deux régions que nous avons choisies, et l'absence de comptes nationaux de l'agriculture construits sur le modèle de ceux des années qui suivent, ne permet pas d'obtenir des comptes régionaux pour la méthode de la décontraction. Ceci est évidemment regrettable dans la mesure où on peut penser que les années qui précèdent immédiatement 1950, constituent une période importante pour l'économie agricole de nos deux régions.

Par ailleurs, l'état actuel de l'information statistique fait que notre travail aurait pu inclure les années postérieures à 1975, au moins jusqu'en 1978, mais uniquement pour les données comptables. En effet, en l'absence de résultats disponibles du Recensement Général de l'Agriculture de 1980, les renseignements les plus récents portant sur les structures agricoles et la population active datent de 1975 (Recensement Général de Population et enquête communautaire EPEXA 1975). A cette contrainte statistique s'ajoute celle due à l'existence de phases dans le développement régional de l'agriculture : si, comme cela est plausible, l'année 1975 inaugure une nouvelle phase de ce développement, il est vraisemblable qu'une étude portant sur deux ou trois années ne permettrait pas d'en dégager les grandes tendances avec suffisamment de précision. En retenant 1975 comme année terminale, nous avons privilégié le caractère d'homogénéité de la période d'étude, au détriment de l'exhaustivité.

Comme pour l'espace géographique et l'intervalle de temps, le choix de la méthode de construction des comptes entraîne l'existence de limites, pour l'objet économique décrit comme pour la technique de description. Les comptes peuvent être établis pour une région soit par décontraction des comptes nationaux (méthode indirecte ou centralisée) soit par une mesure directe à partir de sources régionales (méthode directe ou décentralisée).

L'abondance relative des travaux utilisant la première de ces méthodes, qui recouvrent pratiquement l'ensemble de la période étudiée, et la nécessité de disposer pour la comparaison de séries comptables établies de façon homogène pour les deux régions nous ont fait préférer la méthode indirecte. Les conséquences de ce choix sur les données comptables obtenues seront étudiées en détail, en particulier pour ce qui concerne la validité du modèle comptable et la signification des flux mesurés.

Enfin, les comptes présentés ici sont ceux de la branche agriculture, et non ceux du secteur et des ménages agricoles, faute de données disponibles ; pour la même raison, nous nous sommes limités aux comptes de production et d'exploitation. Il ne nous sera donc pas possible d'utiliser dans notre analyse des variables comptables importantes comme par exemple l'amortissement.

II- LA METHODE COMPTABLE ET LA COMPARAISON EN LONGUE PERIODE

Il convient de distinguer ici la construction des comptes et l'utilisation que l'on peut en faire pour une comparaison interrégionale.

1- La construction des comptes en longue période

Les deux régions qui nous intéressent ont fait l'objet de travaux de comptabilité régionale agricole utilisant la méthode directe (1). Malgré les avantages incontestables de cette méthode et en particulier sa précision, les études de ce type recouvrent rarement une période de façon continue, la Basse-Normandie constituant à cet égard une exception, et demeurent souvent sans lendemain. Ceci est dû pour beaucoup aux

(1) Les comptes ont été établis :

- en Bretagne, par D. ASTIER et G. JEGOUZO puis repris pour la période 1960-66 par P. RAINELLI et J. L. BRANGEON
- en Basse-Normandie, par l'Association Normande d'Economie Rurale Appliquée (A.N.E.R.A.). à partir de 1962.

difficultés de la collecte de l'information statistique, et aussi au fait que les différences de méthodes rendent les comparaisons entre régions difficiles, voire impossibles.

Au contraire, les comptes régionaux établis par décontraction ont été construits de façon continue, mais par des auteurs différents, pour la période que nous étudions : le compte de production a été calculé pour toutes les régions depuis 1950 avec des méthodes de plus en plus précises, et le compte d'exploitation existe depuis 1962 (1). La méthode indirecte présente donc le double avantage de fournir des comptes susceptibles d'être comparés et des sources sur une période longue. Cela étant, nous sommes confrontés à un problème d'absence d'homogénéité car nous disposons en fait de trois séries comptables différentes correspondant au découpage suivant : 1950-1962, 1962-1967 et 1967-1975. Le premier intérêt du travail que nous présentons ici est donc méthodologique et tient dans la réponse à la question : est-il possible, à partir de séries établies selon des modalités différentes (sources, coefficients de décontraction, procédures d'ajustement, cadre comptable, définitions, etc...) de reconstituer une série unique présentant des caractères de continuité et d'homogénéité suffisants pour lui conférer une certaine fiabilité pour l'analyse ? Nous verrons que si la réponse peut être considérée comme positive, elle l'est en fait bien davantage pour les tendances à long terme que ces séries traduisent, que pour les valeurs dont elles sont constituées.

2- La comparaison régionale à partir des comptes

La comparaison régionale intéresse aussi bien les historiens de l'économie que les économistes ruraux, les géographes ou les agronomes ; la méthode comparative varie dans ses objectifs et ses

(1) Service d'Etudes et de Synthèse du Ministère de l'Agriculture (S.E.S.) Décomposition au niveau des régions de programme des éléments du compte de production de la branche agriculture 1950-62.

- J. OUSSET. Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967 INSEE Série R n°13

- S.C.E.E.S. Les comptes départementaux de l'agriculture, ancienne série 1967-70, nouvelle série 1970-75.

instruments. Du fait de cette diversité, il est délicat de définir avec exactitude en quoi consiste une telle méthode. D'un point de vue très général, il s'agit de confronter des éléments propres à chacune des régions, en les quantifiant dans la mesure du possible, et en s'assurant qu'ils sont bien de même nature. L'analyse peut porter sur une époque donnée, sur deux périodes séparées dans le temps ou encore sur les tendances d'évolution qui séparent ces deux périodes. Les ressemblances et les différences qui apparaissent alors permettent de formuler des jugements et des tentatives d'explication.

L'objectif de l'étude aura pour conséquence de privilégier l'un ou l'autre de ces aspects, donc de déterminer le choix des instruments retenus. Les géographes, comme les agronomes, procèdent en général à une comparaison synchronique, les uns parce qu'ils s'intéressent à la localisation des activités, les autres parce qu'ils désirent connaître les relations entre les potentialités naturelles et les formes de l'agriculture. Dans ce cas, l'apport des comptes régionaux est réduit à un rôle d'illustration, en tant que mesure des conséquences des phénomènes observés par ailleurs ; leur globalité constitue alors un inconvénient dans la mesure où l'observation du niveau régional suppose dans de tels travaux, d'être complétée par une étude des petites zones qui composent la région.

Les travaux de comparaison régionale des économistes ruraux correspondent à deux grandes orientations : la première, représentée par J. KLATZMANN et R. LIVET, s'apparente à celle des géographes, avec cette différence que le champ observé recouvre l'ensemble des régions françaises (1). Le but de ces analyses consiste, à partir d'une vision très globale, à pratiquer des regroupements entre régions et à énoncer des constats à propos de l'agriculture française : par exemple, la diversité des situations sera reliée à celle des résultats de l'agriculture en matière de productivité et de revenus ; le dynamisme de certaines régions sera opposé à l'immobilisme qui en caractérise d'autres, etc...

(1) On peut y rattacher aussi le précurseur A. YOUNG dans sa description des campagnes françaises à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Là encore, les comptes régionaux ne sont utilisés, lorsqu'ils existent, qu'en complément à l'étude statique de la dimension régionale de l'économie. La seconde orientation s'attache à étudier l'évolution dans le temps d'un problème économique particulier, également dans un grand nombre de régions. Ces comparaisons diachroniques portent dans la plupart des cas sur les disparités, dans la croissance de l'agriculture régionale avec J. PAUTARD (1), dans l'évolution des revenus agricoles avec P. RAINELLI et F. BONNIEUX (2). Pour ces derniers, la comptabilité macroéconomique (régionale ou départementale) constitue un indispensable instrument de mesure du revenu dont on prévoit d'étudier l'évolution par comparaison de deux périodes séparées par un intervalle de temps ; cependant, l'accent est mis plus sur les résultats que sur la façon dont ils sont obtenus à partir de l'appareil productif. Les comptes régionaux jouent alors un rôle essentiel mais l'analyse n'est pas fondée sur leur étude exclusive.

Par rapport à ces études d'économistes ruraux, les travaux de J. OUSSET se présentent comme un cas particulier (3) : leur objectif étant la construction des comptes régionaux des vingt deux régions de programme françaises, ils relèvent plus du domaine de la statistique que de celui de l'économie. Toutefois, les séries comptables calculées pour six années consécutives permettent une analyse en période courte qui a l'avantage de mesurer l'incidence des variations conjoncturelles dans une comparaison statique de l'ensemble des régions à un moment donné.

Le travail que nous présentons ici emprunte pour beaucoup aux recherches que nous venons d'évoquer, mais présente néanmoins une certaine originalité qui tient non seulement à son champ, mais aussi

(1) J. PAUTARD. Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture

(2) P. RAINELLI et F. BONNIEUX. Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté. Informations sur l'agriculture, tomes 1, 2 et 3, n°52, 53, 54. 1978 (dans la nomenclature européenne, le terme de région correspond en fait pour la France aux départements)

(3) J. OUSSET. Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967. op. cité.

à son objectif et à sa méthode :

- il porte sur deux régions seulement ; indépendamment des caractéristiques particulières de la Bretagne et de la Basse-Normandie, cette réduction du champ permet de s'affranchir des contraintes entraînées par une étude générale et d'étudier avec plus de précision chacune des deux économies régionales. Ainsi, à l'encontre d'une étude des disparités par exemple, qui réduit les régions à un nuage de points, notre recherche les considérera comme de véritables entités.

- outre la construction des comptes en longue période, déjà évoquée, l'objectif est de mettre en évidence pour chaque région, une voie de développement de l'agriculture. Cette analyse dynamique repose sur la connaissance de l'information statistique pour chacune des années d'une période longue, et l'existence d'un instrument de travail qui réunit cette information dans un cadre déterminé. Ainsi, les situations relatives des régions à un moment donné, mises en évidence par l'observation synchronique, peuvent être expliquées dans leurs modifications par l'évolution propre à chacune des régions.

- notre méthode de comparaison régionale en longue période est fondée essentiellement sur les comptes, même si ceux-ci doivent être quelquefois complétés par d'autres données économiques. En effet, ils constituent un cadre dont les caractéristiques répondent aux besoins soulignés précédemment : il est synthétique, en ce sens qu'il appréhende l'ensemble de l'activité économique de la branche agriculture de la région, d'un point de vue qui, nous le verrons, présente toutefois des limites ; il est précis dans la description des productions et de la consommation de certains facteurs de production ; enfin, il est cohérent et stable, constituant ainsi, un moyen d'étude de deux agricultures en mutation.

3 - Système de production agricole régional et comptes régionaux

Les voies de développement de l'agriculture régionale que nous nous proposons de caractériser, sont le résultat de phénomènes complexes qui peuvent affecter nos deux régions indistinctement ou être au contraire propres à l'une d'entre elles. Tous ne peuvent évidemment être appréhendés par les comptes régionaux et il faut maintenant préciser ceux que nous analyserons ici. En d'autres termes, nous devons décrire l'instrument d'analyse économique, issu des comptes à l'état brut, que nous utiliserons pour atteindre le but que nous avons défini : nous le désignerons par le terme de système de production régional.

Le quart de siècle que nous étudions (1950-1975) correspond à une phase de mutations profondes de l'agriculture française prise dans son ensemble : exode rural, accroissement de la taille moyenne des exploitations, modernisation, progrès technique etc... La transformation de l'économie agricole a pour conséquences notables une spécialisation et une dépendance accrues du secteur agricole, et peut prendre une forme spécifique à la région dans sa nature et dans ses phases. Cette spécificité est liée soit à des contraintes propres (agronomiques, économiques ou sociales), soit à l'évolution historique des périodes antérieures. Par exemple, le retard dans le développement régional qui se manifeste en Bretagne dès le début du siècle, et le faible poids du secteur secondaire qui est lié à ce retard, ont eu vraisemblablement une incidence sur l'évolution de l'agriculture, ne serait-ce que par la faiblesse du nombre d'emplois créés dans le secteur industriel. Les comptes régionaux de l'agriculture ne permettent évidemment pas de représenter les éléments de ce contexte économique de la branche agricole, par construction, mais seulement l'évolution de l'agriculture régionale.

Cette évolution sera étudiée de la façon suivante : nous comparerons la situation de l'agriculture en Bretagne et en Basse-Normandie en début et en fin de période, pour comparer ensuite les modalités

de passage de l'une à l'autre. Les éléments de cette situation que les comptes permettent de mesurer sont dépendants les uns des autres. Tout d'abord, la spécialisation de l'agriculture régionale et en particulier la place de l'élevage dans les deux régions tout au long de la période étudiée, feront apparaître l'existence de choix en matière d'activités animales, et les conséquences de ces choix sur la croissance plus ou moins importante de la production. Cette croissance, jointe à celle du rendement de certains facteurs amène à évoquer le degré d'intensification de l'agriculture. La mesure de l'intensification se fera aussi par l'étude de la consommation des facteurs de production achetés qui apparaît dans les postes de consommations intermédiaires. Enfin, l'analyse des charges, par la description qu'elle donne de la répartition de la valeur ajoutée, permet d'aborder le problème de la dépendance de l'agriculture, lorsqu'on y ajoute l'observation de l'importance relative des soldes des comptes (valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation) par rapport à la production totale.

C'est l'ensemble de ces caractéristiques de l'agriculture régionale, intensification, spécialisation, moyen de production, dépendance, que nous regroupons sous le terme de système de production agricole régional. Cette dénomination peut paraître ambitieuse dans la mesure où, d'une part, notre description ignore certains éléments qui pourraient a priori faire partie d'un tel système et, d'autre part, le cadre restrictif ainsi défini risque d'être encore trop large par rapport à ce qui peut être obtenu à partir des données comptables. Néanmoins, nous verrons qu'en complétant ces dernières par le recours à des données de structures, de population, de surfaces, etc..., il est possible de construire un instrument qui présente malgré ses défauts, l'avantage de pouvoir servir de support à l'analyse comparative en lui fournissant une ligne directrice.

Dans une première phase, la comparaison des systèmes de production en début et en fin de période et des tendances de leurs évolutions, amènera à décrire les modalités et les résultats de deux voies différentes de développement de l'agriculture ; les résultats seront mesurés non seulement au niveau régional, mais aussi à celui des exploitations et des actifs agricoles. La description portera également sur des éléments particuliers à chaque région, comme par exemple le mouvement de spécialisation en Bretagne, les formes de l'intensification, les phases du développement.

Dans une dernière phase, l'observation synthétique de ces éléments amènera à formuler des explications, ou plus modestement des propositions d'explications sur les raisons qui ont pu intervenir dans le choix de ces voies de développement de l'agriculture du point de vue de la région. Cette démarche explicative fera également apparaître l'existence de limites à l'apport des comptes régionaux, limites qui interviennent à différents stades de la recherche et peuvent être déplacées plus ou moins aisément.

III- LES LIMITES DE LA COMPTABILITE REGIONALE AGRICOLE

Les comptes régionaux sont pour l'essentiel, bâtis sur le modèle des comptes nationaux ; du point de vue de leur élaboration et de leur utilisation pour l'analyse, on retiendra, d'une part, qu'en tant que comptabilité macroéconomique, la comptabilité régionale est sujette aux mêmes critiques que la comptabilité nationale, et, d'autre part, que le passage de la nation à la région a des conséquences théoriques et pratiques pour l'interprétation des valeurs obtenues. Par ailleurs, on peut également s'interroger sur l'intérêt et les limites d'une comptabilité de branche et de sa régionalisation.

1 - Les limites de la comptabilité nationale

Les critiques de la comptabilité nationale ont été et sont encore fort nombreuses, et nous nous contenterons de mentionner celles que nous jugeons importantes au regard de notre travail. Insistons d'abord sur le caractère particulier d'une représentation de l'économie qui "ne décrit pas la structure et l'importance des richesses accumulées dans le pays"(1). Ceci apparaît comme une lacune importante lorsqu'on veut caractériser avec précision le "système production agricole" que nous avons défini (ou le système de production d'une branche quelconque) ; en supposant qu'on puisse en disposer, ce qui n'est pas le cas ici, le compte de capital ne permet pas de combler cette lacune puisqu'il ne représente pas le patrimoine mais ne fait que "résumer l'effet des opérations de patrimoine de la période sur le patrimoine de l'agent considéré" (2).

La comptabilité macroéconomique dans son état actuel ne permet donc pas une connaissance précise de l'appareil productif et du potentiel de production à long terme. Les diverses tentatives d'établissement d'une comptabilité de patrimoine de l'agriculture n'ont pas abouti jusqu'à maintenant à la mise en place d'une série de bilans de la branche; l'apport d'une telle comptabilité serait pourtant très appréciable, par les informations qu'elle apporterait sur la structure de l'actif de la branche, son financement, l'évolution des grands postes, par exemple. L'étude de problèmes économiques particulièrement importants en agriculture comme le poids des investissements, l'amortissement, l'augmentation de l'endettement serait ainsi enrichie. Les principales difficultés qui restent à surmonter sont d'ordre statistique (problèmes d'évaluation) ou méthodologique (délimitation du patrimoine, problème du capital foncier, architecture des comptes).

(1). E. MALINVAUD. Initiation à la comptabilité nationale
I.N.S.E.E. Presses Universitaires de France, 1960, p.87

(2) idem. p.87.

Une seconde critique a trait à la nature des flux enregistrés et à leur signification. La comptabilité nationale n'est pas exhaustive dans le recensement de ces flux pour des raisons théoriques et pratiques, et une partie seulement de la réalité économique se trouve appréhendée par les comptes, au niveau national comme au niveau régional. Parmi les éléments non représentés figurent notamment les opérations non marchandes dont la valeur est très difficile, voire impossible à mesurer. On peut citer à ce propos l'exemple connu des services gratuits, des nuisances et des prélèvements sur la nature qui a fait l'objet d'une proposition de B. de JOUVENEL à la Commission des Comptes de la Nation (1). En ce qui concerne l'agriculture, le fait de privilégier ainsi dans la mesure de l'activité économique celle des quantités commercialisées, a des conséquences importantes : les intraconsommations, opérations non marchandes, y jouent en effet un grand rôle. En outre, dans les deux régions que nous étudions, les exploitations sont pour la plupart des unités d'élevage dans lesquelles la fourniture de fourrage aux animaux constitue une forme d'intraconsommation absolument inévitable. Par ailleurs, la place des autofournitures dans le fonctionnement des systèmes de production des exploitations varie vraisemblablement dans le temps, puisque la forme de commercialisation des produits et le degré de transformation de ceux-ci sont modifiés. L'exemple de la production laitière illustre ce processus : la réduction du rôle de l'agriculteur dans la filière de production du lait amène le passage de la vente de crème qui s'accompagne de l'utilisation du sous-produit dans l'alimentation animale à la commercialisation directe du lait. Dans l'évaluation statistique de la production laitière, les livraisons de crème sont transformées en livraisons de lait par des coefficients, ce qui est imprécis, mais en outre la valorisation du sous-produit n'est pas appréhendée. A ces problèmes généraux d'estimation des intra-consommations, s'ajoute celui de l'intra-consommation au niveau régional, sur lequel nous reviendrons.

(1). Proposition de B. de JOUVENEL : prise en compte dans la comptabilité nationale des services rendus à titre gratuit, des nuisances et des prélèvements sur la nature, publiée dans *Etudes et Conjoncture*, n°8, août 1968.

2- Les limites de la comptabilité régionale

Au-delà des critiques adressées au modèle de la comptabilité nationale, et qui s'appliquent à la comptabilité régionale, on peut se demander si le passage de la nation à la région ne fait pas apparaître de nouvelles difficultés théoriques et pratiques. Sur le plan théorique, il s'agit de répondre à la question : quels sont les rapports existant entre comptabilité nationale et théorie économique, et qu'en est-il après la régionalisation des comptes. E. MALINVAUD écrit que "l'établissement d'un modèle de cette nature (la comptabilité nationale) suppose une analyse théorique à la suite de laquelle la société est décomposée en ensembles homogènes, les opérations fondamentales sont définies, et les relations principales sont précisées" (1). Il y a donc nécessité de se référer à une théorie économique et les termes dans lesquels elle est évoquée indiquent l'importance des travaux de J.M. KEYNES dans cette représentation de l'économie. Ceci est également souligné par J. ULLMO : "Il faut rappeler tout cela pour comprendre l'avantage de partir du cadre keynesien. Les comptabilités nationales, ..., manifestent la mise en oeuvre de ce cadre et des concepts qui lui sont attachés" (2). Or, si la théorie peut considérer l'économie nationale comme un ensemble cohérent et l'étudier au travers de flux comme l'investissement, le capital et le revenu nationaux, c'est-à-dire comme une "entreprise nationale", ceci est-il transposable au niveau régional ? Ceci paraît difficile du fait de la dépendance d'une région par rapport aux autres et donc de l'absence d'autonomie. Ce problème se pose de façon beaucoup plus aiguë au niveau de la région qu'à celui de la nation parce que les relations d'interdépendance y sont beaucoup plus fortes, et parce que nous ne disposons pas pour la région d'un compte extérieur qui permettrait de mesurer les échanges de la région avec son environnement. De même, il ne semble guère possible de vouloir "étudier l'équilibre et ses lois" (3) au niveau régional dans la

(1) E. MALINVAUD. initiation à la comptabilité nationale, op.cité p. 8

(2) J. ULLMO in préface à L. STOLERU. L'équilibre et la croissance économique - 2ème édition. Ed. Dunod, 1969, p.XI.

(3) E. MALINVAUD. Initiation à la comptabilité nationale, op.cité, p.8

mesure où la recherche d'un tel équilibre n'y revêt pas la même signification qu'au niveau de la nation. En définitive, les comptes régionaux devront être considérés non comme un modèle de représentation du fonctionnement d'une "entreprise régionale" mais bien plutôt comme un instrument de quantification ayant peu de rapports avec une théorie de l'économie régionale rarement explicitée.

Ceci n'ôte en rien à cet instrument son caractère d'utilité pour l'analyse empirique, malgré des insuffisances dues aux méthodes de construction des comptes : les comptes sont incomplets (comptes de production et d'exploitation uniquement), les opérateurs économiques changent lorsqu'on passe de la région à la nation, et certains agents peuvent avoir des activités dans plusieurs régions alors que d'autres n'ont que des activités nationales (comme par exemple l'Etat). En fait, ce dernier problème revêt peu d'importance dans l'agriculture où les entreprises sont de faible taille par rapport à celles des autres branches et ont une localisation bien délimitée. Par contre, celui de l'intraconsommation est particulièrement délicat : non seulement l'intraconsommation sous forme de flux non marchands, est mal appréhendée, comme nous l'avons déjà souligné, mais en outre le calcul par décontraction des comptes nationaux ne fait pas apparaître dans les achats et ventes des "fermes régionales" les flux marchands de produits agricoles échangés entre régions puisque ceux-ci s'annulent dans les comptes de la ferme "nationale". Cette critique, valable pour toutes les branches, revêt une importance particulière pour la branche agriculture de régions d'élevage qui ne peuvent satisfaire entièrement par autofourniture leurs besoins en fourrages.

3- Les limites de la comptabilité régionale de branche

La comptabilité régionale de branche est issue d'une double décomposition des comptes nationaux : d'une part de l'ensemble de l'économie à la branche, d'autre part du niveau national au niveau régional. Les critiques que nous venons de rappeler à propos des comptes régionaux lui sont donc applicables et il s'y ajoute celles spécifiques à

la comptabilité de branche. L'intérêt de cette dernière est évidemment incontestable, en particulier parce qu'elle permet de mettre en évidence les particularités économiques de chaque type d'activité, en relation avec ses caractéristiques techniques. Cependant, l'étude de la contribution des différentes branches à l'économie nationale, appréciée par exemple par les valeurs ajoutées brutes, est limitée par l'absence déjà évoquée de comptes de patrimoine, qui permettraient de compléter l'analyse des opérations de production et des résultats par celle des appareils productifs. Par ailleurs, les échanges entre branches ne sont pas matérialisés dans un compte extérieur propre à chacune d'elles.

La régionalisation des comptes de branche fournit un instrument d'observation qui permet, soit de comparer entre elles les différentes branches d'une même région,⁽¹⁾ soit de comparer une même branche dans deux ou plusieurs régions. Nous avons retenu ici la seconde possibilité ; aux justifications de ce choix que nous avons déjà apportées, il faut ajouter l'intérêt particulier de la décontraction régionale dans le cas de l'agriculture par rapport à celui d'autres branches. Il s'agit là en effet d'une branche où l'activité de production dépend assez fortement de la localisation et dont les entreprises, du fait de leur taille, ne dépassent pratiquement jamais le cadre régional. Cela étant, la comptabilité régionale agricole présente les mêmes limites que la comptabilité nationale, la comptabilité régionale et la comptabilité de branche considérées simultanément : l'absence de comptabilité de patrimoine et de compte extérieur représentant les échanges de la branche régionale avec son environnement et dont les achats de consommations intermédiaires ne représentent qu'une partie ; une transposition, au niveau de la branche, du concept "d'entreprise régionale" sous forme de "ferme régionale", sans que celui-ci soit fondé sur une analyse théorique du fonctionnement de l'économie régionale ; enfin, une insuffisance dans la prise en compte des flux non marchands, notamment certaines intra-consommations.

(1) Comme par exemple dans le "Tableau économique de la Bretagne" réalisé par le Centre Régional d'Etudes et de Formation Economiques (C.R.E.F.E.) pour l'année 1972. Bulletin de Conjoncture Régionale, n°1-2, 1976.

Le caractère contraignant de ces limites est accentué par les caractéristiques propres à l'agriculture : dispersion et diversité des unités de production, technologies de production complexes et surtout fondées sur la production puis la consommation de biens intermédiaires, rationalité économique particulière des exploitations agricoles par rapport aux entreprises des autres secteurs. La fixité du cadre de la comptabilité d'entreprise présente à la fois l'avantage de pouvoir disposer d'un même instrument d'analyse pour toutes les branches et le défaut de ne pouvoir faire intervenir les spécificités de chacune d'elles. Cette constatation peut également s'observer au sein même de l'agriculture, où les exploitations présentent une tendance forte à la différenciation par le jeu de la spécialisation. Comme on établit pour la région des comptes de branche, il faudrait pouvoir construire une comptabilité de sous-branches (par exemple production légumière, élevage bovin, élevage hors-sol) et éventuellement le faire à un échelon géographique plus restreint que celui de la région. Les comptes départementaux existent déjà depuis plusieurs années ; par contre, il subsiste pour l'établissement de comptes de sous-branches des difficultés importantes, en particulier pour l'affectation des consommations intermédiaires et des charges. En supposant qu'elles soient résolues, le fractionnement des comptes de plus en plus accentué par la réduction de l'espace géographique et la spécification de l'activité amène à quitter le domaine de l'analyse macroéconomique pour celui de la microéconomie, comme le font les comptables du réseau d'information comptable agricole (R.I.C.A.).

En ce qui concerne le travail présenté ici, nous resterons dans le cadre global dont procède la définition des comptes régionaux. Du fait de leurs limites, la description du système productif et l'explication de ses transformations seront partielles ; il nous sera donc nécessaire de recourir à des données extérieures à la comptabilité, et en particulier celles qui permettent de caractériser les structures agricoles.

Notre démarche se traduit de manière concrète par deux phases successives : construction statistique des comptes, puis analyse économique par la méthode comparative. Nous présenterons donc deux grandes parties qui correspondent approximativement à ces phases.

La première est consacrée à l'exposition de la méthode et des sources utilisées ainsi qu'à la construction des comptes pour les deux régions. Le premier chapitre qui traite des méthodes et des sources, comportera également une présentation des techniques d'analyse des comptes et en particulier de la transformation des séries de francs courants en francs constants. Le second et le troisième chapitres, portant respectivement sur les régions de Bretagne et de la Basse-Normandie, constitueront en quelque sorte des monographies comptables de chacune d'elles. La présentation des comptes y sera accompagnée d'une analyse des grandes tendances de l'évolution régionale de l'agriculture entre 1950 et 1975, selon un ordre d'exposition issu de l'architecture comptable : productions, consommations intermédiaires et valeur ajoutée brute, charges d'exploitation et résultat brut d'exploitation.

La seconde partie comporte deux chapitres : dans le premier, nous présenterons la comparaison des deux agricultures régionales à partir des comptes, en examinant successivement les points suivants : les phases de l'évolution comparée, la spécialisation, l'intensification, les moyens nécessaires à l'intensification et les résultats. Enfin, le second chapitre de cette partie, qui tiendra lieu de conclusion, sera consacré aux limites du modèle comptable régional de la branche agricole et de son utilisation, du point de vue de sa fonction descriptive puis explicative.

NOTE POUR L'UTILISATION DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Les tableaux et graphiques ont été pour la plupart d'entre eux, réunis dans deux documents annexes. Cependant, pour des raisons de commodité, certains ont été insérés dans le texte du présent document ; lorsque cela est le cas, ils ne sont pas numérotés. Les tableaux et graphiques numérotés auxquels il est fait référence dans le texte, sont regroupés respectivement dans l'annexe 1 "Tableaux" et l'annexe 2 "Graphiques".

PREMIERE PARTIE

LA CONSTRUCTION DES COMPTES

CHAPITRE I

METHODES ET SOURCES

Dans son ouvrage intitulé "l'Analyse Economique Régionale" (1) René GENDARME distingue deux types de comptabilité régionale : la comptabilité intrarégionale et la comptabilité interrégionale, qui se distinguent par leurs méthodes, mais surtout par leur objet qui est de mettre en évidence "les deux types d'interdépendances fondamentales intrarégionales et interrégionales" (2). S'agissant de comptabilité agricole, les divers travaux de comptabilité régionale français ont presque toujours retenu le type intrarégional, comme, pour n'en citer que quelques-uns, ceux de M. OUSSET et de son équipe pour l'ensemble des régions de programme de 1962 à 1967 (3), ceux du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture pour les départements français de 1967 à 1975 (4), ou encore, pour une région étudiée isolément, ceux de J. L. BRANGEON et P. RAINELLI (5) en Bretagne et de l'Association Normande d'Economie Rurale Appliquée (6) en Normandie. Ce choix s'explique par une difficulté moindre dans la collecte des données statistiques

(1) R. GENDARME, l'analyse économique régionale, éd. Cujas, 1976

(2) idem p.153

(3) J. OUSSET, Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967
INSEE n° 13 série R.

- J. OUSSET, R. CONSTANS, M. NEGRE, G. SAN-MARTINO
Comptabilité régionale et prévision à moyen terme, Ed. Cujas 1971

- J. OUSSET, M. NEGRE, Des comptes nationaux aux centres régionaux
L'exemple des comptes de l'agriculture, Revue Economique n° 4, 1973

(4) SCEES : Les comptes départementaux de l'agriculture de 1967 et 1968
Statistique Agricole supplément "série études" n° 88

Les comptes départementaux de l'agriculture de 1969 et 1970
supplément série études n° 120 et 120bis

Les comptes départementaux de l'agriculture de 1970 à 1975

Etude statistique agricole n° 160 et 160bis

(5) J. L. BRANGEON et P. RAINELLI. Les comptes de production et
d'exploitation de la Branche Agricole Bretonne (1960 à 1966). Etudes
d'Economie Rurale n° 57-58, ENSA de Rennes, décembre 1967

(6) Cahiers de l'ANERA, Travaux de Comptabilité Agricole Régionale,
Cahiers n° 1, 2, 7, 10, 13, 14, 20, 26, 31, 35.

intrarégionales, mais également par les caractéristiques propres à l'agriculture : cette activité est le fait d'entreprises de faible taille disséminées sur l'ensemble du territoire et n'étant constituées généralement que d'un seul établissement. La présence importante d'exploitations agricoles dans toutes les régions donne une signification économique à la notion d'agriculture régionale considérée comme une entité, sans pour autant éliminer ce qui peut caractériser une région par rapport à d'autres, en particulier la spécialisation dans tel ou tel type de production. En outre, on a pu considérer que du fait même de cette atomisation des entreprises, les régions sont relativement peu dépendantes les unes des autres du point de vue de leurs agricultures, les échanges agricoles interrégionaux étant, ou du moins ayant été naguère moins importants que les échanges portant sur des produits et approvisionnements d'autres branches de l'économie.

L'objet et le champ du travail une fois définis ainsi, il reste à choisir entre deux approches : l'une, que l'on peut qualifier de directe, qui consiste à retenir comme données de base celles recueillies au niveau de la région ; l'autre, dite indirecte, procède par décontraction des données des comptes nationaux au niveau de chaque région. Il n'est d'ailleurs pas exclu d'avoir recours aux deux simultanément pour l'établissement d'un compte, selon la nature des informations disponibles pour chaque poste. La longueur de la période que nous nous proposons d'étudier rend nécessaire le recours à plusieurs sources qui présentent des caractéristiques propres en matière de méthodes d'évaluation et de contenu des comptes. Cependant, les différentes études qui constituent ces sources ont adopté, à quelques variantes près, le même cadre comptable, que nous allons présenter dans la première section de ce chapitre ; dans une seconde section, nous décrirons les particularités de chacune de ces sources et les problèmes méthodologiques qu'elles ont fait apparaître pour l'établissement de séries, en particulier l'harmonisation des chiffres et la correspondance des nomenclatures. Enfin, dans une troisième section, nous exposerons les

méthodes de calcul appliquées aux séries en valeur ainsi obtenues dans le but d'une interprétation de l'évolution comparée des deux agricultures régionales de Bretagne et de Basse Normandie.

Section 1. Le cadre comptable

Les comptes que nous avons élaborés ici font appel aux méthodes et aux concepts de la comptabilité nationale ; celles-ci ont été modifiées deux fois au cours de la période étudiée, en 1962 (1) et en 1971 (2). En comptabilité régionale agricole, la majeure partie de la période 1950-75 a fait l'objet de travaux où l'on a utilisé la base de 1962 ; nous l'avons donc retenue ici et nous allons examiner successivement l'architecture générale des comptes, puis les concepts fondamentaux, en précisant pour certains points les différences introduites par la nouvelle base de 1971.

1- L'architecture des comptes

La présentation de la base 1962 des comptes de l'agriculture française aboutit au calcul du résultat brut d'exploitation (R. B. E.) par l'établissement des deux comptes de production et d'exploitation :

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires	Production agricole finale
Solde : valeur ajoutée brute	

Compte d'exploitation	
Emplois	Ressources
Charges d'exploitation :	Valeur ajoutée brute
- salaires	Subventions d'exploitation
- cotisations sociales	Sinistres
- impôts indirects	
- assurances	
- intérêts	
- fermages-métayages	
Solde : R. B. E.	

(1) B. BRUHNES, Présentation de la comptabilité nationale française INSEE, série C n° 1

(2) Les comptes de l'agriculture française, INSEE, série C, n° 3

La mise en place du nouveau système de comptabilité nationale (1) a entraîné une modification des comptes de l'agriculture (2) ; l'ancien compte d'exploitation est divisé en deux comptes appelés respectivement compte d'exploitation de la branche agriculture dont le solde est l'excédent brut d'exploitation (E.B.E.) et le compte de revenu agricole dont le solde est le revenu brut agricole (R.B.A.) :

Compte d'exploitation de la branche agriculture

Emplois	Ressources
Salaires	Valeur ajoutée brute
Cotisations sociales (3)	Subventions d'exploitation
Impôts (4)	
<hr/>	
Solde : Excédent brut d'exploitation	

Compte de revenu agricole

Emplois	Ressources
Intérêts	Excédent brut d'exploitation
Fermages et métayages	Indemnités d'assurances (sinistres)
Primes d'assurances	Prestations sociales
Impôts (5)	
Cotisations sociales	
<hr/>	
Solde : revenu brut agricole	

La principale différence entre R.B.E. et R.B.A. tient donc à la prise en compte, dans le calcul de ce dernier, des prestations sociales versées aux agriculteurs, particulièrement importantes à partir de la fin des années soixante. Quoiqu'il en soit, le calcul du R.B.E. reste en usage dans de nombreux cas, soit pour le SCEES dans l'établissement des comptes départementaux de l'agriculture (6), soit pour les organisations professionnelles agricoles.

- (1) Système élargi de comptabilité nationale, INSEE, série C, n° 44-45
 (2) Les comptes de l'agriculture française en 1976, INSEE, série C, n° 57
 (3) Il s'agit des cotisations sociales relatives aux salariés
 (4) Il s'agit surtout de taxes diverses (taxes sur les alcools par exemple) et des impôts indirects
 (5) Il s'agit de l'impôt foncier, qu'il soit payé par les propriétaires non exploitants ou les agriculteurs en faire-valoir direct, et de l'impôt sur le revenu
 (6) Les comptes départementaux de l'agriculture de 1970 à 1975, op. cité.

Les comptes de production et d'exploitation ainsi définis sont donc établis pour la branche agricole d'une part de la région de Bretagne, constituée des quatre départements : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, et d'autre part de la région de Basse-Normandie constituée des trois départements : Calvados, Manche, Orne. Nous reviendrons dans le paragraphe suivant sur la définition de la branche. Selon les agents considérés on peut théoriquement établir les comptes non seulement pour la branche, qui privilégie l'aspect agricole, mais aussi pour le secteur qui se différencie de la branche dans la mesure où il représente l'ensemble des entreprises dont l'activité principale est l'agriculture, et pour les ménages appartenant à la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs. On établit pour le secteur agricole un compte d'exploitation dérivé de celui de la branche, puis les comptes d'affectation et de capital et le compte financier ; pour les ménages agricoles, on établit un compte d'affectation et un compte de capital des ménages. Malheureusement, dans la plupart des cas, et c'est justement le nôtre ici, les données manquent qui permettraient d'une part le passage du compte d'exploitation de la branche à celui du secteur, d'autre part d'établir les autres comptes. C'est pourquoi, nous nous sommes limités ici aux comptes de production et d'exploitation de la branche.

II- Les concepts fondamentaux

I- La branche agriculture

La branche agriculture est l'activité, qui peut être le fait d'agriculteurs ou de non-agriculteurs, qui aboutit à l'obtention de produits agricoles. Ceci implique que les activités de transformation des produits agricoles n'y sont pas comprises, même si elles s'effectuent à la ferme, comme par exemple les diverses transformations du lait, l'abattage des animaux, la vente au détail etc... Ceci implique également une définition des produits agricoles puisque pour celles qui

subissent une transformation élémentaire, certaines productions en font partie (vin, huile d'olive), alors que d'autres en sont exclues (cidre, eau de vie).

Dans la base 1962, la branche agricole comprend également la sylviculture, c'est-à-dire la production de bois qui sera intégrée ici dans le poste diverses productions végétales, ce qui n'est pas le cas dans la base 71 ; de même, la branche agriculture en base 1962 ne comprend pas les services rendus par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation du matériel (C.U.M.A.) qui sont donc pris en compte comme des dépenses de la branche agriculture alors que ces services font partie de la branche en base 1971.

Enfin, de par sa définition, la branche comprend également des productions complémentaires dont l'importance peut se révéler non négligeable, telles que par exemple, la production des jardins et élevages familiaux des non-exploitants agricoles.

2) La production agricole finale

Dans la base 1962, les ressources du compte de production sont constituées par la production agricole finale définie comme étant la somme des livraisons (quantités vendues et autoconsommées) et de la variation de stocks, positive ou négative, lorsqu'on retient l'optique production, ce qui est le cas ici. Les intraconsommations, somme de l'autofourniture et des achats de produits agricoles provenant d'autres entreprises de la branche, sont déduites de la production totale pour obtenir la production finale.

La base de 1971 introduit trois modifications importantes

(1) :

- La formation brute du capital fixe (animaux de souche, plantations de vergers et de vignobles) s'ajoute aux livraisons et aux variations de stocks pour constituer la production agricole finale.(2)

(1) L. LEGRAND. Une nouvelle évaluation du revenu agricole : la base 1971. Les cahiers du B.A.C. n° 76/2

(2) Ceci correspond à la "production pour propre compte" dans les définitions de la F.A.O.

- Les intraconsommations (céréales, pommes de terre, légumes secs, fourrages, produits laitiers) s'ajoutent à la production finale pour donner la production totale placée en ressources du compte de production. Par ailleurs, ces intraconsommations viennent s'ajouter aux consommations intermédiaires déjà prises en compte dans l'ancienne base de 1962.

- Les variations de stocks, estimées dans la base de 1962 uniquement pour les céréales et le vin, le sont maintenant également pour les pommes de terre et le bétail sur pied.

Dans chacune des deux bases, les comptes sont établis pour l'année civile, dans le souci d'obtenir une homogénéité avec le reste de la comptabilité nationale. La finalité de ces modifications a d'ailleurs été définie de façon plus précise par un groupe de travail de la commission des comptes de l'agriculture de la nation (1) : "d'une part, recueillir toute l'information nécessaire sur les nouveaux concepts et les nouvelles évaluations, d'autre part choisir dans les données fournies par les comptables nationaux celles qui leur paraîtraient les plus adéquates pour les travaux de la commission des comptes de l'agriculture, notamment proposer un nouvel indicateur de revenu".

Signalons pour terminer deux problèmes posés par la mesure de l'intraconsommation : d'une part une grande partie de cette intraconsommation n'est pas prise en compte, et en particulier pour les fourrages et les aliments divers pour le bétail lorsqu'ils sont produits et consommés sur l'exploitation, ce qui est très généralement le cas pour les régions à vocation d'élevage que nous étudions ; d'autre part, l'intraconsommation est composée, nous l'avons vu, de deux éléments, l'autofourniture et les achats à l'extérieur. Selon le niveau auquel on se situe, la part respective des deux va varier : pour la "ferme nationale" l'intraconsommation est constituée exclusivement d'autofourniture, si l'on néglige les importations alors qu'au niveau de la "ferme régionale", par exemple, les achats en provenance de la branche agriculture d'autres régions peuvent prendre de l'importance, tout en étant d'ailleurs difficiles à évaluer (2)

(1) In "Les comptes nationaux de l'agriculture française 1971. Concepts et Méthodes". Annexe pp.191 Sq. INSEE n°54 série C.

(2) Cf. à ce sujet : Les comptes départementaux de l'agriculture 1970 à 1975, op. cité pp. 6-7

La conséquence en sera une variabilité des résultats de l'estimation de la production agricole finale régionale en fonction de la méthode d'évaluation : décontraction de la valeur nationale ou estimation directe. Dans la présentation des sources statistiques qui va suivre, nous indiquerons pour chacune d'elles quelle méthode a été retenue.

Section 2. Sources et méthodes d'établissement des comptes

1- Les sources

Il n'existe pas de source commune à l'ensemble de la période 1950-75. Schématiquement, nous pouvons distinguer trois sous-périodes :

1) De 1950 à 1962

Le Service d'Etudes et de Synthèse (S.E.S.) du Ministère de l'Agriculture a publié pour cette période le compte de production de la branche agriculture des différentes régions de programme (1). Ces comptes sont obtenus par une décomposition des comptes nationaux :

- pour la production agricole finale, les coefficients de décomposition sont déterminés par les quantités produites dans chaque région ; ces quantités sont enregistrées par la statistique agricole annuelle.

- pour les consommations intermédiaires, le calcul de ces coefficients varie d'un poste à l'autre, selon la nature du poste et les sources disponibles.

Ce travail est resté limité au compte de production ; les charges d'exploitation n'ont pas été évaluées.

(1) Décomposition au niveau des régions de programme des éléments du compte de production de la branche agriculture, Ministère de l'Agriculture, Service d'Etudes et de Synthèse - 1964. op. cité

2) De 1962 à 1967

Les comptes de production et d'exploitation régionaux de la branche agriculture ont été établis par J. OUSSET et publiés par l'INSEE (1). Outre ce document de synthèse, des documents publiés antérieurement sur ce sujet fournissent des indications précises sur les méthodes de calcul employées pour les différentes séries ; ce sont, pour les consommations intermédiaires, les notes C.E.R.A. (2) n° 13 (1962 à 1966) et n° 16 (1967) et pour le compte d'exploitation, les notes C.E.R.A. n° 14, fascicules 1 et 2 (1962-1966) et n° 17, fascicules 1 et 2 (1967).

Le modèle de comptabilité régionale de J. OUSSET se caractérise selon R. GENDARME (3) comme étant une "transposition de la comptabilité nationale classique sur le plan régional" en opposition à la simple "décontraction spatiale des comptes nationaux". Dans les faits ; ceci se traduit pour la branche agriculture par une élaboration des comptes régionaux sur la base de données recueillies directement dans la région lorsqu'elles existent ; compte tenu de la nature de ces données, ceci ne s'est finalement révélé possible que pour la production agricole finale.

- Les postes de la production agricole finale ont été obtenus à partir des statistiques régionales et départementales du Ministère de l'Agriculture, réunies dans les Etats VI ; la somme des valeurs ainsi obtenues, étant différente de la valeur du poste national, en raison des différences existant entre données régionales et quantités et prix utilisés par les comptables nationaux, mais aussi de la prise en compte des flux interrégionaux, a fait l'objet d'un ajustement pour assurer la cohérence entre les deux. Cet ajustement a été effectué non pas au niveau de chacun des produits élémentaires

(1) Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967, op. cité.

(2) publiées par la direction régionale de l'INSEE de Montpellier

(3) L'analyse économique régionale, op. cité

distingués dans le calcul, mais au niveau des sous-branches, qui comprennent plusieurs de ces produits (1). Cette méthode a été également retenue pour quelques rares postes de consommations intermédiaires.

- pour la plupart, ces consommations intermédiaires ont été calculées par ventilation du poste national, faute de sources statistiques régionales, sur la base de coefficients de répartition. Le calcul est effectué tout d'abord pour l'année 1966, ce qui permet d'obtenir ensuite par projection, les valeurs de l'année 1967 et par rétropolation, celles des années 1962-65.

- les charges d'exploitations, les subventions et les indemnités de sinistres versées aux agriculteurs ont également été réparties par régions à l'aide de statistiques diverses ou estimées directement. Signalons ici que les mêmes méthodes ont été appliquées pour le calcul de ces charges sur la période précédente (1950-1962) à partir de statistiques publiées, ou communiquées par différents organismes ou administrations.

3) De 1967 à 1975

Cette période se décompose elle-même en deux phases : 1967 à 1970 et 1970 à 1975. Les comptes départementaux ont été établis par le Service Central d'Enquêtes et d'Etudes Statistiques (S.C.E.E.S.) du Ministère de l'Agriculture selon la base 1962 pour les années 1967-1970 (2) et selon une base modifiée pour les années 1970 à 1975, sans retenir toutefois toutes les règles de la base 1971, ce qui fait que ces comptes sont qualifiés de comptes "nouvelle série" et non pas "nouvelle base". En fait, cette nouvelle série présente peu de modifications par rapport à l'ancienne: elle conserve la même architecture comptable, celle de 1962, et les méthodes d'évaluation sont généralement inchangées, du moins dans leurs caractéristiques principales. Toutefois, le niveau des valeurs absolues de certains postes peut différer sensiblement, même si les totaux et sous-totaux des comptes varient peu d'une série à

(1) Font exception cependant les céréales, le vin et les volailles, pour lesquels le calcul est effectué produit par produit

(2) Les comptes départementaux de 1967 et 1968, op cité
Les comptes départementaux de 1969 et 1970, op cité

l'autre. En outre, il faut signaler deux différences qui peuvent avoir une incidence sur l'interprétation des comptes (1) : dans la nouvelle série, la production de bois (sylviculture) ne fait plus partie de la production de la branche ; par ailleurs, dans le compte d'exploitation, les bonifications d'intérêts ne figurent plus ni en subventions, ni en charges d'intérêts, ce qui était le cas dans l'ancienne série de 1968 à 1970.

Pour l'ensemble des années 1967 à 1975, la production finale est estimée à partir des statistiques départementales, comme dans les travaux de J. OUSSET ; l'ajustement, dont la nécessité se fait sentir ici également, est effectué poste par poste. Les consommations intermédiaires sont calculées par décontraction du poste national ; les charges d'exploitations peuvent être évaluées de différentes façons selon leur nature (2).

II- L'établissement des séries en valeur

Pour chaque poste des comptes, se pose le problème du choix d'une période de référence⁽³⁾, les séries des différentes sources ne correspondant pas entre elles, et du calcul éventuel de la valeur de certaines années lorsqu'elles sont absentes des sources utilisées. Nous allons envisager successivement le cas de la production finale, celui des consommations intermédiaires et enfin celui des charges d'exploitation.

1) La production agricole finale

Du fait de la similitude des méthodes d'évaluation de la production régionale ou départementale pour les périodes 1962-67 (J. OUSSET) 1967-70 (SCEES ancienne série) et 1970-75 (SCEES nouvelle série), les valeurs des années communes aux différentes séries :

(1) Pour davantage de précisions, on pourra se reporter aux parties introductives des ouvrages cités plus haut

(2) notons à ce propos, que les remboursements forfaitaires de T. V. A. sont portés en déduction du poste impôts indirects du compte d'exploitation

(3) nous entendons par période de référence, celle dont les données demeureront inchangées après établissement des séries complètes sur 1950-1975, alors que les données des autres périodes seront ajustées sur les précédentes.

1967 et 1970, sont généralement peu différentes, du moins pour les postes importants dans les deux régions que nous étudions (1). Pour l'année 1962, la différence entre les résultats du S.E.S. obtenus par simple décontraction du poste national, et ceux de J. OUSSET est plus sensible. Nous avons finalement retenu la période 1962-67 comme période de référence pour l'homogénéisation des données ; ceci implique que la production agricole finale des régions que nous étudions est celle de la branche agriculture et sylviculture. Compte tenu des caractéristiques propres aux agricultures bretonne et bas-normande, nous n'avons retenu que cinq grands postes de production végétale et sept postes de production animale dont la liste est fournie dans le tableau suivant :

	(Postes retenus dans (l'établissement des comptes ((Postes correspondants de la nomenclature des comptes 1950-1962.
Produits végétaux	(céréales (((blé tendre - blé dur - seigle - orge - avoine - maïs - riz
	(pommes de terre (pommes de terre primeurs, autres pommes de terre
	(fruits (fruits frais et secs
	(légumes (légumes frais et secs
	(divers produits végétaux ((((((vin, betterave à sucre, oléagineux, lin, chanvre, tabac brut, houblon, chico- rée, fleurs, semences et plantes, fourrages, bois sur pied, autres produits de la sylviculture, liège, osier.

(1) Écarts d'évaluation de quelques grands postes de production pour les années 1967 et 1979 en Bretagne et Basse-Normandie.

année région	1967			1970		
	valeurs de J. Ousset	comptes SCEES ancienne série	écart en %	SCEES ancienne série	SCEES nouvelle série	écart en %
<u>Bretagne</u>						
céréales	160,8	144,6	+ 2,7	149,1	145,3	- 2,5
légumes	276,1	267,6	- 3,1	397,8	385,0	- 3,2
production végétale	670,0 x	648,6 x	- 3,2	876,2	833,8	- 4,8
lait	1313,1	1314,6	+ 0,1	1664,2	1486,0	- 10,7
porcs	1293,4	1218,9	- 5,8	1429,0	1419,7	- 0,7
production animale	4470,5	4441,0	- 0,7	5393,9	4947,0	-
production totale	5140,5 x	5089,6 x	- 1,0	6317,2	5780,8	- 8,4
<u>Basse-Normandie</u>						
céréales	110,4	109,9	- 0,5	130,2	127,4	- 2,1
légumes	51,5	52,1	+ 1,2	83,5	106,5	+ 27,5
production végétale	267,5 x	298,0 x	+ 11,4	320,4	395,1	+ 23,3
lait	1224,0	1228,6	+ 0,4	1327,6	1199,1	- 9,7
porcs	223,4	198,2	- 11,3	185,3	184,7	- 0,3
production animale	2381,9	2410,3	+ 1,2	2773,3	2608,1	- 5,9
production totale	2649,4 x	2708,3 x	+ 2,2	3131,7	3003,3	- 4,1

x avec bois

Produits animaux	{ Boeuf	Gros bovins
	{ Veau	Veau
	{ Porc	Porc
	{ Lait	Lait à la production
	{ Volailles) (1)	Volailles
	{ Oeufs)	Oeufs
	{ Divers produits animaux	Ovins, caprins, équidés, gibier, lapin, laine, miel, cire, divers

(1) Réunis jusqu'en 1961, en un seul poste aviculture

- Pour chacun des produits p ainsi définis, les valeurs de la série 1950-62 ont été multipliées par le coefficient :

$$\frac{\text{Valeur de p en 1962 de la série 1962-67}}{\text{Valeur de p en 1962 de la série 1950-62}}$$

- De même les valeurs de la série 1967-70 ont été multipliées par le coefficient :

$$\frac{\text{Valeur de p en 1967 de la série 1962-67}}{\text{Valeur de p en 1967 de la série 1967-70}}$$

- Enfin, les valeurs de la série 1970-75 (comptes "nouvelle série") ont été multipliées par le coefficient :

$$\frac{\text{Valeur de p en 1970 de la série 1967-70 modifiée par le calcul précédent}}{\text{Valeur de p en 1970 de la série 1970-75}}$$

Ces opérations ont été effectuées sur les valeurs régionales sommes des valeurs départementales, et non département par département (ce qui aurait donné des résultats très voisins). Les totaux et sous-totaux, production végétale totale, production animale totale, bétail sur pied (somme des postes boeuf, veau et porc), n'ont pas fait l'objet de ces calculs d'homogénéisation et ont été obtenus par sommation des postes corrigés. Les résultats de ces calculs, comme pour les consommations intermédiaires et les charges d'exploitation, sont reproduits dans les tableaux des chapitres consacrés à l'étude de l'évolution de l'agriculture des deux régions (chapitres II et III).

2) Les consommations intermédiaires

Le problème de l'harmonisation des séries est ici plus délicat que dans le cas de la production finale, du fait de l'emploi de nomenclatures qui diffèrent selon les sources, ainsi que les méthodes d'évaluation :

- période 1950-62. Le document publié par le S.E.S. du Ministère de l'Agriculture donne les consommations intermédiaires régionales calculées par décontraction du poste national. Les coefficients de répartition peuvent être constants quelle que soit l'année considérée, ou variables selon qu'ils ont été établis à partir des données concernant une année de référence ou de données moyennes d'une période, ou au contraire à partir de données annuelles connues pour toute la période. Ainsi les postes 024 et 022, respectivement aliments des animaux et industries du lait, ont un coefficient de répartition constant calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{consommation régionale moyenne 1962-63}}{\text{consommation nationale moyenne 1962-63}} \quad \text{alors que le}$$

poste 060, matériaux de construction, est calculé par l'emploi du rapport:

$$\frac{\text{consommation régionale de l'année } n}{\text{consommation nationale de l'année } n}$$

- période 1962-67 (1). J. OUSSET distingue deux grandes catégories de postes selon la méthode d'estimation :

- . les postes estimés sur la base d'indicateurs
- . les postes estimés par évaluation directe ; ceux-ci

sont divisés eux-mêmes en deux groupes selon que l'on a eu recours à des statistiques propres ou à la méthode du budget (2).

(1) notes C.E.R.A. n°13 pour 1962-66, n°16 pour 1967, op.cité

(2) cette méthode consiste à appliquer à la valeur du poste l'indice d'évolution de la grandeur qui a permis de l'estimer pour l'année 1966 (cf. ci-dessus section 2, 1, 2)

- période 1967-75. Les consommations intermédiaires sont évaluées par le S.C.E.E.S. au niveau du département par décontraction des postes nationaux à l'aide de clefs de répartition dont le calcul utilise des sources très diversifiées (comme par exemple "le modèle autofourniture" réalisé à partir du R.G.A. de 1970 et actualisé chaque année, pour les aliments du bétail)⁽¹⁾, ou par évaluation directe dont les résultats font ensuite l'objet d'un ajustement à la valeur nationale, comme pour la production. Ce deuxième type de méthode est de plus en plus employé par les comptables du S.C.E.E.S., au détriment du calcul par décontraction.

Au fur et à mesure que l'on se rapproche de la fin de la période étudiée, le nombre de postes estimés directement et donc de façon plus précise en règle générale, tend à s'accroître et les données peuvent être considérées comme d'autant plus fiables que l'on approche de l'année 1975. Les séries des consommations intermédiaires en valeur ont donc été établies en retenant les chiffres de la période 1970-75 (nouvelle série) et en corrigeant ceux des périodes précédentes en les multipliant par des coefficients calculés sur les années communes aux différentes séries : 1970, 1967 et 1962. Ces coefficients répondent à la formule suivante :

Valeur pour l'année 1970, 1967 ou 1962 de la série corrigée

Valeur pour l'année 1970, 1967 ou 1962 de la série à corriger

et ont été appliqués à chacun des postes de la nomenclature détaillée des consommations intermédiaires. Cette nomenclature a subi en 1962 certaines modifications par rapport à la période précédente ; la correspondance entre les nomenclatures des deux périodes, 1950-62 d'une part et 1962-75 d'autre part, est donnée dans le tableau ci-après :

(1) Ce modèle n'est utilisé que dans l'évaluation des comptes de la nouvelle série (1970-1975).

Postes de la nomenclature de la période 1950-62	Postes de la nomenclature de la période 1962-75
Industrie du lait	Produits laitiers
Sucre	Sucre
Aliments pour animaux	Aliments pour animaux
Boissons et alcools	Alcool
Produits pétroliers	Produits pétroliers raffinés
Matériaux de construction	Matériaux de construction et verre
Soufre, sulfate de cuivre, minéraux divers, produits chimiques	Minéraux divers Chimie minérale
B. T. P.	Bâtiments
Artisans mécaniciens	Artisans mécaniciens ruraux
Parachimie	Parachimie
Articles en cuir	Articles en cuir
Papier, carton	Demi-produits en bois, Papier, Carton
Santé	Produits pharmaceutiques, Services de santé
Electricité	Electricité
Combustibles minéraux	Combustibles minéraux
Machines électriques	Matériel électrique
Caoutchouc	Ouvrages en caoutchouc
Chimie organique	Chimie organique
Fils et filés	Fils et filés-ouvrages en filés
Transports ferroviaires	Transports
Première transformation de l'acier	Première transformation de l'acier, autres produits métalliques
Bois brut	Bois brut et scié
Presse-Edition	Presse-Edition
Industries diverses	Industries diverses
Services rendus aux entreprises	Services rendus aux entreprises

Valeurs en millions de francs

région \ année	1967			1970		
	valeurs de J. Ousset	comptes SCEES *	écart en %	SCEES ancienne série	SCEES nouvelle série	écart en %
<u>Bretagne</u>						
aliments du bétail		1103,8		914,5	1280,4	+ 40,0
minéraux + chimie minérale		230,6		277,1	279,4	+ 0,8
services des artisans ruraux		212,7		295,7	322,1	+ 8,9
santé		67,8		117,4	107,4	- 8,5
services rendus aux entreprises		85,1		236,4	115,7	- 51,1
cons. intermédiaires totales	1982,3	1982,9		2324,4	2493,9	+ 7,3
<u>Basse-Normandie</u>						
aliments du bétail		295,0		379,9	382,6	+ 0,7
minéraux + chimie minérale		113,3		146,2	144,5	- 1,2
services des artisans ruraux		70,9		106,2	101,6	- 4,3
santé		55,4		47,2	67,9	+ 22,6
services rendus aux entreprises		49,1		183,5	68,3	- 62,8
cons. intermédiaires totales	767,2	735,3	- 4,2	1087,7	978,1	- 10,1

* Valeurs des comptes SCEES ancienne série corrigées sur la base des valeurs de l'année 1970 donc les comptes SCEES de la nouvelle série.

En fait, si pour le calcul nous avons bien pris en compte chacune de ces catégories, la faiblesse relative de certains postes et la difficulté de disposer pour chacun d'entre eux d'un indice propre d'évolution des prix, nous ont amenés à retenir pour la présentation finale les rubriques suivantes :

- aliments du bétail (aliments pour animaux + produits laitiers)
- produits pétroliers raffinés
- minéraux divers + chimie minérale
- bâtiments Travaux Publics
- services des artisans mécaniciens ruraux
- parachimie
- santé
- électricité
- services rendus aux entreprises
- autres

Le total des consommations intermédiaires est calculé par sommation de ces rubriques ; la valeur ajoutée brute obtenue par différence entre la production agricole finale et ce total de consommations intermédiaires. Les calculs d'homogénéisation sont ainsi appliqués indirectement à ces deux grandeurs.

Pour conclure sur ce calcul des séries en valeur des différentes consommations intermédiaires, ajoutons que contrairement à ce que l'on pouvait constater pour la production, les valeurs des divers postes pour les années communes à deux séries peuvent présenter un écart relativement sensible. Ainsi en 1970, le total des consommations intermédiaires en Bretagne est supérieur dans la nouvelle série à sa valeur dans l'ancienne série des comptes départementaux, ceci étant dû pour beaucoup au décalage entre les deux valeurs du poste aliments du bétail, alors que l'on observe l'inverse en Basse-Normandie;

de même en 1967, la valeur bretonne des comptes départementaux corrigés sur la base de la nouvelle série est sensiblement égale à celle de la série de J. OUSSET, alors qu'il existe une différence nette pour la Basse Normandie (1). Quoi qu'il en soit, le calcul de correction, tout en conservant les tendances propres à l'évolution de chaque poste pour les deux régions, ne modifie pas fondamentalement le rapport entre celles-ci.

3) Les ressources et les charges d'exploitation

Pour la période 1962-75, les sources et méthodes retenues pour le calcul des postes du compte d'exploitation sont les mêmes que celles du calcul des consommations intermédiaires. La période de référence est donc celle des comptes départementaux nouvelle série (1970-75). Rappelons que dans cette série, les bonifications d'intérêts sur les prêts à moyen terme et long terme, qui constituent des subventions attribuées aux agriculteurs par l'intermédiaire de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, ne figurent ni dans les charges, ni dans les subventions, à l'exception toutefois des bonifications sur les prêts accordés aux rapatriés d'Algérie. Le fait que cette période serve de base à l'harmonisation des séries, implique que l'on doit considérer que les bonifications ne sont pas comprises dans les séries de subventions et d'intérêts sur l'ensemble de la période 1950-75. Ceci aura d'ailleurs peu d'incidence sur l'interprétation, puisque nous verrons dans les chapitres suivants que les intérêts, ainsi que les subventions ne deviennent importants qu'en fin de période, à partir de la fin des années soixante.

De 1962 à 1975, J. OUSSET puis le S.C.E.E.S. évaluent les charges et les subventions suivant des méthodes voisines ; certains postes sont estimés directement à partir d'informations départementales communiquées par certaines administrations et organismes professionnels (par exemple le F.O.R.M.A. et le Fonds National de Garantie des Calamités Agricoles pour les subventions, l'administration fiscale pour les impôts) puis ajustées à la valeur du poste national, ou évaluées par

(1) Ecarts d'évaluation de quelques grands postes de consommations intermédiaires pour les années 1967 et 1970 en Bretagne et Basse Normandie.

décontraction sur la base d'informations directes à l'échelon départemental (par exemple en-cours des prêts du Crédit Agricole pour les intérêts).

Pour la période qui précède (de 1950 à 1962), nous n'avons pu avoir accès à aucune série déjà estimée ; nous avons donc employé pour chacun des postes une méthode et des sources particulières (1) que nous allons exposer brièvement ici. Les séries ainsi obtenues ont été raccordées aux précédentes sur la base de l'année 1962.

Ajoutons que bien souvent nous n'avons pu en fait calculer qu'un indice d'évolution de la valeur du poste sur la période considérée; la validité des valeurs de la série qui en découle dépend donc à la fois de la représentativité de cet indice et de la valeur de l'année 1962.

a) Les subventions d'exploitation

Au cours des années 1950 à 1962, elles sont constituées essentiellement dans les deux régions qui nous intéressent, par :

- les subventions pour la prophylaxie des animaux (fièvre aphteuse et tuberculose), versées par l'Etat et le Département
- les subventions pour l'arrachage des arbres à cidre
- la subvention pour l'usage des amendements calcaires accordée par les Conseils Généraux.

La dernière représente un montant vraisemblablement faible, et nous n'avons pas pu recueillir d'informations à ce sujet. Les données relatives aux deux premières nous ont été communiquées respectivement par les Directions des Services Vétérinaires et les Directions Départementales de l'Agriculture pour les quatre départements bretons et les trois départements bas-normands.

(1) Les méthodes et sources utilisées ici sont, lorsque cela a été possible, celles de J. OUSSET pour la période 1962-67 (cf. notes C.E.R.A. n°14 et 17 op cité).

b) Les indemnités de sinistres

L'annuaire de Statistique Agricole du Ministère de l'Agriculture a reproduit pour la période la valeur nationale des cotisations aux Assurances Mutuelles Agricoles et celles des indemnités versées au titre des sinistres. Si les agriculteurs peuvent s'adresser également à d'autres sociétés d'assurances, on peut tout de même considérer que l'indice d'évolution des sommes versées par les Assurances Mutuelles Agricoles constitue un indice satisfaisant de l'évolution de l'ensemble des sommes versées pour l'indemnisation des sinistres. Les indemnités correspondant aux incendies et accidents devant être imputées au compte de capital, nous avons retenu la somme de celles qui ont été versées pour les dégâts de la grêle, la mortalité du bétail et les maladies contagieuses du bétail. A cette valeur a été affecté un coefficient calculé ainsi : comme l'assurance est souscrite par les exploitants, le coefficient est égal au rapport du nombre des exploitations de chaque région, Bretagne ou Basse Normandie, au nombre total des exploitations françaises, pour chaque année (1). La multiplication des valeurs de la série des versements à l'échelle de la France entière par ce coefficient, donne une estimation des valeurs régionales, qui ont été ensuite raccordées aux séries 1962-75.

c) Les assurances

Nous avons retenu les mêmes sources et la même méthode que pour les sinistres. A la valeur nationale des cotisations aux Assurances Mutuelles Agricoles, Incendie, Grêle, Accident du bétail et maladies contagieuses du bétail, ont été appliqués les coefficients annuels calculés ci-dessus.

(1) Pour les calculs du nombre d'exploitations et de population active, année par année, voir la note placée à la fin de ce chapitre.

d) Les intérêts

La statistique agricole annuelle donne la valeur nationale des encours pour les différents types de prêts contractés par les agriculteurs auprès des Caisses Régionales de Crédit Agricole, mais pas les intérêts correspondants. Les comptes nationaux de la branche agriculture ne peuvent pas non plus constituer une source puisqu'ils ne sont établis que depuis 1959. Notre estimation consiste donc finalement à calculer les intérêts de la Bretagne et de la Basse Normandie à partir des encours des deux régions pour chaque catégorie de prêts.

Ceux-ci ont été estimés par MM. ASTIER, JÉGOUZO, RAINELLI et BRANGEON (1) pour la Bretagne ; pour la Basse-Normandie, les Caisses Régionales de Crédit Agricole nous ont communiqué leurs bilans annuels, dans lesquels figurent ces encours. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir ceux du département de la Manche et nous avons dû nous limiter à calculer la série sur les deux autres départements, pour l'utiliser ensuite comme indicateur :

millions de francs		1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Bretagne	C.T.	63,7	57,1	111,5	88,5	78,4	58,6	60,8	84,2	71,8	96,3	105,9	129,5	192,6
	M.T.	26,8	33,4	51,3	62,3	85,0	129,7	174,0	223,3	275,6	339,3	422,0	565,5	726,4
Calvados et Orne	C.T.	24,3	33,8	45,1	52,6	60,1	63,7	62,5	68,5	90,5	92,6	105,6	119,0	142,0
	M.T.	18,5	27,9	31,2	35,3	46,2	59,2	82,9	95,3	117,9	137,0	175,3	187,0	213,0

C.T. Encours à court terme

M.T. Encours à moyen terme

(1) In "l'Economie de la Bretagne depuis 1954" Bulletin de Conjoncture Régionale du C.R.E.F.E., n° 1-2, 1966.

Les taux d'intérêts de la période nous ont été communiqués par la Caisse Nationale de Crédit Agricole :

Taux d'intérêts en %	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
M.T.	5,5	5,5	6,75	6,0	6,0	6,0	6,5	6,5	6,5	6,5	5,5	5,25	5,25
C.T.	6,5/ 4,5	4,5	5,5	5,5	4,75	4,75	4,75	5,5	5,5	5,5	4,5	4,5	5,0

En 1950, le taux est de 6,5 % jusqu'au 6/4 puis de 4,5 ensuite. Afin de prendre en compte le fait que le Crédit Agricole ne fournit qu'une partie des prêts accordés aux agriculteurs, le résultat final doit être multiplié par 1/0,85, du moins lorsque les intérêts sont connus pour tous les départements de la région, cas ici de la Bretagne. J. OUSSET estime en effet que le Crédit Agricole assure 85 % de la valeur des prêts.

e) Les salaires et cotisations sociales

Pour ces deux postes nous avons dû nous limiter, faute de données, à calculer un indice d'évolution entre 1950 et 1962 et reconstituer ensuite les séries à partir de la valeur de 1962. L'indice de la masse des salaires est établi à partir de celui du nombre de salariés agricoles en Bretagne et en Basse-Normandie d'une part, et celui des salaires agricoles d'autre part, par multiplication de l'un par l'autre. Le nombre des salariés agricoles est calculé à partir des résultats des recensements généraux de population de 1954 et 1962 (1) ; l'indice des salaires agricoles est l'indice national publié par l'INSEE à partir de 1957 (2). Pour les années qui précèdent, nous avons utilisé l'indice d'évolution de la valeur du salaire agricole moyen calculé par département (3).

(1) Voir à ce sujet la note méthodologique en fin de chapitre

(2) Annuaire statistique de l'INSEE, 1966

(3) Idem-

f) Les impôts indirects

Dans son estimation pour la période 1962-67, J. OUSSET distingue cinq catégories d'impôts indirects :

- recettes des collectivités locales sur le foncier non bâti
- contribution foncière des propriétés non bâties perçue au profit du Budget Annexe pour les Prestations Sociales Agricoles (B.A.P.S.A.)

- droits sur les alcools
- taxe sur les sucres
- autres impôts

Le S.C.E.E.S. y ajoute les taxes sur les véhicules et la T.V.A. (1). Pour la période qui nous préoccupe, cette dernière n'est pas à prendre en compte. Les droits sur les alcools, la taxe sur les sucres et les "autres impôts" présentent un poids faible par rapport à l'ensemble.

Comme dans le cas des salaires et des cotisations sociales, nous nous sommes donc limités à calculer un indice d'évolution du poste à partir des deux premières catégories d'impôts.

- Les recettes des collectivités locales sur le foncier non bâti. Ces recettes sont publiées chaque année par la revue Statistique et Etudes financières dans un numéro consacré aux impôts directs. Elles sont constituées de la somme du produit net des centimes départementaux, du produit net des centimes communaux, et du produit net de l'imposition

(1) Elle est alors comptabilisée ainsi :

- la production finale est évaluée hors T.V.A. ; la T.V.A. brute facturée et perçue par les agriculteurs assujettis est évaluée séparément et ajoutée à la production finale.

- les consommations intermédiaires sont évaluées T.V.A. incluse

- la T.V.A. nette, égale à la T.V.A. brute dont on déduit la T.V.A. déductible des agriculteurs assujettis est portée dans le poste impôts ainsi que le remboursement forfaitaire qui est déduit de ce poste. Ceci explique qu'en fin de période, ce poste puisse présenter une valeur négative.

pour frais de Chambres d'Agriculture. Pour les années 1950 à 1956, cette présentation est légèrement différente ; les données figurent dans les tableaux intitulés "Anciennes Contributions Directes".

- La contribution foncière des propriétés non bâties perçue au profit du B.A.P.S.A. Elle figure dans les mêmes documents, dans les tableaux intitulés "taxes assimilées perçues au profit des départements, des communes et de divers établissements ou fonds".

En comptabilité nationale, on suppose que ces impôts sont supportés pour 2/3 par les exploitations et 1/3 par les ménages ; pour avoir une estimation de la valeur de ces impôts, il faut donc multiplier les résultats précédents par le coefficient 2/3.

g) Les fermages et métayages

Pour l'estimation de ce poste, nous avons utilisé la méthode décrite dans le n° 110-111 des Cahiers de Statistique Agricole (1), dans le chapitre "Méthodologie". J. OUSSET a également employé cette méthode pour la période 1962-67.

Elle consiste à calculer tout d'abord un indice d'évolution de la part des terres en fermages dans la surface agricole utile totale ; on calcule ensuite un indice de prix des fermages, indice pondéré selon la part des différents produits entrant dans le calcul des fermages pour la région considérée (lait, viande, blé, beurre, oeufs, etc...). La multiplication de ces deux indices donne un indice d'évolution de la masse des fermages permettant, à partir de la valeur connue pour une année donnée (ici 1962) de reconstituer la série.

Pour les métayages, dont la valeur est d'ailleurs si faible à cette époque en Bretagne et en Basse-Normandie comparativement à celle des fermages, que nous pouvons la négliger, on applique la même méthode en prenant pour indice de prix des métayages l'indice de prix de la production agricole finale.

(1) mai-juin 1966.

L'étude intitulée "les agriculteurs et la propriété foncière - les modes de faire-valoir" publiée dans la statistique agricole (1), donne la part de la S.A.U. en faire-valoir direct par région et par département pour les années 1946, 1955 et 1963. Considérant que la part des surfaces en faire-valoir indirect autre que le fermage est négligeable dans les régions qui nous intéressent, l'indice d'évolution du rapport: surfaces en fermage/S.A.U. totale, a été calculé à partir de ces données. Par ailleurs, un calcul moyen sur les valeurs départementales de l'année 1964 (2) donne la composition des fermages selon les données de base en Bretagne (blé 98 % et viande de boeuf 2 %) et en Basse-Normandie (blé 12 %, beurre 50 % et viande de boeuf 38 %). Les indices de prix de ces produits sont ceux publiés dans les annuaires statistiques de l'INSEE ; il s'agit donc là d'indices nationaux. (3)

En toute rigueur il aurait fallu employer des indices spécifiques lorsqu'ils existent (cas du prix du "blé-fermage" par exemple, fixé à l'échelon du département). Dans la pratique, l'incidence sur le résultat est si faible qu'elle peut être considérée comme négligeable. Pour le beurre, l'indice employé est l'indice de prix des oeufs et produits laitiers, l'INSEE n'ayant pas publié pour cette période d'indice de prix spécifique pour le beurre. L'ensemble des calculs est reproduit dans le tableau de la page suivante.

En conclusion provisoire à cette présentation des méthodes de calcul des séries en valeur, il faut souligner que la validité des valeurs obtenues varie selon deux éléments : la partie du compte qui fait l'objet du calcul, et l'emplacement des années dans la période étudiée. Ainsi, l'estimation de la production finale peut être considérée comme relativement précise et certainement plus fiable que celle des consommations intermédiaires, elles-mêmes mesurées de façon plus satisfaisante que certains postes des charges d'exploitation. De même, l'éloignement dans le temps par rapport à l'année finale 1975, a une incidence sur la

(1) Supplément Série Etudes n°93, décembre 1971, tableau 6-1, p.148

(2) Cahiers de Statistique Agricole n°110-111,

(3) En toute rigueur, il aurait fallu utiliser les indices de prix employés pour le calcul des fermages dans le cadre de la législation sur les baux ruraux. Le résultat final aurait vraisemblablement été très voisin de celui que nous avons obtenu.

Calcul de l'indice de la masse des fermages en Bretagne
et en Basse-Normandie de 1950 à 1962

Année		1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Indice de prix du blé I	(1)	77,0	80,4	110,7	111,6	110,1	100,0	99,7	118,3	89,0	107,7	114,1	117,3	124,1
Indice de prix Viande de boeuf II	(1)	77,8	92,5	123,0	107,8	90,8	100,0	111,8	119,4	154,8	164,6	169,3	170,5	180,6
Indice de prix Oeufs et produits laitiers III	(1)	88,2	94,9	108,5	105,2	97,8	100,0	105,7	105,4	114,5	128,9	130,7	131,1	138,7
Indice de prix du fermage	B IV (2)	77,0	80,6	110,9	111,5	109,7	100,0	99,9	118,3	90,3	108,8	115,2	118,4	125,2
Base 100 en 1955	B-N V (3)	82,9	92,2	114,2	107,0	96,6	100,0	107,3	112,2	126,8	139,9	143,4	144,5	152,9
Indice de prix du fermage	B VI	61,5	64,4	88,6	99,3	87,6	79,9	79,9	94,5	72,1	86,9	92,0	94,6	100,0
Base 100 en 1962	B-N VI	54,2	60,3	74,7	70,0	63,2	65,4	70,2	73,4	82,9	91,5	93,8	94,5	100,0
Indice $\frac{\text{SAU en fermage}}{\text{SAU totale (4)}}$	B VIII	102,5	102,5	102,5	102,4	102,4	102,4	102,0	101,7	101,3	101,0	100,7	100,2	100,0
	B-N IX	92,7	93,4	94,2	94,8	95,6	96,2	96,7	97,3	97,8	98,4	98,9	99,5	100,0
Indice de la masse des fermages	B X (5)	63,0	66,0	90,8	101,7	89,7	81,8	81,5	96,1	73,0	87,8	92,6	94,8	100,0
	B-N XI (6)	50,2	56,3	70,4	66,4	60,4	62,9	67,9	71,4	81,1	90,0	92,8	94,0	100,0

B Bretagne

B-N Basse Normandie

(1) Source : annuaire Statistique de la France, I.N.S.E.E.

(2) $IV = I \times 0,98 + II \times 0,02$

(3) $V = I \times 0,12 + II \times 0,38 + III \times 0,50$

(4) Calculé à partir des valeurs des années 1946, 1955 et 1963 in "Les agriculteurs et la propriété foncière..." op cité

(5) $X = VI \times VIII$

(6) $XI = VII \times IX$

précision des calculs et la validité des résultats ; cette incidence est vraisemblablement faible pour la production finale, sauf peut-être pour la période 1950-62 où elle peut être légèrement plus sensible. Pour les consommations intermédiaires, le risque d'obtenir un résultat écarté de la réalité croît lorsqu'on remonte dans le temps, par périodes successives 1967-75, puis 1962-67 et enfin 1950-62. En ce qui concerne les charges d'exploitation, cette tendance est encore plus accentuée et les valeurs de la période 1950-62 doivent être interprétées avec beaucoup de précautions, du fait que souvent nous n'avons pu que calculer un indice d'évolution. Cependant, on peut penser que la valeur absolue de la valeur ajoutée ou le résultat brut d'exploitation ne s'en trouve pas trop affectée.

Section 3. Les indices de prix et la transformation des séries en valeur

La transformation des séries en francs courants, calculées selon les méthodes exposées dans la section précédente en séries en francs constants, est indispensable pour mener à bien une comparaison entre les deux régions que nous étudions ; l'observation de l'évolution des quantités produites ou consommées, que les séries en francs constants permettent d'apprécier, est un complément à celle de l'évolution de la valeur globale des productions, des consommations intermédiaires et des charges d'exploitation. Nous allons exposer dans un premier paragraphe les problèmes rencontrés dans le choix des indices de prix, et dans un second la description de la nature de ceux que nous avons finalement retenus.

1- Les problèmes rencontrés dans le choix des indices de prix

Les indices de prix peuvent varier d'une région à l'autre pour deux raisons principales :

- Pour chacun des produits agricoles au stade de la production et pour chaque catégorie de consommations intermédiaires, le niveau du prix peut être différent selon la région, le département ou même l'exploitation agricole considérée,

- Pour un groupe de produits agricoles, cas fréquent dans les comptes que nous avons établis ici (céréales, divers produits animaux, légumes, etc...) la composition régionale en quantités de

divers produits de ce groupe peut varier, de telle sorte que même en prenant des indices de prix par produit identique, donc en faisant l'hypothèse que l'évolution régionale des prix est identique à l'évolution nationale, l'indice de prix du groupe sera particulier à chaque région.

Il faudrait donc théoriquement pouvoir disposer d'indices régionaux pour effectuer la transformation des francs courants en francs constants, ces indices tenant compte à la fois de l'existence de prix différents, pour ceux relatifs à un produit, et de compositions différentes, pour ceux relatifs à un groupe de produits. Les indices de prix établis par le S.C.E.E.S. pour la période 1967-75 correspondent à cette définition, mais pour les productions seulement ; de même pour la période 1962-67, J. OUSSET utilise pour certains postes des indices régionaux spécifiques. Pour la période qui précède, nous n'avons pu avoir accès à aucune série indiciaire déjà établie, ni pour les productions, ni pour les consommations intermédiaires ; le calcul d'indices régionaux répondant aux exigences que nous venons d'évoquer s'est révélé impossible compte tenu de la complexité des calculs à entreprendre mais surtout de la difficulté à trouver des informations concernant les prix effectivement payés à la production dans chaque région.

Enfin, pour la période 1950-1962, nous avons été conduits à utiliser des indices de prix nationaux pour la plupart des produits agricoles et des groupes de produits, ainsi que pour les consommations intermédiaires ; cependant, pour les groupes de produits dont la composition est à l'évidence très différente au niveau régional de ce qu'elle est au niveau national, nous avons calculé un indice spécifique à partir des quantités régionales et des prix nationaux publiés par la statistique agricole. Pour procéder de façon homogène sur l'ensemble de la période, nous avons retenu pour les années qui suivent la même méthode : indices de prix nationaux ou indices spécifiques, la valeur de ces derniers provenant des travaux de J. OUSSET (1962-67) et du S.C.E.E.S. (1967-75). L'utilisation de cette méthode revient donc à négliger les variations de prix interrégionales pour ne retenir que l'influence des différences de structure de la production et des consommations intermédiaires entre les deux régions ; compte tenu de la proximité des régions étudiées et de la similitude qu'elles présentent

dans les conditions de leurs productions, ces variations sont vraisemblablement peu importantes et leur caractère conjoncturel est relativement marqué ; une comparaison des indices des deux régions, calculés par le S.C.E.E.S., montre d'ailleurs pour les principales productions des écarts faibles.

III. Les indices de prix utilisés

1) Les indices de prix des productions

A l'exception de quatre postes : fruits, légumes, oeufs et volailles et divers produits animaux, les indices utilisés n'ont pas fait l'objet d'un calcul spécifique ; ils sont tirés des annuaires statistiques de la France pour les années qui constituent notre période d'étude et correspondent aux postes suivants : céréales, pommes de terre, divers produits végétaux, boeuf, veau, porc, lait, volaille, oeufs (pour les deux derniers, à partir de 1962 seulement) et divers produits animaux.

- L'indice de prix "volaille et oeufs". De 1950 à 1962, ces deux produits sont regroupés en un seul poste, la source utilisée ne permettant pas de les calculer séparément (1). Nous avons donc choisi la solution imparfaite qui consiste à calculer un indice unique, à partir des indices des deux produits constituant le poste, par pondération. La base de la pondération, qui correspond à la structure de la valeur du poste en 1962, est la suivante : pour la Bretagne, un tiers pour les oeufs et deux tiers pour les volailles ; pour la Basse-Normandie, la moitié pour chacun des deux produits.

- L'indice du poste "divers produits animaux..". Ce poste est constitué par les productions d'ovins-caprins, de chevaux et d'autres productions animales telles que le lapin, le miel, la laine etc... Comme précédemment pour les volailles et les oeufs, nous avons calculé un indice pondéré par les valeurs sur les bases suivantes : pour la Bretagne, mouton 5 %, cheval 30 %, autres 65 % ; pour la Basse-Normandie,

(1) S.E.S. "décomposition au niveau des régions de programme..." op cité

mouton 65 %, cheval 25 %, autres 10 %. Comme dans les cas précédents, les indices propres à chacune des trois catégories de produits sont tirés des annuaires statistiques de l'I.N.S.E.E.

- L'indice de prix des postes "fruits" et "légumes". La composition de chacun de ces postes varie considérablement d'une région à l'autre, ce qui entraîne la nécessité d'un calcul particulier. A la différence des postes évoqués ci-dessus, il n'existe pas pour la période 1950-62 d'indices particuliers à chaque produit constituant les catégories fruits et légumes que nous aurions pu pondérer par les valeurs. Nous avons donc calculé pour chaque région un indice selon une formule de PAASCHE (Pondération de la période finale) (1). La période finale de référence comprend les années 1961, 1962 et 1963. Les coefficients de pondération sont le résultat d'un calcul moyen sur cette période ; les produits dont la part dans la production en valeur est faible ont été éliminés (2). Les quantités (p) et les prix (q) figurent dans les annuaires de statistique agricole et de leurs annexes. Pour les années 1962-67 et 1967-75 nous avons utilisé les indices établis respectivement par J. OUSSET et le S.C.E.E.S.

2) Les indices de prix des consommations intermédiaires

Aux problèmes de choix d'indice évoqués plus haut, vient s'ajouter ici celui dû au fait que pour les consommations intermédiaires, les statistiques de l'I.N.S.E.E. ne présentent pas toujours des indices propres à chacun des postes que nous avons retenus.

(1) La formule s'écrit, pour une année n, $\frac{\sum \chi pq}{\sum \chi p_0 q}$ où χ représente le coefficient de pondération pour un produit, p et q respectivement les prix et quantités pour l'année n et p_0 le prix moyen la période finale de référence.

(2) Finalement, les produits retenus ont été :

- pour la Bretagne :

- . légumes : haricots verts, petits pois, artichauts, oignons, carottes, choux-fleurs
- . fruits : pommes à cidre, pommes, poires, fraises

- pour la Basse-Normandie :

- . légumes : carottes, autres choux (catégorie définie dans la Statistique Agricole Annuelle)
- . fruits : pommes et poires à cidre, pommes, poires.

Nous avons utilisé soit les indices des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles (I.P.I.N.E.A.), soit les indices de prix de gros des produits industriels ou les indices des prix des services, lorsqu'il n'existe pas d'indice I.P.I.N.E.A. pour le poste considéré. Tous ces indices sont publiés dans les annuaires statistiques de la France.

Les indices IPINEA ont été employés pour les postes suivants :

- aliments des animaux, depuis 1961. Auparavant, l'IPINEA correspondant n'existant pas, nous avons utilisé l'indice des prix de gros de l'I.N.S.E.E. pour ce produit.

- l'indice des produits chimiques à usage agricole pour les postes minéraux divers + chimie minérale et parachimie

- l'indice "énergie" pour les produits pétroliers raffinés

- l'indice "entretien et renouvellement des bâtiments" pour le poste B.T.P.

- l'indice "matériel d'exploitation" pour le poste services rendus aux entreprises et pour le poste service des artisans mécaniciens ruraux.

Pour les autres postes, nous avons utilisé soit des indices des prix de gros, soit des indices des prix de détail. Il est probable que ces indices, et surtout les seconds, ne permettent pas de mesurer de façon très satisfaisante l'évolution des postes considérés. Ce sont :

- pour l'électricité, l'indice des prix de gros industriels de l'électricité,

- pour le poste "diverses consommations intermédiaires", l'indice général des produits industriels semi-transformés,

- enfin pour le poste "santé", l'indice de prix des produits pharmaceutiques de 1970 à 1975, et celui des fournitures médicales de 1950 à 1970.

3) Le cas des sous-totaux, sous-totaux et soldes des comptes de production et d'exploitation.

Dans le compte de production, nous avons calculé pour les séries en francs courants, trois sous-totaux : la production végétale, le

bétail sur pied (somme des productions de veau, de boeuf et de porc) et la production animale. Pour ceux-ci, comme pour les totaux du compte de production, les indices nationaux sont inapplicables puisque leur pondération est différente des pondérations régionales. Les résultats que l'on obtiendrait en les utilisant pour calculer des séries en francs constants, seraient sensiblement différents de ceux qui découlent du calcul de ces séries par sommation des séries élémentaires correspondant à chaque produit ou groupe de produits.

Les séries indiciaires de ces totaux et sous-totaux, ainsi que celle du solde du compte, la valeur ajoutée brute, sont donc établies de la façon suivante : les séries en francs courants sont divisées par les séries en francs constants obtenues par la sommation des séries élémentaires calculées poste par poste. L'indice ainsi obtenu est d'une nature différente de ceux utilisés pour ces transformations élémentaires ; il s'agit en quelque sorte d'indices implicites qui tiennent compte de la structure des produits, de celle des dépenses, ou des deux à la fois pour la valeur ajoutée brute, dans chacune des régions étudiées. Ces indices, provenant de diverses sources ou calculés par division, sont présentés côte à côte dans les tableaux des études régionales des chapitres suivants (1).

(1) Notons à ce propos que certaines séries indiciaires présentent des valeurs différentes pour les deux régions dans ces tableaux, alors que la méthode que nous avons retenue implique que ces valeurs soient identiques. Ceci tient au traitement des données et à la présentation des tableaux, qui se sont effectués en deux temps : tout d'abord, les séries en francs constants ont été calculées sur une machine à calculer simple en utilisant la même série indiciaire pour les deux régions ; dans certains cas, les résultats obtenus en millions de francs constants étaient si faibles, comme par exemple pour la production de pommes de terre en Basse-Normandie, que les approximations habituelles représentent un pourcentage important de la valeur du poste. Dans un deuxième temps, dans un but de présentation homogène, les séries indiciaires ont été imprimées par l'ordinateur dans des tableaux récapitulatifs après division des séries en francs courants par les séries en francs constants préalablement mises sur fichier informatique. Cette division à partir de valeurs ayant fait l'objet d'une approximation explique que la nouvelle série soit quelque peu différente de celle utilisée initialement. Dans la pratique, le décalage n'est important que pour le poste "pommes de terre" ; dans tous les autres cas où la série devrait être la même dans les deux régions, les valeurs sont égales ou très voisines.

Le cas du compte d'exploitation est différent de celui du compte de production. En effet, il nous a été impossible de calculer des indices de prix pour des postes de charges tels que les assurances ou les impôts indirects, ou pour des ressources telles que les subventions d'exploitation. Nous nous limiterons donc à une analyse des séries en valeur. Toutefois, pour le résultat brut d'exploitation, nous avons adopté la méthode classique qui consiste à lui appliquer l'indice de prix implicite de la production intérieure brute (ou du produit intérieur brut marchand pour la période récente). La série en francs constants ainsi obtenue est à considérer avec précaution car les résultats sont vraisemblablement un peu différents de ceux que l'on aurait calculés en utilisant un indice particulier à chaque poste. Malgré cet inconvénient, qui amène pour certaines années du début de la période, des valeurs voisines de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation, l'indice de prix implicite de la P.I.B. demeure le plus intéressant. Le résultat brut d'exploitation étant utilisé par les exploitants aussi bien pour la consommation des ménages que pour l'achat des biens nécessaires à l'exploitation, il faut utiliser un indice dont la base soit la plus large possible, ce qui est le cas de celui que nous avons employé.

Pour terminer ce chapitre consacré à la méthodologie, ajoutons que pour des raisons de commodité, toutes les séries ont été ramenées à la base 100 en 1955.

Note méthodologique sur l'estimation du nombre des exploitations et des catégories d'actifs agricoles.

Le nombre d'exploitations et celui des actifs agricoles par catégories ne figurent pas dans les comptes de la branche agriculture, mais nous avons dû y avoir recours fréquemment, soit pour des estimations comme nous venons de le voir, soit pour l'analyse et l'interprétation des comptes et la comparaison des deux régions. Ces nombres ne sont pas connus pour chacune des années de la période, mais seulement pour certaines d'entre elles, celles au cours desquelles il y a eu recensement ou enquête.

1) Le nombre d'exploitations

Nous avons retenu le nombre des exploitations de plus d'un hectare ; ce critère est habituellement retenu pour éliminer les surfaces appartenant à des unités de production dont le caractère est marginal par rapport à l'ensemble des exploitations agricoles. Ce choix présente l'inconvénient, lorsqu'on rapporte la surface agricole de la région au nombre d'exploitations estimé ainsi, comme nous le ferons dans le chapitre consacré à la comparaison des deux régions, de surestimer légèrement la surface moyenne des exploitations ⁽¹⁾ cependant, les termes de la comparaison entre les deux régions demeurent pratiquement inchangés de ce point de vue.

Le recueil des données d'un recensement à l'autre peut présenter de légères différences ; les résultats du recensement ou d'une enquête sont généralement présentés accompagnés des résultats du précédent, harmonisés avec les premiers. Ce sont ceux-ci que nous avons utilisés. Pour le recensement général de l'agriculture de 1955, des corrections particulières ont été effectuées par les services du Ministère de l'Agriculture ; ces corrections département par département ont été publiées en même temps que les résultats de l'enquête au 1/10 de 1963 (2). Les données utilisées figurent dans le tableau suivant :

année		1929 (1)	1955 (1)	1963 (2)	1967 (3)	1970 (1)	1975 (4)
nombre d'exploitations de plus de 1 ha (milliers)	Bretagne	214,0	193,0	178,0	156,4	142,0	119,4
	Basse Normandie	107,9	93,1	90,5	83,1	75,6	68,1

(1) Recensements généraux de l'Agriculture de 1929, 1955 et 1970

(2) Enquête au 1/10ème de 1963

(3) Enquête communautaire de 1967

(4) EPEXA 1975.

(1) En procédant ainsi, on néglige également les surfaces des jardins familiaux, qui est faible, mais dont la production est incluse dans la production agricole finale.

(2) Statistique Agricole, Supplément Série Etudes n°18, novembre 1966.

Pour les années intermédiaires, les données ont été calculées par interpolation par des taux géométriques.

2) Les catégories de population active agricole

Nous utilisons ici les valeurs de la population active agricole totale, du nombre de salariés agricoles et de la population agricole active non salariée. Les sources disponibles pour l'évaluation sont les recensements généraux de population de 1946, 1954, 1962, 1968 et 1975; à l'exception du premier, les problèmes posés par l'harmonisation sont les mêmes que ceux évoqués ci-dessus pour les exploitations et se résolvent par de légères corrections d'un recensement à l'autre. Le cas du recensement de 1946 est différent dans la mesure où il a été réalisé dans la période qui suit la seconde guerre mondiale ; en outre les définitions diffèrent de celles retenues dans les recensements réalisés ultérieurement, et notamment pour les salariés agricoles qui comprennent en fait en 1946 non seulement les salariés, mais aussi les aides familiaux non salariés.

Pour les années qui vont de 1954 à 1975, nous avons donc utilisé les données suivantes :

		1954 (1)	1962 (1)	1968 (1)	1975 (1)
Population agricole active totale (milliers)	Bretagne	543,5	422,8	333,9	228,6
	Basse-Normandie	246,9	205,6	171,7	117,5
Nombre de salariés agricoles permanents (milliers)	Bretagne	80,3	52,1	34,6	18,4
	Basse-Normandie	66,0	45,8	33,1	17,6

Source : R.G.P. de 1954, 1962; 1968 et 1975.

Les données pour les années intermédiaires ont été calculées par interpolation géométrique ; la population agricole non salariée est obtenue ensuite par différence entre la population active totale et celle des salariés.

Pour les années qui précèdent 1954, l'estimation est plus délicate. L'interpolation entre les valeurs des résultats de 1946 et 1954, donne de mauvais résultats, puisque les définitions varient d'un recensement à l'autre.

Pour la population active, P.RAINELLI (1) a recalculé les valeurs départementales en 1950 à partir de la pyramide des âges en 1954 et 1946. Ce sont ces valeurs que nous avons utilisées (583,4 milliers en Bretagne, 259,7 milliers en Basse-Normandie). Pour le nombre de salariés, nous avons tenté tout d'abord d'utiliser la méthode suivante : pour calculer ce nombre en 1950, on fait la moyenne des pourcentages des salariés agricoles dans la population active agricole totale en 1946 et en 1954, par département, et on applique le pourcentage ainsi obtenu à la population active estimée par P.RAINELLI. Les résultats sont décevants, car ils aboutissent à une surestimation importante du nombre des salariés : ainsi on trouve 189,7 milliers de salariés en Bretagne alors que P.DAUCE et Y.LEON (2) estiment ce nombre inférieur à cent mille (exactement 86,7 milliers). Finalement, la moins mauvaise méthode paraît être celle qui consiste à rétropolier sur la période 1950-54 les taux de la période 1954-62 ; on obtient ainsi en 1950, 99,7 milliers de salariés agricoles pour la Bretagne et 79,2 pour la Basse-Normandie. Ces difficultés d'estimation, mal résolues malgré nos diverses tentatives, nous ont conduits à utiliser pour le calcul de la masse des salaires (cf section 2 de ce chapitre) un nombre de salariés pour la Basse-Normandie supérieur en 1950-54 à celui calculé par rétropolation ; la conséquence en est une surestimation vraisemblable de cette masse des salaires dans cette région. Ajoutons pour terminer que la méthode de la rétropolation conduit elle-même à une surestimation probable, le taux de décroissance du nombre des salariés étant sans doute plus faible avant 1954 que dans les années qui suivent.

(1) Document ronéoté, INRA Rennes, communiqué par l'auteur.

(2) L'évolution de la population agricole en Bretagne de 1850 à nos jours - Document de travail, INRA Rennes, 1978.

CHAPITRE II - LES COMPTES REGIONAUX DE L'AGRICULTURE EN BRETAGNE (1)

Nous allons analyser ici successivement, dans l'ordre qui correspond à celui de la construction des comptes, la production agricole finale, puis les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée brute et enfin les charges d'exploitation et le résultat brut d'exploitation. Pour chacun de ces trois points, nous verrons d'abord l'évolution de la partie des comptes qui nous intéresse et celle de chacun des postes qui la composent, en francs courants et en francs constants ; ensuite, l'étude de la structure viendra compléter ces observations. Dans les deuxième et troisième sections consacrées au compte de production et au compte d'exploitation, nous ajouterons un paragraphe concernant le solde de chacun de ces deux comptes.

Section 1. La production agricole finale

1. Composition et évolution de la production agricole finale

Un premier examen rapide de l'évolution de la production agricole en valeur (tableau 1) et en francs constants (tableau 4) fait apparaître simultanément une stagnation des productions végétales et un développement des productions animales.⁽²⁾ Les indices de prix utilisés pour ce calcul figurent dans le tableau 2 pour les produits végétaux et 3 pour les produits animaux. Si l'on se réfère à des valeurs moyennes calculées d'une part sur les trois années 1950, 1951 et 1952, et d'autre part sur les trois années 1973, 1974, et 1975, on obtient une représentation très schématique de la différence des situations entre le début et la fin de la période étudiée.

(1) L'essentiel de ce chapitre se trouve déjà dans : les comptes régionaux de l'agriculture bretonne de 1950 à 1975
C. Mouchet, mémoire D.E.A. Economie et Droit de l'Agriculture,
Université de Rennes, polycopié 1978.
et dans : les comptes économiques de l'agriculture bretonne de 1950 à 1975,
par C. Mouchet, Cahiers économiques de Bretagne n°2-3-1978.

(2) Lorsqu'il n'y a pas d'indication particulière, les valeurs portées dans les tableaux et sur les graphiques, sont exprimées en millions de francs.

Pour la production, on constate que :

1. En francs courants

- la production végétale passe de 456,3 millions de francs à 1 328,3 millions soit un coefficient de multiplication de 2,9,
- la production animale passe de 1 008,9 millions à 9 413,7 millions, soit un coefficient de multiplication de 9,3. Notons que la méthode de calcul utilisée sous-estime la croissance de la production animale puisque sur la période 1973-75 sa valeur augmente fortement d'année en année, ce qui n'est pas le cas de la production végétale.
- la production totale, en passant de 1 465,2 millions à 11 275,6 millions, est multipliée par 7,3, valeur plus proche de celle de la production animale que de celle de la production végétale.

2. En francs constants

- la production végétale passe de 452,6 millions à 411,8 soit une diminution de 9 %
- la production animale passe de 1 061,9 à 4 069,9, soit un accroissement de 383,2 %
- la production totale passe de 1 514,2 millions à 4 469,7 millions, soit un accroissement de 295,2 %. Comme pour les francs courants, l'évolution de la production totale est relativement proche de celle de la production animale.

En valeur, la production animale augmente donc 3,2 fois plus que la production végétale alors qu'en francs constants, ce coefficient approche la valeur 4, la production végétale restant presque constante. Ce décalage s'explique pour une part par la méthode de calcul, mais surtout par l'évolution différente des indices de prix de la production animale et de la production végétale (1). Ce dernier connaît en effet une croissance légèrement plus élevée (360,6 en 1975) sur l'ensemble de la période 1950-75, que celui de la production animale (248,5 en 1975).

(1) Pour la construction des indices de prix des productions animale et végétale totale, et leur interprétation cf. chapitre I.

Le phénomène de spécialisation en production animale apparaît ainsi nettement (graphiques 1 et 2). Nous allons en faire une analyse plus précise en étudiant les différents postes de la production, végétale puis animale.

1. La production végétale

Les séries en valeur de la production végétale sont données dans le tableau 5 et les séries en francs constants dans le tableau 6 ; à partir de ce dernier tableau, nous avons représenté sur le graphique 3 l'évolution des différents postes de la production et sur le graphique 4 celle de la production végétale cumulée. Ces productions étant directement tributaires des aléas climatiques, les courbes présentent des irrégularités très marquées et, partant, sont difficiles à interpréter. Le graphique 4 ne permet que de confirmer l'observation faite plus haut à propos de la production végétale totale, à savoir qu'on enregistre pour la période une stagnation avec une légère diminution en milieu de période (1956-66).

Afin d'atténuer les effets des variations climatiques, nous avons calculé pour les différents postes des moyennes mobiles de la production en francs constants, sur des intervalles de trois ans (graphique 5). Selon les productions, on peut distinguer trois types de courbes :

- les céréales et la pomme de terre connaissent globalement une stagnation ou une légère diminution,
- les fruits et le poste "divers produits végétaux" diminuent sensiblement au cours de la période. Pour les fruits, ceci s'explique en partie, par la disparition progressive de la pomme à cidre ; la période où la baisse est importante (1956-1960) correspond d'ailleurs à la période d'attribution des subventions pour l'arrachage des pommiers à cidre. Pour ce qui concerne le poste "divers produits végétaux", l'interprétation est plus délicate ; cependant, il est vraisemblable que la production de bois, ainsi que certaines activités marginales, ont régressé à cause de la spécialisation progressive de certaines exploitations.

- Les légumes diminuent très fortement en 1950-52 pour rester stationnaires de 1953 à 1967 et augmenter ensuite pour dépasser en 1974-75 le niveau de 1950. C'est le seul produit pour lequel on observe une telle augmentation globale. La courbe de la production végétale totale reproduit en les atténuant ces différents mouvements : diminution

- . diminution de 1950 à 1955
- . stabilité relative de 1956 à 1966
- . croissance de 1967 à 1975

Remarquons pour terminer que la production légumière est la plus importante en volume avec celle des céréales, plus stable ; on trouve ensuite la pomme de terre, puis fruits, et enfin le poste "divers".

2. Les productions animales

En francs courants et francs constants, la production animale totale (tableau 7 et 8) augmente régulièrement au cours de la période (graphique 6, productions cumulées en valeur et graphique 7, productions cumulées en francs constants) et cette augmentation est principalement liée à celle de trois grands postes d'importance sensiblement équivalente, du moins à partir de 1959 ; il s'agit des productions de porc, de lait et avicole. Les productions de veau et de boeuf, de moindre importance, augmentent également mais moins rapidement ; seul le poste "divers produits animaux" régresse ce qui s'explique en particulier, par la disparition du cheval. Dans l'ensemble, on ne relève pas de décrochement inter-annuel exceptionnellement marqué, car ce type de production est beaucoup moins dépendant des aléas climatiques que les productions végétales ; aussi n'avons-nous pas effectué de lissage des séries étudiées (graphique 8 - Evolution des principaux postes en francs constants).

- La production avicole (volailles et oeufs). Nous ne disposons de statistiques séparées pour les volailles et les oeufs que depuis 1962. Ceci est regrettable dans la mesure où il aurait été intéressant de savoir si ces deux activités ont commencé à se développer en même temps, ou si au

contraire il existe un décalage entre les deux. En effet, on peut observer que la production avicole a connu une phase de forte croissance de 1957 à 1960, après une période de stabilité de 1950 à 1956. L'augmentation s'est poursuivie ensuite à un rythme faible de 1961 à 1969 pour s'intensifier à nouveau de 1970 à 1974 ; cette recrudescence est moins nette pour les oeufs que pour les volailles. On peut penser, comme C.CANEVET (1) et P. HOUEE(2) que la première phase de croissance (1957-1960) correspond à une phase de modernisation des techniques de production ; elle coïncide également avec une phase de décroissance de la production végétale, décroissance trop faible pour que l'on puisse avancer l'hypothèse d'une substitution aviculture/production végétale et d'autant plus que cette diminution n'est pas le fait d'un produit végétal parmi d'autres mais de l'ensemble. Quant à la seconde augmentation de l'activité avicole, qui provient surtout des volailles, les données du compte de production ne fournissent pas d'explication ; tout au plus peut-on signaler un accroissement concomittant de l'indice de prix des volailles qui n'avait pratiquement pas augmenté depuis 1952.

- La production laitière. Parmi les activités animales qui ont connu une forte croissance (porc, aviculture et lait), le lait présente le rythme d'évolution le plus régulier. En francs constants, cette production est multipliée par 4,5 entre le début et la fin de la période 1950-75 ; ce coefficient est très voisin de celui de la production porcine (4,3). Contrairement à ce que l'on constate pour l'aviculture, la modernisation des techniques de production (révolution fourragère) de 1954-55 ne semble pas entraîner d'augmentation spectaculaire de la production de lait. Deux hypothèses d'explication peuvent être formulées.

. La modernisation ne portant que sur une partie seulement de l'appareil de production (production des fourrages) à l'exclusion du matériel animal pour lequel l'amélioration (surtout génétique) ne pouvait se faire que très progressivement, l'accroissement de production ne pouvant provenir que

(1) L'évolution récente de l'agriculture en Bretagne. Ar Falz, n° 13-14-15 avril 1976

(2) Bretagne en mutation. I et II. Polycopié INRA Rennes 1979.

d'un accroissement des troupeaux, nécessairement lent, ou par un report sur une autre activité, viande bovine par exemple,

. Si l'apparition de ces techniques nouvelles et leur utilisation par certains agriculteurs de pointe sont localisées dans une période assez courte et bien définie, il n'en va peut-être pas de même pour leur généralisation freinée par des obstacles d'ordre économique ou sociologique.

- La production porcine. Production animale la plus importante en volume, et ceci de façon constante sur l'ensemble de la période, à l'exception de l'année 1954, son évolution suit de près celle de la production laitière à partir de 1961 ; elle tend à augmenter plus vite ensuite mais l'écart entre les deux ne devient sensible qu'à partir de 1971. On peut remarquer à propos de la hausse de production des années 1961 et 1962 qu'elle correspond à la période de stabilisation de l'aviculture faisant suite à une forte croissance. L'hypothèse selon laquelle il y aurait eu des reconversions d'élevages avicoles en élevages porcins n'est donc pas à exclure mais l'ampleur de cette reconversion semble rester très limitée.

Une analyse de l'évolution de la production de porcs ne doit pas manquer de faire référence au caractère cyclique tri-annuel du marché du porc. L'examen des indices de prix (1) du tableau 3 fait apparaître les effets de ce caractère ; cependant, à partir de 1969 l'indice de prix du porc est en hausse notable par rapport à la période précédente, surtout de 1973 à 1975. Il y a donc comme dans le cas de l'aviculture, et de façon plus marquée, conjonction entre une évolution favorable des prix et augmentation de la production en volume. Il est toutefois vraisemblable que d'autres facteurs ont pu favoriser ce développement (organisation des producteurs, mesures de politique économique) sans qu'il soit possible de préciser ici quelle est la part de chacun de ces facteurs.

- La production de viande bovine. La plus grande part de l'élevage bovin en Bretagne est constituée par la production laitière et la viande bovine provient en majorité de l'abattage des vaches de réforme. Dans ces

(1) Rappelons qu'il s'agit ici d'un indice de prix national (cf. ch. 1)

conditions, cette production ne peut être que de faible importance par rapport à la production laitière ; par ailleurs, ses variations s'expliqueront beaucoup plus par les événements qui peuvent survenir dans le cheptel laitier que par des causes liées à la production elle-même. De fait, la production de viande bovine suit un rythme d'évolution globalement lent et régulier à deux exceptions près : un accroissement plus important entre 1951 et 1955, et une chute brutale en 1956 suivie d'une reprise progressive. Ceci s'inscrit dans un contexte économique de l'agriculture caractérisé par :

- . la mise en place de mesures de prophylaxie qui ont pu entraîner des abattages importants dans le troupeau laitier ; toutefois, les subventions correspondantes ne deviennent importantes que beaucoup plus tard (voir plus loin le compte d'exploitation).

- . une disponibilité de fourrages, déjà évoquée à propos de la production du lait, et liée à l'introduction de nouvelles techniques ; en fait là aussi, il semble que ceci ne devrait se constater que dans la période postérieure à 1951-55. On pourrait donc penser qu'à cette époque, la spécialisation laitière n'en était qu'à ses débuts et que nombre d'exploitations conservaient un système de production fondé à la fois sur le lait et la viande.

- . les très mauvaises conditions climatiques de l'année 1956, ce qui expliquerait la chute observée par l'abattage d'une partie d'un cheptel nécessité par le déficit fourrage.

Enfin, les hausses de production de 1974 et 1975 sont vraisemblablement liées à la multiplication des ateliers de production de taurillons.

- La production de veau. C'est également une production de faible importance, d'autant plus que les ateliers de production de veau de boucherie "hors-sol" restent relativement peu nombreux en Bretagne. Cette activité présente comme la viande bovine une chute dans les années 1956-57 mais avec une année de décalage et de manière moins sensible.

En conclusion, à cette étude de l'évolution de la production agricole finale, nous pouvons insister sur ses traits marquants :

- . forte augmentation en valeur et en volume, due uniquement à l'accroissement des productions animales,
- . pour la production animale et la production totale, la période 1950-75 se décompose en trois phases correspondant à des rythmes d'augmentation de plus en plus élevés : 1950 à 1957, 1958 à 1968 et 1969 à 1975.

II. La structure de la production agricole finale

Les modifications enregistrées dans la structure de la production agricole finale de 1950 à 1975 sont évidemment le corollaire des tendances observées précédemment pour chacun des postes de produits ; cependant, l'étude de ces modifications permet une approche plus globale. Nous allons envisager successivement la structure de la production végétale, la structure de la production animale puis la structure de la production totale.

1) La structure de la production végétale

La structure de la production végétale, ramenée en pourcentage, est calculée dans les tableaux 9 (francs courants) et 10 (francs constants). Le graphique 9 représente l'évolution des parts des produits végétaux cumulés.

En valeur, la production dont la part est la plus grande en début de période est la production de pommes de terre⁽¹⁾ (35,5 % du total en 1950) ; on trouve ensuite les légumes (29,5 %), les céréales (20,1 %), les fruits (10,2 %) et enfin le poste "divers" (4,7 %). En fin de période, cet ordre se trouve modifié puisque les légumes constituent près de la moitié du total alors que les pommes de terre voient leur poids à peu près maintenu (32,7 % en 1975) ainsi que les fruits ; les céréales régressent depuis 1969 ainsi que le poste "divers".

(1) Ce poste comprend à la fois les pommes de terre de consommation (primeurs et autres) et les plants de pommes de terre (semences). Il est vraisemblable que la valeur de chacune de ces productions a évolué selon des modalités propres que nous ne pouvons décrire ici, faute de données détaillées.

En francs constants, les situations comparées en début et fin de période sont légèrement différentes : les légumes passent de 41,5 % en 1950 à 51,7 % en 1975 alors que la régression des céréales est peu sensible (17,6 % à 20,0 %) ; les postes fruits et "divers" diminuent nettement et la production de pommes de terre est stable.

Nous constatons donc une assez grande similitude entre début et fin de période, sans préjuger pour autant des fluctuations qui peuvent apparaître entre ces deux moments et que nous verrons plus loin. Ces écarts entre parts en valeur et parts en volume sont liés aux évolutions respectives des différents indices de prix des produits (tableau 2). Deux postes ont des indices généralement très supérieurs aux autres : les fruits et les pommes de terre (respectivement 670,3 et 589,2 en 1975 contre 360,7 % pour la production végétale totale (1)). L'indice de prix des légumes est généralement proche de celui de la production totale ; ceux du poste "divers" et surtout des céréales sont sensiblement inférieurs.

Du point de vue de l'évolution année par année, le passage de la situation de début de période à celle de fin de période que nous avons décrite ne s'effectue pas de la même façon pour toutes les productions. La part de la production de légumes baisse brutalement de 1950 à 1952, puis reste relativement stable jusqu'en 1963 pour augmenter ensuite et dépasser le niveau de 1950-1951 ; la part des céréales tend à augmenter entre 1950 et 1965, puis régresse. Par contre, la part de la production de fruits et celle du poste divers diminuent relativement régulièrement tout au long de la période. Enfin le poids de la production de pommes de terre varie peu en valeur relative, si l'on exclut les années climatiques exceptionnellement défavorables.

En définitive, il est difficile de porter un jugement d'ensemble sur l'évolution de la structure des productions végétales ; les trois grands

(1) Les indices de prix des totaux et sous-totaux que nous utilisons ici et que nous utiliserons pour la Basse Normandie, sont des indices calculés "à posteriori". (cf. ch. I). Ils dépendent de la pondération des productions dans chaque région étudiée.

postes, légumes, pommes de terre et céréales conservent dans l'ensemble leur importance et il ne semble pas y avoir de mouvement de substitutions entre productions. Ceci paraît logique dans la mesure où la production des deux premiers est le fait de producteurs et de zones spécialisés où ces activités suffisent souvent à elles seules à l'intensification des exploitations, sans que la nécessité d'un recours aux productions animales se fasse sentir. Dans ces conditions, la production de céréales destinées à la vente, à caractère plus extensif et moins exigeante en main d'oeuvre ne peut s'y substituer ; ceci n'exclut d'ailleurs pas une extension de la culture de ces dernières dont le produit serait destiné aux intraconsommations et transformé par les animaux (céréales fourragères et maïs par exemple).

2) La structure des productions animales (tableaux 11 et 12)

En francs courants, à l'exclusion du poste "divers produits animaux" qui diminue fortement et régulièrement, les parts des différentes productions présentent une assez grande stabilité ; en début et en fin de période, on trouve deux productions à peu près équivalentes, le lait et le porc, puis deux autres, l'aviculture et la viande de boeuf et enfin le veau. La production porcine et la production laitière ont un poids qui régresse légèrement en milieu de période (1955-1966) alors que la production avicole connaît un maximum en 1959-60. Quoi qu'il en soit, ces mouvements sont de faible amplitude.

En francs constants, la transformation de la structure des productions animales est beaucoup plus nette, car les indices de prix sont d'une part défavorables pour l'aviculture, et à un moindre degré pour le porc et d'autre part favorables pour le boeuf et le veau. Celui du lait se situe dans une position intermédiaire. En conséquence, si on retrouve bien la forte diminution du "poste divers" et les deux productions prépondérantes, porc et lait, qui conservent leur place, l'évolution de la part des autres produits est modifiée. La production de boeuf diminue (12,5 % en 1950 à 8,9 % en 1975) ainsi que celle du veau (10,2 % à 4,6 %) alors que celle de l'aviculture s'accroît pour presque doubler (13,7 % à 24,5 %).

Dans l'ensemble, les mouvements enregistrés en cours de période sont relativement réguliers, qu'il s'agisse de décroissance (boeuf, veau et divers) ou de croissance très faible (lait et porc). Un seul poste fait exception, l'aviculture, le seul d'ailleurs qui augmente fortement : sa part diminue de 1950 à 1952, puis demeure stable jusqu'en 1956 ; à partir de 1957 elle augmente très vite jusqu'en 1960 (10,2 % en 1956, 27,4 % en 1960) pour s'établir de façon constante à un niveau proche du quart de la production totale. La diminution de la part relative de production de boeuf et de veau, ainsi que du poste divers, est donc surtout compensée par l'accroissement de celle de l'aviculture et beaucoup moins par la faible augmentation de celle du porc et du lait. L'étude de l'évolution des produits animaux poste par poste a montré qu'il n'y a vraisemblablement pas substitution de l'aviculture aux productions de boeuf et de veau, au niveau des exploitations, mais plutôt spécialisation accrue des élevages laitiers, ce qui aurait entraîné la régression de ces deux dernières activités d'une part et création de nouveaux ateliers de production de volailles et d'œufs d'autre part.

3. La structure de la production totale

L'examen des tableaux 13 (structure de la production totale en valeur) et 14 (structure de la production totale en francs constants) ainsi que du graphique 10 qui représente l'évolution des parts cumulées des différentes productions, met en évidence l'orientation privilégiée de l'agriculture bretonne vers les productions animales, la part des productions végétales dans la production totale passant de 32 % en 1950 à 9 % en 1975. De ce fait, les productions des différentes activités végétales, relativement stables par rapport au total de la production végétale prise isolément, connaissent maintenant sans exception une tendance à la régression, autant en valeur qu'en volume.

Pour ce qui concerne la part de chacune des productions animales, calculée en valeur, seule celle du poste "divers" diminue ; celle de la production de veau demeure stable alors que celles du boeuf, du porc, du lait et surtout de l'aviculture, augmentent. En francs constants, on distingue

trois tendances (graphique 10) :

- les productions dont la part diminue : il s'agit du veau de boucherie, ainsi que du poste "divers" dont nous avons expliqué partiellement la diminution par la disparition du cheval ;

- une production dont la part reste relativement stable : c'est la production de viande bovine, qui présente un accroissement momentané en 1955 que nous avons déjà évoqué ;

- les productions dont la part augmente : ce sont les productions avicoles, volailles et oeufs (de 9,3 % du total en 1950 à 22,3 % en 1975), la production porcine (21,4 % à 30,4 %) et la production laitière (16,6 % à 24,9 %).

Dans l'ensemble et schématiquement, ceci peut s'interpréter comme une substitution à la production végétale de trois types de production animale de nature différente : les productions hors-sol aviculture et porc, et une production très liée au sol, le lait. Les questions que l'on peut alors formuler ont trait à la façon dont s'est effectuée cette substitution, c'est-à-dire plus précisément dans quelle mesure telle production a remplacé la production végétale, et à quel moment.

Le graphique 10 semble indiquer que la substitution s'est faite en deux phases :

- une première phase qui se place entre 1950 et 1961-62 (il est d'ailleurs vraisemblable qu'il y a là continuation d'un processus amorcé dans la période précédente, pour laquelle nous n'avons pas de données). La part de la production végétale se réduit rapidement (de 32 % en 1950 à 13,7 % en 1961) ; cette réduction est comblée surtout par l'augmentation de l'aviculture (1956-60) et à un degré moindre, par les productions porcine et laitière.

- une seconde phase de 1962-63 à 1975, au cours de laquelle les modifications structurelles de la production sont beaucoup plus atténuées que

dans la phase précédente. La part de la production végétale continue de régresser, mais celle de l'aviculture reste pratiquement stable ; c'est la production porcine qui augmente le plus, surtout en fin de période, alors que la production laitière poursuit sa progression à un rythme sensiblement égal à celui qu'elle a connu auparavant.

Finalement, du point de vue de la production, le seul que nous ayons envisagé jusqu'à présent, l'hypothèse selon laquelle la période 1950-75 pourrait se découper en trois sous-périodes, ne se trouve que partiellement vérifiée (1). En effet, si la période qui va de 1950 à 1961-62 correspond bien à une phase de développement de la production axé sur les productions animales (phase de "modernisation"), la période 1961-62 à 1975 ne semble pas donner lieu à une décomposition. L'impression générale est que dès 1961-62 l'agriculture bretonne est engagée dans une spécialisation et une intensification par le développement des productions animales et que la période suivante n'est que la poursuite sans incident de cette phase de transformations rapides ; ceci ne peut être affirmé, répétons-le, que du point de vue de la production. Il en ira peut-être autrement de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation, qui feront l'objet des prochaines sections.

Section 2. Les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée brute.

Dans cette section, nous allons étudier successivement l'évolution et la composition des consommations intermédiaires, la structure des consommations intermédiaires et l'évolution de la valeur ajoutée brute.

I. Composition et évolution des consommations intermédiaires

Les séries en valeur figurent dans le tableau 15, les séries en francs constants dans le tableau 17 et les indices de prix des différents postes dans le tableau 16. Trois postes ont des indices de prix sensiblement supérieurs à l'indice de prix moyen des consommations intermédiaires en Bretagne,

(1) cf. Introduction

le poste "Bâtiments, Travaux Publics", les services rendus aux entreprises et les services des artisans mécaniciens ruraux ; un seul poste est caractérisé par un indice de prix nettement inférieur : les dépenses de santé.

D'un point de vue global, les consommations intermédiaires présentent pour l'ensemble de la période 1950-75 une augmentation importante, dont le rythme est supérieur à celui de l'accroissement de la production ; le total exprimé en francs courants est multiplié par 14 environ entre 1950-52 et 1973-75, alors que pour le total en volume, ce coefficient est de 5,4. En début de période, l'ordre d'importance des différents postes est le même pour les séries en francs courants et en francs constants : le plus important de loin est le poste aliments du bétail, puis on trouve ensuite les minéraux, et le poste "divers", les services des artisans ruraux, les services rendus aux entreprises et les dépenses de santé, les produits pétroliers, le poste B.T.P. et enfin l'électricité et la parachimie.

En fin de période, cet ordre est conservé si ce n'est que les dépenses de santé dépassent largement les services rendus aux entreprises. Le graphique 11, qui représente les consommations intermédiaires cumulées en francs constants, met en évidence la prépondérance sur toute la période du poste aliments, et l'importance croissante des minéraux et des services des artisans mécaniciens ruraux à partir de 1960 ainsi que des dépenses de santé à partir de 1970.

L'étude poste par poste des plus importants d'entre eux permet de préciser partiellement leur rôle dans l'intensification et le développement des productions animales et végétales (graphique 12). L'évolution des dépenses en aliments du bétail se décompose en trois phases : une phase de stagnation de 1950 à 1955, une phase de croissance relativement régulière de 1956 à 1967 et une phase de forte croissance de 1970 à 1975.

L'impossibilité de distinguer à l'intérieur de ce poste les quantités destinées respectivement à l'aviculture, à l'élevage porcin et à l'élevage bovin rend toute tentative d'interprétation délicate. On peut toutefois

observer que la première phase d'accroissement (1956-1967) correspond à celle du développement soudain de l'aviculture de 1956 à 1960 et à celle d'une augmentation sensible de la production porcine de 1962 à 1968 (cf. ci-dessus l'analyse de la production). La seconde phase d'accroissement (1970-75), à rythme élevé, coïncide également avec un développement accéléré des productions avicole et porcine.

Finalement, la consommation d'aliments du bétail d'une part et la production animale finale, surtout hors-sol, d'autre part, présentent des tendances d'évolution relativement semblables (graphique 13) encore que l'on aurait pu s'attendre, compte tenu de la faible taille des exploitations bretonnes et du développement très important des élevages, à un accroissement encore plus fort de cette consommation.

Le fait important à retenir est que, dans la production 1970-75, l'accroissement de consommation d'aliments se fait plus rapidement que l'accroissement de la production et ceci aura nécessairement des conséquences importantes sur l'évolution de la valeur ajoutée et du résultat brut d'exploitation.

Du fait de leur importance moindre, l'évolution des autres postes de consommations intermédiaires, même si elle diffère de celle que nous venons de décrire, n'entraîne pas de conséquences importantes au niveau du total, qui présente une allure proche de celle des aliments du bétail. Cependant, leur croissance indique une tendance à l'intensification par le recours à un usage plus important de certains facteurs de production. Les postes minéraux et services des artisans mécaniciens ruraux, que l'on peut considérer respectivement comme des indicateurs d'emploi des engrais minéraux et de mécanisation concernent essentiellement la production végétale, qu'elle soit commercialisée (production finale) ou destinée à l'intraconsommation par les animaux. L'allure des courbes représentant l'évolution de ces deux postes (graphique 12) peut s'interpréter comme une amélioration des techniques de production végétale à partir de 1961-62; la chute des deux dernières années s'explique par la détérioration de l'environnement économique de l'agriculture, en particulier pour les

industries d'amont, ce qui entraîne des hausses de prix brutales de ces facteurs de production.

Quant au poste santé, constitué des frais vétérinaires et des dépenses de produits pharmaceutiques, il augmente surtout en fin de période, de 1970 à 1975. Nous avons vu que cette période correspond à un fort développement des activités d'élevage, surtout hors-sol. Il est donc vraisemblable que l'accroissement des dépenses de santé provient plus d'une part de l'augmentation de l'effectif du cheptel et d'autre part de l'amélioration des techniques d'élevage, que d'un recours plus fréquent aux services des vétérinaires, et bien que cette période ait connu une extension de certaines maladies contagieuses, notamment la brucellose.

Les autres postes, parachimie, produits pétroliers, B.T.P. électricité et services rendus aux entreprises, présentent des tendances similaires à celles de l'ensemble des consommations intermédiaires.

II. La structure des consommations intermédiaires

La structure des consommations intermédiaires est calculée en pourcentage dans les tableaux 18 (séries en francs courants) et 19 (séries en francs constants). Le graphique 14 représente l'évolution des parts relatives cumulées des différentes productions intermédiaires. On observe peu de différences entre structure en valeur et structure en volume ; une seule tendance est modifiée de façon sensible : les dépenses de Bâtiments-Travaux Publics, dont la part est stable en valeur, régressent en volume. Par ailleurs, les situations de début et de fin de période sont très semblables pour l'ensemble des postes, sauf pour le B.T.P., déjà cité, ainsi le poste "divers" qui diminue et le poste santé qui augmente.

Du point de vue de l'évolution de la structure au cours de la période, on note une grande stabilité en dehors des trois années de début (1950-52) et de fin (1974-75) dans les tendances. Pour ces deux dernières, la modification par rapport à 1974 s'explique par de fortes hausses de l'indice de prix pour deux postes importants (minéraux et services des artisans

mécaniciens ruraux) alors que celui du principal poste, les aliments, augmente plus modestement. Entre 1952 et 1974, le poste aliments constitue à peu près la moitié du total des consommations intermédiaires avec un minimum en 1968 (48,9 % du total). Par contre la part du poste minéraux, stable de 1953 à 1960, progresse ensuite jusqu'en 1964 pour connaître ensuite un nouveau palier.

Le poste service des artisans mécaniciens, malgré la mécanisation importante, comme d'ailleurs le poste électricité, reste stationnaire à un niveau avoisinant 10 % du total. Enfin le poids relatif des dépenses de santé double entre 1961 et 1975 alors que celui du poste "divers" diminue régulièrement de 1950 à 1975 ; pour ce dernier, cette tendance est le résultat des évolutions des divers éléments qui le composent, dont certains diminuent en valeur absolue (articles en cuir par exemple suite à l'abandon de la traction animale) et certains augmentent (transports, produits de la première transformation de l'acier).

Finalement, la structure des consommations intermédiaires ne présente pas de transformations importantes, alors que nous l'avons vu, la production a été considérablement augmentée dans la même période. L'évolution de la part des aliments du bétail ne montre pas d'accroissement particulier pouvant correspondre à la mise en place des ateliers hors-sol. Par contre, les dépenses de santé augmentent de façon sensible.

Le poids des dépenses de fertilisation augmente à partir de 1959; associée au fait que la production végétale régresse en part relative dans la production finale, ceci amène à penser qu'il y a eu intensification de l'utilisation des ressources provenant du sol. Ces ressources sont destinées principalement à l'élevage bovin. Il y aurait donc eu intensification des productions qui en dépendent mais ceci ne signifie pas que les productions hors-sol ne l'aient pas été : en effet, si la part des aliments du bétail n'augmente pas, sauf à partir de 1969, elle est pratiquement toujours supérieure à 50 % du total des consommations intermédiaires dont nous avons vu qu'elles augmentent relativement plus que la production totale. Cette forte augmentation en volume et en valeur des aliments du bétail montre

bien que le développement des productions hors-sol n'a pu se faire que par une utilisation croissante de facteurs extérieurs aux exploitations.

III. La valeur ajoutée brute (V.A.B.)

La valeur ajoutée brute, en francs courants et en francs constants, est calculée dans les tableaux 15 et 17 ; en valeur, elle est multipliée par environ 5,5 au cours de la période 1950-75, alors qu'elle ne fait que doubler en francs constants. Rappelons qu'au cours de la même période, la production agricole finale est multipliée par 9,5 en valeur et 3 en francs constants, et les consommations intermédiaires respectivement par 19,5 et 5,5.

L'examen de l'évolution de la valeur ajoutée brute en francs courants (graphique 15) et surtout en francs constants (graphique 16) met en évidence des phases de croissance à rythme modéré (1950-1955 et 1966-1971) et une phase de croissance à un rythme plus soutenu (1957-1962) ; ces périodes sont séparées par des décrochements (1956, 1963) ou des phases de stagnation (1962 à 1966 et 1972 à 1975). Les décrochements de 1956 et 1963 peuvent s'expliquer par les mauvaises conditions climatiques de ces deux années ; on peut d'ailleurs observer des chutes correspondantes dans la courbe de production en francs constants. Il est vraisemblable que ce type d'explication peut s'appliquer également, mais partiellement, à l'année 1972.

Dans l'ensemble on constate donc, à l'image de ce qui se passe pour la production mais avec des rythmes beaucoup plus faibles, que la période 1950-75 se décompose en deux sous-périodes :

. 1950 à 1961/62 qui voit la valeur ajoutée brute s'accroître sensiblement, mis à part le décrochement des années 1956-57 ;

. 1963 à 1975, où la valeur ajoutée brute augmente plus faiblement et irrégulièrement.

Par ailleurs, l'analyse comparative de l'évolution de la production agricole finale et de la valeur ajoutée brute, que l'on peut mener en examinant la part que représente la V.A.B. dans la production finale (tableaux 18 et 19), fait apparaître non plus deux mais trois phases.

- une première phase, la même que précédemment (1950-1961) où les deux grandeurs s'accroissent simultanément avec des rythmes voisins. La valeur ajoutée brute représente 74,2 % de la production totale en 1950 et 72,4 % en 1961 en francs courants (respectivement 70,7 % et 69,9 % en francs constants).

- une seconde phase (1962-1970) au cours de laquelle l'écart entre production finale et valeur ajoutée va croissant, mais sans atteindre des proportions trop importantes : en valeur la part de la V.A.B. passe de 69,6 % en 1962 à 60,9 % en 1970 (66,7 % à 56,2 % en francs constants).

- une troisième phase qui débute en 1970-71, marquée par une relative stagnation de la valeur ajoutée parallèle à une forte croissance de la production finale ; la régression de la part de la V.A.B. est donc importante : 59,2 % en 1971 à 48,0 % en 1975 en valeur, 55,7 % à 46 % en volume.

Au cours de cette dernière phase, les gains enregistrés au niveau de la production semblent être entièrement absorbés par l'augmentation des consommations intermédiaires. Dans l'optique de l'analyse micro-économique du système de production des exploitations agricoles, on pourrait supposer qu'il y a là un effet de la loi des rendements décroissants. D'un point de vue plus global, et de façon complémentaire, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle les conditions de production des exploitations se seraient dégradées à cause de la crise générale de l'économie et peut-être la mise en oeuvre de mesures de politique agricole restrictives quant à l'accès à certains facteurs de production (encadrement du crédit par exemple). Quoi qu'il en soit, l'effort important d'intensification de la fin de la période n'a comme unique conséquence, que le maintien de la valeur ajoutée brute.

Section 3. Le compte d'exploitation de la branche agriculture en Bretagne

Nous analyserons ici les emplois du compte d'exploitation, du point de vue de l'évolution des charges en francs courants et de l'évolution de leur structure, puis les ressources du compte et la formation du résultat brut d'exploitation.

I. Evolution et composition des charges d'exploitation

Cette étude de l'évolution et de la composition des charges d'exploitation se fera uniquement sur les séries en valeur puisque nous ne disposons pas d'indice de prix pour chacun des postes (1). Le total des charges en francs courants est multiplié par 5,7 entre la période 1950-52 et la période 1973-75 ; ce coefficient était de 7,33 pour la production finale et de 14,2 pour les consommations intermédiaires (tableau 20). Cette augmentation se fait en deux temps : d'abord relativement lente de 1950 à 1969, elle est ensuite très rapide de 1970 à 1975 (graphique 17). Les charges qui ont le plus contribué à cette augmentation en fin de période, sont d'abord les intérêts, puis les assurances et les salaires et cotisations sociales ; en effet, en début de période seuls deux postes sont importants, les fermages métayages d'une part et les salaires d'autre part, alors qu'en fin de période, le poste intérêts est le plus important, suivi par les salaires et ensuite seulement les fermages métayages.

L'évolution des intérêts versés par les agriculteurs révèle un endettement de plus en plus important, surtout à partir de l'année 1970, au cours d'une période pour laquelle nous avons déjà remarqué une dépendance accrue des exploitations vis à vis de l'extérieur pour les consommations intermédiaires. Le poste assurances connaît une croissance moins spectaculaire mais néanmoins non négligeable. Enfin la hausse des salaires fait que, malgré l'importante diminution du nombre des salariés agricoles dans les exploitations bretonnes, la somme des salaires et des cotisations sociales entraîne également un gonflement des charges d'exploitation.

(1) cf chapitre I.

Quant aux fermages métayages (ces derniers étant d'ailleurs négligeables en Bretagne) ils n'ont que faiblement augmenté par rapport aux autres charges. La part des terres en faire-valoir direct dans la surface cultivée totale ayant peu varié au cours de la période, l'évolution de ce poste est fortement liée à celle du prix des fermages (1). Or nous avons vu que celui-ci était déterminé principalement par le prix des céréales, dont l'indice de prix s'est lui-même relativement peu accru de 1950 à 1975, par rapport à celui des autres productions, végétales ou animales.

II. La structure des charges d'exploitation

Comme dans l'étude des séries en valeur, on constate la prépondérance en début de période des parts relatives des fermages-métayages et des salaires, et en fin de période^{de} celles des intérêts, des salaires puis des fermages métayages (tableau 21). Cependant, du point de vue de l'évolution de chacun des postes de charges, on observe trois tendances différentes (graphique 18) :

- une tendance à la baisse de la part relative ; celle-ci est particulièrement importante pour les fermages-métayages qui passent de 62,1 % du total en 1950 à 22,8 % en 1975.

- une tendance à la stabilité : c'est le cas du poste salaires, ainsi que des charges sociales qui évoluent parallèlement. Les salaires constituent 28,4 % des charges en 1950 et 27,1 % en 1975, après être passés par un maximum dans les années 1955-1961 (35,5 % en 1958).

- une tendance à la hausse : les autres postes de charges, à savoir impôts, assurances et salaires rentrent dans cette catégorie. La part des impôts augmente en cours de période de 1,0 % en 1950 jusqu'à 7,3 en 1968. Au cours des années 1970-75 ils constituent le poste dont le poids

(1) Ceci semblerait indiquer également que l'endettement des agriculteurs en Bretagne, est plus lié au financement des équipements (bâtiments, matériel, cheptel) qu'à celui de l'acquisition du capital foncier.

relatif est le plus faible ce qui n'était pas le cas auparavant puisque ce poids était supérieur à celui des intérêts jusqu'en 1964. La part des intérêts bien que croissante, demeure modeste de 1950 à 1960 (0,9 à 2,9 %) ; elle s'accroît ensuite sensiblement de 1961 à 1967 (3,6 % à 8,2 %) et prend ensuite une très grande importance (12,5 % en 1968 à 34,2 % en 1975), dépassant en poids tous les autres postes de charges. Enfin les assurances augmentent régulièrement sur l'ensemble de la période 1950-1967, pour rester stables de 1968 à 1971 et diminuer ensuite. Cette diminution de la part des assurances en fin de période, ainsi d'ailleurs que celle des fermages est très liée à l'accroissement considérable de celle des intérêts.

En conclusion, la structure des charges a connu entre 1950 et 1975 des modifications importantes, contrairement à ce que nous avons observé pour la structure des consommations intermédiaires. La part du coût de la location du capital foncier diminue de façon notable, et cette diminution est surtout compensée, à partir de 1965, par l'augmentation de la part du coût de l'accès au capital extérieur aux exploitations. L'intensification mise en évidence par la progression des productions, animales surtout, et des consommations intermédiaires, n'a pu se faire seulement par autofinancement. Comme pour l'utilisation des facteurs qui entrent dans la composition des consommations intermédiaires, il y a pour le financement dépendance accrue des exploitations vis à vis de l'extérieur ; remarquons en outre que la forte progression de la part des intérêts s'effectue entre 1970-1975, période au cours de laquelle l'augmentation de production très sensible est presque entièrement compensée par l'accroissement des consommations intermédiaires. Enfin, il faut ajouter que les charges d'exploitation ne représentent au total en 1975 qu'un cinquième environ des consommations intermédiaires de la même année. La portée de nos conclusions sur les charges s'en trouve quelque peu diminuée, tout en conservant une certaine importance.

III. Le compte d'exploitation et le résultat brut d'exploitation (R.B.E.)

Les emplois et les ressources du compte d'exploitation calculés en francs courants figurent dans le tableau 20. En ce qui concerne les ressources, nous avons déjà étudié l'évolution de la valeur ajoutée brute qui en constitue l'essentiel ; rappelons simplement qu'en valeur comme en volume, elle connaît une croissance sur toute la période, mais à un rythme inférieur à celui de l'augmentation de la production, surtout dans les années 1970-1975. Par ailleurs, les subventions d'exploitation augmentent très brusquement en 1974 et 1975 ; ceci est vraisemblablement dû aux épizooties qui se sont alors développées en Bretagne (fièvre aphteuse des bovins et peste porcine). Dans l'ensemble l'évolution des ressources est presque identique à celle de la valeur ajoutée brute.

Le tableau 22 donne les séries de la production agricole finale, de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation en francs constants, ce dernier ayant été calculé en utilisant l'indice de prix implicite de la production intérieure brute, ce qui explique que pour certaines années (1956, 1957 par exemple), les valeurs en francs constants de la V.A.B. et du R.B.E. soient anormalement voisines. Les graphiques 19 et 20, qui représentent l'évolution de ces trois grandeurs respectivement en francs courants et en francs constants, montrent que les courbes de la V.A.B. et du R.B.E. sont généralement très proches, l'une de l'autre, sauf peut-être en fin de période, plus précisément à partir de 1969.

En francs constants, l'analyse de la courbe représentative du R.B.E. fait apparaître un découpage de la période 1950-1975 en trois phases caractérisées également par l'évolution de la part en pourcentage du R.B.E. dans la production totale (tableau 23).

- une première phase qui va de 1950 à 1956 où le R.B.E. reste pratiquement stable ; sa part dans la production tend à régresser par paliers : 70 % environ en 1950/52, 60 %, et même moins, de 1953 à 1956.

- une seconde phase qui comprend les années 1957 à 1962.

C'est la seule période de croissance importante et régulière du R.B.E. en francs constants qui représente toujours plus de 60 % ; ce pourcentage connaît d'ailleurs peu de fluctuations sauf en 1957-58. Ces deux premières phases correspondent à une période d'augmentation rapide de la valeur ajoutée brute que nous avons déjà signalée. En fait, entre les années 1950 et 1962, l'évolution de ces deux grandeurs est relativement semblable bien que l'on ne puisse parler de stagnation de la valeur ajoutée entre 1950 et 1955.

- une troisième phase qui couvre l'ensemble de la fin de la période étudiée : de 1963 à 1975. Elle se caractérise par une stagnation du R.B.E. en francs constants exception faite pour l'année 1973, et par une diminution importante et relativement régulière de la part de celui-ci dans la production totale : 60,5 % en 1963 à 35,0 % en 1975. Il faut cependant noter à ce propos que l'écart entre valeur ajoutée et R.B.E. s'accroît plus rapidement entre 1970 et 1975 qu'au cours des années précédentes, dans un mouvement parallèle à celui de l'écart croissant entre production totale et valeur ajoutée pour la même période. Ce brusque accroissement simultané des consommations intermédiaires d'une part et des charges d'exploitation d'autre part, explique que, partant d'une production agricole en forte augmentation au cours de ces années, on obtienne un R.B.E. relativement stable, voire diminuant en 1974 et 1975.(1)

(1) La diminution du R.B.E. en 1974 et 1975 par rapport au maximum de 1973 semble être due à trois mouvements simultanés :

- une faible augmentation de la production en 1974, suivie d'une chute sensible (liée à des conditions climatiques défavorables et à une mauvaise conjoncture agricole)
- un accroissement brusque des consommations intermédiaires en 1974
- une augmentation importante des charges d'exploitation en 1974 et 1975, notamment du poste intérêts.

Pour expliquer cette stabilité du revenu, nous ne pouvons, dans le cadre de l'étude des comptes régionaux, que reformuler les hypothèses avancées pour expliquer la lente progression de la valeur ajoutée brute de 1963 à 1975, à savoir rendements décroissants des facteurs de production et, pour les années récentes, effets de la crise économique. Pour l'ensemble de la période, on peut également supposer que les exploitations subissent les conséquences d'une substitution de facteurs, plus précisément de la substitution du facteur capital au facteur travail. Certains points pourront être précisés lors de l'étude comparative, pour les régions de Bretagne et de Basse-Normandie, de la production finale, de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation par exploitation et par actif agricole.

CHAPITRE III - LES COMPTES REGIONAUX DE L'AGRICULTURE EN BASSE-NORMANDIE

Comme dans le chapitre précédent, nous analysons ici successivement le compte de production et le compte d'exploitation de la branche agriculture. Nous étudierons tout d'abord les séries en valeur et les séries transformées en francs constants, et nous examinerons ensuite la structure des comptes, en valeur et en volume.

Comme la Bretagne, la région de programme de Basse-Normandie, composée de trois départements : le Calvados, la Manche et l'Orne, peut être considérée comme une région dont l'agriculture est spécialisée dans l'élevage. Cependant, il semble que cette spécialisation, notamment dans l'élevage bovin laitier, soit bien antérieure à ce que nous avons pu constater pour la Bretagne. En outre, la production végétale y tient une place non négligeable, nous allons pouvoir le constater dans ce chapitre.

Il ne s'agit pas ici d'entreprendre déjà une comparaison entre les deux régions, ce qui fera l'objet d'un chapitre suivant, mais simplement d'apporter certaines précisions utiles à la tentative d'interprétation que nous allons mener maintenant.

Section 1. La production agricole finale en Basse Normandie

1- Composition et évolution de la production agricole finale

La composition de la production agricole finale en valeur, figure dans le tableau 24, les séries en francs constants dans le tableau 27 et les indices de prix utilisés pour effectuer la transformation dans les tableaux 25 (productions végétales) et 26 (productions animales). En utilisant la même méthode d'approche que pour la Bretagne (cf. chapitre précédent), c'est-à-dire en calculant les moyennes sur les trois premières années de la période (1950-1951-1952) et les trois dernières (1973-1974-1975), il apparaît que :

1) Pour la production en valeur

- la production végétale passe de 114,7 millions de francs à 506,1 millions, soit un coefficient de multiplication de 4,4,
- la production animale passe de 626,3 millions de francs à 3806,9 millions, soit un coefficient de multiplication de 6,1
- la production totale quant à elle, est multipliée par 5,8 (740,9 millions à 4 313,1).

2) Pour la production en francs constants

- la production végétale passe de 123,1 millions de francs à 228,1 soit une augmentation de 85 %
- la production animale passe de 636,1 millions à 1350,4 soit une augmentation de 112 %
- la production totale s'accroît de 107 % en passant de 759,2 millions à 1 578,5.

Aussi bien en valeur (graphique 21) qu'en volume, (graphique 22) on assiste donc à une augmentation de la production végétale et de la production animale, l'accroissement étant légèrement plus important pour cette dernière. La production totale se situe dans une position intermédiaire, ce qui est évidemment logique, mais relativement proche de la production animale ; ceci traduit le poids important des productions animales dans cette région. Pour porter un jugement global et sans entrer dans le détail, on peut estimer que le volume de la production agricole en Basse Normandie a doublé en vingt cinq ans (graphique 22) et que la différence entre rythmes d'accroissement des productions végétales et animales n'est pas considérable.

Enfin l'accroissement relatif de la production animale par rapport à la production végétale est relativement plus faible en francs constants (1,14) qu'en francs courants (1,38) ; ceci s'explique principalement par une évolution plus favorable de l'indice de prix des productions

animales (1).

L'étude séparée des différents postes de la production que nous allons mener ci-dessous, doit permettre de mieux connaître leur contribution relative à cette évolution globale.

1. Les productions végétales

La composition de la production végétale totale figure en annexe dans les tableaux 28 . en francs courants et 29 . en francs constants ; par ailleurs nous avons représenté graphiquement l'évolution des différentes productions (graphique 23 .) et l'évolution de la production végétale cumulée (graphique 24 .) en francs constants.

Les productions végétales sont, rappelons-le, fortement tributaires des variations climatiques annuelles. Il convient donc d'interpréter les graphes avec précautions, d'autant plus que les prix des produits végétaux peuvent varier considérablement d'une année sur l'autre en fonction du volume de la récolte. Compte tenu de ces observations, on peut remarquer que l'évolution de la production végétale totale, en francs constants, présente deux phases distinctes : de 1950 à 1960-61, la production est stable, pour doubler ensuite entre 1960-61 et 1973. La chute de 1974-75 est imputable à de mauvaises conditions climatiques. Cette tendance est intéressante à noter dans une région spécialisée dans l'élevage dès le début de la période étudiée.

Dans les cinq postes que nous avons retenus, il apparaît deux groupes distincts : d'une part les céréales, les légumes et le poste divers produits végétaux, en nette augmentation sur la période, et d'autre part, les pommes de terre et les fruits qui diminuent ou tendent à le faire.

(1) Rappelons (cf. chapitre I) que les indices de prix relatifs à des totaux ou sous-totaux - ici "P.V.", "BETAÏL", "P.A.", "P.T.", n'ont pas la même nature que ceux des divers productions puisqu'ils sont obtenus, a posteriori, par division des séries en valeur par les séries en volume calculées précédemment.

a) Les produits en diminution

La régression, assez peu sensible, de la pomme de terre peut être attribuée à de mauvaises aptitudes agronomiques de la région, mais également à une absence de traditions pour une culture devenue techniquement très spéciale. Ceci explique d'ailleurs sa faible importance dans la production totale.⁽¹⁾ Pour les fruits, la décroissance très forte (production divisée par 3 environ) est due à la disparition progressive de la culture des pommes et poires à cidre.

b) Les productions en augmentation

- Les céréales sont la production qui contribue le plus à l'augmentation de la production totale. En francs constants, leur coefficient de multiplication entre 1950 et 1975 est égal à 3 environ. Il semble que l'extension de cette culture se constate sur l'ensemble du territoire de la région.

- Les légumes présentent une croissance nette et moins importante, encore que non négligeable; contrairement aux céréales, cette activité est beaucoup plus localisée et est surtout le fait de petites régions naturelles des départements de l'Orne et du Calvados (2), où la variété, de loin la plus importante, est la carotte.

- L'apport du poste "divers produits végétaux" est du même ordre que celui des productions légumières. Ce poste est difficile à étudier dans la mesure où sa composition est très hétérogène ; les produits les plus importants sont la betterave industrielle, le lin et les légumes secs. Le poids de ces différentes activités par rapport aux autres postes laisse penser qu'il n'y a pas, au niveau de la région prise dans son ensemble, de tendance à la spécialisation dans tel ou tel domaine de la production végétale. Toutefois, ceci demeure pour l'instant une hypothèse qu'il faut compléter de deux remarques : d'une part il reste

(1) Notons également qu'il s'agit presque exclusivement de pommes de terre de consommation (non primeures)

(2) Pour l'année 1975, cf. en particulier A.N.D.A., fiches départementales d'informations agricoles - Basse Normandie et Haute Normandie 1978.

de façon certaine des spécialisations locales (culture légumière dans l'Orne par exemple) d'autre part les céréales ont acquis au cours de la période une place prépondérante, phénomène que l'on peut relier à différentes causes possibles (revenu garanti depuis la mise en place de la Politique Agricole Commune en 1967, progrès technique, nécessité d'approvisionner l'industrie de fabrication d'aliments du bétail etc...).

2. Les productions animales

La composition de la production animale totale est donnée en valeur dans le tableau 31 et en francs constants dans le tableau 30. Le graphique 25 représente l'évolution des différents postes en francs constants, et les graphiques 26 et 27 la production animale cumulée respectivement en valeur et en francs constants.

A propos de la production animale, il faut noter tout d'abord sa nette prépondérance dans la production totale. Pour les trois premières années de la période, elle représente 5,5 fois la production végétale en valeur et 5,1 en francs constants et pour les trois dernières années ces chiffres sont respectivement de 7,5 et 5,9. La Basse Normandie est donc bien une région dont l'agriculture est orientée surtout vers la production animale.

D'un point de vue global, l'évolution de 1950 à 1975, se caractérise par une augmentation en valeur et en volume ; cependant, ce mouvement de croissance marque deux pauses qui apparaissent sur les séries en francs constants (graphe 25). L'accroissement est d'abord interrompu de 1954 à 1959, puis ensuite, après une reprise dont le rythme est plus lent qu'en début de période, on observe à nouveau une stagnation de 1968 à 1975. Ces deux interruptions sont relativement surprenantes dans la mesure où, d'une part, la première se situe dans une période d'intensification fourragère dans les zones d'élevage (révolution fourragère) et d'autre part, la seconde correspond à une phase d'intensification accrue de l'activité agricole en France, et

notamment dans les régions voisines, alors qu'on n'enregistre pas en même temps une augmentation sensible de la production végétale qui viendrait compenser ceci. Finalement, la courbe d'ensemble de la production animale donne l'impression que l'on est parvenu à un maximum vers 1968 et qu'il y a depuis un maintien de cette situation.

Les activités animales sont, par ordre d'importance, la production laitière, qui dépasse de loin toutes les autres, ensuite la production de viande bovine (boeuf), le porc, le veau, l'aviculture, qui rattrape et dépasse la viande de veau en fin de période, et enfin les divers produits animaux. L'importance de la production laitière fait que les productions de viande bovine et de veau lui sont très liées, ne serait-ce que pour les approvisionnements de ces deux dernières activités. Par contre, les productions porcine et avicole, activité qualifiée de "hors-sol", forment un groupe distinct. Nous étudierons successivement ces deux groupes, pour terminer par un bref commentaire sur le poste "divers produits animaux".

a) Les productions laitière et bovine

- La production laitière. C'est la principale production, nous l'avons vu, et une de celles qui augmentent le plus au cours de la période (en francs constants, elle est multipliée par 2,5 entre les trois premières années et les trois dernières). L'étude de son évolution année par année fait apparaître les mêmes phénomènes que pour la production animale totale, mais avec quelques nuances : d'une part, une croissance de 1950 à 1968, entrecoupée d'accidents dans la période 1954-59, et d'autre part, une stagnation à partir de 1968. En fait, en ce qui concerne les années qui vont de 1954 à 1959, il n'y a pas de palier comme pour la production animale totale mais bien plutôt des anomalies par rapport à une courbe par ailleurs très régulière ; il s'agit de l'année 1954, où la production est exceptionnellement élevée, et l'année 1959, où elle est au contraire anormalement réduite. Pour la période 1968-75, il n'y a

pas là non plus de palier, mais chute importante en 1969, suivie d'un rétablissement progressif jusqu'au niveau de 1968. Seule l'année 1975 présente une régression, dûe semble-t-il, comme nous l'avons déjà suggéré à propos de la production végétale, à de mauvaises conditions climatiques. En définitive, malgré ces remarques de détail, on peut considérer que la production laitière dicte l'allure de la production animale totale en Basse Normandie. De plus, malgré l'augmentation en volume de la production végétale que nous avons pu constater, le poids relatif du lait par rapport aux autres productions fait que la courbe de la production totale se trouve avoir elle aussi une allure très proche de celle de la production laitière.

- La viande bovine. Venant au deuxième rang par son importance, cette production présente des caractéristiques identiques à la précédente jusqu'en 1961 seulement. En effet, le graphe 33 montre une croissance régulière de 1950 à 1954, une diminution de 1955 à 1957, une nouvelle augmentation de 1958 à 1961 ; à partir de là, il y a stagnation jusqu'en 1975. La production de viande bovine peut être le fait soit d'éleveurs spécialisés dans des systèmes d'engraissement ou d'embouche, soit d'éleveurs laitiers qui élèvent la totalité des veaux nés de leur cheptel et vendent le surplus d'animaux adultes en complément de leur activité laitière. Sans négliger la première catégorie d'éleveurs en Basse Normandie, on peut supposer qu'au cours de la période 1950-1961, les structures et l'état d'avancement de la modernisation des exploitations ont fait que la production de viande bovine se réalisait surtout chez des éleveurs de la seconde catégorie. On peut alors avancer que la poursuite de l'intensification, dont l'augmentation de la production jusque là est une conséquence, nécessitait un choix entre deux activités - lait et viande - qui devenaient plus concurrentes que complémentaires dans des exploitations de taille relativement modeste et se prêtant bien à l'intensification de la production fourragère. Le lait, par la place qu'il occupait déjà dans les exploitations, mais aussi par le besoin important en travail qu'il suscite, contrairement à la production de viande, plus extensive

par rapport à ce facteur de production, aurait bénéficié du choix d'un nombre important d'agriculteurs. Il y a donc finalement une tendance à une spécialisation accrue dans la production du lait à partir du début des années soixante, ce qui devrait être confirmé par l'évolution des autres productions.

- La production de veau. C'est la seule production, avec le poste "divers" qui augmente de moins de 50 % en volume au cours de la période 1950-75. Dans la région à vocation laitière qu'est la Basse-Normandie, la production de veau de boucherie provient essentiellement des élevages laitiers. Les ateliers de production industrielle n'ont été créés en nombre important, qu'à partir de la fin des années soixante et ceci pourrait peut-être expliquer que l'on rencontre un maximum en volume pour l'année 1971. Par ailleurs, si l'on exclut l'année 1950, on observe comme pour le boeuf et le lait une croissance de 1951 à 1954, suivie d'une diminution régulière jusqu'en 1960. Tous les mouvements enregistrés, hausse ou baisse, sont de faible ampleur ; ceci paraît logique dans la mesure où cette activité dépend de l'effectif du cheptel laitier, par nature peu sujet à des variations brutales sauf en cas d'épizootie. Il n'en demeure pas moins qu'à partir de 1954, l'écart va croissant entre la production de lait et celle du veau ; on pourrait voir là un effet de l'augmentation de la production moyenne de lait par vache, résultat de meilleures techniques d'élevage et d'affouragement, dont l'introduction est liée à la spécialisation déjà évoquée, alors que le taux des naissances varie très peu.

b) Les productions hors-sol

- La production porcine. Plus importante que celle du veau, cette production croît très lentement et de façon irrégulière de 1950 à 1962, pour rester stable ensuite jusqu'à 1968 et diminuer ensuite constamment jusqu'en 1975, année pour laquelle le chiffre en francs constants est proche de celui de 1950 (respectivement 99,9 millions de francs 1955 et 82,2 millions). Il faut noter que les phases de stabilité (1962-68) et de

diminution (1969-75) correspondent à peu près à la période pour laquelle nous avons avancé l'hypothèse de la spécialisation dans la production laitière ; cette hypothèse, compte tenu de ce que nous avons pu observer pour le boeuf et le veau, tendrait ainsi à être confirmée. En tout état de cause, la production porcine n'apparaît pas au niveau global de la région comme un support important du développement de l'agriculture.

- La production avicole. A l'exception des trois années 1950, 1951 et 1952, cette production a connu une croissance régulière et non négligeable sur l'ensemble de la période puisqu'elle a environ quadruplé. Inférieure à la moitié de la production porcine en volume en 1950 (respectivement 32,8 millions de francs 1955 et 82,2 millions), elle la dépasse largement en 1975 (125,7 et 99,9 millions). Cependant, malgré cette augmentation, elle demeure une activité de faible importance par rapport au lait ou au boeuf. De plus, ses caractéristiques particulières (complète indépendance du sol, techniques de production sophistiquées, investissements lourds, etc...) lui confèrent une place un peu à part des autres activités. Enfin, il faut remarquer pour terminer que cette production se répartit à peu près également entre la volaille et les oeufs.

c) Le poste "divers produits animaux"

Ce poste est constitué essentiellement de lapins, ovins et chevaux ; sa composition varie au cours de la période. En début de période les ovins dominent, alors qu'en fin de période ce sont les lapins qui prennent la plus grande part. Il est donc assez difficile, voire impossible, de donner une interprétation correcte de l'évolution de cet ensemble. Remarquons tout de même que pour l'ensemble de la région, il est de faible importance mais en augmentation en volume. Ceci pourrait signifier qu'au niveau local, ou tout au moins au niveau de l'exploitation, certaines des activités qui le composent ne sont pas marginales, et peuvent présenter un intérêt économique.

En conclusion à ce paragraphe consacré à l'analyse de la production en valeur et en volume, nous pouvons résumer ainsi nos principales observations :

- prépondérance des productions animales sur les productions végétales (ceci est illustré par les graphiques 21 et 22)
- augmentation simultanée de ces deux catégories de productions
- importance de la production laitière et de la production bovine en général.
- corrélativement, le faible rôle joué par les productions hors-sol.
- enfin, un mouvement d'intensification accrue à partir de 1960-61, intensification dont les effets sont perceptibles surtout au niveau de la production de lait.

Nous allons tenter maintenant, de confirmer ceci par l'étude de la structure de la production.

II- Structure de la production agricole finale

Nous envisagerons successivement la structure de la production végétale, la structure de la production animale, et enfin la structure de la production totale.

1) La structure de la production végétale

Cette structure, ramenée en pourcentages, est calculée à partir des séries en valeur (tableau 32) et des séries en volume (tableau 33). Le graphique 28 fait figurer les parts cumulées des différentes productions. Les écarts entre part en valeur et part en volume sont peu sensibles, sauf peut-être en ce qui concerne les céréales et les pommes de terre ; ceci s'explique par les évolutions distinctes des indices de prix des différents postes (cf. tableau 25). L'indice des prix des céréales augmente moins

rapidement que celui de l'ensemble de la production et, partant, la part des céréales en volume est supérieure à la part en valeur, alors que ceci est inversé pour les produits dont l'indice augmente plus que la production totale, à savoir pommes de terre, fruits et légumes.

Quoi qu'il en soit, l'ordre d'importance des parts des différentes productions n'est pas fondamentalement modifié lorsqu'on passe d'un mode de calcul à l'autre. Les céréales, production la plus importante en 1950, mais à peine supérieure à la production fruitière, soit à peu près un quart de la production végétale totale, voient leur part pratiquement doubler (52,3 % en moyenne sur les trois dernières années). Abstraction faite des variations inter-annuelles très accentuées, il semble que cet accroissement soit plus rapide en début de période (1950-1960) qu'en fin de période (1961-1975) encore qu'on puisse observer une accélération à partir de 1970.

Inversement, le poste fruit, important lui aussi en 1950, connaît une diminution en pourcentage puisqu'il ne représente plus en 1975 que 6,1 % en volume et 10,6 en valeur. Cette régression s'accomplit surtout entre 1950 et 1962, période au cours de laquelle a été mise en place une politique de réduction de la production des pommes et poires à cidre par l'attribution de subventions à l'arrachage. Le poste "divers produits végétaux" voit également sa part diminuer mais faiblement, ce qui fait qu'à partir de 1955, il dépasse en importance la production fruitière. Nous avons vu qu'en fait ce poste est composé surtout de cultures spécialisées qui, pour être assez différentes les unes des autres, n'en ont pas moins une certaine importance économique.

Enfin, le seul poste dont la part reste pratiquement stable de 1950 à 1975 est celui de la production légumière. On peut penser que, s'il n'a pas régressé, comme la production fruitière, ceci est dû à son caractère d'activité très intensive et peu concurrente des autres activités possibles telles que l'élevage, mais aussi qu'une extension est rendue difficile à cause des contraintes agronomiques que cette production comporte. Toutefois, le fait que cette part reste à peu près constante, ne

signifie pas qu'il n'y a pas eu extension, au contraire, puisque la production végétale totale a augmenté de 85 % au cours de la période (tableau 27) mais que cette extension est restée relativement limitée, d'autant plus que l'accroissement en volume doit être attribué à la fois à une augmentation de surface et à une augmentation des rendements.

Enfin, on enregistre donc trois types d'évolution : les productions dont le volume et la part dans le total augmentent, c'est le cas des céréales; les productions dont le volume diminue et la part également, c'est le cas des pommes de terre et des fruits ; enfin les productions dont la part reste constante ou baisse légèrement, tout en ayant un volume en augmentation, ce sont la production légumière et le poste "divers produits végétaux". Le fait important à signaler ici est la part croissante des céréales dans le total, que l'on peut interpréter au vu des données dont nous disposons ici comme une substitution des céréales aux fruits et aux pommes de terre à partir de 1960-62. Cependant, cette appréciation pourrait être modifiée dans la mesure où, d'une part, l'évolution des rendements a pu avoir un effet différent selon les productions, et d'autre part, il est vraisemblable qu'il n'y a pas eu directement remplacement des surfaces implantées en vergers et en pommes de terre par des surfaces emblavées.

2) La structure de la production animale

Comme pour la production végétale, nous avons calculé la part en pourcentage de chacune des productions pour les séries en valeur (tableau 34) et pour les séries en francs constants (tableau 35). Là encore, les écarts entre résultats des calculs en valeur et en volume sont peu importants, mais peuvent amener à des tendances inverses (cas du lait par exemple). Les produits pour lesquels les indices de prix sont supérieurs à ceux de la production animale sont le boeuf, le veau et le poste "divers produits animaux". Leur part en valeur est donc supérieure à leur part en volume. Pour les autres, la part en valeur est inférieure et ceci est particulièrement net pour les produits avicoles, dont l'indice de prix demeure très en dessous de l'indice des autres produits et de la production animale totale.

Un premier examen rapide des tableaux 34 et 35 met en évidence l'absence de variations de grande amplitude. La prédominance de la production laitière apparaît nettement (45 à 55 % du total selon les années tant en valeur qu'en francs constants). Vient ensuite la production de viande bovine, qui représente 17 à 23 % si on exclut l'année 1950 pour laquelle les chiffres sont anormalement faibles. Pour ces deux productions, que nous analyserons plus en détail par la suite, on peut considérer dans une première approche qu'il y a stabilité ou légère variation selon que l'on considère l'un ou l'autre des modes de calcul. On trouve ensuite un groupe de trois postes dont la part va diminuant : le veau, le porc et le poste "divers produits animaux". Enfin, un poste dont la part, du moins en volume, s'accroît nettement : l'aviculture.

a) Les productions de lait et de boeuf

Du point de vue de sa part en valeur, la production laitière présente une remarquable stabilité ; elle se situe entre 47,1 et 54,1 % sans que l'on puisse enregistrer des mouvements continus de baisse ou de hausse. Par contre, en volume, on constate une hausse tout au long de la période 1950-75. Ceci, relié à ce que nous avons pu conclure lors de l'analyse de l'évolution du poste en francs constants, amène à penser que s'il y a bien eu intensification dans le domaine de la production laitière, la substitution du lait à d'autres activités, qu'a pu entraîner cette intensification, n'est pas considérable.

En ce qui concerne le boeuf, sa part en valeur augmente, à un rythme faible (19 à 24 % environ si on élimine l'année 1950), alors qu'en francs constants, son poids relatif tend à rester stable avec cependant une légère croissance dans les années 1960-1963, qui correspond à un maximum de la série des volumes (tableau 27). Là encore, ceci amène à reconsidérer ce que nous avons écrit à propos de cette production dans le paragraphe précédent (1,2) : l'accroissement de la part de la production laitière ne s'est pas fait aux dépens de la production de boeuf mais bien plutôt par la diminution relative d'autres productions animales.

b) Les productions en régression : le veau, le porc, les divers produits animaux

Le veau, que l'on peut considérer, comme le boeuf, comme un complément à la production laitière, reste stable du point de vue de sa part en valeur, alors qu'il diminue sensiblement en volume. Ceci est logique dans la mesure où nous avons déjà constaté une stagnation de la série en francs constants. Cette tendance ne peut être imputée aux prix puisque l'indice de prix de ce produit est constamment supérieur à celui du lait par exemple depuis 1955. On peut donc supposer que le nombre de veaux élevés dans les exploitations laitières bas-normandes a peu varié, alors que les rendements en lait augmentaient ; par ailleurs, il n'est peut-être pas exclu que, de façon plus ou moins marginale, une certaine quantité ait été conservée sur les exploitations dans le but d'être commercialisée sous forme de viande de boeuf.

La production porcine, presque aussi importante que la production de boeuf en 1950, diminue en part relative à la fois en valeur et en volume. Ceci confirme que cette activité a peu contribué, par rapport à d'autres comme le lait ou le boeuf, à l'intensification de la production agricole régionale.

Enfin, le poste "divers produits animaux" présente la même allure que la production de veau : stabilité du poids relatif en valeur et diminution en volume. Ceci peut être considéré comme le signe d'une certaine spécialisation des exploitations de la région, puisque ce poste regroupe les productions de faible importance, productions généralement supprimées en premier lors de la simplification du système de production qui accompagne souvent l'intensification. Encore faut-il rappeler que certaines de ces productions peuvent être d'importance primordiale au niveau de l'exploitation, et que l'accroissement de ce poste en francs constants est non négligeable entre 1950 et 1975.

D'un point de vue d'ensemble, on peut tout de même avancer qu'il y a eu substitution du lait et, nous allons le voir, de l'aviculture au détriment des trois postes que nous venons d'étudier ici.

c) L'aviculture

La part en volume de cette production augmente régulièrement à partir de 1953 jusqu'en 1975, alors que sur la même période, cette part en valeur demeure stable. Cette différence s'explique par un indice de prix défavorable à cette production, puisqu'il est le plus faible de tous ceux que nous avons utilisés, aussi bien en productions animales qu'en productions végétales. Il faut remarquer que cette production est la seule avec le lait à augmenter son poids en volume, ce gain étant à répartir à peu près également entre la production d'oeufs et celle de volailles. Cependant, comme nous l'avions déjà noté plus haut, son importance par rapport à l'ensemble de la production animale reste faible puisqu'elle ne dépasse la production de veau qu'à partir de 1970 et celle du porc en 1974. A propos de la comparaison avec cette dernière, il est intéressant de noter que les activités hors-sol qui sont a priori relativement liées, au moins sur le plan économique, présentent des évolutions très dissimilaires. Cependant, il semble peu probable qu'il y ait eu substitution de l'aviculture à la production porcine dont la diminution peut être attribuée pour partie à la disparition des élevages traditionnels non remplacés par des ateliers de type industriel.

Après cette analyse de la structure des deux grandes catégories de productions animale et végétale, nous pouvons étudier, en conclusion à cette première section, la structure de la production agricole finale totale et les relations entre production animale et production végétale.

3) La structure de la production totale

Dans le tableau 36 (structure de la production totale en valeur) et le tableau 37 (structure de la production totale en francs constants) ainsi que sur le graphique 29 (représentation simplifiée en données cumulées du tableau 37) nous retrouvons évidemment les grandes caractéristiques dégagées lors de l'étude menée groupe par groupe de productions, à savoir :

- part relative croissante des céréales dans la production végétale (plus de 50 % en volume en 1975)

- part relative légèrement croissante des productions bovines et surtout du lait dans la production animale, avec corrélativement, un faible poids des productions hors-sol dont seule l'aviculture augmente un peu.

Du point de vue de la production totale, un point essentiel paraît être la faible part de la production végétale ainsi que la stabilité relative de cette part tout au long de la période 1950-75 sauf pour l'année 1950 où elle est plus élevée ; nous avons déjà remarqué que les productions animales présentent des valeurs anormalement faibles pour cette année là, et notamment pour le boeuf et le lait, sans que nous puissions l'expliquer pour l'instant. Cette prépondérance de la production animale fait que les produits animaux dont le poids relatif dans la production animale était fort, conservent cette position dans la production totale. C'est le cas du lait, qui vient largement en tête avec une part qui passe de 37,2 % en volume en 1950 à 47,9 % en 1975, soit presque la moitié. La seconde production selon ce critère est le boeuf (14 - 17 % environ sur l'ensemble de la période étudiée).

Les céréales, qui constituent à peu près la moitié des produits végétaux, ne représentent que 5 à 8 % du total selon les années ; elles sont du même ordre de grandeur que la production de veau et l'aviculture. Ensuite, viennent un groupe formé des postes "divers produits animaux", "divers produits végétaux" et "légumes", puis deux postes dont la part devient négligeable en fin de période : pommes de terre et fruits.

La part de chacune des productions étant ainsi définie, qu'en est-il de leurs évolutions respectives ? L'étude du graphique 29 met en évidence une grande stabilité. Si on retrouve bien l'augmentation de la

part de l'aviculture et une diminution de celle de la production de porc (1) et, à un moindre degré, de veau, déjà soulignées mais dont les conséquences sont finalement de faible importance sur l'évolution de l'ensemble, on distingue moins bien les phases apparues lors de l'étude des séries en volume. Tout au plus observe-t-on que la part du lait croît plus rapidement durant les quatre premières années (1950 à 1953) que par la suite, et que le boeuf présente un mouvement concomittant.

La conclusion que l'on peut alors émettre - provisoirement - s'énonce ainsi : s'il y a bien intensification de la production agricole en Basse Normandie, l'évolution des séries en francs constants le montre, cette intensification s'est faite sans bouleversement profond des systèmes de production et sans recours important à des activités nouvelles de type hors-sol. Nous sommes en présence d'une région où les systèmes de production des exploitations en 1950 sont fondés sur l'utilisation des ressources du sol par les productions bovines (lait, boeuf et à un moindre degré, veau) et la production végétale. En 1975, l'exploitation des ressources du sol est intensifiée mais les systèmes font toujours appel aux mêmes productions dans des proportions peu modifiées ; ces systèmes se sont tout au plus légèrement spécialisés, par réduction de certaines activités traditionnelles, mais la spécialisation peut être considérée comme déjà importante en 1950.

Section 2. Les consommations intermédiaires en Basse Normandie. Le compte de production

Suivant le même plan que dans la section précédente, nous allons étudier successivement les séries en valeurs et en francs constants,

(1) Citons par exemple, à ce sujet, D. POINCLoux in "Itinéraire d'intensification de cinq petits élevages porcins de la Manche appartenant à la C.A.S.A.M." Mémoire de fin d'études ENSAR, 1979, p.10 :

"Le porc est une production traditionnelle de la Normandie, ..., mais les investissements sous-jacents à la construction d'une porcherie d'échelle bretonne, considérée dans le passé comme seule rentable, ont amené les exploitations dont la surface le permettait, à développer leur production céréalière ou à intensifier la production bovine ou laitière". et plus loin : "le porc, longtemps considéré comme marginal, a été écarté des objectifs de développement passé par la volonté régionale".

puis la structure des consommations intermédiaires et enfin la valeur ajoutée brute.

1- Composition et évolution des consommations intermédiaires

D'un point de vue global, les consommations intermédiaires connaissent un accroissement important entre 1950 et 1975, tant en valeur (tableau 38) qu'en francs constants (tableau 40). Le total est multiplié par 4 environ en volume, et par un coefficient légèrement supérieur à 10 en francs courants, soit une augmentation relative supérieure à celle de la production totale, surtout pour les valeurs (les coefficients pour la production totale sont respectivement de 2 et 5,8); l'écart constaté entre les évolutions des deux séries - francs courants et francs constants - est déterminé par celui de l'indice de prix des consommations intermédiaires qui demeure pratiquement toujours inférieur (251,6 en 1975) à celui des prix de la production totale (296,9 en 1975)⁽¹⁾. L'analyse de la structure de ces consommations intermédiaires permettra de connaître les postes qui ont contribué à cette augmentation du total, augmentation qui va entraîner une baisse de la part relative de la valeur ajoutée dans la production totale.

Quant à l'évolution des différents postes, on peut constater que tous présentent une croissance, comme le montrent le graphique 30 (consommations intermédiaires cumulées en francs constants) et le graphique 31 (Evolution des principaux postes en francs constants). Les postes les plus importants sont dans l'ordre, les aliments du bétail, les minéraux, le poste diverses consommations intermédiaires, les dépenses de santé et les services des artisans ruraux, les services rendus aux entreprises et enfin les produits pétroliers. Observons que cet ordre n'a pratiquement pas été modifié, ou du moins pas de façon importante au cours des années étudiées.

1. Les aliments du bétail. De loin le plus important en valeur et en volume, ce poste a à peu près triplé en francs constants entre 1950 et 1975, alors que nous avons vu précédemment que le total des consommations intermédiaires a quadruplé au cours de la même période. Du point de vue

(1) cf. tableau 39

des rythmes d'évolution, les achats d'aliments sont restés à peu près stables de 1950 à 1955 et connaissent ensuite une croissance relativement régulière sauf pour les années 1962 et 1963 d'une part, et 1968 et 1969 d'autre part.

Dans une région où les systèmes de production à base de culture herbagère sont très répandus, on aurait pu s'attendre à un accroissement important de ces aliments achetés en complément au mouvement d'intensification observé pour les productions bovines surtout ; les besoins des productions hors-sol sont plus difficiles à percevoir au niveau de la région puisque le développement de l'aviculture est partiellement compensé par la régression de la production porcine et que la part relative de ces productions dans le total des productions animales demeure faible. En fait, une comparaison des courbes d'évolution de la production animale totale et du poste aliments du bétail, montre qu'il n'y a pas de correspondance entre les deux, ni en ce qui concerne les différentes phases, ni pour l'ampleur du rythme d'augmentation (graphique 32). La consommation d'aliments reste stable alors que la production animale progresse (1950-53) et ensuite augmente alors que la production animale connaît des périodes de stagnation (1954-59 et 1968-75). De plus, si les coefficients de multiplication sont proches pour les deux séries entre 1950 et 1975 (approximativement 3), l'écart entre les deux croît très rapidement, sauf pour les années 1973-75. Ceci laisse penser que l'intensification des productions animales, en particulier lait et viande de boeuf, s'est faite surtout par une amélioration de l'exploitation des ressources des sols, tout en ne négligeant pas le recours à des facteurs extérieurs aux exploitations. Pour préciser encore, il faut ajouter que l'utilisation accrue des ressources peut elle-même faire appel à des facteurs extérieurs, tels que l'usage des engrais par exemple. L'exploitation étant un lieu de transformation des produits fourragers en produits animaux, le recours aux facteurs provenant d'autres branches économiques peut s'envisager indifféremment, sur le plan théorique, à chacune de ces deux étapes. La conclusion provisoire que nous pouvons formuler ici est que la seconde étape, l'animal, a été vraisemblablement moins privilégiée que la première de ce point de vue.

2. Le poste minéraux. Il est composé essentiellement par les engrais et figure parmi les consommations intermédiaires qui ont le plus augmenté entre 1950 et 1975 puisqu'il a presque été multiplié par 6 au cours de cette période si on ne prend pas en compte l'année 1975 ; la progression, relativement lente sur la période 1950-1961 s'accélère ensuite jusqu'à 1974. Ceci tend à confirmer les hypothèses faites à propos des aliments du bétail : d'une part le développement de la production animale passe par l'intensification des cultures, d'autre part cette intensification est plus forte à partir de 1960-61, mouvement qui avait déjà été constaté par les productions bovines. Par ailleurs, on peut se demander si cette utilisation plus importante d'engrais n'est pas également liée au développement de la production végétale la plus importante par sa part relative : les céréales. Seule une étude de l'évolution des surfaces cultivées par catégories de cultures pourrait répondre à une telle question, et montrer en particulier qu'il y aurait eu mise en valeur par remplacement de prairies permanentes par les céréales. En allant plus loin dans ce raisonnement, on peut alors penser que les céréales produites pour l'intraconsommation ont vu leur production augmentée comme celle des céréales destinées à la vente, ce qui expliquerait partiellement le relativement faible accroissement des aliments du bétail et conforterait l'idée d'une intensification axée sur le développement des produits du sol.

3) Les autres postes des consommations intermédiaires

- Les services des artisans mécaniciens ruraux, les produits pétroliers et les dépenses d'électricité, sont des indicateurs de la motorisation et la mécanisation des exploitations. L'augmentation en volume est importante (les coefficients de multiplication entre 1950 et 1975 sont respectivement 6,5 et 6 environ) et illustre le recours croissant des facteurs de production extérieurs à l'exploitation utilisés dans le domaine végétal, en particulier par les deux premiers postes.

- Les dépenses de santé évoluent de même façon, ce qui est logique compte tenu du développement des productions animales.

- Les produits de la parachimie, c'est-à-dire ici surtout des produits de défense des végétaux, occupent une place non négligeable. Leur valeur élevée à partir de 1971, relativement à la période précédente, est vraisemblablement due à une modification de leur méthode d'estimation statistique.

- Les dépenses de bâtiment - travaux publics (B.T.P.) qui correspondent à l'entretien des bâtiments et sont liées de manière plus ou moins lointaine aux investissements en bâtiments, augmentent moins que les autres postes que nous venons d'étudier. Compte tenu de leur faible importance, leur observation n'amène pas de remarque particulière.

- Enfin, les services rendus aux entreprises, suivent à peu près le même rythme que le total, alors que le poste diverses consommations intermédiaires, présente un rythme inférieur. Cependant, ils participent ainsi à l'augmentation de l'utilisation des ressources extérieures aux exploitations.

Au total, trois postes seulement augmentent moins vite que l'ensemble en volume : les aliments, les dépenses de B.T.P. et le poste "divers", le second étant d'ailleurs très faible. L'étude de la structure des consommations intermédiaires va permettre de préciser ceci et éventuellement de mettre en évidence des mouvements de substitution.

II- La structure des consommations intermédiaires

Les parts respectives ramenées en pourcentage des différents postes de consommations intermédiaires figurent dans le tableau 41 pour les séries en francs courants, et dans le tableau 42 pour les séries en francs constants. Le graphique 33 est construit à partir des données cumulées du tableau 42.

On observe peu de modifications dans les tendances entre les deux modes de calcul : les postes dont la part augmente en valeur voient leur part en volume augmenter également et inversement, à l'exception

des dépenses en B.T.P. et des dépenses de santé. Il s'agit là des deux catégories de dépenses dont l'indice des prix s'écarte sensiblement des autres indices ; celui du bâtiment-travaux publics est plus élevé, alors que celui des dépenses de santé est nettement plus faible. Du point de vue du poids de chacun des postes, l'ordre d'importance reste le même selon que l'on considère les valeurs en volume et ceci se vérifie aussi bien en début qu'en fin de période. Par contre, pour un type de séries donné, valeur ou volume, l'ordre de fin de période est légèrement modifié par celui de début de période, la modification ayant d'ailleurs les mêmes effets dans les deux cas. Ces résultats font que nous pouvons nous limiter à l'étude de l'évolution des parts calculées sur les séries en francs constants (tableau 42 et graphique 33).

Nous retrouvons ici les trois postes déjà cités dont la part diminue au cours de la période : les aliments qui diminuent relativement régulièrement de 46,5 % en 1950 à 38,6 % en 1975, avec un minimum de 34,1 % en 1973 ; les diverses consommations passent pour les mêmes années de 14,4 % à 11 % ; enfin les dépenses de B.T.P. passent de 1,7 % à 1,3 % avec un maximum de 2,2 % en 1955.

La part des autres catégories est en augmentation, forte pour certaines (parachimie, électricité, service des artisans mécaniciens ruraux), plus modérée pour d'autres (minéraux, santé) ou peu sensible (produits pétroliers, services rendus aux entreprises). Du point de vue de l'importance des parts dans le total, on trouve d'abord les aliments (35 à 45 % environ), ensuite les engrais (13 à 20 %), le poste "divers" (10 à 15 %) puis un groupe formé par les dépenses de santé, les services rendus aux entreprises et les services des artisans mécaniciens ruraux (6 à 9 %) et enfin les postes dont la part n'excède pratiquement pas 4 % : parachimie, produits pétroliers, B.T.P. et électricité.

Pour les deux grands postes, aliments et minéraux, la baisse du premier que nous avons déjà soulignée, associée à la croissance du second, fait qu'ils représentent ensemble 55 à 60 % du total avec une assez grande

stabilité. Ces deux catégories de consommations étant d'un usage très différent, on ne peut évidemment parler de substitution directe de l'un à l'autre, mais nous avons vu que l'utilisation des engrais peut entraîner une production plus grande d'intracommunales concurrentes des aliments achetés (céréales) ou complémentaires (fourrages). La possibilité d'une substitution "indirecte" n'est donc pas à exclure. Toutefois, la part importante du poste aliments et la faible diminution relative de cette part font que cette substitution, si elle existe, n'a qu'un effet marginal.

Par ailleurs, l'évolution de la part des quatre autres postes de quelque importance, confirme les conclusions du paragraphe précédent : augmentation des dépenses de santé liée au développement des productions animales, mécanisation progressive (services des artisans mécaniciens), accroissement des services rendus aux entreprises et légère régression des diverses consommations intermédiaires. Finalement, cette analyse en termes de structure apporte peu d'éléments nouveaux par rapport aux observations faites auparavant ; retenons toutefois l'absence de modifications profondes de cette structure, et la prépondérance des deux postes aliments et minéraux.

III- L'évolution de la Valeur Ajoutée Brute

En comparant la moyenne des trois premières années (1950-52) et trois dernières (1973-75), il apparaît que la valeur ajoutée brute est multipliée par 4,5 environ en francs courants (tableau 39) et par 1,4 en francs constants (tableau 40). Ces coefficients étaient, pour la production finale, respectivement de 5,8 et 2,7, et pour les consommations intermédiaires de 9,8 et 3,8. L'augmentation rapide des consommations intermédiaires a donc eu une forte incidence sur l'évolution de la valeur ajoutée qui augmente en volume deux fois moins que la production finale. Encore faut-il souligner que ces chiffres ne peuvent donner lieu qu'à une interprétation très schématique. En effet, les graphiques 34 (Évolution de la production totale et de la VAB en valeur) et 35 (Évolution en francs constants) montrent que, si la production et les consommations intermédiaires représentées ici par la zone comprise entre les deux courbes, ne diminuent

jamais, sauf accident annuel isolé, il n'en va pas de même pour la V.A.B. qui présente des phases de décroissance marquées.

- En francs courants, on peut distinguer deux périodes de croissance de 1959 à 1963 d'une part et de 1969 à 1972 d'autre part; deux périodes de légère progression, de 1950 à 1959 et de 1963 à 1968, enfin une période de stagnation : 1972-1975. On note également trois années particulièrement défavorables, 1959, 1969 et 1974. Pour les deux premières, qui sont d'ailleurs des années limites entre les sous-périodes que nous venons de définir, elles sont directement liées à des chutes de production. Quant au décrochement de l'année ¹⁹⁷⁴ il est à attribuer à une augmentation en volume des consommations intermédiaires, augmentation dont l'effet est amplifié par une hausse de l'indice des prix de ces consommations. Finalement, du point de vue de l'évolution comparée de la production finale et de la V.A.B., on observe trois moments définis par un rythme croissant de l'augmentation de l'écart entre les deux : de 1950 à 1963, cet écart tend à croître très lentement, de 1964 à 1971, le rythme s'accélère et enfin de 1973 à 1975 l'augmentation - importante - de production est entièrement absorbée par celle des consommations intermédiaires.

- En francs constants, le découpage de la période 1950-1975 est légèrement différent et, selon l'évolution respective des indices de prix de la production et des consommations intermédiaires, les tendances peuvent être inverses. On retrouve les années défavorables déjà mentionnées, 1959 et 1969, qui demeurent des années "charnières" entre périodes de nature différente ; la courbe de la V.A.B. présente une allure très particulière : deux paliers successifs 1954-1959 d'une part et 1960-1968 d'autre part, encadrés en début de période par une phase de forte croissance, 1950-1954 et en fin de période par une phase de diminution nette, 1969-1975. L'évolution comparée des deux courbes montre non plus trois moments mais quatre ; les deux premiers recouvrent approximativement la période 1950-1960. De 1950 à 1954, la V.A.B. évolue parallèlement à la production totale, et l'écart tend même à se réduire ; de 1955 à 1960 l'écart s'accroît faiblement. Le second moment est à peu près semblable

à celui observé pour les valeurs, à cette différence près qu'il se termine plus tôt, en 1969. A partir de là, le troisième moment est caractérisé par un écart en augmentation rapide et, rappelons le, par une diminution de la V.A.B. En volume, le gain de production obtenu est entièrement compensé par l'augmentation des consommations intermédiaires dès 1960-1962 et même sensiblement dépassé à partir de 1970.

Cette situation peut être appréciée de différentes façons du point de vue de l'économie agricole de la région ; elle est la traduction de la dépendance de plus en plus grande de cette branche, et des exploitations qui en assurent l'activité, vis à vis des autres secteurs de l'économie ; en ce qui concerne ces dernières, l'exode rural, donc la diminution de leur effectif, fait que cette situation est moins préoccupante, c'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Quoi qu'il en soit, cette stagnation suivie d'une diminution de la V.A.B. (1) peut être attribuée, entre autres, d'une part à des conditions économiques défavorables à l'agriculture, illustrées par la hausse des prix des facteurs de production, et d'autre part à la loi des rendements décroissants. Cependant, l'analyse de la structure des consommations intermédiaires n'a pas fait apparaître de changement profond dans l'usage des facteurs de production, alors que la production elle-même, on l'a vu, n'a pas été non plus modifiée de façon sensible. Ceci suggère que l'intensification n'a peut-être pas été aussi importante qu'on aurait pu le penser au vu de l'évolution de la production et il n'est pas exclu que certains systèmes de production extensifs par rapport au facteur travail aient une certaine importance dans cette région (par exemple production céréalière ou production de viande bovine à partir de prairies permanentes).

(1) Ces tendances sont illustrées par l'évolution des parts respectives de la valeur ajoutée brute et des consommations intermédiaires dans la production totale. Ces calculs ont été effectués dans les tableaux 41 et 42. Entre 1950 et 1975, la V.A.B. passe de

- 74,3 % à 57,2 % de la production totale en valeur

- 70,7 % à 49,3 % de la production totale en francs constants

En 1975, en Basse Normandie, plus de la moitié des recettes de la production finale agricole est consacrée à l'achat des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations.

Section 3. Le compte d'exploitation de la branche agriculture en Basse Normandie

Dans cette section, nous étudions dans un premier temps les charges d'exploitation, du point de vue de leur évolution poste par poste, puis du point de vue de leur structure. Nous analysons le compte d'exploitation de la branche agriculture et l'évolution du résultat brut d'exploitation (R. B. E.).

I. Les charges d'exploitation

1) Composition et évolution

Ne disposant d'indices de prix satisfaisants pour ces charges (1), nous nous bornerons à l'étude des séries en francs courants présentées dans le tableau 43 ; le graphique 36 fait figurer ces données cumulées. Le total des charges (emplois du compte d'exploitation ^{pas} a environ quadruplé au cours de la période (comparaison des valeurs moyennes 1950-52 et 1973-75) ce qui est nettement inférieur à l'accroissement relatif des consommations intermédiaires (10 environ) et de la production totale (5,8). L'évolution de ce total présente deux phases : 1950-1968 où la progression est régulière (à l'exception de l'année 1954) et 1969-1975 au cours de laquelle le rythme d'augmentation s'accroît nettement.

Les charges les plus importantes sur l'ensemble de la période 1950-1975 sont les fermages et métayages (2) d'une part, et les salaires d'autre part, auxquelles il convient d'ajouter, mais en fin de période seulement, les intérêts versés. Il semble que l'on puisse attribuer l'accélération de croissance du total des charges à l'augmentation très forte de ces intérêts à partir de 1968 ; il y a donc endettement de plus en plus lourd de l'agriculture en Basse Normandie au cours des années 1968-75. Or nous avons déjà constaté au niveau de la production, mais surtout au niveau des consommations intermédiaires une augmentation également importante. Là encore, la dépendance des exploitations agricoles de la

(1) cf. chapitre I

(2) les métayages sont d'importance négligeable en Basse Normandie.

région vis à vis de leur environnement semble s'accroître suite à un effort de modernisation et d'intensification dont le coût est aussi élevé que le produit supplémentaire qu'il permet d'obtenir.

Les fermages augmentent légèrement moins que l'ensemble des charges entre 1950-52 et 1973-75 (2,8 contre 4 environ). Cette progression relativement modeste est dûe aussi bien à l'évolution du prix des fermages, prix très fortement lié à celui des céréales dont l'indice de prix demeure inférieur à celui des productions animales notamment, qu'à la régression progressive de la part des surfaces en fermage au profit des surfaces en faire-valoir direct.

Les salaires et les cotisations sociales qui leur sont directement attachées, évoluent à peu près comme l'ensemble des charges ; leur rythme d'augmentation demeure très inférieur à l'indice des salaires, compte tenu de la diminution de l'effectif des salariés agricoles dans la région qui passe de 100 000 environ en 1950 à 17 600 en 1975 (1). Enfin les assurances, tout en représentant un poste d'importance faible, augmentent fortement alors que les impôts indirects, constitués pour l'essentiel de taxes foncières, ont tendance à rester stationnaires à partir de 1966.

2) La structure des charges d'exploitation

La structure des charges calculées en pourcentage est donnée dans le tableau 44 illustré en données cumulées par le graphique 37. L'observation de ces documents confirme en tous points les conclusions exprimées ci-dessus : prépondérance des fermages et des salaires d'une part, accroissement considérable des intérêts d'autre part.

En effet, la part des fermages diminue sensiblement (de 59,7 % en 1950 à 40,5 % en 1975) ; celles des salaires et des cotisations sociales baissent progressivement jusqu'en 1967 pour remonter ensuite. Cette évolution en deux temps s'explique par un taux de progression des salaires

(1) pour l'estimation de ces effectifs, dans le chapitre I, le paragraphe consacré à l'estimation des charges d'exploitation.

plus élevé depuis 1967 mais aussi par l'utilisation à partir de cette date de nouvelles sources statistiques pour le calcul de nos séries. Finalement, malgré ce redressement, la part des salaires en fin de période est inférieure à ce qu'elle était en début de période (31,6 % du total en 1950, 28,4 % en 1975).

Les intérêts voient leur part progresser en trois moments : augmentation lente de 1950 à 1963 (0,7 % à 2,9 %), plus rapide de 1963 à 1970 (2,9 % à 7,3 %) et enfin forte de 1970 à 1975 (7,3 % à 18,6 %). Pour les deux autres postes de charges, assurances et impôts indirects, nous retrouvons, pour le premier, un mouvement d'augmentation important, et pour le second, stagnation à partir de 1966.

Le fait important quant à l'évolution de la structure des charges est donc la diminution des parts relatives des fermages et des salaires à partir de 1967, correspondant à l'augmentation de celle des intérêts. Ceci peut s'interpréter, d'une part, comme une tendance à la substitution du facteur capital au facteur travail, tendance générale de l'agriculture française au cours de la période considérée, et d'autre part, comme une conséquence de l'acquisition, financée par des emprunts, d'une partie du capital foncier, par les agriculteurs.

II. Le compte d'exploitation et le résultat brut d'exploitation (R. B. É.)

1. Le compte d'exploitation en valeur (tableau 43)

L'évolution des ressources du compte d'exploitation est globalement très proche de celle de la V.A.B. que nous avons déjà analysée : croissance faible de 1950 à 1959 et de 1963 à 1969, plus sensible de 1959 à 1963 et de 1969 à 1972 et enfin stagnation en fin de période (1972-1975). Notons toutefois un montant de subventions très important pour 1974 et 1975 ; ces subventions ont été attribuées en raison des épizooties qui ont frappé les cheptels bovins et porcins au cours de ces deux années. Pour l'année 1974 en particulier, le montant élevé des subventions a pour effet d'atténuer pour le R.B.E. la chute importante observée pour la V.A.B. (graphique 38).

Dans l'ensemble, l'évolution du R.B.E. en valeur est sensiblement identique à celle de la V.A.B. ; sa croissance globale est toutefois plus importante que celle de la V.A.B. (5,4 entre 1950-52 et 1973-75, contre 3,2 seulement) ce qui est logique compte tenu de nos observations concernant l'évolution des chargés. Du point de vue de l'écart entre les deux, on retrouve les mêmes phases que pour la comparaison entre production totale et V.A.B. : 1950-1960 les courbes sont presque parallèles, 1960-1968 l'écart est légèrement croissant, 1969-75 l'écart s'accroît. On peut considérer qu'en valeur, il n'y a pas de différence profonde entre la V.A.B. et le R.B.E.

2. Le compte d'exploitation en francs constants

Rappelons que pour le R.B.E., sa transformation en francs constants est obtenue par l'emploi de l'indice implicite des prix de la P.I.B. alors que les autres postes du compte d'exploitation ont été calculés par division des séries en valeur par des indices de prix spécifiques. Pour certaines années le résultat obtenu pour le R.B.E. peut être légèrement différent de ce qu'il aurait été si nous disposions d'indices de prix pour les postes de charges. Les séries en francs constants figurent dans le tableau 45 et l'évolution de la production totale, de la V.A.B. et du R.B.E. est représentée sur le graphique 39.

Entre 1950-52 et 1973-75, le R.B.E. est multiplié par 1,7 alors que la production totale est multipliée par 2 et la V.A.B. par 1,4. Ces coefficients n'ont pas une très grande valeur explicative puisque, nous l'avons déjà constaté à propos de la V.A.B. la production totale augmente sur l'ensemble de la période, avec deux paliers en 1954-59 et 1967-75, alors que la V.A.B. et le R.B.E. connaissent un maximum en 1962-67 suivi d'une diminution en fin de période. Il n'en demeure pas moins que le R.B.E., comme la V.A.B. voient leur écart avec la production totale s'accroître sensiblement à partir de 1961.

Du point de vue global, l'évolution du R.B.E. est sensiblement la même que celle de la V.A.B. jusqu'en 1970 : hausse parallèle à celle de la production de 1950 à 1954, deux paliers stables successifs de 1954 à 1959 puis de 1960 à 1967 et enfin chute brutale en 1968-69. A partir de 1970, les tendances diffèrent ; alors que la V.A.B. diminue régulièrement de 1970 à 1975, le R.B.E. progresse de 1970 à 1973 pour chuter brusquement en 1974-75. Cette différence d'allure des deux courbes est liée à l'évolution de l'indice des prix de la P.I.B. beaucoup plus élevé dans les années 1974 et 1975 que dans les années précédentes. Si l'on excepte cette dernière période, on retrouve la même similitude d'évolution entre V.A.B. et R.B.E. que pour les séries en valeurs. En francs constants, malgré la progression relativement continue de la production au moins jusqu'en 1968, la V.A.B. et le R.B.E. stagnent, voire régressent à partir de 1960 : en 1974-75, le niveau du R.B.E. est intermédiaire entre ceux de 1959 et 1960, et peu supérieur à celui de 1954 (581,8 millions de francs constants en 1954 et 621,2 millions en 1975).

En conclusion, les observations menées jusque là, jointes à l'étude de l'évolution des parts respectives de la V.A.B. et du R.B.E. dans la production totale (tableau 46), amènent à proposer pour la période 1950-75 le découpage suivant :

- une première phase qui va de 1950 à 1954, au cours de laquelle la production augmente rapidement ; la V.A.B. et le R.B.E. suivent une évolution parallèle à celle de la production et leurs parts dans la production progressent (70,7 % à 78,5 % pour la V.A.B., 47,3 % à 55,0 % pour le R.B.E.). On peut avancer l'hypothèse d'une rationalisation de l'utilisation des moyens de production dans une agriculture restée jusqu'à la seconde guerre mondiale relativement traditionnelle.

- une seconde phase de 1955 à 1959, caractérisée par la stabilité de la production et une légère régression de la V.A.B. et du R.B.E. La stabilité de la production demeure inexpliquée par l'observation des comptes de production et d'exploitation ; cette phase marque le début du phénomène d'écart croissant entre production d'une part, et V.A.B. et R.B.E. d'autre part, qui traduit un recours plus intense aux ressources extérieures aux exploitations.

- une troisième phase située entre 1959 et 1969 : la production augmente régulièrement, moyennant un emploi de plus en plus grand des consommations intermédiaires. Il s'agit vraisemblablement d'une phase d'intensification par développement des productions liées au sol (lait et viande bovine, ainsi qu'à un moindre degré les céréales) comme semble l'indiquer entre autres, l'augmentation des dépenses de fertilisation. Notons toutefois que la structure de la production et des consommations intermédiaires ne subit pas de modification sensible et ceci est vrai pour l'ensemble de la période 1950-75, révélant ainsi l'absence de tendances à une spécialisation accrue des systèmes de production ; en effet, la spécialisation dans la production de lait existe dès 1950. Au total, l'intensification demeure limitée et son effet sur la V.A.B. et le R.B.E. est pratiquement nul dans la mesure où ceux-ci restent stationnaires.

- Enfin, une dernière phase, qui va de 1970 à 1975, où la production tend à rester stable, alors que la V.A.B. et le R.B.E. régressent sensiblement. Cette phase se situe dans un contexte économique défavorable à l'agriculture mais on y enregistre également un accroissement des consommations intermédiaires qui accentue encore la dépendance des exploitations agricoles vis à vis des autres secteurs.

Parmi les nombreuses hypothèses explicatives que nous avons émises au cours de cette étude des comptes de la branche agricole de la Basse Normandie, beaucoup sont restées non vérifiées, pour des raisons diverses. L'étude des données par exploitation et par actif agricole, que nous allons mener dans le chapitre consacré à la comparaison des comptes de la Basse Normandie et de la Bretagne, devrait permettre d'éclaircir certains points, sans prétendre pour autant répondre à toutes les interrogations.

DEUXIEME PARTIE

LA COMPARAISON DES COMPTES

CHAPITRE IV -

ETUDE COMPARATIVE DES COMPTES DE LA BRETAGNE
ET DE LA BASSE-NORMANDIE

INTRODUCTION

C'est un truisme que d'écrire que l'agriculture française a connu après la seconde guerre mondiale des mutations et des transformations profondes. Progrès techniques, mécanisation, exode rural, endettement, etc... sont des termes souvent employés pour décrire ces changements, leurs causes et leurs effets. Dans un chapitre intitulé "vingt cinq ans de progrès et de problèmes", J. KLATZMANN écrivait en 1978 (1) : Le progrès de l'agriculture a été bénéfique pour l'économie nationale, mais il a fait naître des problèmes d'autant plus aigus que les transformations étaient rapides. Paradoxalement, c'est la rapidité même du progrès qui a menacé les revenus des agriculteurs et rendu plus nécessaire que jamais l'intervention de l'État". Les comptes régionaux permettent une mesure de ce progrès et de son rythme, ainsi qu'une observation de l'évolution des revenus ; mieux, dans le contexte ainsi décrit, on peut à partir de leur analyse tenter de cerner ce qui différencie les deux régions que nous étudions. Cela étant, les seules données comptables, parce que trop globales et portant sur un champ limité, présentent des limites à l'interprétation que l'on atteint très vite. Après avoir recensé les facteurs de progrès, J. KLATZMANN décrit ainsi les conséquences de leur mise en oeuvre : "La mise en oeuvre combinée de tous ces moyens techniques devait donc se traduire à la fois par un accroissement des rendements et par une diminution de la main d'oeuvre nécessaire. Ici intervient le facteur qui a été décisif : le développement économique rapide de l'Europe occidentale a créé

(1) J. KLATZMANN. L'agriculture française, Ed. du Seuil, coll. Points pp. 79 sq.

les emplois qui ont permis d'absorber les excédents de main d'oeuvre agricole", et il conclut : "du fait de toutes ces transformations, l'agriculture est devenue une activité à base de capital, que certains ne manquent pas de comparer à cet égard à l'industrie lourde : pour un nombre de travailleurs qui décroît rapidement, on utilise autant de terre (mais de plus en plus chères) et de plus en plus de matériel et d'autres éléments de capital" (1). Ainsi, la transformation de l'agriculture doit s'étudier au travers de l'évolution de la production agricole et de sa composition, mais aussi dans les rapports de celle-ci avec l'emploi des facteurs de production : terre, capital et travail. Par ailleurs, des modifications aussi profondes sur une période de vingt-cinq ans n'ont pu s'effectuer de manière uniforme (ou linéaire) au cours du temps. Nous allons donc dans une première section étudier les phases de l'évolution comparée des deux agricultures régionales. Ensuite, dans les trois sections suivantes, nous tenterons de préciser ce qui différencie les deux régions en matière de spécialisation, d'intensification et de moyens nécessaires à cette intensification ; à chaque fois, nous aurons recours à des données ne provenant pas de la comptabilité, et nous insisterons sur les comparaisons en début et fin de période. Enfin, la cinquième et dernière section, qui sera aussi notre conclusion, sera consacrée à l'analyse des conséquences des transformations de l'agriculture sur les résultats moyens par actif et par exploitation agricole.

(1) souligné par nous.

Section 1 - LES PHASES DE L'EVOLUTION COMPAREE DES
DEUX REGIONS

L'évolution de l'agriculture en Bretagne et en Basse-Normandie entre 1950 et 1975 n'a pas été uniforme, ni dans ses choix de production, ni dans la façon de l'organiser, ni enfin dans ses résultats. C.CANEVET (1) distingue pour sa part, en Bretagne, trois phases correspondant à des logiques différentes : une phase "technique" de 1950 à 1958/60, une phase "économique" de 1960 à 1968/69 et une phase "politique" depuis 1969/70. Pour la même région, P.HOUEE (2) met d'abord en évidence des années "charnières" en fonction du développement des différents types de production : 1957 et 1968 pour l'aviculture, 1955 et 1970 en production porcine, 1955, 1962 et 1970 en production laitière et enfin 1960 pour la viande bovine. Ensuite, dans une synthèse intitulée : "l'insertion de l'agriculture dans l'économie industrielle", P.HOUEE décrit les étapes de l'intégration de l'agriculture bretonne : 1950 à 1960, modernisation technique et économie contractuelle ; 1960 à 1970, intégration industrielle et développement des ensembles coopératifs et de l'organisation interprofessionnelle ; enfin, depuis 1970, "la normalisation des rapports entre exploitations et firmes". Il existe une similitude entre les deux analyses, en particulier pour le découpage dans le temps et la caractérisation des phases. Toutes deux font largement appel à l'étude des relations et des modalités de ces relations entre l'agriculture et le reste de l'économie. Ceci paraît important à souligner dans la mesure où les comptes régionaux, par construction, ne permettent qu'une observation interne à l'agriculture. Cependant, nous avons pu constater dans les conclusions du chapitre II consacré à la Bretagne, que les comptes portent bien la trace de ces mutations et transformations de l'agriculture régionale, même si l'on doit quelquefois nuancer telle ou telle hypothèse émise par les auteurs cités ci-dessus.

(1) C. CANEVET, L'évolution récente de l'agriculture en Bretagne : de l'agriculture paysanne à une agriculture intégrée au mode de production capitaliste.

In L'agriculture en Bretagne, op. cité.

(2) P. HOUEE, Bretagne en mutation, Tome II : Transformations de l'agriculture bretonne, op. cité.

S'agissant de la Basse-Normandie, si les analyses historiques ne sont pas rares dans la bibliographie économique et géographique portant sur cette région, peu nombreux sont les auteurs qui avancent un découpage en différentes phases aux caractéristiques bien marquées. Ceci est sans doute lié au fait que, comme nous l'avons constaté dans le chapitre III, les phases du développement agricole dans cette région sont effectivement difficiles à détecter et en outre, contrairement à ce qui se passe en Bretagne, il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas de correspondance des phases de l'évolution du système productif et de celles de l'évolution des résultats. Malgré cela, J. M. DUPUIS, A. KENDIRGI et A. M. TEXIER (1) ont esquissé un découpage pour la période qui va de 1945 à 1977 :

- 1945 - 1955 "Reconstruction et intensification agricole régionale"
- 1955 - 1972 "Exploitation paysanne"
- 1972 - 1977 "Baisse du revenu agricole"

Là comme pour les analyses portant sur la Bretagne, il faut noter que cette délimitation est fondée sur les rapports entre agriculture et les autres secteurs économiques et peut-être davantage encore dans la mesure où ces phases sont celles de l'évolution de l'ensemble de l'économie régionale, dans laquelle l'agriculture ne constitue qu'une part, bien qu'il lui soit réservé une place bien individualisée.

Quoi qu'il en soit, on constate qu'il n'y a pas correspondance entre les périodes du développement des deux agricultures régionales, ni sur le plan des dates, ni sur celui des mutations économiques qui caractérisent ces périodes. La question se pose alors de savoir si cette absence de correspondance se retrouve lorsqu'on se livre à l'étude simultanée des courbes représentatives des deux régions. En d'autres termes, l'évolution comparée des deux systèmes de production régionaux fait-elle apparaître des phases de différenciation, ou au contraire de rapprochement. L'analyse que nous allons mener pour pouvoir répondre à cette question, sera fondée sur l'évolution de l'écart entre les deux courbes, beaucoup plus que sur les courbes elles-mêmes comme cela était le cas jusqu'à présent.

(1) Fresque historique de l'économie Bas-Normande de 1945 à nos jours, Bureau d'Études Régionales - Université de Caen.

La dimension supérieure de la région Bretagne, pour la surface et le nombre d'exploitations et d'actifs agricoles, ainsi que le développement rapide de son agriculture amènent d'ores et déjà à penser que les différences avec la Basse-Normandie seront très marquées par l'évolution propre à la Bretagne. En effet, un premier examen rapide des courbes représentant les variations en francs courants et en francs constants de la production agricole finale, de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation, fait apparaître clairement trois phases (graphique 41) :

- 1^{ère} phase : de 1950 à 1958
- 2^{ème} phase : de 1959 à 1967/68
- 3^{ème} phase : de 1968/69 à 1975

Nous allons maintenant étudier chacune d'entre elles, afin d'en déceler les caractéristiques principales.

1 - La première phase : 1950-58 : une croissance parallèle des deux agricultures régionales

Au cours de cette période, la production finale tend à s'accroître lentement dans les deux régions, aussi bien en valeur qu'en volume. Notons cependant l'accident de 1956, dû à un hiver particulièrement rude et qui semble avoir entraîné des séquelles plus durables en Basse-Normandie ainsi qu'en Bretagne. Le fait qu'à cette époque, la production de cette dernière laisse encore une large place aux productions végétales annuelles, alors que les systèmes d'élevages sont fondés sur des cultures de longue durée en Basse-Normandie, peut expliquer partiellement cette différence.

Du point de vue de sa composition, la production finale fait apparaître un phénomène particulièrement important en Bretagne : la croissance de la part des productions animales, comme l'indiquent les chiffres du tableau ci-dessous (et les graphiques 42 et 43).

			1950	1958
Part des productions animales dans la production finale totale	Bretagne	francs courants	64,8	79,3
		francs constants	68,0	83,1
	Basse Normandie	francs courants	82,0	89,4
		francs constants	80,6	88,5

Ce brusque accroissement n'a rien de commun avec celui beaucoup plus modeste enregistré en Basse-Normandie où la part des productions animales en 1950 était déjà très élevée. Il y a donc eu au cours de ces huit années un renforcement de l'élevage au détriment des productions végétales en Bretagne, qui aboutit à un rapprochement des structures des productions finales des deux régions lorsqu'on les examine de ce point de vue très global. La question se pose alors de savoir si, en Bretagne, toutes les productions végétales voient leurs parts réduites de la même façon, et si les activités animales connaissent toutes la même croissance. En d'autres termes, cette orientation accrue vers l'élevage vient-elle en substitution à certaines productions végétales, et y a-t-il un mouvement de spécialisation dans telle ou telle activité d'élevage ?

L'examen de l'évolution de la production végétale au cours de la période qui nous intéresse ici montre une stagnation dans les deux régions en francs courants (graphique 44) et une stabilité en francs constants (graphique 45) pour la Basse-Normandie, alors qu'en Bretagne, il y a une nette diminution.

La comparaison entre les deux régions est à cet égard quelque peu délicate pour deux raisons principales : d'une part la composition des productions est différente et d'autre part l'évolution des indices de prix de chaque produit végétal est caractérisée par des écarts à court ou long terme très importants et fluctuants. Cependant, la représentation graphique de l'évolution de chaque grand poste de production végétale, en francs constants, pour les deux régions, fait apparaître les tendances suivantes :

- céréales (graphique 46) : relative stabilité en Bretagne et légère croissance en Basse-Normandie,

- pommes de terre (graphique 47) : les fluctuations très accentuées de la courbe la rendent difficile à interpréter. Il semble qu'il y ait toutefois stabilité en Bretagne ; en Basse-Normandie cette production est d'importance négligeable,

- production fruitière (graphique 48) : elle est en lente diminution dans les deux régions, mais l'écart en faveur de la Bretagne se réduit brusquement en 1957 et 1958.

- production légumière (graphique 49) : en Bretagne, où cette production est plus importante, on note une décroissance rapide de 1950 à 1958, alors que la courbe de la Basse-Normandie fait apparaître une stabilité. Il faut rappeler que les productions de légumes qui composent ce poste ne sont pas les mêmes dans les deux régions, ce qui explique en particulier, le fait que la courbe de la Basse-Normandie présente des accidents moins marqués que celle de la Bretagne.

- divers produits végétaux (graphique 50) : stabilité en Basse-Normandie, diminution en Bretagne.

Ces différentes tendances sur des productions plus ou moins indépendantes les unes des autres semblent assez peu ordonnées. Il ressort cependant qu'on n'observe pas de diminution notable en Basse-Normandie, alors que ce n'est pas le cas pour la Bretagne, et en particulier pour la production légumière. L'observation de l'évolution comparée dans les

deux régions des parts de chacune des activités dans la production végétale totale (graphiques 51 à 55) montre qu'il y a une relative similitude entre Bretagne et Basse-Normandie, sauf pour les légumes dont la part décroît très fortement en Bretagne. On peut donc conclure pour cette période à une stabilité de la structure de la production végétale en Basse-Normandie ; en Bretagne, au contraire, il y a diminution de la production légumière et l'évolution de la composition de la production totale (cf. chapitre II) montre que la progression des productions animales s'est faite en substitution à cette production.

Cependant, l'écart entre les niveaux de productions animales varie peu (graphiques 56 et 57), sauf en 1957 et 1958 où la courbe de la Bretagne présente un accroissement plus rapide que celui de la Basse-Normandie ; cette différence est d'ailleurs plus sensible sur les séries en valeur que sur les séries en francs constants. Comme dans le cas des productions végétales, l'évolution comparée poste par poste des différentes productions et de leur part dans la production animale, permet de faire apparaître des tendances à la progression ou à la régression :

- Pour les productions mesurées en francs constants (graphiques 58 à 63), les productions du groupe bovin-laitier (boeuf, veau, lait) évoluent de façon identique ; par contre, deux activités progressent en Bretagne alors qu'elles stagnent en Basse-Normandie, le porc qui croît régulièrement de 1950 à 1958, et l'aviculture qui se développe brusquement en 1957 et 1958. Enfin, les autres productions régressent en Bretagne (disparition du cheval) alors qu'elles sont stables en Basse-Normandie.

- Pour la part des productions (graphiques 64 à 69), les tendances sont moins nettes, mais on peut tout de même noter des évolutions identiques pour le veau et le boeuf et les divers produits animaux, une tendance légère à la croissance pour le porc en Bretagne ; le phénomène le plus important semble être l'augmentation en Bretagne de la part du lait sur toute la période et de l'aviculture à partir de 1957.

Finalement, la période 1950-58 se caractérise ainsi :

- accroissement modéré de la production totale dans les deux régions,
- la spécialisation de la Basse-Normandie vers les productions bovines laitières est maintenue.

En Bretagne, il y a orientation vers les productions animales, sans que l'on puisse parler de spécialisation : les trois grandes activités, porc, lait et aviculture se développent, mais seules les deux dernières voient leur part augmenter. On pourrait presque à ce propos parler de "phase laitière" de l'agriculture bretonne. La diminution des productions végétales est due pour l'essentiel à la régression des cultures légumières.

On peut penser qu'il y a modernisation modérée des deux systèmes de productions régionaux, qui se traduit par des réorientations et non par des bouleversements.

Cette impression est renforcée par l'étude de l'évolution comparée des consommations de facteurs de productions des deux agricultures, tant pour les facteurs variables (consommations intermédiaires) que pour les facteurs fixes (charges d'exploitation). Le total des consommations intermédiaires, en valeur (graphique 70) et en francs constants (graphique 71), augmente modérément, avec toutefois une croissance légèrement supérieure en Bretagne. Cette différence est due pour l'essentiel aux aliments du bétail (graphique 72) à partir de 1956, ce qui correspond au développement de l'aviculture, et aux postes produits pétroliers, bâtiment-travaux publics, services des artisans mécaniciens ruraux (graphiques 75, 76 et 78). Pour ces derniers postes leur croissance relativement plus grande en Bretagne, peut s'expliquer par une mécanisation et à un moindre degré, un équipement des bâtiments d'exploitation plus tardif qu'en Basse-Normandie où ces tendances auraient eu lieu dans l'immédiat après-guerre. En complément à ces observations, on constate une grande similitude au cours de cette

période dans l'évolution de la structure des consommations intermédiaires (graphiques 82 à 87) : dans les deux régions, la part des aliments du bétail achetés régresse (graphique 82) ainsi que celle des dépenses de santé à partir de 1952 (graphique 86) alors que celles des postes "minéraux + chimie minérale" et "services des artisans mécaniciens ruraux", augmentent sensiblement. Ceci laisse penser qu'à cette époque l'effort des agriculteurs porte sur l'accroissement de la productivité des terres par l'utilisation de nouvelles techniques, plutôt que sur l'accroissement de la productivité des animaux transformateurs d'aliments produits ou achetés. Cette observation concorde avec celle faite sur la production du lait (maintien d'un niveau important en Basse-Normandie et développement en Bretagne) et tend à justifier la thèse de C. CANEVET (1) lorsqu'il parle de "phase technique" du développement de l'agriculture en Bretagne entre 1950 et 1960.

Les charges d'exploitations (graphiques 88 à 94 pour les valeurs, 95 à 97 pour la structure) présentent les mêmes caractéristiques d'ensemble que les consommations intermédiaires pour leur évolution dans les deux régions de 1950 à 1958 : à savoir des tendances similaires et ^{une} croissance modérée auxquelles s'ajoute le fait que les valeurs absolues sont très voisines. Deux postes font cependant exception, les assurances, dont la croissance est plus élevée en Bretagne et les fermages-métayages dont la valeur diminue en Bretagne en 1958 (graphique 94), leur part dans cette région régressant régulièrement à partir de 1952 (graphique 97) alors qu'elle reste stable en Basse-Normandie. Ces tendances des fermages s'expliquent par l'évolution de la propriété foncière pour les agriculteurs dans les deux régions, qu'illustre le tableau ci-dessous :

Pourcentage de la Surface Agricole Utile en faire-valoir direct par rapport à la Surface Agricole Utile totale

	1946	1955	1963
Bretagne	39,0	39,2	40,8
Basse-Normandie	43,0	39,1	36,3

Source : A. BRUN. Les agriculteurs et la propriété foncière. Les modes de faire-valoir. Statistique Agricole. Supplément Série Etudes n°93 déc. 71.

(1) L'agriculture en Bretagne, op. cité.

Il apparaît qu'un mouvement d'acquisition foncière par les agriculteurs débute en Bretagne entre 1955 et 1963, ce qui peut expliquer la baisse des fermages observée en 1958 dans cette région. Par ailleurs, la part des terres détenues en propriété par les agriculteurs diminue sensiblement en Basse-Normandie entre 1946 et 1963, ce qui n'est pas le cas en Bretagne. Il est alors logique que si la part des fermages dans les charges reste stable dans la première où les surfaces en fermages diminuent, elle régresse dans la seconde.

Notons enfin pour les deux régions, l'importance des salaires et le faible poids des intérêts, conséquence d'un endettement peu élevé ou inexistant. Pour conclure l'étude de cette première période caractérisée par une modernisation et une rationalisation de l'agriculture, et une amélioration des techniques de cultures, on peut s'interroger sur la dépendance qu'ont pu entraîner ces transformations pour les deux agricultures :

		1950	1958
Bretagne	$\frac{V.A.B.}{P.A.F.} \% (1)$	74,2	72,0
	$\frac{R.B.E.}{P.A.F.} \% (1)$	60,6	62,5
Basse-Normandie	$\frac{V.A.B.}{P.A.F.} \% (1)$	74,3	74,3
	$\frac{R.B.E.}{P.A.F.} \% (1)$	42,1	51,4

(1) calculé sur les séries en francs courants

Les données du tableau ci-dessus, jointes à l'observation des tendances suivies par la Valeur Ajoutée Brute et le Résultat Brut d'Exploitation (graphique 41) permettent d'énoncer plusieurs conclusions pour les années qui vont de 1950 à 1958 :

- En Bretagne et en Basse-Normandie, la production finale et la valeur ajoutée évoluent de la même façon dans le sens d'une croissance lente et régulière ; on note toutefois une exception pour la valeur ajoutée en francs constants, qui accuse une chute dans les années 1956-58.

- Le résultat brut d'exploitation augmente en Bretagne, alors qu'il reste stable en Basse-Normandie (en francs constants),

- Les valeurs du tableau ci-dessus, qu'il faut interpréter avec précaution car elles sont calculées sur une année isolée, montrent d'une part que dans les deux régions les parts de la valeur ajoutée brute et du résultat brut dans la production finale tendent à rester stables, et d'autre part que le poids des facteurs fixes (charges d'exploitation) est beaucoup plus important en Bretagne qu'en Basse-Normandie.

Finalement, tout se passe comme si l'effort de modernisation avait des résultats identiques dans les deux agricultures sur la valeur ajoutée (encore que la croissance de celle-ci soit légèrement plus faible en Basse-Normandie) et si la répartition de cette valeur ajoutée profitait plus directement aux agriculteurs en Bretagne qu'elle ne le fait en Basse-Normandie où la part des autres agents est importante.

II - La deuxième phase - 1959 à 1967/68. Continuité en Basse-Normandie, "décollage" en Bretagne.

Par rapport à la période étudiée précédemment, l'agriculture Bas-Normande semble évoluer en continuité au cours des années comprises entre 1959 et 1968 ; par contre en Bretagne, la tendance principale semble être une accélération (pour les productions, les consommations de facteurs, l'endettement etc...) sans que pour autant il y ait toujours une rupture nette entre les deux périodes (graphique 41).

La production finale totale augmente nettement plus en Bretagne qu'en Basse-Normandie, surtout en volume (graphique 41) mais si la croissance dans cette dernière est régulière, elle se fait en Bretagne en deux temps : rapidement au cours des années 1959 à 1962, plus lentement et irrégulièrement ensuite, de 1963 à 1968. Pour la phase que nous étudions actuellement, le "décollage" de la Bretagne aurait donc lieu dans les quatre premières années, les deux agricultures retrouvant ensuite des rythmes d'évolution comparés semblables à ceux de la phase précédente. Il reste alors à déterminer les causes de ce "bond" de la production en Bretagne.

On peut noter tout d'abord que le mouvement d'orientation vers les productions animales, entamé au cours de la phase précédente se poursuit activement (graphiques 42 et 43).

			1959	1967
Part des productions animales dans la production finale totale	Bretagne	francs courants	79,1	87,0
		francs constants	84,1	89,2
	Basse Normandie	francs courants	86,6	89,9
		francs constants	87,6	87,9

La part de ces activités mesurée sur les séries en francs courants, rejoint en 1967 celle de la Basse-Normandie où elle demeure à peu près stable depuis 1958. De ce point de vue très global, les deux régions sont donc en 1967/68 dans la même situation. Selon le type de production considéré, les tendances qui ont conduit à ce résultat sont inversées :

- Pour la production végétale, son volume tend à rester stable en Bretagne, alors qu'il augmente en moyenne au même rythme que la production totale en Basse-Normandie (graphique 45). L'évolution poste par poste montre que cette croissance en Basse-Normandie est due pour l'essentiel aux céréales, les autres postes demeurant stables. La production végétale de cette région, de diversifiée qu'elle était en 1950, tend progressivement à devenir simplifiée, d'autant que le poste "divers produits végétaux" régresse. En Bretagne, les principaux postes demeurent stables, à l'exception du poste "divers" qui augmente en fin de phase (graphiques 46 à 50). L'analyse en termes de structure (graphiques 51 à 55) confirme les observations précédentes : mises à part des fluctuations en début de phase, de 1959 à 1962, la structure de la production bretonne de 1958 est conservée, alors que les céréales prennent de plus en plus d'importance en Basse-Normandie, au détriment des fruits, des pommes de terre et des "divers produits végétaux".

- L'évolution de la production animale totale est très semblable à celle de la production finale totale dans les régions, ce qui est logique compte tenu du poids important de la première dans la seconde : croissance faible en Basse-Normandie - et même quelque peu ralentie par rapport à la première phase - et forte en Bretagne, surtout de 1959 à 1962 (graphiques 56 et 57). Comme dans la phase 1950-1958, l'évolution en francs constants des productions de type "bovin-lait" est voisine dans les deux régions, surtout pour le lait (graphiques 58 à 60). Il en va différemment pour les productions porcines et avicoles. Pour le porc, la production en Bretagne continue à croître régulièrement comme elle l'a fait depuis 1950, alors qu'elle stagne en Basse-Normandie ; l'aviculture connaît en Bretagne un développement spectaculaire de 1959 à 1964, développement déjà amorcé en fin de phase précédente (graphiques 61 et 62). Finalement, les systèmes régionaux de production laitière semblent évoluer de façon à peu près identique, continuant ainsi un mouvement amorcé en 1950 ; la différence entre les deux régions provient uniquement du développement (viande porcine) ou de la mise en place (aviculture)

des ateliers de production de type "hors-sol" qui progressent très rapidement alors que les productions végétales stagnent. L'évolution des parts de ces différentes activités dans la production animale totale (graphiques 64 à 69) illustre bien cette conclusion :

- . les productions "bovin-lait" voient leur part progresser légèrement en Basse-Normandie, alors qu'elle stagne en Bretagne, ce qui est logique puisque les autres postes augmentent très fortement en Bretagne,

- . la part de la production porcine demeure stable en Bretagne alors qu'elle diminue en Basse-Normandie,

- . enfin, la part de la production avicole augmente très brusquement en Bretagne en 1959 et 1960 pour rester stable ensuite, comme elle l'est en Basse-Normandie au cours de l'ensemble de la phase.

S'il fallait caractériser l'évolution des productions des deux régions au cours des années 1959 à 1968 en une seule phrase, nous pourrions retenir celle-ci : en Basse-Normandie, le système connaît une croissance homothétique, à un rythme modéré à peu près équivalent à celui de la période précédente, alors qu'en Bretagne le système régional de production de lait connaît une évolution du même type mais le système régional global subit une transformation du fait du développement des élevages hors-sol, surtout de l'aviculture.

Cette évolution différente des deux agricultures se retrouve lors de l'étude des consommations de facteurs de production, mais seulement pour les consommations intermédiaires (graphiques 70 et 71); les charges d'exploitations restent en effet très voisines dans les deux régions (graphique 88). Ceci laisse penser que dans cette phase, les modifications affectent beaucoup plus les systèmes de production (productions et facteurs variables) que l'appareil de production (facteurs fixes et patrimoine). Un examen plus détaillé des consommations intermédiaires montre que leur total augmente plus en Bretagne qu'en

Basse-Normandie sur l'ensemble de la phase 1959-1968 mais que l'écart s'accroît sensiblement surtout à partir de 1962 ce qui est relativement inattendu puisque nous avons noté ci-dessus que la période de croissance importante de l'aviculture, activité exigeante en facteurs achetés, va de 1957 à 1964 donc pour l'essentiel avant 1962 (1). Toutefois, le caractère contradictoire de cette observation est effacé par le fait que parmi les postes de consommations intermédiaires qui augmentent plus en Bretagne qu'en Basse-Normandie (aliments du bétail, minéraux divers + chimie minérale, produits pétroliers, B.T.P., services des artisans mécaniciens ruraux et "divers"), ce ne sont pas les aliments du bétail qui augmentent plus rapidement à partir de 1962, mais les dépenses d'engrais (minéraux + chimie minérale) et le poste bâtiment et travaux publics (graphiques 72 à 81). Dans l'ensemble, la tendance générale est l'accroissement relativement plus grand en Bretagne des consommations de facteurs variables, aussi bien pour les facteurs agissant directement sur la productivité des élevages (aliments) que ceux permettant l'augmentation de la productivité des surfaces cultivées, notamment fourragères (fertilisation, services des artisans mécaniciens ruraux, produits pétroliers). L'évolution de la structure des consommations intermédiaires est similaire pour les deux régions, sauf pour les aliments du bétail, dont la part a tendance à croître en Bretagne et à diminuer en Basse-Normandie (graphique 82). Pour les autres postes importants (graphiques 83 à 87), on note une augmentation du poids des dépenses de fertilisation (minéraux + chimie minérale) et de santé, compensée par une diminution du poste "diverses consommations intermédiaires".

(1) Notons que de telles modifications de rythme d'évolution peuvent être liées partiellement à un changement de méthode d'évaluation des séries, puisque l'année 1962 est une année commune à deux sources différentes (cf. ch.1). Cette remarque a une portée pratiquement nulle pour les productions, dont les estimations varient peu, nous l'avons vu, selon les sources ; par contre, elle prend tout son sens pour les consommations intermédiaires et les charges.

Si l'évolution des consommations intermédiaires semble calquée sur celle des productions, tant pour leur total que pour chaque poste considéré isolément, il n'en va pas de même des charges d'exploitations. Leur somme augmente de la même façon dans les deux régions, avec des valeurs très voisines, comme dans la phase précédente (graphique 88) ; les gains de productivité enregistrés au niveau de la valeur ajoutée, et qui sont plus importants en Bretagne, profiteraient donc plus directement dans cette région aux agriculteurs qu'aux autres agents figurant dans la répartition représentée par le compte d'exploitation. De fait, cette évolution globale similaire est la résultante de tendances très diverses des différents postes de charge, ce qui amène à nuancer la portée de la remarque précédente. Deux d'entre eux évoluent de la même façon et présentent les mêmes tendances que le total des charges : ce sont les salaires et les cotisations sociales. Par contre, les assurances, les impôts et taxes, pour toute la phase étudiée ici, et les intérêts en fin de phase (graphiques 89, 92 et 93) augmentent plus en Bretagne, alors que l'on constate l'inverse pour les fermages-métayages, pour lesquels l'écart entre les deux régions devient très important en 1968 (graphique 94). Il faut voir là un effet probable, confirmé par l'évolution de la structure des charges (graphiques 95 à 98), de l'accroissement du patrimoine foncier détenu par les agriculteurs en Bretagne, et illustré par les valeurs du tableau suivant :

Pourcentage de la Surface Agricole Utile en faire-valoir direct par rapport à la Surface Agricole Utile totale

	1955	1963	1967
Bretagne	39,2	40,8	48,3
Basse-Normandie	39,1	36,3	37,7

Source : A. BRUN . Les agriculteurs et la propriété foncière. Les modes de faire-valoir. Statistique Agricole. Supplément Série Etudes, n°93, déc. 1971.

La croissance de la part des terres possédées par les agriculteurs en Bretagne et sa décroissance en Basse-Normandie, expliquent l'augmentation importante des fermages-métayages dans cette dernière. Pour la Bretagne, il semble logique que les achats de biens fonciers entraînent pour les agriculteurs un supplément de charges d'assurances dont certaines sont à la charge du bailleur dans le faire-valoir indirect, des intérêts car les prix des terres sont suffisamment élevés pour que les acheteurs aient recours à l'emprunt, et naturellement des impôts fonciers. Il y aurait donc finalement au cours de la période 1959-1968, une répartition de la valeur ajoutée qui privilégie l'accroissement du patrimoine des agriculteurs en Bretagne, ce qui n'est pas le cas en Basse-Normandie ; ceci expliquerait alors, au moins partiellement, l'évolution à l'identique du total des charges dans les deux régions alors que l'une d'entre elles, la Bretagne, présente d'une part une surface plus élevée, et d'autre part, une augmentation de production plus importante au cours de cette phase. Il ne nous est pas possible de dire ici si ces achats fonciers résultent d'une volonté des agriculteurs désireux de trouver une forme d'épargne sûre pour un supplément de revenu disponible, ou d'une quasi-obligation qui les amènerait à acheter les terres pour conserver la faculté de les exploiter.

Enfin, il faut noter que l'on n'observe pas au cours de cette période en Bretagne, un mouvement de concentration des exploitations ; les pourcentages du tableau suivant, et les courbes de concentration qu'ils permettent d'établir, montrent que si la part des grandes exploitations (supérieures à 20 hectares) est toujours supérieure en nombre et en surface en Basse-Normandie, il n'y a qu'un très faible rattrapage en Bretagne, entre 1955 et 1967. En fait, la concentration des exploitations bretonnes tendra à rejoindre celle de la Basse-Normandie, entre 1967 et 1970, comme nous aurons l'occasion de le revoir par la suite.

Répartition des exploitations selon leur taille
et selon la superficie qu'elles représentent (%)

			Ensem- ble	< 5ha (1)	5 à 10	10 à 20	20 à 50	50 à 100	> à 100
Nombre d'exploitations (%)	1955 (2)	Bretagne	100	30,5	23,0	30,8	15,3	0,4	ε
		Basse Normandie	100	28,0	22,8	24,8	19,7	4,0	0,7
	1963 (3)	Bretagne	100	31,6	22,5	33,7	12,0	0,2	ε
		Basse Normandie	100	26,4	23,5	25,5	20,2	3,9	0,5
	1967 (4)	Bretagne	100	27,4	22,2	34,1	15,9	0,4	ε
		Basse Normandie	100	25,7	20,7	25,4	23,0	4,5	0,7
Superficie agricole utilisée (%)	1955 (2)	Bretagne	100	7,0	15,7	42,5	32,7	1,8	0,3
		Basse Normandie	100	5,0	10,8	23,1	38,5	16,9	5,7
	1963 (3)	Bretagne	100	7,5	15,9	44,8	30,2	1,4	0,2
		Basse Normandie	100	5,0	11,5	24,2	39,5	15,9	3,9
	1967 (4)	Bretagne	100	6,0	14,2	41,8	36,1	1,8	0,1
		Basse Normandie	100	4,4	9,1	22,1	41,7	17,3	5,4

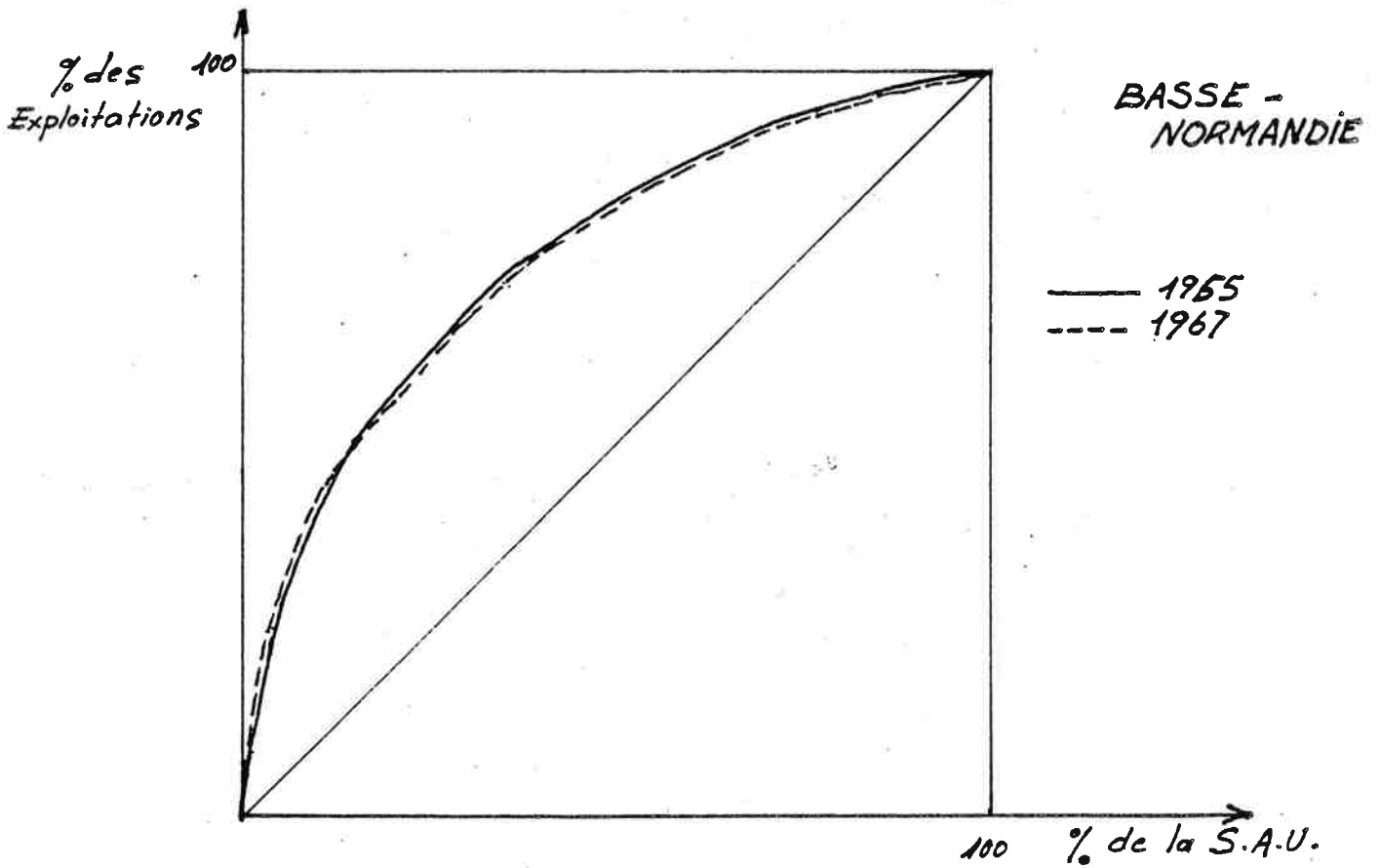
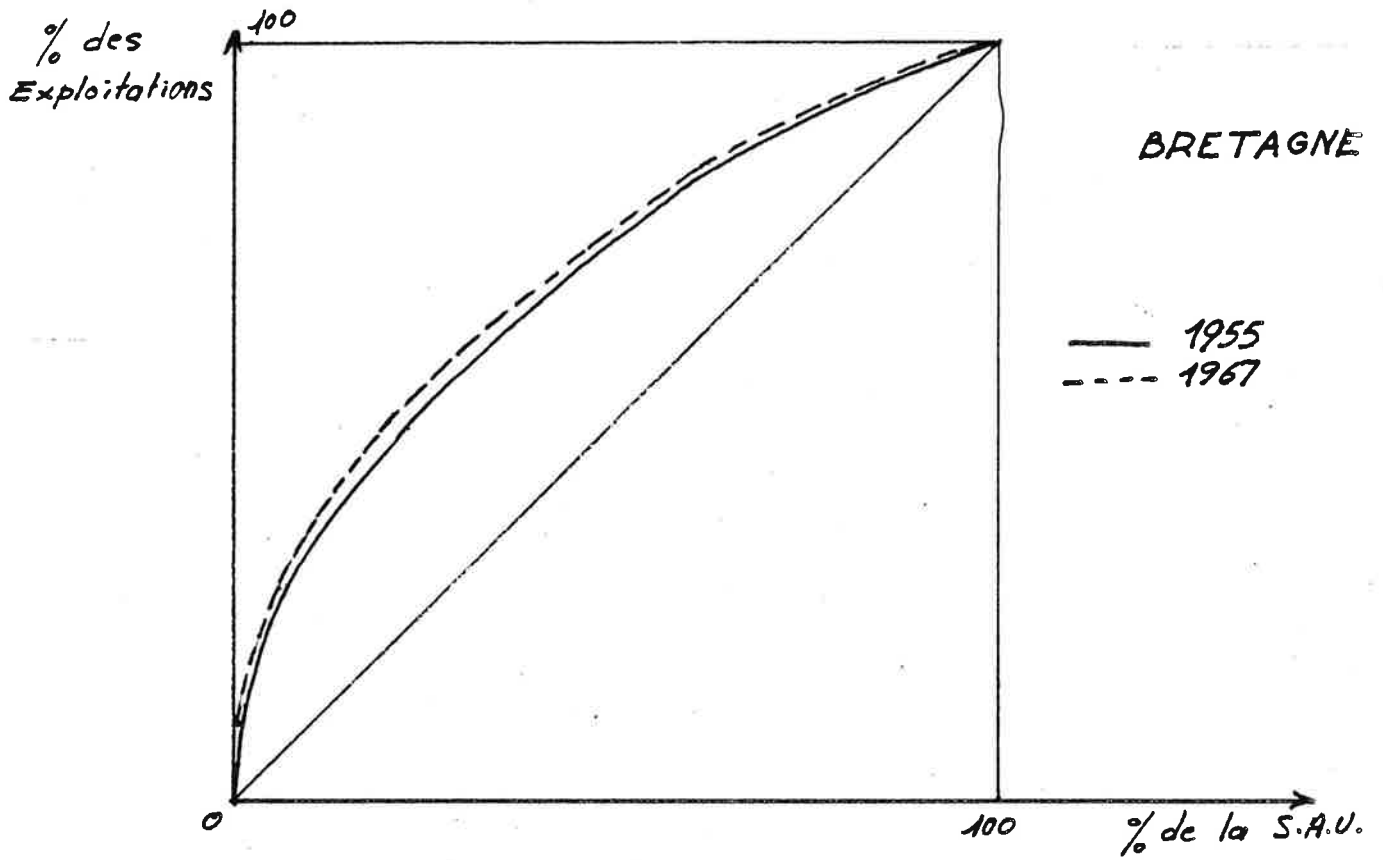
(1) y compris exploitations de moins de 1 ha

(2) R.G.A. 1955 - Données corrigées. Statistique Agricole
Supplément série Etudes, n°53, juillet 1969

(3) Enquête 1963

(4) Enquête 1967

Dans les deux régions, la diminution du nombre total des exploitations permet à la fois aux grandes et aux petites exploitations de s'agrandir, et ceci aussi bien en Bretagne qu'en Basse-Normandie.



COURBES DE CONCENTRATION DES EXPLOITATIONS
AGRICOLES PAR RÉGION.

Il reste à examiner, pour terminer cette étude rapide de la phase 1959-1968, que C. CANEVET qualifie pour la Bretagne de phase "économique" (1), comment évoluent les résultats des comptes régionaux, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation, et plus précisément comment se situe cette évolution par rapport à celle de la production finale. L'observation du graphique 41 montre que ces résultats augmentent plus en Bretagne qu'en Basse-Normandie : pour les séries en valeur, les positions respectives des courbes sont les mêmes que pour la production. Pour les séries en francs constants, les tendances, croissance ou ralentissement, apparaissent plus accentuées. La valeur ajoutée augmente rapidement en Bretagne de 1959 à 1962, période de développement de l'aviculture, stagne ensuite de 1963 à 1967 pour connaître un nouveau mouvement de croissance en 1968 ; en Basse-Normandie, l'augmentation de 1960 est suivie d'une stabilité remarquable au cours du reste de la phase. Pour le résultat brut d'exploitation, les tendances sont les mêmes sauf pour l'année 1968 où on enregistre une chute en Basse-Normandie, et l'absence de mouvement de reprise en Bretagne. Il semble donc que le phénomène de modernisation de la phase précédente se poursuive, avec toutefois des options différentes dans les deux régions (en particulier le hors-sol en Bretagne) mais que ses effets en matière de résultats amènent à un point culminant en 1962 ; au-delà, il y aurait seulement conservation des positions acquises, avec cependant un léger avantage à la Bretagne.

Les causes de cette pause dans la croissance de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation à partir de 1962 sont évidemment liées à l'augmentation nécessaire des consommations de facteurs pour accroître la productivité : (voir tableau page suivante).

(1) L'agriculture en Bretagne, op. cité.

		1959	1968
Bretagne	$\frac{\text{V.A.B.}}{\text{P.A.F.}}$ % (1)	70,8	67,8
	$\frac{\text{R.B.E.}}{\text{P.A.F.}}$ % (1)	60,4	58,1
Basse Normandie	$\frac{\text{V.A.B.}}{\text{P.A.F.}}$ % (1)	72,7	71,5
	$\frac{\text{R.B.E.}}{\text{P.A.F.}}$ % (1)	48,1	53,9

(1) calculé sur les séries en francs courants

La décroissance plus forte en Bretagne de la part de la valeur ajoutée dans la production, traduit l'effort plus important de développement de l'agriculture dans cette région ; les deux systèmes régionaux présentent en 1968 une différenciation encore modeste mais qui, nous le verrons, ira croissant alors qu'ils étaient très semblables en 1959.

Par ailleurs, les écarts de poids du R. B. E. dans la production confirment les observations faites à propos de l'importance des charges en Basse-Normandie ; on peut noter qu'il y a tendance au rapprochement des deux régions et que ce poids augmente en Basse-Normandie, conséquence entre autres du transfert d'une partie de la propriété foncière à des non-agriculteurs.

Finalement, même s'il y a dépendance accrue des systèmes de production agricole régionaux vis à vis des fournisseurs de facteurs son augmentation est limitée et celle-ci demeure voisine de ce qu'elle était à la fin de la première phase (1950-1958). Là encore, on ne peut

pas évoquer une transformation profonde des systèmes ; la phase 1959-1968 apparaît comme une période où les agriculteurs ont aménagé et perfectionné des systèmes déjà existants, exception faite pour l'aviculture. Ces modifications semblent répondre plus à des exigences économiques qu'à des impératifs de modernisation technique.

III - La troisième phase : 1969 à 1975. "Bretagne ou la fuite en avant" - Pallier en Basse-Normandie .

A la fin de la période précédente, les agricultures de Bretagne et de Basse-Normandie présentent, nous l'avons vu, des traits communs (orientation vers l'élevage par exemple), mais aussi des différences notables (niveau et composition de la production, consommation de facteurs) qui font que du point de vue de l'efficacité économique des systèmes productifs régionaux, la Bretagne l'emporte sur la Basse-Normandie; cette différence apparaît à l'observation de l'évolution des résultats, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation : ceux-ci présentent tous une tendance à la stagnation, mais la différence évoquée ci-dessus fait que l'on pourrait opposer "l'essoufflement" de la Bretagne à la "perte de vitesse" de la Basse-Normandie. La période que nous étudions ici, qui va de 1969 à 1975, peut être caractérisée comme une période de réaction visant par un accroissement de la production, à retrouver la croissance des résultats que les deux régions avaient connue jusqu'en 1962. Il semble cependant que cet effort, par ses effets en particulier, soit à la mesure de ceux qui avaient été effectués lors de la période précédente : l'écart positif en faveur de la Bretagne va augmenter, quelquefois de façon spectaculaire. En d'autres termes, le retard accumulé jusque là par l'agriculture bas-normande va s'aggraver très sensiblement.

En Bretagne, la production agricole finale en francs courants double en 6 ans, de 1969 à 1975, alors qu'elle avait doublé en 10 ans au cours de la période précédente (graphique 41) ; bien qu'elle s'accroisse également en Basse-Normandie surtout jusqu'en 1973, le coefficient de multiplication est nettement plus faible (environ 1,7) ce qui, compte tenu

de l'écart déjà existant en 1969, amène une différence considérable en 1975. L'observation du graphique en francs constants montre que l'évolution des prix depuis 1969 compte pour beaucoup dans l'augmentation de la production en valeur : en effet, celle-ci demeure à peu près stable en Basse-Normandie, alors qu'en Bretagne son mouvement de croissance semble poursuivre sans rupture celui de la phase 1958-1968. Cependant, l'écart entre les deux régions en 1975 est encore plus important en francs courants. Quant à la contribution des différentes activités à ces mouvements de la production totale, on note en ce qui concerne la composition de cette production deux faits nouveaux par rapport à la période précédente (graphiques 42 et 43 et tableau ci-dessous).

- En Bretagne, la part des productions animales dans la production totale, qui avait augmenté jusque là, tend à rester stable, surtout en francs constants,

- En Basse-Normandie, cette part régresse aussi bien en valeur qu'en francs constants.

Ajoutons qu'à partir de 1969, cette part mesurée sur les séries en francs courants est toujours inférieure dans cette région à ce qu'elle est en Bretagne.

Part des productions animales dans la production finale totale (%)

		1970	1975
Bretagne	francs courants	85,2	87,6
	francs constants	89,3	91,1
Basse Normandie	francs courants	89,3	88,4
	francs constants	86,5	86,4

Il y a donc un regain d'intérêt dans les deux régions pour les productions végétales, dont le rythme d'accroissement devient égal ou supérieur à celui des productions animales. Ce mouvement débute en Bretagne dès 1968 alors qu'il n'apparaît en Basse-Normandie qu'à partir de 1970 (graphiques 44 et 5). Il faut noter que comme pour la production totale, l'effet de l'évolution de l'indice des prix est très important : la hausse importante de la production végétale en valeur en Bretagne donne en francs constants une croissance nettement plus modérée, voire une décroissance en 1974 et 1975. On peut penser que ce phénomène de hausse des prix n'est pas étranger à la décision des agriculteurs de développer ces productions. L'évolution comparée des postes de la production végétale (graphiques 46 à 50) ainsi que celle de la structure de cette production (graphiques 51 à 55) fait apparaître que les postes qui ont le plus contribué à cette relance des activités végétales sont pour la Bretagne, les légumes, et pour la Basse-Normandie, les céréales ; les autres postes (fruits, pommes de terre) voient leur part rester stable ou diminuer (autres produits végétaux) dans les deux régions. Les pourcentages du tableau suivant font apparaître une progression des terres labourées faible en Bretagne, plus sensible en Basse-Normandie.

Répartition de la Surface Agricole Utile
en Bretagne et en Basse-Normandie en 1969 et 1975

		terres labourables (%)	surfaces toujours en herbe (%)	surface agricole utilisée (%)
1969	Bretagne	74,5	25,5	100
	Basse-Normandie	20,2	79,8	100
1975	Bretagne	75,6	24,4	100
	Basse-Normandie	25,9	74,1	100

Source : Statistique Agricole Annuelle

La surface agricole utile totale variant très peu de 1969 à 1975, on peut faire les mêmes observations pour les valeurs absolues que pour les pourcentages. La question se pose alors de savoir si ces terres labourées supplémentaires ont été affectées principalement aux cultures céréalières en Basse-Normandie et légumières en Bretagne, ou si l'augmentation observée de ces productions provient plutôt d'une élévation des rendements.

Répartition des Terres Labourées (T. L.) en Bretagne et en Basse-Normandie en 1969 et 1975

		1 000 ha					%				
		T. L.	dont				T. L.	dont			
			céréales	plantes sarclées	légumes (1)	cultures fourragères		céréales	plantes sarclées	légumes (1)	cultures fourragères
1969	Bretagne	152	593	241	38	633	100	38,9	15,8	2,5	41,5
	Basse-Normandie	296	154	26	7	93	100	53,1	9,0	2,4	32,1
1975	Bretagne	1487	486	136	46	805	100	32,7	9,1	3,1	54,1
	Basse-Normandie	383	159	26	7	179	100	41,5	6,8	1,8	46,7

(1) Cultures légumières de plein champ

Source : Statistique agricole annuelle

Si on constate bien un accroissement des surfaces en cultures légumières en Bretagne, la variation des surfaces en céréales en Basse-Normandie est peu sensible ; en outre leur part dans le total diminue. En fait, on constate pour les deux régions que ce sont les cultures fourragères qui connaissent l'augmentation la plus importante ; en Basse-Normandie, l'essentiel des terres labourées supplémentaires est affecté

aux cultures fourragères, et finalement ne changent pas de destination puisqu'elles étaient auparavant en prairies. L'évolution des surfaces indique surtout qu'il y a de 1969 à 1975 un renforcement de l'élevage dépendant du sol, c'est-à-dire bovin laitier pour les régions qui nous intéressent.

La production animale totale (graphiques 56 et 57), à l'image de la production finale totale déjà examinée, est en très forte progression en Bretagne et en croissance moins importante en Basse-Normandie, pour les séries en valeur. La hausse qui débute en 1968 en Bretagne se retrouve dans les séries en francs constants, où la production en Basse-Normandie apparaît au contraire stable ; là encore, la hausse des prix des produits agricoles a été très importante. Si donc du point de vue des productions végétales, les deux régions étaient comparables, en ce sens^{qu'a} les tendances étaient à la croissance, il n'en va pas de même pour les productions animales. L'effort déjà évoqué des agriculteurs en réaction aux résultats décevants de la phase précédente n'emprunte pas les mêmes voies en Bretagne et en Basse-Normandie : dans la première, il porte à la fois sur les activités animales et végétales alors que dans la seconde il se limite aux activités végétales et parmi celles-ci, surtout aux productions céréalières.

L'écart croissant en faveur de la Bretagne résulte au cours de cette phase de tendances nouvelles : la production porcine (graphique 61) augmente plus vite qu'elle ne l'avait fait précédemment surtout de 1971 à 1973, ainsi que la production avicole (graphique 62) qui avait connu une stagnation de 1964 à 1969. Mais le fait le plus important est qu'à la reprise des productions hors-sol vient s'ajouter une forte augmentation des productions de lait (dès 1967) de veau (à partir de 1973) et de boeuf (surtout en 1974). Ainsi, les productions bovines laitières (graphiques 58 à 70) qui représentent l'essentiel des productions animales bas-normandes et qui jusque là étaient comparables par leur volume à celles de la Bretagne (exception faite toutefois pour le veau)

ont tendance à stagner ; les deux systèmes régionaux apparaissent en 1975 nettement différenciés en matière de productivité, quel que soit le type de production animale considéré . La structure des productions animales paraît relativement stable dans les deux régions (graphiques 64 à 69) et on note peu de modifications entre 1969 et 1975. La légère régression en Bretagne de la part des productions bovines-laitières montrent que l'augmentation de celles-ci a été légèrement moins intense que celles du veau et du porc. Finalement, l'accroissement de production de l'agriculture bretonne n'est pas le résultat d'une spécialisation dans un type d'activité, mais d'un développement simultané de toutes celles existant déjà au début de la phase 1969-1975. A l'opposé, la spécialisation laitière de la Basse-Normandie, déjà constatée en 1950, n'est pas remise en cause, mais on ne peut qu'être frappé par l'immobilisme qui caractérise cette région dans cette dernière période.

Comme pour les productions, les deux systèmes connaissent une évolution différente de la consommation de facteurs. Si l'on s'en tient pour l'instant aux consommations intermédiaires (graphiques 70 et 71) on constate qu'elles ont augmenté beaucoup plus en Bretagne, surtout de 1972 à 1974, qu'en Basse-Normandie. Dans les deux régions, elles augmentent à partir de 1969 à un rythme plus élevé que dans les phases précédentes, aussi bien en valeur qu'en francs constants. Cependant, s'il est logique d'enregistrer une telle tendance en Bretagne, compte tenu des observations faites sur la production, il est surprenant de constater qu'au cours de cette période, le seul maintien de la production a exigé des consommations accrues de facteurs achetés. L'évolution comparée des différents postes (graphiques 72 à 81) est presque toujours semblable à celle du total des consommations intermédiaires, à l'exception de deux d'entre eux : le poste parachimie (graphique 74) dont l'estimation statistique est vraisemblablement peu fiable, et le poste "aliments du bétail" dont la très forte croissance en Bretagne s'oppose à la stabilité en Basse-Normandie ; le développement des activités hors-sol dans la première explique cette différence. Dans l'ensemble, l'écart en faveur de la Bretagne apparaît plus grand pour les postes dont on peut supposer

qu'ils sont liés aux productions animales (aliments du bétail, déjà cités, bâtiments travaux publics, santé) que pour ceux utilisés pour l'amélioration de la productivité des surfaces cultivées (minéraux + chimie minérale, produits pétroliers, services des artisans mécaniciens ruraux, services rendus aux entreprises). L'effort de développement en Basse-Normandie aurait donc tendance à privilégier les productions végétales au détriment de l'élevage.

Notons également que les effets de la crise économique débutant en 1974 se font sentir dans les deux régions sur tous les postes, à l'exception des dépenses de santé et des aliments du bétail, incompressibles en l'absence d'une réduction des effectifs animaux qui entraînent une diminution du potentiel de production ; la baisse de consommation est souvent plus importante en Bretagne qu'en Basse-Normandie (service des artisans mécaniciens ruraux, minéraux divers + chimie minérale), ce qui peut être considéré comme l'indice d'une plus grande fragilité économique du système breton. L'évolution de la structure des consommations intermédiaires (graphiques 82 à 87) traduit elle aussi les conséquences des transformations des deux agricultures : en Bretagne, le développement de l'élevage et le fait qu'il est plus aisé en cas de crise de réduire les dépenses de fertilisation par exemple que celles d'aliments du bétail, amènent une croissance de la part de l'ensemble aliments et dépenses de santé alors que celle de l'ensemble services des artisans mécaniciens ruraux et minéraux + chimie minérale diminue. En Basse-Normandie, la structure semble demeurer relativement stable même si là aussi, la part des dépenses de santé est en augmentation.

L'évolution des charges d'exploitation, liées à l'appareil de production et au financement, fait également apparaître des tendances nouvelles : le total de ces charges (graphique 88) en Bretagne s'accroît nettement plus qu'en Basse-Normandie, surtout depuis 1972, où il augmente cependant de façon importante, alors qu'on aurait pu s'attendre au contraire à un tassement dans cette région. L'écart est dû principalement aux intérêts (surtout en 1974 et 1975) et aux fermages-métayages

qui, pour la première fois depuis 1950, augmentent plus rapidement en Bretagne ; l'effet de l'évolution des assurances et des salaires, qui connaissent les mêmes tendances, semble minime par rapport à celui des charges évoquées précédemment. On peut donc retenir comme caractéristique d'ensemble une croissance forte des charges dans les deux régions, avec un rythme plus fort en Bretagne. Comme pour les phases précédentes, on peut s'interroger sur la contribution à cette évolution des achats fonciers des agriculteurs.

Pourcentage de la Surface Agricole Utile en faire-valoir direct par rapport à la Surface Agricole Utile Totale.

	1963 (1)	1967 (1)	1975 (1)
Bretagne	40,8	48,3	51,3
Basse-Normandie	36,3	37,7	37,2

(1) A. BRUN. Les agriculteurs et la propriété foncière. Les modes de faire-valoir. Statistique Agricole. Supplément série Etudes n°93 déc. 1971

(2) EPEXA 1975. Collection de statistique agricole. Etude n°170, janvier 1979.

Les pourcentages du tableau ci-dessus montrent que ces achats fonciers tendent à se réduire en Bretagne par rapport à la phase précédente (1959-1968) alors qu'en Basse-Normandie la part détenue par les agriculteurs exploitants reste à peu ^{près} stable. Ceci peut expliquer l'inversion des tendances observées pour les fermages : alors que de 1957 à 1967, les deux courbes s'écartaient l'une de l'autre, celle de la Bretagne tend à se rapprocher de celle de la Basse-Normandie au cours de la phase suivante, surtout de 1970 à 1972. Il s'ajoute vraisemblablement à ceci un effet de l'augmentation du prix des fermages, puisque malgré une diminution des surfaces en faire-valoir indirect en Bretagne, les fermages y augmentent autant, sinon plus qu'en Basse-Normandie où ces surfaces demeurent constantes. Si l'on suppose qu'une bonne part des achats de terre sont financés par des emprunts, on peut penser que

l'endettement plus élevé en Bretagne provient en partie des transferts de la propriété foncière des non-agriculteurs aux agriculteurs ; mais l'écart d'endettement, ainsi que sa croissance dans les deux régions, s'expliquent aussi par les efforts d'équipement des exploitations en biens fixes tels que bâtiments d'élevage et matériel :

Evolution 1967-1975 du parc de certaines machines en propriété dans les exploitations

	région	Nombre			Indice 100 en 1967		
		1967	1970	1975	1967	1970	1975
tracteurs de plus de 50 CV	Bret.	2 700	9 800	31 900	100	362	1 181
	B.N.	1 900	4 500	13 500	100	236	710
moissonneuses-batteuses	Bret.	3 500	3 800	4 300	100	109	123
	B.N.	1 800	1 800	2 000	100	100	111
ramasseuses-presses	Bret.	7 800	10 400	17 900	100	133	229
	B.N.	16 200	18 900	22 700	100	117	140
récolteuses de pommes de terre	Bret.	18 400	5 600	4 600	100	30	25
	B.N.	1 000	400	600	100	40	60

Source : EPEXA 1975.

Les investissements plus importants pour le matériel en Bretagne, surtout entre 1970 et 1975, présentent la même tendance dans le domaine des bâtiments d'élevage :

Bâtiments d'élevage construits ou aménagés dans la période 1967-75 selon leur destination

Nombre de bâtiments abritant : (unités)							
	bovins		porcins		volailles	autres anim.	ensemble
	ensemble	dont plus de 30 places	ensemble	dont plus de 100 places			
Bretagne	25 690	10 520	21 070	9 010	2 520	200	49 470
Basse Normandie	13 600	6 850	1 050	310	180	260	15 080

Source : EPEXA 1975

En outre, selon la même source, la part dans l'ensemble des bâtiments récents (mesurée en nombre de bâtiments) des bâtiments construits, plus coûteux que les bâtiments aménagés, est supérieure en Bretagne (78,5 % contre 72,3 % en Basse-Normandie). Enfin, le cheptel vif immobilisé connaît également dans son évolution une différence en faveur de la Bretagne, faible pour les bovins et ovins, forte pour les truies-mères:

Evolution 1970-1975 des effectifs de certaines catégories d'animaux

	Effectifs en milliers						Evolution 1970-1975		
	vach. laitières		brebis mères		truies mères		base 100 en 1970		
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	vaches laitières	brebis mères	truies mères
Bretagne	1 160	1 304	61	69	348	387	112	113	111
Basse-Norm.	744	816	66	80	48	34	110	121	71

Source : EPEXA 1975

Il semble donc finalement que si l'on pouvait pour la période précédente attribuer une bonne part de l'endettement en Bretagne aux acquisitions foncières, ce n'est plus aussi net pour la phase 1969-1975 ; l'augmentation des consommations intermédiaires, pour le court terme et les investissements en matériel, bâtiments et cheptel vif, pour le long terme, nécessitent un financement extérieur de plus en plus important. La structure des charges (graphiques 95 à 97) s'en trouve modifiée sensiblement : la part des intérêts devient prépondérante en Bretagne et croît fortement en Basse-Normandie, au détriment dans les deux régions de celle des fermages-métayages.

Si l'on retient, comme pour l'étude des phases précédentes, la part de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation en tant que critère permettant de caractériser les systèmes agricoles régionaux, on peut faire deux observations principales :

		1969	1975
Bretagne	$\frac{V.A.B.}{P.A.F.} \%$	63,4	48,0
	$\frac{R.B.E.}{P.A.F.} \%$	54,2	41,1
Basse Normandie	$\frac{V.A.B.}{P.A.F.} \%$	67,8	57,2
	$\frac{R.B.E.}{P.A.F.} \%$	47,4	41,2

(1) Calculé sur les séries en francs courants

- tout d'abord, la valeur de ces critères varie de façon importante entre début et fin de phase, ce qui n'était pas le cas dans les phases précédentes. De ce point de vue, la baisse qui apparaît dans le tableau ci-dessus amène à écrire que les deux agricultures ont vu leur dépendance vis à vis de l'extérieur augmenter.

- cette dépendance n'intervient pas au même niveau en Bretagne et en Basse-Normandie, selon que l'on considère la valeur ajoutée brute ou le résultat brut d'exploitation. La part de la première dans la production diminue davantage en Bretagne, corollaire d'une augmentation plus importante des consommations intermédiaires. Par contre, et malgré cela, le poids des charges toujours plus important en Basse-Normandie tout au long de la période 1950-75, même s'il a tendance à régresser fait que la part du résultat brut d'exploitation dans la production est la même dans les deux régions (environ 41 %), et ceci malgré une hausse très forte des subventions en 1974 et 1975 (graphique 98).

En d'autres termes, la répartition de la valeur ajoutée brute demeure comme auparavant, plus favorable en Bretagne, aux agriculteurs qu'aux autres agents qui peuvent y participer ; ceci n'empêche pas que le résultat brut mesuré en francs constants (graphique 41) reste stable (à l'exception de l'année 1973) en Bretagne, privant ainsi les agriculteurs de cette région des effets de l'augmentation de production qu'ils ont obtenue de 1969 à 1975. La situation s'avère encore plus défavorable pour les agriculteurs bas-normands, puisque le résultat brut régional en francs constants régresse à partir de 1972, sans avoir jamais dépassé le niveau de 1966.

Ce que nous constatons au niveau régional peut l'être aussi au niveau national. G. CAZENAVE et J. MONTEIL écrivaient récemment, à propos de l'agriculture française (1) : "Cette évolution défavorable des prix et des revenus ne saurait être compensée par une forte croissance de la production (2) en raison de l'inélasticité de la demande. De plus, une modification du processus de production entraînerait une croissance des charges d'exploitation (2). La conclusion est pessimiste : la dégradation des termes de l'échange entre l'agriculture et le reste de l'économie semble inéluctable. Seul un exode agricole plus intense peut

(1) Les revenus des agriculteurs. Coll. Que Sais-je ? Ed. du Seuil, 1980

(2) Souligné par nous.

améliorer le revenu des agriculteurs restants (1)". Ces phrases illustrent assez bien les phénomènes observés dans nos deux régions de 1959 à 1968, et a fortiori de 1969 à 1975. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur les effets de l'exode rural sur le revenu des exploitants dans la suite de ce chapitre.

(1) Souligné par nous.

SECTION 2 - LA SPECIALISATION DES AGRICULTURES
BRETONNE ET BAS-NORMANDE

La spécialisation de l'agriculture est un thème qui revient souvent sous la plume de ceux qui s'intéressent à l'évolution récente de l'agriculture, qu'il s'agisse de l'échelon de la nation ou d'une circonscription géographique ou administrative plus petite, comme la région de programme. On évoque bien sûr cette spécialisation à propos de la Bretagne et de la Basse-Normandie, mais encore faut-il distinguer le sens précis dans lequel ce terme est employé : il peut s'agir de la spécialisation de l'une (la Basse Normandie) par rapport à l'autre (la Bretagne), ou encore du mouvement qui a affecté l'une d'entre elles au cours d'une période donnée. De plus, le champ dans lequel intervient cette spécialisation est souvent mal défini : dans la plupart des cas, ce champ est constitué par les productions, encore que ceci soit rarement explicité ; cependant, certains auteurs se situent dans une perspective plus large, en englobant dans ce champ non seulement la production elle-même, mais encore d'autres fonctions économiques de l'exploitation agricole en tant qu'unité économique et éventuellement certaines tâches de l'exploitant. Ainsi, JM. DUPUIS, A. KENGIRDI et AM. TEXIER (1), écrivent à propos de l'exploitation agricole bas-normande, et dans une perspective d'analyse de l'agriculture régionale, que l'exploitation est soumise "aux critères essentiels de la production : accumulation du capital et forte augmentation de la productivité, division du travail par le biais de la spécialisation et du rétrécissement du procès de travail lui-même (2) (abandon progressif des tâches d'approvisionnement, d'entretien du matériel, de la commercialisation des produits, de la

(1) Fresque historique de l'économie bas-normande de 1945 à nos jours : Bureau d'Etudes Régionales - Université de Caen - Faculté des Sciences Economiques. op. cité

(2) Souligné par nous.

gestion elle-même (p.17). La spécialisation aurait ainsi des effets non seulement sur la production, mais également sur d'autres postes des comptes de production et d'exploitation, dans la mesure où elle se traduit par un transfert de certaines activités à d'autres agents que l'agriculteur lui-même, ou encore à d'autres agriculteurs. Cependant, il apparaît également à la lecture de ce texte, une autre source de confusion généralement répandue, qui consiste à évoquer le phénomène de spécialisation sans mentionner qu'il s'agit de l'exploitation agricole ou de la région, ou à utiliser une subtile démarche dialectique qui permet de passer alternativement de l'une à l'autre sans être trop précis. La question soulevée ici est d'importance car elle revient à celle-ci : peut-on se contenter d'observations faites sur un système de production agricole régional "agrégé", que permettent les comptes régionaux, au moins pour partie comme nous le verrons plus loin, ou faut-il les compléter par des analyses micro-économiques portant sur les exploitations elle-mêmes ? On peut préciser dès maintenant que sous peine de sortir du cadre de la comptabilité régionale et donc de déborder le champ du présent travail, nous ne pourrions répondre qu'imparfaitement à une telle question.

Enfin, si l'on en revient au seul aspect de la production, il faut noter que la spécialisation recouvre en fait plusieurs phénomènes : tout d'abord la spécialisation proprement dite, c'est-à-dire l'importance accordée à une ou plusieurs activités parmi de nombreuses autres, ensuite la simplification résultant de la suppression de certaines de ces activités, et enfin le choix d'une orientation du système de production, qui peut amener à considérer des groupes d'activités plutôt que des activités isolées (comme par exemple pour la production de lait et celle de viande de veau). En nous limitant pour l'instant à la spécialisation de la production, nous allons dans une première partie tenter de la décrire dans ses grandes lignes au travers des différents travaux existants ; dans une seconde partie nous analyserons ce que la comparaison des comptes régionaux permet de confirmer ou au contraire n'aborde pas.

I. - La spécialisation de l'agriculture en Bretagne et en Basse-Normandie
Étude bibliographique

1) Les degrés de spécialisation comparés des deux régions

En 1950, et plus généralement dans les années de l'immédiat après-guerre, les deux régions apparaissent comme assez différentes du point de vue de la spécialisation de l'agriculture et des agriculteurs. W.DIVILLE et A.GUILCHER se livrent en 1951 à une longue comparaison (1) : "La Bretagne n'est donc plus, il s'en faut de beaucoup, un pays arriéré. Pourtant, le sol breton est souvent ingrat sur le granit. La petite culture prédomine ... Enfin la pratique de la polyculture à peu près générale jusqu'en 1939, n'a pas été faite pour améliorer les choses. On fait souvent du blé sur des sols qui s'y prêtent mal et avec des rendements faibles. Dans un milieu analogue les bocages manchois ont renoncé au grain pour se consacrer aux herbages. Il est vrai qu'aujourd'hui le paysan, surtout le bas-breton, tend lui aussi à se spécialiser (p.49)... Quant à l'engraissement, qui tend à progresser, il est loin, jusqu'ici du moins, d'être comparable à celui de la Basse Normandie... Au total, sans être un Danemark, la campagne bretonne fait bonne figure parmi les régions françaises de petite exploitation (p.51)...

A l'encontre de la Bretagne, la Normandie a toujours bénéficié d'une réputation d'opulence (p.51)... Cependant les traits actuels de l'économie agricole ne devaient achever de se dessiner qu'à partir de la deuxième moitié du siècle dernier, avec la grande poussée herbagère et l'énorme développement de l'élevage bovin".

Après avoir caractérisé chacune des deux régions, polyculture d'un côté, spécialité d'élevage bovin de l'autre, les deux auteurs insistent sur les différences profondes qui les séparent : "De son troupeau, la Normandie tire des revenus plus considérables que la Bretagne et

(1) Bretagne et Normandie, Col. La France, Ed. des P.U.F. 1951
Souligné par nous.

l'élevage normand est à tous égards différent (p.52)... Comparée à celle de la Bretagne, cette économie offre donc une autre physionomie et les différences s'accroissent quand on envisage la propriété et les modes de tenure (1) (p.53)". Enfin, la conclusion est consacrée en particulier aux perspectives d'avenir des deux agricultures : "... (En Cornouailles en 1948) le paysan s'oriente plutôt vers l'engraissement que vers la production traditionnelle du lait, la polyculture se simplifie très fortement et cela au détriment du blé, naguère symbole de progrès (p.207)... Au total, Bretagne et Normandie sont toutes deux, dans leur ensemble, des pays agricoles très riches à la fin de 1948... Dans les deux provinces, l'esprit commercial a profondément pénétré le monde rural, et Finistériens comme Cauchois sont à l'affût de toute nouveauté culturelle, de toute spéculation susceptible d'augmenter les revenus : d'où la possibilité de brusques changements dans les productions (p.208). En Normandie, toutefois, on peut penser que si l'herbage est dans les vallées la solution idéale, il n'en est pas de même sur les plateaux qu'il a si largement envahis. Bien des terres seraient d'un rendement supérieur si au lieu d'être consacrées à l'herbe, elles l'étaient aux prairies artificielles et aux racines. Il n'est pas dit que dans l'avenir les résultats de la Normandie ne seront pas dépassés par la Bretagne, apparemment moins bien douée, mais où les plantes fourragères sont si répandues. On n'est pas encore là. (p.208)". Cette dernière phrase étonne par son caractère prophétique, encore qu'elle ne se vérifie que pour la Basse Normandie ; elle montre que dès 1951, on pouvait s'interroger sur les bienfaits d'une spécialisation poussée trop loin et considérée comme immuable alors que les conditions historiques de son apparition étaient susceptibles de se modifier.

Il faut maintenant tenter de vérifier si ces prévisions et en particulier celle d'une spécialisation accrue en Bretagne, se sont effectivement réalisées. Avant de se livrer à une étude plus détaillée de l'évolution entre 1950 et 1975 de chacune des deux régions, il faut

(1) Notons qu'il s'agit ici de la Normandie au sens large, c'est-à-dire qu'elle comprend à la fois les deux régions de programme de Haute et Basse Normandie.

évoquer d'autres travaux de comparaison effectués en fin de période.

Y. GUERMOND (1) insiste quant à lui, à partir des résultats de l'enquête communautaire de 1967, sur la persistance de la spécialisation des exploitations en Basse-Normandie : "Si l'on considère cependant les systèmes de production, c'est plutôt l'originalité de la Normandie qui apparaît. Selon l'ENQ 67 (Statistique Agricole, Etude n°109 bis), l'O.T.E. "Elevage bovin - moins de 50 ha" représente :

- en Normandie (Haute et Basse) : 74,3 % des exploitations et 54,5 % de la S.A.U.

- en Bretagne, Pays de la Loire et Poitou Charentes : 29,9 % des exploitations et 34,2 % de la S.A.U.

l'O.T.E. "Elevage + hors-sol moins de 50 ha, "représente :

- en Normandie, 6,5 % des exploitations et 4,4 % de la S.A.U.

- en Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, 25,3 % des exploitations et 24,2 % de la S.A.U."

Notons l'élément nouveau que constitue le développement des activités hors-sol en Bretagne, alors qu'elles sont peu représentées en Normandie. Ce fait est également souligné par J. KLATZMANN (2) décrivant "l'Ouest à prédominance de productions animales" (p.35) voit dans "le développement des productions peu liées au sol" une caractéristique de la Bretagne. Cependant, les deux régions demeurent comparables, parce qu'appartenant à un même ensemble : dans un ouvrage ultérieur (3), J. KLATZMANN classe la Bretagne et la Basse Normandie dans la même catégorie "Bovins et Ovins" et dans la même sous-catégorie "vaches laitières", dans une classification fondée sur les spéculations dominantes, donc la spécialisation (p.49). Nous allons donc essayer maintenant de cerner de plus près ce qui différencie les deux régions.

(1) Y. GUERMOND. Le système de différenciation spatiale en agriculture: La France de l'Ouest, de 1950 à 1975.

(2) J. KLATZMANN. Géographie Agricole de la France, Coll. Que sais-je Ed. des P.U.F. 1972.

(3) J. KLATZMANN. L'agriculture française, Coll. Points, Ed. du Seuil, 1978.

2) La spécialisation en Basse-Normandie

Nous l'avons vu, l'agriculture Bas-Normande est considérée comme spécialisée dès 1950 ; les causes de cette situation sont multiples, allant de l'évolution historique aux potentialités agronomiques, en passant par des observations relatives à la structure des exploitations. G. PREVOST décrit ainsi la situation en 1944 (1) : "Ici l'artisanat rural dépérissait, et l'élevage devenait peu à peu sa seule richesse. La Basse-Normandie vivait de ses pâturages, au rythme des grandes foires de bovins et de chevaux (p.11)... De longue date, le Bessin, le Cotentin, le Pays d'Auge sont des pays d'élevage. Mais ce n'est qu'au milieu du XIX^{ème} siècle que la Basse-Normandie a adopté progressivement l'élevage comme spécialisation. La plus grande partie des surfaces en herbe de la région ont été créés à cette époque, ou au début de ce siècle, aux dépens des labours et des landes, façonnant ce paysage typique qu'offrait toujours la région au lendemain de la guerre... (p.25).

En 1975, la région est toujours très spécialisée dans la même direction (2) : "Aujourd'hui, près de 90 % de la S.A.U. régionale est consacrée à l'élevage : prairies et cultures fourragères en fort accroissement (p.28)... La prépondérance de l'élevage bovin, lait et viande, qui procure plus de 80 % du produit brut de l'agriculture bas-normande, fait l'unité du monde rural" ; et G. PREVOST conclut ainsi : "Politiquement et économiquement, le choix est fait et clairement exprimé d'une extrême spécialisation dans le lait et la viande ;... c'est une vocation régionale et pour élever son revenu, l'agriculteur est condamné à produire toujours plus" (p.153).

Finalement, on passe d'une situation où la spécialisation se justifie par une vocation agronomique, à une situation finale, en 1975, où les contraintes économiques l'emportent. Cependant, l'aptitude à

(1) G. PREVOST. Basse-Normandie de 1975 à 1985. Ed. Informations et Conjoncture, 1976

(2) idem.

produire des fourrages, liée aux sols et au climat, est encore soulignée en 1972 par J. KLATZMANN (1) : "La Basse-Normandie est, sauf dans la plaine de Caen et de Falaise, où les cultures prennent une place importante, le pays de l'herbe". L'évolution de la destination des surfaces est également au centre de l'analyse de J.M. DUPUIS et Al. (2) :

L'utilisation du sol, depuis 1929, enregistre deux grands mouvements :

- une diminution progressive des terres labourées, la superficie toujours en herbe atteignant un maximum au lendemain de la seconde guerre mondiale, puis

- une réextension de celles-ci depuis, notamment au cours de la dernière décennie (1966 - 1976). Ces deux mouvements traduisent en fait le même mouvement de spécialisation, supposant un abandon progressif de la polyculture d'auto-consommation (céréales, cultures maraîchères) puis une augmentation des terres labourables destinées à l'alimentation du bétail : prairies artificielles d'abord (1ère révolution fourragère), cultures fourragères ensuite (maïs fourrage), les superficies des cultures diminuant toujours."

Enfin, dans un numéro des Notes et Etudes documentaires consacré à la Basse-Normandie (3) on montre que si la Basse-Normandie peut être considérée comme le "pays de l'herbe", les caractéristiques naturelles ne constituent pas une explication recevable : "Historiquement, cette conception n'a aucune valeur. En fait, la plus grande partie des surfaces en herbe de la Basse-Normandie ont été créées dans le courant du XIXème siècle ou au début de ce siècle aux dépens des labours et des landes". Ceci amène à s'interroger dans les années soixante dix, comme l'avaient fait W. DIVILLE et A. GUILCHER dans le début des années cinquante, sur l'intérêt de la spécialisation conçue ainsi. M. FREMOND formule la question ainsi : "La spécialisation herbagère constitue-t-elle à l'heure actuelle pour la Basse-Normandie un handicap ou un avantage ?"

(1) Géographie agricole de la France, op. cité p.35

(2) Fresque historique de l'économie bas-normande... op. cité p.11

(3) L'économie de la Basse-Normandie. Notes et Etudes documentaires n° 3856-3857. La documentation française, pp. 32 sq.

La réponse ne peut être donnée sans un examen de l'intensité de l'utilisation de ces prairies et des revenus qu'elles produisent, ce que nous examinerons ultérieurement.

Quoiqu'il en soit, on peut retenir pour l'instant que les avis sur le maintien de la spécialisation en Basse-Normandie en 1975 sont pour le moins partagés ; pour les uns, c'est le résultat d'un choix guidé par la recherche d'une meilleure efficacité alors que pour les autres, cette amélioration pourrait au contraire être obtenue par une remise en culture de terres dont c'est la vocation, au détriment de la spécialisation herbagère.

3) La spécialisation en Bretagne

Au début des années cinquante, l'agriculture bretonne s'oppose par sa diversification à l'agriculture bas-normande ; le système de polyculture-élevage, voire de polyculture-polyélevage, y est partout présent. Dans une étude portant sur plus d'un siècle, P. DAUCE et Y. LEON montrent à partir de l'étude de l'évolution des surfaces cultivées et des effectifs d'animaux que ce système s'est généralisé en Bretagne au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, et qu'il est encore largement dominant en 1955 (1) ; il présente entre autres, les caractéristiques suivantes :

- "- une production céréalière importante, en même temps qu'une grande place est accordée aux fourrages cultivés,
- une association étroite des productions animales, bovines et porcines, aux cultures de l'exploitation" (p.53).

Cette dernière observation présente une grande importance, car tout en étant appuyé sur de multiples productions, le système de polyculture élevage diversifié n'empêche pas que des spécialisations régionales se fassent jour et depuis longtemps : ainsi, "la spécialisation porcine de la Bretagne apparaît dès 1900" (p.49), et l'orientation de cette

(1) P. DAUCE et Y. LEON. L'évolution des systèmes de cultures et d'élevage en Bretagne de 1850 à nos jours. INRA Rennes, 1979.

région vers la production laitière est ancienne, puisqu'elle remonte au milieu du XIX^{ème} siècle (p.45). Pour ces auteurs, une véritable spécialisation de l'agriculture n'apparaîtra que lorsque le système de polyculture élevage sera remis en cause et qu'il y aura en particulier une dissociation entre productions animales et cultures. Cette thèse se trouve renforcée par l'examen de l'évolution des productions fourragères : là encore, il apparaît qu'une spécialisation fourragère a débuté dès 1900 en Bretagne (p.21 et 32-34), mais qu'elle demeure encore relativement modeste en 1950 ; la dissociation évoquée précédemment a alors pour effet de la renforcer. Dans la mesure où il est possible de résumer un travail aussi important, on pourrait dire que l'agriculture bretonne n'est pas spécialisée en 1950, bien que présentant des orientations déjà marquées, mais que tout est prêt pour qu'elle le devienne rapidement.

Dans sa présentation de l'agriculture en Bretagne en 1945-50, C.CANEVET donne une description qui converge totalement avec ce qui vient d'être énoncé (1) : "C'est une agriculture orientée vers la polyculture et l'élevage, caractérisée par une grande uniformité des systèmes de production et l'absence de spécialisation : on fait un peu de tout dans toutes les exploitations (céréales diverses, le blé l'emportant sur le seigle, l'avoine ou l'orge, pommes de terre, choux et betteraves fourragères, vaches laitières, un peu d'élevage porcin, chevaux, etc...). Surtout chaque production est faite en fonction des besoins de la cellule familiale" (2). Cette dernière phrase est significative d'une attitude répandue généralement chez ceux qui ont voulu analyser les modifications de l'agriculture en Bretagne qu'il s'agisse de C.CANEVET ou d'autres auteurs tels que P.HOUEE (3) ou R. LIVET (4) : tous ont en commun d'expliquer les situations observées et les transitions entre ces situations par une approche en termes de rationalité économique de l'exploitation. Nous avons pu voir que ce n'était pas toujours le cas pour l'agriculture bas-normande, à propos de laquelle on évoque souvent les facteurs naturels; on notera ici l'absence de référence à ces facteurs.

(1) C. CANEVET. L'évolution de l'agriculture en Bretagne... op.cité p.64

(2) Souligné par nous

(3) P.HOUEE. Bretagne en mutation, op.cité

(4) R. LIVET. L'avenir des régions agricoles. Ed. Economie et Humanisme 1965. Les nouveaux visages de l'agriculture française. idem. 1980.

Sur l'évolution postérieure à 1950, tous les avis convergent : il y a eu spécialisation de l'agriculture en Bretagne. "D'un système de polyculture et polyélevage très diversifié, (l'on est passé) à une spécialisation marquée des exploitations (1). R. LIVET souligne le rôle de l'élevage dans cette spécialisation des productions animales. "Puisqu'on ne pouvait produire partout des légumes primeurs, le paysan breton s'est massivement tourné vers l'élevage et a résolument opté pour ses formes les plus modernes" (2).

Le système de production agricole, caractérisé par la spécialisation des activités, se présente alors ainsi :

"La logique industrielle impose la spécialisation des exploitations et le maintien provisoire d'exploitations polyvalentes. Trois grandes orientations se dégagent :

- les exploitations à orientations bovines et ovines qui restent tributaires du sol,
- les exploitations à orientations porcines et avicoles, non liées au sol,
- les exploitations à orientations végétales dépendantes totalement du sol.

Tout dénote une forte progression des exploitations spécialisées et un recul des exploitations polyvalentes"(3).

Cette observation de la spécialisation des exploitations est élargie par C.CANEVET (4) : "Le passage de l'agriculture paysanne à l'économie marchande se traduit par une spécialisation croissante tant au plan régional qu'au niveau des exploitations individuelles... On s'oriente ainsi vers une simplification de plus en plus poussée du système de "polyculture élevage", voire vers sa remise en cause (productions "sans sol", ou "hors système")... Selon la dimension physique ou financière

(1) C.CANEVET op. cité p.61

(2) Les nouveaux visages de l'agriculture française, p.158, op.cité

(3) P. HOUEE, Bretagne en mutation, op.cité, p.208

(4) L'agriculture bretonne, op. cité, p.65-66

de l'exploitation, celle-ci est fondée sur une seule spécialisation (lait ou porc le plus souvent) ou sur plusieurs (porcs, pondeuses, volailles de chair, taurillons...) avec parfois une production végétale commercialisée de complément (légumes de conserve, maïs-grain, plants de pommes de terre". De plus, C.CANEVET ajoute que même si le système de polyculture élevage est en régression, il demeure pourtant encore très répandu.

Ce que l'on peut retenir, c'est que la spécialisation se fonde en Bretagne, sur trois productions animales, le lait, la viande porcine et l'aviculture, et non sur une seule comme en Basse-Normandie ; en outre, les productions végétales même si elles sont de moindre importance, connaissent aussi un mouvement de spécialisation et de simplification. Cependant, le développement des différentes productions animales ne s'est pas effectué simultanément ; P.DAUCE et Y. LEON (1) situent le début de celui de la production laitière entre 1960 et 1965 : "De même que la spécialisation fourragère de la Bretagne ne s'est réellement affirmée que depuis 1960, même si les conditions favorables préexistaient, de même l'orientation privilégiée vers la production ne s'est effectivement déterminée que depuis une vingtaine d'années (soit depuis 1959 environ)... (p.48)". Cette modification a été rendue possible à partir de 1960 grâce à la "rupture qui conduit à la spécialisation des exploitations et à la dissociation au moins partielle des cultures et de l'élevage" (p.54). De même, la production porcine "se dissocie des systèmes de culture" mais plus tard, à partir de 1965 et surtout 1970 et correspond à l'apparition d'ateliers véritablement "hors-sol". Le cas de l'aviculture n'a pas été étudié dans ce travail ; cette production n'existe pas de façon importante en tant qu'activité individualisée en 1950 et son développement se fera comme celui de la production porcine par création d'ateliers extérieurs au système de polyculture élevage. Enfin, la polyculture régresse à partir de 1960, au fur et à mesure que se dessine la spécialisation fourragère (p.29-30).

(1) L'évolution des systèmes de cultures et d'élevage en Bretagne, op.cité.

En conclusion, lorsqu'on parle de spécialisation pour la Bretagne et la Basse-Normandie, progressive de 1950 à 1975 dans la première, existant dès 1950 dans la seconde, il semble qu'il subsiste une confusion. Le seul terme de spécialisation ne suffit pas à rendre compte des phénomènes qui ont affecté la production dans les deux régions, dans la mesure où elles ont emprunté des voies différentes.

II - La spécialisation mesurée par les comptes régionaux

Les comptes régionaux, par construction, ne peuvent permettre d'apprécier directement la spécialisation des exploitations. La structure de la production finale régionale va présenter des caractéristiques telles que l'on pourra parler de spécialisation ou de diversification du système de production régional, en mettant en évidence les productions principales à un moment donné, les choix en matière de développement d'une activité, et éventuellement une simplification si certaines activités deviennent négligeables ou disparaissent ; l'agrégation du modèle régional fait qu'il n'est pas possible de relier les phénomènes ainsi observés à un développement uniforme de la majorité des exploitations, ou à l'opposé d'une division des tâches entre des catégories d'exploitations bien différenciées, ou encore d'une situation intermédiaire entre les deux précédentes. Pour pouvoir le faire, il faut avoir recours à des observations de type microéconomique sur les exploitations des régions étudiées ; c'est ce que font certains auteurs que nous avons cités ci-dessus, et notamment P. HOUEE et Y. GUERMOND.

Notre étude de la spécialisation se fonde donc ici sur l'évolution de la composition de la production agricole finale. Notons que même au niveau régional, celle-ci ne fait pas apparaître tout ce qui tient à la spécialisation, par exemple les tendances affectant les productions intermédiaires : ainsi, une orientation plus marquée vers la production laitière peut provenir d'une diversification des cultures fourragères comme lors de la "révolution fourragère" des années cinquante, ou au contraire

d'une simplification de celles-ci comme dans l'assolement "ray-grass-maïs" qui s'est beaucoup développé depuis 1968. Là aussi, il faudrait pour fournir des explications précises, avoir recours à des données externes aux comptes, et en particulier à l'évolution des surfaces, comme l'ont fait P. DAUCE et Y. LEON.

Restons-en pour l'instant aux comptes proprement dits et tentons de cerner ce qui peut en être extrait. La production agricole finale et sa composition, pour chacune des deux régions figure dans les deux tableaux suivants, en francs courants et en francs constants 1955. Les valeurs données ici, en francs et en pourcentages, sont des moyennes calculées d'une part sur les trois années 1950, 1951 et 1952, et d'autre part sur les trois dernières années de la période : 1973, 1974 et 1975. Il en est de même des coefficients de multiplication, qui sont obtenus en rapportant la valeur moyenne de fin de période à celle de début de période.

En début de période (1950-52), comme cela a été souligné dans le paragraphe précédent, l'agriculture bas-normande apparaît plus spécialisée que l'agriculture bretonne dans les productions animales, même si toutes deux présentent une vocation marquée pour ce type de production. La part de la production végétale est de 15 % environ pour la Basse-Normandie alors qu'elle s'élève à 30 % à peu près en Bretagne. Les activités les plus importantes sont pour cette dernière, la production légumière, suivie de deux spéculations d'importance équivalente : les céréales et les pommes de terre. En Basse-Normandie, la production végétale semble plus diversifiée puisque les quatre postes : céréales, fruits, légumes et "divers" ont des valeurs très voisines.

Pour la composition de la production animale, la Basse-Normandie est au contraire très spécialisée, puisque la production laitière représente à elle seule 40 % environ du total (38,9 % en francs constants et 41,8 % en francs courants). La seconde activité par ordre

Situation comparée des productions
en Bretagne et en Basse Normandie (valeurs en francs courants)

Période	1950-52 (1)				1973-75 (2)				Coefficient de multiplication (3)	
	Bretagne		Basse Normandie		Bretagne		Basse Normandie			
	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	Bretagne	Basse Normandie
Céréales	102,7	6,9	36,1	4,9	189,5	1,8	218,5	5,1	1,84	6,06
Pommes de terre	165,0	11,1	6,9	0,9	413,5	3,9	12,9	0,3	2,50	1,88
Fruits	45,5	3,1	25,4	3,4	115,7	1,1	52,0	1,2	2,54	2,05
Légumes	120,9	8,2	21,1	2,8	620,7	5,8	126,8	2,9	5,13	6,01
Divers P.V.	22,1	1,5	25,2	3,4	10,1	0,1	95,9	2,2	0,46	3,80
Production végétale (P.V.)	456,2	30,8	114,7	15,4	1349,5	12,7	506,1	11,7	2,96	4,40
Boeuf	128,4	8,7	113,0	15,3	1296,3	12,2	931,0	21,6	10,09	8,24
Veau	87,9	5,9	51,8	7,0	658,9	6,2	310,7	7,2	7,49	5,99
Porc	306,4	20,7	84,5	11,4	2860,0	26,9	231,4	5,4	9,33	2,74
Bétail sur pied	522,7	35,3	249,3	33,7	4815,2	45,3	1473,1	34,2	9,21	5,91
Lait	297,2	20,0	309,8	41,8	2929,5	27,5	1977,0	45,8	9,86	6,38
Aviculture	121,9	8,2	29,2	4,0	1367,6	12,9	166,9	3,9	11,22	5,70
Divers P.A.	84,8	5,7	37,9	5,1	168,0	1,6	189,9	4,4	1,98	5,01
Production animale (P.A.)	1026,6	69,2	626,2	84,6	9280,3	87,3	3806,9	88,3	9,04	6,08
Production totale (P.T.)	1482,8	100,0	740,9	100,0	10629,8	100,0	4313,0	100,0	7,17	5,82

(1) valeurs moyennes des trois années 1950, 1951 et 1952

(2) valeurs moyennes des trois années 1973, 1974 et 1975

(3) coefficient de multiplication des productions moyennes mesurées en francs courants, entre 1950-52 et 1973-75.

Situation comparée des productions
en Bretagne et en Basse Normandie (francs constants 1955)

Période	1950-52 (1)				1973-75 (2)				Coefficient de multiplication (3)	
	Bretagne		Basse Normandie		Bretagne		Basse Normandie			
		10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	Bretagne
Céréales	104,9	6,9	36,5	4,8	102,1	2,3	119,7	7,6	0,97	3,28
Pommes de terre	(97,8)	6,5	4,1	0,5	76,0	1,7	2,4	0,2	0,77	0,58
Fruits	50,3	3,3	29,8	3,9	19,8	0,4	13,9	0,9	0,39	0,46
Légumes	176,8	11,7	26,6	3,5	207,9	4,6	50,4	3,2	1,18	1,89
Divers P.V.	22,7	1,5	26,0	3,4	4,3	0,1	41,7	2,6	0,19	1,60
Production végétale (P.V.)	425,5	29,9	123,0	16,1	410,1	9,1	228,1	14,5	0,91	1,85
Boeuf	130,2	8,6	112,4	14,8	331,7	7,4	239,3	15,2	2,55	2,13
Veau	99,3	6,5	58,9	7,8	179,1	4,0	84,3	5,3	1,80	1,43
Porc	333,9	22,1	91,4	12,0	1344,8	30,0	108,9	6,9	4,03	1,19
Bétail sur pied	563,4	37,2	262,7	34,6	1855,6	41,4	432,5	27,4	3,29	1,64
Lait	266,1	17,6	295,1	38,9	1112,3	24,8	751,7	47,6	4,18	2,55
Aviculture	135,3	8,9	32,3	4,3	1051,2	23,5	111,8	7,1	7,77	3,46
Divers P.A.	96,2	6,4	46,0	6,1	50,8	1,2	54,3	3,4	0,53	1,18
Production animale (P.A.)	1061,0	70,1	636,1	83,9	4069,9	90,9	1350,3	85,5	3,83	2,12
Production totale (P.T.)	1513,5	100,0	759,1	100,0	4480,0	100,0	1578,4	100,0	2,96	2,08

(1) moyennes des trois années 1950, 1951 et 1952

(2) moyennes des trois années 1973, 1974 et 1975

(3) coefficient de multiplication des productions moyennes mesurées en francs constants 1955, entre 1950-52 et 1973-75.

d'importance est la production de viande bovine (15 % environ) dont on peut raisonnablement supposer qu'elle est étroitement liée à celle du lait; au total, la part de la production "bovin-lait", pour reprendre les termes du Réseau d'Information Comptable Agricole, avoisine 62 % du total si on y inclut en totalité les productions de viande bovine et de veau. Face à cette situation, les autres productions paraissent évidemment être de faible importance, même pour la production porcine (11 %) encore qu'elles égalent ou dépassent les postes les plus importants de la production végétale. La Bretagne, à l'inverse, est caractérisée en la matière par la diversification : la production la plus importante, le porc (22,1 % en francs constants et 20,7 % en francs courants) dépasse légèrement celle du lait (respectivement 17,6 % et 20 %) alors que la part de l'activité "bovin-lait", calculée comme précédemment, s'élève à 34 % environ. Ces deux activités animales (lait et porc) sont les seules à présenter une part relativement importante; les autres (boeuf, veau, aviculture, sont à classer au même rang que les productions végétales déjà évoquées (pommes de terre, légumes, céréales).

Enfin, cette analyse en terme de structure de la production fait apparaître deux régions orientées de façon privilégiée vers les productions animales et donc comparables; cependant, le degré de spécialisation des deux agricultures diffère très sensiblement. En Basse-Normandie, l'agriculture est très spécialisée dans la production laitière et ses productions annexes : viande bovine et veau. En Bretagne, par contre, la spécialisation est peu marquée : c'est le système de polyculture-polyélevage souvent évoqué au sein duquel il faut tout de même noter la part déjà importante et qui ira en grandissant dans les productions porcine et laitière.

En fin de période (1973-75) la situation en Basse-Normandie est relativement peu modifiée par rapport à celle de 1950-52 : la production végétale a légèrement régressé (11,7 % en francs courants et 14,5 % en francs constants 1955). En revanche, la production de lait voit sa part déjà très importante, augmenter encore; la part de la viande de boeuf augmente également, mais ce mouvement est surtout sensible pour les séries

en francs courants, compte tenu de l'évolution favorable de l'indice de prix de ce produit entre 1950 et 1975. Malgré l'introduction de nouvelles techniques de productions (ateliers de veaux hors-sol et de taurillons partiellement hors-sol), il est vraisemblable que les productions de boeuf et de veau demeurent complémentaires de celle du lait. Le total du produit "bovin-lait" avoisine 70 % de la production totale (74,6 % en francs courants, 68,1 % en francs constants). Cette progression se fait au détriment de la part de la production porcine, réduite de moitié et dans une moindre mesure de celles de la production végétale et du poste "autres produits animaux". D'un point de vue d'ensemble, la production finale en volume a vu sa valeur doubler entre 1950 et 1975, les postes dont l'augmentation est supérieure en valeur relative à celle du total, étant l'aviculture (coefficient de multiplication en francs constants 3,46) les céréales (3,28) le lait (2,55) et le boeuf (2,13). Au total, on peut avancer que la production en Basse-Normandie a connu au cours de la période une croissance de type homothétique, à quelques détails près.

La structure de la production agricole bretonne connaît au contraire des modifications sensibles en 1973-75 par rapport à 1950-52 : la part des productions végétales qui demeurent à peu près stables en francs constants, diminue de 30 à 10 % environ du total. Cette diminution de parts, ainsi que celle, beaucoup plus faible, des postes boeuf, veau et "divers produits animaux", sont compensées par l'accroissement de celle de l'aviculture (8,9 à 23,5 % du total en francs constants) du porc (22,1 à 30 %) et du lait (17,6 à 24,8 %). Il y a donc au cours de la période un mouvement de spécialisation dans les productions animales, les productions hors-sol (porc et aviculture) représentant en 1973-75, 53,5 % de la production régionale ; le produit bovin-lait qui vient ensuite, a une part de 36,2 %. Nous avons déjà relevé, dans la partie de ce chapitre consacré à l'étude des phases de l'évolution comparée des deux régions, ce renforcement des productions animales qui atteint son apogée en 1967, ainsi que la nature différente de la spécialisation en Bretagne et en Basse-Normandie : importance de la production bovin-lait

dans cette dernière pour toute la période 1950-1975, et pluralité en Bretagne avec l'aviculture "hors-sol", le porc qui le devient progressivement, puis totalement à partir de 1968-70 et enfin la production bovin-lait toujours présente et croissante, alors qu'elle a tendance à décliner en Basse Normandie en fin de période.

Dans l'ensemble, cette analyse de la composition de la production finale permet de retrouver les grands traits signalés dans les travaux rendant compte d'analyses économiques plus complètes, mais à un niveau très global, et d'un point de vue descriptif, donc limité. Nous retiendrons que le terme de spécialisation recouvre finalement pour les deux régions des significations différentes. Ajoutons à cela qu'il y a stabilité en Basse-Normandie et évolution en Bretagne. Il convient alors de s'interroger sur l'effet de la spécialisation progressive sur le volume de la production ; il semble être a priori considérable, puisque la production régionale en Bretagne est multipliée par trois environ au cours de la période, les productions animales ayant elles-mêmes quadruplé; dans le cas de la Bretagne en 1973-75, la spécialisation de l'agriculture régionale apparaît donc comme un moyen de son intensification, intensification qui semble plus forte en Bretagne qu'en Basse-Normandie. En effet, alors qu'en début de période, la production totale bretonne était à peu près double de celle de la Basse-Normandie, en valeur comme en francs constants, en fin de période, la production bretonne est environ trois fois plus élevée que la production bas-normande en francs constants ; en francs courants, ce rapport est plus faible (2,5 environ), car l'indice de prix d'une des principales activités animales de la Bretagne, l'aviculture, est nettement inférieur à celui du lait, activité la plus importante en Basse-Normandie.

Avant d'aller plus avant dans ce domaine des rapports entre spécialisation et intensification, il faut d'abord tenter de cerner de plus près ce qu'est l'intensification régionale. L'étude de ces deux points fait l'objet de la section suivante.

SECTION 3 - L'INTENSIFICATION REGIONALE

Dans la mesure où, dans les années récentes et surtout depuis la loi d'orientation de 1960, la spécialisation a été souvent présentée comme un moyen de l'intensification de l'agriculture, on peut dès lors se poser la question de savoir si en 1950-1952, une agriculture régionale spécialisée était plus intensive qu'une agriculture non spécialisée, en l'occurrence si l'agriculture Bas-Normande de 1950 était plus intensifiée que l'agriculture Bretonne de la même époque, et de la même façon, si les spécialisations constatées en 1973-1975 entraînent des différences de degré d'intensification. Lorsqu'on tente de répondre à cette question, on se heurte à deux problèmes majeurs :

- la définition de l'intensification est souvent peu précise, et en tout cas variable selon les auteurs, qui privilégient souvent l'un de ses aspects, lorsqu'elle n'est pas simplement confondue avec la notion de spécialisation.

- comme pour la spécialisation, le caractère agrégé du modèle comptable régional dissimule une grande variété en matière de modernisation des techniques selon les zones, les productions, les structures, etc...

1.- L'intensification régionale de l'agriculture : un problème de définition.

Très généralement, l'intensification peut être définie comme l'accroissement d'intensité d'emploi d'un facteur de production, ceci entraînant un accroissement de production, et étant entendu que la courbe de réponse n'est pas linéaire. L'accroissement d'emploi d'un facteur modifie évidemment l'équilibre entre les différents facteurs employés et l'intensification apparaît alors comme la résultante de variations complexes affectant les rapports entre facteurs.

Il s'avère donc nécessaire, pour rendre compte de l'intensification, de disposer d'un (ou de quelques-uns, mais leur nombre devra être

le plus réduit possible) critère ou rapport suffisamment synthétique pour traduire l'évolution des rapports, d'une part entre productions et facteurs, d'autre part entre les facteurs eux-mêmes. Dans le domaine de l'agriculture, les facteurs sont traditionnellement regroupés en trois grandes catégories : le facteur foncier, le facteur capital et le facteur travail (1). Considérant que les rapports entre différentes productions relèvent plus de l'étude de la spécialisation que de celle de l'intensification, bien que le lien entre les deux soit reconnu, les économistes ruraux retiennent le plus souvent la production brute (P.B.) totale mesurée en valeur, et la rapportent aux trois grands facteurs mesurés par le nombre d'hectares de Surface Agricole Utile (S.A.U.), le nombre d'unités de travail humain (U.T.H.) et la valeur du capital d'exploitation. Les rapports ainsi obtenus, $\frac{P.B.}{SAU}$, $\frac{P.B.}{UTH}$, et $\frac{P.B.}{capital}$, permettent de relier la production aux facteurs et de caractériser l'intensité d'emploi de l'un des facteurs. Pour ce qui est des rapports entre facteurs, il est aisé de montrer, comme le fait R. HOVELAQUE⁽²⁾, que leur modification a une incidence sur l'intensité d'utilisation de l'un d'entre eux ; il suffit par exemple de décomposer $\frac{P.B.}{SAU}$ ainsi :

$$\frac{P.B.}{SAU} = \frac{P.B.}{UTH} \times \frac{UTH}{SAU}$$

On peut évidemment multiplier ce genre de formule, d'abord en la répétant pour $\frac{P.B.}{UTH}$ et $\frac{P.B.}{capital}$, ensuite en introduisant dans le second membre les facteurs que l'on veut privilégier dans l'analyse. On dispose donc d'une méthode d'évaluation de l'intensification par rapport à chacun des trois grands facteurs de production. Cette conception de l'intensification entraîne pour l'utilisation des comptes régionaux dans cette optique deux conséquences importantes :

(1) Certains auteurs se refusent toutefois à faire une distinction entre capital foncier et capital d'exploitation, préférant les inclure dans une même catégorie de capital. C'est le cas par exemple de MM. MILHAU et MONTAGNE dans leur ouvrage "Economie Rurale", Coll. Themis, Ed.

(2) R. HOVELAQUE. Cours d'Economie de la Production, polycopié ENSA de Rennes, 1980.

- sous réserve que l'on connaisse pour la région le nombre d'hectares de S.A.U. et la population active agricole, on pourra calculer des valeurs régionales pour les rapports $\frac{P.B.}{SAU}$ et $\frac{P.B.}{UTH}$; par contre, en l'absence de compte de capital, il ne sera pas possible de prendre en compte ce facteur, en tout cas pas directement. De plus, la variabilité entre exploitations de rapports comme $\frac{SAU}{UTH}$, $\frac{capital}{SAU}$ ou $\frac{capital}{UTH}$ met en évidence la difficulté d'interprétation, déjà soulignée, d'un modèle agrégé au niveau régional.

- l'étude de l'intensification fait appel à des éléments qui dépassent de beaucoup le calcul de la production rapportée à la S.A.U. ou à la population active : il faudrait théoriquement y rajouter la composition de la production, déjà évoquée dans la section consacrée à l'étude de la spécialisation, et la consommation de facteurs fixes et variables. Pour l'exposé, nous traiterons ce dernier point de façon séparée en considérant qu'il s'agit des moyens de l'intensification mais il faut bien reconnaître que ce découpage présente un caractère quelque peu artificiel.

II - L'intensification de l'agriculture en Bretagne et en Basse-Normandie : un thème partout présent .

En reprenant la lecture des ouvrages déjà cités à propos de la spécialisation, nous nous proposons ici de recenser les divers aspects de l'intensification, et de mettre en évidence des différences entre les deux régions. Le thème de l'intensification revient de façon permanente sous la plume de ceux qui se sont intéressés aux agricultures bretonne et bas-normande à partir de 1950 ; à vrai dire, ceci n'est pas très surprenant dans la mesure où la politique agricole de cette époque, nationale ou européenne, a toujours fait référence à l'intensification comme moyen d'améliorer la compétitivité de l'agriculture sur les marchés, les revenus des agriculteurs, leur statut social, etc...

Pour les deux régions, nombre d'observations convergentes sont effectuées : la manifestation de l'intensification, ce sont des transformations profondes ou des mutations ; les moyens de l'intensification le plus souvent évoqués, sont le progrès technique, l'amélioration des rendements, l'achat accru de facteurs à l'extérieur des exploitations ; quant à ses causes, elles ont trait à un excédent de population active agricole (ou insuffisance du rapport $\frac{SAU}{UTH}$), aux relations de l'exploitation avec l'économie de marché, l'état plus ou moins favorable de ce marché, ainsi que l'action des firmes agro-alimentaires. Enfin, les conséquences se mesurent par la concentration des productions, la différenciation et la spécialisation des exploitations. Ceci étant, qu'en est-il de l'évolution propre à chaque région et de ce qui les distingue en la matière ?

1) En 1950, Une Basse-Normandie semi-extensive - Une Bretagne déjà intensive.

Dans le début des années 1950, les deux régions paraissent être perçues différemment du point de vue de l'intensification, encore que les observations sur ce sujet ne soient pas toujours explicites. R. LE DUFF, qui n'emploie ni le terme d'intensification, ni celui d'extensification, caractérise ainsi l'agriculture bas-normande dans un article publié en 1957 (1) : "or la principale lourdeur du secteur agricole est constituée par le trop faible rendement, par une trop forte proportion de la population employée dans l'agriculture. Ce qu'il faut essayer de réaliser, c'est un plus fort rendement par homme et cela ne pourra se faire que si l'homme peut disposer d'un plus fort capital qu'il investira en machines et en engrais". En soulignant l'insuffisance des productivités de deux facteurs, la terre et le travail, ainsi que la faiblesse de valeur du troisième, le capital, ce qui rend les achats de biens et services trop faibles, c'est l'absence d'intensification qui apparaît.

(1) R. LE DUFF. L'exode rural, données et essais d'application à la Basse-Normandie. Bureau d'Etudes Régionales. Université de Caen, n°2, 1957.

Dans une approche plus géographique qu'économique et à partir d'observations réalisées antérieurement, W. DIVILLE et A. GUILCHER considèrent que les deux régions sont comparables : "au total, Bretagne et Normandie sont toutes deux, dans leur ensemble, des pays agricoles très riches à la fin de 1948" (1). Cependant, nous l'avons vu, ils avaient déjà exprimé des doutes quant à une évolution favorable de la Normandie par rapport à celle de la Bretagne, en s'appuyant notamment sur le fait que les potentialités de rendement des terres labourables - mais non labourées - ne sont pas exploitées. Même si ce souhait de voir augmenter les rendements végétaux relève plus d'une conception physiocratique (car ils pensaient aux cultures de rentes et notamment aux céréales) que de celles de l'agronomie moderne (cultures fourragères) (2), il révèle que le fait que la "Normandie a toujours bénéficié d'une réputation d'opulence" est trompeur (3). Le soupçon devient preuve avec G. PREVOST (4) qui écrit, dans un chapitre intitulé la révolution de l'agriculture : "... ce paysage typique qu'offrait toujours la région au lendemain de la guerre : des vaches toujours grasses dans des prairies toujours vertes, maillées de haies et parsemées de pommiers. Le cliché subsiste encore dans beaucoup d'esprits, image d'une réalité plus esthétique que nourricière. A l'époque où les éleveurs danois et hollandais généralisaient les méthodes intensives à base de cultures fourragères et d'un emploi massif d'engrais, ici se pratiquait un élevage extensif et médiocre". Notons au passage la référence au Danemark, souvent rencontrée dans les considérations sur les régions d'élevage. Cette analyse est partagée par M. FREMONT, dans son étude de l'agriculture bas-normande (5) : "Riche tradition au XIX^{ème} siècle, l'utilisation de la prairie permanente s'est incontestablement dégradée dans la première moitié du XX^{ème} siècle pour aboutir après la seconde guerre mondiale, à un système d'élevage

(1) Bretagne et Normandie, op. cité, p.208

(2) J. MULLIEZ - Du blé "mal nécessaire" - Réflexions sur les progrès de l'agriculture de 1750 à 1850. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, Tome XXVI, janvier-mars 1979.

(3) Bretagne et Normandie, op. cité, p.51

(4) Basse-Normandie de 1975 à 1985, op. cité, p.26

(5) L'économie de la Basse-Normandie, op. cité, p.32

semi-extensif qui valait beaucoup plus par sa réputation que par ses résultats. La Basse-Normandie ignorait, ou presque, les méthodes intensives à base de cultures fourragères du Danemark, de prairies temporaires associées aux cultures des éleveurs britanniques ou bavarois, ou l'emploi massif d'engrais des Hollandais. . ."

La conclusion est donc nette : en 1950, l'agriculture bas-normande est extensive. Pour la Bretagne à la même époque, les avis sont plus diversifiés. P. HOUEE (1) n'aborde pas directement la question pour cette période et ne mentionne nulle part une quelconque extensification ou intensification de l'agriculture bretonne ; mais la façon dont il étudie ensuite le développement des productions, laisse penser qu'il la considère comme non intensive : en effet, pour chacune d'entre elles, il consacre un paragraphe à leur intensification (de l'aviculture, p.13, de la production porcine p.26, de la production laitière p.42) qui intervient au plus tôt en 1957/58 et au plus tard en 1970, donc dans tous les cas postérieurement au début de la période que nous étudions.. Il nous semble important de souligner chez P.HOUEE comme chez d'autres l'absence du terme "agriculture extensive" alors qu'il était explicité pour la Basse-Normandie ; ceci laisse présumer que le degré d'intensification est en termes relatifs supérieur en Bretagne à celui de la Basse-Normandie. Ceci se trouve confirmé, avec des nuances, par P.DAUCE et Y.LEON d'une part, et C. CANEVET d'autre part.

Les premiers pensent que (2) : "A partir de la nature des cultures mises en oeuvre et de l'importance relative des unes par rapport aux autres, il est possible de porter un jugement sur le degré d'intensification de la production végétale. . ." (p.5). Pour une analyse en longue période de l'évolution des surfaces cultivées, ce qui revient à caractériser l'intensification par le volume global de la production au niveau régional, et en comparant cette évolution à celle de la France entière,

(1) Bretagne en mutation, op. cité

(2) L'évolution des systèmes de culture et d'élevage en Bretagne, op.cité,

ils montrent que : "l'intensification de l'exploitation du territoire agricole s'organise en Bretagne dans la seconde moitié du 19ème siècle et se maintient jusqu'à nos jours" (p.21) ; de même : "... "l'intensification de la production agricole qui se déclenche en Bretagne vers 1850" (p.21). L'évolution de la Bretagne est d'ailleurs tout à fait originale à partir du début du XXème siècle puisque : "A partir de cette période, (1892), une différenciation assez nette se manifeste entre la Bretagne et l'ensemble du pays ; le caractère intensif de la production se maintient ou s'accroît en Bretagne alors qu'au contraire en France, on observe une certaine extensification, notamment par l'accroissement des surfaces toujours en herbe" (p.26). On voit bien alors ce qui sépare la Bretagne et la Basse-Normandie : le degré d'intensification des productions végétales est sensiblement plus élevé en Bretagne. Cette différence est attestée par J. PAUTARD qui conclut ainsi à l'issue d'une étude de l'évolution des productions agricoles départementales entre 1850 et 1950. : "Les départements se classent à peu près de la même façon à un siècle d'intervalle. Toutefois, les cartes des produits par hectare font apparaître des exceptions assez notables : l'Ouest, particulièrement la Bretagne, et la région Méditerranéenne ont considérablement amélioré leur position"(1). Par contre, il en va différemment des productions animales ; la production laitière n'est intensifiée que dans la période récente, "à partir de la décennie 1950-1960" (p.48); de même pour la production porcine à partir de 1965 et surtout 1970.

Enfin, C. CANEVET (2) est encore plus affirmatif quant au caractère intensif de l'agriculture bretonne au milieu de ce siècle : "... une orientation vers la production céréalière, le blé notamment et surtout un essor des plantes sarclées et des cultures fourragères (choux, betteraves, pommes de terre etc...) qui permet une intensification des productions animales (vaches laitières, porcs gras, chevaux...). Cette agriculture intensive de subsistance entretient une population importante.." (P.59). Les raisons de cette intensification doivent être recherchées plus

(1) Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française. Ed. Gauthier-Villars. 1965 (souligné par l'auteur)

(2) L'évolution récente de l'agriculture en Bretagne... op. cité.

loin que le développement des cultures observé par P. DAUCE et Y. LEON, ce développement n'étant qu'un moyen. P. CLAVAL, cité par C. CANEVET, (1), indique que ce mouvement à contre-courant de la Bretagne est dû à son isolement économique... et culturel : "En Bretagne, les conditions sont particulièrement démonstratives, car les circonstances auraient pu apparemment provoquer une évolution assez semblable à celle que l'on note dans le Cotentin voisin : diminution de la population rurale, spécialisation dans un élevage demeuré longtemps extensif" ; il n'en a pas été ainsi à cause de l'augmentation de la population rurale, de l'isolement vis à vis du marché national. De ce fait, "l'effort d'investissement réalisé en un siècle (1850-1950) a été supérieur à celui pratiqué à peu près partout en France (...) Ils (les Bretons) ont développé un élevage intensif mais qui utilise les produits de la culture (...). La baisse des prix entraînait un peu partout une extensification qui permettait d'augmenter la productivité du travail et sauvait en partie les revenus de ceux qui restaient à la terre. Les Bretons ont intensifié leur agriculture au même moment parce qu'ils restaient en dehors de l'économie de marché".

En définitive, que peut-on retenir de ceci pour caractériser l'intensification de l'agriculture dans les deux régions en 1950 ? Les deux points suivants peuvent être soulignés :

- la Bretagne semble avoir alors une agriculture intensive, alors qu'elle est semi-extensive en Basse-Normandie ; mais ceci n'est vrai que pour l'intensité d'emploi du facteur terre. Si l'on considère le facteur travail, on constate que la population rurale relativement plus faible en Basse-Normandie y entraîne une productivité du travail aussi élevée, sinon plus, qu'en Bretagne.

- le mouvement d'extensification en Basse-Normandie est lié à celui de la spécialisation de son agriculture. A l'inverse en Bretagne, diversification et intensification vont de pair. Les situations

(1) P. CLAVAL, Régions, Nations, Grands espaces. Ed. Génin, 1968.

inégales de 1950 sont le résultat de tendances différentes qui se manifestent durant un siècle (depuis 1850) et il n'est pas interdit de penser que les décalages enregistrés au cours de la période 1950-1975 seront très influencés par cet héritage, sans aller jusqu'à écrire qu'il y a poursuite des mouvements commencés antérieurement.

2) L'intensification entre 1950 et 1975 : une différenciation accrue.

Il y a intensification dans les deux régions, comme d'ailleurs dans l'ensemble de l'agriculture française, mais quel que soit le critère observé, la Bretagne l'emporte sur la Basse-Normandie. Ainsi, G. PREVOST écrit en 1976 (1) : "Le département de la Manche reste certes en tête des départements français pour la production de lait devant l'Ille-et-Vilaine et le Finistère, mais après avoir été longtemps la première région productrice de lait, la Basse-Normandie est aujourd'hui dépassée par la Bretagne et les Pays-de-Loire où la croissance de la production est rapide. Ici, la production stagne depuis trois ans" (p.153). R. LIVET décèle en 1965 dans les douze départements qui constituent les pays armoricains "les signes d'une vitalité rurale évidente et prometteuse. L'intensification agricole est partout sensible" (2), mais en 1980, il note que la valeur de la production agricole par actif est supérieure en Bretagne aux autres régions de l'Ouest. Cette performance meilleure serait d'ôte pour beaucoup à la jeunesse des agriculteurs bretons, et donc à leur dynamisme, malgré de bons rendements dans les régions de Basse-Normandie et Pays de Loire. Ceci l'amène à formuler à leur propos la question suivante : "L'agriculture, entre les mains de chefs d'exploitations rajeunis, pourrait-elle suivre la voie indiquée par les voisins de Bretagne ? (...) ne serait-elle pas contrainte de s'engager à fond dans les spéculations animales, au risque d'une surproduction ?" (3). C'est reconnaître l'importance de l'élevage comme moyen de l'intensification et en particulier de l'élevage hors-sol.

(1) Basse-Normandie de 1975 à 1985; op. cité

(2) L'avenir des régions agricoles, op. cité (souligné par l'auteur)

(3) Les nouveaux visages de l'agriculture française, op.cité, p.158.

J. KLATZMANN partage ce point de vue quant à la supériorité de la Bretagne, mais il l'attribue à l'importance de la population active agricole (1). En matière de production et productivité, il observe en 1972 une "très forte progression dans tout l'Ouest" (p.70) mais il note aussi : "cette utilisation plus intensive (en Bretagne) du sol s'explique par la forte densité de la population active agricole, d'où résulte également la petite taille des exploitations. La forte densité de la population active a également stimulé le développement des productions peu liées au sol, c'est à dire fondées en grande partie sur les achats d'aliments composés : élevage porcin d'abord, puis aviculture dans la dernière décennie" (p.35). Cette thèse est reprise en 1978 (2) : "c'est parce que la Bretagne dispose, par actif, de moins de terres que la Basse-Normandie qu'on y pratique une agriculture plus intensive que dans cette dernière région : les mêmes sols sous le même climat sont labourés en Bretagne et laissés en herbe en Normandie. Des régions qui diffèrent par la densité de population diffèrent dans un même temps, nécessairement, par la nature de leur production" (p.31).

Enfin, Y. GUERMOND (3) souligne lui aussi l'importance de la densité de population active agricole : "la P.A.F. (est) faible dans l'Ouest Moyen (4) si l'on considère le grand nombre d'exploitants, importante en Bretagne, mais elle y est répartie entre un très grand nombre d'exploitants". Et les écarts de productivité du sol vont dans le même sens que ceux de la productivité du travail : "la productivité de la terre (mesurée par le rapport P.A.F./ha) s'est améliorée notablement (de 1963 à 1970) en Bretagne et dans le bocage Choletais où elle atteint en 1970 une valeur supérieure à la moyenne française... A l'inverse, la Normandie (sauf le Cotentin) et l'Armor Nord sont en stagnation, bien qu'à un niveau encore élevé". (p.220).

(1) Géographie agricole de la France, op.cité

(2) L'agriculture française, op. cité

(3) Le système de différenciation spatiale en agriculture, op.cité

(4) dont fait partie la Basse-Normandie

Les analyses de l'intensification dans chacune des deux régions, menées sans souci de comparaison, mettent en lumière le progrès technique et ses applications comme moyen d'intensification ; mais elles diffèrent dans la description des activités qui en sont le support. On retrouve alors ce qui avait déjà été évoqué dans l'étude de la spécialisation : primauté de la production laitière en Basse-Normandie, importance de celle-ci en Bretagne, où il s'y ajoute les productions hors-sol.

En Basse-Normandie, on retiendra surtout l'amélioration des techniques de production fourragère et d'élevage laitier ; ainsi JM. DUPUIS, A. KENDIRGI et A. M. TEXIER (1) écrivent : "Intensification, progrès technique et vulgarisation conduisent à une augmentation de la production et surtout de la productivité très rapide (...). La production laitière a plus que doublé depuis 1952 (soit en 25 ans) alors que le cheptel augmentait de 46 % sur la même période (insémination, contrôle laitier, traite mécanique...)" (p.13). L'état d'avancement des techniques justifierait, selon M. FREMONT (2), le choix de la production laitière plutôt que celle de viande : "au début des années 60, alors même que la production laitière était déjà excédentaire, il était cependant plus efficace pour les éleveurs d'intensifier celle-ci plutôt que de développer les élevages à viande" (p.44). Cependant, et ceci semble important, l'effort d'intensification n'a pas été poussé aussi loin qu'il aurait pu l'être : "Une certaine intensification fourragère a rendu possible l'augmentation du chargement de bétail à l'hectare. Les qualités moyennes des vaches normandes ont été améliorées... En fait, la Basse-Normandie dispose dans ce domaine comme dans celui de l'intensification fourragère d'une marge de progrès encore assez large". De même, G. PREVOST insiste sur la nécessité d'une production et d'une productivité du cheptel accrues, ce qui a été réalisé grâce à des progrès techniques et économiques (3) : "... la généralisation de la collecte, l'emploi de la clôture électrique pour rationner le pâturage

(1) Fresque historique de l'économie Bas-Normande de 1945 à nos jours, op. cité

(2) L'économie de la Basse-Normandie, op. cité

(3) Basse Normandie de 1975 à 1985, op. cité

l'utilisation des engrais, la pratique des prairies temporaires et des cultures fourragères, et la mécanisation des exploitations" (p.25). L'effet sur les rendements est spectaculaire, "une vraie révolution" : les rendements des surfaces labourées doublent et "les rendements par vache et par an, qui se chiffraient par centaines de litres de lait dans les années quarante, varient aujourd'hui entre 2500 et plus de 4000 litres" (p.28).

En Bretagne, on observe le même phénomène d'intensification de la production laitière, qui se déroule en différentes phases et il s'y ajoute graduellement celle des autres productions, en particulier du porc. C.CANEVET (1) montre que dans un premier temps (1950-60) "les transformations techniques concernent surtout les productions végétales (...) et à un moindre degré les productions animales intégrées au système de polyculture élevage, c'est-à-dire essentiellement la production laitière" (p.88). Dans un deuxième temps (1960-70), le progrès technique entraîne "un gain de temps appréciable qui permet à l'exploitant de se consacrer davantage aux productions animales, jusque là réservées surtout aux femmes et relativement négligées..." (p.89). Le rendement de ces animaux s'accroît de façon importante grâce à la sélection. A partir de 1970, il y a introduction de nouvelles techniques dont la complexité suppose la spécialisation des exploitants. Dans son analyse de chacune des grandes productions bretonnes, P.HOUEE (2), formule les mêmes conclusions : le système de production de lait, omniprésent en 1950, s'améliore (1955-62), puis se transforme (1962-70), pour finalement se "normaliser" (1970-78). Les rendements et la production s'accroissent rapidement, mais cette progression est souvent masquée par celle "prodigieuse, spectaculaire" (p.35) des productions avicoles et porcines en Bretagne.

(1) Les transformations récentes de l'agriculture bretonne, op.cité

(2) Bretagne en mutation, op.cité, tome II

Enfin, que peut-on s'attendre à constater dans l'évolution des comptes régionaux qui viendrait confirmer ce que nous venons d'évoquer à propos du mouvement d'intensification de 1950 à 1975 :

- une certaine supériorité de la Bretagne, due bien sûr aux productions hors-sol mais aussi à la valorisation des cultures,
- une intensification qui va croissant dans les deux régions, avec des phases que nous avons déjà eu l'occasion de définir (cf. section I).
- pour la spécialisation, nous avons constaté une différence de nature ; ici, il semble y avoir intensification dans les deux régions de la production laitière. Ce qui les distingue, c'est que les agriculteurs bretons ont intensifié, en plus, d'autres activités, dans le but de valoriser un supplément de main d'oeuvre disponible.

III - La mesure de l'intensification pour les comptes régionaux

En l'absence de toute donnée extérieure au cadre comptable, l'observation ne peut porter que sur la production agricole finale, totale et par production, mesurées en francs courants et en francs constants, dans la mesure où nous avons retenu d'étudier dans une autre section les consommations de facteurs de production (consommations intermédiaires et charges). Nous avons déjà constaté dans les deux sections précédentes la croissance plus importante de la production agricole finale en Bretagne, aussi bien pour la production laitière que pour les autres activités animales; ceci fait apparaître un mouvement plus poussé d'intensification en Bretagne, et une évolution en trois phases : évolution à peu près identique des deux régions jusqu'en 1958, puis écart lentement croissant jusqu'en 1968/69 et enfin décollage de la Bretagne à partir de 1969.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'intensification comme intensité d'emploi des facteurs de la production et en laissant à part le facteur capital impossible à appréhender directement en l'état actuel de la comptabilité régionale, il faut avoir recours à des données portant sur le capital foncier et la main d'oeuvre :

Population active agricole, Surface Agricole Utile
et nombre d'exploitations en Bretagne et Basse-Normandie
(valeurs moyennes 1950-52).

	Bretagne	Basse- Normandie
Population agricole active (10 ³) (1)	573,2	256,4
nombre d'exploitations (10 ³) (2)	196,2	95,3
nombre d'hectares de surface agricole utilisable (10 ³) (3)	1970	1445
nombre moyen d'ha SAU par exploitation	10,1	15,2
nombre moyen d'actifs par exploitation	2,98	2,69
nombre moyen d'ha SAU par actif agricole	3,43	5,6

(1) moyenne des valeurs des années 1950, 1951 et 1952 calculées par interpolation à partir des recensements généraux de population de 1946 et 1954 (cf. chapitre I)

(2) moyenne des valeurs des années 1950, 1951 et 1952 calculées à partir des recensements généraux de l'agriculture de 1929 et de 1955

(3) statistique agricole annuelle ; valeurs moyennes 1950-52.

En début de période, la taille moyenne différente des exploitations alors que le nombre d'actifs par exploitation n'est que légèrement supérieur en Bretagne, et surtout le nombre d'hectares par actif agricole très inférieur dans cette région font bien apparaître

l'abondance relative de main d'oeuvre en Bretagne par rapport à la Basse-Normandie ; ceci explique partiellement, nous l'avons vu, pourquoi l'agriculture bretonne utilise plus intensément le facteur terre que l'agriculture bas-normande dès 1950, et ceci persistera tout au long de la période 1950-75.

Une comparaison de la valeur de la production ramenée au nombre d'exploitations, d'actifs agricoles et d'hectares cultivés dans les deux régions, permet de préciser les différences d'intensification.

Production par exploitation, par actif agricole et par hectare en Bretagne et en Basse-Normandie (valeurs moyennes 1950-52)

	Bretagne		Basse-Normandie	
	francs courants	francs constants 1955	francs courants	francs constants 1955
Production par exploitation	7609	7864	7775	7962
Production par actif	2562	2643	2894	2962
Production par hectare	752	768	525	525

La production par hectare peut être considérée comme un indicateur d'intensité d'utilisation du facteur terre. A cet égard, la différence entre les deux régions est importante, puisque la valeur de ce critère en Bretagne (752 F) dépasse de 50 % celle enregistrée en Basse-Normandie (512 F), en francs courants comme en francs constants.

L'écart demeure lorsqu'on retire de la production finale, pour chacune des deux régions, les productions porcine et avicole qui sont plus ou moins indépendantes du sol : 535 F/ha en Bretagne et 434 F/ha en

Basse-Normandie, mais cette différence diminue en valeur relative compte tenu du poids important de ces deux activités en Bretagne ; encore faut-il rappeler qu'à cette période, le caractère "hors-sol" de ces productions est peu marqué, surtout pour le porc (1) et que la production provenant directement du sol se trouve ainsi vraisemblablement sous-estimée pour la Bretagne. Quoi qu'il en soit, on peut conclure que l'agriculture bretonne en 1950-52 utilise plus intensivement ses ressources en terre que l'agriculture bas-normande malgré le fort degré de spécialisation de cette dernière. La taille plus faible des exploitations en Bretagne et la disponibilité en main d'oeuvre par exploitation plus forte, alors que les productions par exploitation sont, à peu près équivalentes, montrent que cette intensification se fonde pour beaucoup sur l'emploi plus important de la main d'oeuvre. On retrouve bien ici les caractéristiques des deux agricultures évoquées au paragraphe précédent : semi-extensivité pour la Basse-Normandie, intensivité pour la Bretagne. Enfin, ces différences dans l'utilisation et la répartition des facteurs de production expliquent que l'écart entre les productions régionales, qui varient pratiquement du simple au double (1 513,5 millions de francs constants en Bretagne et 759,1 en Basse-Normandie), soit relativement plus important que celui existant entre les surfaces disponibles (respectivement 1 970 et 1 446 milliers d'hectares de surface agricole utilisée).

En fin de période (1973-75) les écarts entre productions globales se sont considérablement accrus en faveur de la Bretagne, comme nous avons pu le constater dans la section précédente. Dans le même temps, le nombre d'actifs agricoles s'est plus réduit en Bretagne, ainsi que celui des exploitations agricoles, alors que la surface agricole utile est restée à peu près constante, comme le montre le tableau ci-après :

(1) cf. à ce sujet P. DAUCE et Y. LEON. L'évolution des systèmes de culture et d'élevage en Bretagne de 1850 à nos jours, pp. 49-52.

Population active agricole, nombre d'exploitations
et nombre d'hectares de Surface Agricole Utile en
Bretagne et en Basse-Normandie en 1973-1975

	Bretagne	Basse Normandie
Population active agricole (10^3) (1)	241,5	124,1
Nombre d'exploitations (10^3) (2)	123,6	69,5
Nombre d'hectares de surface agricole utilisée (10^3) (3)	1974	1480
Nombre moyen d'hectares SAU, par exploitation	15,9	21,3
Nombre moyen d'actifs par exploitation	1,95	1,79
Nombre moyen d'hectares de S.A.U. par actif agricole	8,17	11,9

(1) Moyenne des valeurs des années 1973, 1974 et 1975 calculées par interpolation à partir des recensements généraux de population de 1968 à 1975.

(2) Moyenne des valeurs des années 1950, 1951 et 1952 calculées à partir du recensement général de l'agriculture de 1970 et du sondage EPEXA 1975.

(3) Statistique agricole annuelle. Valeurs moyennes 1973-1975

Malgré cette diminution plus sensible en Bretagne, le rapport du facteur foncier au facteur travail demeure encore en 1975 plus favorable en Basse-Normandie : la surface par exploitation y est supérieure d'un tiers par rapport à la Bretagne, et l'écart pour la surface cultivable par actif atteint 45 %.

Le handicap structurel de la Bretagne de 1950 subsiste donc en fin de période, même s'il est moins accentué; nous avons constaté qu'il avait incité les agriculteurs bretons, dès cette époque, à intensifier davantage l'agriculture. L'examen des productions ramenées au nombre d'hectares S.A.U., d'actifs agricoles et d'exploitations, montre que ce phénomène n'a fait que se renforcer :

Production par exploitation, par actif agricole et par hectare de surface agricole utilisée en Bretagne et en Basse-Normandie en 1973-75

	Bretagne		Basse Normandie	
	francs courants	francs constants 1955	francs courants	francs constants 1955
Production par exploitation	87 153	36 189	62 100	22 705
Production par actif	44 716	18 555	32 158	12 736
Production par hectare	5 384	2 269	2 914	1 066

Pour la production par hectare, la surface agricole utilisée ayant peu varié, nous pouvons formuler les mêmes observations que pour la production totale : multiplication par trois pour la Bretagne et deux pour la Basse-Normandie, en francs constants. L'écart s'est creusé entre les deux régions de ce point de vue, le rapport de la production à l'hectare de la Bretagne à celle de la Basse-Normandie passant de 1,5 environ en francs constants en 1950-1952, à 2,1 en 1973-1975.

Si on retire pour chacune des deux régions, les productions hors-sol, porc et aviculture, de façon à pouvoir comparer les productions directement issues du sol, ces coefficients deviennent respectivement 1,23 et 1,15 pour des productions par hectare de 1056 et de 917. Bien que les

productions du sol ainsi calculées comprennent aussi bien les productions végétales que les productions animales de ruminants (lait et viande), et qu'elles aient donc un caractère hétérogène, les valeurs voisines de ces coefficients et de ces valeurs à l'hectare semblent montrer que la différence d'intensification entre les deux agricultures régionales au cours des 25 années étudiées provient presque uniquement du développement des productions animales hors-sol. En s'exprimant d'une autre façon, on peut avancer que le développement et la modernisation des productions végétales et surtout des élevages laitiers, présentent à peu de choses près la même nature dans les deux régions. Il faut cependant nuancer ce jugement au vu des conclusions de l'étude des phases de l'évolution comparée des deux régions (section 1 de ce chapitre) pour la période 1970-75. En effet, la production laitière de la Bretagne s'écarte alors rapidement de celle de la Basse-Normandie, alors qu'elles étaient très proches auparavant ; ceci pourrait signifier que la "seconde révolution fourragère", pour reprendre le terme des agronomes (culture du maïs, prairies annuelles) aurait eu un impact beaucoup plus fort en Bretagne qu'en Basse-Normandie. L'évolution des surfaces fourragères de 1969 à 1975 montre en fait que ces nouvelles techniques de production sont appliquées dans les deux régions.

Surfaces fourragères en Bretagne et en Basse-Normandie
(milliers d'hectares)

	Bretagne		Basse-Normandie	
	1969	1975	1969	1975
Surfaces toujours en herbe	532	455	1189	1086
Cultures fourragères	633	805	93	179
Total surfaces fourragères	1165	1260	1282	1265

Source : Statistique Agricole Annuelle

L'accroissement relatif des cultures fourragères est beaucoup plus important en Basse-Normandie (92 %) qu'en Bretagne (27 %), mais l'écart des valeurs absolues en 1969 est tel que le gain en hectares y est plus faible (86 000 ha provenant en grande partie du labour de surfaces toujours en herbe) qu'en Bretagne (172 000 ha provenant pour partie des surfaces toujours en herbe et pour partie des céréales). En résumé, la modernisation des élevages laitiers en Basse-Normandie souffre d'un retard dans la valorisation des sols, dont il faut rechercher les origines dans le contexte économique et historique du siècle qui va de 1850 à 1950.

Enfin, et à l'exception de la fin de la période (surtout depuis 1973), le fait essentiel du point de vue de la production qui différencie la Bretagne de la Basse-Normandie, consiste dans l'addition, pour la première, de productions porcines et avicoles à un système d'élevage bovin laitier qui diffère sans doute assez peu, du moins économiquement, de celui de la Basse-Normandie. A l'appui de ceci, on peut remarquer dans le tableau précédent que les surfaces fourragères totales des deux régions sont très voisines, même si leur composition diffère sensiblement.

La production par exploitation, dont les valeurs étaient sensiblement égales en 1950-52, et la production par actif, inférieure en Bretagne à cette même époque, connaissent une progression plus forte en Bretagne qu'en Basse-Normandie, ce mouvement étant renforcé, pour la production par exploitation, par le fait que l'accroissement relatif de la surface moyenne par exploitation est plus élevé en Bretagne (10,2 à 15,9 hectares, soit une augmentation de 56 % contre 40 % en Basse-Normandie). Enfin, le recours au facteur travail demeure plus important en fin de période en Bretagne, même si la différence avec la Basse-Normandie n'est pas considérable (1,95 actif par exploitation en Bretagne et 1,79 en Basse-Normandie). Ici, comme pour la production par hectare, avec ou sans hors-sol, l'analyse régionale globale de la branche, c'est-à-dire toutes exploitations confondues, présente des lacunes :

- pour la production par hectare : P.HOUEE (1) a montré qu'en Bretagne les productions porcines et avicoles ont dans les années 1970 un caractère de concentration marquée. Or, la valeur moyenne de la production par exploitation sans les activités hors-sol est inférieure en Bretagne (5 179 Francs courants) à ce qu'elle est en Basse-Normandie (5 632), l'écart étant supérieur en francs constants ; ceci pourrait signifier que si l'on écarte des exploitations bretonnes celles qui produisent des porcs et des produits avicoles, les autres exploitations, dont l'immense majorité se livrent à l'activité laitière, se situent à peu près au même niveau que les exploitations bas-normandes. Un tel calcul est évidemment à considérer avec précaution, compte tenu de son imprécision, mais montre néanmoins que la spécialisation des agricultures régionales peut provenir surtout de la spécialisation d'une part, finalement assez réduite, des exploitations qui la composent.

- pour la production par actif agricole. Dans la mesure où les caractéristiques techniques des productions hors-sol les rendent exigeantes en main d'oeuvre, le nombre supérieur d'actifs par exploitation en Bretagne est difficile à interpréter. En effet, il n'est pas possible de savoir si l'écart entre les deux régions correspond aux besoins en main d'oeuvre des productions hors-sol qui n'existent de façon importante que dans l'une d'entre elles, ou bien si cet écart est supérieur ou inférieur à ces besoins.

Cependant, malgré ces insuffisances, l'étude des comptes régionaux complétée par des données de démographie et de surfaces agricoles, permet de confirmer les jugements comparatifs sur les deux régions que nous avons citées au début de cette section : situations inégales en 1950 quant au degré d'intensification, et inégalité renforcée au cours de la période 1950-1975 par une intensification plus forte en Bretagne. De plus, il apparaît qu'au moins jusqu'en 1972, l'intensification de l'agriculture au niveau régional ne recouvre pas la même réalité selon que l'on considère la Bretagne ou la Basse-Normandie, ou du moins,

(1) P.HOUEE. Bretagne en Mutation, Tome I, op.cité.

que les voies de cette intensification sont différentes : le développement des activités hors-sol en Bretagne permet d'augmenter artificiellement le rapport S.A.U./actif agricole en substituant à la production d'hectares manquants des achats de fourrages auprès des entreprises situées en amont de l'exploitation agricole. Ces achats, ainsi que ceux effectués pour mettre en valeur les surfaces effectivement disponibles, font l'objet de la prochaine section de ce chapitre.

SECTION 4 - LES MOYENS - ET LES CONSEQUENCES - DE L'INTENSIFICATION ET DE LA SPECIALISATION

Nous avons déjà souligné par ailleurs ce qu'il y a d'artificiel à étudier séparément l'intensification et les moyens qui permettent de l'obtenir. Ceci est dû au fait que nous avons privilégié jusque là les effets de l'intensification sur la production. Or la définition de celle-ci, nous l'avons vu, inclut non seulement la production ramenée aux facteurs terre et travail, mais aussi son rapport au facteur capital ; si ce dernier ne peut être appréhendé par les comptes de production et d'exploitation, son évolution peut être partiellement perçue au travers de celle des consommations intermédiaires et des charges d'exploitation. Nous serons donc amenés dans cette section à parler à nouveau d'intensification, en particulier à propos de la valeur ajoutée brute et ceci constituera en quelque sorte un complément à la section qui précède.

Si l'on en vient maintenant aux moyens et aux conséquences de la spécialisation et de l'intensification, il faut observer qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer clairement les uns et les autres : en effet, pour nombre de phénomènes observés, il existe une relation dialectique entre leurs manifestations en tant que causes et celles en tant qu'effets. Ainsi, de l'exode rural, question souvent débattue par les économistes ruraux : est-ce l'exode rural qui a provoqué la mécanisation et par conséquent, l'accroissement du rapport S.A.U./Actif par substitution du capital au travail, ou est-ce la pénétration du machinisme dans l'agriculture qui a entraîné l'exode ? Il n'est pratiquement pas possible ici d'établir une position d'antériorité de l'un par rapport à l'autre. Dans d'autres cas, cette possibilité existe, mais n'exclut pas une réaction dialectique : par exemple, s'il est certain que des dépenses accrues entraînent une dépendance accrue des exploitations, il n'en est pas moins vrai que celle-ci va entraîner à son tour en réaction un surcroît d'intensification par l'emploi du facteur capital, donc un accroissement des dépenses. En classant comme moyens l'accroissement des dépenses, les investissements en équipements et matériel, la concentration des exploitations et comme

conséquences la dépendance, la fragilité des systèmes d'exploitations et les rapports de domination qui s'instaurent entre celle-ci et les industries d'amont et d'aval, nous utilisons deux catégories qui pour être commodes, n'en sont pas moins susceptibles d'être perpétuellement discutées et modifiées. Ceci apparaît d'ailleurs clairement dans la bibliographie où le contenu de ces catégories pourra varier selon les auteurs.

En liaison avec l'exode rural, le problème du capital foncier et des contraintes qu'il impose, a déjà été évoqué comme une des causes de l'intensification. Son acquisition pourra en être un moyen et la pression foncière existant dans les deux régions justifiera des achats de terres par les agriculteurs : en 1975, en Basse-Normandie "beaucoup d'exploitations sont trop exigües pour être viables" (1) ; plus tôt, "la crise rurale bretonne (...) exprime moins la nécessité d'une valorisation supplémentaire des produits agricoles que le malaise des cultivateurs impatients d'agrandir un espace vital insuffisant (2)". Cependant, la Bretagne connaît à cet égard, un handicap qui peut expliquer une réaction des agriculteurs éventuellement différente de celle de l'autre région : "une autre caractéristique commune à la plus grande partie de la région (de l'Ouest) - sauf la Bretagne - est la prédominance des exploitations de superficie moyenne"(3). Outre la réduction de la part des salaires dans les charges, puisque le nombre des salariés agricoles diminue plus que celui des actifs familiaux, on peut donc s'attendre à des mouvements de concentrations foncières, dont les manifestations sur les dépenses des exploitations ne seront pas forcément les mêmes dans les deux régions. En Basse-Normandie, malgré de fortes contraintes : "ainsi les structures des exploitations comme l'organisation du marché foncier rendent-elles particulièrement difficile tout effort de modernisation" (4), "la concentration des terres s'est effectuée au détriment des petites exploitations" (5). En Bretagne,

(1) G. PREVOST, Basse-Normandie, de 1975 à 1985, op. cité, p.153

(2) R. LIVET, L'avenir des régions agricoles 1965, op. cité, p.197

(3) J. KLATZMANN, Géographie agricole de la France, op.cité, p.35

(4) A. FREMOND, L'économie de la Basse-Normandie, op.cité, p.44

(5) JM. DUPUIS, A. KENDIRGI, AM. TEXIER, Fresque historique...
op.cité, p.10

P. HOUEE évoque pour la période 1950-75 "les paysans bretons à la conquête de leur espace" (1). Il est vraisemblable que des différences entre les deux régions apparaîtront aussi dans les prix des terres et les surfaces remembrées, tous deux supérieurs en Bretagne. Les comptes régionaux, par l'évolution des fermages-métayages, ainsi que de l'endettement, peuvent mettre en évidence des comportements différents des agriculteurs en matière d'achats fonciers dans les deux régions. De même en ce qui concerne les autres facteurs fixes de la production, équipements, matériel et cheptel vif, les dépenses d'investissement et l'endettement qui en découle se sont beaucoup accrus, mais il semble que là encore, la Bretagne l'emporte : "L'élévation de la P.A.F. de certaines régions autrefois défavorisées, comme la Bretagne, a été obtenue par des investissements effectués grâce à des emprunts, par les agriculteurs les mieux placés" (2). Dans cette région, en 1950, "l'équipement de l'exploitation est restreint" et... "les emprunts demeurent exceptionnels et étrangers aux habitudes paysannes" (3), mais cette situation ne dure pas : "au total, la consommation de capital se précipite, surtout depuis 1965 environ : construction de porcheries, d'étables à lisier, de silos, d'ateliers de fabrication de l'aliment à la ferme, acquisition de tracteurs et de matériels (...), achats de bétail....." (4).

Il en résulte comme "conséquence directe de cette "capitalisation" de l'agriculture, un endettement de plus en plus considérable..." (5). P. HOUEE tient le même langage, en ajoutant que cet endettement est "inquiétant" (6). La Basse-Normandie connaît aussi ce genre de tendances:- "parallèlement, l'équipement des exploitations s'accroît rapidement

- avec les acquisitions foncières et d'équipement, l'endettement

(1) Bretagne en mutation, tome II, op. cité, p.140

(2) Y. GUERMOND. Le système de différenciation spatiale... op. cité p.247

(3) C. CANEVET, L'évolution récente de l'agriculture bretonne, op. cité, p.61

(4) idem, p.67

(5) idem, p.67

(6) Bretagne en mutation, op. cité, p.109

de l'agriculture devient très important" (1). Une comparaison des intérêts versés dans ces deux régions montrera que cet effort d'équipement demeure plus faible en Basse-Normandie.

Enfin, les achats courants de biens et services s'accroissent également de façon spectaculaire et en venant s'ajouter aux charges des facteurs fixes, elles-mêmes en forte augmentation, amènent une croissance du total des charges supérieure à celle de la production, donc une dépendance accrue de l'agriculture par rapport aux autres branches.

En Basse-Normandie, "les achats courants de biens et services augmentent aussi, dans les exploitations orientées vers l'élevage avec l'alimentation du bétail (...), l'élevage et la culture avec les engrais dont on constate l'utilisation sans cesse croissante..." (2). Notons au passage, pour la Basse-Normandie comme pour la Bretagne "les difficultés économiques des années 1974 et 1975, qui ont accru les charges dans des proportions énormes et brutales..." (3). En Bretagne, le schéma explicatif proposé par C. CANEVET (4) est le même que pour les équipements fixes : en 1945-50 "Surtout, les achats à l'extérieur pour l'exploitation, restent très limités : peu d'engrais, (...) pas d'aliment du bétail..." et en 1975 : "La croissance des industries agro-alimentaires a fait perdre à l'agriculture une partie de son activité traditionnelle, d'une part en en faisant un simple fournisseur de produits bruts ou semi-finis, d'autre part en lui procurant bon nombre de moyens nécessaires à une production plus poussée (engrais, semences, produits de traitement, aliments, machines etc...) (...). Du coup, le volume des dépenses s'accroît, obligeant les exploitations à entreprendre et à intensifier les productions exclusivement marchandes, à abandonner progressivement l'économie paysanne et à devenir dépendantes des firmes d'amont et d'aval".

(1) JM. DUPUIS et alii. Fresque historique... op. cité, p.11

(2) idem p.12

(3) G. PREVOST. Basse-Normandie de 1975 à 1985, op. cité, p.22

(4) Bretagne en mutation, op. cité, pp. 61 sq.

Cette longue citation résume bien à notre avis la nature des liens qui existent entre intensification, spécialisation et dépendance ; on y retrouve en particulier l'idée déjà soulignée selon laquelle la spécialisation ne porte pas seulement sur le choix des produits, mais aussi sur les maillons de la chaîne de production. Ceux qui restent du domaine de l'exploitation tendent à se réduire, à un point tel qu'il y aurait "accroissement des débouchés (dans l'agriculture) des firmes de l'industrie chimique et mécanique ainsi qu'un approvisionnement à faible coût des firmes agro-alimentaires " (1).

En définitive, cette analyse montre que la comparaison entre les deux régions doit porter sur quelques points importants :

- les achats courants de biens et services, et surtout les aliments du bétail et les engrais,
- les facteurs fixes, en particulier le facteur foncier, les équipements, la main d'oeuvre,
- le financement pour l'équipement, auquel peuvent s'ajouter les subventions,
- la dépendance de l'agriculture régionale, qui s'accroît au cours du temps.

Le problème majeur posé par l'utilisation des comptes régionaux, pour l'étude des trois derniers points, consiste en ce qu'ils ne permettent qu'une approche partielle et indirecte.

1- Les achats courants de biens et services : prédominance des aliments du bétail et des engrais

Les consommations intermédiaires comportent des postes correspondant aux facteurs variables de la production agricole et des postes correspondant en fait, à des facteurs fixes, ou plus exactement à la

(1) JM. DUPUIS et Alii. Fresque historique... op. cité, p. 16

maintenance de ces facteurs ; ces derniers présentent donc le double caractère de dépenses courantes et d'indicateurs de valeur des équipements fixes. Ceci étant, l'évolution des consommations intermédiaires et surtout de leur structure est le reflet de l'évolution de la nature des dépenses courantes et de leur volume. A priori, on peut s'attendre à ce que cette structure change dans l'espace et dans le temps, avec la nature du système et son intensité ; toutefois, nous allons voir qu'une modification dans le temps de la structure des productions n'entraîne pas forcément une modification correspondante de celle des consommations intermédiaires.

Celles-ci figurent pour chacune des deux régions, en début et en fin de période (moyennes 1950-52 et 1973-75) dans les tableaux suivants en francs courants et en francs constants. En 1950-52, on observe peu de différences entre les structures calculées sur les séries en francs courants et celles calculées en francs constants. Dans les deux régions, on peut observer qu'un seul poste présente une part très importante par rapport aux autres ; il s'agit du poste aliments du bétail (60,4 % en Bretagne en francs constants et 46,4 % en Basse-Normandie). S'agissant de deux régions à vocation d'élevage, cette prééminence est normale ; cependant, la part des aliments est plus élevée en Bretagne alors que la part des productions animales dans la production totale est supérieure en Basse-Normandie (84 %) à celle de la Bretagne (70 %). Ceci s'explique dans la mesure, où nous l'avons vu, la production bas-normande est très orientée vers la production de type "bovin-lait", peu exigeante en aliments achetés, alors que la production bretonne, peu diversifiée, laisse une part non négligeable aux activités porcine et avicole dont l'indépendance vis à vis du sol, dès cette époque, requiert la nécessité d'approvisionnements extérieurs importants.

Si l'on exclut le poste "diverses consommations intermédiaires" dont la composition est très hétérogène, le second poste, par ordre d'importance, dans les deux régions, est celui des minéraux, c'est-à-dire pour l'essentiel des engrais. Leur part est plus élevée en Basse-Normandie, mais

. Situation comparée des consommations intermédiaires et de la valeur ajoutée brute
en Bretagne et en Basse Normandie (Francs courants)

Période	1950-1952 (1)				1973-1975 (2)				Coefficient de multiplication (3)	
	Bretagne		Basse Normandie		Bretagne		Basse Normandie			
	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	Bretagne	Basse Normandie
Production totale (P.T.)	1428,8	-	740,9	-	10629,8	-	4313,0	-	7,17	5,82
Aliments	221,9	58,5	81,4	14,8	3138,0	58,1	864,4	38,4	14,14	8,40
Produits pétroliers	12,5	3,3	6,9	3,8	128,1	2,4	72,6	4,1	10,22	10,41
Minéraux	34,6	9,2	25,6	14,1	563,0	10,4	306,4	17,2	16,40	11,95
B. T. P.	7,7	2,0	3,1	1,7	127,5	2,4	37,9	2,1	16,49	12,11
Services des Artisans Mécaniciens	27,3	7,2	10,3	5,7	434,5	8,1	174,7	9,8	15,89	16,96
Parachimie	2,0	0,5	2,7	1,5	40,8	0,8	37,4	2,1	20,40	13,87
Santé	12,8	3,4	11,2	6,2	238,6	4,4	105,8	5,9	18,54	9,42
Electricité	3,6	0,9	2,8	1,5	57,2	1,1	40,4	2,3	15,76	14,08
Services rendus aux entreprises	14,4	3,8	10,5	5,8	251,7	4,7	124,9	7,0	17,47	11,86
Diverses C.I.	42,2	11,2	27,1	14,9	411,7	7,6	198,8	11,1	9,76	7,33
Total consommations intermédiaires (C.I.)	379,0	100,0	181,6	100,0	5396,1	100,0	1783,3	100,0	14,23	9,82
Valeur ajoutée brute (V.A.B.)	1103,8	-	559,3	-	5233,7	-	2529,7	-	4,74	4,52
C.I. en % de la P.T.	25,5	-	24,5	-	50,8	-	41,3	-	-	-
V.A.B. en % de la P.T.	74,5	-	75,5	-	49,2	-	58,7	-	-	-

(1) moyenne des trois années 1950, 1951 et 1952

(2) moyenne des trois années 1973, 1974 et 1975

(3) coefficient de multiplication des consommations intermédiaires mesurées en francs courants entre 1950-52 et 1973-75.

. Situation comparée des consommations intermédiaires et de la valeur ajoutée brute en Bretagne et en Basse Normandie (Francs constants 1955).

Période	1950-52 (1)				1973-75 (2)				Coefficient de multiplication (3)	
	Bretagne		Basse Normandie		Bretagne		Basse Normandie			
	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	10 ⁶ F	% du total	Bretagne	Basse Normandie
Production totale (P.T.)	1513,5	-	759,1	-	4480,0	-	1578,4	-	2,96	2,08
Aliments	259,6	60,4	95,3	46,4	1302,4	56,7	284,3	36,6	5,02	2,98
Minéraux	37,5	8,7	27,6	13,4	280,2	12,2	150,4	19,3	7,47	5,44
Parachimie	2,1	0,5	2,8	1,4	19,4	0,8	18,0	2,3	9,11	6,35
Produits pétroliers	12,7	2,9	7,1	3,5	45,0	2,0	31,5	4,1	3,52	4,42
B. T. P.	8,4	2,0	3,5	1,7	35,1	1,5	10,5	1,4	4,16	3,02
Electricité	4,1	0,9	3,3	1,6	26,1	1,1	18,4	2,4	6,42	5,64
Service des Artisans mécaniciens	29,1	6,8	11,0	5,4	171,1	7,4	66,9	8,6	5,86	6,08
Services rendus aux entreprises	15,3	3,6	11,3	5,5	96,1	4,2	47,8	6,1	6,26	4,23
Santé	18,1	4,2	15,8	7,7	147,8	6,5	65,7	8,4	8,18	4,16
Diverses consommations intermédiaires	42,9	10,0	27,8	13,4	174,3	7,6	84,2	10,8	4,06	3,03
Total consommations intermédiaires(CI)	429,8	100,0	205,5	100,0	2297,5	100,0	777,7	100,0	5,34	3,78
Valeur ajoutée brute (V.A.B.)	1083,7	-	553,6	-	2182,5	-	800,7	-	2,01	1,45
C.I. en % de la P.T.	28,4	-	27,0	-	51,3	-	49,3	-	-	-
V.A.B. en % de la P.T.	71,6	-	73,0	-	48,7	-	50,7	-	-	-

(1) moyenne des trois années 1950, 1951 et 1952

(2) moyenne des trois années 1973, 1974 et 1975

(3) coefficient de multiplication des consommations intermédiaires mesurées en francs constants 1955, entre 1950-52 et 1973-75.

en dépense ramenée à l'hectare de surface agricole utilisable, leur niveau d'emploi est à peu près équivalent dans les deux régions (19,1 Francs constants en Basse-Normandie et 19,0 en Bretagne). Ceci ne traduit donc pas une intensité plus grande des systèmes de culture en Basse-Normandie, mais une utilisation relativement moins importante dans cette région des autres consommations intermédiaires. Pour les autres postes, leur faible poids relatif ne permet pas de noter des différences importantes. Dans l'ensemble, la comparaison de la structure des consommations intermédiaires dans les deux régions, donne lieu à des observations apparemment contradictoires :

- d'une part, ces structures sont relativement semblables alors qu'elles correspondent à des systèmes dont le degré de spécialisation, à l'intérieur des productions animales, est plutôt différent,

- d'autre part, pour le seul poste qui représente un écart important en poids relatif, les aliments du bétail, il y a bien cohérence avec les observations menées sur la structure des productions.

En fait, il faut voir là une conséquence de la part très forte de ces aliments du bétail dans les consommations totales (1). A une époque où les exploitations agricoles sont encore assez peu dépendantes de leur environnement pour leurs approvisionnements (les consommations intermédiaires représentent en francs constants 28,4 % de la production finale en Bretagne en 1950-52 et 27 % en Basse-Normandie), les aliments sont un des rares facteurs qu'il faut presque impérativement acheter et dont les exploitations ne peuvent se passer durablement. En outre, les exploitations produisent elles-mêmes des quantités importantes d'intraconsommations alimentaires dont certaines peuvent venir en concurrence avec les aliments achetés.

(1) Il est également possible que ce poste ait été surestimé statistiquement, ce qui serait confirmé par l'étude des phases (section 1) où nous avons constaté que la part des aliments diminue plutôt rapidement en Bretagne dans les premières années de la période.

Par ailleurs, la relative similitude entre structures des consommations intermédiaires lorsqu'on en exclut les aliments du bétail, confirme l'observation réalisée sur les productions, à savoir que les systèmes de production des deux régions sont économiquement assez semblables si on élimine les activités hors-sol. Etant donné la correspondance certaine entre activités hors-sol et aliments du bétail achetés, il y a là une explication à la similitude des consommations intermédiaires de deux systèmes dissemblables.

En 1973-75, comme en début de période, les différences de structures entre francs courants et francs constants sont minimales, conséquence d'indices de prix voisins pour les différentes postes.

En Basse-Normandie, la part des aliments du bétail diminue sensiblement par rapport à sa valeur de début de période ; tous les autres postes voient leur poids augmenter, à l'exception du poste bâtiments-travaux publics et du poste "diverses consommations intermédiaires". Ce sont les engrais (poste minéraux)⁽¹⁾ qui se substituent aux aliments du bétail pour la plus grande partie et à eux seuls ces deux postes constituent 56 % environ du total. Il y a donc une modification d'ensemble de la structure des consommations intermédiaires d'un système de production régional qui a, au cours de la période, légèrement accru sa spécialisation dans la production laitière, spécialisation déjà très affirmée en début de période.

(1) L'évolution de la consommation d'engrais azotés est à cet égard très illustrative, surtout en fin de période :

	Livraisons régionales (1000 t)		Livraisons par ha de Surface agricole fer- tilisable (kg)	
	1967	1977	1967	1977
Basse-Normandie	21,7	65,3	27	135
Bretagne	60,3	138,8	55	289

Les livraisons ont connu une croissance annuelle moyenne entre 1967 et 1977 plus importante en Basse-Normandie (11,7 %) qu'en Bretagne (8,7%)
Source : Ministère de l'Agriculture

En Bretagne au contraire, les changements dans la structure des consommations intermédiaires, sont beaucoup moins nets surtout pour les valeurs calculées en francs courants ; les aliments du bétail conservent à peu près la même importance qu'en 1950-52 ainsi d'ailleurs que les engrais. Nous constatons donc ici le phénomène exactement inverse de celui qui existe en Basse-Normandie : la structure des consommations intermédiaires reste inchangée alors que celle de la production a été nettement modifiée au cours de la période.

II- La valeur ajoutée : intensification et dépendance des agricultures

Ce que nous venons de voir indique que les deux systèmes ne sont pas comparables du point de vue de la mise en oeuvre des facteurs de production, ni en début, ni en fin de période, ni dans leur évolution. En 1950, les deux agricultures sont déjà différenciées en matière d'intensification, comme l'indiquent les valeurs du tableau suivant :

Consommations intermédiaires et valeur ajoutée brute par exploitation, par actif et par hectare en Bretagne et en Basse Normandie (1950-52)

	Bretagne		Basse Normandie	
	francs courants	francs constants 1955	francs courants	francs constants 1955
Consommations intermédiaires par exploitation	1968	2232	1906	2156
Consommations intermédiaires par actif agricole	661	750	708	801
Consommations intermédiaires par hectare de SAU	192	218	126	142
V.A.B. par exploitation	5734	5629	5868	5809
V.A.B. par actif agricole	1926	1890	2181	2159
V.A.B. par hectare de SAU	560	550	387	383

Les consommations intermédiaires totales sont dans le même rapport que les productions, c'est-à-dire que la valeur pour la Bretagne est environ le double de celle de la Basse-Normandie et il en va naturellement de même pour la valeur ajoutée brute. Les valeurs calculées par hectare, par exploitation et par actif, montrent comme pour la production, une intensification moindre en Basse-Normandie, l'intensité de l'utilisation du facteur main d'oeuvre en Bretagne n'étant pas compensée en Basse-Normandie par un usage supérieur du facteur capital. Par contre, la dépendance des exploitations vis à vis de l'amont, semble à peu près identique dans les deux cas puisque, nous l'avons vu (1), les consommations intermédiaires constituent une part très voisine de la production totale.

Les voies d'intensification différentes adoptées en Bretagne et en Basse-Normandie par la suite vont accentuer les écarts que nous venons de constater. En effet, la production a triplé en francs constants entre 1950 et 1975 en Bretagne, alors qu'elle n'a fait que doubler en Basse-Normandie pendant le même temps, en partant d'une situation où le produit par hectare était déjà inférieur dans cette dernière région. Pour obtenir ces résultats, les exploitations bretonnes ont augmenté considérablement leur usage de facteurs achetés à l'extérieur (multiplication par 5,34), davantage que les exploitations bas-normandes (3,78). Au total, la valeur ajoutée brute double en Bretagne en francs constants, alors qu'elle ne s'accroît que de 45 % en Basse-Normandie, et en valeurs ramenées à l'hectare, l'écart qui existait déjà en 1950 se creuse encore davantage, comme le montrent les résultats du tableau suivant. En francs courants, la différence est moins importante, les productions végétales et bovines étant plus rémunératrices au cours de la période que les productions avicoles et porcines.

(1) Section 1. Les phases de la différenciation des deux agricultures.

Consommations intermédiaires et valeur ajoutée brute par exploitation, par actif et par hectare en Bretagne et en Basse Normandie (1973-75).

	Bretagne		Basse Normandie	
	francs courants	francs constants 1955	francs courants	francs constants 1955
C.I. par exploitation	43657	18588	25658	11189
C.I. par actif agricole	22344	9513	14369	6266
C.I. par hectare de SAU	2733	1163	1204	525
V.A.B. par exploitation	42343	17657	36398	11520
V.A.B. par actif agricole	21671	9037	20384	6452
V.A.B. par hectare de SAU	2651	1105	1709	541

En francs constants, le mouvement d'intensification plus ou moins poussé qui a abouti à des croissances différentes de la valeur ajoutée brute, a des conséquences identiques sur le rendement économique du système, si tant est que l'on puisse le mesurer par la part de la valeur ajoutée dans la production : cette part passe de 71,6 % à 48,7 % en Bretagne et de 73 à 50,7 % en Basse-Normandie. En francs courants, les prix ont un effet non négligeable puisque ces chiffres sont respectivement de 74,5 à 49,2 d'une part et 75,5 à 58,7 d'autre part ; en d'autres termes, l'intensification moindre de ^{la} Basse-Normandie entraîne une moindre dépendance du système vis à vis de l'extérieur.

III- Les charges indirectes du capital foncier : les fermages-
métayages

Les fermages-métayages (1) constituent, de loin, en 1950, le plus fort poste de charges du compte d'exploitation régional en Bretagne et en Basse-Normandie (cf. tableau page suivante), soit 60 % environ. A l'image du total des charges, leur montant est supérieur en Basse-Normandie à celui de la Bretagne, alors que les surfaces agricoles données en location présentent l'ordre inverse. En effet, le tableau suivant indique que la part de la surface en faire-valoir direct est à peu de choses près, équivalente dans les deux régions en 1950.

Pourcentage de la Surface Agricole Utile en faire-valoir direct par rapport à la Surface Agricole Utile totale.

	1946 (1)	1955 (1)	1963 (1)	1967 (1)(2)	1975 (2)
Bretagne	39,0	39,2	40,8	48,3	51,3
Basse- Normandie	43,0	39,1	36,3	37,7	37,2

(1) Source : A. BRUN - Les agriculteurs et la propriété foncière - Les modes de faire-valoir - Statistique Agricole - Supplément série Etudes n° 93 déc. 1971.

(2) EPEXA 1975. Collection de statistique agricole. Etude n°170, janvier 1979.

Du fait que les surfaces agricoles totales des deux régions diffèrent sensiblement, le nombre d'hectares en faire-valoir indirect en Basse-Normandie est nettement moins élevé que celui de la Bretagne ; la valeur des fermages est en moyenne plus faible dans cette dernière région :

(1) Les métayages sont très faibles dans les deux régions.

Estimation du nombre d'hectares en faire-valoir indirect
en Bretagne et en Basse-Normandie en 1950-52 et en 1973-75

	1950-1952		1973-1975	
	Bretagne	Basse Normandie	Bretagne	Basse- Normandie
% moyen 1950-52 de SAU en faire-valoir direct (1)	39,1	40,8	50,9	37,3
SAU moyenne 1950-52 (2) (10 ³ ha)	1970	1446	1974	1480
Nombre moyen d'hectares en faire- valoir indirect (10 ³ ha)	1199	856	969	928
Masse des fermages-métayages moyenne 1950-52 (10 ⁶ francs)	118,9	133,1	269,0	372,1
Charge moyenne à l'hectare (francs courants)	99	155	278	401

- (1) Source, tableau précédent
(2) Statistique Agricole Annuelle

En fin de période, les fermages-métayages représentent 24,5 % des charges en Bretagne et 43,8 % en Basse-Normandie, pour des valeurs moyennes en 1973-75 qui ont moins augmenté dans la première que dans la seconde par rapport à 1950. Parallèlement, on note une régression des surfaces en fermages en Bretagne et une progression en Basse-Normandie.

L'écart entre les charges moyennes à l'hectare dans les deux régions est proportionnellement plus faible qu'en 1950-52, mais il explique presque à lui seul la différence de valeur des deux postes, les surfaces en faire-valoir indirect étant en 1973-75 relativement proches. Le mouvement important d'achats de terres par les exploitants agricoles en Bretagne, devrait se traduire, pour ceux-ci, par un

: Situation comparée des charges d'exploitation et du résultat brut d'exploitation en Bretagne et en Basse Normandie (francs courants)

Période	1950-52 (1)				1973-75 (2)				Coefficient de multiplication (3)	
	Bretagne		Basse Normandie		Bretagne		Basse Normandie		Bretagne	Basse Normandie
Région	10 ⁶ F	% du total (4)	10 ⁶ F	% du total (4)	10 ⁶ F	% du total (4)	10 ⁶ F	% du total (4)		
Production totale (P.T.)	1 428,8	-	740,9	-	10 629,8	-	4 313,0	-	7,17	5,82
Valeur ajoutée brute (V.A.B.)	1 103,8	-	559,3	-	5 233,7	-	2 529,7	-	4,74	4,52
Subventions	0,1	-	-	-	315,4	-	161,6	-	(5)	(5)
Sinistres	1,9	-	0,7	-	35,9	-	17,6	-	18,91	25,1
Ressources	1 105,8	-	560,0	-	5 585,0	-	2 708,9	-	5,05	4,84
Assurances	5,3	2,7	2,3	1,0	117,5	10,7	64,4	7,6	22,16	28,0
Intérêts versés	2,1	1,1	2,0	0,9	345,2	31,4	151,3	17,8	164,38	75,7
Salaires	54,2	28,1	66,8	30,3	308,4	28,1	214,4	25,3	5,69	3,20
Cotisations sociales	9,8	5,1	12,9	5,8	63,2	5,8	51,8	6,1	6,45	4,02
Impôts indirects	2,6	1,3	3,7	1,7	- 5,4	- 0,5	- 5,5	- 0,6	-	-
Fermages-métayages	118,9	61,7	133,1	60,3	269,0	24,5	372,1	43,8	2,26	2,79
Emplois	192,9	100,0	220,8	100,0	1 097,9	100,0	848,7	100,0	5,69	3,84
R.B.E.	912,9	-	339,2	-	4 487,1	-	1 860,2	-	4,92	5,48
V.A.B. en % de la P.T.	74,5	-	75,5	-	49,2	-	58,7	-	-	-
R.B.E. en % de la P.T.	63,9	-	42,3	-	42,2	-	43,1	-	-	-

(1) moyenne des trois années 1950, 1951 et 1952

(2) moyenne des trois années 1973, 1974 et 1975

(3) coefficient de multiplication des différents postes mesurés en francs courants entre 1950-52 et 1973-75

(4) pourcentage du total des charges

(5) la valeur de ces coefficients est peu significative car les postes concernés ont une valeur pratiquement nulle en début de période

endettement supérieur à celui des agriculteurs bas-normands, pour lesquels on observe au contraire le phénomène inverse, dans la mesure où l'acquisition du capital foncier se fait rarement par recours exclusif à l'auto-financement.

Il n'est guère possible dans le cadre de ce travail, de fournir des explications à ces deux tendances contradictoires en matière d'achat foncier par les agriculteurs. Cependant, il faut tout de même noter qu'une partie du revenu de l'agriculture est en Bretagne réinvestie dans l'activité agricole, ce qui ne semble pas être le cas en Basse-Normandie ; ainsi une dépendance économique accrue du système de production peut-elle être partiellement compensée par une meilleure maîtrise du facteur foncier. Remarquons encore que les prix de la terre sont plus favorables aux acheteurs en Bretagne :

Prix de l'hectare (milliers de francs)	1967		1975	
	Bretagne	Basse - Normandie	Bretagne	Basse Normandie
Terres labourables	6,4	10,4	13,1	17,7
Prairies naturelles	5,1	11,7	9,1	19,9

Source : Ministère de l'Agriculture

En fait, c'est l'ensemble du marché foncier breton qui semble se caractériser par une plus grande mobilité, si l'on en juge par l'action des S.A.F.E.R. et l'étendue du remembrement :

	1967		1977	
	Bretagne	Basse Normandie	Bretagne	Basse Normandie
Part de la SAU remem- brée (%)	15,2	8,9	43,2	20,0
Surfaces acquises par les SAFER des origines à fin 1976 (ha)			47 969	15 466
Surfaces rétrocédées au cours de la même période			41 109	12 263

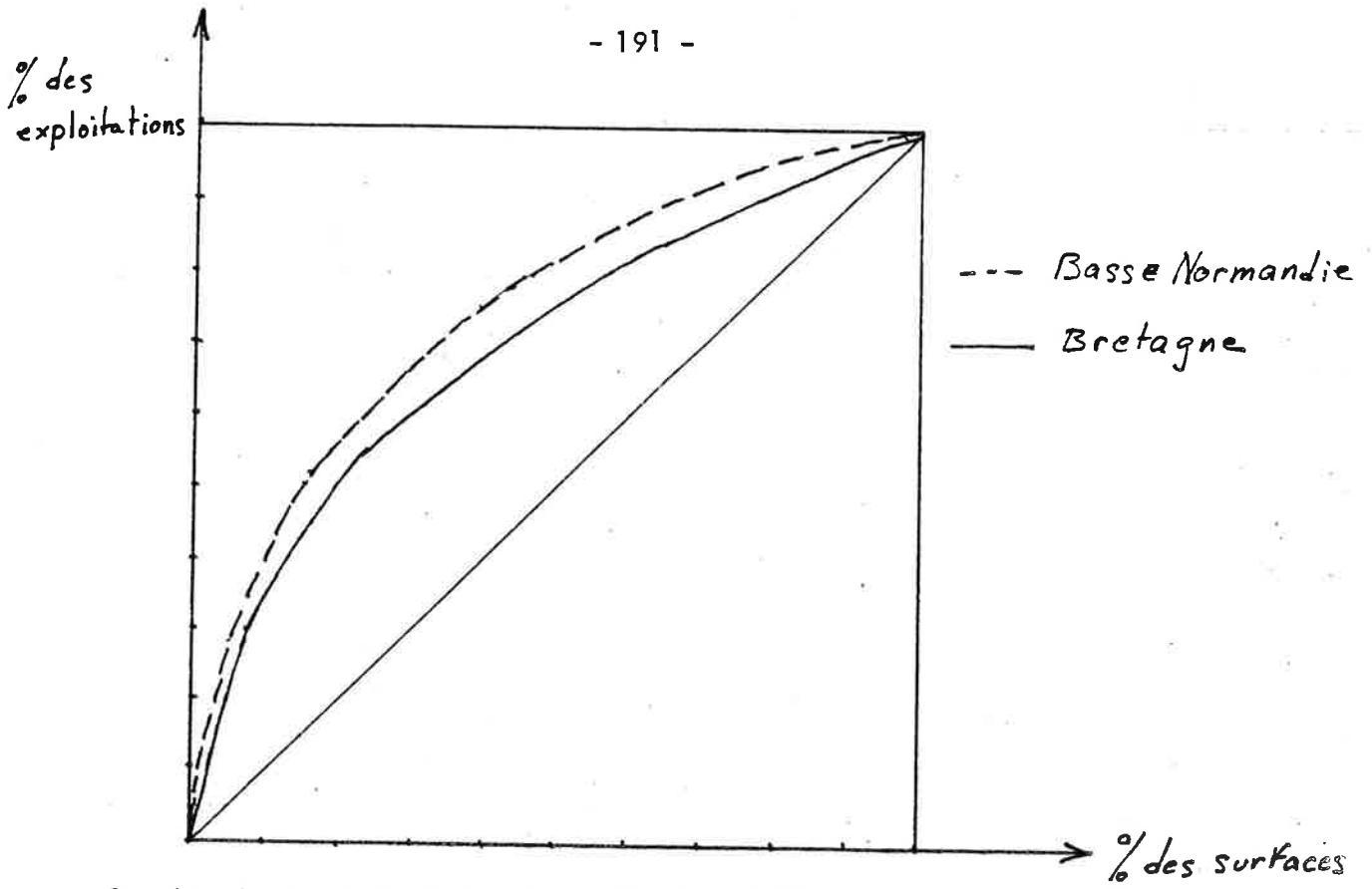
On peut s'interroger pour terminer sur ce point, pour savoir si ces mouvements fonciers ont entraîné une concentration des exploitations accrue en Bretagne. Nous nous étions déjà posé cette question lors de l'étude des phases, et il était apparu qu'il y avait bien une tendance à la concentration pour la Bretagne entre 1958 et 1969. Les valeurs du tableau suivant et les courbes de concentration qu'elles permettent d'établir, montrent que pour l'ensemble de la période 1950-1975, il y a eu concentration dans les deux régions, mais que celle-ci est plus sensible en Bretagne : (cf. aussi graphique page suivante).

Répartition du nombre d'exploitations et de la Surface Agricole Utile par classes de surfaces 1955 et 1975

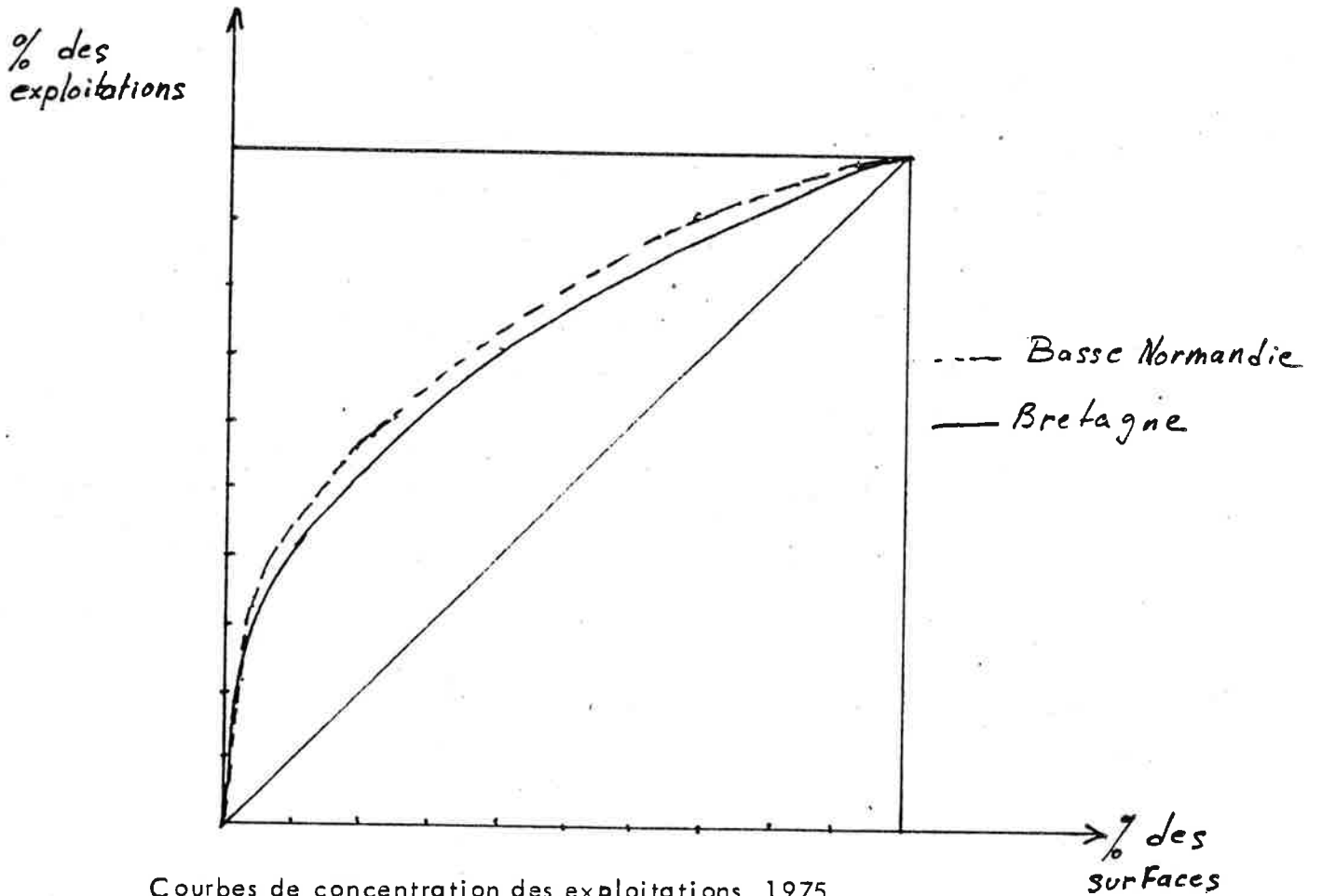
		En- semble	5ha	5 à 10	10 à 20	20 à 50	50 à 100	100
Nombre d'exploitations (%) 1955	Bretagne	100	30,5	23,0	30,8	15,3	0,4	2
	Bas. Norm.	100	28,0	22,8	24,8	19,7	4,0	0,7
1975	Bretagne	100	26,6	15,0	29,1	27,8	1,3	0,2
	Bas. Norm.	100	21,8	15,4	24,0	30,3	7,5	1,0
Surfaces % 1955	Bretagne	100	7,0	15,7	42,5	32,7	1,8	0,3
	Bas. Norm.	100	5,0	10,8	23,1	38,5	16,9	5,7
1975	Bretagne	100	2,9	7,7	29,0	53,2	5,6	1,6
	Bas. Norm.	100	2,4	5,5	16,8	44,9	24,1	6,3

Sources : R.G.A. 1955
EPEXA 1975

Le poids relatif des petites exploitations (de moins de 5 hectares surtout) y diminue davantage alors que celui des exploitations de 20 à 50 hectares y augmente plus. Malgré une part des grandes exploitations qui demeure plus forte en Basse-Normandie en fin de période, il y a une



Courbes de concentration des exploitations 1955



Courbes de concentration des exploitations 1975

tendance nette à la réduction des écarts entre les deux régions. Là, comme pour l'intensification des systèmes, la Bretagne l'emporte par l'ampleur et la rapidité des modifications de son agriculture.

IV.- Les salaires et les intérêts : des tendances inverses

Les salaires et les intérêts sont, avec les fermages métayages, les postes les plus importants des charges d'exploitation, mais la part des salaires va se réduire ou demeurer stable, alors que celle des intérêts va augmenter de façon spectaculaire. Bien que les salaires ne représentent la rémunération que d'une partie, d'ailleurs faible, de la main d'oeuvre employée dans les exploitations, on peut penser que ces deux tendances inverses illustrent un processus de substitution du capital au travail, même si l'endettement est utilisé partiellement en Bretagne pour l'achat de terres par les agriculteurs, ce qui représente un capital qui était déjà à leur disposition avant les transferts de propriété.

En début de période, les salaires sont supérieurs en Basse-Normandie, bien que la différence entre les deux régions soit relativement faible (54,2 millions de francs courants en Bretagne, 66,8 en Basse-Normandie) pour un nombre moyen de salariés au cours des années 1950-52 supérieur en Bretagne (1) (94 500 environ) à celui de la Basse-Normandie (75 700 environ). Le niveau moyen des salaires dans cette deuxième région est donc plus élevé qu'en Bretagne, ce que nous avons déjà pu constater lors du calcul des séries des charges d'exploitations pour cette période (2).

(1) Nous avons vu au chapitre I, que la méthode d'évaluation du nombre des salariés en 1950 donne des résultats peu satisfaisants compte tenu des caractéristiques du recensement général de la population de 1946. On peut tout de même considérer valablement que le nombre des salariés en Bretagne en 1950 est effectivement supérieur à celui des salariés en Basse-Normandie.

(2) Cependant, cet écart du niveau des salaires ne suffit pas à lui seul à expliquer la valeur supérieure du poste en Basse-Normandie. En fait, en raison des difficultés d'estimation du nombre des salariés, nous avons retenu pour l'évaluation des salaires dans cette région, un nombre plus élevé que celui que nous donnons ici, ce qui a eu pour effet de les surestimer, surtout pour les 4 premières années de la période, situées avant le recensement de population de 1954; finalement, des valeurs voisines pour les deux régions, à un niveau sensiblement égal à celui de la Bretagne, seraient certainement plus proches de la réalité.

En 1973-75, le nombre moyen de salariés, d'après les recensements généraux de population de 1968 et 1975 (cf. chapitre 1), est légèrement plus élevé en Bretagne (20 300 environ) qu'en Basse-Normandie (19 300). Ceci ne suffit pas à expliquer l'écart important des valeurs du poste "salaires" qui s'élève respectivement à 308,4 et 214,4 millions de francs courants. Il semblerait donc que le niveau des salaires soit plus élevé en Bretagne, ceci pouvant être attribué à deux causes au moins : niveaux différents de qualification de la main d'oeuvre salariés et rémunération des aides familiaux plus ou moins fréquente. La part du poste dans le total des charges est alors comparable pour les deux régions et représente à peu près le quart du total, soit un poids peu différent de celui du début de période.

Il en va différemment des intérêts qui passent d'une part presque négligeable en 1950-52 dans les deux régions (2 % ou moins) à la première place en Bretagne (31,4 %) et à la seconde en Basse-Normandie (17,8 %) en fin de période. C'est le poste dont l'augmentation a été plus sensible entre début et fin de période. Cet endettement progressif des deux agricultures régionales s'inscrit dans un contexte général d'utilisation croissante du crédit en agriculture pour financer les investissements, notamment le capital foncier, mais également le capital circulant nécessaire à l'achat des consommations intermédiaires. Le montant des intérêts, qui fait plus que doubler lorsqu'on passe de la Basse-Normandie à la Bretagne, confirme cette tendance, puisque nous avons constaté pour cette dernière une intensification plus forte, liée à des consommations intermédiaires d'une valeur plus élevée, et également un mouvement d'acquisition du capital foncier par les agriculteurs.

La conséquence en est un endettement plus élevé de l'agriculture bretonne :

	1950-52		1973-75	
	Bretagne	Basse Normandie	Bretagne	Basse Normandie
Intérêts versés 10 ⁶ francs courants	2,1	2,0	345,2	151,3
Intérêts versés par exploitation (francs)	11	2,1	2 793	2 177
Intérêts versés par hectare de SAU (francs)	1	1,4	175	102

L'écart entre intérêts versés par hectare de SAU est supérieur à celui entre intérêts versés par exploitation, ce qui s'explique par la différence de taille moyenne de celles-ci. L'endettement est donc nettement supérieur en Bretagne, et il est vraisemblable que la différence relative entre encours est encore supérieure à celle des intérêts car le taux de ceux-ci est plus faible pour les encours fonciers dont nous avons noté l'importance en Bretagne.

Plus peut-être que pour tous les autres postes des comptes régionaux, qu'il s'agisse du compte d'exploitation ou de celui de production, ce calcul moyen au niveau de la région masque des différences énormes entre exploitation. Une analyse spéciale des exploitations du R.I.C.A. réalisée à la demande de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, montre clairement qu'en Bretagne en particulier, l'endettement est très concentré, et que les exploitations très endettées appartiennent pour beaucoup aux orientations technico-économiques où les élevages hors-sol dominant (1). Cette étude fait également apparaître le poids du facteur foncier dans l'endettement.

(1) Caisse Nationale de Crédit Agricole. Assemblée Générale 1975.

V- Le résultat brut d'exploitation régional : des agricultures aidées et dépendantes, mais un avantage à la Bretagne

L'analyse comparative de la répartition de la valeur ajoutée brute dans le compte d'exploitation en valeur (cf. section 3 de ce chapitre) et en francs constants (tableau suivant) complète notre étude en termes de systèmes et d'appareils de production.

En début de période, les ressources des deux comptes sont constituées presque exclusivement par la valeur ajoutée brute, les subventions d'exploitations et les sinistres étant pratiquement négligeables ou très faibles - les ressources de la Bretagne sont donc à peu près le double de celles de la Basse-Normandie.

Il en va différemment des emplois, légèrement supérieurs en Basse-Normandie (220,8 millions de francs courants contre 192,9 en Bretagne) où les salaires et surtout les fermages et métayages sont plus importants, les autres postes présentant des valeurs comparables. Les emplois des deux comptes d'exploitation sont très voisins, aussi bien en valeur qu'en structure ; compte tenu de la différence de dimension des deux régions pour la main d'oeuvre salariés et surtout la surface agricole utile, ceci traduit un coût plus élevé en Basse-Normandie de ces deux facteurs. Le recours à un emploi de main d'oeuvre salariée supérieur dans cette région par rapport à la Bretagne s'explique essentiellement par le fait que la surface moyenne des exploitations y est plus élevée ; le coût unitaire supérieur du capital foncier, comme celui du travail salarié est certainement lié aux caractéristiques économiques et historiques différentes des deux régions.

Cette identité des charges en valeur absolue, alors que la production finale, la valeur ajoutée brute et les ressources du compte d'exploitation, sont dans un rapport de un à deux, fait que la répartition

Situation comparée des comptes de production et d'exploitation
en Bretagne et en Basse Normandie (francs constants 1955)

	Période	1950-52 (1)		1973-75 (2)		Coefficient de multiplication (3)	
	Région	Bretagne	Basse Norm.	Bretagne	Basse Norm.	Bretagne	Basse Norm.
10 ⁶ francs constants 1955	Production totale	1 513,5	759,1	4 480,0	1 578,4	2,96	2,08
	Consommations intermédiaires	429,8	205,5	2 297,5	777,6	5,34	3,78
	Valeur ajoutée brute	1 083,7	553,6	2 182,5	800,7	2,01	1,45
	Résultat brut d'exploitation (4)	1 045,1	394,0	1 711,4	674,4	1,63	1,71
en % de la production totale	Production totale	100	100	100	100	X	X
	Consommations intermédiaires	28,4	27,0	51,3	43,3		
	Valeur ajoutée brute	71,6	73,0	48,7	50,7		
	Résultat brut d'exploitation	69,1	51,9	38,2	42,7		

(1) moyenne des années 1950, 1951 et 1952

(2) moyenne des années 1973, 1974 et 1975

(3) coefficient de multiplication des différents postes mesurés en francs constants entre 1950-52 et 1973-75

(4) obtenu en appliquant à la série en valeur l'indice de prix implicite de la P.I.B.

de cette valeur ajoutée est plus favorable aux agriculteurs bretons, comme nous l'avons déjà constaté. D'une dépendance économique des systèmes de production régionaux à peu près identique dans les deux régions (la valeur du rapport $\frac{V.A.B.}{P.A.F.}$ est de 74,5 % en Bretagne et 75,5 % en Basse-Normandie en francs courants pour 1950-52), on passe à une dépendance différente de l'ensemble de la branche agriculture (système et appareil de production) puisque le rapport $\frac{R.B.E.}{P.A.F.}$, mesuré dans les mêmes conditions que le précédent, est de 64 % environ en Bretagne, contre 42 % en Basse-Normandie. En résumé, les deux systèmes de production qui sont tout à fait comparables, du moins pour les activités dépendant du sol, supportent un coût proportionnellement différent des facteurs fixes (1).

En fin de période, les ressources sont toujours constituées pour l'essentiel, par la valeur ajoutée brute, dont nous avons vu qu'elle double en francs courants lorsqu'on passe de la Basse-Normandie à la Bretagne alors qu'en francs constants, ce rapport est d'environ 2,7. Il apparaît cependant un fait nouveau important : la croissance des indemnités de sinistres, et surtout celle, spectaculaire, des subventions d'exploitation :

(1) On peut noter toutefois que l'étude de la formation du résultat brut d'exploitation se prête moins que celle de la valeur ajoutée brute à la caractérisation précise du système de production dans la mesure où elle fait intervenir des éléments d'ordre structurel et historique. En d'autres termes, on se heurte ici à des problèmes semblables à ceux que l'on rencontre lors de l'analyse d'une exploitation agricole au travers des deux comptes fondamentaux, compte d'exploitation et bilan, dont le premier décrit le fonctionnement du système d'exploitation alors que le second intègre à la fois des données de patrimoine et des données concernant le système de production.

	1950-52		1973-75	
	Bretagne	Basse Normandie	Bretagne	Basse Normandie
Subventions millions de francs courants	0,1		314,4	161,6
Subventions par exploitations (francs courants)	négligeable		2552	2325
Subventions par hectare (francs courants)			160	109
$\frac{\text{Subventions}}{\text{V.A.B.}}$ %			6,0	6,4
$\frac{\text{Subventions}}{\text{charges}}$ %			28,7	17,0
$\frac{\text{Subventions}}{\text{R.B.E.}}$ %			7,0	8,7

Les subventions, dans lesquelles ne sont pas comprises les bonifications d'intérêts, se sont accrues à peu près dans les mêmes termes que ces dernières ; elles compensent les charges d'endettement dans les deux régions (175 F/ha en Bretagne, 102 F/ha en Basse-Normandie en 1973-75). Leur incidence -importante - sur les ressources du compte d'exploitation et sur le résultat brut est sensiblement la même dans les deux régions. Il faut d'ailleurs noter à ce propos, que le cadre comptable fait apparaître les subventions comme une compensation à l'accroissement important de certaines charges d'exploitations, accroissement dont la collectivité nationale estime qu'il ne doit pas être supporté uniquement par la branche agriculture ; cependant, on pourrait tout aussi bien considérer que ces aides viennent en déduction de l'augmentation de certains postes de consommations intermédiaires rendue nécessaire pour l'intensification de l'agriculture, intensification elle-même indispensable au développement de l'ensemble de l'économie. En d'autres termes, le cadre

que les comptes nationaux ont retenu, aboutit à consolider par les subventions le revenu des agriculteurs plutôt que la valeur ajoutée de l'agriculture, ce qui revient à accorder une préférence au social par rapport à l'économique.

Quoi qu'il en soit, avec un tel montant de subventions, on peut parler d'agricultures régionales aidées, si ce n'est assistée. Ceci s'accompagne, nous allons le voir, d'une dépendance accrue.

Le total des emplois est plus élevé en Bretagne qu'en Basse-Normandie, sans que l'écart soit proportionnellement aussi important que pour les ressources. Malgré un coefficient de multiplication des charges supérieur en Bretagne, le poids des charges mesurées en francs courants, dans la production totale, qui était très supérieur en Basse-Normandie en début de période (33 % environ contre 11 % en Bretagne), demeure encore sensiblement plus élevé en 1973-75 : 16 % environ en Basse-Normandie contre 7 % en Bretagne. Par contre en francs constants, l'écart, également important en début de période, devient pratiquement inexistant en fin de période, puisque les charges représentent alors environ 10 % de la production totale dans les deux régions. Cette différence entre valeurs et volume est due pour l'essentiel à la variation de la part de la valeur ajoutée brute en Basse-Normandie lorsqu'on passe de l'un à l'autre (50,7 % en francs constants, 58,7 % en francs courants); cette variation est elle-même la conséquence d'un effet favorable des prix sur la valeur ajoutée en Basse-Normandie comparativement à la Bretagne (1) et se trouve donc compensée

(1) Les analyses des chapitres II et III ont montré que, d'une part l'évolution de l'indice de prix du total des consommations intermédiaires est à peu près identique entre 1950 et 1975 dans les deux régions, et d'autre part l'indice de prix de la production totale est sensiblement plus élevé en fin de période en Basse-Normandie. Ceci est dû pour l'essentiel à la composition différente des productions des deux régions; les productions hors-sol, dont l'indice est plus faible que celui des autres productions, ont une part très importante en Bretagne et l'indice de la production totale dans cette région s'en trouve nettement diminué par rapport à la Basse-Normandie où les productions bovines constituent l'essentiel de la production animale.

presqu'entièrement dans la première par un total de charges proportionnellement plus élevé que dans la seconde, la part du résultat brut d'exploitation dans la production totale en Basse-Normandie mesurée en francs constants étant ainsi très voisine de celle mesurée en francs courants (respectivement 42,7 et 43,1 %).

Cet accroissement plus rapide ^{du} total des charges en Bretagne est le résultat de tendances différentes dans l'évolution de chacun des postes de charges dont la structure était très voisine dans les deux régions en 1950-52. En fin de période, le poste fermages-métayages demeure celui dont le poids relatif est le plus important en Basse-Normandie alors qu'en Bretagne, cette place est occupée par les intérêts versés par les exploitants.

Finalement, dans les deux régions, l'intensification, dont nous avons vu qu'elle a été plus forte en Bretagne, a eu un effet économique sur le fonctionnement des systèmes de production; la valeur ajoutée brute ne représente plus en 1973-75 que la moitié environ de la production totale, pour les séries en francs constants. En francs courants, nous retrouvons l'effet des prix favorable à la Basse-Normandie, la part de la valeur ajoutée étant alors de 58,7 % contre 49,2 % en Bretagne. Comme par ailleurs le poids des charges d'exploitations est plus lourd en Basse-Normandie, la différence entre valeurs et volumes réapparaît en sens inverse pour le résultat brut d'exploitation : en valeur celui-ci constitue environ 42 % de la production totale pour les deux régions alors qu'en francs constants cette part est de 38,2 % pour la Bretagne et 42,7 % pour la Basse-Normandie. Finalement, lorsqu'on élimine l'effet de l'évolution des prix, on constate que le système breton, plus intensif, est plus exigeant en ressources extérieures aux exploitations, mais que la différence entre les deux systèmes demeure peu importante de ce point de vue.

La comparaison des deux régions met donc en évidence le fait que, même si l'intensification par l'emploi à des niveaux élevés des facteurs de production achetés à l'extérieur et le recours au crédit entraînent une diminution de la valeur ajoutée et du résultat brut d'exploitation relativement à la production, ceux-ci augmentent néanmoins en valeur absolue lorsqu'il y a intensification. En d'autres termes, le rendement de ces facteurs est décroissant, mais la différence du rendement est faible d'une région à l'autre alors que les quantités consommées ramenées à l'hectare, diffèrent sensiblement, ce qui semble indiquer que même en Bretagne, où la consommation est élevée, le système est encore éloigné du point où ces rendements deviendraient nuls. En outre, l'augmentation de la valeur ajoutée en francs courants et en francs constants, proportionnellement plus forte en Bretagne qu'en Basse-Normandie, suffirait, s'il en était besoin, à justifier les effets positifs de l'intensification.

SECTION 5 - CONCLUSION : DES RESULTATS PAR ACTIF ET PAR
EXPLOITATION PEU DIFFERENCIES JUSQU'EN 1970

En 1945-50, nous l'avons vu, on oppose souvent une agriculture bas-normande opulente à une agriculture bretonne industrielle, mais moins favorisée ; en fait, cette vision plus favorable à la Basse-Normandie est souvent illusoire, car fondée sur des conditions économiques de la première moitié du vingtième siècle, qui ont été modifiées profondément ensuite. L'observation des progrès de productivité en Bretagne amène peu à peu à l'idée que l'augmentation plus forte dans cette région du revenu brut régional, s'accompagne d'un rattrapage, voire d'un dépassement du revenu des ménages agricoles de Basse-Normandie par celui des agriculteurs bretons.

Ainsi, dans les années qui vont de 1960 à 1970, l'identité des deux régions du point de vue du revenu par actif agricole ou par exploitation, est souvent évoquée : R. LIVET classe, en 1965 (1), les deux régions dans une même catégorie, la "masse rurale des pays armoricains" et caractérise ainsi la Bretagne : "... si les recettes brutes sont importantes, et parfois considérables, si le rapport à l'hectare est souvent supérieur à la moyenne, le partage de ces revenus entre une multitude de travailleurs suffit à faire descendre la recette individuelle au-dessous de la moyenne française". De même, C. LACOUR, pour la période 1962-66, situe la Bretagne et la Basse-Normandie dans un même groupe situé entre un "seuil de faiblesse relative" et un "seuil de faiblesse absolue" des revenus (2) ; les autres caractéristiques communes à ce groupe sont, entre autres, une "recherche de l'amélioration du revenu", un "exode rural relativement faible", un "quasi équilibre du sous-emploi agricole" et pour 1954-62 des "charges inférieures à la moyenne nationale". La seule différence entre les deux régions dans cette classification apparaît pour les charges qui sont croissantes en Bretagne et stables en Basse-Normandie.

(1) L'avenir des régions agricoles. op. cité, p. 195 et 197

(2) In : "Le développement régional et les secteurs économiques, p. 222 sq.

La densité supérieure de population agricole en Bretagne expliquerait donc l'existence d'un revenu agricole moyen similaire dans les deux régions jusqu'en 1970. Ensuite, il semble que l'intensification en Bretagne entraîne un accroissement supérieur de ce revenu moyen dans cette région : "La Bretagne compte aujourd'hui parmi les ensembles agricoles les plus importants et les plus prospères de notre pays... Le revenu par hectare atteint 2 520 F et dépasse donc de 65% la moyenne nationale. Par actif, les résultats sont un peu moins brillants, mais restent de 7,4 % supérieurs à la moyenne... En arrière de la péninsule, de la Vendée au Cotentin, s'étend une sorte d'auréole armoricaine dont le progrès est moins évident" (1). Y. GUERMOND aboutit aux mêmes conclusions : "Les régions de "l'Ouest moyen" où l'économie herbagère a une grande place (Basse-Normandie et Pays de Loire) ont aux deux dates (1970 et 1974) un R.B.E. par exploitation nettement inférieur à la moyenne française, à cause de la faible valorisation des produits de l'élevage. En Bretagne par contre, le R.B.E. par exploitation est à ^{un} niveau voisin de la moyenne française"(2).

Si l'on tente de dépasser les simples constatations pour relier l'évolution du revenu moyen aux transformations des agricultures régionales, il apparaît que c'est la recherche d'une amélioration de ce revenu qui a suscité l'effort d'intensification de l'agriculture, même si en Basse-Normandie, le résultat demeure décevant : "... la multiplication des échanges, la création du Marché Commun, l'ouverture de la France vers l'extérieur, ont actulé l'agriculteur au changement : pour élever ou simplement maintenir son niveau de vie, il devait produire plus..." (3). Malgré des efforts importants, en 1975 "les revenus agricoles sont encore parmi les plus bas de France. La Basse-Normandie se classe au dix-neuvième rang pour le revenu par personne employée dans l'agriculture... Peu d'agriculteurs sont engagés dans l'économie moderne" (4).

(1) R. LIVET. Les nouveaux visages de l'agriculture française pp.157-159 souligné par nous

(2) Les systèmes de différenciation spatiale en agriculture... op.cité, p.16

(3) G. PREVOST. Basse-Normandie, de 1975 à 1985. op.cité, p.25

(4) idem. p.153

On retrouve également chez A. FREMONT (1) le rôle de l'accroissement de la production et la sélection des agriculteurs : "... Techniquement possible, l'augmentation de la production laitière est apparue en Basse-Normandie comme le moyen le plus efficace de maintenir ou d'élever le niveau des revenus agricoles (de 1952 à 1972)... On comprendra mieux les mutations contemporaines, leur force et leurs retards, si on les met en rapport avec cette lame profonde qui, après avoir emporté la plèbe agraire des journaliers et des ouvriers, le peuple rural du XIX^{ème} siècle, élimine peu à peu maintenant les petits exploitants et ne laisse en place que les unités moyennes ou assez grandes, centrées sur le capital et le travail d'une famille, et condamnées à progresser sans cesse pour sauvegarder quelque indépendance et pour survivre".

En Bretagne, la recherche d'un meilleur revenu entraîne également une tentative d'affranchissement des contraintes structurelles et notamment de l'insuffisance des terres disponibles par exploitation. Cependant, peut-être parce que les agriculteurs bretons ont vu dans le développement des élevages hors-sol une solution à ce problème, et aussi parce que le nombre élevé d'exploitations était encore plus contraignant qu'en Basse-Normandie, la concurrence entre agriculteurs a sans doute été plus vive. La conséquence en est une très grande disparité des revenus agricoles en 1975, comme le montre P. HOUEE (2); pauvreté et richesse se cotoient dans l'agriculture bretonne et sans aller jusqu'à parler de bipolarisation, C.CANEVET étudie les clivages socio-économiques du monde rural breton en mettant en parallèle concentration des exploitations et concentration des revenus (3).

(1) A. FREMONT. L'économie de la Basse-Normandie, op.cité, pp.32 sq

(2) P. HOUEE. Bretagne en Mutation, tome II, op.cité, p.279 sq

(3) C.CANEVET. L'évolution récente de l'agriculture bretonne, op.cité, pp.81-82.

Pour résumer, l'analyse du revenu des agriculteurs que nous avons retracée ici comporte trois niveaux de complexité croissante :

- l'observation et la comparaison des revenus par actif, par exploitation et par hectare,
- les moyens qui ont permis l'accroissement des revenus entre 1950 et 1975, ou la relation entre intensification et revenus,
- les conséquences des modalités d'augmentation des revenus, et leurs différences en fonction des catégories d'exploitation.

Ce dernier point ne peut évidemment être étudié à l'aide des comptes régionaux qui ne fournissent que des résultats globaux indifférenciés. Pour les deux premiers, on peut penser que l'évolution du revenu moyen est la résultante des évolutions différentes du revenu global d'une part et de la population, du nombre d'exploitations et de la surface agricole utile d'autre part. Nous allons donc envisager successivement l'évolution des données de structures, celle de l'intensité d'emploi du facteur travail et enfin celle des résultats moyens.

1 - Des surfaces agricoles stables et un exode agricole important dans les deux régions

La comparaison des situations de début et de fin de période, que nous avons effectuée plus haut (voir section 3 de ce chapitre), a montré que le nombre d'hectares de surface agricole utile des deux régions, a très peu varié entre 1950 et 1975 : il passe de 1958 millions d'hectares en Bretagne en 1950, à 1967 millions en 1975 ; les valeurs sont respectivement de 1444 et 1479 pour la Basse-Normandie. Les modifications, légères, que la Statistique Agricole fait apparaître en cours de période semblent provenir plus de modifications des méthodes d'évaluation (surface agricole cultivée ou cultivable, présence ou absence de surfaces en bois), que de tendances du territoire agricole à progresser ou régresser.

La surface agricole utile n'étant que très peu modifiée, on retrouverait dans l'évolution de la production, de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation, ramenés à l'hectare, les mêmes tendances que pour les valeurs globales. D'un point de vue évolutif, il ne sera donc pas utile de les étudier ici, d'autant plus que la comparaison de leurs valeurs en début et fin de période a déjà permis de mettre en évidence une plus grande intensité de l'agriculture bretonne dès 1950 et qui va croître relativement à celle de l'agriculture Bas-Normande entre 1950 et 1975.

L'exode agricole important dans les deux régions fait que le rapport du nombre d'exploitations agricoles de la Bretagne à celui de la Basse-Normandie passe de 2,07 en 1955 (1) à 1,75 en 1975 (2), alors que celui des actifs agricoles passe de 2,20 en 1954 (3), à 1,95 en 1975 (4). L'exode légèrement plus rapide en Bretagne ne suffit pas, tant s'en faut, à combler le décalage structurel entre les exploitations des deux régions : en 1975, la surface moyenne disponible par exploitation demeure toujours inférieure en Bretagne par rapport à la Basse-Normandie, comme cela était le cas en 1950 et le nombre d'actifs agricoles par exploitation reste supérieur. L'écart persiste donc malgré une diminution en valeur relative.

Nous avons fait figurer dans le tableau suivant, pour chaque année de la période 1950-1975, les valeurs du nombre d'exploitations, d'actifs agricoles, de salariés agricoles et d'actifs agricoles salariés retenues pour les calculs qui suivront. Les valeurs provenant directement de sources statistiques, et qui n'ont donc pas été obtenues par calcul, sont pour les exploitations, celles des années 1955, 1963, 1967, 1969 et 1975, et pour la population, celles des années 1954, 1962, 1968 et 1975. Le graphique suivant représente l'évolution pour chaque région du nombre d'exploitations agricoles et du nombre d'actifs agricoles. Pour ces derniers,

(1) Recensement général de l'agriculture de 1955

(2) EPEXA, 1975

(3) Recensement général de la population de 1954

(4) Recensement général de la population de 1975

Nombre d'exploitations agricoles et catégories de population active agricole en Bretagne et en Basse Normandie (milliers)

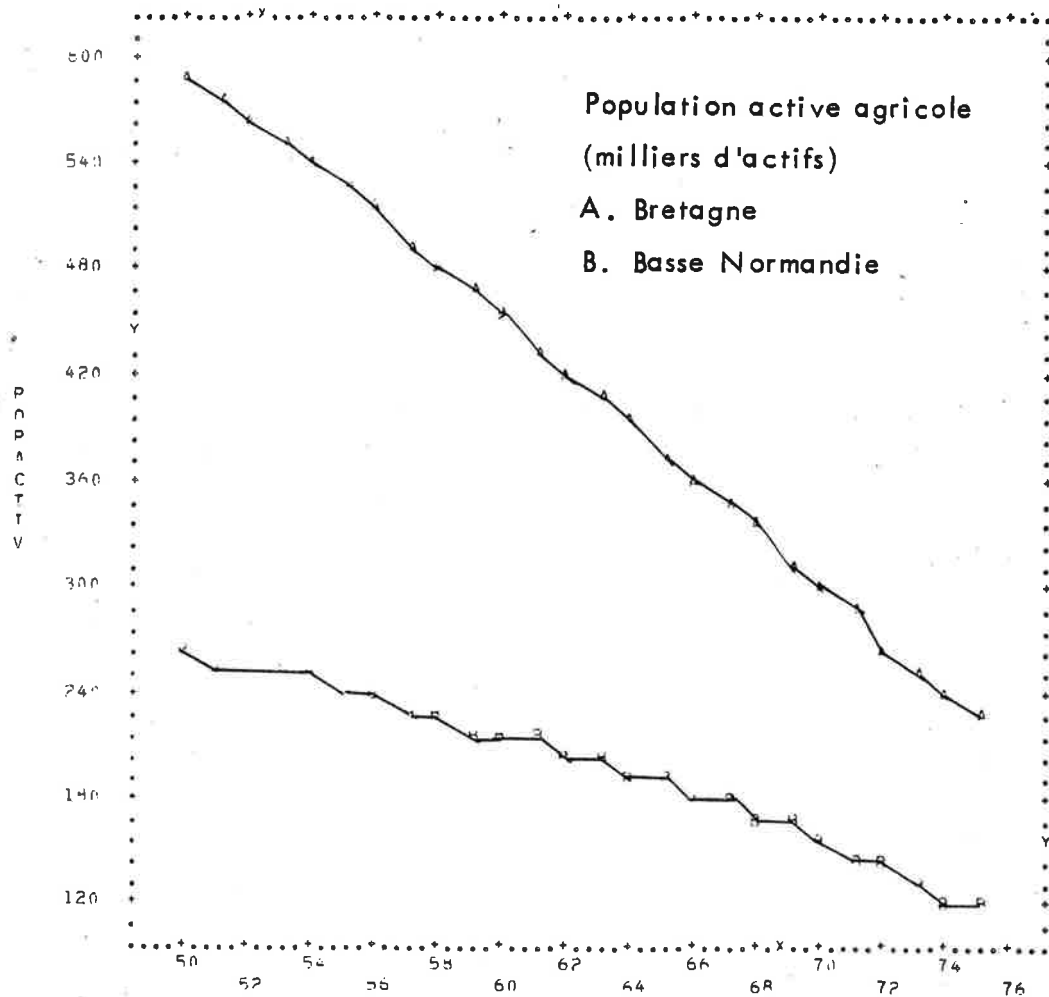
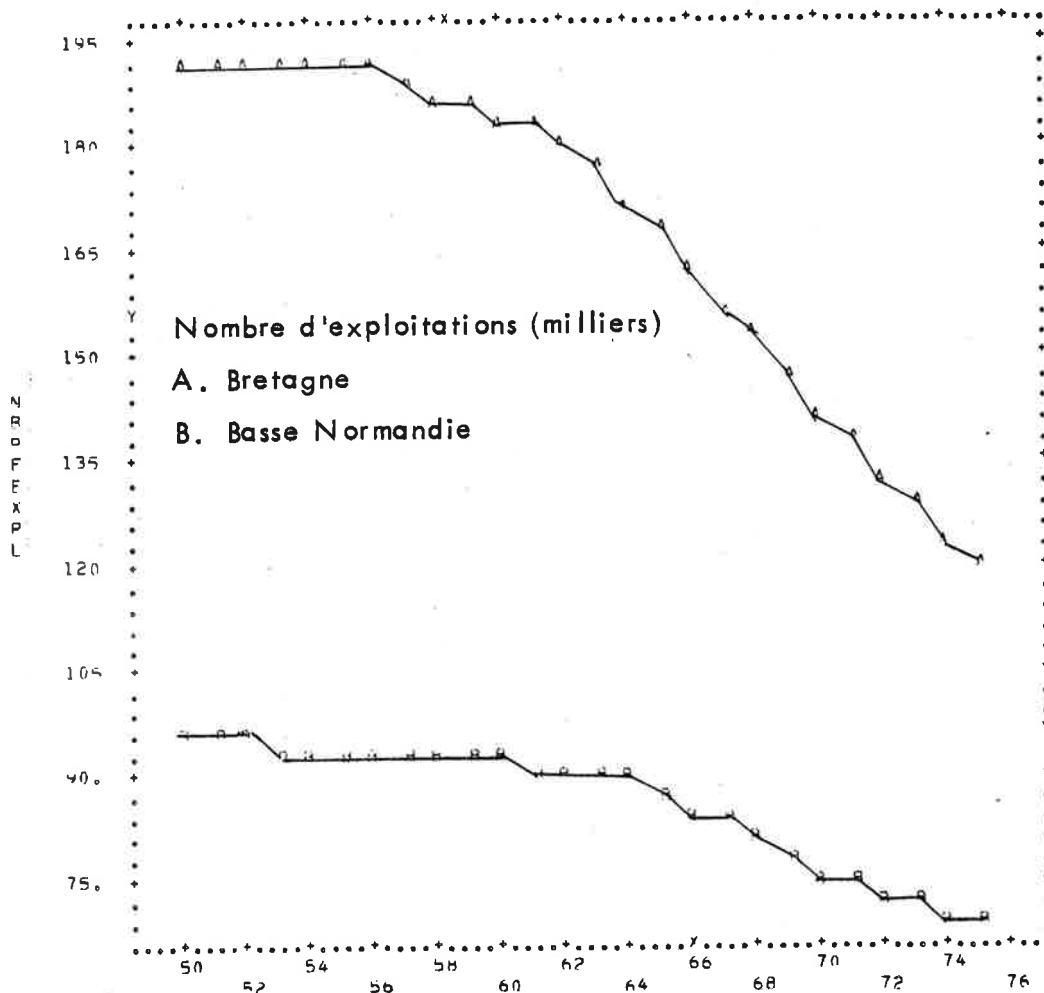
Année	Bretagne				Basse-Normandie			
	nombre d'exploitat. (1)	population active (2)	salariés agricoles (2)	population non salariée (2)	nombre d'exploit. (1)	population active (2)	salariés agricoles (2)	population non salariée (2)
1950	1 97,0	583,4	99,7	483,7	95,9	259,7	79,2	180,5
1951	196,2	573,2	94,4	478,8	95,4	256,4	75,7	180,7
1952	195,4	563,1	89,5	473,6	94,8	253,2	72,3	180,9
1953	194,6	553,2	84,8	468,4	94,2	250,0	69,1	180,9
1954	193,8	543,5	80,3	463,2	93,7	246,9	66,0	180,9
1955	193,0	526,7	76,1	450,6	93,1	241,3	63,1	178,2
1956	191,1	510,5	72,1	438,4	92,8	235,9	60,2	175,7
1957	189,1	494,7	68,3	426,4	92,4	230,5	57,5	173,0
1958	187,2	479,4	64,5	414,9	92,1	225,3	55,0	170,3
1959	185,4	464,6	61,3	403,3	91,8	220,2	52,5	167,7
1960	183,5	450,2	58,1	392,1	91,5	215,2	50,2	165,0
1961	181,6	436,3	55,0	381,3	91,1	210,4	47,9	162,5
1962	179,8	422,8	52,1	370,7	90,8	205,6	45,8	159,8
1963	178,0	406,5	48,7	357,8	90,5	199,5	43,4	156,1
1964	172,3	390,8	45,5	345,3	88,6	193,6	41,1	152,5
1965	166,9	375,8	42,5	333,3	86,7	187,9	38,9	149,0
1966	161,6	361,3	39,7	321,6	84,9	182,3	36,9	145,4
1967	156,4	347,3	37,0	310,3	83,1	176,9	34,9	142,0
1968	151,5	333,9	34,6	299,3	80,5	171,7	33,1	138,6
1969	146,7	316,2	31,6	284,6	78,0	162,6	30,2	132,4
1970	142,0	299,6	29,0	270,6	75,6	154,1	27,6	126,5
1971	137,2	283,8	26,6	257,2	74,0	145,9	25,3	120,6
1972	132,5	268,9	24,3	244,6	72,5	138,2	23,1	115,1
1973	128,0	254,7	22,2	232,5	71,0	130,9	21,1	109,8
1974	123,6	241,3	20,2	221,1	69,5	124,0	19,3	104,7
1975	119,4	228,6	18,4	210,2	68,1	117,5	17,6	99,9

(1) Source : Recensements généraux de l'agriculture 1929, 1955, 1970

Enquête au 1/10 de 1963, Enquête communautaire de 1967, EPEXA 1975

(2) Source : Recensements généraux de la population 1946, 1954, 1962, 1968, 1975.

Pour les méthodes de calcul cf. Ch. I.



leur diminution semble être relativement régulière sur l'ensemble de la période ; la diminution du nombre des exploitations est surtout sensible en Bretagne à partir de 1956, et en Basse-Normandie à partir de 1964. Le crédit que l'on peut accorder à ces graphiques, notamment pour la mise en évidence de dates séparant deux phases, est limité, dans la mesure où ils ne font que reproduire les tendances calculées en taux moyen à partir des valeurs des années où il y a eu un recensement ou une enquête. Cependant, le mouvement de forte diminution du nombre des exploitations agricoles semble bien avoir débuté plus tard en Basse-Normandie qu'en Bretagne.

Quoi qu'il en soit, la diminution du nombre d'exploitations et de celui des actifs agricoles dans les deux régions, va entraîner pour la production, la valeur ajoutée brute et le résultat brut d'exploitation par actif et par exploitation, une évolution différente de celle des valeurs globales calculées à l'échelon de la région. L'examen de ces différences va faire apparaître l'incidence d'une disponibilité en facteur travail plus grande en Bretagne, au niveau de la surface cultivable et à celui de l'exploitation.

11 - L'intensité d'emploi du facteur travail est la même dans les deux régions jusqu'en 1968-70.

Nous avons vu que l'intensité d'emploi d'un facteur peut se mesurer par son rendement, c'est-à-dire le rapport de la production à ce facteur, ici P.A.F./actif. Ce rapport est lui-même le produit de deux autres rapports :

$$\frac{\text{P.A.F.}}{\text{actif}} = \frac{\text{P.A.F.}}{\text{S.A.U.}} \times \frac{\text{S.A.U.}}{\text{actif}}$$

Les S.A.U. pouvant être considérées comme fixes, la valeur du rapport $\frac{\text{P.A.F.}}{\text{S.A.U.}}$ est toujours supérieure en Bretagne à celle de la Basse-Normandie, comme pour la production globale, et l'évolution se découpe en trois phases au cours desquelles l'écart va croissant entre

les deux régions : 1950 à 1958, 1959 à 1968, 1969 à 1975. Par contre, le rapport $\frac{S.A.U.}{Actif}$ est toujours plus élevé en Basse-Normandie, encore qu'il augmente relativement moins qu'en Bretagne entre 1950 et 1975. On peut donc s'interroger quant à l'indice de ces tendances inverses sur la production par exploitation et par actif agricole, tant pour les valeurs comparées de ces rapports que pour leur évolution (1).

Une première observation rapide (tableaux suivants et graphiques 99 à 102) fait apparaître comme caractéristique principale, une grande similitude dans les deux régions jusqu'en 1968-70 aussi bien en francs courants qu'en francs constants ; des valeurs plus élevées de ces rapports commencent à apparaître en Bretagne seulement en fin de période. Cependant, des nuances doivent être apportées car des écarts - faibles - apparaissent quelquefois, dûs principalement semble-t-il, à l'évolution différente des prix selon les productions.

Pour la production par exploitation, sa valeur en francs courants (graphique 99) est presque identique dans les deux régions de 1950 à 1968 inclus et si un début de différenciation apparaît en 1969, l'écart ne devient important et croissant qu'au cours des années 1972 à 1975.

En francs constants (graphique 100), la similitude entre les deux régions de 1950 à 1968, n'est pas aussi nette : de 1952 à 1958, la production par exploitation en Basse-Normandie se trouve plus élevée qu'en Bretagne. Cette modification par rapport à l'évolution des courbes des séries en valeur, est à attribuer pour l'essentiel, à un indice de prix de la production végétale supérieur en Bretagne pendant cette période (2). Après une phase où les deux régions sont proches (1959-1966),

(1) Du point de vue du nombre d'actifs par exploitation, le rapport entre les deux régions a peu varié entre 1950-52 et 1973-75 : la valeur de ce rapport est 1,1 fois plus élevée en Bretagne, en 1950 et 1,08 en 1973-75 (cf. section 3).

(2) cf. pour les indices de prix des productions en Bretagne, le chapitre II (1ère section) et en Basse-Normandie, le chapitre III (1ère section).

Production, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation
par exploitation et par actif agricole (10 francs courants)

Bretagne						Basse Normandie				
AN	P.T.	V.A.B.	R.B.E.	P.T.	V.A.B.	P.T.	V.A.B.	R.B.E.	P.T.	V.A.B.
	NBRREXPL	NBRREXPL	NBRREXPL	POP.ACT.	POP.ACT.					
50	633.2	469.6	384.0	208.8	154.9	614.1	456.2	250.3	226.8	168.5
51	758.3	562.1	468.5	254.7	188.8	809.9	620.2	393.6	301.3	230.8
52	891.4	660.4	541.9	305.1	226.0	908.5	683.4	415.3	340.2	255.9
53	889.7	646.8	516.2	310.1	225.4	1015.8	782.4	522.1	382.8	294.8
54	911.0	663.8	538.7	323.3	235.6	1102.2	863.5	613.4	418.3	327.7
55	946.4	687.7	566.9	346.8	252.0	1125.3	875.8	614.3	434.2	337.9
56	981.6	679.7	553.8	367.4	254.5	1179.1	895.7	615.4	463.8	352.4
57	1153.9	824.9	680.8	441.1	315.3	1251.1	927.7	631.7	501.5	371.9
58	1399.1	1007.3	874.4	546.3	393.3	1460.7	1085.9	750.7	597.1	443.9
59	1535.8	1087.2	927.1	612.9	433.8	1521.4	1105.3	732.5	634.2	460.8
60	1728.3	1245.1	1078.9	704.5	507.5	1904.0	1456.7	1072.1	809.6	619.4
61	1907.7	1381.4	1205.7	794.0	575.0	2005.9	1528.0	1133.0	868.5	661.6
62	2195.1	1527.4	1337.8	933.5	649.6	2268.8	1688.0	1270.2	1002.0	745.5
63	2393.9	1600.3	1396.0	1048.3	700.7	2500.3	1923.3	1462.5	1134.2	872.5
64	2546.1	1682.4	1463.3	1122.5	741.7	2586.3	1934.9	1434.6	1183.6	885.5
65	2743.6	1898.7	1666.9	1218.5	843.2	2706.9	1988.7	1457.0	1249.0	917.6
66	3037.6	1919.7	1661.9	1358.6	858.6	3031.7	2218.4	1640.6	1411.9	1033.1
67	3286.8	2018.9	1729.3	1480.1	909.2	3188.2	2303.4	1713.1	1497.7	1082.0
68	3413.5	2315.2	1983.6	1548.8	1050.5	3429.6	2452.2	1848.1	1607.9	1149.7
69	3999.9	2535.4	2168.6	1855.7	1176.3	3504.5	2377.4	1660.4	1681.1	1140.5
70	4490.7	2734.4	2350.5	2128.4	1296.0	4040.7	2747.0	1971.8	1982.3	1347.6
71	5274.6	3121.8	2655.3	2550.0	1509.2	4552.7	3114.9	2271.2	2309.1	1579.8
72	6156.3	3520.2	2453.8	3033.5	1734.6	5200.0	3568.0	2578.6	2727.9	1871.8
73	7854.8	4343.8	3683.4	3947.4	2183.0	5714.6	3648.3	2610.7	3099.6	1978.8
74	8452.7	3984.3	3567.8	4380.4	2040.9	6171.1	3405.9	2500.6	3458.8	1909.0
75	9738.6	4673.1	4006.5	5086.6	2440.8	6744.5	3860.5	2775.8	3908.9	2237.4

P.T. : Production totale

V.A.B. : Valeur ajoutée brute

R.B.E. : Résultat brut d'exploitation

NBRREXPL : Nombre d'exploitations de plus d'un hectare

POP.ACT. : Nombre d'actifs agricoles

Production, valeur ajoutée brute, et résultat brut d'exploitation
par exploitation et par actif agricole (10 Francs constants 1955)

Bretagne						Basse Normandie				
AN	P.T.	V.A.B.	R.B.E.	P.T.	V.A.B.	P.T.	V.A.B.	R.B.E.	P.T.	V.A.B.
	NBRFEXPL	NHREEXPL	NBRFEXPL	POP.ACT.	POP.ACT.					
50	770.8	545.3	519.6	254.2	179.8	739.2	522.6	349.5	273.0	193.0
51	781.6	559.1	551.8	262.6	187.8	798.3	585.2	463.6	297.0	217.7
52	806.7	585.0	557.0	276.1	200.2	851.3	634.3	426.8	318.7	237.5
53	863.2	633.5	524.6	300.8	220.8	1004.0	780.3	530.6	378.3	294.0
54	905.0	653.6	542.0	321.2	232.0	1129.2	886.4	620.9	428.6	336.4
55	946.4	687.7	568.9	346.8	252.0	1125.3	875.8	614.3	434.2	337.9
56	907.3	614.4	530.0	339.6	230.0	1109.1	833.5	588.9	436.3	327.9
57	940.2	653.7	616.6	359.4	249.9	1102.5	782.8	572.2	442.0	313.8
58	1076.3	721.0	709.7	420.3	281.5	1165.1	825.7	609.3	476.3	337.5
59	1182.9	820.9	709.9	472.0	327.6	1140.4	802.8	560.9	475.4	334.7
60	1314.7	925.9	801.7	535.9	377.4	1377.7	1016.8	797.2	585.8	432.3
61	1404.8	982.2	871.8	584.7	408.8	1406.8	1022.2	819.2	609.1	442.6
62	1538.7	1027.1	930.3	654.4	436.8	1518.8	1070.5	883.3	670.8	472.8
63	1523.8	937.9	922.1	667.2	410.7	1507.8	1077.0	966.0	684.0	488.6
64	1644.0	1009.3	932.0	724.8	445.0	1562.4	1081.0	913.8	715.0	494.7
65	1768.1	1079.7	1036.7	785.2	479.5	1622.8	1099.5	906.1	748.8	507.3
66	1803.2	1009.8	1005.4	806.5	451.7	1737.8	1156.3	996.1	809.3	538.5
67	2048.4	1154.3	996.2	922.5	519.8	1821.5	1209.1	986.8	855.7	568.0
68	2166.5	1261.5	1094.7	983.9	572.4	1933.5	1270.2	1019.9	906.5	595.5
69	2283.9	1324.5	1122.5	1059.6	614.5	1905.8	1175.0	859.4	914.2	563.7
70	2479.7	1394.6	1156.2	1175.3	661.0	2047.4	1255.6	970.0	1004.4	616.0
71	2849.5	1586.4	1238.5	1377.6	766.9	2132.3	1271.8	1059.3	1081.5	645.0
72	2962.9	1485.7	1298.4	1459.9	732.1	2179.3	1245.2	1133.5	1143.3	653.3
73	3367.3	1677.8	1509.0	1692.2	843.2	2222.3	1174.6	1069.6	1205.3	637.1
74	3722.7	1875.8	1318.9	1906.9	940.3	2318.0	1159.0	924.5	1299.2	649.6
75	3766.8	1733.2	1316.7	1967.5	905.2	2271.4	1120.0	912.2	1316.4	649.1

P.T. : Production totale
V.A.B. Valeur ajoutée brute
R.B.E. Résultat brut d'exploitation
NBRFEXPL : Nombre d'exploitation de plus d'un hectare
POP. ACT. Nombre d'actifs agricoles

un écart en faveur de la Bretagne commence à apparaître en 1967 et augmente jusqu'en 1975 ; il est plus important en valeur relative, en francs constants qu'en francs courants (le rapport de la production par exploitation en Bretagne à sa valeur en Basse-Normandie est, en 1975, de 1,44 en francs courants et de 1,66 en francs constants). Ici l'indice de prix des productions joue en faveur de la Basse-Normandie ; nous avons déjà eu l'occasion de souligner que la production laitière, dominante en Basse-Normandie, est mieux valorisée, au cours de la période, que les productions hors-sol dont la place est prépondérante en Bretagne.

Le découpage de la période 1950-75 en phases est, en francs constants, le même que celui de l'évolution de la production globale : de 1950 à 1958, la production par exploitation est inférieure en Bretagne (sauf en 1950). L'intensification relativement plus poussée dans cette région au cours de la période 1959-1967 permet un rattrapage et même un léger dépassement de la Basse-Normandie. Enfin, le deuxième mouvement d'intensification (de 1968 à 1975) creuse l'écart entre les deux régions. Pour les séries en valeur, seul ce deuxième mouvement a une incidence sur la différence qui sépare Bretagne et Basse-Normandie. En définitive, l'intensification plus importante en Bretagne n'entraîne comme résultat jusqu'à la fin des années soixante, qu'un nivellement entre les deux régions du potentiel de production moyen des exploitations, à partir d'une disponibilité en facteurs de production différente (plus de terre en Basse-Normandie, davantage de main d'oeuvre en Bretagne).

L'évolution de la production par actif agricole en valeur (graphique 101) et en francs constants (graphique 102) présente dans l'ensemble les mêmes tendances que celles de la production par exploitation. En francs constants, nous retrouvons les trois phases qui correspondent à une valeur inférieure en Bretagne (1950-1958), puis un rattrapage (1959 à 1967) et enfin un dépassement de plus en plus important (1968-1975). En francs courants, la similitude entre les deux régions se maintient encore plus longtemps, jusqu'en 1972, bien que la valeur de la production par actif, en Bretagne, dépasse légèrement celle de la Basse-Normandie à partir de 1967-1968.

En conclusion, on retrouve pour la production l'idée selon laquelle les résultats de l'agriculture bretonne, de brillants lorsqu'ils sont mesurés au niveau régional, deviennent beaucoup plus proches de la normale si on les ramène à l'exploitation ou à l'actif agricole, du fait du nombre élevé de ceux-ci. Ceci est vrai de 1950 à 1969-70, années au cours desquelles l'intensification en Bretagne grâce à une consommation importante du facteur capital, a eu surtout pour effet d'utiliser le surcroît de main d'oeuvre disponible dans cette région. Ensuite, et surtout à partir de 1972, la différence des résultats globaux devient si importante que malgré un handicap structurel, les valeurs moyennes de la production par exploitation et par actif en Bretagne s'éloignent de plus en plus de celles de la Basse-Normandie.

III - Les résultats : Les effets du développement économique des systèmes limités par les contraintes structurelles.

La consommation plus grande du facteur capital en Bretagne, que nous venons d'évoquer, va avoir une incidence sur la valeur ajoutée, avec la déduction de la production des achats courants de biens et services. En fait, on retrouve ici, sur les séries en francs constants (graphique 104), les mêmes phases d'évolution que pour la production, conséquence de l'augmentation parallèle des consommations intermédiaires, mais avec un décalage des positions respectives des deux régions : au cours de la première période (1950-58), la valeur ajoutée par exploitation est plus faible en Bretagne, mais l'écart relatif entre les deux régions est plus élevé que pour la production par exploitation. Dans la seconde période (1958-67) le dépassement de la Bretagne par rapport à la Basse-Normandie, qui intervenait pour la production en 1964, ne s'effectue pas et on assiste seulement à un rattrapage. Enfin, pour la troisième période (1968-75) l'écart en faveur de la Bretagne ne devient important qu'à partir de 1971. En francs courants (graphique 103), on retrouve à peu de choses près les mêmes caractéristiques. Notons que pour la dernière période, la diminution du nombre d'exploitations permet à la valeur ajoutée globale en volume, qui avait tendance à stagner en Bretagne, d'augmenter

sensiblement lorsqu'on la rapporte au nombre d'exploitations, ce qui n'est pas le cas en Basse-Normandie : ici, la diminution de l'effectif ne compense pas la décroissance de la valeur ajoutée brute globale.

Ramenée à l'actif agricole, la valeur ajoutée brute présente les mêmes tendances d'évolution, en francs courants (graphique 105) comme en francs constants (graphique 106) : nettement supérieure en Basse-Normandie de 1950 à 1958, peu différente dans les deux régions de 1959 à 1967, et enfin supérieure en Bretagne à partir de 1969, la différence allant en augmentant progressivement jusqu'en 1975. Notons qu'ici la diminution du nombre des actifs est assez importante pour donner au volume de la valeur ajoutée brute par actif en Basse-Normandie, une stabilité entre 1972 et 1975, à partir d'une valeur globale en forte régression.

L'intensification plus forte en Bretagne a donc été également plus coûteuse en consommations intermédiaires, ce qui fait que le supplément de production dans cette région n'a qu'une faible incidence sur la valeur ajoutée, du moins jusqu'en 1969-1979 ; le rôle des prix doit également être souligné, puisqu'en francs courants, l'écart des valeurs ajoutées globales n'a de répercussions sur la valeur ajoutée rapportée à l'exploitation qu'au cours des trois dernières années de la période (1972 à 1975). Quant à la valeur ajoutée par actif, on hésite à parler de différence significative, sauf peut-être en 1975. Finalement, à ce propos, l'effet de l'intensification plus poussée en Bretagne, positif puisqu'il a permis un rattrapage, est sans commune mesure avec les moyens qu'il a nécessités et le supplément de productivité à l'hectare qu'il a permis d'obtenir.

Si l'efficacité économique des deux systèmes régionaux se révèle identique jusqu'en 1968-70 lorsqu'on tient compte du facteur main d'oeuvre, on peut se demander s'il en est de même pour l'ensemble système de production plus appareil de production, ou en d'autres termes, si des patrimoines différents des agriculteurs dans les deux régions

amènent une variation dans la répartition de la valeur ajoutée. En fait, le poids plus important des charges d'exploitations en Basse-Normandie, ne modifie pas les phases observées pour la production et la valeur ajoutée ; simplement, la Bretagne se trouve pour chacune de ces phases en position plus favorable. Tout se passe comme si les consommations intermédiaires supérieures en Bretagne étaient compensées par des charges moins élevées.

En valeur (graphique 107), les résultats bruts par exploitation sont voisins de 1950 à 1968. A partir de cette date, une différence apparaît en faveur de la Bretagne ; cette différence demeure stable de 1969 à 1972 pour augmenter ensuite jusqu'en 1975 de façon sensible. Cependant, comme pour la valeur ajoutée, les trois dernières années de la période sont les seules au cours desquelles on note une supériorité très nette pour la Bretagne.

En francs constants (graphique 108), les positions respectives du résultat par exploitation sont plus fluctuantes, ceci étant dû pour partie à l'usage de l'indice implicite des prix de la production intérieure brute. Toutefois, les trois phases d'évolution mises en évidence lors de l'étude des valeurs globales apparaissent tout de même ; 1950-1958 où les fluctuations avantagent soit la Basse-Normandie (1953-1956), soit la Bretagne ; 1959-1967 ensuite, où le résultat par exploitation tend à être supérieur à celui de la Basse-Normandie, et enfin 1969-1975 où la différence en faveur de la Bretagne s'accroît. On peut donc caractériser l'évolution comparée du résultat en francs constants de la même façon que celle de la production : situation défavorable à la Bretagne en début de période, puis égalisation entre les deux régions, et enfin dépassement en fin de période, ces mouvements correspondant aux rythmes différents d'intensification. En outre, l'évolution des prix entraîne, là aussi, une tendance au rapprochement entre les deux régions par les séries en francs courants, et, en fin de période, la diminution du nombre des exploitations en Basse-Normandie ne compense pas la régression du résultat brut global.

Sur l'ensemble de la période, le nombre de salariés agricoles constitue une part plus grande de la population active agricole en Basse-Normandie qu'en Bretagne. De ce fait, les actifs agricoles non salariés sont relativement plus nombreux en Bretagne et l'écart entre les effectifs qui participent au partage du revenu brut est en valeur relative encore plus important que celui qui sépare les deux populations actives agricoles. La conséquence en est un glissement des positions comparées des deux régions pour le résultat brut par actif non salarié (tableau suivant). Alors qu'en francs courants, le résultat brut par exploitation devenait sensiblement plus élevé en Bretagne à partir de 1969, ceci ne se produit de façon définitive pour le résultat par actif non salarié que depuis 1972 (graphique 100). Pour le reste de la période, ce résultat est légèrement supérieur en Basse-Normandie, à l'exception de certaines années isolées telles que 1950, 1952, 1959, 1969, par exemple.

En francs constants (graphique 110), les trois mouvements caractérisés par une valeur inférieure en Bretagne, un rattrapage, puis un dépassement se transforment ainsi : de 1950 à 1958, l'écart est défavorable à la Bretagne, et généralement assez élevé ; de 1959 à 1968, cet écart reste dans le même sens mais sa valeur tend à diminuer ; enfin, de 1969 à 1975, les valeurs du résultat par actif non salarié sont voisines de 1970 à 1972, puis nettement supérieures en Bretagne, de 1973 à 1975.

Les conclusions que nous pouvons émettre sur ce point sont donc identiques à celles qui concernent la valeur ajoutée brute par actif agricole : différence entre les deux régions pour les trois années de fin de période et rôle important des prix de la production.

Nous avons vu, au début de ce chapitre, que certains auteurs s'interrogent sur les raisons qui motivent l'absence d'un effort d'intensification aussi important en Basse-Normandie qu'en Bretagne. L'identité des résultats moyens que nous venons d'observer nous amène à formuler la question différemment : n'est-il pas préférable de rechercher plutôt les causes qui ont poussé les agriculteurs bretons à intensifier davantage,

Résultat brut d'exploitation par actif agricole
non salarié en Bretagne et en Basse Normandie

Année	Francs courants		Francs constants 1955	
	Bretagne	Basse Normandie	Bretagne	Basse Normandie
1950	1 527	1 372	2 067	1 857
1951	1 884	2 078	2 219	2 447
1952	2 205	2 176	2 266	2 236
1953	2 125	2 718	2 159	2 763
1954	2 244	3 177	2 257	3 216
1955	2 428	3 209	2 428	3 209
1956	2 414	3 250	2 310	3 110
1957	3 019	3 374	2 734	3 056
1958	3 945	4 060	3 202	3 295
1959	4 262	4 010	3 264	3 070
1960	5 049	5 945	3 752	4 421
1961	5 742	6 352	4 152	4 593
1962	6 489	7 217	4 512	5 019
1963	6 945	8 479	4 587	5 600
1964	7 301	8 335	4 651	5 309
1965	8 347	8 478	5 191	5 272
1966	8 351	9 615	5 052	5 816
1967	8 716	10 025	5 021	5 775
1968	10 040	10 734	5 541	5 924
1969	11 178	9 782	5 786	5 063
1970	12 334	11 784	6 067	5 797
1971	14 164	13 936	6 607	6 500
1972	16 001	16 242	7 034	7 140
1973	20 279	16 882	8 308	6 916
1974	19 945	16 599	7 373	6 137
1975	22 758	18 922	7 479	6 216

et de façon différente, leur agriculture que les agriculteurs bas-normands? On peut alors répondre que, sans revenir sur les conditions du choix des types de production qui ont été les vecteurs de cette intensification, la pléthore de main d'oeuvre et l'insuffisance de surfaces disponibles en Bretagne, relativement à la Basse-Normandie; constituent les causes principales du développement plus rapide de l'agriculture régionale bretonne et les conditions structurelles apparaissent ainsi déterminantes. Malheureusement, les comptes régionaux ne permettent pas d'aller plus avant : en particulier, il ne font pas apparaître l'effort plus important d'une partie seulement des agriculteurs, et la concentration des revenus qui s'en suit.

CHAPITRE V - CONCLUSION : LES LIMITES DU MODELE COMPTABLE REGIONAL ET DE SON UTILISATION

Dans la conclusion à la première partie de l'ouvrage intitulé "Comptabilité Régionale et Prévisions à Moyen Terme" (1) J. OUSSET insiste sur la diversité des travaux de comptabilité économique régionale français, diversité qui se manifeste sur de nombreux points, et entre autres l'espace étudié, le modèle, la méthode (décontraction ou approche décentralisée) et la période analysée (l'année, la série ou le futur) ; et il écrit ensuite : "Les économistes qui se sont orientés vers l'étude régionale par la méthode comptable ont une commune pensée en la matière : mesurer d'abord, expliquer ensuite, lutter enfin contre le sous-développement régional". Ce triple objectif explique la multiplicité des recherches qui sont menées de deux points de vue : du point de vue régional, l'instrument privilégié est alors la comptabilité obtenue par une approche décentralisée et il permet un travail en trois phases correspondant chacune aux objectifs cités plus haut. Citons encore J. OUSSET : "Il s'agissait d'abord de mesurer la situation de la région, de l'expliquer soit par les structures que l'on s'efforçait de connaître, soit par les liaisons à l'intérieur de la région ou avec l'extérieur ; dans une analyse plus élaborée, il convenait de voir si la situation se détériorait ou au contraire s'améliorait, ; enfin, on pouvait éventuellement pour mieux prendre en charge son développement, faire des comptes prospectifs" (2). Du point de vue national, il semble que l'objectif du développement considéré globalement prime sur celui du développement régional et que les comptes régionaux servent plus à mesurer l'incidence sur les régions de choix effectués au niveau national qu'à l'établissement d'une planification qui procéderait de la base au sommet, c'est-à-dire qui partirait des impératifs du développement régional pour aboutir à une synthèse nationale.

(1) J. OUSSET, R. CONSTANS, M. NEGRE, G. SAN MARTINO, op. cité pp. 84

(2) idem, p. 85

Cette divergence de point de vue et le fait que, malgré sa diversité, la comptabilité régionale soit moins perfectionnée que la comptabilité nationale, constituent l'une des limites à l'utilisation des comptes régionaux. L'autre limite importante, soulignée par J. OUSSET, tient à la construction des comptes par l'approche décentralisée, pour des raisons théoriques et pratiques : théoriques, parce que "... isolés, ces comptes ne peuvent donc être rattachés au modèle national, réalisés régionalement, ils ne peuvent pas lever l'absence d'homothétie entre région et nation" (1), ce qui entraîne la nécessité d'un ajustement statistique quelquefois important et de la création d'une "région O" pour les agents qui relèvent seulement de la nation ; pratiques, parce que "les statistiques régionales sont insuffisantes en nature et en qualité" (2).

La méthode que nous avons retenue ici est plus proche de l'approche centralisée que de l'approche décentralisée puisque, nous l'avons vu (3), les comptes que nous avons établis proviennent d'une décontraction des valeurs nationales, sauf pour les productions de 1962 à 1975, estimées régionalement puis ajustées ensuite. Nous pouvons dès lors nous poser la question de savoir dans quelle mesure nous avons répondu aux deux premiers objectifs proposés par J. OUSSET à la comptabilité régionale : la mesure et l'explication de l'activité économique, en nous restreignant au champ de l'économie agricole, des deux régions de programme de Bretagne et de Basse-Normandie. Les deux sections de ce chapitre seront consacrées à l'examen successif de ces deux problèmes.

(1) idem p.86

(2) idem p.87

(3) cf chapitre I.

SECTION I - LA MESURE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA
BRANCHE AGRICULTURE PAR LES COMPTES
REGIONAUX. CONTENU ET LIMITES.

Toute comptabilité est un modèle de représentation de la réalité économique que l'on veut observer ; le degré de représentativité du modèle dépend, entre autres, de trois facteurs importants : le choix des grandeurs observées et l'architecture qui résulte de la représentation des relations entre ces grandeurs, le champ observé (spatial et temporel), et enfin les méthodes statistiques qui permettent d'obtenir les valeurs inscrites dans le modèle.

I- Le modèle comptable

Le modèle que nous avons retenu ici est, dans ses grandes lignes, celui de la comptabilité nationale. Pour revenir sur les limites ou les lacunes des comptes nationaux, rappelons que ceux-ci sont le résultat d'une comptabilité de flux, ce qui ne va pas sans créer quelques problèmes. Citons à ce propos J. OUSSET et M. NEGRE : "Toutefois, des insuffisances de cette comptabilité se sont rapidement manifestées. Parmi celles-ci, on peut citer le caractère trop global de certaines évaluations, l'absence de comptabilité patrimoniale, le caractère exclusivement "marchand" des opérations enregistrées..., enfin l'absence de décontraction territoriale des activités" (1).

La critique concernant l'absence de comptabilité patrimoniale est reprise par le groupe de travail "Comptes Régionaux de l'Agriculture" de l'Institut de Gestion et d'Economie Rurale (I.G.E.R.) : "L'investissement et les variations de patrimoine sont mal appréhendés" et plus loin, "l'ignorance du patrimoine de l'agriculture et de ses

(1). J. OUSSET, M. NEGRE. Des comptes nationaux aux comptes régionaux. L'exemple des comptes de l'agriculture. Revue Economique n° 4, 1973, pp.550-587.

variations est la plus grave lacune du système comptable actuel. En effet, la comptabilité nationale, comptabilité de flux, ne s'articule pas avec une comptabilité de patrimoine, ce qui, pour l'agriculture notamment, présente de graves inconvénients". (1).

Ainsi, les variations de stocks totaux correspondant à une variation du stock de capital ne sont pas enregistrées, d'autant plus que la base des comptes étudiés ici est celle de 1962 (la base de 1971 prend en compte la formation brute de capital fixe pour les animaux de souche, les plantations de vergers et de vignobles ; il en est de même pour les améliorations foncières). L'amortissement est impossible à évaluer de façon précise.

Les flux eux-mêmes ne sont pas toujours évalués avec précision, et sont même quelquefois inconnus, lorsqu'il ne font pas l'objet de mouvements monétaires : la base de 1962 ne retient que les variations de stocks de céréales et de vin, auxquelles ont été ajoutées en 1971 celles du bétail sur pied et des pommes de terre. Les intraconsommations, particulièrement importantes dans les régions où les exploitations pratiquent l'élevage dépendant du sol, ne sont pas comptabilisées dans la base de 1962 pour la majorité des produits et notamment pour les fourrages. Par ailleurs, nous avons déjà souligné (2) les difficultés qui surgissent dans l'estimation des intraconsommations, qui se décomposent en autofournitures et achats, en provenance d'autres régions lorsqu'on passe de la "ferme nationale" à la "ferme régionale". Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le paragraphe consacré à la comparaison des approches centralisées et décentralisées.

II- Le champ observé

Aux limitations du champ observé, imposées par l'étendue de la période étudiée et l'espace géographique retenu, il faut ajouter

(1) Ouvrage collectif "Problèmes méthodologiques de la comptabilité régionale agricole" - Cahier de l'IGER n° 19, 1972.

(2) cf. chapitre I, section 1.

celle due à l'étude d'une partie seulement de l'activité économique (ici l'agriculture) et celle, plus matérielle que théorique, due à la nature des comptes qu'il a été possible d'établir.

1) La période étudiée

Les comptes, nationaux ou régionaux, sont établis pour une année ; selon les principes de la comptabilité nationale, c'est l'année civile qui définit l'intervalle de temps pour l'établissement des comptes. Une critique sur le plan théorique pourrait conduire à estimer cette périodicité trop faible ; en fait, ceci varie selon les types d'activité considérés. En agriculture, la dépendance encore très grande de la production vis à vis du cycle biologique annuel, pour la plupart des productions végétales mais aussi pour les productions animales dépendant des produits du sol de l'exploitation, fait que la périodicité annuelle des comptes peut être considérée comme bien adaptée, indépendamment du fait que la mise en place de comptes plus rapprochés dans le temps, poserait des problèmes matériels considérables (1). Par contre le choix de l'année civile, par cohérence avec le reste de la comptabilité nationale ne correspond pas toujours à la réalité de l'agriculture, du moins pour les activités végétales et l'élevage dépendant du sol ; de ce point de vue, la prise en compte de la campagne agricole serait peut-être préférable. (2). Encore faut-il souligner qu'un tel choix n'irait pas sans présenter quelques difficultés dans la mesure où les cycles de production des différentes activités ne se déroulent pas tous selon les mêmes dates (par exemple, l'écart d'implantation et de récolte entre céréales d'hiver et betterave à sucre est fréquemment de plusieurs mois).

(1) Toutefois, la trimestrialisation de la comptabilité économique entreprise par l'INSEE a été introduite dans les comptes nationaux de l'agriculture. Cf. M. ALFROY. La statistique agricole en France. Collection de statistique agricole série Etudes n° 140-1978, Troisième volume, tome 2.

(2) cf à ce sujet les travaux de J. KLATZMANN, et en particulier son article "L'évolution des revenus agricoles" in Etudes et Conjoncture, Décembre 1959.

2) L'échelon géographique

La décontraction territoriale des activités répond au besoin, "au niveau de l'analyse économique, d'apprécier la localisation des productions, les disparités spatiales de productivité et de revenu et l'évolution de chacun de ces éléments... On demande donc aux comptes régionaux d'éclairer la structure régionale du pays et de permettre de définir une véritable politique d'aménagement du territoire". (1). Une fois reconnue la nécessité d'une décomposition dans l'espace, il faut donc choisir l'échelon géographique auquel se fera cette décomposition ; dans de nombreux cas, et c'est ce que nous avons fait ici, l'échelon retenu est celui de la région de programme et non un autre échelon qu'il aurait été possible de choisir comme par exemple le département. Il reste donc à justifier ce choix et à en apprécier les conséquences.

Pour ce qui nous concerne, le choix du niveau de la région de préférence à celui du département, était un choix dicté par les sources utilisées et la méthode que nous avons retenue qui consiste à établir des séries sur la période 1950-1975 à partir de séries existant déjà pour des périodes plus courtes. En effet, jusqu'en 1967, aucun des travaux qui constituent la base de notre étude n'avait établi de comptes départementaux. Pour J. OUSSET qui, rappelons-le, a établi les comptes de la branche agriculture pour les régions de programme de 1962 à 1967, deux éléments importants justifient le calcul au niveau régional. Le premier est contenu dans la phrase que nous venons de citer. Les comptes décontractés géographiquement doivent servir d'instrument à la politique économique ; or la politique d'aménagement du territoire en France se propose justement d'intervenir sur le développement des régions, considérées comme des entités géographiques, économiques, humaines, etc... Le second élément explicatif du choix est d'ordre matériel : "la question est alors de savoir

(1). J. OUSSET, M. NEGRE. Des comptes nationaux aux comptes régionaux... op cité

s'il vaut mieux faire des comptes départementaux ou régionaux. Ce choix est fait en fonction des besoins ou des difficultés de réalisation En fait la réalisation des comptes à ce niveau [du département] (1) s'avère moins aisée qu'à celui de la région. Tout d'abord, les statistiques sont moins abondantes au niveau ^{du} département qu'à celui de la région. Ensuite des administrations ont une activité régionale, et donc leurs mandatements se font dans ce cadre, par conséquent, on sera amené à faire une ventilation de ces opérations entre les diverses circonscriptions territoriales auxquelles elles se rapportent, ce qui dans nombre de cas exigera des dépouillements particuliers" (2). S'ajoute à cela un argument d'ordre méthodologique, qui revêt peu d'importance en agriculture : il s'agit des entreprises qui ont une activité régionale et qui posent de ce fait un problème de ventilation.

La conséquence de cette façon d'opérer est que l'on peut faire à la comptabilité régionale, en matière de disparités départementales, le même reproche que celui que l'on formule à l'encontre de la comptabilité nationale concernant les disparités régionales, reproche auquel la comptabilité régionale a pour objet de répondre. Cependant, il faut se garder de pousser ce raisonnement à l'extrême car il conduirait à l'obligation d'établir un compte pour chaque unité de production, déniait ainsi toute signification à la comptabilité macro-économique. Pour l'agriculture, activité où la localisation joue un grand rôle, le débat est en fait limité à l'alternative : département ou région, chacune de ces deux circonscriptions présentant par elle-même un intérêt pour l'analyse et la politique économiques. Au cours des dernières années de la période que nous étudions (depuis 1967) le S.C.E.E.S. a établi les comptes départementaux de la branche pour l'ensemble de la France, ce qui permet, d'une part, d'obtenir par sommation les comptes régionaux, et d'autre part, de

(1) ajouté par nous

(2) J. OUSSET in comptabilité régionale et prévision à moyen terme op. cité.

mettre en évidence le caractère homogène ou hétérogène des revenus et des structures dans chacune des régions. Notons à ce propos que les deux régions que nous étudions peuvent être considérées à cet égard comme relativement homogènes, du moins dans la période pour laquelle les comptes départementaux nous sont connus.

3) Les agents

De ce point de vue, la construction des comptes régionaux de l'agriculture amène à évoquer deux problèmes : le premier, qui n'est pas particulier aux comptes régionaux mais qui se pose aussi dans les comptes nationaux, a trait aux différentes définitions des agents concernés par l'agriculture. Le second, typique des comptes régionaux, est celui de la localisation des activités des agents qui interviennent dans plusieurs régions.

Quant au choix de la définition des agents agricoles, les comptes régionaux comme les comptes nationaux retiennent celle qui privilégie l'aspect activité agricole, sans distinguer les différents statuts économiques de ceux qui l'exercent. Ceci aboutit à établir des comptes pour la branche agriculture (1) ; même dans le cas où on envisage de les établir pour les agents correspondant à d'autres définitions, comptabilité de secteur pour les agents producteurs et comptabilité des ménages pour les agents de la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs, on commence par établir les comptes de production et d'exploitation de la branche agricole. Le passage des comptes de la branche à ceux du secteur se fait au niveau de la valeur ajoutée brute, et le passage des comptes du secteur à ceux des ménages au niveau du revenu brut des entrepreneurs individuels. Dans la pratique, cette recherche d'une mesure du revenu des ménages est si difficile qu'elle n'est pas effectuée, en général,

(1) Il s'agit en fait de la branche "Produits de l'agriculture et de la sylviculture" cf. chapitre I.

dans les comptes régionaux.⁽¹⁾ Certaines tentatives menées dans ce sens en ont montré la difficulté ⁽²⁾ ; nous nous sommes donc limités ici au calcul des comptes de production et d'exploitation de la branche.

Finalement, les comptes que nous étudions ici sont tributaires, pour la représentation de l'économie agricole, de la définition de la branche agriculture. Nous retiendrons trois conséquences importantes pour l'analyse :

- tout d'abord, le fait que la branche comprend l'activité agricole des non-agriculteurs, dont la production peut être non négligeable,

- ensuite, l'activité non-agricole des agriculteurs ne fait pas partie de la branche. Ceci peut être gênant dans la mesure où cette dissociation est artificielle. Ainsi, les comptes "dissocient les activités professionnelles et domestiques des exploitants agricoles alors que, dans la réalité, ces deux types d'activité sont étroitement liés" ⁽³⁾.

- enfin, la limite de la branche sera amenée à varier légèrement au cours du temps, selon que telle activité sera reconnue ou non comme faisant partie de l'activité agricole normale à une époque donnée. Ceci est particulièrement sensible lorsqu'on étudie une période relativement longue, comme c'est le cas ici.

(1) Toutefois, cette mesure a pu être faite pour une région par l'approche décentralisée ; l'A.N.E.R.A. a établi pour chacun des 5 départements normands, les comptes d'affectation de la branche et du secteur à partir de 1965.

(2) D.AUBERT, Y. LEON, P. RAINELLI. "L'utilisation des statistiques fiscales en vue de déterminer l'importance des revenus extérieurs des agriculteurs bretons". Cahiers mensuels de statistique agricole, n°2 mars 1972.

(3) I.G.E.R. Problèmes méthodologiques de la comptabilité régionale agricole, op cité.

Le second problème soulevé par les agents est celui de la localisation de leurs activités. Pour l'établissement des comptes régionaux, J. OUSSET distingue de ce point de vue, deux catégories d'agents :

- "les uns, dont toute l'activité est circonscrite dans une seule région : dans ce cas il n'y a pas de différence entre comptes régionaux et comptes nationaux,

- les autres, dont l'activité n'est pas réductible à une seule région et qui de ce fait, posent des problèmes aux comptables régionaux" (1).

S'agissant d'agriculture, les structures juridiques et économiques des exploitations agricoles sont telles actuellement en France et en particulier dans les deux régions que nous étudions, que nous pouvons considérer que le nombre des agents appartenant à la seconde catégorie est extrêmement faible. Les difficultés que pourrait entraîner leur prise en compte sont vraisemblablement mineures par rapport à celles découlant de la définition de la branche.

III - La méthode d'établissement des comptes : l'approche centralisée

Le cadre comptable et son champ d'application ayant été analysés, il reste à tenter de porter un jugement critique sur la façon dont les valeurs qu'il contient ont été obtenues. D'un point de vue pratique, il faut distinguer l'incidence de la méthode employée pour l'établissement des comptes (décontraction ou approche décentralisée) de la validité des sources de base employées, et enfin du travail d'harmonisation que nous avons dû mener pour obtenir des séries sur l'ensemble de la période 1950-75. Comme nous l'avons déjà souligné, cette incidence sera d'un poids différent selon que l'on considère une sous-période parmi d'autres à l'intérieur des années qui vont de 1950 à 1975, et selon la partie des comptes étudiée : production finale, consommations intermédiaires et charges d'exploitation.

(1) Comptabilité régionale et prévision à moyen terme op cité.

Après avoir rappelé et comparé les principes des deux méthodes, nous verrons comment les comptes que nous avons établis peuvent être considérés comme le résultat de l'application de la méthode centralisée ; ensuite nous tenterons de donner les caractéristiques et les conséquences des sources et des méthodes d'harmonisation des séries. Enfin, nous concluerons par une comparaison des résultats obtenus avec ceux des approches décentralisées.

1) Approche centralisée/approche décentralisée :
une comparaison

Pour les deux régions que nous étudions, la méthode de l'estimation directe des comptes de la branche agricole a fait l'objet de travaux variés : outre ceux de l'ANERA pour la Basse-Normandie depuis 1964, il faut mentionner ceux de D. ASTIER et G. JEGOUZO (1) pour la Bretagne de 1960 à 1962, dont les résultats ont été repris et modifiés par J. L. BRANGEON et P. RAINELLI pour la période 1960-1966 (2). Pour tenter de porter un regard critique sur la validité des résultats obtenus, ces auteurs se sont livrés à des comparaisons entre approche centralisée et approche décentralisée. La discussion est rapportée pour l'essentiel par un article publié en 1967 (3) ; la comparaison portait sur les comptes de production et d'exploitation de la branche agriculture en Bretagne pour les années 1960-62. Nous en reproduisons ici les principaux traits.

(1) D. ASTIER et G. JEGOUZO : Problèmes de comptabilité économique régionale : les comptes de l'agriculture bretonne. Etudes d'Economie Rurale n°47648. CRRSER, ENSA de Rennes.

(2) J. L. BRANGEON et P. RAINELLI. Les comptes de production et d'exploitation de la branche agricole bretonne. Etudes d'Economie Rurale, n°57-58.

(3) D. ASTIER et G. JEGOUZO : Problèmes de comptabilité économique régionale agricole. Recherches d'Economie et Sociologie Rurales, n°1, 1967.

a) L'approche centralisée ou méthode indirecte

Après avoir souligné que cette méthode est "simple et rapide", D.ASTIER et G. JEGOUZO en dénoncent trois grandes insuffisances :

- les estimations nationales, si elles sont généralement de "moins mauvaise qualité", que les estimations régionales, ne le sont pas toujours, et c'est quelquefois l'inverse qui se produit. En outre, les critères de répartition (généralement un coefficient régional de quantité) sont plus ou moins satisfaisants.

- les prix des produits achetés et vendus par la branche agricole sont supposés constants sur tout le territoire, ce qui est évidemment faux.

- enfin, une partie des autofournitures de la branche au niveau national, est en fait constituée par des productions finales régionales échangées entre régions. La décontraction de la production finale nationale ne permet pas de retrouver les autofournitures régionales puisque "la somme des productions qui sont finales pour les régions, ne restitue pas la production finale nationale"(1). On fait donc "l'hypothèse que les échanges qui existent entre régions de programme se compensent mutuellement", ce qui est infirmé par l'exemple de la Bretagne.

b) L'approche directe ou méthode décentralisée

Elle consiste à "évaluer pour la région quantités et prix sans considérer les estimations nationales" (2), ce qui permet de pallier les défauts de la précédente. Le grave problème que pose l'application de cette méthode est évidemment l'absence fréquente de sources d'information fiables ; de plus, la variabilité régionale fait que celles que l'on retiendra pourront différer d'une région à l'autre. Pour leur propre estimation des comptes en Bretagne pour 1960-62, D.ASTIER et G. JEGOUZO émettent les réserves suivantes :

(1) Problèmes de comptabilité économique régionale agricole, op.cité p.36

(2) idem, p.35

- sur l'estimation de la production agricole finale
 - . les quantités commercialisées, mesurées dans les états VI de la statistique agricole, sont plutôt mal estimées, surtout pour les productions animales,
 - . l'autoconsommation est généralement aussi - sinon plus - mal connue,
 - . les prix étant variables dans l'espace régional, et selon l'époque de l'année, il faudrait pouvoir utiliser des prix moyens pondérés, impossibles à obtenir,
 - . "l'estimation de la production finale à partir de produits d'exploitations moyens à l'hectare" se révèle également pratiquement impossible.
- sur l'estimation des consommations intermédiaires
 - . les prix utilisés peuvent être considérés comme représentatifs,
 - . par contre, les quantités sont très mal estimées, en particulier pour le poste très important des aliments du bétail,
 - . certaines catégories d'autofournitures ont été estimées (comme par exemple les plants de pommes de terre et les poussins d'un jour) ainsi que la production des jardins familiaux mais ces évaluations restent imprécises et incomplètes.

En conclusion, la comparaison des résultats fait apparaître des différences sensibles. Si l'on ne retient que les postes communs aux deux estimations, les écarts de la production finale totale varient de 2 à 4 % selon les années; toutefois, pour certains postes considérés individuellement, des écarts importants peuvent apparaître dans les deux sens (lait + 20 % dans la méthode centralisée, aviculture - 50 % environ).

L'évaluation des consommations intermédiaires est inférieure de 10 % à 11 %, dans les résultats de la méthode décentralisée avec là aussi des différences d'estimation de 12 à 14 %. Les auteurs concluent ainsi :

"Finalement, il apparaît que deux démarches différentes aboutissent à des écarts non négligeables, dans les valeurs absolues des grandeurs mesurées. Ceci montre bien l'incertitude des estimations qui peuvent être avancées"(1). Cependant, cette observation pessimiste est modérée par le fait que "si l'on considère non plus les valeurs absolues mais les indices de variation d'une année à l'autre, ceux-ci apparaissent peu différents, qu'il s'agisse des séries de la méthode directe ou de celles de la méthode indirecte même si cette dernière phrase vaut surtout pour les consommations intermédiaires".

2) La méthode d'établissement des comptes

Les comptes établis ici sont le résultat de l'application, pour les productions, d'une méthode de décontraction légèrement différente de celle utilisée pour les autres postes des comptes.

a) Les productions

Compte tenu des méthodes relativement voisines employées par les comptables nationaux et les comptables régionaux, on peut penser que les résultats de la sommation des productions régionales devraient être proches de la valeur de la production dans le compte national. En effet, pour les périodes 1962-67 et 1967-75, les productions sont calculées pour chaque année, à partir de données régionales en quantités et en prix ; la confrontation de la somme des valeurs ainsi obtenues avec celle des comptes nationaux montre tout de même l'existence d'un écart. Afin d'assurer la cohérence avec ces derniers, les chiffres régionaux font l'objet d'un ajustement. "Le résultat final est que la production est obtenue au terme d'une "décontraction" régionale, ou encore d'une répartition régionale des valeurs retenues dans le compte national" (2). Les écarts peuvent être dûs à trois causes :

(1) idem p. 42

(2) J. OUSSET, M. NEGRE. Des comptes nationaux aux comptes régionaux, op. cité.

- des différences de quantité, provenant soit de l'utilisation de sources distinctes par les comptes nationaux et régionaux, soit, dans le cas de l'usage d'une source unique, de redressements ou de "l'estimation des intraconsommations qui doivent être déduites de la production finale et de celle des échanges entre régions, de produits intermédiaires" (1).

- des différences de prix, qui proviennent des Etats VI pour la comptabilité régionale, alors que la comptabilité nationale utilise d'autres sources,

- des ajustements ressources-emplois effectués par les comptes nationaux.

Nous ne reviendrons pas ici sur la façon dont sont opérés les ajustements, puisque nous l'avons déjà exposée dans le premier chapitre consacré à la description des méthodes. A la question de savoir en quoi ces écarts, et l'ajustement qui s'ensuit, ont des conséquences sur la validité des résultats obtenus, J. OUSSET et M. NEGRE, apportent, pour leurs travaux sur la période 1962-67, une réponse dépourvue d'ambiguïté (2) : à l'issue de l'examen d'un exemple, la production du poste "bétail sur pied" en Bretagne, ces auteurs écrivent : "Il semble donc, ; que l'application de la méthode approchée pour la décomposition des indices de valeur "ajustés" soit pleinement valable. L'erreur commise se situe bien en deçà de celle due à l'incertitude des évaluations"; et plus loin, à propos des écarts : "les méthodes sont partiellement responsables de ces écarts, mais une bonne partie de ces derniers s'expliquent en fait par la qualité peu satisfaisante des statistiques existantes, et de ce fait, l'utilisation par les différents organismes d'estimations provenant d'origines diverses". On peut donc conclure pour les productions de période à une imprécision due beaucoup plus aux sources de base qu'aux méthodes d'estimation des comptes ; de ce fait, il est difficile, voire impossible, d'estimer une valeur chiffrée de l'erreur commise en pourcentage dans l'estimation des

(1) J. OUSSET. Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967 op. cité

(2) Des comptes nationaux aux comptes régionaux, op. cité.

productions (1) ; ceci vaut également pour la période 1950-1962 pour laquelle l'éloignement dans le temps vient constituer une difficulté supplémentaire dans l'appréciation de l'erreur commise.

Les estimations effectuées au cours de la période récente par les comptables du S.C.E.E.S. et en particulier lors de l'établissement des comptes départementaux nouvelle série (1970 à 1975), semblent être plus précises que celles que nous venons d'analyser pour les années précédentes. Tout en soulignant que le travail des comptables départementaux demeure toujours plus délicat que celui des comptables nationaux du fait de la nécessité d'estimer les flux interdépartementaux de produits agricoles intermédiaires, ils considèrent, au vu des résultats obtenus, que le problème des écarts a perdu de son importance (2) : "Le problème posé

(1) Pour l'année 1962, la comparaison des écarts entre somme des valeurs régionales et valeurs de la comptabilité nationale après ajustement ressources-emplois, par le calcul du rapport de la seconde à la première, donne tout de même des indications sur la nature des postes pour lesquels l'écart important nécessite des précautions lors de l'analyse des séries. Les valeurs de ce rapport sont les suivantes :

Productions végétales		Productions animales	
Céréales	1,019	Boeuf	1,136
Pommes de terre	1,212	Veau	1,133
Fruits	0,939	Porc	1,314
Légumes	1,072	Mouton	0,987
Vins	1,044	Cheval	1,077
Betteraves industrielles	1,018	Total bétail sur pied	1,178
Oléagineux	0,911	Lait	1,079
Bois et autres produits	0,932	Volailles	1,129
		Oeufs	1,058
		Autres produits animaux	1,789
Total végétaux	1,027	Production animale	1,155

Production agricole : 1,095

Source : J. OUSSET, les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967, op cité.

Les écarts peuvent donc être relativement importants, surtout pour les productions animales.

(2) S.C.E.E.S. Les comptes départementaux de l'agriculture de 1970 à 1975, Nouvelle série, op cité.

par cette procédure (l'ajustement) a pu paraître fondamental à une certaine époque, en raison de l'ampleur prise par certains de ces ajustements. Il a aujourd'hui (1978) perdu son acuité du fait de l'amélioration des procédés d'estimation au niveau départemental et des améliorations intervenues au niveau national avec l'introduction de la nouvelle base. Il en résulte que dans cette nouvelle série, les redressements nécessaires sont devenus mineurs pour la plupart des postes. En outre quelques postes des comptes départementaux n'ont pas été ajustés du tout sur les résultats nationaux". En fait, pour ces derniers, il ne s'agit pas de postes pour lesquels l'écart aurait été inexistant, mais au contraire de ceux pour lesquels l'écart est si important que l'on peut supposer qu'il est dû à des différences méthodologiques d'estimation mal connues.

En résumé, on peut considérer que la précision des estimations s'améliore au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, de 1950 à 1975, par l'emploi de méthodes de plus en plus affinées d'une part, et par le recours à ces sources de plus en plus sûres, d'autre part. Quoi qu'il en soit, des écarts demeurent entre comptes régionaux et comptes nationaux et nous pouvons citer une fois de plus J. OUSSET à ce propos : "... leur élimination [des écarts] totale ne pourra intervenir que lorsque comptes régionaux et comptes nationaux seront élaborés conjointement " (1).

b) Les consommations intermédiaires

Pour les consommations intermédiaires, comme pour les charges d'exploitation, la méthode utilisée généralement est la décontraction simple des valeurs du compte national ; ainsi disparaît le problème des écarts et son corollaire, celui de l'ajustement, mais disparaissent également les avantages de l'évaluation régionale directe de la mise en évidence, par l'importance des écarts, de la fiabilité de certaines estimations.

(1) Des comptes nationaux aux comptes régionaux... op cité.

Quelle que soit la période considérée, l'évaluation des consommations intermédiaires régionales est jugée nettement moins satisfaisante que celle des productions. Ainsi, M. ALFROY note à propos de la décomposition des comptes nationaux faite par le S.E.S. pour les années 1950 à 1962 : "L'estimation des consommations intermédiaires constitue ainsi un des points les plus fragiles des comptes régionaux" (1) ; J. OUSSET et M. NEGRE écrivent, pour les comptes de la période 1962-66 : "aussi le problème essentiel qui se pose à l'heure actuelle, est-il celui de l'amélioration de l'information de base. Nécessaire au niveau des statistiques de production, cette amélioration l'est d'ailleurs encore plus au niveau des consommations intermédiaires" (2) ; enfin, les comptables du S.C.E.E.S., commentant les méthodes d'établissement des comptes nouvelle série, estiment que pour les consommations intermédiaires, "les données disponibles au niveau local sont beaucoup plus rares et surtout plus difficiles à rassembler que celles concernant la production" (3). Cependant il est prévu que dans l'avenir les services départementaux évalueront les consommations intermédiaires directement à leur niveau, comme cela est déjà le cas pour la production. Nous retrouvons donc là encore, au travers de ces différents commentaires, le double problème de la validité des sources (voire de l'absence de source) et des méthodes employées. Celles-ci ayant varié au cours des années qui constituent la période 1950-75, il est nécessaire d'examiner successivement les différentes phases d'établissement des comptes régionaux.

De 1950 à 1962, Les échanges interrégionaux de produits agricoles intermédiaires n'ont pas été estimés ; les valeurs des comptes nationaux ont été décontractées à l'aide de coefficients dont nous donnons ci-dessous la méthode de calcul pour les postes que nous avons retenus.

(1) La statistique agricole française... op cité

(2) Des comptes nationaux aux comptes régionaux... op cité

(3) Les comptes départementaux de l'agriculture de 1970 à 1975, op cité

Poste	Formule de calcul du coefficient
Aliments	$\frac{\text{Consommation régionale moyenne de 1962 -63}}{\text{Consommation nationale moyenne de 1962 -63}}$
Produits pétroliers raffinés	$\frac{\text{Consommation régionale (essence + fuel + pétrole)}}{\text{Consommation nationale (essence + fuel + pétrole pour l'année n)}}$
Chimie minérale	$\frac{\text{Dépense régionale}}{\text{Dépense nationale}}$ pour l'année n Dépenses calculées par le Ministère de l'Agriculture
Parachimie	$\frac{\text{Production végétale régionale en valeur}}{\text{Production végétale nationale en valeur pour l'année n}}$
Services des Artisans mécaniciens ruraux	$\frac{\text{Parc régional (moissonneuses, tracteur, motoculteurs)}}{\text{Parc national (idem)}}$ pour l'année n
Santé	$\frac{\text{Nombre régional de vétérinaires ruraux}}{\text{Nombre national de vétérinaires ruraux en 1961}}$
B. T. P.	$\frac{\text{Entretien régional en 1961}}{\text{Entretien national en 1961}}$
Electricité, services rendus aux entreprises et autres postes réunis dans la rubrique "divers"	$\frac{\text{Charges régionales}}{\text{Charges nationales}}$ pour l'année n "Les coefficients sont établis à partir des charges ventilées" sans autre précision

Source : S.E.S., décomposition au niveau des régions de programme.
op. cité

Indépendamment des sources chiffrées qui ont permis de les calculer, ces coefficients donnent lieu par leur construction à deux critiques principales :

- Certains sont calculés pour une seule année (B.T.P., santé) ou deux années (aliments du bétail) et appliqués ensuite de 1950 à 1962. Ceci revient à faire l'hypothèse que la répartition régionale de ces consommations n'a pas changé pendant treize ans, ce qui est évidemment peu probable. Les conséquences sont importantes surtout pour les aliments du bétail, poste dont le poids dans les consommations intermédiaires dans les deux régions que nous étudions est lourd, et plus particulièrement en Bretagne (cf chapitre IV).

- Les indicateurs retenus lorsque la dépense régionale n'a pu être évaluée autrement, ne sont pas toujours très bien adaptés à la réalité qu'ils doivent représenter ; il ne s'agit évidemment pas ici de critiquer les choix du S.E.S. en la matière, qui sont certainement les meilleurs possibles compte tenu des conditions de l'époque, mais simplement d'évoquer les conséquences possibles de ces choix. Ainsi, retenir comme indicateur de la consommation de produits de la branche parachimie la production végétale en valeur revient à considérer que toutes les productions nécessitent des traitements identiques ; de même, le nombre régional des vétérinaires installés en milieu rural ne tient pas compte de la densité du cheptel et de la variabilité des espèces animales dans les différentes régions pour l'estimation des dépenses de santé.

Il semble par ailleurs que le poste dont l'estimation est la plus sûre est le poste "engrais" (chimie minérale + minéraux divers) qui a fait l'objet d'un calcul spécifique des services du Ministère de l'Agriculture.

- De 1962 à 1967. Reposant également sur le principe de la décontraction des valeurs nationales, la méthode de J. OUSSET

pour cette période est plus complexe dans son application. Afin de ne pas retomber dans le travers qui consiste à calculer un coefficient pour une seule année et l'appliquer ensuite à l'ensemble de la période, le calcul a été effectué année par année. Cependant, au lieu d'appliquer la série des coefficients ainsi obtenus à celle des valeurs nationales, on a préféré projeter, pour 1967, et rétopoler pour 1962-65, les données de l'année de base 1966 en leur appliquant des indices d'évolution calculés à partir de ces mêmes coefficients. Ceci permet de constater d'éventuels écarts avec le compte national dans un calcul des coefficients, et nécessite d'opérer un ajustement.

Il serait fastidieux d'examiner le calcul de chacun des postes de consommations intermédiaires, aussi nous nous bornerons à mentionner qu'ils peuvent être classés de ce point de vue en trois groupes : tout d'abord ceux qui sont estimés sur la base d'évaluations directes et pour lesquels il existe des statistiques (la plupart du temps en volume) qui ont permis la projection et la rétopolation ; ensuite ceux évalués selon la méthode du budget et dont l'indice d'évolution utilisé est celui de la population à partir de laquelle ils ont été estimés dans l'année de base 1966 (par exemple nombre d'hectares, nombre de têtes de bétail etc...) ; enfin les autres qui évoluent selon un indice que l'on a jugé représentatif, indice qui peut être spécifique (surface d'une production particulière) ou général (consommations nationales correspondantes pour des postes tels que l'électricité, le matériel électrique, etc...).

Du fait de l'emploi de méthodes plus affinées, et également de l'utilisation de sources meilleures, les résultats de cette période sont d'une précision certainement bien supérieure à ceux de la période précédente.

- De 1967 à 1975. Les comptes départementaux de cette période sont établis par le S.C.E.E.S. dont le souci est d'arriver,

comme nous l'indiquions ci-dessus, à une estimation directe des consommations intermédiaires par les services départementaux, la somme des résultats faisant, comme pour la production, l'objet d'un ajustement à la valeur des comptes nationaux. La période est caractérisée par un progrès dans ce sens mais les comptes du S.C.E.E.S. ne manquent pas, lors de la publication des comptes départementaux, d'en rappeler les insuffisances.

Pour les comptes de la période 1967 à 1970 (ancienne série) (1), on distingue : les postes de consommations intermédiaires pour lesquels il existe une information directe chaque année (sucre, alcool, services des artisans mécaniciens ruraux, services rendus aux entreprises, pour les données en valeurs, engrais et produits pétroliers pour les données en quantité, dont la part représente 12 à 15 % du total pour les premiers et 27 % pour les seconds) ; ceux pour lesquels il n'existe une information directe que pour une année particulière, cas notamment des aliments du bétail (enquête sur les structures des cheptels bovins de 1967 et porcins de 1966) qui représentent de 25 à 40 % du total ; les postes pour lesquels il n'existe pas d'information directe et qui sont généralement de faible importance (sauf les postes santé et parachimie). Les échanges interdépartementaux sont appréhendés, mais il subsiste à cet égard de nombreuses difficultés. Finalement, si les estimations sont plus fiables que celles de la période précédente, il n'en demeure pas moins que : "... si pour de nombreux postes [de consommations intermédiaires] on dispose de séries départementales homogènes et relativement correctes, il n'en va pas de même pour tous... De gros efforts restent donc nécessaires pour améliorer l'information statistique de base afin de pouvoir disposer, pour les dépenses comme pour les recettes, d'évaluations départementales directes plus fiables" (2).

(1) Les comptes départementaux de l'agriculture en 1967 et 1968 op cité

(2) Les comptes départementaux de 1969 et 1970 op cité

Les comptes départementaux de la nouvelle série (1970-75) sont établis avec la même volonté que dans les années qui précèdent, d'améliorer progressivement la qualité des estimations par le recours de plus en plus important aux informations directes. Pratiquement, les améliorations sont multiples, mais l'importance des postes sur lesquels elles portent est variable. Il faut insister là encore sur le poste aliments du bétail, dont la part dans le total des consommations intermédiaires est importante; l'estimation en est faite principalement à partir d'un modèle ("modèle autofourniture"), construit à l'occasion du recensement général de l'agriculture de 1970 et actualisé chaque année par l'emploi des indices de quantités de production d'animaux sur pied, indices déterminés lors du calcul des productions agricoles finales départementales. Cette méthode est jugée par les comptables du S.C.E.E.S. "assez peu satisfaisante" et le poste peut être considéré comme "fort mal connu" (1).

En conclusion sur l'évaluation des consommations intermédiaires régionales de 1970 à 1975, on peut retenir les trois points suivants :

- fiabilité croissante des estimations avec le temps
- estimation moins précise que celle de la production agricole finale
- évaluation relativement peu fiable du poste le plus important, les aliments du bétail.

c) Les charges d'exploitation et les subventions

Les charges d'exploitation et les subventions sont dans l'ensemble sujettes aux mêmes observations que les consommations intermédiaires, qu'elles soient obtenues à partir d'un calcul direct ou qu'elles soient calculées par décontraction. Nous pouvons là aussi distinguer trois périodes au cours desquelles la fiabilité des

(1) Les comptes départementaux de l'agriculture de 1970 à 1975, op cité.

résultats va croissant.

- De 1950 à 1962. En l'absence sur la majeure partie de la période, de comptes nationaux établis de façon régulière, la décontraction ne pouvait être envisagée ; la décomposition régionale effectuée sur cette période ne concerne que les productions et les consommations intermédiaires. Nous avons donc dû évaluer les charges et les subventions soit en rétroplant la valeur de 1962 calculée par J. OUSSET par l'utilisation d'un indice d'évolution du poste en valeur, (fermages-métayages, salaires, cotisations sociales, assurances) soit par évaluation directe (intérêts versés, impôts indirects, subventions). Encore faut-il remarquer à propos de cette dernière catégorie que le fait d'avoir "calé" la série ainsi obtenue sur la valeur de l'année 1962 calculée par J. OUSSET, dans le but d'obtenir des séries homogènes de 1950 à 1975, modifie considérablement les résultats de l'estimation directe dans certains cas. Les insuffisances de ces méthodes et des sources employées ont déjà été évoquées lors de leur description (cf. chapitre I) ; nous pouvons citer, entre autres : l'emploi du même indice pour les cotisations sociales et les salaires, indice d'ailleurs peu fiable en raison des difficultés d'estimation du nombre des salariés agricoles ; le calcul de l'indice des fermages par référence aux valeurs de ce poste en 1964 ; l'estimation des intérêts à partir des seuls encours des Caisses Régionales de Crédit Agricole ; la prise en compte de deux catégories seulement de subventions ; etc...

Joint au fait que l'évaluation de la valeur ajoutée brute traduit les insuffisances d'estimation des consommations intermédiaires, le caractère peu satisfaisant de ces méthodes entraîne la nécessité d'interpréter avec précaution le résultat brut d'exploitation calculé sur cette période.

- De 1962 à 1967. J. OUSSET a employé la même technique que pour les consommations intermédiaires : rétroprojection et projection des valeurs de l'année 1966 et ajustement aux valeurs nationales. Les améliorations par rapport à la période précédente sont nombreuses et leurs conséquences sur la fiabilité des résultats appréciables :

- . Ventilation du poste assurance sur la base des statistiques régionales communiquées par les Assurances Mutuelles Agricoles,

- . Prise en compte des intérêts versés non seulement aux Caisses de Crédit affiliées à la Caisse Nationale de Crédit Agricole mais aussi à celles affiliées à la Fédération Centrale du Crédit Agricole Mutuel,

- . Salaires évalués par la méthode des comptables nationaux,

- . Cotisations sociales calculées à partir des statistiques des Mutuelles Sociales Agricoles.

Par contre, les fermages-métayages sont évalués de la même façon qu'en 1950-62, selon la méthode des comptables nationaux à cette époque.

Globalement, les résultats présentent certainement une qualité supérieure à celle de la période antérieure.

- De 1967 à 1975. Dans l'ensemble, on observe peu de changements par rapport à la période précédente quant aux méthodes et aux sources, en dehors des modifications dans la définition de certains postes que nous avons déjà signalées (enregistrement des bonifications par exemple) et qui ne sont pas liées aux méthodes d'estimation. Pour les postes fermages-métayages, cotisations sociales, subventions, impôts indirects et assurances, l'évaluation se fait de

manière identique à celle de la période 1962-67 ; pour les assurances, la méthode est assez peu satisfaisante puisqu'elle repose sur les deux hypothèses suivantes : la part des primes versées aux Mutuelles par les agriculteurs dans le total des primes versées, est la même dans tous les départements d'une part, et d'autre part la place des Mutuelles par rapport à l'ensemble des compagnies d'assurances auxquelles s'adressent les agriculteurs, ne varie pas non plus d'un département à l'autre. Les autres postes présentent dans leur évaluation de légères différences par rapport à la période antérieure :

. la répartition des intérêts se fait sur la base des encours des Caisses Régionales de Crédit Agricole seulement, en faisant l'hypothèse que le taux de couverture du Crédit Agricole s'établit uniformément à 85 % de l'endettement des agriculteurs.

. les salaires sont estimés à partir de données disponibles au niveau de la grande région et calculées en utilisant les résultats du recensement général de l'Agriculture de 1970, ainsi que de données départementales fournies par la Mutualité Sociale Agricole.

Des trois grandes catégories comptables, production finale, consommations intermédiaires et charges d'exploitations, ces dernières sont certainement celles dont les estimations sont les moins fiables et, en tout cas, celles dont les méthodes d'évaluation présentent la plus grande diversité ; ceci est lié à la nature de ces charges et à la diversité des agents concernés par les opérations de répartition. En conclusion, la remarque formulée pour l'analyse du résultat brut d'exploitation entre 1950 et 1962, demeure fondée pour les années qui vont de 1962 à 1975 : malgré l'amélioration progressive des méthodes, les résultats devront être interprétés avec précaution.

3) Les sources

Nous avons déjà eu l'occasion dans le paragraphe qui précède immédiatement celui-ci, d'aborder largement le problème des sources ; aussi nous bornerons-nous ici à en indiquer les principales caractéristiques. S'agissant d'une décontraction de valeurs nationales, ou d'une estimation d'une valeur régionale ajustée ensuite, les comptables font appel à deux types de sources : celles que constituent les comptes nationaux, et celles utilisées pour calculer les coefficients de décontraction ou pour l'estimation directe. Sur la première, nous ne nous attarderons pas, si ce n'est pour rappeler que les auteurs des différents travaux de comptabilité régionale ou départementale s'accordent à lui reconnaître une bonne fiabilité, souvent supérieure à bien des estimations directes ; c'est d'ailleurs cette fiabilité du contenu des comptes nationaux qui, jointe au souci de cohérence des comptes régionaux, justifie les opérations d'ajustement des valeurs régionales. Citons à ce propos, parmi d'autres, l'opinion des comptables du S.C.E.E.S. : "tout d'abord, la comptabilité nationale repose sur une méthodologie affermie de longue date... et elle a pu faire l'inventaire de ses sources d'information, qui sont beaucoup plus abondantes et souvent plus fiables à l'échelon national qu'à l'échelon départemental..... De surcroît, la comptabilité nationale dispose de sources de recoupement... ou de substitution... Informations plus nombreuses et plus fiables, évaluations moins délicates, toutes ces considérations justifient la priorité accordée aux estimations de la comptabilité nationale". (1)

Quant aux sources permettant l'accès à des données régionales, elles ne sont pas, tant s'en faut, d'un usage aussi sûr. Comme pour les méthodes, il nous faut distinguer les productions finales, les consommations intermédiaires et les charges d'exploitation.

(1) Les comptes départementaux de l'agriculture de 1970 à 1975, op. cité.

- les productions finales. Les Etats VI de la statistique agricole annuelle, établis au niveau du département, fournissent la quasi-totalité des données nécessaires au calcul des productions finales ; ils sont complétés par des sources particulières pour certains produits tels que le bois, le tabac, les vins. La qualité des renseignements contenus dans les Etats VI est généralement considérée comme satisfaisante, mais le souci d'améliorer encore la qualité de ces informations statistiques a entraîné au cours du temps, des modifications dans leur présentation ; ces modifications ont suscité quelques difficultés pour l'établissement de séries homogènes (1).

- les consommations intermédiaires. Les sources qui ont été utilisées pour les estimations directes ou pour le calcul des coefficients de décontraction ont varié pour certaines d'entre elles au cours de la période 1950-1975. Quelle que soit l'année considérée, les comptables régionaux et départementaux insistent sur l'inadéquation de ces sources à l'emploi qui en est fait, à leur imprécision, et à la nécessité de les améliorer. Les exemples sont nombreux qui illustrent ces insuffisances : pour le poste important des aliments du bétail par exemple, le coefficient de décontraction entre 1950 et 1962 est calculé à partir des chiffres communiqués par le Syndicat des Coopératives préparant des Aliments du Bétail, dont on peut supposer raisonnablement qu'il ne connaît pas avec une grande précision les quantités commercialisées par les entreprises du secteur privé. Au cours des années qui suivent, ce même poste est évalué à partir d'enquêtes réalisées périodiquement dont il faut actualiser les résultats ; cette actualisation est vraisemblablement une source de distorsion. De même, le poste santé est évalué entre 1950 et 1962 par l'usage d'un coefficient exprimant le rapport du nombre régional de vétérinaires (installés en milieu rural) au nombre national en 1961. Indépendamment du fait que le coefficient est calculé pour une seule année, qu'il ne tient pas compte de la variation entre

(1) Pour davantage de précisions, on pourra se reporter à J. OUSSET, Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967 op cité, pp.218 ou 221.

régions de la densité des vétérinaires par rapport au cheptel, et que les dépenses de santé incluent d'autres dépenses que les honoraires des praticiens, il est probable que l'annuaire vétérinaire 1961 ne constitue pas un recensement exhaustif et précis.

Les deux exemples que nous venons de présenter sont des cas extrêmes et nombre de postes peuvent être estimés par le recours à des sources plus précises ou mieux adaptées, surtout dans la période récente. Toutefois, il semble que l'on puisse considérer que dans l'ensemble, la nature des sources employées s'ajoute aux méthodes de calcul pour conférer à l'estimation des consommations intermédiaires un caractère d'imprécision marqué, ne serait-ce que parce que le changement de sources rend impossible, ou très difficile l'obtention de séries homogènes.

- Les charges d'exploitation. On peut formuler à l'encontre des sources qui ont servi à estimer les charges d'exploitations les mêmes critiques que celles émises à propos des consommations intermédiaires. Ainsi par exemple, les encours du Crédit Agricole, utilisés pour calculer les intérêts versés, qui ne représentent qu'une partie, très importante il est vrai, des encours totaux des agriculteurs ; l'estimation des surfaces en fermages n'a été faite par enquête que périodiquement, ce qui entraîne la nécessité de calculer les valeurs des années intermédiaires par interpolation, et les valeurs de l'enquête de 1964 sur les taux de fermages sont utilisées pour l'estimation des fermages de 1950 à 1967 ; lors du calcul des impôts indirects, on suppose, comme d'ailleurs le font les comptes nationaux, que les recettes des collectivités locales sur le foncier non bâti et la contribution foncière au profit du B.A.P.S.A. sont supportées pour deux tiers par les exploitations et un tiers par les ménages. On pourrait multiplier les exemples qui mettent en évidence l'insuffisance des sources.

Finalement, la conclusion que l'on peut porter sur les sources est relativement voisine de celle concernant les méthodes, ce qui illustre l'existence d'une certaine complémentarité entre les unes et les autres : la précision est supérieure en matière de production à ce qu'elle est pour les consommations intermédiaires et les charges d'exploitation, et elle s'accroît lorsqu'on se rapproche de la fin de la période (1970-75).

4) L'harmonisation des séries

Ce point ne figure ici que pour mémoire, puisque nous l'avons déjà abordé dans le premier chapitre de cette étude. En ce qui concerne l'harmonisation des séries, rappelons que nous avons retenu pour chacune des grandes catégories comptables, production finale, consommations intermédiaires et charges d'exploitation, une période de référence à partir de laquelle les données des années antérieures ou postérieures ont été corrigées, poste par poste. Pour la production, la période de référence est celle qui va de l'année 1962 à 1967⁽¹⁾; les résultats obtenus sont d'ailleurs presque identiques à ceux qu'aurait donné une correction à partir de la période 1967-75, ceci étant dû aux faibles différences de valeur des productions pour l'année 1967 commune aux deux séries. Compte tenu de l'existence d'une source commune (les Etats VI) tout au long de la période 1950-75, et de la similitude des méthodes employées dans les différents travaux auxquels nous nous référons, l'incidence de ces corrections est peu sensible, et vraisemblablement inférieure aux erreurs d'estimation des productions liées à ces sources et ces méthodes.

(1) Ceci a pour conséquence que les comptes que nous avons établis sont calculés "hors TVA" et peut expliquer des différences dans l'estimation de la valeur ajoutée et du R.B.E. dans les comptes régionaux du SCEES, où la T.V.A. a été comptabilisée (cf. par exemple, les comptes départementaux rapides pour 1975. Collection de Statistique Agricole, série Etude n°152, juillet 1977).

Il n'en va pas de même pour les consommations intermédiaires et les charges d'exploitation, dont la période de référence est la période 1970-75 ; les écarts entre valeur d'une année commune à deux séries peuvent être importants et leur sens varie d'une région à l'autre, comme par exemple dans le cas du poste aliment du bétail en Bretagne et en Basse-Normandie. Les corrections effectuées peuvent alors avoir un effet important et l'analyse des tendances sera plus aisée, puisque la correction ne les modifie pas, que celle des valeurs qui pourront être entachées d'erreurs cumulées dues aux sources, aux méthodes et à cette correction.

5) Comparaison des résultats avec ceux de la méthode directe

Les bases du calcul de décontraction (et éventuellement d'ajustement), les sources et les calculs d'harmonisation sont donc à l'origine d'une estimation vraisemblablement entachée d'erreurs. Une comparaison de nos résultats avec ceux obtenus par la méthode directe peut donner un aperçu des écarts d'évaluation des variables comptables, même si elle ne permet pas de mesurer la marge d'erreur, puisque la méthode directe n'est pas toujours elle-même très satisfaisante, d'autant que plusieurs des sources qu'elle utilise le sont également par la méthode indirecte.

D.ASTIER et G.JE GOUZO, nous l'avons vu (cf §1) ont montré que les écarts pouvaient être mesurés sur les valeurs absolues, mais aussi sur les indices d'évolution. Compte tenu du fait que notre période d'étude recouvre vingt six années pour deux régions et que les estimations directes n'existent pas pour toute la période, nous sommes conduits à effectuer des choix. Les deux sources les plus importantes étant pour la Bretagne les travaux de J.L. BRANGEON et P.RAINELLI (1960-66) et ceux de l'A.N.E.R.A. pour la Basse-Normandie (depuis 1964) (1),

(1) Les méthodes de calcul et les sources diffèrent pour certaines d'entre elles lorsqu'on passe d'une région à l'autre.

nous avons retenu pour les valeurs absolues et la structure des comptes les années 1962, 1967 et 1975 pour lesquelles on dispose de plusieurs estimations pour chaque région ; en outre, ces années sont remarquables à d'autres titres : 1962 et 1967 sont des années qui ont servi de base au calcul des séries des productions, 1975 jouant le même rôle pour les consommations intermédiaires et les charges. Pour la comparaison des évolutions, nous ne disposons pour la Bretagne que de la période 1960-66 et pour la Basse-Normandie de la période homogène 1965-74.

a) Evaluation comparée des productions, des consommations intermédiaires, des charges d'exploitation et de leur composition

Nous avons choisi de comparer nos résultats à ceux calculés

- par J. L. BRANGEON et P. RAINELLI en Bretagne en 1962
- par l'A. N. E. R. A. en Basse-Normandie en 1967 et en 1975.

Remarquons que de telles comparaisons doivent être effectuées avec précaution, dans la mesure où les comptes peuvent avoir une architecture différente : certains postes peuvent figurer dans une évaluation et non dans l'autre, la base des comptes peut être différente comme c'est le cas en 1975 où les comptes de l'A. N. E. R. A. sont construits selon la nouvelle base, alors que les nôtres sont proches de la base 1962 (comptes "nouvelle série"). Quoiqu'il en soit, la comparaison est possible de nombreux postes; les données figurent dans les trois tableaux suivants.

Une observation d'ensemble fait apparaître des différences sensibles d'estimations, les écarts - dans les deux sens - supérieurs à 10 % n'étant pas rares ; cependant les différences relatives sont plus faibles pour les productions totales (écart maximum 13 %) que pour les consommations intermédiaires et les charges d'exploitation totales (où l'écart atteint jusqu'à 23 %). Les productions végétales sont systématiquement inférieures dans notre estimation, ceci s'expliquant surtout par les différences observées sur les postes "divers produits végétaux", "légumes" et "fruits" ; il est vraisemblable que ces postes, dont une part appréciable provient des jardins familiaux et fait l'objet d'autoconsommation, sont mieux mesurés par la méthode directe compte tenu des

ESTIMATIONS DES COMPTES DE LA BRANCHE AGRICULTURE
BRETONNE EN 1962

	10 ⁶ francs		% du total	
	notre estimation	P. Rainelli JL. Brangeon	notre estimation	P. Rainelli JL. Brangeon
céréales	209,8	231,5	5,3	6,7
pommes de terre	250,0	252,6	6,3	7,3
fruits	52,6	74,9	1,3	2,2
légumes	273,3	293,1	6,9	8,3
autres P.V.	21,8	106,8	0,6	3,1
P.V.	807,6	958,9	20,5	27,6
boeuf	446,0	342,8	11,3	9,9
veau	240,6	203,2	6,1	5,8
porc	882,5	680,2	22,4	19,6
lait	795,2	697,3	20,1	20,1
aviculture	658,3	554,8	16,7	15,9
autres P.A.	116,8	36,9	3,0	1,1
P.A.	3 139,2	2 515,2	79,5	72,4
P.T.	3 946,8	3 474,1	100	100
aliments	652,4	432,3	54,3	44,5
produits pétroliers	37,2	27,1	3,1	2,8
minéraux	144,8	197,1	12,1	20,3
BTP	24,4	22,5	2,0	2,3
services des Art. Rur.	129,1	67,0	10,8	6,9
parachimie	6,9	8,4	0,6	0,8
santé	35,6	40,7	3,0	4,2
électricité	14,5	21,9	1,2	2,3
services rendus aux ent.	48,1	58,7	4,0	6,0
div. C.I.	107,5	96,5	9,0	9,9
Total C.I.	1 200,5	972,2	100	100
assurances	35,1	27,9	9,8	6,8
intérêts	15,8	18,5	4,4	4,5
salaires	109,5	143,6	30,6	34,9
cotisations sociales	19,7	20,7	5,5	5,0
impôts	14,1	31,5	3,9	7,7
fermages, métayages	163,4	168,9	45,7	41,1
Total charges	357,6	411,1	100	100

ESTIMATIONS DES COMPTES DE LA BRANCHE AGRICULTURE
BAS-NORMANDE EN 1967

	10 ⁶ francs		% du total	
	notre estimation	ANERA	notre estimation	ANERA
céréales	110,4	105,8	4,2	4,4
pommes de terre	7,2	16,9	0,3	0,7
fruits	37,4	64,5	1,4	2,7
légumes	51,5	40,9	1,9	1,7
autres P.V.	61,0	126,5	2,3	5,2
P.V.	267,5	354,6	10,1	14,7
boeuf	546,9	502,7	20,6	20,8
veau	189,3	157,3	7,1	6,5
porc	223,4	168,8	8,4	7,0
lait	1 224,0	1 103,5	46,2	45,6
aviculture	80,6	93,4	3,0	3,9
autres P.A.	117,7	37,3	4,4	1,5
P.A.	2 381,9	2 063,0	89,9	85,3
P.T.	2 649,4	2 417,6	100	100
aliments	295,0	279,0	40,1	35,9
produits pétroliers	22,8	23,4	3,1	3,0
minéraux	113,3	119,2	15,4	15,3
B.T.P.	15,5	12,2	2,1	1,6
services des Art. Mec.	70,9	82,9	9,6	10,8
parachimie	6,7	(1)	0,9	(1)
santé	55,4	48,4	7,5	6,2
électricité	17,4	22,9(2)	2,4	2,9
serv.rendus aux entr.	49,1	(189,2(3)	6,7	(3) 24,3
div.C.I.	66,3	(9,0	(
C.I.	735,3	777,2	100	100
assurances	29,2	35,4	5,7	5,8
intérêts	22,6	43,1	4,4	7,1
salaires	123,8	175,4	24,3	28,8
cotisations sociales	29,7	51,1	5,8	8,4
impôts	25,4	50,7	5,0	8,3
fermages, métayages	278,3	253,6	54,7	41,6
Total charges	508,9	609,3	100	100

(1) non détaillé

(2) électricité + eau

(3) plus parachimie

ESTIMATIONS DES COMPTES DE LA BRANCHE AGRICULTURE
BAS-NORMANDE EN 1975

	1 0 ⁶ francs		% du total	
	notre estimation	A NERA	notre estimation	A NERA
céréales	211,0	220,9	4,6	4,6
potatoes de terre	18,0	46,4	0,4	1,0
fruits	56,1	122,3	1,2	2,6
légumes	146,1	245,9	3,2	5,2
div. P.V.	99,9	109,0	2,2	2,2
P.V.	531,1	744,5	11,6	15,6
boeuf	958,5	1 171,8	20,9	24,6
veau	331,1	303,1	7,2	6,4
porc	220,6	198,3	4,8	4,2
lait	2 145,2	2 045,5	46,7	42,9
avic.	191,7	244,5	4,2	5,1
div. P.A.	214,8	58,7	4,7	1,2
P.A.	4 061,9	4 021,9	88,4	84,4
P.T.	4 593,0	4 766,4	100	100
aliments	741,6	615,3	37,8	36,6
produits pétroliers	82,1 ⁽¹⁾	88,2	4,2 (1)	5,3
minéraux	318,5	367,4	16,2	21,9
BTP	42,9	23,6	2,2	1,4
ser. Art. Rur.	203,5	191,2	10,4	11,4
parachimie	46,0	44,0	2,3	2,6
santé	122,2	116,2	6,2	6,9
électricité	44,4	64,6	2,3	3,8
serv. Entr.	146,3	(168,5	7,4	(10,1
div. C.I.	216,6	(11,0	(
Total CI	1 964,0	1 679,0	100	100
assurances	77,7 ⁽¹⁾	92,5	7,8 (1)	8,1
intérêts	184,8	199,6	18,6	17,4
salaires	282,4	245,8	28,4	21,5
cotis. sociales (2)	54,2	88,5	5,5	7,7
impôts (3)	- 6,7	92,8	- 0,9	8,1
fermages, métayages	402,8	426,1	40,5	37,2
Total	993,4	1 145,3	100	100

(1) identique à l'estimation du SCEES

(2) pour les salariés seulement

(3) impôt foncier seulement

sources disponibles. Alors que pour les productions végétales les estimations varient relativement peu pour les deux postes "céréales" et "pommes de terre", des différences d'évaluation se rencontrent pour tous les postes de la production animale, y compris pour la production laitière particulièrement importante en Basse-Normandie ; notons cependant que pour les productions animales, comme pour la production totale, les écarts semblent se réduire en fin de période (1975). Il faut peut être voir là un effet de l'amélioration de la qualité des sources statistiques et des méthodes qui, nous l'avons vu, se produit au cours de la période 1950-75.

Pour les consommations intermédiaires et les charges d'exploitation, les postes dont la valeur diffère sensiblement, sont souvent les plus importants : aliments du bétail et dépenses de fertilisation (minéraux) pour les premières, intérêts et surtout salaires pour les secondes.

A l'issue de ces observations, et sans détailler davantage, on ne peut qu'être pessimiste quant à la précision que la comptabilité macro-économique régionale peut apporter dans la mesure de l'activité économique, pour reprendre les termes de J. OUSSET, d'autant que les variations d'estimations en sens inverse amènent des différences également appréciables dans la composition du produit et des dépenses : ainsi, notre évaluation sous-estime systématiquement la part de la production végétale dans la production totale, la part des aliments du bétail peut varier fortement (44,5 à 54,3 % des consommations intermédiaires en Bretagne en 1962) comme celle des dépenses d'engrais (12,1 à 20,3 % pour la même année) et celle des salaires (28,4 à 21,5 % en Basse-Normandie en 1975).

b) Structure comparée des comptes de production et d'exploitation

Nous venons de voir que la composition des produits et des dépenses peut varier fortement d'une méthode à l'autre. On peut alors s'interroger sur les différences de structure des comptes qui vont en découler ; la question est d'importance, dans la mesure où la comparaison

des deux régions de ce point de vue, doit permettre de mettre en évidence des particularités touchant au système de production agricole régional, et à la dépendance de l'agriculture.

Nous avons reproduit dans les tableaux qui suivent, toujours pour les années 1962, 1967 et 1975, les estimations lorsqu'elles existent, de la méthode décentralisée (ANERA et P. RAINELLI-J. L. BRANGEON) et de la méthode centralisée (S.E.S., J. OUSSET, S.C.E.E.S. et notre propre estimation). Là encore, les comptes ne sont pas toujours directement comparables en l'état, notamment pour ceux de l'A.N.E.R.A. en 1975.

ESTIMATIONS POUR L'ANNEE 1962

BASSE - NORMANDIE

	10 ⁶ francs			% de P.T.		
	J. OUSSET	S. E. S.	notre estimation	J. OUSSET	S. E. S.	notre estimation
P. V.	247,8	330,0	247,8	12,0	16,2	12,0
P. A.	1 812,3	1 702,8	1 812,3	88,0	83,8	88,0
P. T.	2 060,1	2 032,8	2 060,1	100	100	100
C. I.	561,2	323,2	527,4	27,2	15,9	25,6
V. A. B.	1 498,9	1 709,6	1 532,7	72,8	84,1	74,4
charges	421,8	-	389,0	20,5	-	18,9
R. B. E.	1 085,8	-	1 153,3	52,7	-	56,0

BRETAGNE

	10 ⁶ francs				% du total			
	J. OUSSET	S. E. S.	P. Rainelli J.L. Brangeon	notre estimation	J. Ousset	S. E. S.	P. Rainelli J.L. Brangeon	notre estimation
P. V.	807,6	915,3	834,7	807,6	20,5	24,1	24,0	20,5
P. A.	3 139,2	2 877,6	2 639,3	3 139,2	79,5	75,9	76,0	79,5
P. T.	3 948,8	3 792,9	3 474,0	3 946,8	100	100	100	100
C. I.	1 196,1	1 122,0	972,2	1 200,5	30,3	29,6	28,0	30,4
V. A. B.	2 750,7	2 670,9	2 501,8	2 746,3	69,7	70,4	72,0	69,6
charges	453,6	-	394,1	357,6	11,5	-	11,3	9,1
R. B. E.	2 306,4	-	2 107,7	2 405,3	58,4	-	60,7	60,9

	10 ⁶ francs				% de P.T.			
	J. Ousset	SCEES	ANERA	notre estimation	J. Ousset	SCEES	ANERA	notre estimation
P.V.	267,5	298,0	354,5	267,5	10,1	11,0	14,7	10,1
P.A.	2 381,9	2 410,3	2 063,1	2 381,9	89,9	89,0	85,3	89,9
P.T.	2 649,4	2 708,3	2 417,6	2 649,4	100	100	100	100
C.I.	762,2	808,4	777,2	735,3	28,8	29,8	32,1	27,8
V.A.B.	1 882,2	1 899,4	1 640,4	1 914,1	71,2	70,2	67,9	72,2
charges	558,9	612,0	609,2	508,9	21,1	22,6	25,2	19,2
R.B.E.	1 333,3	1 299,3	1 044,4	1 423,6	50,3	48,0	43,2	53,7

BRETAGNE

	10 ⁶ francs			% de P.T.		
	J. Ousset	SCEES	notre estimation	J. Ousset	SCEES	notre estimation
P.V.	670,0	648,6	670,0	13,0	12,7	13,0
P.A.	4 470,5	4 441,0	4 470,5	87,0	87,3	87,0
P.T.	5 140,5	5 089,6	5 140,5	100	100	100
C.I.	1 982,3	1 849,0	1 982,9	38,6	36,3	38,6
V.A.B.	3 158,2	3 240,6	3 157,6	61,4	63,7	61,4
charges	600,8	616,0	475,1	11,7	12,1	9,2
R.B.E.	2 569,4	2 648,9	2 704,7	50,0	52,0	52,6

ESTIMATIONS POUR L'ANNEE 1975

BASSE - NORMANDIE

	10 ⁶ francs			% de P.T.		
	SCEES	ANERA	notre estimation	SCEES	ANERA	notre estimation
P.V.	666,4	744,5	531,1	14,7	15,6	11,6
P.A.	3 864,5	4 021,9	4 061,9	85,3	84,4	88,4
P.T.	4 530,9 (1)	4 766,4	4 593,0	100	100	100
C.I.	1 964,0	1 679,0	1 964,0	43,3	35,2	42,8
V.A.B.	2 566,9(1)	3 087,4	2 629,0	56,7	64,8	57,2
charges	993,4	1 145,3(2)	993,4	21,9	24,0	21,6
R.B.E.	1 828,2	2 188,2	1 890,3	40,3	45,9	41,2

(1) hors T.V.A.

(2) non compris les cotisations sociales des exploitants

P.V. production végétale
 P.A. production animale
 P.T. production totale
 C.I. consommations intermédiaires
 V.A.B. valeur ajoutée brute
 charges charges d'exploitation
 R.B.E. résultat brut d'exploitation

Comme dans le paragraphe précédent, on observe pour les deux régions à chacune des années, des écarts d'évaluation importants, en particulier pour le résultat brut d'exploitation qui est généralement sous-estimé dans les résultats de la méthode directe, les différences d'estimation pouvant dépasser 15 % dans certains cas. La structure des comptes s'en trouve évidemment modifiée, quelquefois profondément : la part de la valeur ajoutée dans la production totale varie de 56,6 à 64,8 % en Basse-Normandie en 1975, celle du résultat brut d'exploitation de 43,2 à 53,7 % dans la même région en 1967. D'une façon générale, les différences paraissent moins sensibles en Bretagne qu'en Basse-Normandie, les valeurs des comptes de l'A.N.E.R.A. étant souvent relativement éloignées de celles des autres estimations. Finalement, il faut là aussi conclure à la nécessité d'être prudent dans l'interprétation des données, compte tenu de leur variabilité. Cependant, on peut remarquer qu'en général lorsqu'on dispose d'estimations pour les deux régions, les positions respectives du poids de la valeur ajoutée et du résultat brut dans la production se maintiennent relativement bien d'une évaluation à l'autre.

c) Evolution comparée des grands postes dans les méthodes directe et indirecte

Afin de mener une comparaison de l'évolution des grandeurs comptables, nous confrontons ici nos séries à celles de l'ANERA pour la Basse-Normandie (1965-1975, comptes ancienne série, base 1962) et celles de RAINELLI et BRANGEON pour la Bretagne (1960-66, base 1962). Il eût été bien sûr préférable de faire une comparaison pour les deux régions sur une même période, mais l'état des sources ne le permet pas, seules les années 1965 et 1966 étant communes.

S'agissant d'étudier les tendances, il est inutile de comparer aux séries obtenues par méthode directe, celles issues de l'application de la méthode indirecte que nous avons utilisées comme sources (S.E.S., J. OUSSET, SCEES) puisque ces tendances ont été conservées par le calcul que nous avons effectué. Cela étant, la comparaison demeure comme pour les valeurs absolues et les structures des comptes délicates, dans la mesure où l'architecture et le contenu de ceux-ci peuvent différer d'une estimation à l'autre. Les différences des périodes de comparaison, et surtout des méthodes et sources employées dans les approches directes, nous conduisent à analyser séparément les deux régions (tableaux suivants) :

COMPARAISONS DES INDICES DE VARIATION ANNUELLE
SELON LES ESTIMATIONS - BRETAGNE 1960-1966

		1961/60	1962/61	1963/62	1964/63	1965/64	1966/65
P.V.	Rainelli-Brangeon (I)	104,2	142,8	74,9	124,8	88,9	90,7
	notre estimation (II)	105,4	142,3	74,2	123,8	94,9	101,6
P.A.	id I	112,5	110,2	115,5	95,9	109,8	117,1
	II	110,0	108,4	116,7	99,6	106,3	108,2
P.T.	id I	110,6	117,6	104,3	101,7	104,8	111,6
	II	109,2	113,9	107,9	102,9	104,4	107,2
C.I.	id I	109,9	117,8	111,9	108,9	106,5	107,2
	II	107,8	125,6	117,7	105,3	106,8	113,6
V.A.B.	id I	110,8	117,5	101,4	98,5	103,9	113,8
	II	109,8	109,5	103,7	101,8	109,3	97,9
charges	id I	106,4	102,5	96,6	112,3	101,8	102,0
	II	104,3	107,4	111,0	102,1	103,5	106,7
R.B.E.	id I	111,9	121,2	101,5	96,9	103,8	116,1
	II	110,6	109,8	103,3	101,5	110,3	96,5

COMPARAISON DES INDICES D'EVOLUTION
SELON LES ESTIMATIONS. BRETAGNE 1960-66

Base 100 en 1960

		1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
P.V.	Rainelli-Brangeon (I)	100	104,2	148,8	111,5	139,1	123,8	112,3
	notre estimation (II)	100	105,4	150,0	111,3	137,1	130,2	132,3
P.A.	id I	100	112,5	124,1	143,3	137,5	151,0	176,8
	II	100	110,0	119,2	139,0	138,6	147,3	159,4
P.T.	id I	100	110,6	130,0	135,6	137,9	144,4	161,3
	II	100	109,2	124,4	134,4	138,3	144,4	154,8
C.I.	id I	100	109,9	129,4	144,9	157,8	168,0	180,2
	II	100	107,8	135,4	159,3	167,8	179,3	203,7
V.A.B.	id I	100	110,8	130,3	132,0	130,1	135,2	153,8
	II	100	109,8	120,2	124,7	126,9	138,7	135,8
charges	id I	100	106,4	109,0	105,3	118,3	120,4	122,8
	II	100	104,3	112,0	124,4	127,0	131,5	140,3
R.B.E.	id I	100	111,9	135,6	137,5	133,3	138,3	160,6
	II	100	110,6	121,5	125,5	127,3	140,5	135,7

COMPARAISON DES INDICES DE VARIATION ANNUELLE SELON LES ESTIMATIONS
BASSE-NORMANDIE 1965-1974

			1967/65	1968/67	1969/68	1970/69	1971/70	1972/71	1973/72	1974/73
P.V.	ANERA	(I) (I)	105,6	105,4	105,6	95,5	127,8	120,6	115,0	114,6
		notre estimation (II)	112,5	111,5	111,6	98,2	117,3	109,3	115,8	104,3
P.A.	id	I	112,8	105,0	106,2	106,4	115,0	117,6	107,0	109,0
		II	112,9	103,4	97,6	113,6	109,4	112,2	106,6	105,9
P.T.	id	I	111,7	105,0	106,1	104,8	116,7	118,0	108,2	109,9
		II	112,8	104,2	99,0	111,7	110,3	111,9	107,6	105,7
C.I.	id	I	118,7	109,3	105,7	105,8	109,7	108,1	117,5	126,6
		II	118,1	107,0	111,7	111,3	108,8	111,2	123,8	131,2
V.A.B.	id	I	108,7	102,9	106,4	104,3	120,2	122,7	104,4	102,2
		II	111,0	103,1	93,9	112,0	111,1	112,2	100,1	91,4
charges	id	I	102,9	104,9	103,4	100,4	108,6	107,6	114,5	110,3
		II	107,6	97,8	116,5	105,6	108,9	113,0	105,4	107,7
R.B.E.	id	I	111,3	101,8	109,2	105,5	126,4	129,4	100,6	106,0
		II	112,7	104,5	87,1	115,1	112,7	111,2	99,1	93,6

(1) comptes ancienne série

COMPARAISON DES INDICES D'EVOLUTION SELON LES ESTIMATIONS
BASSE-NORMANDIE 1965-1974

Base 100 en 1965

			1965	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
P.V.	ANERA	I (1)	100	105,6	111,1	117,3	112,1	143,3	172,8	198,7	227,7
		notre estimation (II)	100	112,5	128,9	136,3	149,4	167,5	183,5	193,6	150,9
P.A.	id	I	100	112,8	118,4	125,8	133,9	154,0	181,1	193,8	211,2
		II	100	112,9	116,8	113,9	129,4	141,6	158,9	169,4	179,4
P.T.	id	I	100	111,7	117,3	124,5	130,5	152,3	179,8	194,6	213,8
		II	100	112,8	117,6	116,4	130,2	143,6	160,6	172,9	182,7
C.I.	id	I	100	118,7	129,7	137,1	145,1	159,2	172,0	202,0	255,7
		II	100	118,1	126,4	141,2	157,1	170,9	190,0	235,2	308,6
V.A.B.	id	I	100	108,7	111,9	119,1	124,2	149,4	183,2	191,3	195,6
		II	100	111,0	114,5	107,6	120,4	133,7	150,0	150,2	137,2
charges	id	I	100	102,9	108,0	111,7	112,1	121,8	131,1	150,1	165,6
		II	100	107,6	105,2	122,6	129,4	140,9	159,2	167,8	180,8
R.B.E.	id	I	100	111,3	113,3	123,8	130,6	165,0	213,6	215,0	228,0
		II	100	112,7	117,8	102,6	118,0	133,1	148,0	146,7	137,6

(1) comptes ancienne série

- La Bretagne de 1960 à 1966

Nous avons constaté (chapitre II) qu'il s'agit là d'une période de croissance relativement régulière de la production, de la valeur ajoutée et du résultat brut d'exploitation dans cette région.

Les indices de variation annuelle des estimations de RAINELLI et BRANGEON, dont la valeur est souvent proche de celle de ceux calculés sur nos résultats, montrent que les deux estimations conduisent globalement aux mêmes conclusions. Les années pour lesquelles on enregistre une brusque variation des productions végétales, en hausse (1962, 1964) ou en baisse (1963, 1965) correspondent, de même que pour les productions animales (1964) et la production totale. La correspondance est moins nette pour les consommations intermédiaires, encore que la hausse de 1962 soit bien marquée dans les deux cas, et n'apparaît pas clairement pour les charges d'exploitation. Il en résulte des écarts de tendances assez sensibles pour les soldes des comptes de production et d'exploitation, en 1964 et 1966 par exemple. Ces écarts, et les décalages dans le temps de certaines tendances, amènent en fin de période des indices cumulés d'évolution qui peuvent différer également : si les productions demeurent relativement voisines dans l'ensemble, il n'en va pas de même pour les dépenses de l'agriculture, ainsi que pour les soldes des comptes ; cependant, les écarts importants n'apparaissent qu'en 1966, dernière année de la période.

- La Basse-Normandie de 1965 à 1974

Alors que pour la Bretagne, les absences de correspondance étaient plutôt l'exception, nous observons qu'elles sont ici beaucoup plus fréquentes. Les écarts entre les deux estimations s'en trouvent donc beaucoup plus accentués tant pour les variations annuelles que pour les tendances d'ensemble ; comme dans le cas précédent, les productions sont plus voisines que les autres postes des comptes, ce qui n'est pas surprenant puisque nous avons vu que ces variables comptables figurent parmi les mieux connues de la statistique agricole.

Toutefois, malgré ces différences importantes, et bien que les indices cumulés d'évolution de la production totale, de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation, soient systématiquement plus élevés dans l'estimation de l'ANERA à partir de 1971, on constate une certaine identité dans les tendances qui affectent l'agriculture Bas-Normande au cours de la période : après une lente progression de 1965 à 1971, avec une interruption en 1968/69, il semble qu'il y ait une phase de stagnation. En effet, à partir de 1971, la production ne progresse que faiblement, alors que la valeur ajoutée et le résultat brut stagnent, voire régressent.

A l'issue de cette analyse comparative des résultats des différentes estimations, il est malaisé de conclure. Certes, les écarts sur les valeurs absolues et la structure des comptes sont importants, mais ceux enregistrés sur les tendances le sont moins. En outre, l'importance de ces écarts varie selon les époques et la région considérées ; on peut penser que les estimations par la méthode directe sont les plus fiables, par définition, encore que le fait que l'écart relatif entre celles-ci et les nôtres soit plus faible en Bretagne qu'en Basse-Normandie, amène à formuler un doute à ce sujet. Finalement, les résultats de la méthode centralisée sont à considérer avec précaution, et ce d'autant plus que l'on est proche du début de période (1950). Le choix de ce type d'approche, malgré les inconvénients qu'elle présente, peut se justifier a posteriori par les deux raisons suivantes :

- le choix de l'approche décentralisée supposait de disposer pour l'ensemble de la période d'une estimation pour les deux régions, et effectuée de la même façon avec des sources comparables. De telles estimations n'existent pas actuellement, et il n'est pas certain qu'elles puissent être effectuées.

- notre analyse économique des deux agricultures régionales à partir des comptes est fondée surtout sur les évolutions des grandeurs comparables et très peu sur les valeurs estimées de ces grandeurs. Or, l'analyse qui précède, montre que les différences entre les deux approches sont faibles sur ce point, au regard de celles qui les séparent pour la mesure des postes des comptes.

IV - La transformation des séries en francs courants en séries en francs constants

La transformation des francs courants en francs constants que nous avons effectuée ici pour chaque poste des comptes de production et d'exploitation, ainsi que pour les sous-totaux, totaux et soldes de ces comptes, amène à formuler trois grandes questions que nous allons envisager successivement.

- comment et dans quelle mesure peut-on utiliser les séries en volume ainsi obtenues pour l'analyse économique ?

- quel type d'indice de prix doit-on choisir pour effectuer le calcul de déflation ?

- les indices que nous avons utilisés présentent-ils toutes les qualités requises ?

A l'issue de cet examen, une comparaison de la structure des comptes en francs courants et en francs constants fera apparaître les conséquences du choix que nous avons fait d'utiliser pour l'analyse ces deux catégories de données.

1) Les valeurs et les francs constants : des outils complémentaires pour l'analyse

Indépendamment des difficultés du calcul qui permet de les obtenir, l'interprétation des séries en francs constants, donc de façon dérivée, en volume, ne va passans présenter quelques difficultés d'un point de vue économique. En effet, il faut bien reconnaître que cette transformation, si elle se justifie par la prise en compte de l'inflation sur une période de vingt cinq ans et par la nature de l'activité agricole pour laquelle les flux de volumes ont une signification, confère aux chiffres obtenus un caractère abstrait, voire historique, du fait de la méthode de calcul "ex-post". De ce fait, l'étude des différentes séries en francs constants, et notamment celles des soldes des comptes, se révèle fort utile à l'économiste historien de l'économie lorsqu'il se livre à la

description des tendances d'une époque donnée, mais son apport est par contre très limité dès lors que l'on veut expliquer certains mouvements par les décisions d'investissement ou de mise en culture des agriculteurs, qui ne peuvent évidemment avoir accès qu'aux données en francs courants.

Ainsi, autant pour l'analyse de l'évolution de la valeur ajoutée brute par exemple, l'observation des séries en francs courants et en francs constants ainsi que leur comparaison seront riches d'enseignement, autant pour celle d'un ratio comme la part de la valeur ajoutée brute dans la production finale, il faudra privilégier la mesure de ce ratio à partir des mesures en valeur, les séries en volumes présentant la plupart du temps, des distorsions dues à l'évolution différente des prix des deux composantes du ratio.

2) Le choix d'un type d'indice

Ce problème du choix d'un type d'indice se pose différemment selon la nature de la variable comptable étudiée ; dans la pratique, à l'instar de la plupart des auteurs qui se sont préoccupés de cette question, nous devons distinguer deux cas : d'une part celui des postes simples ou complexes des différents comptes, et d'autre part celui des soldes des comptes.

a) Le cas des postes de production, de consommations intermédiaires et de charges

Pour ceux-ci, le choix d'un indice présente des difficultés plus pratiques que théoriques. C'est ce qu'indique L.A. VINCENT, après avoir mis en évidence la nécessité de calculer des indices de volume (1) : "La nécessité ainsi mise en relief entraîne-t-elle des difficultés particulières ? En aucune façon tant qu'on reste dans le cadre de productions homogènes ou pouvant être considérées comme telles... Mais la plupart des branches

(1) L.A. VINCENT. La notion de valeur ajoutée et la prévision économique Etudes et conjoncture n°1 janvier 1963, p.89.

élaborent des produits extrêmement variés, ce qui oblige à utiliser des indices synthétiques. C'est là que les difficultés commencent et celles se retrouvent bien évidemment à l'échelle nationale", et il poursuit en décrivant ainsi le principal défaut lié à l'utilisation de ces derniers : "... on est conduit (quelle que soit la formule employée) à supposer fixée pendant un certain temps, une structure de prix ou une structure de quantité qui est en fait variable. Force est donc de reconnaître que les indices synthétiques sont des fictions, des abstractions. Leur utilité n'en est pas moins très grande et nous n'avons pas les moyens de nous en passer". En ce qui nous concerne, nombre de postes de la production (en particulier ceux de la production végétale et certaines activités animales comme l'aviculture), ainsi que la quasi totalité de ceux des consommations intermédiaires sont soumis à cette critique. Ce n'est pas le cas pour les totaux ou sous-totaux (production végétale, production animale, production totale) pour lesquels notre méthode amène à calculer a posteriori un indice implicite ; mais la qualité de ce dernier dépend évidemment de celle de ceux précédemment utilisés, auxquels on peut quelquefois faire le reproche supplémentaire de n'être pas spécifiques.

b) Le cas des soldes des comptes : valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation

Ces soldes présentent la caractéristique d'être d'abord une composante des emplois d'un compte, puis une composante des ressources d'un autre compte ; on pourra donc les étudier selon des points de vue variables. A. L. VINCENT (1), en prenant l'exemple de la valeur ajoutée, en a fait l'inventaire critique et a proposé des solutions. Il souligne tout d'abord que "les valeurs ajoutées se prêtent mal à une telle dissociation (en volume et indices de prix) ; ou du moins celle-ci soulève de sérieuses objections. Certains économistes hésitent même à accorder une signification quelconque à la notion de valeur ajoutée à prix constants".

(1) La notion de valeur ajoutée... op. cité

Sans reprendre cette attitude, A. L. VINCENT distingue "trois optiques de la valeur ajoutée (auxquelles) correspondent trois conceptions différentes de la valeur ajoutée en volume ou à prix constants" :

- la première consiste à considérer la valeur ajoutée en volume comme une différence de volumes : on déduit à celui des produits élaborés par la branche celui des produits achetés par elle. Ceci revient à sous-entendre que les prix constants de la valeur ajoutée sont en fait les prix des produits. C'est cette première optique que nous avons retenue lors du calcul des séries en francs constants.

- la deuxième optique est celle des revenus : la valeur ajoutée est en effet une somme de revenus produits et, "dans une branche donnée, les revenus composant la valeur ajoutée au coût des facteurs sont alors divisés par un indice général des prix, par exemple l'indice général des prix de détail ou du coût de la vie. On aboutit ainsi à l'évolution des "revenus réels" issus de la branche" (1).

- enfin, la troisième est celle de la rémunération des facteurs de production : en effet "rien n'empêche de concevoir la valeur ajoutée en volume comme composée d'heures de travail d'une part, de services du capital d'autre part et d'attribuer à ces grandeurs les prix d'une époque de base (coût horaire pour le travail, taux d'intérêt ou de profit pour le capital). On obtient ainsi un "volume de facteurs'..."(1).

Finalement, le plus grand inconvénient de la valeur ajoutée en volume est son ambiguïté, dans la mesure où elle peut être calculée de plusieurs façons différentes ; cette ambiguïté se retrouve dans les études de la productivité qui peuvent être menées à partir de la valeur ajoutée, lorsqu'on la rapporte à l'heure de travail par exemple. A cette conclusion s'ajoute celle selon laquelle c'est la valeur ajoutée à prix constants des produits (première optique) qui est le mieux adaptée à l'analyse de la productivité, bien qu'elle risque de "déformer exagérément la réalité" à cause de la déduction des achats de biens et services dont les prix connaissent une évolution différente de celle des produits.

(1) idem. p.90

Pour ce qui concerne notre étude, et en particulier la comparaison des deux régions, le choix que nous avons fait de retenir le calcul de la valeur ajoutée en volume par solde comptable de volume, privilégie l'optique produit, et a permis une analyse des différences de productivité, bien que nous ayons utilisé un nombre d'actifs agricoles au lieu d'un nombre d'heures de travail; par contre, la rémunération des facteurs et surtout les revenus, sont moins directement abordés.

Pour le résultat brut d'exploitation, l'abandon de la méthode des soldes comptables de volume pour l'emploi de l'indice implicite des prix de la production intérieure brute correspond à une solution intermédiaire entre l'optique des revenus et celle des facteurs; en effet, cet indice a une base suffisamment large pour que l'on puisse considérer qu'il rend compte à la fois de la variation des prix des produits de consommation et de celle des prix des moyens de production.

Désirant éviter les inconvénients du calcul par solde comptable de volume, P. RAINELLI et J. L. BRANGEON, dans leur étude des comptes de la région Bretagne (1), ont adopté, pour l'étude de la productivité, une solution particulière préconisée par R. COURBIS (2): "La valeur ajoutée aux prix de marché a été déflatée à l'aide d'un indice général du prix des produits agricoles et des achats courants de l'agriculture bretonne, pondérés selon leur importance relative dans le compte de production" (soit 86 % pour les productions agricoles et 14 % pour les consommations intermédiaires). Cet indice synthétique est reproduit ci-dessous, ainsi que celui que nous avons obtenu par solde de volume :

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Indice synthét. (1)	100	102,8	106,0	116,0	113,7	117,1	126,1
indice implicite (2)	100	104,5	110,6	126,8	123,9	130,8	141,3

(1) calculé par pondération. source : RAINELLI - BRANGEON

(2) résultant de notre calcul, base 100 en 1960

(1) Les comptes de production et d'exploitation... op.cité, pp.183, sq

(2) Cité par P. RAINELLI et J. L. BRANGEON, idem p.187

A l'évidence, la comparaison fait apparaître des différences sensibles, mais les causes en sont sans doute multiples et non limitées à la seule différence de calcul de l'indice : ainsi, par exemple, les indices de prix des produits utilisés dans les deux méthodes ne sont pas les mêmes. Cependant, malgré les écarts, des tendances communes apparaissent : hausse sensible en 1963, diminution en 1964, hausse modérée en 1961 et 1965.

Dans l'optique des revenus, P. RAINELLI et J. L. BRANGEON ont appliqué un autre indice à la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (c'est-à-dire après déduction des impôts nets des subventions d'exploitation de la valeur ajoutée brute aux prix de marché). Cet indice est un "indice de pouvoir d'achat" où les différentes catégories d'achats des agriculteurs sont pondérées ainsi : biens de consommation 47,4 %, matériel agricole 32,08 %, bâtiments 20,52 %. Les auteurs insistent sur la précarité des informations qui ont permis le calcul de cet indice, mais le jugent néanmoins préférable à celui de la production intérieure brute, dont l'évolution est d'ailleurs légèrement différente de celui-là. Cet indice synthétique a été utilisé également pour le calcul du résultat brut d'exploitation en francs constants. Le tableau suivant permet de comparer les résultats sur la période 1960-66 pour la Bretagne (cf. page suivante).

Les différences d'évolution de la valeur ajoutée et du résultat brut en francs constants proviennent à la fois des différences d'indices de prix utilisés et des différences des valeurs estimées en francs courants. Dans l'ensemble, les tendances à la hausse (1962 pour la V.A.B. et le R.B.E.) et à la baisse (1963-64 pour le R.B.E., 1963 pour la V.A.B.) se retrouvent dans les deux estimations, à l'exception de l'année 1966 pour laquelle les résultats sont très différents. Les interprétations peuvent s'écarter sensiblement : ainsi pour la V.A.B., notre estimation fait apparaître une stagnation de 1960 à 1966 alors que celle de P. RAINELLI-J. L. BRANGEON, montre deux phases de croissance séparées par l'accident de 1963. Cependant, on peut penser que la période de comparaison est trop courte pour que l'on puisse porter un jugement définitif.

Il est vraisemblable, que sur vingt cinq ans, nombre de ces écarts apparaîtraient comme conjoncturels. Quoi qu'il en soit, nous devons une nouvelle fois conclure sur une incertitude à propos de la validité des séries, ce qui suppose une grande prudence dans leur interprétation.

COMPARAISON DES EVOLUTIONS DE LA V.A.B. et du R.B.E. EN BRETAGNE DE 1960 à 1966 EN FRANCS COURANTS ET EN FRANCS CONSTANTS SELON LES SOURCES

			1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Indice synthétique de pouvoir d'achat (RAINELLI-BRANGEON)			100	102,9	110,2	115,8	119,6	121,6	123,7
Indice implicite d'après notre calcul) de la V.A.B.			100	104,5	110,6	126,8	123,9	130,8	141,3
V.A.B.	Estimation RAINELLI-BRANGEON (1)	francs courants	100	110,6	130,3	131,8	129,3	134,1	152,7
		francs constants	100	107,5	118,2	113,9	108,1	110,3	123,5
	notre estimation (2)	francs courants	100	109,8	120,2	124,7	126,9	138,7	135,8
		francs constants	100	104,9	108,7	98,7	102,4	106,1	96,0
Indice de la production intérieure brute			100	102,8	109,9	121,6	116,7	119,6	122,9
R.B.E.	Estimation RAINELLI-BRANGEON	francs courants	100	111,9	135,6	137,5	133,2	138,3	159,4
		francs constants	100	108,7	123,0	118,8	111,4	113,8	129,8
	notre estimation	francs courants	100	110,6	121,5	125,6	127,3	140,5	135,7
		francs constants	100	107,6	113,7	111,6	109,2	117,6	110,4

base 100 en 1960

- (1) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs
(2) Valeur ajoutée brute aux prix de marché

3) Les indices de prix retenus pour le calcul des postes de la production et de consommations intermédiaires

Ce point ne figure ici que pour mémoire, puisque nous avons déjà développé dans le premier chapitre les insuffisances des indices que nous avons employés, et qui sont principalement le manque de spécificité (surtout pour les consommations intermédiaires) et l'absence fréquente de données régionales.

Soulignons également ici une insuffisance qui tient à l'année de base retenue pour la transformation des francs courants en francs constants. Le choix d'une année de base est nécessairement entaché d'arbitraire ; toutefois, celui que nous avons effectué trouve sa justification dans le fait que l'année 1955 avait déjà été retenue dans certains travaux précédents ; en outre, l'étude des séries menée dans les précédents chapitres montre que cette année appartient à une période d'évolution lente (1950-1957) dont chaque année aurait pu servir de base sans que les séries en francs constants en soient modifiées sensiblement.

En effet, si les résultats de l'année de base sont exceptionnellement favorables ou défavorables, la signification de la série toute entière, risque d'être faussée, et il ne semble pas que ce soit le cas pour 1955. Cela étant, il est certain que le fait d'utiliser une année de base portant non sur une année unique, mais sur trois ans comme l'ont fait P. RAINELLI et J. L. BRANGEON, est le garant d'une fiabilité accrue.

4) La comparaison de la structure des comptes

Afin de montrer l'intérêt de la comparaison francs courants/francs constants en matière de structures de comptes, nous avons choisi de comparer celles du compte de production pour les deux régions pour les années 1955, 1962, 1967, 1970 et 1975 ; ces années ont été retenues soit parce qu'elles correspondent à des changements dans les méthodes d'estimation statistique, (1962, 1967, 1975) soit parce qu'elles sont remarquables à un autre titre (recensements généraux de 1955 et 1970). En outre, elles présentent l'avantage d'être convenablement espacées au sein de la période que nous étudions. Les résultats figurent dans le tableau qui suit. Les variations de structures lorsqu'on passe des valeurs aux volumes sont dans le même sens pour les deux régions :

- ces différences s'accroissent au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'année 1975. Ceci était prévisible puisque les indices de prix des produits et des consommations intermédiaires ont une valeur commune en 1955 et qu'ils s'écartent ensuite les uns des autres de façon quelquefois très sensible.

BRETAGNE	1955		1962		1967		1970		1975	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Productions végétales	25,3	25,3	20,5	14,7	13,0	10,8	14,8	10,7	12,4	8,9
Boeuf	11,3	11,3	11,3	9,1	12,2	8,7	11,2	7,4	13,1	8,1
Porc	22,9	22,9	22,4	26,1	25,2	27,4	23,8	26,1	26,0	30,4
Lait	21,0	21,0	20,1	19,7	25,5	24,2	26,1	25,0	27,9	24,9
Productions animales	74,7	74,7	79,5	85,3	87,0	89,2	85,2	89,3	87,6	22,3
Production totale	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Aliment du bétail	50,4	50,4	54,3	54,0	55,7	55,4	51,3	50,4	59,0	60,0
Minéraux	11,4	11,4	12,1	13,3	11,6	13,1	11,2	13,8	9,4	9,5
C. l.	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
VAB/Prod. totale en %	72,7	72,7	69,6	66,7	61,4	56,4	60,9	56,2	48,0	46,0
RBE/Prod. totale en %	59,9	59,9	60,9	60,5	52,6	48,6	52,3	46,6	41,1	35,0

(1) francs courants
(2) francs constants

BASSE-NORMANDIE	1955		1962		1967		1970		1975	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Productions végétales	13,3	13,3	12,0	12,2	10,1	12,1	10,7	14,7	11,6	13,6
Boeuf	16,6	16,6	21,9	18,4	20,6	16,0	21,9	15,3	20,9	14,8
Porc	9,8	9,8	9,5	11,6	8,4	10,0	6,8	8,3	4,8	6,5
Lait	43,4	43,4	43,0	43,9	46,2	47,7	43,3	45,2	46,7	47,9
Productions animales	86,7	86,7	88,0	87,8	89,9	87,9	89,3	85,3	88,4	86,4
Production totale	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Aliment du bétail	39,9	39,9	46,3	45,7	40,1	40,7	39,1	38,8	37,8	38,6
Minéraux	15,8	15,8	15,6	17,0	15,4	17,7	14,8	18,8	16,2	16,5
C. l.	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
VAB/Prod. totale en %	77,8	77,8	74,4	70,5	72,2	66,4	68,0	59,6	57,2	49,3
RBE/Prod. totale en %	54,6	54,6	55,0	58,2	53,7	54,2	48,8	47,4	41,1	40,2

- malgré la présence de ces écarts, la tendance observée sur l'évolution des parts dans le produit et les achats de biens et services est la même en valeur et en francs constants : ainsi en Basse-Normandie, le poids des productions végétales est en diminution de 1955 à 1962 et en augmentation de 1967 à 1975.

- les écarts sont nettement plus importants pour les productions (en particulier viande bovine et végétaux) que pour les consommations intermédiaires. La cause en est évidemment la différence d'évolution des indices de prix des produits, alors que ceux des deux postes de consommations intermédiaires que nous avons retenus demeurent proches l'un de l'autre.

Cependant, la discussion menée ci-dessus a montré que l'interprétation de cette comparaison ne peut être la même pour la composition des grands postes des comptes d'une part, et pour la part des soldes des comptes dans la production d'autre part. En ce qui concerne la composition de la production et des consommations intermédiaires, la comparaison apporte effectivement un complément d'information par rapport au simple examen de la structure en valeur : ainsi on pourra dire de la part de la production végétale, que si elle a régressé en valeur par rapport à 1955, elle a régressé relativement plus encore en volume par rapport à cette même année. Par contre, il n'en va pas de même pour les soldes des comptes et leur support à la production :

- La valeur ajoutée, en francs constants, résultant d'un calcul de solde de volumes, ne peut être interprétée que dans une seule optique, celle des produits. En outre, sa part dans la production en volume est difficilement interprétable, à cause de l'évolution différente des indices de prix des produits et des achats à partir de l'année. Nous rejoignons la conclusion de L.A.VINCENT (1) qui écrit en conclusion à l'étude de ce problème : "ainsi, la valeur ajoutée à prix constants des produits

(1) op. cité, p.91

risque toujours de perdre sa signification par déformation exagérée de la réalité et cela en raison de la déduction des achats qu'impose la définition générale de la valeur ajoutée".

- Le résultat brut d'exploitation en francs constants est obtenu en déflatant la série en valeur par l'indice implicite des prix de la production intérieure brute. Ceci permet une analyse en termes de revenus ou à la rigueur en termes de facteurs achetés, dans la mesure où la base de cet indice est très large mais pas en terme de production ; de ce fait le rapport du résultat brut en francs constants à celui du volume de la production ne présente guère de signification.

En résumé, les écarts observés sur les deux dernières lignes des tableaux précédents concernant la Bretagne et la Basse-Normandie apportent peu à l'analyse ; on ne peut que se borner à constater que ces rapports mesurés sur les séries en valeur et les séries en volume varient généralement dans le même sens (celui d'une diminution dans la plupart des cas) et que ceci est dû à une augmentation plus forte des prix des consommations intermédiaires.

A l'issue de cette première section, nous devrions être à même de répondre à la première des deux questions formulées au début de ce chapitre : les comptes régionaux que nous avons établis sont-ils une mesure de l'activité économique agricole des deux régions de Bretagne et de Basse-Normandie. En fait, si la réponse s'avère positive, elle doit être nuancée pour des raisons qui tiennent à l'objet décrit, à la façon de le représenter et aux moyens auxquels il est possible de recourir pour obtenir les valeurs qui constituent la représentation.

Les limites de l'objet décrit sont inhérentes à la définition de la branche ; en particulier, les activités non agricoles des agriculteurs ne sont pas prises en compte dans notre mesure.

La mesure fait appel à un modèle, le modèle comptable, qui présente par lui-même des limites (comptabilité de flux, absence de comptabilité de patrimoine) et dont le cadre exclut par définition des éléments dont le rôle dans l'économie agricole est important (structures d'exploitation, démographie, environnement économique de l'agriculture etc...). A cet égard, il faut bien convenir que les comptes régionaux, comme d'ailleurs à un autre niveau, les comptes nationaux, ne représentent qu'un aspect de l'activité économique.

Le modèle est lui-même incomplet puisque faute de données et de temps, nous n'avons pu établir que les comptes de production et d'exploitation; en outre, les données qui figurent dans ces comptes sont sujettes à caution, du moins pour certaines d'entre elles et ce pour des raisons liées, nous l'avons vu, aux sources, aux méthodes et à la longueur de la période étudiée.

Malgré l'existence de ces limites, il n'en demeure pas moins que les comptes régionaux constituent un outil d'observation et de description d'une grande richesse de par leur complexité, et dans notre cas particulier, de par la longueur de la période qu'ils recouvrent. Nous aurons l'occasion, dans la prochaine section de ce chapitre, de tenter de savoir dans quelle mesure ces limites de l'instrument de mesure sont aussi des limites à l'instrument d'explication de l'activité économique régionale.

SECTION 2 - LES COMPTES REGIONAUX : UN INSTRUMENT POUR L'EXPLICATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Les avis sur la fonction explicative et non plus seulement descriptive des comptes régionaux sont nuancés. Ainsi, R. JOUANDET-BERNADAT écrit de la comptabilité régionale "qu'elle peut être définie:

a) comme une analyse quantitative, présentée dans un cadre comptable...

b) comme une analyse globale et articulée des problèmes régionaux. Une étude qui ne donnerait pas une vision d'ensemble de ces problèmes ou qui n'établirait pas entre eux les liens, ne pourrait être considérée comme une véritable comptabilité" (1). A l'opposé de cette définition qui fixe à la comptabilité régionale un objectif ambitieux, l'opinion de R. GENDARME (2) apparaît beaucoup plus restrictive : "comme la comptabilité nationale, la comptabilité régionale n'est qu'un cadre comptable couvrant certains éléments de l'activité économique ; les enseignements qu'elle donne doivent être complétés par d'autres moyens d'investigation". Il semble cependant que l'apport des comptes régionaux soit différent de celui des comptes nationaux, de par leur construction ; H.W. RICHARDSON indique à ce propos : "Tandis que ces derniers [les comptes nationaux] sont utilisés d'abord pour analyser les problèmes de fluctuations cycliques à court terme, les comptes régionaux sont employés plus fréquemment dans l'analyse des tendances à long terme et des modifications de structure à l'intérieur des régions et entre elles"⁽³⁾. Ceci ne va pas sans poser des problèmes dans le choix des périodes étudiées et la définition des régions, points sur lesquels nous devons revenir.

Par ailleurs, H.W. RICHARDSON précise les relations existant entre théorie économique régionale et comptabilité régionale :

(1) Comptabilité économique et espaces régionaux. Ed. Gauthier Villars, 1964, p. 12

(2) L'analyse économique régionale, op cité, p 198

(3) Regional Economics. Location theory, urban structure and regional change. Ed. Weidenfeld and Nicolson, 1969, p 231.

"Du fait de leur précision plus grande [que celle des relations théoriques entre variables économiques] les comptes peuvent rendre un grand service à la théorie, dans la mesure où ils contraignent les théoriciens à définir leurs concepts d'une façon claire et également à construire leur théorie dans un cadre cohérent avec les données statistiques et les autres informations" ; (1) et il ajoute : "En définitive, les considérations conceptuelles à propos des comptes ne doivent pas cacher qu'une réunion de tels comptes constitue un cadre de travail empirique. Les comptes régionaux sont un lien entre les données statistiques et les constructions théoriques" (2).

Ces observations mettent en évidence deux points : les concepts employés, et les variables qui ne peuvent être étudiées par les comptes régionaux. Il est donc nécessaire de décrire dans un premier temps les concepts et variables de l'analyse économique régionale, afin d'examiner dans une phase ultérieure la place par rapport à celle-ci, de l'analyse comparative des comptes régionaux.

I- Les concepts et les variables de l'analyse économique régionale

Ces concepts et ces variables sont fonction de l'objectif que l'on se donne et de la nature du champ étudié. S'agissant d'une étude comparative de l'évolution de l'agriculture dans deux régions de programme, nous ne retiendrons que le concept de système de production, et les variables prises en compte dans l'étude des disparités régionales dans l'agriculture.

1) Le système de production

Sa définition et la façon de la décrire sont issues de l'analyse micro-économique ; en fait il serait plus exact de parler de plusieurs définitions, variant selon les auteurs, les époques auxquelles elles ont été élaborées et le type d'économie auquel elles s'appliquent.

(1) idem p. 231

(2) idem p. 233

Nous adoptons celle que donnent J. CHOMBART de LAUWE, J. POITEVIN et J. C. TIREL, et qui est fondée sur la description comptable complétée par certaines données économiques (1). Le système de production est défini comme le résultat de la combinaison, qui peut être fort complexe, des productions et des facteurs de production ; ces facteurs sont eux-mêmes répartis en deux catégories, selon qu'ils présentent ou non un caractère de fixité dans le cadre de la campagne agricole. Les facteurs fixes sont invariants au cours de la campagne et constituent l'appareil de production, définissant un certain potentiel de production. A l'intérieur de ce cadre sont effectués des choix portant sur le niveau de chacune des productions réalisables et des facteurs variables qui lui correspondent. Selon la connaissance que l'on a, à partir de la comptabilité mais aussi de données complémentaires, des productions, des charges variables liées aux facteurs variables affectés à chacune des productions et des charges fixes dues aux facteurs fixes, on peut décrire le système à trois niveaux successifs auxquels correspond un degré de précision qui va croissant :

- la structure et la valeur de la production
- la structure et la valeur de la marge brute, différence entre la production et les charges variables
- la structure et la valeur de la marge nette, différence entre la marge brute et les charges fixes.

La dernière est très difficile à obtenir, car elle fait appel à des méthodes du type de celle utilisée en comptabilité analytique, peu employée en agriculture. Le Réseau d'Information Comptable Agricole (R.I.C.A.), dont les travaux s'étendent à l'ensemble des pays de la Communauté Economique Européenne, a utilisé dans la première période de son existence une définition du système, l'orientation technico-économique (O.T.E.), fondée sur la structure de la

(1) Nouvelle gestion des exploitations agricoles. Ed. Dunod, 1963, pp.58-78. Voir également à ce sujet : P. CORDONNIER, R. CARLES et P. MARSAL, L'économie de l'entreprise agricole, éd. Cujas, 1970, pp. 248-252.

production ; depuis 1975, la nouvelle définition (O.T.E.X.) s'appuie sur la structure de la marge brute des exploitations agricoles. Dans l'optique d'une transposition de ce concept microéconomique de système de production au niveau régional, et même en se limitant à sa description par la structure de la marge brute, sans aller jusqu'à la marge nette, il est nécessaire de souligner quelles doivent être les caractéristiques du système comptable et la nature des calculs qu'il faut effectuer à partir des données qu'il contient :

- la totalité des charges doit être connue, et notamment les amortissements, ce qui suppose l'existence d'une comptabilité de patrimoine,

- il faut pouvoir distinguer entre facteurs fixes et facteurs variables, pour calculer les charges fixes et les charges variables dont la composition ne correspond pas à celle des catégories de la comptabilité macroéconomique : consommations intermédiaires et charges d'exploitations, définies par référence aux agents qui perçoivent les flux correspondants.

De ce point de vue, le système de production régional, système "agrégé" ne pourra donc être caractérisé que par la structure de la production ; cette méthode a l'inconvénient de ne pas tenir compte de la façon dont les différentes productions sont obtenues, et notamment de leur consommation en différents facteurs de production. L'analyse de la structure des charges d'exploitation et des consommations intermédiaires que nous avons effectuée dans les chapitres précédents, ainsi que celle du poids des consommations intermédiaires par rapport à la production, ne constituent qu'une approche partielle, et très limitée, de ce problème.

Ajoutons pour terminer sur la définition du système de production, que la connaissance de l'appareil de production qui en fait partie, implique que la dimension et les potentialités agronomiques, donc la situation géographique de l'exploitation, soient

également des composantes importantes du système. Si la seconde est bien appréhendée par les comptes régionaux, encore que, nous le verrons, la notion d'espace régional puisse donner lieu à discussion, il n'en va pas de même de la dimension des exploitations à laquelle le modèle comptable régional agrégé ne peut faire référence par construction, et quel que soit le critère utilisé pour mesurer cette dimension (surface, nombre d'animaux, capital utilisé, valeur de la production etc...). Nous allons retrouver cette insuffisance à propos des variables à étudier dans l'analyse économique régionale.

2) Les variables complémentaires aux comptes régionaux

Notre propos n'est pas de constituer une liste de ces variables, liste qui aurait d'ailleurs peu de signification puisqu'elle est susceptible de modifications nombreuses dues par exemple à l'existence de sources statistiques, la nature des travaux effectués, ou la durée de la période étudiée ; nous nous limitons donc à exposer, de façon succincte, les choix effectués par R. GENDARME (1) pour l'analyse économique régionale et J. PAUTARD (2) lors de son analyse des disparités régionales de l'agriculture.

R. GENDARME distingue trois types d'approches de l'économie régionale : une approche structurelle, une approche prévisionnelle et une approche décisionnelle. Si nous laissons à part la dernière, qui ne fait pas partie du champ de notre travail, et en ne retenant que ce qui concerne l'économie agricole, les éléments essentiels semblent être les suivants :

- au cours de l'approche structurelle, l'étude des comptes régionaux est complétée par celle des structures agricoles qui comprennent :

. les structures physiques et géographiques

(1) L'analyse économique régionale, op cité

(2) Les disparités régionales de la croissance de l'agriculture française, op. cité

- . la structure des exploitations classées selon la taille, le rendement et le statut juridique,
- . les structures de production
- . les structures démographiques régionales

- L'approche prévisionnelle fait appel à l'analyse de la conjoncture régionale et à celle de la prévision démographique à l'échelon régional.

Il semble intéressant de noter que selon les termes de cette analyse, l'apport des comptes régionaux est limité aux seuls aspects structurels de l'économie régionale. Nous avons quelquefois fait référence aux structures démographiques de l'agriculture, ainsi qu'à celles des exploitations et à l'utilisation des surfaces (dans la comparaison des deux régions menées au chapitre IV) tout en soulignant qu'elles ne font pas partie des comptes régionaux du point de vue de leur construction.

Le travail de J. PAUTARD met plus particulièrement l'accent sur l'aspect dynamique de l'économie agricole ; la mesure des disparités régionales dans la croissance, est appréhendée par l'analyse de l'évolution de la production. A ce stade de l'étude, les comptes régionaux et plus précisément une partie d'entre eux, les ressources du compte de production, peuvent apporter tous les éléments nécessaires. Par contre, l'explication des disparités fait appel à des éléments extérieurs aux comptes pour la plupart d'entre eux :

- les transformations de structure par l'accroissement inégal de la dimension des exploitations,
- l'action des forces motrices que sont d'une part, l'emploi du capital et le progrès technique, d'autre part la population agricole.
- le marché (variables conjoncturelles).

Là encore, l'explication de l'évolution de l'économie fait appel à des données de structure et de conjoncture qui ne figurent pas dans les comptes régionaux. Cependant, l'emploi du capital et le progrès technique, s'ils ne sont pas directement mesurés par la comptabilité régionale peuvent être partiellement et indirectement appréhendés dans leurs effets au niveau global de la région, par l'étude de l'évolution des productions, des consommations intermédiaires et de certaines charges d'exploitation.

II- L'apport de l'étude comparative des comptes régionaux de l'agriculture de Bretagne et de Basse Normandie de 1950 à 1975.

Après avoir cerné la place que peuvent occuper les comptes régionaux dans l'analyse économique, il s'agit maintenant de récapituler les apports de l'étude comparative de la Bretagne et de la Basse Normandie à l'analyse de l'économie agricole de ces deux régions, ainsi que les insuffisances de cette étude. Nous ne reviendrons pas ici sur les problèmes posés par les évaluations statistiques des différents postes des comptes, problèmes qui ont été abordés longuement dans la section précédente ; nous évoquerons successivement l'analyse en terme de systèmes de productions régionaux, le cadre retenu (dans ses dimensions spatiale, temporelle et économique) et la signification que l'on peut attacher aux flux estimés dans les comptes.

1) Le système de production régional : des différences de spécialisation et d'intensification

Nous avons vu que le concept de système de production agrégé au niveau régional est mal défini, et difficilement utilisable du fait qu'il ne prend pas en compte la diversité des structures d'exploitation et de production. En effet, le système de production régional, caractérisé par la structure et la valeur des productions, des consommations intermédiaires et des charges, ainsi que par la part de la valeur ajoutée brute et du résultat brut d'exploitation dans

la production, n'est pas forcément déterminé par le système de production le plus fréquent dans les exploitations ; le poids de certaines catégories d'exploitations peut influencer largement sur la nature du système régional. Cependant, pour les deux régions que nous analysons, il semble tout de même que l'on puisse considérer qu'il y a bien un système dominant : ainsi en Basse Normandie, la part considérable des productions bovines laitières dans la production totale est liée à la présence très fréquente d'élevages laitiers dans les exploitations. En Bretagne par contre, la répartition des productions entre exploitations est certainement moins régulière, surtout pour les productions animales dont les ateliers peuvent se surajouter les uns aux autres. Comme, de plus, les consommations intermédiaires sont évaluées globalement, l'absence de ventilation du poste aliments du bétail entre les diverses espèces, rend le problème encore plus complexe. En matière de productions végétales, en particulier légumières, les exigences climatiques et agronomiques des cultures font que ces productions se trouvent très concentrées dans de petites zones côtières bien connues.

Quoi qu'il en soit, la comparaison de l'évolution des deux systèmes au cours d'un quart de siècle, a tout de même permis de caractériser des voies régionales de développement de l'agriculture, malgré toutes les imperfections du modèle comptable en tant qu'instrument de représentation du système régional : ces deux voies sont fondées sur l'intensification de l'agriculture par le développement des productions animales, surtout bovines laitières en Basse Normandie, bovines laitières et hors-sol en Bretagne. Ces mouvements de spécialisation, conduits de façon différente, amènent un rythme d'intensification plus élevé en Bretagne et l'écart entre les deux régions s'accroît en trois phases successives, l'accroissement de production en volume, plus faible en Basse Normandie, n'étant que partiellement compensé par une meilleure valorisation de cette production où le lait tient une place très importante. Les différences régionales d'intensité dans l'emploi des facteurs terre et travail, ne sont pas directement

données par les comptes, toujours en raison de l'absence de données structurelles. La comparaison des consommations intermédiaires, associée à celle de^{la} production, a permis, par la prise en compte de l'emploi de facteurs qui en sont l'origine, de situer l'intensification des deux régions en termes relatifs. Par contre, l'étude des charges d'exploitations donne des résultats moins intéressants de ce point de vue, du fait que leur valeur et leur structure ne dépendent pas seulement du système de production. Finalement, les évolutions différentes des valeurs ajoutées brutes et des résultats bruts d'exploitation régionaux sont ainsi expliquées d'une certaine façon ; si cette première explication, ou plus exactement cette explication partielle, doit être nécessairement complétée par l'étude en particulier des structures d'exploitation et de la démographie, elle peut être considérée comme indispensable.

2) Le cadre des comptes régionaux

Il s'agit ici de la définition du champ économique recouvert par ce cadre de calcul.

a) La région. Les limites des régions étudiées sont celles des régions de programme ; les raisons de ce choix ont déjà été évoquées : sources statistiques disponibles, unité administrative et économique, etc... Les conséquences de ce choix sont importantes, dans la mesure où la régionalisation des comptes doit pallier l'insuffisance de la comptabilité nationale dans la prise en compte de la dimension spatiale de l'économie. A propos du concept de région, H.W. RICHARDSON écrit que : "Finalement, si le chercheur s'intéresse principalement à l'analyse de la dimension spatiale dans la mesure où elle influe davantage sur les activités économiques, que sur les décisions de politique économique, il pourra ignorer complètement le concept de "région" et se référer seulement à celui d'espace, beaucoup plus neutre" (1). Il est certain qu'en agriculture,

(1) Regional Economics... op cité.

la région de programme a généralement une dimension telle que les potentialités agronomiques risquent fort de ne pas demeurer homogènes lorsqu'on passe d'un département à l'autre ; pour les deux régions que nous étudions, la variabilité interdépartementale est certainement inférieure à celle que présentent d'autres régions de programme françaises, comme par exemple la région Rhône-Alpes. Le souci de tenir compte de cette variabilité a conduit le S.C.E.E.S. à établir des comptes départementaux ; en allant encore plus loin, on pourrait envisager de construire des comptes pour les petites régions naturelles qui constituent les départements. Mais on peut se demander si ce progrès du point de vue des conditions de la production ne constituerait pas un handicap dans l'interprétation, dans la mesure où la petite région naturelle ne correspond pas forcément à une entité économique. D'ailleurs, l'analyse des comptes départementaux du S.C.E.E.S. est utilement complétée par celle des comptes régionaux.

b) L'activité économique

La définition de la branche agriculture et sylviculture entraîne l'existence, nous l'avons vu, de limites au champ observé. Faute d'avoir pu établir des comptes de secteur et, surtout des ménages, nous n'avons pu analyser ici l'activité des seules entreprises agricoles, ni surtout, ce qui est plus gênant, celle des ménages agricoles, dont l'activité non agricole est souvent importante et complémentaire de l'activité agricole dans l'économie des exploitations.

c) La période

Pour la période comme pour la définition de la région, le choix des années comprises entre 1950 à 1975 nous a été dicté par les conditions de ce travail et principalement par l'existence de sources et de travaux antérieurs. Pour les années précédant 1950, il semble difficile de reconstituer des comptes régionaux, compte tenu des statistiques disponibles ; ceci limite sans doute la portée de notre analyse, dans la mesure où certains mouvements et tendances observés

à partir de 1950 trouvent peut-être leur origine dans les années qui séparent l'année 1950 de la fin de la seconde guerre mondiale, ou même dans les années antérieures. Cela étant, même si les comptes avaient pu être établis pour cette période, il eût bien fallu faire un choix, pour faire en sorte que la période étudiée présente une certaine unicité. Il semble finalement que l'on puisse considérer que le fait que la période d'étude débute en 1950 n'est pas gênant : en effet, les deux régions de Bretagne et de Basse Normandie évoluent de cette date jusqu'aux années 1956-57 de façon très voisine, et l'on peut raisonnablement supposer qu'il en était de même auparavant, du moins entre 1946 et 1950, bien que les deux systèmes de production soient fort différents. En ce qui concerne la fin de la période, il serait utile de pouvoir compléter les comptes sur les années postérieures à 1975 ; au moment où nous avons effectué nos calculs statistiques, seuls étaient publiés les comptes départementaux dits "rapides" pour 1976 et 1977, dont la présentation ne permet pas sans informations supplémentaires, de les raccorder aux comptes de la nouvelle série 1970-75. Toutefois, un examen rapide de ces comptes laisse penser que les tendances observées de 1970 à 1975, se poursuivent pour les deux régions au cours des deux années suivantes.

3) La signification des flux estimés dans les comptes régionaux

La signification et l'interprétation des flux estimés dans les comptes régionaux ont fait l'objet de nombreux travaux et commentaires, qu'il s'agisse des productions, des consommations intermédiaires et des charges ou des soldes des comptes, la valeur ajoutée brute et le résultat brut d'exploitation (1). Pour tous ces flux, et en

(1) Citons en particulier:

- pour les productions et dépenses de l'agriculture : S. QUIERS VALETTE, comptabilité interrégionale et secteur agricole, Ed. Armand Colin, 1966

- pour le revenu agricole :

. M. LATIL, L'évolution du revenu agricole, Ed. Armand Colin, 1956

. C. LACOUR, Revenus agricoles et croissances régionales en France, Ed. Gauthier-Villars, 1966.

particulier pour le dernier, l'éclairage nouveau apporté par les comptes régionaux par rapport aux comptes nationaux, s'il est limité aux seules valeurs globales, ne suffit pas à expliquer, tant s'en faut, les différences dans le développement des régions comparées. L'estimation de la valeur de ces flux par actif agricole (population active totale ou population active non salariée selon les cas), par exploitation et par hectare, a permis de mettre en évidence l'intensité d'emploi du facteur terre et du facteur travail, et de montrer que malgré l'écart de production et d'intensification important qui sépare les deux régions, la valeur ajoutée brute et le résultat brut d'exploitation par actif demeurent très voisins jusqu'à la fin de la période étudiée (1972-73) ; l'augmentation de productivité d'un côté compense ainsi les effets d'une main d'oeuvre trop importante.

Malgré ce recours à certaines données démographiques et de structures, l'analyse économique à partir des comptes régionaux devrait être poursuivie dans de nombreuses directions. Pour tenir compte de l'hétérogénéité des exploitations agricoles, plusieurs améliorations comptables peuvent être envisagées, qui intéressent aussi bien l'analyse interrégionale que l'analyse intrarégionale :

- l'établissement de comptes de sous-branche, qui permettrait d'obtenir des flux pour chaque production ou type de production. Il faudrait résoudre pour cela le difficile problème de l'imputation des dépenses aux différentes productions ; le résultat serait particulièrement intéressant dans le cas de la comparaison Bretagne/Basse-Normandie, dans lesquelles les productions animales jouent des rôles très distincts.

- l'établissement de comptes de sous-secteurs ; les flux étant alors calculés pour les diverses catégories d'exploitations agricoles classées selon des critères variables : taille, système de production (ou degré de spécialisation), nature des entreprises (sociétés

ou ménages) etc... La difficulté d'obtention de tels comptes fait que les recherches se sont plutôt orientées vers l'approche microéconomique (1), comme par exemple le Réseau d'Information Comptable Européen.

Ajoutons pour être complet que pour des raisons diverses, le résultat brut d'exploitation n'est pas toujours un bon indicateur du revenu des agriculteurs. Les responsables de la statistique agricole du Ministère de l'Agriculture tentent de pallier certaines de ces insuffisances (2) :

- Le compte social des agriculteurs a été établi pour tenir compte des transferts sociaux de plus en plus importants, au bénéfice de l'agriculture,

- Le poids économique des exploitations qui disparaissent chaque année est évalué de façon à obtenir une meilleure estimation du revenu brut d'exploitation par exploitation pérenne.

- Enfin, les exploitations à temps partiel ne sont pas considérées, du moins pour certaines d'entre elles, comme de véritables exploitations, et celles qui utilisent moins d'un quart de personne - année-travail (P.A.T.) sont éliminées lors du calcul du revenu brut agricole moyen.

En conclusion, les comptes régionaux que nous avons établis permettent une description cohérente, mais limitée de l'activité économique agricole ; ces limites tiennent à la fois aux sources et méthodes statistiques employées, à la conception du modèle comptable et à la définition du champ observé. Au-delà de cette fonction de description, leur fonction d'explication, pour reprendre les termes de J. OUSSET, est réduite dans son étendue par ces limites, auxquelles

(1) cf. à ce sujet M. ALFROY, La statistique agricole française, op. cité, 3ème volume, tome 2, pp.257-269

(2) Idem, pp.270-272.

viennent s'ajouter celles dues au fait que nombre de variables économiques ne figurent pas dans le modèle comptable, alors que leur étude est nécessaire à l'analyse économique régionale. Ce sont principalement les structures de production et d'exploitation et les structures démographiques. Cependant, l'analyse des flux comptables globaux, ou des flux moyens par actif, par exploitation ou par hectare, permet de faire apparaître pour les deux régions étudiées un développement différent de l'agriculture, d'expliquer comment et à quels moments ce développement s'est effectué, et notamment pour l'intensification de certaines productions, et enfin les conséquences de ce développement sur le revenu moyen. L'analyse comparative se révèle riche d'enseignements sur la capacité des systèmes de production à mettre en oeuvre les facteurs de production avec une intensité d'emploi variable.

BIBLIOGRAPHIE

1 - SOURCES ET METHODES STATISTIQUES

- ALFROY M. La statistique agricole française
Coll. de Statistique Agricole du Ministère de l'Agriculture
Série Etudes, n° 140, 3 vol.
- Association Normande d'Economie Rurale Appliquée (A.N.E.R.A.)
Cahiers de l'A.N.E.R.A., n°1, 2, 7, 10, 13, 14,
20, 26, 31, 35.
- ASTIER D., JEGOUZO G.
Problèmes de comptabilité économique régionale : les
comptes de l'agriculture bretonne.
Etudes d'Economie Rurale n° 47-48, mars-juin 1965 .
- BRANGEON J. L.
Comptabilité économique régionale et disparités dans le
développement et le progrès de l'agriculture française
Etudes d'Economie Rurale, n°61, septembre 1968 .
- BRANGEON J. L., RAINELLI P.
Les comptes de production et d'exploitation de la branche
agricole bretonne.
Etudes d'Economie Rurale, n° 57-58, 1967 .
- I.N.S.E.E. . Système élargi de comptabilité nationale
Les collections de l'I.N.S.E.E., C 44-45, 1976 .
; Les comptes de la nation, base 1962 - Résultats d'ensemble
des comptes, séries 1959-1966 .
Les collections de l'I.N.S.E.E., C 7, 1970 .
. Les comptes nationaux de l'agriculture française
(base 1971) Concepts et méthodes.
Les collections de l'I.N.S.E.E., C 54, 1977 .
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE
. Cahiers mensuels de statistique agricole, n°110-111, 1966 .
. Les comptes de l'agriculture en 1967 et 1968 .
Statistique agricole, Série Etudes, n° 88 , 1971 .
. Les comptes départementaux de 1969 et 1979 .
Statistique agricole, Série Etudes, n° 120, 1974 .
. Décomposition au niveau des régions de programme des
éléments du compte de production de la branche agriculture .
Service d'Etudes et de Synthèses, 1964, 2 vol.

- . Les Cahiers du B.A.C., n° 73/3 et 76/2.
- . Enquête communautaire sur les structures des exploitations agricoles en 1975. Statistique Agricole, Série Etudes n° 170, janvier 1979.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- . Statistiques et études financières.
Suppléments "Statistiques", n° 14, 18, 21
Suppléments n° 73, 84, 96, 109, 121, 133, 145, 155, 170, 182.

OUSSET J.

- . Les comptes régionaux de l'agriculture de 1962 à 1967.
Les collections de l'I.N.S.E.E., R 13, 1973.
- . Le compte de production de l'agriculture. Les consommations intermédiaires.
Notes CERA n° 13 et 16, 1971.
- . le compte d'exploitation de 1962 à 1967.
Notes CERA n° 14 et 17, 1971.

2- PROBLEMES GENERAUX DE COMPTABILITE MACROECONOMIQUE ET D'ECONOMIE REGIONALE

Association Nationale pour le Développement Agricole (A.N.D.A.)

Fiches départementales d'informations agricoles : Basse-Normandie, Bretagne : 1978.

ARKHIPOFF O.

Les limitations de la comptabilité nationale et de quelques questions qui s'y rapportent.
Revue Economique n° 5, 1967.

ASTIER D., JEGOUZO G.

Problèmes de comptabilité économique régionale agricole.
Recherches d'Economie et de Sociologie Rurales
n° 1, 1967.

CANEVET C.

L'évolution récente de l'agriculture en Bretagne : de l'agriculture paysanne à une agriculture intégrée dans le mode de production capitaliste. In l'agriculture en Bretagne, Ar Falz, nouvelle série, n° 13-14-15, avril-juin 1976.

CAZENAVE G., MONTEIL J.

Les revenus des agriculteurs.
Editions du Seuil, Coll. Que Sais-je ? 1980.

DAUCE P., LEON Y.

- . L'évolution des structures de production agricole en Bretagne de 1850 à nos jours. Document de travail, INRA, Rennes, 1978.
- . L'évolution de la population agricole en Bretagne de 1850 à nos jours. Document de travail, INRA, Rennes, 1978.
- . L'évolution des systèmes de culture et d'élevage en Bretagne de 1850 à nos jours. Document de travail, INRA, Rennes, 1979.

de GASQUET O. Evolution du Revenu Agricole.
Les Cahiers du B.A.C. 79/4, décembre 1979.

de JOUVENEL B.

Prise en compte dans la comptabilité nationale des services rendus à titre gratuit, des nuisances et des prélèvements sur la nature. Etudes et Conjoncture n° 8, août 1968.

DIVILLE W., GUILCHER A.

Bretagne et Normandie.
Presses Universitaires de France. Coll. La France, 1951.

DUPUIS J.M., KENDIRGI A., TIXIER A.M.

Fresque historique de l'économie bas-normande de 1945 à nos jours (A.T.P. - C.N.R.S.)
Bureau d'Etudes Régionales, Université de Caen, 1977.

GENDARME R.

L'analyse économique régionale.
Editions Cujas, 1976.

GUERMOND Y.

Le système de différenciation spatiale en agriculture : la France de l'Ouest de 1950 à 1975,
Thèse de Doctorat d'Etat. Université de Caen, 1978.

GRAVIER J.A.

Economie et organisation régionales.
Editions Masson, 1971.

HOUEE P.

Bretagne en mutation. Tome 1 : Forces et pesanteurs de l'histoire ; tome 2 : Transformations de l'agriculture bretonne. Polycopié ; INRA Rennes, 1979.

Institut National de Promotion Agricole de Rennes (I.N.P.A.R.)

L'agriculture de l'Ouest : évolution récente et perspectives.
polycopié, 1979.

JOUANDET-BERNADAT R.

Comptabilité économique et espaces régionaux,
Editions Gauthier-Villars, 1964.

KLATZMANN J.

. La localisation des cultures et des productions animales
en France. Institut National de la Statistique et des
Etudes Economiques, Paris 1955.

. Géographie agricole de la France.
Editions des Presses Universitaires de France,
Coll. Que Sais-je ? 1972.

. L'agriculture française.
Editions du Seuil, Coll. Points, 1978.

LACOUR C.

. Revenus agricoles et croissance régionale en France.
Editions Gauthier-Villars, 1966.

. Le développement régional et le secteur agricole.
in: Le développement régional et les secteurs économiques.
Editions Mouton, 1972.

LATIL M.

L'évolution du revenu agricole.
Librairie A. Colin, 1956.

LIVET R.

. L'avenir des régions françaises.
Editions Economie et Humanisme.
Les éditions ouvrières, 1965.

. Les nouveaux visages de l'agriculture française.
Editions Economie et Humanisme
Les éditions ouvrières, 1980.

MALASSIS L.

L'économie agricole de la Bretagne.
Etudes d'Economie Rurale, n° 31, mars 1960.

MALINVAUD E.

Initiation à la Comptabilité Nationale
I.N.S.E.E. Presses Universitaires de France, 1960,

MARCHEWSKI J.

Comptabilité Nationale.
Editions Dalloz, 1965.

MOUCHET C.

Les comptes régionaux de l'agriculture bretonne de
1950 à 1975.
Mémoire D.E.A. Université de Rennes I, photocopié, 1978.

MULLIEZ J.

Du blé, "mal nécessaire". Réflexions sur les progrès de l'agriculture de 1750 à 1850.
Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, Tome XXVI, Janvier-mars 1979.

OUSSET J., CONSTANS R., NEGRE M., SAN MARTINO G.

Comptabilité régionale et prévision à moyen terme. Le cas du Languedoc-Roussillon,
Ed. Cujas, Paris, 1971.

OUSSET J., NEGRE M.

Des comptes nationaux aux comptes régionaux. L'exemple des comptes de l'Agriculture.
Revue Economique, n°4, 1973.

PAUTARD J.

Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française,
Ed. Gauthier-Villars, Paris, 1965.

PREVOST G.

Basse-Normandie de 1975 à 1985
Editions Informations et Conjoncture, 1976.

QUIERS-VALETTE S.

Comptabilité interrégionale et secteur agricole.
Librairie Armand Colin, 1966.

RAINELLI P., BRANGEON J.L.

Les comptes de patrimoine de l'agriculture. Problèmes posés par leur élaboration et essai pour la France entière et la Bretagne en 1963 et 1967.
Etudes d'Economie Rurale, n°62, décembre 1968.

RAINELLI P., BONNIEUX F.

- . Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté.
Informations sur l'Agriculture, Commission des Communautés Européennes, n° 52, 53, 54.
- . Disparités interrégionales de revenu agricole dans les pays de la C.E.E.
Cahiers de Statistique Agricole, n°49; nov-déc 1979.

RICHARDSON H.W.

Regional Economics, Location Theory, Urban Structure and Regional Change. Ed. Weidenfeld and Nicolson, 1969.

VINCENT L.A.

La notion de valeur ajoutée et la prévision économique.
Etudes et Conjoncture n° 1, janvier 1963.

YOUNG A.

Voyages en France en 1787, 1788 et 1789.
Tomes 1, 2 et 3.
Librairie Armand Colin, 1931.

Ouvrage collectif

Problèmes méthodologiques de la Comptabilité Régionale
Agricole. Cahiers de l'IGER, n°19, 1972.

Ouvrage collectif

L'économie de la Bretagne depuis 1954
Centre Régional d'Etudes et de Formation Economiques.
Bulletin de Conjoncture Economique Régionale, n°12, 1966.

Ouvrage collectif

L'économie de la Basse-Normandie.
Notes et Etudes Documentaires n° 3856-3857,
La documentation française 1972.

Ouvrage collectif

Le tableau économique de la Bretagne.
Bulletin de Conjoncture Régionale - C.R.E.F.E.
n° 1/2 - 1976.

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	p. I
<u>NOTE POUR L'UTILISATION DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES</u>	P. 1
<u>PREMIERE PARTIE - LA CONSTRUCTION DES COMPTES</u>	p. 2
<u>CHAPITRE I - METHODES ET SOURCES</u>	p. 3
<u>Section 1 - Le cadre comptable</u>	p. 5
I- L'architecture des comptes	p. 5
II- Les concepts fondamentaux	p. 7
1- La branche agriculture	p. 7
2- La production agricole finale	p. 8
<u>Section 2 - Sources et méthodes d'établissement des comptes</u>	p. 10
I- Les sources	p. 10
1- de 1950 à 1962	p. 10
2- de 1962 à 1967	p. 11
3- de 1967 à 1975	p. 12
II- L'établissement des séries en valeur	p. 13
1- La production agricole finale	p. 13
2- Les consommations intermédiaires	p. 17
3- Les ressources et les charges d'exploitation	p. 22
<u>Section 3 - Les indices de prix et la transformation des séries en valeur</u>	p. 31
I- Les problèmes rencontrés dans le choix des indices	p. 31
II- Les indices de prix utilisés	p. 33
1- Les indices de prix des productions	p. 33
2- Les indices de prix des consommations intermédiaires	p. 34
3- Le cas des sous-totaux, totaux et soldes des comptes de production et d'exploitation	p. 35
Note méthodologique sur l'estimation du nombre des exploitations et des catégories d'actifs agricoles	p. 37
1- Le nombre d'exploitations	p. 38
2- Les catégories de population active agricole	p. 39
<u>CHAPITRE II - LES COMPTES REGIONAUX DE L'AGRICULTURE EN BRETAGNE</u>	p. 41
<u>Section 1 - La production agricole finale</u>	p. 41
I- Composition et évolution de la production agricole finale	p. 41
1- La production végétale	p. 43
2- Les productions animales	p. 44

II- La structure de la production agricole finale	p. 48
1- La structure de la production végétale	p. 48
2- La structure des productions animales	p. 50
3- La structure de la production totale	p. 51
<u>Section 2 - Les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée brute</u>	p. 53
I- Composition et évolution des consommations intermédiaires	p. 53
II- La structure des consommations intermédiaires	p. 56
III- La valeur ajoutée brute (V.A.B.)	p. 58
<u>Section 3 - Le compte d'exploitation de la branche agriculture en Bretagne</u>	p. 60
I- Evolution et composition des charges d'exploitation	p. 60
II- La structure des charges d'exploitation	p. 61
III- Le compte d'exploitation et le résultat brut d'exploitation (RBE)	p. 63
 <u>CHAPITRE III- LES COMPTES REGIONAUX DE L'AGRICULTURE EN BASSE-NORMANDIE</u>	
<u>Section 1 - La production agricole finale en Basse-Normandie</u>	p. 66
I- Composition et évolution de la production agricole finale	p. 66
1- Les productions végétales	p. 68
2- Les productions animales	p. 70
II- Structure de la production agricole finale	p. 75
1- La structure de la production végétale	p. 75
2- La structure de la production animale	p. 77
3- La structure de la production totale	p. 80
<u>Section 2 - Les consommations intermédiaires en Basse-Normandie</u> <u>Le compte de production</u>	p. 82
I- Composition et évolution des consommations intermédiaires	p. 83
1- Les aliments du bétail	p. 83
2- Le poste "minéraux"	p. 85
3- Les autres postes de consommations intermédiaires	p. 85
II- La structure des consommations intermédiaires	p. 86
III- L'évolution de la valeur ajoutée brute	p. 88
<u>Section 3 - Le compte d'exploitation de la branche agriculture en Basse-Normandie</u>	p. 91
I- Les charges d'exploitation	p. 91
1- Composition et évolution	p. 91
2- La structure des charges d'exploitation	p. 92

II- Le compte d'exploitation et le résultat brut d'exploitation (R. B. E.)	p. 93
1- Le compte d'exploitation en valeur	p. 93
2- Le compte d'exploitation en francs constants	p. 94
<u>DEUXIEME PARTIE - LA COMPARAISON DES COMPTES</u>	p. 97
<u>CHAPITRE IV - ETUDE COMPARATIVE DES COMPTES DE LA BRETAGNE ET DE LA BASSE-NORMANDIE</u>	p. 98
<u>INTRODUCTION</u>	p. 98
<u>Section 1 - Les phases de l'évolution comparée des deux régions</u>	p. 100
I- La première phase 1950-1958 - Une croissance parallèle	p. 102
II- La deuxième phase 1959-1967/1968 - Continuité en Basse- Normandie, "décollage" en Bretagne	p. 109
III- La troisième phase 1969-1975 - Bretagne ou "la fuite en avant," Pallier en Basse-Normandie	p. 120
<u>Section 2 - La spécialisation des agricultures bretonne et bas-normande</u>	p. 133
I- La spécialisation : étude bibliographique	p. 135
1- Les degrés de spécialisation comparés des deux régions	p. 135
2- La spécialisation en Basse-Normandie	p. 138
3- La spécialisation en Bretagne	p. 140
II- La spécialisation mesurée par les comptes régionaux	p. 144
<u>Section 3 - L'intensification régionale</u>	p. 151
I- L'intensification régionale de l'agriculture : un problème de définition	p. 151
II- L'intensification en Bretagne et en Basse-Normandie : un thème partout présent	p. 153
III- La mesure de l'intensification par les comptes régionaux	p. 163
<u>Section 4 - Les moyens - et les conséquences - de l'intensification et de la spécialisation</u>	p. 173
I- Les achats courants de biens et services : prédominance des aliments du bétail et des engrais	p. 177
II- La valeur ajoutée : Intensification et dépendance des deux agricultures	p. 183
III- Les charges directes du capital foncier : les fermages-métayages	p. 186
IV- Les salaires et les intérêts : des tendances inverses	p. 192
V- Le R. B. E. régional : des agricultures aidées et dépendantes, mais un avantage à la Bretagne	p. 195

<u>Section 5 - Conclusion : des résultats par actif et par exploitation peu différents jusqu'en 1970</u>	p. 202
I- Des S.A.U. stables et un exode rural important dans les deux régions	p. 205
II- L'intensité d'emploi du facteur travail est la même dans les 2 régions jusqu'en 1968-70	p. 209
III- Les résultats : les effets du développement économique des systèmes limités par les contraintes structurelles	p. 214

CHAPITRE V - CONCLUSION : LES LIMITES DU MODELE
COMPTABLE REGIONAL ET DE SON UTILISATION p. 220

<u>Section 1 - La mesure de l'activité économique de la branche agriculture pour les comptes régionaux - Contenu et limites</u>	p. 222
I- Le modèle comptable	p. 222
II- Le champ observé	p. 223
1- La période étudiée	p. 224
2- L'échelon géographique	p. 225
3- Les agents	p. 227
III- La méthode d'établissement des comptes : l'approche centralisée	p. 229
1- Approche centralisée/approche décentralisée : une comparaison	p. 230
2- La méthode d'établissement des comptes	p. 233
3- Les sources	p. 246
4- L'harmonisation des séries	p. 249
5- Comparaison des résultats avec ceux de la méthode directe	p. 250
IV- La transformation des séries en francs courants en séries en francs constants	p. 263
1- Les valeurs et les francs constants : des articles complémentaires pour l'analyse	p. 263
2- Le choix d'un type d'indice	p. 264
3- Les indices retenus pour le calcul	p. 269
4- La comparaison de la structure des comptes	p. 270
<u>Section 2 - Les comptes régionaux : un instrument pour l'explication de l'activité économique</u>	p. 275
I- Les concepts et les variables de l'analyse économique régionale	p. 276
1- Le système de production	p. 276
2- Les variables complémentaires aux comptes régionaux	p. 279

II- L'apport de l'étude comparative des comptes régionaux de l'agriculture de Bretagne et de Basse-Normandie de 1950 à 1975	p. 281
1- Le système de production régional : des différences de spécialisation et d'intensification	p. 281
2- Le cadre des comptes régionaux	p. 283
3- La signification des flux estimés dans les comptes régionaux	p. 285

BIBLIOGRAPHIE p. 289

TABLE DES MATIERES p. 295

UNIVERSITE DE RENNES
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET D'ECONOMIE APPLIQUEE A LA GESTION
LABORATOIRE D'ECONOMIE RURALE

E. N. S. A. R.
ÉCONOMIE RURALE
BIBLIOTHEQUE

ETUDE DE COMPTABILITE AGRICOLE REGIONALE :
LES COMPTES DE LA BRETAGNE ET DE LA BASSE-NORMANDIE
DE 1950 A 1975

A N N E X E 1. : TABLEAUX

THESE DE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE

Présentée et soutenue le mars 1981.

par

Christian MOUCHET

JURY

Président : M. J-F. AUDROING

Professeur à l'Université de Rennes I.

Suffragants : M.G. BROWN

Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes.

M.A. KRIER

Professeur à l'Université de Rennes I.

M.P. RAINELLI

Maître de Recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique.

LISTE DES TABLEAUX

Les tableaux de ce document font figurer soit des unités monétaires, en francs courants ou francs constants, soit des indices, soit encore des pourcentages. Le titre de chaque tableau précise les unités employées ; pour les unités monétaires, la mention "valeur" signifie que les données sont des millions de francs courants et la mention "volume" correspond à des millions de francs constants de 1955. Tous les tableaux fournissent des données pour chacune des années de la période qui va de 1950 à 1975.

I- TABLEAUX DU CHAPITRE II (LES COMPTES DE LA BRETAGNE)

Tous les tableaux de ce chapitre contiennent des informations relatives à la région Bretagne.

Tableau 1	Production finale (francs courants)	p. 3
Tableau 2	Indices de prix de la production végétale	p. 4
Tableau 3	Indices de prix de la production animale	p. 5
Tableau 4	Production finale (francs constants)	p. 6
Tableau 5	Production végétale (francs courants)	p. 7
Tableau 6	Production végétale (francs constants)	p. 7
Tableau 7	Production animale (francs courants)	p. 8
Tableau 8	Production animale (francs constants)	p. 9
Tableau 9	Structure de la production végétale (en francs courants)	p. 10
Tableau 10	Structure de la production végétale (en francs constants)	p. 11
Tableau 11	Structure de la production animale (en francs courants)	p. 12
Tableau 12	Structure de la production animale (en francs constants)	p. 12
Tableau 13	Structure de la production finale (en francs courants)	p. 13
Tableau 14	Structure de la production finale (en francs constants)	p. 14
Tableau 15	Consommations intermédiaires (francs courants)	p. 15
Tableau 16	Indices de prix des consommations intermédiaires	p. 16
Tableau 17	Consommations intermédiaires (francs constants)	p. 17
Tableau 18	Structure des consommations intermédiaires (en francs courants)	p. 18
Tableau 19	Structure des consommations intermédiaires (en francs constants)	p. 19

Tableau 20	Comptes de production et d'exploitation de la branche agriculture (francs courants)	p. 20
Tableau 21	Structure des charges d'exploitation (en francs courants)	p. 21
Tableau 22	Comptes de production et R. B. E. (en francs constants)	p. 22
Tableau 23	Structure du compte d'exploitation (francs constants)	p. 22

II- TABLEAUX DU CHAPITRE III (LES COMPTES DE LA BASSE-NORMANDIE)

Tous les tableaux de ce chapitre contiennent des informations relatives à la région Basse-Normandie.

Tableau 24	Production finale (francs courants)	p. 23
Tableau 25	Indices de prix de la production végétale	p. 24
Tableau 26	Indices de prix de la production animale	p. 25
Tableau 27	Production finale (francs constants)	p. 26
Tableau 28	Production végétale (francs courants)	p. 27
Tableau 29	Production végétale (francs constants)	p. 27
Tableau 30	Production animale (francs courants)	p. 28
Tableau 31	Production animale (francs constants)	p. 28
Tableau 32	Structure de la production végétale (en francs courants)	p. 29
Tableau 33	Structure de la production végétale (en francs constants)	p. 29
Tableau 34	Structure de la production animale (en francs courants)	p. 30
Tableau 35	Structure de la production animale (en francs constants)	p. 30
Tableau 36	Structure de la production finale (en francs courants)	p. 31
Tableau 37	Structure de la production finale (en francs constants)	p. 32
Tableau 38	Consommations intermédiaires (francs courants)	p. 33
Tableau 39	Indices de prix des consommations intermédiaires	p. 34
Tableau 40	Consommations intermédiaires (francs constants)	p. 35
Tableau 41	Structure des consommations intermédiaires (en francs courants)	p. 36
Tableau 42	Structure des consommations intermédiaires (en francs constants)	p. 37
Tableau 43	Comptes de production et d'exploitation de la branche agriculture (francs courants)	p. 38
Tableau 44	Structure des charges d'exploitation (francs courants)	p. 39
Tableau 45	Compte d'exploitation et R. B. E. (francs constants)	p. 40
Tableau 46	Structure du compte d'exploitation (francs constants)	p. 40

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LES TABLEAUX

P. de T.	Pommes de terre
DIV. P.V.	Divers produits végétaux
P.V.	Production végétale
AVIC.	Aviculture
DIV. P.A.	Divers produits animaux
P.A.	Production animale
P.T.	Production totale (Production agricole finale)
ALIMENT	Aliments du bétail
P. PETROL	Produits pétroliers
MINERAUX	Minéraux + chimie minérale
B.T.P.	Bâtiments - Travaux publics
SER. ART.	Service des artisans mécaniciens ruraux
PARACHIM.	Parachimie
SANTE	Dépenses de santé
ELECTR.	Electricité
SER. ENTR.	Services rendus aux entreprises
DIV. C.I.	Diverses consommations intermédiaires
C.I.	Consommations intermédiaires
SUBV.	Subventions
SINISTRE	Indemnités de sinistres
RESSOUR.	Ressources
ASSURAN.	Assurances
COT. SOC.	Cotisations Sociales
IMP. IND.	Impôt indirect
FERMET.	Fermages-métayages
R.B.E.	Résultat Brut d'Exploitation
V.A.B.	Valeur Ajoutée Brute

MET

PRODUCTION FINALE EN BRETAGNE (VALEURS)

AN	CÉRÉALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	BOEUF	VEAU	PORC	LAIT	AVIC.	DIV. PA	P.A.	P.T.
50	86.2	152.2	43.6	126.5	20.1	428.6	96.5	71.7	218.1	244.1	106.1	53.1	789.6	1218.2
51	87.3	133.6	44.8	106.3	22.4	394.4	130.2	87.3	354.1	280.2	123.2	90.4	1065.4	1459.8
52	134.7	209.2	48.2	130.1	23.7	545.9	158.6	104.7	347.1	313.4	136.6	110.9	1171.9	1717.8
53	142.9	163.4	47.0	121.2	19.6	494.1	143.5	105.1	367.1	372.5	135.4	97.6	1221.2	1715.3
54	137.9	98.9	44.2	118.2	19.1	418.3	166.8	128.5	425.1	405.6	131.9	81.1	1339.0	1757.3
55	138.0	120.8	50.9	133.6	18.9	462.2	207.1	134.7	417.4	383.4	140.5	81.3	1364.4	1826.6
56	88.4	173.2	53.6	138.8	17.7	421.7	186.3	145.7	454.4	435.2	154.2	78.3	1454.1	1875.8
57	138.2	155.5	51.2	125.0	15.1	487.3	202.7	135.5	557.0	472.2	241.4	85.9	1694.7	2182.0
58	83.4	260.6	52.3	128.8	16.7	541.8	257.7	156.5	639.0	539.8	399.6	84.7	2077.3	2619.1
59	132.7	276.0	33.5	135.4	16.1	593.7	272.0	156.9	627.6	607.6	476.3	113.3	2253.7	2847.4
60	130.4	182.9	52.7	154.8	17.5	538.3	323.9	179.3	714.2	724.4	598.2	93.2	2633.2	3171.5
61	128.0	176.8	37.6	201.1	24.1	567.6	391.6	195.7	822.2	750.4	625.7	111.1	2896.7	3464.3
62	209.8	250.0	52.6	273.3	21.8	807.6	446.0	240.4	882.5	795.2	658.3	116.8	3139.2	3946.8
63	134.5	135.1	63.2	243.1	23.2	599.1	519.6	319.1	1073.1	898.8	715.9	135.6	3662.1	4261.2
64	199.0	115.4	62.9	337.1	23.6	738.0	513.2	295.4	1023.5	964.1	706.0	146.7	3648.9	4386.9
65	149.1	218.3	63.0	248.1	22.2	700.7	533.1	311.9	1115.6	1048.5	710.1	159.1	3878.3	4579.0
66	117.3	257.9	49.3	268.9	18.9	712.3	591.3	324.3	1326.8	1074.7	720.0	159.4	4196.5	4908.8
67	140.8	171.2	65.2	276.1	16.7	670.0	629.2	323.8	1293.4	1313.1	743.1	167.9	4470.5	5140.5
68	154.1	111.6	55.7	253.4	13.1	587.9	642.8	357.3	1308.6	1365.2	749.8	159.9	4583.6	5171.5
69	155.9	283.7	46.9	360.4	12.1	859.5	665.8	419.0	1469.3	1475.8	814.5	163.9	5008.3	5867.8
70	145.2	323.9	48.1	410.4	17.1	944.7	712.5	463.2	1516.3	1664.2	900.0	175.9	5432.1	6376.8
71	188.9	172.1	39.9	438.4	12.1	851.4	855.6	446.8	1704.1	2063.6	1138.9	203.4	6385.4	7236.8
72	167.4	273.0	113.3	407.9	10.6	971.8	964.8	528.6	2080.8	2317.5	1138.1	155.5	7185.3	8157.1
73	189.8	402.5	115.1	551.9	9.1	1268.4	1041.2	614.1	2902.1	2594.7	1462.6	171.0	8785.7	10054.1
74	199.6	364.5	89.1	632.4	11.3	1269.9	1319.1	628.9	2652.8	2949.8	1165.4	158.2	9274.2	10571.1
75	179.1	473.7	142.1	677.8	9.9	1446.6	1528.5	733.9	3025.2	3243.9	1474.8	175.0	10181.3	11627.9

Tableau 2

ARET

INDICES DE PRIX DE LA PRODUCTION VEGETALE (ARETAGNE)

	AN CEREALES P. DE T.		FRUITS %	LEGUMES %	DIV. PV %	P.V. %
	%	%				
	AN CEREALES P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	
50	79.7	182.5	70.1	64.3	85.5	90.4
51	104.4	134.4	157.7	51.4	98.2	89.4
52	109.3	189.2	79.8	102.5	108.7	123.3
53	110.5	181.2	88.6	94.2	109.5	117.9
54	101.8	137.2	93.4	89.4	107.9	103.3
55	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
56	113.9	167.2	105.4	118.1	102.9	125.3
57	94.2	189.4	478.5	126.4	102.7	138.0
58	103.6	343.4	125.4	101.3	112.8	159.4
59	113.1	286.3	408.5	118.2	127.8	170.1
60	117.0	200.3	134.4	112.9	128.7	137.1
61	122.6	156.2	278.5	204.8	126.2	162.9
62	126.2	343.9	164.9	229.9	138.9	199.2
63	129.7	206.6	265.5	234.9	145.0	191.7
64	121.0	184.1	316.1	265.4	134.9	188.5
65	121.4	283.5	257.1	194.0	136.2	190.1
66	132.8	316.4	298.8	233.0	137.0	225.8
67	141.2	235.2	245.1	204.4	146.5	194.0
68	137.8	154.8	176.3	211.3	145.6	170.7
69	132.2	338.5	268.0	237.3	145.6	226.4
70	145.8	383.8	336.4	246.7	161.3	251.5
71	152.3	178.2	376.4	259.1	168.1	208.9
72	155.0	386.7	792.3	257.2	176.7	271.8
73	164.2	578.3	635.9	291.5	197.8	319.3
74	185.8	466.7	445.5	278.7	251.1	290.7
75	215.0	589.2	670.3	326.5	267.6	360.6

Tableau 3

BRET

INDICES DE PRIX DE LA PRODUCTION ANIMALE (BRETAGNE)

AN	BOEUF %	VEAU %	PORC %	BETAIL %	LAIT %	AVIC. %	VOLAILLE %	OEUF %	DIV. PA %	P.A. %	P.T. %
AN	BOEUF	VEAU	PORC	BETAIL	LAIT	AVIC.	VOLAILLE	OEUF	DIV. PA	P.A.	P.T.
50	76.3	69.7	68.9	70.8	99.0	76.8	.0	.0	68.9	78.2	82.1
51	106.4	89.9	105.1	62.5	103.8	90.8	.0	.0	88.6	100.1	97.0
52	111.8	106.9	99.6	103.8	111.1	103.4	.0	.0	101.4	105.4	110.5
53	88.2	95.8	92.7	92.1	110.7	101.7	.0	.0	91.1	98.1	103.1
54	88.2	101.1	109.2	102.1	98.7	98.4	.0	.0	89.5	99.9	100.7
55	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	.0	.0	100.0	100.0	100.0
56	109.7	113.7	93.8	100.5	108.1	108.2	.0	.0	112.2	104.1	108.2
57	123.0	123.7	115.8	118.5	108.4	103.2	.0	.0	110.3	118.9	122.7
58	157.4	143.7	122.6	132.7	116.2	113.5	.0	.0	131.3	124.0	130.0
59	152.4	140.0	112.7	124.7	134.0	104.3	.0	.0	130.8	122.2	129.8
60	160.5	161.7	127.5	138.2	140.3	108.2	.0	.0	133.5	130.4	131.5
61	159.8	152.5	135.1	143.5	137.9	104.8	.0	.0	139.4	131.5	135.8
62	177.6	160.5	122.0	139.5	146.2	107.0	99.6	126.5	150.1	137.9	142.7
63	200.7	202.9	156.8	173.7	157.2	110.9	97.8	147.2	165.8	152.6	157.1
64	215.7	204.7	147.8	170.5	160.6	103.6	100.2	113.4	172.8	149.5	154.9
65	227.1	218.7	140.0	166.9	159.3	107.4	95.7	138.4	179.2	150.2	155.2
66	227.9	227.1	165.4	186.2	168.7	107.1	95.5	136.3	188.4	161.5	168.5
67	225.8	219.7	147.6	172.5	169.6	107.0	99.9	127.1	191.7	156.4	160.5
68	231.1	226.7	144.7	172.3	168.6	106.1	99.5	120.2	189.9	184.0	157.4
69	254.9	251.3	168.6	198.6	171.9	112.1	102.7	131.4	189.9	168.6	175.1
70	272.5	263.5	165.3	198.7	188.9	108.7	104.1	119.8	213.2	172.7	181.1
71	289.6	280.5	160.9	198.6	214.4	121.3	110.1	141.6	234.3	182.3	185.1
72	352.5	345.3	171.9	218.3	234.0	129.8	115.5	155.0	243.7	201.4	207.8
73	383.9	368.0	219.0	258.5	240.8	139.1	125.8	168.3	297.9	224.5	233.3
74	367.0	346.3	198.0	244.6	259.1	106.2	73.4	174.6	333.8	227.7	229.7
75	419.5	388.1	220.9	275.0	289.4	146.8	136.4	168.7	367.6	248.5	258.5

BRET

PRODUCTION FINALE EN BRETAGNE (VOLUME FRANCS 1955)

	AN CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	BOEUF	VEAU	PORC	LAIT	AVIC.	DIV. PA	P.A.	P.T.
50	108.1	83.4	62.2	196.7	23.5	473.9	126.4	102.8	316.5	246.5	138.1	77.1	1009.2	1483.1
51	83.6	99.4	28.4	206.8	22.8	441.0	122.4	97.1	336.9	269.9	135.7	102.0	1064.0	1505.0
52	123.2	110.6	60.4	126.9	21.8	442.9	141.8	97.9	348.4	282.0	132.1	109.4	1111.6	1554.5
53	129.3	90.2	52.9	126.7	17.9	419.0	162.7	109.7	396.0	336.5	133.2	107.1	1245.2	1664.2
54	135.5	72.1	47.3	132.2	17.7	404.8	189.1	127.1	389.2	410.9	134.0	90.6	1340.9	1745.7
55	138.0	120.8	50.9	133.6	18.9	462.2	207.1	134.7	417.4	383.4	140.5	81.3	1364.4	1826.6
56	77.6	73.7	50.6	117.5	17.2	336.6	169.8	128.1	484.4	402.6	142.5	69.8	1397.2	1733.8
57	146.7	82.1	10.7	98.9	14.7	353.1	164.8	109.5	481.0	435.6	233.9	77.9	1424.8	1777.9
58	80.5	75.8	41.7	127.2	14.8	340.0	163.7	108.9	521.2	464.5	352.0	64.5	1674.8	2014.8
59	117.3	96.4	8.2	114.6	12.6	349.1	178.5	112.1	556.8	453.4	456.6	86.6	1844.0	2193.1
60	111.5	91.3	39.2	137.1	13.6	392.7	201.8	110.9	560.1	516.3	552.8	69.8	2019.8	2412.5
61	104.4	113.2	13.5	98.2	19.1	348.4	245.0	128.3	608.6	544.1	597.0	79.7	2202.7	2551.1
62	166.2	72.7	31.9	118.9	15.7	405.4	251.1	149.8	723.4	543.9	615.2	77.8	2361.2	2766.6
63	103.7	65.4	23.8	103.5	16.0	312.6	258.9	157.3	684.4	571.7	645.7	81.8	2399.7	2712.3
64	164.4	62.7	19.9	127.0	17.5	391.5	237.9	144.3	692.5	600.3	681.2	84.9	2441.1	2832.6
65	122.8	77.0	24.5	127.9	16.3	368.5	234.7	142.6	796.8	658.2	661.3	88.8	2582.4	2950.9
66	88.3	81.5	16.5	115.4	13.8	315.5	259.5	142.8	802.1	637.2	672.2	84.6	2598.4	2913.9
67	99.7	72.8	26.6	134.8	11.4	345.3	278.6	147.4	876.3	774.2	694.3	87.6	2858.4	3203.7
68	111.8	72.1	31.6	119.9	9.0	344.4	278.1	157.6	904.3	809.7	707.0	84.2	2490.9	3285.3
69	117.9	83.8	17.5	152.1	8.3	379.6	261.2	166.7	871.5	858.5	726.7	86.3	2970.9	3350.5
70	99.6	84.4	14.3	166.7	10.6	375.6	261.5	175.8	917.3	880.9	827.6	82.5	3145.6	3521.2
71	124.0	96.6	10.6	169.2	7.2	407.6	295.4	159.1	1059.1	962.5	939.0	86.8	3501.9	3909.5
72	108.0	70.6	14.3	158.6	6.0	357.5	273.7	153.1	1210.4	990.4	876.9	63.8	3568.3	3925.8
73	115.6	69.6	18.1	189.3	4.6	397.2	271.2	166.6	1325.1	1077.5	1051.1	57.4	3912.9	4310.1
74	107.4	78.1	20.0	226.9	4.5	436.9	359.4	181.6	1339.8	1138.4	1097.7	47.4	4164.4	4601.3
75	83.3	80.4	21.2	207.6	3.7	401.2	364.4	189.1	1369.5	1120.9	1004.9	47.6	4096.4	4497.6

Tableau 5

BRET

PRODUCTION VEGETALE EN BRETAGNE (VALEURS)

	AN CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
50	86.2	152.2	43.6	126.5	20.1	428.6
51	87.3	133.6	44.8	106.3	22.4	394.4
52	134.7	209.2	48.2	130.1	23.7	545.9
53	142.9	163.4	47.0	121.2	19.6	494.1
54	137.9	98.9	44.2	118.2	19.1	418.3
55	138.0	120.8	50.9	133.6	18.9	462.2
56	88.4	123.2	53.6	138.8	17.7	421.7
57	138.2	155.5	51.2	125.0	15.1	487.3
58	83.4	260.6	52.3	128.8	16.7	541.8
59	132.7	276.0	33.5	135.4	16.1	593.7
60	130.4	182.9	52.7	154.8	17.5	538.3
61	128.0	176.8	37.6	201.1	24.1	567.6
62	209.8	250.0	52.6	273.3	21.8	807.6
63	134.5	135.1	63.2	243.1	23.2	599.1
64	199.0	115.4	62.9	337.1	23.6	738.0
65	149.1	218.3	63.0	248.1	22.2	700.7
66	117.3	257.9	49.3	268.9	18.9	712.3
67	140.8	171.2	65.2	276.1	16.7	670.0
68	154.1	111.6	55.7	253.4	13.1	587.9
69	155.9	283.7	46.9	360.9	12.1	859.5
70	145.2	323.9	48.1	410.4	17.1	944.7
71	188.9	172.1	39.9	438.4	12.1	851.4
72	167.4	273.0	113.3	407.9	10.6	971.8
73	189.8	402.5	115.1	551.9	9.1	1268.4
74	199.6	364.5	89.1	632.4	11.3	1269.9
75	179.1	473.7	142.1	677.8	9.9	1446.6

Tableau 6

BRET

PRODUCTION VEGETALE EN BRETAGNE (VOLUME FRANCS 1955)

	AN CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
50	108.1	83.4	62.2	196.7	23.5	473.9
51	83.6	99.4	28.4	206.8	22.8	441.0
52	123.2	110.6	60.4	126.9	21.8	442.9
53	129.3	90.2	52.9	128.7	17.9	419.0
54	135.5	72.1	47.3	132.2	17.7	404.8
55	138.0	120.8	50.9	133.6	18.9	462.2
56	77.6	73.7	50.6	117.5	17.2	336.6
57	146.7	82.1	10.7	98.9	14.7	353.1
58	80.5	75.8	41.7	127.2	14.8	340.0
59	117.3	96.4	8.2	114.6	12.6	349.1
60	111.5	91.3	39.2	137.1	13.6	392.7
61	104.4	113.2	13.5	98.2	19.1	348.4
62	166.2	72.7	31.9	118.9	15.7	405.4
63	103.7	65.4	23.8	103.5	16.0	312.6
64	164.4	62.7	19.9	127.0	17.5	391.5
65	122.8	77.0	24.5	127.9	16.3	368.5
66	88.3	81.5	16.5	115.4	13.8	315.5
67	99.7	72.8	26.6	134.8	11.4	345.3
68	111.8	72.1	31.6	119.9	9.0	344.4
69	117.9	83.8	17.5	152.1	8.3	379.6
70	99.6	84.4	14.3	166.7	10.6	375.6
71	124.0	96.6	10.6	169.2	7.2	407.6
72	108.0	70.6	14.3	158.6	6.0	357.5
73	115.6	69.6	18.1	189.3	4.6	397.2
74	107.4	78.1	20.0	226.9	4.5	436.9
75	83.3	80.4	21.2	207.6	3.7	401.2

Tableau 7

RRET

PRODUCTION ANIMALE EN BRETAGNE (VALEURS)

AN	ROEUFS	VEAU	PORC	BETAIL	LAIT	AVIC. VOLAILLE	OEUF	DIV. PA	P.A.	
50	96.5	71.7	218.1	386.3	244.1	106.1	.0	.0	53.1	789.6
51	130.2	87.3	354.1	347.7	280.2	123.2	.0	.0	90.4	1065.4
52	158.6	104.7	347.1	610.4	313.4	136.6	.0	.0	110.9	1171.9
53	143.5	105.1	367.1	615.7	372.5	135.4	.0	.0	97.6	1221.2
54	166.8	128.5	425.1	720.4	405.6	131.9	.0	.0	81.1	1339.0
55	207.1	134.7	417.4	759.2	383.4	140.5	.0	.0	81.3	1364.4
56	186.3	145.7	454.4	786.4	435.2	154.2	.0	.0	78.3	1454.1
57	202.7	135.5	557.0	895.2	472.2	241.4	.0	.0	85.9	1694.7
58	257.7	156.5	639.0	1053.2	539.8	399.6	.0	.0	84.7	2077.3
59	272.0	156.9	627.6	1056.5	607.6	476.3	.0	.0	113.3	2253.7
60	323.9	179.3	714.2	1217.4	724.4	598.2	.0	.0	93.2	2633.2
61	391.6	195.7	822.2	1409.5	750.4	625.7	.0	.0	111.1	2896.7
62	446.0	240.4	882.5	1568.9	795.2	658.3	444.6	213.7	116.8	3139.2
63	519.6	319.1	1073.1	1911.8	898.8	715.9	464.6	251.3	135.6	3662.1
64	513.2	295.4	1023.5	1832.1	964.1	706.0	504.6	201.4	146.7	3648.9
65	533.1	311.9	1115.6	1960.6	1048.5	710.1	459.8	250.4	159.1	3878.3
66	591.3	324.3	1326.8	2242.4	1074.7	720.0	459.4	260.6	159.4	4196.5
67	629.2	323.8	1293.4	2246.4	1313.1	743.1	511.9	231.2	167.9	4470.5
68	642.6	357.3	1308.6	2308.7	1365.2	749.8	480.9	268.9	159.9	4583.6
69	665.8	419.0	1469.3	2554.1	1475.8	814.5	502.7	311.8	163.9	5008.3
70	712.5	463.2	1516.3	2692.0	1664.2	900.0	607.7	292.3	175.9	5432.1
71	855.6	446.8	1704.1	3006.5	2063.6	1138.9	666.9	472.0	203.4	6385.4
72	964.8	528.6	2080.8	3574.2	2317.5	1138.1	646.8	491.3	155.5	7185.3
73	1041.2	614.1	2902.1	4557.4	2594.7	1462.6	906.9	555.7	171.0	8785.7
74	1319.1	628.9	2652.8	4600.8	2949.8	1165.4	545.3	620.1	158.2	9274.2
75	1528.5	733.9	3025.2	5287.6	3243.9	1474.8	930.9	543.9	175.0	10181.3

Tableau 8

BRET

PRODUCTION ANIMALE EN BRETAGNE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	BOEUF	VEAU	PORC	BETAIL	LAIT	AVIC. VOLAILLE	OEUF	DIV. PA	P.A.	
50	126.4	102.8	316.5	545.7	246.5	138.1	.0	.0	77.1	1009.2
51	122.4	97.1	336.9	556.4	269.9	135.7	.0	.0	102.0	1064.0
52	141.8	97.9	348.4	588.1	282.0	132.1	.0	.0	109.4	1111.6
53	162.7	109.7	396.0	668.4	336.5	133.2	.0	.0	107.1	1245.2
54	189.1	127.1	389.2	705.4	410.9	134.0	.0	.0	90.6	1340.9
55	207.1	134.7	417.4	759.2	383.4	140.5	.0	.0	81.3	1364.4
56	169.8	128.1	484.4	782.3	402.6	142.5	.0	.0	69.8	1397.2
57	164.8	109.5	481.0	755.3	435.6	233.9	.0	.0	77.9	1424.8
58	163.7	108.9	521.2	793.8	464.5	352.0	.0	.0	64.5	1674.8
59	178.5	112.1	556.8	847.4	453.4	456.6	.0	.0	86.6	1844.0
60	201.8	110.9	560.1	880.9	516.3	552.8	.0	.0	69.8	2019.8
61	245.0	128.3	608.6	981.9	544.1	597.0	.0	.0	79.7	2202.7
62	251.1	149.8	723.4	1124.3	543.9	615.2	446.3	168.9	77.8	2361.2
63	258.9	157.3	684.4	1100.5	571.7	645.7	475.0	170.7	81.8	2399.7
64	237.9	144.3	692.5	1074.7	600.3	681.2	503.6	177.6	84.9	2441.1
65	234.7	142.6	796.8	1174.5	658.2	661.3	480.4	180.9	88.8	2582.4
66	259.5	142.8	802.1	1204.4	637.2	672.2	481.0	191.2	84.6	2598.4
67	278.6	147.4	876.3	1302.3	774.2	694.3	512.4	181.9	87.6	2858.4
68	278.1	157.6	904.3	1340.0	809.7	707.0	483.3	223.7	84.2	2490.9
69	261.2	166.7	871.5	1299.4	858.5	726.7	489.4	237.3	86.3	2970.9
70	261.5	175.8	917.3	1354.6	880.9	827.6	583.7	243.9	82.5	3145.6
71	295.4	159.1	1059.1	1513.6	962.5	939.0	605.7	333.3	86.8	3501.9
72	273.7	153.1	1210.4	1637.2	990.4	876.9	560.0	316.9	63.8	3568.3
73	271.2	166.6	1325.1	1762.9	1077.5	1051.1	720.9	330.2	57.4	3912.9
74	359.4	181.6	1339.8	1860.9	1138.4	1097.7	742.6	355.1	47.4	4164.4
75	364.4	189.1	1369.5	1923.0	1120.9	1004.9	682.5	322.4	47.6	4096.4

Tableau 9

BRET

STRUCTURE DE LA PRODUCTION VEGETALE EN VALEUR (%) BRETAGNE

AN	CEREALES P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	
	% P.V.	% P.V.	% P.V.	% P.V.	% P.V.	
50	20.1	35.5	10.2	29.5	4.7	100.0
51	22.1	33.9	11.4	27.0	5.7	100.0
52	24.7	38.3	8.8	23.8	4.3	100.0
53	28.9	33.1	9.5	24.5	4.0	100.0
54	33.0	23.6	10.6	28.3	4.6	100.0
55	29.9	26.1	11.0	28.9	4.1	100.0
56	21.0	29.2	12.7	32.9	4.2	100.0
57	28.4	31.9	10.5	25.7	3.1	100.0
58	15.4	48.1	9.7	23.8	3.1	100.0
59	22.4	46.5	5.6	22.8	2.7	100.0
60	24.2	34.0	9.8	28.8	3.3	100.0
61	22.6	31.1	6.6	35.4	4.2	100.0
62	26.0	31.0	6.5	33.8	2.7	100.0
63	22.5	22.6	10.5	40.6	3.9	100.0
64	27.0	15.6	8.5	45.7	3.2	100.0
65	21.3	31.2	9.0	35.4	3.2	100.0
66	16.5	36.2	6.9	37.8	2.7	100.0
67	21.0	25.6	9.7	41.2	2.5	100.0
68	26.2	19.0	9.5	43.1	2.2	100.0
69	18.1	33.0	5.5	42.0	1.4	100.0
70	15.4	34.3	5.1	43.4	1.8	100.0
71	22.2	20.2	4.7	51.5	1.4	100.0
72	17.2	28.1	11.7	42.0	1.1	100.0
73	15.0	31.7	9.1	43.5	.7	100.0
74	15.7	28.7	7.0	49.8	.9	100.0
75	12.4	32.7	9.8	46.9	.7	100.0

Tableau 10

BRET

STRUCTURE DE LA PRODUCTION VEGETALE EN VOLUME (%) BRETAGNE

AN	CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
	% P.V.	% P.V.	% P.V.	% P.V.	% P.V.	% P.V.
50	22.8	17.6	13.1	41.5	5.0	100.0
51	19.0	22.5	6.4	46.9	5.2	100.0
52	27.8	25.0	13.6	28.7	4.9	100.0
53	30.9	21.5	12.6	30.7	4.3	100.0
54	33.5	17.8	11.7	32.7	4.4	100.0
55	29.9	26.1	11.0	28.9	4.1	100.0
56	23.1	21.9	15.0	34.9	5.1	100.0
57	41.5	23.3	3.0	28.0	4.2	100.0
58	23.7	22.3	12.3	37.4	4.4	100.0
59	33.6	27.6	2.3	32.8	3.6	100.0
60	28.4	23.2	10.0	34.9	3.5	100.0
61	30.0	32.5	3.9	28.2	5.5	100.0
62	41.0	17.9	7.9	29.3	3.9	100.0
63	33.2	20.9	7.6	33.1	5.1	100.0
64	42.0	16.0	5.1	32.4	4.5	100.0
65	33.3	20.9	6.6	34.7	4.4	100.0
66	28.0	25.8	5.2	36.6	4.4	100.0
67	28.9	21.1	7.7	39.0	3.3	100.0
68	32.5	20.9	9.2	34.8	2.6	100.0
69	31.1	22.1	4.6	40.1	2.2	100.0
70	26.5	22.5	3.8	44.4	2.8	100.0
71	30.4	23.7	2.6	41.5	1.8	100.0
72	30.2	19.7	4.0	44.4	1.7	100.0
73	29.1	17.5	4.6	47.7	1.2	100.0
74	24.6	17.9	4.6	51.9	1.0	100.0
75	20.8	20.0	5.3	51.7	.9	100.0

Tableau 11

BRET

STRUCTURE DE LA PRODUCTION ANIMALE EN VALEUR (%) BRETAGNE

AN	BOEUF %	VEAU %	PORC %	BETAIL %	LAIT %	AVIC. VOLAILLE %	OEUF %	DIV. PA %	P.A. %	
AN	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	
50	12.2	9.1	27.6	48.9	30.9	13.4	.0	.0	6.7	100.0
51	12.2	8.2	33.2	32.6	26.3	11.6	.0	.0	8.5	100.0
52	13.5	8.9	29.6	52.1	26.7	11.7	.0	.0	9.5	100.0
53	11.8	8.6	30.1	50.4	30.5	11.1	.0	.0	8.0	100.0
54	12.5	9.6	31.7	53.8	30.3	9.9	.0	.0	6.1	100.0
55	15.2	9.9	30.6	55.6	28.1	10.3	.0	.0	6.0	100.0
56	12.8	10.0	31.2	54.1	29.9	10.6	.0	.0	5.4	100.0
57	12.0	8.0	32.9	52.8	27.9	14.2	.0	.0	5.1	100.0
58	12.4	7.5	30.8	50.7	26.0	19.2	.0	.0	4.1	100.0
59	12.1	7.0	27.8	46.9	27.0	21.1	.0	.0	5.0	100.0
60	12.3	6.8	27.1	46.2	27.5	22.7	.0	.0	3.5	100.0
61	13.5	6.8	28.4	48.7	25.9	21.6	.0	.0	3.8	100.0
62	14.2	7.7	28.1	50.0	25.3	21.0	14.2	6.8	3.7	100.0
63	14.2	8.7	29.3	52.2	24.5	19.5	12.7	6.9	3.7	100.0
64	14.1	8.1	28.0	50.2	26.4	19.3	13.8	5.5	4.0	100.0
65	13.7	8.0	28.8	50.6	27.0	18.3	11.9	6.5	4.1	100.0
66	14.1	7.7	31.6	53.4	25.6	17.2	10.9	6.2	3.8	100.0
67	14.1	7.2	28.9	50.2	29.4	16.6	11.5	5.2	3.8	100.0
68	14.0	7.8	28.5	50.4	29.8	16.4	10.5	5.9	3.5	100.0
69	13.3	8.4	29.3	51.0	29.5	16.3	10.0	6.2	3.3	100.0
70	13.1	8.5	27.9	49.6	30.6	16.6	11.2	5.4	3.2	100.0
71	13.4	7.0	26.7	47.1	32.3	17.8	10.4	7.4	3.2	100.0
72	13.4	7.4	29.0	49.7	32.3	15.8	9.0	6.8	2.2	100.0
73	11.9	7.0	33.0	51.9	29.5	16.6	10.3	6.3	1.9	100.0
74	14.2	6.8	28.6	49.6	31.8	12.6	5.9	6.7	1.7	100.0
75	15.0	7.2	29.7	51.9	31.9	14.5	9.1	5.3	1.7	100.0

Tableau 12

BRET

STRUCTURE DE LA PRODUCTION ANIMALE EN VOLUME (%) BRETAGNE

AN	BOEUF %	VEAU %	PORC %	BETAIL %	LAIT %	AVIC. VOLAILLE %	OEUF %	DIV. PA %	P.A. %	
AN	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	
50	12.5	10.2	31.4	54.1	24.4	13.7	.0	.0	7.6	100.0
51	11.5	9.1	31.7	52.3	25.4	12.8	.0	.0	9.6	100.0
52	12.8	8.8	31.3	52.9	25.4	11.9	.0	.0	9.8	100.0
53	13.1	8.8	31.8	53.7	27.0	10.7	.0	.0	8.6	100.0
54	14.1	9.5	29.0	52.6	30.6	10.0	.0	.0	6.8	100.0
55	15.2	9.9	30.6	55.6	28.1	10.3	.0	.0	6.0	100.0
56	12.2	9.2	34.7	56.0	28.8	10.2	.0	.0	5.0	100.0
57	11.6	7.7	33.8	53.0	30.6	16.4	.0	.0	5.5	100.0
58	9.8	6.5	31.1	47.4	27.7	21.0	.0	.0	3.9	100.0
59	9.7	6.1	30.2	46.0	24.6	24.8	.0	.0	4.7	100.0
60	10.0	5.5	27.7	43.6	25.6	27.4	.0	.0	3.5	100.0
61	11.1	5.8	27.6	44.6	24.7	27.1	.0	.0	3.6	100.0
62	10.6	6.3	30.6	47.6	23.0	26.1	18.9	7.2	3.3	100.0
63	10.8	6.6	28.5	45.9	23.8	26.9	19.8	7.1	3.4	100.0
64	9.7	5.9	28.4	44.0	24.6	27.9	20.6	7.3	3.5	100.0
65	9.1	5.5	30.9	45.5	25.5	25.6	18.6	7.0	3.4	100.0
66	10.0	5.5	30.9	46.4	24.5	25.9	18.5	7.4	3.3	100.0
67	9.7	5.2	30.7	45.6	27.1	24.3	17.9	6.4	3.1	100.0
68	11.2	6.3	36.3	53.8	32.5	28.4	19.4	9.0	3.4	100.0
69	8.8	5.6	29.3	43.7	28.9	24.5	16.5	8.0	2.9	100.0
70	8.3	5.6	29.2	43.1	28.0	26.3	18.6	7.8	2.6	100.0
71	8.4	4.5	30.2	43.2	27.5	26.8	17.3	9.5	2.5	100.0
72	7.7	4.3	33.9	45.9	27.8	24.6	15.7	8.9	1.8	100.0
73	6.9	4.3	33.9	45.1	27.5	26.9	18.4	8.4	1.5	100.0
74	8.6	4.4	32.2	45.2	27.3	26.4	17.8	8.5	1.1	100.0
75	8.9	4.6	33.4	46.9	27.4	24.5	16.7	7.9	1.2	100.0

BRET

STRUCTURE DE LA PRODUCTION FINALE EN VALEUR (%) BRETAGNE

AN	CEREALES P. DE T.		FRUITS * P.T.	LEGUMES % P.T.	DIV. PV % P.T.	P.V. % P.T.	BOEUF % P.T.	VEAU % P.T.	PORC % P.T.	LAIT % P.T.	AVIC. % P.T.	DIV. PA % P.T.	P.A. % P.T.	P.T. % P.T.
	* P.T.	% P.T.												
50	7.1	12.5	3.6	10.4	1.6	35.2	7.9	5.9	17.9	20.0	8.7	4.4	64.8	100.0
51	6.0	9.2	3.1	7.3	1.5	27.0	8.9	6.0	24.3	19.2	8.4	6.2	73.0	100.0
52	7.8	12.2	2.8	7.6	1.4	31.8	9.2	6.1	20.2	18.2	8.0	6.5	68.2	100.0
53	8.3	9.5	2.7	7.1	1.1	28.8	8.4	6.1	21.4	21.7	7.9	5.7	71.2	100.0
54	7.8	5.6	2.5	5.7	1.1	23.8	9.5	7.3	24.2	23.1	7.5	4.6	76.2	100.0
55	7.6	5.6	2.8	7.3	1.0	25.3	11.3	7.4	22.9	21.0	7.7	4.5	74.7	100.0
56	4.7	6.6	2.9	7.4	.9	22.5	9.9	7.8	24.2	23.2	8.2	4.2	77.5	100.0
57	6.3	7.1	2.3	5.7	.7	22.3	9.3	6.2	25.5	21.6	11.1	3.9	77.7	100.0
58	3.2	9.9	2.0	4.9	.6	20.7	9.8	6.0	24.4	20.6	15.3	3.2	79.3	100.0
59	4.7	9.7	1.2	4.8	.6	20.9	9.6	5.5	22.0	21.3	16.7	4.0	79.1	100.0
60	4.1	5.8	1.7	4.9	.6	17.0	10.2	5.7	22.5	22.8	18.9	2.9	83.0	100.0
61	3.7	5.1	1.1	5.8	.7	16.4	11.3	5.6	23.7	21.7	18.1	3.2	83.6	100.0
62	5.3	6.3	1.3	6.9	.6	20.5	11.3	6.1	22.4	20.1	16.7	3.0	79.5	100.0
63	3.2	3.2	1.5	5.7	.5	14.1	12.2	7.5	25.2	21.1	16.4	3.2	85.9	100.0
64	4.5	2.6	1.4	7.7	.5	16.8	11.7	6.7	23.3	22.0	16.1	3.3	83.2	100.0
65	3.3	4.6	1.4	5.4	.5	15.3	11.6	6.8	24.4	22.9	15.5	3.5	84.7	100.0
66	2.4	5.3	1.0	5.5	.4	14.5	12.0	6.6	27.0	21.9	14.7	3.2	85.5	100.0
67	2.7	3.3	1.3	5.4	.3	13.0	12.2	6.3	25.2	25.5	14.5	3.3	87.0	100.0
68	3.0	2.2	1.1	4.9	.3	11.4	12.4	6.9	25.3	26.4	14.5	3.1	88.6	100.0
69	2.7	4.8	.8	6.2	.2	14.6	11.3	7.1	25.0	25.2	13.9	2.8	85.4	100.0
70	2.3	5.1	.8	6.4	.3	14.8	11.2	7.3	23.8	26.1	14.1	2.8	85.2	100.0
71	2.6	2.4	.6	6.1	.2	11.8	11.8	6.2	23.5	28.5	15.7	2.8	86.2	100.0
72	2.1	3.3	1.4	5.0	.1	11.9	11.8	6.5	25.5	26.4	14.0	1.9	88.1	100.0
73	1.5	4.0	1.1	5.5	.1	12.6	10.4	6.1	28.9	25.8	14.5	1.7	87.4	100.0
74	1.9	3.4	.8	6.0	.1	12.0	12.5	5.9	25.1	27.9	11.0	1.5	87.7	100.0
75	1.5	4.1	1.2	5.8	.1	12.4	13.1	6.3	26.0	27.9	12.7	1.5	87.6	100.0

BRET

Tableau 14

STRUCTURE DE LA PRODUCTION FINALE EN VOLUME (%) BRETAGNE

AN	CEREALES P. DE T.		FRUITS P.T.	LEGUMES P.T.	DIV. PV P.T.	P.V. P.T.	BOEUF P.T.	VEAU P.T.	PORC P.T.	LAIT P.T.	AVIC. P.T.	DIV. PA P.T.	P.A. P.T.	P.T. P.T.
	% P.T.	% P.T.												
50	7.3	5.6	4.2	13.3	1.6	32.0	8.5	6.9	21.3	16.6	9.3	5.2	68.0	100.0
51	5.6	6.6	1.9	13.7	1.5	29.3	8.1	6.5	22.4	17.9	9.0	6.8	70.7	100.0
52	7.9	7.1	3.9	8.2	1.4	28.5	9.1	6.3	22.4	18.1	8.5	7.0	71.5	100.0
53	7.8	5.4	3.2	7.7	1.1	25.2	9.8	6.6	23.8	20.2	8.0	6.4	74.8	100.0
54	7.8	4.1	2.7	7.6	1.0	23.2	10.8	7.3	22.3	23.5	7.7	5.2	76.8	100.0
55	7.6	6.6	2.8	7.3	1.0	25.3	11.3	7.4	22.9	21.0	7.7	4.5	74.7	100.0
56	4.5	4.3	2.9	6.8	1.0	19.4	9.8	7.4	27.9	23.2	8.2	4.0	80.6	100.0
57	8.3	4.6	.6	5.6	.8	19.9	9.3	6.2	27.1	24.5	13.2	4.4	80.1	100.0
58	4.0	3.8	2.1	6.3	.7	16.9	8.1	5.4	25.9	23.1	17.5	3.2	83.1	100.0
59	5.3	4.4	.4	5.2	.6	15.9	8.1	5.1	25.4	20.7	20.8	3.9	84.1	100.0
60	4.6	3.8	1.6	5.7	.6	16.3	8.4	4.6	23.2	21.4	22.9	2.9	83.7	100.0
61	4.1	4.4	.5	3.8	.7	13.7	9.6	5.0	23.9	21.3	23.4	3.1	86.3	100.0
62	6.0	2.6	1.2	4.3	.6	14.7	9.1	5.4	26.1	19.7	22.2	2.8	85.3	100.0
63	3.8	2.4	.9	3.8	.6	11.5	9.5	5.8	25.2	21.1	23.8	3.0	88.5	100.0
64	5.8	2.2	.7	4.5	.6	13.8	8.4	5.1	24.4	21.2	24.0	3.0	86.2	100.0
65	4.2	2.6	.8	4.3	.6	12.5	8.0	4.8	27.0	22.3	22.4	3.0	87.5	100.0
66	4.0	2.8	.6	4.0	.5	10.8	8.9	4.9	27.5	21.9	23.1	2.9	89.2	100.0
67	3.1	2.3	.8	4.2	.4	10.8	8.7	4.6	27.4	24.2	21.7	2.7	89.2	100.0
68	3.4	2.2	1.0	3.6	.3	10.5	8.5	4.8	27.5	24.6	21.5	2.6	75.8	100.0
69	3.5	2.5	.5	4.5	.2	11.3	7.8	5.0	26.0	25.6	21.7	2.6	88.7	100.0
70	2.8	2.4	.4	4.7	.3	10.7	7.4	5.0	26.1	25.0	23.5	2.3	89.3	100.0
71	3.2	2.5	.3	4.3	.2	10.4	7.6	4.1	27.1	24.6	24.0	2.2	89.6	100.0
72	2.8	1.8	.4	4.0	.2	9.1	7.0	3.9	30.8	25.2	22.3	1.6	90.9	100.0
73	2.7	1.6	.4	4.4	.1	9.2	6.3	3.9	30.7	25.0	24.4	1.3	90.8	100.0
74	2.3	1.7	.4	4.4	.1	9.5	7.8	3.9	29.1	24.7	23.9	1.0	90.5	100.0
75	1.9	1.8	.5	4.6	.1	8.9	8.1	4.2	30.4	24.9	22.3	1.1	91.1	100.0

HPET

CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES EN BRETAGNE (VALEURS)

AN	ALIMENT	P.PETROL	MINÉRAUX	B.T.P.	SER.ART.	PARACHIM	SANTÉ	ELECTR.	SER.ENTR	DIV. CI	C.I.	V.A.B.	P.T.
50	185.2	10.4	31.5	6.2	22.3	1.3	9.9	2.8	11.8	33.3	314.7	903.5	1218.2
51	222.8	14.1	32.2	8.1	26.7	2.0	13.2	3.4	13.7	41.5	377.7	1082.1	1459.8
52	257.6	13.1	40.2	8.9	33.0	2.8	15.5	4.7	17.7	51.7	445.2	1272.6	1717.8
53	254.7	12.3	52.1	8.9	42.7	2.3	16.8	5.5	20.9	52.2	468.2	1247.1	1715.3
54	254.8	12.6	50.0	11.3	52.6	2.3	16.6	6.2	18.8	51.7	476.9	1280.4	1757.3
55	251.9	18.1	57.0	12.4	62.0	2.4	16.6	7.2	20.2	51.6	499.4	1327.2	1826.6
56	302.4	24.3	57.2	14.0	71.8	2.8	16.6	7.6	23.9	56.2	576.8	1299.0	1875.8
57	306.1	27.8	64.6	15.7	86.3	3.8	18.8	7.9	27.8	62.4	622.2	1559.8	2182.0
58	368.9	28.7	75.9	17.6	99.6	4.2	22.1	9.0	30.5	76.7	733.4	1885.7	2619.1
59	443.0	31.2	86.8	17.8	88.2	4.2	24.3	12.4	35.4	88.5	831.8	2015.6	2847.4
60	466.2	32.0	90.9	19.4	101.3	4.5	28.1	12.6	38.7	93.0	886.7	2284.8	3171.5
61	495.1	34.5	101.2	21.8	112.6	5.7	31.8	13.3	42.0	97.6	955.6	2508.7	3464.3
62	652.4	37.2	144.8	24.4	129.1	6.9	35.6	14.5	48.1	107.5	1200.5	2746.3	3946.8
63	768.8	41.5	181.2	42.6	144.4	7.3	39.7	15.8	54.4	117.0	1412.7	2848.5	4261.2
64	788.1	43.0	205.0	37.2	155.4	8.1	46.8	17.0	62.6	125.0	1488.2	2898.7	4386.9
65	854.2	43.7	199.6	35.7	177.4	8.0	56.3	18.8	69.3	127.1	1590.1	3168.9	4579.0
66	1007.2	48.2	213.4	43.0	192.7	9.6	61.5	20.4	74.8	135.8	1806.6	3102.2	4908.8
67	1103.8	56.1	230.6	48.4	212.7	10.8	67.8	22.8	85.1	144.8	1982.9	3157.6	5140.5
68	1019.9	69.8	267.3	53.9	238.5	10.8	79.4	24.9	84.2	145.2	1993.9	3507.6	5171.5
69	1048.4	62.6	264.4	63.6	291.2	11.7	93.5	28.0	105.7	179.3	2148.4	3719.4	5867.8
70	1280.4	79.8	279.4	74.5	322.1	12.1	107.4	31.0	115.7	191.5	2493.9	3882.9	6376.8
71	1535.4	85.3	350.0	84.8	366.4	18.5	124.4	34.9	131.0	223.0	2953.7	4283.1	7236.8
72	1876.0	86.1	380.0	94.7	428.9	21.9	149.4	41.2	158.5	256.1	3492.8	4664.3	8157.1
73	2530.8	93.3	486.7	108.4	497.8	27.5	189.2	49.3	188.5	322.5	4494.0	5560.1	10054.1
74	3312.9	151.0	647.7	129.9	340.1	42.8	237.8	58.6	266.7	459.0	5646.5	4924.6	10571.1
75	3570.5	140.0	509.7	144.3	465.5	52.0	288.7	63.9	299.9	453.7	6048.2	5579.7	11627.9

BRET

INDICES DE PRIX DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES (BRETAGNE)

AN	ALIMENT	P.PETROL	MINERAUX	B.T.P.	SER.ART.	PARACHIM	SANTE	ELECTR.	SER.ENTR	DIV. CI	C.I.	V.A.B.
AN	ALIMENT	P.PETROL	MINERAUX	B.T.P.	SER.ART.	PARACHIM	SANTE	ELECTR.	SER.ENTR	DIV. CI	C.I.	V.A.B.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
50	70.5	91.2	76.1	72.9	74.6	76.5	61.1	77.8	74.7	78.0	72.5	86.1
51	83.6	100.0	94.2	95.3	95.7	95.2	69.8	85.0	95.8	108.6	88.1	100.5
52	103.2	102.3	108.9	107.2	111.1	107.7	81.2	102.2	111.3	108.4	104.2	112.9
53	107.7	100.8	103.6	101.1	110.3	104.5	88.9	101.9	110.6	102.6	105.7	102.1
54	97.1	100.8	101.4	98.3	101.5	100.0	89.2	101.6	101.6	99.4	98.3	101.6
55	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
56	104.3	99.6	100.5	104.5	102.3	100.0	100.0	100.0	100.8	103.9	103.1	110.6
57	95.8	107.8	100.6	109.9	106.3	100.0	101.6	98.7	106.1	108.9	100.4	126.2
58	107.1	110.8	108.1	119.5	118.0	107.7	110.5	104.7	118.2	114.5	110.3	139.7
59	123.9	121.9	115.3	128.1	133.6	116.7	119.7	122.8	134.1	122.7	123.9	132.4
60	122.4	120.3	116.7	130.2	136.0	118.4	122.2	123.5	136.3	127.0	124.3	134.5
61	121.1	119.4	118.2	136.3	138.8	118.7	118.7	125.5	139.1	130.8	124.5	140.6
62	131.2	119.2	118.8	144.4	142.3	119.0	121.5	126.1	142.3	131.7	130.5	148.7
63	136.7	119.6	121.9	155.5	148.1	123.7	128.5	130.6	148.2	134.9	135.5	170.6
64	136.3	117.5	124.4	166.1	149.1	124.6	130.4	136.0	149.0	138.3	136.1	166.7
65	139.1	116.5	127.8	171.6	148.6	127.0	130.6	138.2	148.7	139.2	138.4	175.9
66	142.1	117.3	129.5	177.0	149.5	129.7	132.3	138.8	148.7	142.6	140.9	190.1
67	142.4	121.7	126.0	181.3	151.6	127.1	134.0	140.7	169.9	142.2	141.8	174.9
68	149.5	127.5	127.2	192.5	153.6	127.1	143.1	149.1	150.1	140.2	145.1	183.5
69	152.3	135.2	131.0	212.0	163.0	131.5	146.1	159.1	192.9	153.4	152.7	191.4
70	164.8	140.0	131.9	232.1	176.8	131.5	151.5	164.0	178.3	163.8	161.8	196.1
71	173.4	158.6	139.1	248.7	190.6	139.1	151.0	171.1	190.7	170.2	170.4	196.8
72	181.4	158.6	143.7	266.8	202.4	144.1	152.9	179.1	202.4	179.5	178.5	236.9
73	227.9	166.3	154.4	299.4	218.6	154.5	152.0	186.7	218.7	199.2	207.8	258.9
74	247.3	258.6	220.2	375.4	263.6	220.6	159.8	219.5	263.8	254.2	242.1	217.0
75	245.0	277.2	246.2	418.3	297.1	246.4	169.6	253.6	297.2	251.5	249.1	269.6

BRET

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES EN BRETAGNE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	ALIMENT	MINERAUX	PARACHIM	P.PETROL	H.T.P.	ELECTR.	SER.ART.	SER.ENTR	SANTE	DIV. CI	C.I.	V.A.B.	P.T.
50	262.7	41.4	1.7	11.4	8.5	3.6	29.9	15.8	16.2	42.7	433.9	1049.2	1483.1
51	266.5	34.2	2.1	14.1	8.5	4.0	27.9	14.3	18.9	38.2	428.7	1076.3	1505.0
52	249.6	36.9	2.6	12.8	8.3	4.6	29.7	15.9	19.1	47.7	427.2	1127.3	1554.5
53	236.5	50.3	2.2	12.2	8.8	5.4	38.7	18.9	18.9	50.9	442.8	1221.4	1664.2
54	262.4	49.3	2.3	12.5	11.5	6.1	51.8	18.5	18.6	52.0	485.0	1260.7	1745.7
55	251.9	57.0	2.4	18.1	12.4	7.2	62.0	20.2	16.6	51.6	499.4	1327.2	1826.6
56	289.9	56.9	2.8	24.4	13.4	7.6	70.2	23.7	16.6	54.1	559.6	1174.2	1733.8
57	319.5	64.2	3.8	25.8	15.2	8.0	81.2	26.2	18.5	57.3	619.7	1236.2	1777.9
58	344.4	70.2	3.9	25.9	14.9	8.6	84.4	25.8	20.0	67.0	665.1	1349.7	2014.8
59	357.5	75.3	3.6	25.6	13.9	10.1	66.0	26.4	20.3	72.1	671.1	1522.0	2193.1
60	380.9	77.9	3.8	26.6	14.9	10.2	74.5	28.4	23.0	73.2	713.4	1699.1	2412.5
61	408.8	85.6	4.8	28.9	16.0	10.6	81.1	30.2	26.8	74.6	767.4	1783.7	2551.1
62	497.2	121.9	5.8	31.2	16.9	11.5	90.7	33.8	29.3	81.6	919.9	1846.7	2766.6
63	562.4	148.6	5.9	34.7	27.4	12.1	97.5	36.7	30.9	86.7	1042.9	1669.4	2712.3
64	578.2	164.8	6.5	36.6	22.4	12.5	104.2	42.0	35.9	90.4	1093.5	1739.1	2832.6
65	614.1	156.2	6.3	37.5	20.8	13.6	119.4	46.6	43.1	91.3	1148.9	1802.0	2950.9
66	708.8	164.8	7.4	41.1	24.3	14.7	128.9	50.3	46.5	95.2	1282.0	1631.9	2913.9
67	775.1	183.0	8.5	46.1	26.7	16.2	140.3	50.1	50.6	101.8	1398.4	1805.3	3203.7
68	682.2	210.1	8.5	54.6	28.0	16.7	155.3	56.1	55.5	103.6	1374.1	1911.2	3285.3
69	688.4	201.8	8.9	46.3	30.0	17.6	178.7	54.8	64.0	116.9	1407.4	1943.1	3350.5
70	776.9	211.9	9.2	57.0	32.1	18.9	182.2	64.9	70.9	116.9	1540.9	1980.3	3521.2
71	885.5	251.6	13.3	53.8	34.1	20.4	192.2	68.7	82.4	131.0	1733.0	2176.5	3909.5
72	1034.2	264.4	15.2	54.3	35.5	23.0	211.9	78.3	97.7	142.7	1957.2	1968.5	3925.8
73	1110.5	315.2	17.8	56.1	36.2	26.4	227.7	86.2	124.5	161.9	2162.5	2147.6	4310.1
74	1339.6	294.1	19.4	58.4	34.6	26.7	129.0	101.1	148.8	180.6	2332.3	2269.0	4601.3
75	1457.3	231.4	21.1	50.5	34.5	25.2	156.7	100.9	170.2	180.4	2428.2	2069.4	4497.6

BRET

STRUCTURE DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES EN VALEUR (%) BRETAGNE

AN	ALIMENT %	P. PETROL %	MINÉRAUX %	B.T.P. %	SER. ART. %	PARACHIM %	SANTÉ %	ELECTR. %	SER. ENTR %	DIV. CI %	C.I. %	C.I. %	V.A.B. %
AN	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	P.T.	P.T.
50	58.8	3.3	10.0	2.0	7.1	.4	3.1	.9	3.7	10.6	100.0	25.8	74.2
51	59.0	3.7	8.5	2.1	7.1	.5	3.5	.9	3.6	11.0	100.0	25.9	74.1
52	57.9	2.9	9.0	2.0	7.4	.6	3.5	1.1	4.0	11.6	100.0	25.9	74.1
53	54.4	2.6	11.1	1.9	9.1	.5	3.6	1.2	4.5	11.1	100.0	27.3	72.7
54	53.4	2.6	10.5	2.4	11.0	.5	3.5	1.3	3.9	10.8	100.0	27.1	72.9
55	50.4	3.6	11.4	2.5	12.4	.5	3.3	1.4	4.0	10.3	100.0	27.3	72.7
56	52.4	4.2	9.9	2.4	12.4	.5	2.9	1.3	4.1	9.7	100.0	30.7	69.3
57	49.2	4.5	10.4	2.7	13.9	.6	3.0	1.3	4.5	10.0	100.0	28.5	71.5
58	50.3	3.9	10.3	2.4	13.6	.6	3.0	1.2	4.2	10.5	100.0	28.0	72.0
59	53.3	3.8	10.4	2.1	10.6	.5	2.9	1.5	4.3	10.6	100.0	29.2	70.8
60	52.6	3.6	10.3	2.2	11.4	.5	3.2	1.4	4.4	10.5	100.0	28.0	72.0
61	51.8	3.6	10.6	2.3	11.8	.6	3.3	1.4	4.4	10.2	100.0	27.6	72.4
62	54.3	3.1	12.1	2.0	10.8	.6	3.0	1.2	4.0	9.0	100.0	30.4	69.6
63	54.4	2.9	12.8	3.0	10.2	.5	2.8	1.1	3.9	9.3	100.0	33.2	66.8
64	53.0	2.9	13.8	2.5	10.4	.5	3.1	1.1	4.2	8.4	100.0	33.9	66.1
65	53.7	2.7	12.6	2.2	11.2	.5	3.5	1.2	4.4	8.0	100.0	34.7	69.2
66	55.8	2.7	11.8	2.4	10.7	.5	3.4	1.1	4.1	7.5	100.0	36.8	63.2
67	55.7	2.8	11.6	2.4	10.7	.5	3.4	1.1	4.3	7.3	100.0	38.6	61.4
68	51.2	3.5	13.4	2.7	12.0	.5	4.0	1.2	4.2	7.3	100.0	38.6	67.8
69	48.8	2.9	12.3	3.0	13.6	.5	4.4	1.3	4.9	8.3	100.0	36.6	63.4
70	51.3	3.2	11.2	3.0	12.9	.5	4.3	1.2	4.6	7.7	100.0	39.1	60.9
71	52.0	2.9	11.9	2.9	12.4	.6	4.2	1.2	4.4	7.5	100.0	40.8	59.2
72	53.7	2.5	10.9	2.7	12.3	.6	4.3	1.2	4.5	7.3	100.0	42.8	57.2
73	56.3	2.1	10.8	2.4	11.1	.6	4.2	1.1	4.2	7.2	100.0	44.7	55.3
74	58.7	2.7	11.5	2.3	6.0	.8	4.2	1.0	4.7	8.1	100.0	53.4	46.6
75	59.0	2.3	9.4	2.4	7.7	.9	4.8	1.1	5.0	7.5	100.0	52.0	48.0

RPT

STRUCTURE DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES EN VOLUME (%) BRETAGNE

AN	ALIMENT % C.I.	MINERAUX % C.I.	PARACHIM % C.I.	P.PETROL % C.I.	B.T.P. % C.I.	ELECTR. % C.I.	SER.ART. % C.I.	SER.ENTR % C.I.	SANTE % C.I.	DIV. CI % C.I.	C.I. % C.I.	C.I. % P.T.	V.A.B. % P.T.
50	60.5	9.5	.4	2.6	2.0	.8	6.9	3.6	3.7	9.8	100.0	29.3	70.7
51	62.2	8.0	.5	3.3	2.0	.9	6.5	3.3	4.4	8.9	100.0	28.5	71.5
52	58.4	8.6	.6	3.0	1.9	1.1	7.0	3.7	4.5	11.2	100.0	27.5	72.5
53	53.4	11.4	.5	2.8	2.0	1.2	8.7	4.3	4.3	11.5	100.0	26.6	73.4
54	54.1	10.2	.5	2.6	2.4	1.3	10.7	3.8	3.8	10.7	100.0	27.8	72.2
55	50.4	11.4	.5	3.6	2.5	1.4	12.4	4.0	3.3	10.3	100.0	27.3	72.7
56	51.8	10.2	.5	4.4	2.4	1.4	12.5	4.2	3.0	9.7	100.0	32.3	67.7
57	51.6	10.4	.6	4.2	2.5	1.3	13.1	4.2	3.0	9.2	100.0	34.9	69.5
58	51.8	10.6	.6	3.9	2.2	1.3	12.7	3.9	3.0	10.1	100.0	33.0	67.0
59	53.3	11.2	.5	3.8	2.1	1.5	9.8	3.9	3.0	10.7	100.0	30.6	69.4
60	53.4	10.9	.5	3.7	2.1	1.4	10.4	4.0	3.2	10.3	100.0	29.6	70.4
61	53.3	11.2	.6	3.8	2.1	1.4	10.6	3.9	3.5	9.7	100.0	30.1	69.9
62	54.0	13.3	.6	3.4	1.8	1.3	9.9	3.7	3.2	8.9	100.0	33.3	66.7
63	53.9	14.2	.6	3.3	2.6	1.2	9.3	3.5	3.0	8.3	100.0	38.5	61.5
64	52.9	15.1	.6	3.3	2.0	1.1	9.5	3.8	3.3	8.3	100.0	38.6	61.4
65	53.5	13.6	.5	3.3	1.8	1.2	10.4	4.1	3.8	7.9	100.0	38.9	61.1
66	55.3	12.9	.6	3.2	1.9	1.1	10.1	3.9	3.6	7.4	100.0	44.0	56.0
67	55.4	13.1	.6	3.3	1.9	1.2	10.0	3.6	3.6	7.3	100.0	43.6	56.4
68	49.6	15.3	.6	4.0	2.0	1.2	11.3	4.1	4.0	7.5	100.0	41.8	58.2
69	48.9	14.3	.6	3.3	2.1	1.3	12.7	3.9	4.5	8.3	100.0	42.0	58.0
70	50.4	13.8	.6	3.7	2.1	1.2	11.8	4.2	4.6	7.6	100.0	43.8	56.2
71	51.1	14.5	.8	3.1	2.0	1.2	11.1	4.0	4.8	7.6	100.0	44.3	55.7
72	52.8	13.5	.8	2.8	1.8	1.2	10.8	4.0	5.0	7.3	100.0	49.9	50.1
73	51.4	14.6	.8	2.6	1.7	1.2	10.5	4.0	5.8	7.5	100.0	50.2	49.8
74	57.4	12.6	.8	2.5	1.5	1.1	5.5	4.3	6.4	7.7	100.0	50.7	49.3
75	60.0	9.5	.9	2.1	1.4	1.0	6.5	4.2	7.0	7.4	100.0	54.0	46.0

RPET

COMPTE D'EXPLOITATION DE LA BRANCHE AGRICULTURE BRETAGNE (VALEURS)

AN	P.T.	C.I.	V.A.B.	SUBV.	SINISTRE	RESSOUR.	ASSURAN.	INTERETS	SALAIRES	COT.SOC.	IMP.IND.	FERMET.	EMPLOIS	R.B.E.
50	1218.2	314.7	903.5	.0	.0	903.5	4.0	1.5	46.8	8.4	1.7	102.3	164.7	738.8
51	1459.8	377.7	1082.1	.1	.0	1082.2	4.9	1.5	54.3	9.8	2.6	107.2	180.3	901.9
52	1717.8	445.2	1272.6	.3	5.6	1278.0	6.9	3.2	61.6	11.1	3.5	147.4	233.7	1044.3
53	1715.3	468.2	1247.1	.3	4.5	1251.9	8.2	3.0	63.8	11.5	5.1	165.1	256.7	995.2
54	1757.3	476.9	1280.4	.6	4.5	1285.5	9.4	2.9	70.1	12.6	5.5	145.8	246.3	1039.2
55	1826.6	499.4	1327.2	1.2	6.7	1335.1	11.6	3.5	73.3	13.2	6.5	132.9	241.0	1094.1
56	1875.8	576.8	1299.0	2.4	5.6	1307.4	13.4	4.4	77.8	14.0	6.9	132.5	249.0	1058.4
57	2182.0	622.2	1559.8	3.0	8.9	1571.7	16.0	6.3	83.4	15.0	7.5	156.2	284.4	1287.3
58	2619.1	733.4	1885.7	3.8	12.3	1901.8	19.7	7.2	94.1	16.9	8.0	119.1	265.0	1636.8
59	2847.4	831.8	2015.6	2.5	7.8	2025.9	25.6	9.0	102.2	18.4	8.8	143.1	307.1	1718.9
60	3171.5	886.7	2284.8	4.2	10.1	2299.1	29.6	9.3	102.0	18.4	8.9	151.1	319.3	1979.8
61	3464.3	955.6	2508.7	3.6	10.1	2522.4	30.2	11.9	104.9	18.9	12.3	154.7	332.9	2189.5
62	3946.8	1200.5	2746.3	4.3	12.3	2762.9	35.1	15.8	109.5	19.7	14.1	163.4	357.6	2405.3
63	4261.2	1412.7	2848.5	10.8	22.7	2882.0	40.6	19.4	116.2	22.0	22.2	176.7	397.1	2484.9
64	4386.9	1488.2	2898.7	5.4	26.8	2926.8	46.3	24.1	121.0	24.6	24.0	165.6	405.6	2521.2
65	4579.0	1590.1	3168.9	6.3	26.8	3202.0	54.7	30.2	117.1	25.2	25.1	167.6	419.9	2782.1
66	4908.8	1806.6	3102.2	4.6	26.8	3133.6	60.1	35.2	123.9	27.7	28.0	173.1	448.0	2685.6
67	5140.5	1982.9	3157.6	5.1	7.2	3197.8	66.1	38.9	130.8	28.9	29.3	181.1	475.1	2704.7
68	5171.5	1993.9	3507.6	15.5	11.1	3530.3	71.9	65.5	137.8	29.7	38.2	182.1	525.2	3005.1
69	5867.8	2148.4	3719.4	27.4	11.1	3757.9	74.9	74.2	175.5	34.8	29.7	187.4	576.5	3181.4
70	6376.8	2493.9	3882.9	32.5	36.0	3951.4	84.9	84.5	180.9	36.6	28.2	198.7	613.7	3337.7
71	7236.8	2953.7	4283.1	59.6	45.0	4387.7	99.3	144.3	202.1	40.1	36.3	222.5	744.6	3643.1
72	8157.1	3492.8	4664.3	36.2	42.3	4742.8	99.4	183.4	237.8	49.3	13.2	246.0	829.0	3913.8
73	10054.1	4494.0	5560.1	97.5	30.7	5668.3	103.0	255.7	276.7	61.1	19.8	257.2	973.5	4714.8
74	10571.1	5646.5	4924.6	417.9	40.8	5383.3	111.6	348.4	306.1	56.2	-26.9	261.1	1066.5	4409.8
75	11627.9	6048.2	5579.7	430.9	36.3	6046.9	137.8	431.5	342.4	72.2	-9.3	288.6	1263.1	4783.8

Tableau 21

BRETAGNE

STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION EN VALEUR (%) BRETAGNE

AN	ASSURAN. %	INTERETS %	SALAIRES %	COT.SOC. %	IMP.IND. %	FERMET. %	EMPLOIS %
AN	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS
50	2.4	.9	28.4	5.1	1.0	62.1	100.0
51	2.7	.8	30.1	5.4	1.4	59.5	100.0
52	3.0	1.4	26.4	4.7	1.5	63.1	100.0
53	3.2	1.2	24.9	4.5	2.0	64.3	100.0
54	3.8	1.2	28.5	5.1	2.2	59.2	100.0
55	4.8	1.5	30.4	5.5	2.7	55.1	100.0
56	5.4	1.8	31.2	5.6	2.8	53.2	100.0
57	5.6	2.2	29.3	5.3	2.6	54.9	100.0
58	7.4	2.7	35.5	6.4	3.0	44.9	100.0
59	8.3	2.9	33.3	6.0	2.9	46.6	100.0
60	9.3	2.9	31.9	5.8	2.8	47.3	100.0
61	9.1	3.6	31.5	5.7	3.7	46.5	100.0
62	9.8	4.4	30.6	5.5	3.9	45.7	100.0
63	10.2	4.9	29.3	5.5	5.6	44.5	100.0
64	11.4	5.9	29.8	6.1	5.9	40.8	100.0
65	13.0	7.2	27.9	6.0	6.0	39.9	100.0
66	13.4	7.9	27.7	6.2	6.3	38.6	100.0
67	13.9	8.2	27.5	6.1	6.2	38.1	100.0
68	13.7	12.5	26.2	5.7	7.3	34.7	100.0
69	13.0	12.9	30.4	6.0	5.2	32.5	100.0
70	13.8	13.8	29.5	6.0	4.6	32.4	100.0
71	13.3	19.4	27.1	5.4	4.9	29.9	100.0
72	12.0	22.1	28.7	5.9	1.6	29.7	100.0
73	10.6	26.3	28.4	6.3	2.0	26.4	100.0
74	10.5	32.7	28.7	5.3	-2.5	24.5	100.0
75	10.9	34.2	27.1	5.7	-.7	22.8	100.0

BRET

COMPTÉ D'EXPLOITATION BRETAGNE
(VOLUME FRANCS 1955)

AN	P.T.	C.I.	V.A.B.	R.B.E.
50	1483.1	433.9	1049.2	999.7
51	1505.0	428.7	1076.3	1062.3
52	1554.5	427.2	1127.3	1073.3
53	1664.2	442.8	1221.4	1011.4
54	1745.7	485.0	1260.7	1045.5
55	1826.6	499.4	1327.2	1094.1
56	1733.8	559.6	1174.2	1012.8
57	1777.9	619.7	1236.2	1166.0
58	2014.8	665.1	1349.7	1328.6
59	2193.1	671.1	1522.0	1316.2
60	2412.5	713.4	1699.1	1471.2
61	2551.1	767.4	1783.7	1583.2
62	2766.6	919.9	1846.7	1672.7
63	2712.3	1042.9	1669.4	1641.3
64	2832.6	1093.5	1739.1	1605.9
65	2950.9	1148.9	1802.0	1730.2
66	2913.9	1262.0	1631.9	1624.7
67	3203.7	1398.4	1805.3	1558.0
68	3285.3	1374.1	1911.2	1658.4
69	3350.5	1407.4	1943.1	1646.7
70	3521.2	1540.9	1980.3	1641.8
71	3909.5	1733.0	2176.5	1699.2
72	3925.8	1957.2	1968.5	1720.4
73	4310.1	2162.5	2147.6	1931.5
74	4601.3	2332.3	2269.0	1630.2
75	4497.6	2428.2	2069.4	1572.1

Tableau 23

BRET

STRUCTURE DU COMPTE D'EXPLOITATION EN VOLUME (%) BRETAGNE

AN	P.T.	V.A.B.	R.B.E.
	%	%	%
AN	P.T.	P.T.	P.T.
50	100.0	70.7	67.4
51	100.0	71.5	70.6
52	100.0	72.5	69.0
53	100.0	73.4	60.8
54	100.0	72.2	59.9
55	100.0	72.7	59.9
56	100.0	67.7	58.4
57	100.0	69.5	65.6
58	100.0	67.0	65.9
59	100.0	69.4	60.0
60	100.0	70.4	61.0
61	100.0	59.9	62.1
62	100.0	66.7	60.5
63	100.0	61.5	60.5
64	100.0	61.4	56.7
65	100.0	61.1	58.6
66	100.0	56.0	55.8
67	100.0	56.4	48.6
68	100.0	58.2	50.5
69	100.0	58.0	49.1
70	100.0	56.2	46.6
71	100.0	55.7	43.5
72	100.0	50.1	43.8
73	100.0	49.8	44.8
74	100.0	49.3	35.4
75	100.0	46.0	35.0

NORM

PRODUCTION FINALE EN BASSE-NORMANDIE (VALEURS)

	AN CEREALS P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	BOEUF	VEAU	PORC	LAIT	AVIC.	DIV. PA	P.A.	P.T.	
50	29.5	7.2	24.7	20.9	23.7	106.0	66.5	45.2	56.7	261.4	25.4	27.7	482.9	588.9
51	34.4	5.7	16.6	20.5	25.6	102.8	131.8	50.1	100.5	315.3	29.5	42.6	669.8	772.6
52	44.3	7.8	35.0	21.8	26.3	135.2	140.8	60.2	96.2	352.7	32.7	43.5	726.1	861.3
53	51.1	7.9	20.5	19.4	26.8	125.6	140.2	77.8	106.8	427.5	32.4	46.6	831.3	956.9
54	50.3	4.3	26.0	24.7	25.2	130.5	153.3	96.4	112.8	461.2	31.6	47.0	902.3	1032.8
55	54.6	4.4	23.3	28.4	28.2	138.9	174.4	87.4	103.1	454.6	33.6	55.7	908.8	1047.7
56	25.6	5.4	25.6	31.0	31.4	119.0	183.8	97.9	123.2	480.4	36.9	53.0	975.2	1094.2
57	48.7	5.7	14.9	22.5	28.4	120.2	180.7	88.0	141.8	536.9	39.7	48.7	1035.8	1156.0
58	40.4	3.6	38.4	30.5	29.9	142.8	254.0	93.0	153.0	584.3	52.1	66.1	1202.5	1345.3
59	82.9	5.6	25.8	39.2	33.8	187.3	260.8	91.3	154.0	583.6	55.3	64.3	1209.3	1396.6
60	82.5	4.6	37.6	40.2	54.1	219.0	349.8	99.6	162.4	777.4	62.1	71.9	1523.2	1742.2
61	65.2	2.6	21.0	42.9	41.1	172.8	416.4	113.7	186.3	797.9	64.6	75.7	1654.6	1827.4
62	92.9	5.6	51.2	51.3	46.8	247.5	451.7	129.9	195.9	885.8	68.3	80.7	1812.3	2060.1
63	66.7	2.9	28.7	48.8	64.8	211.9	482.7	175.4	246.1	976.6	76.5	93.6	2050.9	2262.8
64	92.9	2.2	27.0	51.3	63.6	237.0	470.2	163.8	222.8	1024.9	70.0	102.8	2054.5	2291.5
65	93.1	3.2	33.4	53.6	54.4	237.7	490.9	174.4	223.5	1044.2	67.9	108.3	2109.2	2346.9
66	89.1	5.1	31.7	48.7	63.2	237.8	524.8	184.4	241.8	1197.7	68.9	118.5	2336.1	2573.9
67	110.4	7.2	37.4	51.5	61.0	267.5	546.9	189.3	223.4	1224.0	80.6	117.7	2381.9	2649.4
68	124.1	5.2	44.3	64.1	60.6	298.3	548.6	224.8	224.6	1290.2	68.0	106.3	2462.5	2760.8
69	144.2	6.4	24.9	75.1	78.7	331.3	559.9	237.7	210.4	1187.1	83.9	123.2	2402.2	2733.5
70	130.8	9.2	36.9	82.0	66.7	325.6	670.4	260.5	208.9	1322.5	110.3	156.6	2729.2	3054.8
71	169.2	7.7	40.4	95.0	69.6	381.9	700.2	292.1	210.0	1508.7	109.7	166.4	2987.1	3369.0
72	197.2	9.8	51.0	83.0	76.3	417.3	764.1	320.1	217.5	1757.5	131.0	162.5	3352.7	3770.0
73	221.9	9.4	55.5	106.5	90.1	483.4	877.9	337.7	251.6	1803.2	140.7	162.9	3574.0	4057.4
74	222.6	11.5	44.5	127.9	97.6	504.1	956.6	263.3	271.9	1982.6	168.5	191.9	3784.8	4288.9
75	211.0	18.0	56.1	146.1	99.9	531.1	958.5	331.1	220.6	2145.2	191.7	214.8	4061.9	4593.0

Tableau 25

NORM

INDICES DE PRIX DE LA PRODUCTION VEGETALE (BASSE-NORMANDIE)

	AN CEREALES P. DE T.		FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
	%	%	%	%	%	%
	AN CEREALES P. DE T.	AN CEREALES P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
50	79.7	184.6	69.6	62.2	85.3	76.9
51	104.6	135.7	161.2	81.7	98.1	104.3
52	111.6	190.2	80.1	103.3	108.7	101.8
53	110.6	181.4	88.0	66.6	109.4	104.1
54	101.6	138.7	92.2	81.5	107.7	97.0
55	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
56	113.8	168.7	100.8	90.4	103.0	102.7
57	94.2	140.0	513.6	133.9	102.9	117.8
58	103.6	350.0	123.1	120.0	112.4	116.0
59	113.1	280.0	437.3	170.6	128.0	144.9
60	116.9	200.0	132.9	112.6	128.8	122.4
61	122.6	152.9	280.0	168.9	126.1	143.5
62	126.2	350.0	159.0	150.7	138.5	147.4
63	129.8	207.1	192.6	137.5	144.3	143.1
64	121.0	183.3	152.5	147.8	134.2	133.3
65	121.4	290.9	128.0	140.3	136.3	130.6
66	132.6	319.7	168.6	130.2	137.4	139.1
67	141.2	232.3	143.8	148.8	145.9	145.6
68	137.7	152.9	275.2	175.5	145.0	158.8
69	132.2	336.0	191.5	146.1	144.9	143.9
70	145.7	383.3	183.6	146.4	161.1	155.3
71	152.3	179.1	247.9	159.7	167.7	164.1
72	154.9	392.0	542.6	157.5	175.4	177.3
73	164.2	587.5	411.1	216.5	197.6	197.3
74	185.7	460.0	289.0	247.4	247.7	220.2
75	202.9	580.6	434.9	289.9	249.7	252.4

Tableau 26

NORM

INDICES DE PRIX DE LA PRODUCTION ANIMALE (BASSE-NORMANDIE)

AN	ROEUF %	VEAU %	PORC %	BETAIL %	LAIT %	AVIC. %	VOLAILLE %	OEUF %	DIV. PA %	P.A. %	P.T. %
AN	ROEUF	VEAU	PORC	BETAIL	LAIT	AVIC.	VOLAILLE	OEUF	DIV. PA	P.A.	P.T.
50	76.3	69.8	69.0	71.9	99.0	77.4	.0	.0	69.1	84.6	83.1
51	106.3	109.9	105.1	102.6	103.8	90.8	.0	.0	82.9	101.0	101.4
52	111.8	106.9	99.8	106.7	111.1	103.5	.0	.0	93.5	107.7	106.7
53	88.2	95.8	92.7	91.4	110.7	102.9	.0	.0	89.6	100.8	101.2
54	88.1	101.0	109.2	97.3	98.7	97.5	.0	.0	91.8	97.7	97.6
55	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	.0	.0	100.0	100.0	100.0
56	109.7	113.7	93.8	105.2	108.1	110.8	.0	.0	104.5	106.8	106.3
57	123.0	123.8	115.8	120.6	108.4	105.0	.0	.0	113.0	113.0	113.5
58	157.4	143.5	122.6	142.5	116.2	116.8	.0	.0	128.1	126.6	125.4
59	152.4	139.8	112.7	135.7	134.0	106.3	.0	.0	112.6	131.8	133.4
60	160.5	150.7	127.5	148.7	140.3	111.3	.0	.0	119.0	140.8	138.2
61	159.8	152.4	135.1	151.4	137.9	109.7	.0	.0	149.6	142.5	142.6
62	177.6	160.6	122.0	156.8	146.2	113.3	99.7	126.4	164.7	149.7	149.4
63	200.7	202.6	156.8	186.8	157.2	122.4	97.8	147.4	191.8	168.6	165.8
64	215.7	204.4	177.8	191.0	160.6	106.7	100.3	113.3	190.4	170.3	165.5
65	227.1	218.5	140.0	195.1	159.3	116.1	95.8	138.4	195.5	172.2	166.8
66	227.6	227.1	165.4	207.7	164.4	113.9	95.5	136.3	205.4	179.1	174.5
67	225.8	214.6	147.6	200.0	169.6	111.5	100.0	126.9	209.4	179.1	175.0
68	231.1	225.6	144.7	202.9	168.6	107.4	99.5	120.3	220.1	179.9	177.4
69	254.8	251.3	168.6	229.6	171.9	116.0	102.8	131.4	227.3	191.2	183.9
70	272.4	263.4	165.3	241.8	188.9	110.4	104.0	119.8	234.8	204.0	197.4
71	289.6	280.6	160.9	252.4	211.6	122.7	110.1	141.7	250.6	222.1	213.5
72	352.4	345.3	171.9	298.5	234.0	132.1	115.5	155.0	278.7	249.3	238.6
73	383.9	380.7	219.0	337.1	240.8	145.2	125.9	168.4	313.9	288.2	257.2
74	366.9	346.0	197.9	321.2	259.1	149.5	127.2	176.2	347.0	273.8	266.2
75	419.5	388.2	220.8	365.0	289.4	152.5	136.5	168.6	385.6	303.9	296.4

NORM

PRODUCTION FINALE EN BASSE-NORMANDIE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	BOEUF	VEAU	PORC	LAIT	AVIC.	DIV. PA	P.A.	P.T.
50	37.0	3.9	35.5	33.6	27.8	137.8	87.2	64.8	82.2	264.0	32.8	40.1	571.1	708.9
51	32.9	4.2	10.3	25.1	26.1	98.6	124.0	55.7	95.6	303.8	32.5	51.4	663.0	761.6
52	39.7	4.1	43.7	21.1	24.2	132.8	125.9	56.3	96.4	317.5	31.6	46.5	674.2	807.0
53	46.2	4.3	23.3	22.4	24.5	120.7	159.0	81.2	115.2	386.2	31.5	52.0	825.1	945.8
54	49.5	3.1	28.2	30.3	23.4	134.5	174.0	95.4	103.3	467.3	32.4	51.2	923.6	1058.1
55	54.6	4.4	23.3	28.4	28.2	138.9	174.4	87.4	103.1	454.6	33.6	55.7	908.8	1047.7
56	22.5	3.2	25.4	34.3	30.5	115.9	167.5	86.1	131.3	444.4	33.3	50.7	913.3	1029.2
57	51.7	3.0	2.9	16.8	27.6	102.0	146.9	71.1	122.5	495.3	37.8	43.1	916.7	1018.7
58	39.0	1.0	31.2	25.3	26.6	123.1	161.4	64.8	124.8	502.8	44.6	51.6	950.0	1073.1
59	73.3	2.0	5.9	21.7	26.4	129.3	171.1	65.3	136.6	435.5	52.0	57.1	917.6	1046.9
60	70.6	2.3	28.3	35.7	42.0	178.9	217.9	66.1	127.4	554.1	55.8	60.4	1081.7	1260.6
61	53.2	1.7	7.5	25.4	32.6	120.4	260.6	74.6	137.9	578.6	58.9	50.6	1161.2	1281.6
62	73.6	1.6	32.2	26.9	33.8	168.1	254.3	80.9	160.6	605.9	60.3	49.0	1211.0	1379.1
63	51.4	1.4	14.9	35.5	44.9	148.1	240.5	86.5	157.0	621.2	62.5	48.8	1216.5	1364.6
64	76.8	1.2	17.7	34.7	47.4	177.8	218.0	80.0	150.7	638.2	65.6	54.0	1206.5	1384.3
65	76.7	1.1	26.1	38.2	39.9	182.0	216.2	79.8	159.6	655.5	58.5	55.4	1225.0	1407.0
66	67.1	1.6	18.8	37.4	46.0	170.9	230.4	81.2	146.2	728.5	60.5	57.7	1304.5	1475.4
67	78.2	3.1	26.0	34.6	41.8	183.7	242.2	86.2	151.4	721.7	72.3	56.2	1330.0	1513.7
68	90.1	3.4	16.1	36.5	41.8	187.9	237.4	99.2	155.2	765.2	63.3	48.3	1368.6	1556.5
69	109.1	2.5	13.0	51.4	54.3	230.3	219.7	94.6	124.8	690.6	72.3	54.2	1256.2	1486.5
70	89.8	2.4	20.1	56.0	41.4	209.7	246.1	98.9	126.4	700.1	99.9	66.7	1338.1	1547.8
71	111.1	4.3	16.3	59.5	41.5	232.7	241.8	104.1	130.5	713.0	89.4	66.4	1345.2	1577.9
72	127.3	2.5	9.4	52.7	43.5	235.4	216.8	92.7	126.5	751.1	99.2	58.3	1344.6	1580.0
73	135.1	1.6	13.5	49.2	45.6	245.0	228.7	91.6	114.9	748.8	96.9	51.9	1332.8	1577.8
74	119.9	2.5	15.4	51.7	39.4	228.9	260.7	76.1	112.1	765.2	112.7	55.3	1382.1	1611.0
75	104.0	3.1	12.9	50.4	40.0	210.4	228.5	85.3	99.9	741.3	125.7	55.7	1336.4	1546.8

Tableau 28

NORM

PRODUCTION VEGETALE EN BASSE-NORMANDIE (VALEURS)

AN	CEREALES P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	
50	29.5	7.2	24.7	20.9	23.7	106.0
51	34.4	5.7	16.6	20.5	25.6	102.8
52	44.3	7.8	35.0	21.8	26.3	135.2
53	51.1	7.8	20.5	19.4	26.8	125.6
54	50.3	4.3	26.0	24.7	25.2	130.5
55	54.6	4.4	23.3	28.4	28.2	138.9
56	25.6	5.4	25.6	31.0	31.4	119.0
57	48.7	5.7	14.9	22.5	28.4	120.2
58	40.4	3.6	38.4	30.5	29.9	142.8
59	82.9	5.6	25.8	39.2	33.8	187.3
60	82.5	4.6	37.6	40.2	54.1	219.0
61	65.2	2.6	21.0	42.9	41.1	172.8
62	92.9	5.6	51.2	51.3	46.8	247.8
63	66.7	2.9	28.7	48.8	64.8	211.9
64	92.9	2.2	27.0	51.3	63.6	237.0
65	93.1	3.2	33.4	53.6	54.4	237.7
66	89.1	5.1	31.7	48.7	63.2	237.8
67	110.4	7.2	37.4	51.5	61.0	267.5
68	124.1	5.2	44.3	64.1	60.6	298.3
69	144.2	8.4	24.9	75.1	78.7	331.3
70	130.8	9.2	36.9	82.0	66.7	325.6
71	169.2	7.7	40.4	95.0	69.6	381.9
72	197.2	9.8	51.0	83.0	76.3	417.3
73	221.9	9.4	55.5	106.5	90.1	483.4
74	222.6	11.5	44.5	127.9	97.6	504.1
75	211.0	18.0	56.1	146.1	99.9	531.1

Tableau 29

NORM

PRODUCTION VEGETALE EN BASSE-NORMANDIE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	CEREALES P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.	
50	37.0	3.9	35.5	33.6	27.8	137.8
51	32.9	4.2	10.3	25.1	26.1	98.6
52	39.7	4.1	43.7	21.1	24.2	132.8
53	46.2	4.3	23.3	22.4	24.5	120.7
54	49.5	3.1	28.2	30.3	23.4	134.5
55	54.6	4.4	23.3	28.4	28.2	138.9
56	22.5	3.2	25.4	34.3	30.5	115.9
57	51.7	3.0	2.9	16.8	27.6	102.0
58	39.0	1.0	31.2	25.3	26.6	123.1
59	73.3	2.0	5.9	21.7	26.4	129.3
60	70.6	2.3	28.3	35.7	42.0	178.9
61	53.2	1.7	7.5	25.4	32.6	120.4
62	73.6	1.6	32.2	26.9	33.8	168.1
63	51.4	1.4	14.9	35.5	44.9	148.1
64	76.8	1.2	17.7	34.7	47.4	177.8
65	76.7	1.1	26.1	38.2	39.9	182.0
66	67.1	1.6	18.8	37.4	46.0	170.9
67	78.2	3.1	26.0	34.6	41.8	183.7
68	90.1	3.4	16.1	36.5	41.8	187.9
69	109.1	2.5	13.0	51.4	54.3	230.3
70	89.8	2.4	20.1	56.0	41.4	209.7
71	111.1	4.3	16.3	59.5	41.5	232.7
72	127.3	2.5	9.4	52.7	43.5	235.4
73	135.1	1.6	13.5	49.2	45.6	245.0
74	119.9	2.5	15.4	51.7	39.4	228.9
75	104.0	3.1	12.9	50.4	40.0	210.4

Tableau 30

NORM

PRODUCTION ANIMALE EN BASSE-NORMANDIE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	BOEUF	VEAU	PORC	BETAIL	LAIT	AVIC. VOLAILLE	OEUF	DIV. PA	P.A.
50	87.2	64.8	82.2	234.2	264.0	32.8	.0	40.1	571.1
51	124.0	55.7	95.6	275.3	303.8	32.5	.0	51.4	663.0
52	125.9	56.3	96.4	270.6	317.5	31.6	.0	46.5	674.2
53	159.0	81.2	115.2	355.4	386.2	31.5	.0	52.0	825.1
54	174.0	95.4	103.3	372.7	467.3	32.4	.0	51.2	923.6
55	174.4	87.4	103.1	364.9	454.6	33.6	.0	55.7	908.8
56	167.5	86.1	131.3	364.9	444.4	33.3	.0	50.7	913.3
57	146.9	71.1	122.5	340.5	495.3	37.8	.0	43.1	916.7
58	161.4	64.8	124.8	351.0	502.8	44.6	.0	51.6	950.0
59	171.1	65.3	136.6	373.0	435.5	52.0	.0	57.1	917.6
60	217.9	66.1	127.4	411.4	554.1	55.8	.0	60.4	1081.7
61	260.6	74.6	137.9	473.1	578.6	58.9	.0	50.6	1161.2
62	254.3	80.9	160.6	495.8	605.9	60.3	29.6	49.0	1211.0
63	240.5	86.5	157.0	484.0	621.2	62.5	31.5	48.8	1216.5
64	215.0	80.0	150.7	448.7	638.2	65.6	33.3	54.0	1206.5
65	216.2	79.8	159.6	455.6	655.5	58.5	30.6	55.4	1225.0
66	230.4	81.2	146.2	457.8	728.5	60.5	33.2	57.7	1304.5
67	242.2	86.2	151.4	479.8	721.7	72.3	41.5	56.2	1330.0
68	237.4	99.2	155.2	491.8	765.2	63.3	39.2	48.3	1368.6
69	219.7	94.6	124.8	439.1	690.6	72.3	38.9	54.2	1256.2
70	246.1	98.9	126.4	471.4	700.1	99.9	59.5	66.7	1338.1
71	241.8	104.1	130.5	476.4	713.0	89.4	53.7	66.4	1345.2
72	216.8	92.7	126.5	436.0	751.1	99.2	57.6	58.3	1344.6
73	228.7	91.6	114.9	435.2	748.8	96.9	52.9	51.9	1332.6
74	260.7	76.1	112.1	448.9	765.2	112.7	61.4	55.3	1382.1
75	228.5	85.3	99.9	413.7	741.3	125.7	63.0	55.7	1336.4

Tableau 31

NORM

PRODUCTION ANIMALE EN BASSE-NORMANDIE (VALEURS)

AN	BOEUF	VEAU	PORC	BETAIL	LAIT	AVIC. VOLAILLE	OEUF	DIV. PA	P.A.
50	66.5	45.2	56.7	188.4	261.4	25.4	.0	27.7	482.9
51	131.8	50.1	100.5	252.4	315.3	29.5	.0	42.6	669.8
52	140.8	60.2	96.2	247.2	352.7	32.7	.0	43.5	724.1
53	140.2	77.8	106.8	324.5	427.5	32.4	.0	46.6	831.3
54	153.3	96.4	112.8	362.5	461.2	31.6	.0	47.0	902.3
55	174.4	87.4	103.1	364.9	454.6	33.6	.0	55.7	908.8
56	183.8	97.9	123.2	404.9	480.4	36.9	.0	53.0	975.2
57	180.7	88.0	141.8	410.5	536.9	39.7	.0	48.7	1035.8
58	254.0	93.0	153.0	500.0	564.3	52.1	.0	66.1	1202.5
59	260.8	91.3	154.0	506.1	583.6	55.3	.0	64.3	1209.3
60	349.8	99.6	162.4	611.8	777.4	62.1	.0	71.9	1523.2
61	416.4	113.7	186.3	716.4	797.9	64.6	.0	75.7	1654.6
62	451.7	129.9	195.9	777.5	885.8	68.3	29.5	80.7	1812.3
63	482.7	175.4	246.1	904.2	976.6	76.5	30.8	93.6	2050.9
64	470.2	163.8	222.8	856.8	1024.0	70.0	33.4	102.8	2054.5
65	490.9	174.4	223.5	888.8	1044.2	67.9	29.3	108.3	2109.2
66	524.8	184.4	241.6	951.0	1197.7	68.9	31.7	118.5	2336.1
67	546.9	189.3	223.4	955.0	1224.0	80.6	41.5	117.7	2381.9
68	548.6	224.8	224.6	948.0	1290.2	68.0	34.0	106.3	2462.5
69	559.9	237.7	210.4	1000.0	1187.1	83.9	40.0	123.2	2402.2
70	670.4	260.5	208.9	1139.0	1322.5	110.3	61.9	156.6	2729.2
71	700.2	292.1	210.0	1202.3	1508.7	109.7	59.1	166.4	2987.1
72	764.1	320.1	217.5	1301.7	1757.5	131.0	66.5	162.5	3352.7
73	877.9	337.7	251.6	1467.2	1803.2	140.7	66.6	162.9	3574.0
74	956.6	263.3	221.9	1441.8	1982.6	168.5	78.1	191.9	3784.8
75	958.5	331.1	220.6	1510.2	2145.2	191.7	86.0	214.8	4061.9

Tableau 32

NORM

STRUCTURE DE LA PRODUCTION VEGETALE EN VALEUR (%) BASSE-NORMANDIE

AN	CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
	%	%				
P.V.	P.V.	P.V.	P.V.	P.V.	P.V.	P.V.
50	27.8	6.8	23.3	19.7	22.4	100.0
51	33.5	5.5	16.1	19.9	24.9	100.0
52	32.8	5.8	25.9	16.1	19.5	100.0
53	40.7	6.2	16.3	15.4	21.3	100.0
54	38.5	3.3	19.9	18.9	19.3	100.0
55	39.3	3.2	16.8	20.4	20.3	100.0
56	21.5	4.5	21.5	26.1	26.4	100.0
57	40.5	4.7	12.4	18.7	23.6	100.0
58	28.3	2.5	26.9	21.4	20.9	100.0
59	44.3	3.0	13.8	20.9	18.0	100.0
60	37.7	2.1	17.2	18.4	24.7	100.0
61	37.7	1.5	12.2	24.8	23.8	100.0
62	37.5	2.3	20.7	20.7	18.9	100.0
63	31.5	1.4	13.5	23.0	30.6	100.0
64	39.2	.9	11.4	21.6	26.8	100.0
65	39.2	1.3	14.1	22.5	22.9	100.0
66	37.5	2.1	13.3	20.5	26.6	100.0
67	41.3	2.7	14.0	19.3	22.8	100.0
68	41.6	1.7	14.9	21.5	20.3	100.0
69	43.5	2.5	7.5	22.7	23.8	100.0
70	40.2	2.8	11.3	25.2	20.5	100.0
71	44.3	2.0	10.6	24.9	18.2	100.0
72	47.3	2.3	12.2	19.9	18.3	100.0
73	45.9	1.9	11.5	22.0	18.6	100.0
74	44.2	2.3	8.8	25.4	19.4	100.0
75	39.7	3.4	10.6	27.5	18.8	100.0

Tableau 33

STRUCTURE DE LA PRODUCTION VEGETALE EN VOLUME (%) BASSE-NORMANDIE

AN	CEREALES	P. DE T.	FRUITS	LEGUMES	DIV. PV	P.V.
	%	%				
P.V.	P.V.	P.V.	P.V.	P.V.	P.V.	P.V.
50	26.9	2.8	25.8	24.4	20.2	100.0
51	33.4	4.3	10.4	25.5	26.5	100.0
52	29.9	3.1	32.9	15.9	18.2	100.0
53	38.3	3.6	19.3	18.6	20.3	100.0
54	36.8	2.3	21.0	22.5	17.4	100.0
55	39.3	3.2	16.8	20.4	20.3	100.0
56	19.4	2.8	21.9	29.6	26.3	100.0
57	50.7	2.9	2.8	16.5	27.1	100.0
58	31.7	.8	25.3	20.6	21.6	100.0
59	56.7	1.5	4.6	16.8	20.4	100.0
60	39.5	1.3	15.8	20.0	23.5	100.0
61	44.2	1.4	6.2	21.1	27.1	100.0
62	43.8	1.0	19.2	16.0	20.1	100.0
63	34.7	.9	10.1	24.0	30.3	100.0
64	43.2	.7	10.0	19.5	26.7	100.0
65	42.1	.6	14.3	21.0	21.0	100.0
66	39.3	.9	11.0	21.9	26.9	100.0
67	42.6	1.7	14.2	18.8	22.8	100.0
68	48.0	1.8	8.0	19.4	22.2	100.0
69	47.4	1.1	5.6	22.3	23.8	100.0
70	42.8	1.1	9.6	26.7	19.7	100.0
71	47.7	1.8	7.0	25.6	17.8	100.0
72	54.1	1.1	4.0	22.4	18.5	100.0
73	55.1	.7	5.5	20.1	18.6	100.0
74	52.4	1.1	6.7	22.6	17.2	100.0
75	49.4	1.5	6.1	24.0	19.0	100.0

Tableau 34

NORM

STRUCTURE DE LA PRODUCTION ANIMALE EN VALEUR (%) BASSE-NORMANDIE

AN	ROEUF %	VEAU %	PORC %	BETAIL %	LAIT %	AVIC. %	VOLAILLE %	OEUF %	DIV. PA %	P.A. %
AN	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.
50	13.8	9.4	11.7	34.9	54.1	5.3	.0	.0	5.7	100.0
51	19.7	7.5	15.0	42.2	47.1	4.4	.0	.0	6.4	100.0
52	19.4	8.3	13.2	40.9	48.6	4.5	.0	.0	6.0	100.0
53	16.9	9.4	12.8	39.1	51.4	3.9	.0	.0	5.6	100.0
54	17.0	10.7	12.5	40.2	51.1	3.5	.0	.0	5.2	100.0
55	19.2	9.6	11.3	40.2	50.0	3.7	.0	.0	6.1	100.0
56	18.8	10.0	12.6	41.5	49.3	3.8	.0	.0	5.4	100.0
57	17.4	8.5	13.7	34.6	51.8	3.8	.0	.0	4.7	100.0
58	21.1	7.7	12.7	41.6	48.6	4.3	.0	.0	5.5	100.0
59	21.6	7.5	12.7	41.4	48.3	4.6	.0	.0	5.3	100.0
60	23.0	6.5	10.7	40.2	51.0	4.1	.0	.0	4.7	100.0
61	25.2	6.9	11.3	43.3	48.2	3.9	.0	.0	4.6	100.0
62	24.9	7.2	10.8	42.9	48.9	3.8	1.6	2.1	4.5	100.0
63	23.5	8.6	12.0	44.1	47.6	3.7	1.5	2.2	4.6	100.0
64	22.9	8.0	10.8	41.7	49.9	3.4	1.6	1.8	5.0	100.0
65	23.3	8.3	10.8	42.1	49.5	3.2	1.4	1.8	5.1	100.0
66	22.5	7.9	10.4	40.7	51.3	2.9	1.4	1.6	5.1	100.0
67	23.0	7.9	9.4	40.3	51.4	3.4	1.7	1.6	4.9	100.0
68	22.3	9.1	9.1	40.5	52.4	2.8	1.6	1.2	4.3	100.0
69	23.3	9.9	8.8	42.0	49.4	3.5	1.7	1.8	5.1	100.0
70	24.8	9.5	7.7	41.3	48.5	4.0	2.3	1.8	5.7	100.0
71	23.4	9.8	7.0	40.2	50.5	3.7	2.0	1.7	5.6	100.0
72	22.8	9.5	6.5	38.8	52.4	3.9	2.0	1.9	4.8	100.0
73	24.6	9.4	7.0	41.1	50.5	3.9	1.9	2.1	4.6	100.0
74	25.3	7.0	5.9	38.1	52.4	4.5	2.1	2.4	5.1	100.0
75	23.6	8.2	5.4	37.2	52.8	4.7	2.1	2.6	5.3	100.0

Tableau 35

STRUCTURE DE LA PRODUCTION ANIMALE EN VOLUME (%) BASSE-NORMANDIE

AN	ROEUF %	VEAU %	PORC %	BETAIL %	LAIT %	AVIC. %	VOLAILLE %	OEUF %	DIV. PA %	P.A. %
AN	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.	P.A.
50	15.3	11.3	14.4	41.0	46.2	5.7	.0	.0	7.0	100.0
51	18.7	8.4	14.4	41.5	45.8	4.9	.0	.0	7.8	100.0
52	18.7	8.4	14.3	41.3	47.1	4.7	.0	.0	6.9	100.0
53	19.3	9.8	14.0	43.1	46.8	3.6	.0	.0	6.3	100.0
54	18.8	10.3	11.2	40.4	50.6	3.5	.0	.0	5.5	100.0
55	19.2	9.6	11.3	40.2	50.0	3.7	.0	.0	6.1	100.0
56	18.3	9.4	14.4	42.1	48.7	3.6	.0	.0	5.6	100.0
57	16.0	7.8	13.4	37.1	54.0	4.1	.0	.0	4.7	100.0
58	17.0	6.8	13.1	36.9	52.9	4.7	.0	.0	5.4	100.0
59	18.6	7.1	14.9	40.6	47.5	5.7	.0	.0	6.2	100.0
60	20.1	6.1	11.8	38.0	51.2	5.2	.0	.0	5.6	100.0
61	22.4	6.4	11.9	40.7	49.8	5.1	.0	.0	4.4	100.0
62	21.0	6.7	13.3	40.9	50.0	5.0	2.4	2.5	4.0	100.0
63	19.8	7.1	12.9	39.8	51.1	5.1	2.6	2.5	4.0	100.0
64	18.1	6.6	12.5	37.2	52.9	5.4	2.8	2.7	4.5	100.0
65	17.6	6.5	13.0	37.2	53.5	4.8	2.5	2.3	4.5	100.0
66	17.7	6.2	11.2	35.1	55.8	4.6	2.5	2.1	4.4	100.0
67	18.2	6.5	11.4	36.1	54.3	5.4	3.1	2.3	4.2	100.0
68	17.3	7.2	11.3	35.4	55.9	4.6	2.9	1.8	3.5	100.0
69	17.5	7.5	9.9	35.0	55.0	5.8	3.1	2.7	4.3	100.0
70	18.4	7.4	9.4	35.2	52.3	7.5	4.4	3.0	5.0	100.0
71	18.0	7.7	9.7	35.4	53.0	6.6	4.0	2.7	4.9	100.0
72	16.1	6.9	9.4	32.4	55.9	7.4	4.3	3.1	4.3	100.0
73	17.2	6.9	8.6	32.7	56.2	7.3	4.0	3.3	3.9	100.0
74	18.9	5.5	8.1	32.5	55.4	8.2	4.4	3.7	4.0	100.0
75	17.1	6.4	7.5	31.0	55.5	9.4	4.7	4.7	4.2	100.0

NORM

STRUCTURE DE LA PRODUCTION FINALE EN VALEUR (%) BASSE-NORMANDIE

AN	ALLES * P.T.	DE T. % P.T.	FRUITS % P.T.	LEGUMES % P.T.	DIV. PV % P.T.	P.V. % P.T.	BOEUF % P.T.	VEAU % P.T.	PORC % P.T.	LAIT % P.T.	AVIC. % P.T.	DIV. PA % P.T.	P.A. % P.T.	P.T. % P.T.
50	5.0	1.2	4.2	3.5	4.0	18.0	11.3	7.7	9.6	44.4	4.3	4.7	82.0	100.0
51	4.5	.7	2.1	2.7	3.3	13.3	17.1	6.5	13.0	40.8	3.8	5.5	86.7	100.0
52	5.1	.9	4.1	2.5	3.1	15.7	16.3	7.0	11.2	40.9	3.8	5.1	84.3	100.0
53	5.3	.8	2.1	2.0	2.8	13.1	14.7	8.1	11.2	44.7	3.4	4.9	86.9	100.0
54	4.9	.4	2.5	2.4	2.4	12.6	14.8	9.3	10.9	44.7	3.1	4.6	87.4	100.0
55	5.2	.4	2.2	2.7	2.7	13.3	16.6	8.3	9.8	43.4	3.2	5.3	86.7	100.0
56	2.3	.5	2.3	2.0	2.9	10.9	16.8	8.9	11.3	43.9	3.4	4.8	89.1	100.0
57	4.2	.5	1.3	1.4	2.5	10.4	15.6	7.6	12.3	46.4	3.4	4.2	89.6	100.0
58	3.0	.3	2.9	2.3	2.2	10.6	18.9	6.9	11.4	43.4	3.9	4.9	89.4	100.0
59	5.9	.4	1.8	2.0	2.4	13.4	18.7	6.5	11.0	41.8	4.0	4.6	86.6	100.0
60	4.7	.3	2.2	2.3	3.1	12.6	20.1	5.7	9.3	44.6	3.6	4.1	87.4	100.0
61	3.6	.1	1.1	2.3	2.2	9.5	22.8	6.2	10.2	43.7	3.5	4.1	90.5	100.0
62	4.5	.3	2.5	2.5	2.3	12.0	21.9	6.3	9.5	43.0	3.3	3.9	88.0	100.0
63	2.9	.1	1.3	2.2	2.9	9.4	21.3	7.8	10.9	43.2	3.4	4.1	90.6	100.0
64	4.1	.1	1.2	2.2	2.8	10.3	20.5	7.1	9.7	44.7	3.1	4.5	89.7	100.0
65	4.0	.1	1.4	2.3	2.3	10.1	20.9	7.4	9.5	44.5	2.9	4.6	89.9	100.0
66	3.5	.2	1.2	1.9	2.5	9.2	20.4	7.2	9.4	46.5	2.7	4.6	90.8	100.0
67	4.2	.3	1.4	1.9	2.3	10.1	20.6	7.1	8.4	46.2	3.0	4.4	89.9	100.0
68	4.5	.2	1.6	2.3	2.2	10.8	19.9	8.1	8.1	46.7	2.5	3.9	89.2	100.0
69	5.3	.3	.9	2.7	2.9	12.1	20.5	8.7	7.7	43.4	3.1	4.5	87.9	100.0
70	4.3	.3	1.2	2.7	2.2	10.7	21.9	8.5	6.8	43.3	3.6	5.1	89.3	100.0
71	5.0	.2	1.2	2.8	2.1	11.3	20.8	8.7	6.2	44.8	3.3	4.9	88.7	100.0
72	5.2	.3	1.4	2.2	2.0	11.1	20.3	8.5	5.8	46.6	3.5	4.3	88.9	100.0
73	5.5	.2	1.4	2.6	2.2	11.9	21.6	8.3	6.2	44.4	3.5	4.0	88.1	100.0
74	5.2	.3	1.0	3.0	2.3	11.8	22.3	6.1	5.2	46.2	3.9	4.5	88.2	100.0
75	4.6	.4	1.2	3.2	2.2	11.6	20.9	7.2	4.8	46.7	4.2	4.7	88.4	100.0

STRUCTURE DE LA PRODUCTION FINALE EN VOLUME (%) BASSE-NORMANDIE

AN	CFRÉALES % P.T.	P. DE T. % P.T.	FRUITS % P.T.	LÉGUMES % P.T.	DIV. PV % P.T.	P.V. % P.T.	BOEUF % P.T.	VEAU % P.T.	PORC % P.T.	LAIT % P.T.	AVIC. % P.T.	DIV. PA % P.T.	P.A. % P.T.	P.T. % P.T.
50	5.2	.6	5.0	4.7	3.9	19.4	12.3	9.1	11.6	37.2	4.6	5.7	80.6	100.0
51	4.3	.6	1.4	3.3	3.4	12.9	16.3	7.3	12.6	39.9	4.3	6.7	87.1	100.0
52	4.9	.5	5.4	2.6	3.0	16.5	15.6	7.0	11.9	39.3	3.9	5.8	83.5	100.0
53	4.9	.5	2.5	2.4	2.6	12.8	16.8	8.6	12.2	40.8	3.3	5.5	87.2	100.0
54	4.7	.3	2.7	2.9	2.2	12.7	16.4	9.0	9.8	44.2	3.1	4.8	87.3	100.0
55	5.2	.4	2.2	2.7	2.7	13.3	16.6	8.3	9.8	43.4	3.2	5.3	86.7	100.0
56	2.2	.3	2.5	3.3	3.0	11.3	16.3	8.4	12.8	43.2	3.2	4.9	88.7	100.0
57	5.1	.3	.3	1.6	2.7	10.0	14.4	7.0	12.0	48.6	3.7	4.2	90.0	100.0
58	3.5	.1	2.2	2.4	2.5	11.5	15.0	6.0	11.6	46.9	4.2	4.8	88.5	100.0
59	7.0	.2	.6	2.1	2.5	12.4	16.3	6.2	13.0	41.6	5.0	5.5	87.6	100.0
60	5.6	.2	2.2	2.0	3.3	14.2	17.3	5.2	10.1	44.0	4.4	4.8	85.8	100.0
61	4.2	.1	.6	2.0	2.5	9.4	20.3	5.8	10.8	45.1	4.6	3.9	90.6	100.0
62	5.3	.1	2.3	2.0	2.5	12.2	18.4	5.9	11.6	43.9	4.4	3.6	87.8	100.0
63	3.6	.1	1.1	2.6	3.3	10.9	17.6	6.3	11.5	45.5	4.6	3.6	89.1	100.0
64	5.5	.1	1.3	2.5	3.4	12.8	15.7	5.8	10.9	46.1	4.7	3.9	87.2	100.0
65	5.5	.1	1.9	2.7	2.8	12.9	15.4	5.7	11.3	46.6	4.2	3.9	87.1	100.0
66	4.5	.1	1.3	2.5	3.1	11.6	15.6	5.5	9.9	49.4	4.1	3.9	88.4	100.0
67	5.2	.2	1.7	2.3	2.8	12.1	16.0	5.7	10.0	47.7	4.8	3.7	87.9	100.0
68	5.8	.2	1.0	2.3	2.7	12.1	15.3	6.4	10.0	49.2	4.1	3.1	87.9	100.0
69	7.3	.2	.9	3.5	3.7	15.5	14.8	6.4	8.4	46.5	4.9	3.6	84.5	100.0
70	5.8	.2	1.3	3.6	2.7	13.5	15.9	6.4	8.2	45.2	6.5	4.3	86.5	100.0
71	7.0	.3	1.0	3.0	2.6	14.7	15.3	6.6	8.3	45.2	5.7	4.2	85.3	100.0
72	8.1	.2	.6	3.3	2.8	14.9	13.7	5.9	8.0	47.5	6.3	3.7	85.1	100.0
73	8.6	.1	.9	3.1	2.9	15.5	14.5	5.8	7.3	47.5	6.1	3.3	84.5	100.0
74	7.4	.2	1.0	3.2	2.4	14.2	16.2	4.7	7.0	47.5	7.0	3.4	85.8	100.0
75	6.7	.2	.8	3.3	2.6	13.6	14.8	5.5	6.5	47.9	8.1	3.6	86.4	100.0

NORM

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES EN BASSE NORMANDIE (VALEURS)

AN	ALIMENT	P.PETROL	MINERAUX	B.T.P.	SER.ART.	PARACHIM	SANTE	ELECTR.	SER.ENTR	DIV. CI	C.I.	V.A.B.	P.T.
50	68.0	5.8	21.8	2.5	8.8	1.6	8.7	2.2	8.7	23.3	151.4	437.5	588.9
51	81.7	7.8	25.2	3.3	10.2	2.6	11.5	2.7	10.2	25.7	180.9	591.7	772.6
52	94.6	7.3	29.9	3.6	11.9	3.9	13.5	3.7	12.7	32.3	213.4	647.9	861.3
53	93.6	6.3	32.6	3.6	14.2	3.4	14.5	4.2	14.9	32.6	219.9	737.0	956.9
54	93.6	6.7	33.3	4.6	15.0	3.8	14.5	4.9	14.0	33.3	223.7	809.1	1032.8
55	92.6	8.6	36.8	5.0	17.4	4.1	14.5	5.6	15.0	32.7	232.3	815.4	1047.7
56	110.9	10.1	39.0	5.7	20.8	4.6	14.5	5.9	17.1	34.4	263.0	831.2	1094.2
57	112.4	14.2	45.7	6.3	29.3	5.1	16.4	6.2	22.3	40.4	298.8	857.2	1156.0
58	135.6	11.4	54.8	7.3	33.2	5.6	19.2	6.9	24.0	47.2	345.2	1000.1	1345.3
59	162.7	13.1	56.9	7.3	33.1	6.7	21.3	9.5	24.9	46.4	381.9	1014.7	1396.6
60	171.3	14.2	60.3	7.9	36.4	7.7	24.5	9.8	27.9	49.3	409.3	1332.9	1742.2
61	182.1	15.3	65.4	8.9	38.0	8.3	27.8	10.3	29.3	50.0	435.4	1392.0	1827.4
62	244.3	16.8	82.2	9.9	43.8	5.2	30.7	11.1	32.3	51.1	527.4	1532.7	2060.1
63	201.3	19.0	98.8	12.0	47.1	5.1	34.8	12.2	36.2	55.7	522.2	1740.6	2262.8
64	225.7	17.0	108.5	12.8	51.8	5.2	39.7	13.1	42.2	61.2	577.2	1714.3	2291.5
65	254.9	17.5	109.3	8.0	59.1	5.4	45.8	14.5	45.0	63.2	622.7	1724.2	2346.9
66	293.9	19.3	107.2	13.3	64.2	6.0	52.3	15.7	49.4	69.2	690.5	1883.4	2573.9
67	295.0	22.8	113.3	15.5	70.9	6.7	55.4	17.5	49.1	66.3	735.3	1914.1	2649.4
68	286.7	27.6	138.7	16.7	79.5	6.7	66.2	19.1	53.6	68.6	786.8	1974.0	2760.8
69	309.1	29.4	139.5	16.2	91.8	7.3	73.9	21.4	69.3	96.0	879.1	1854.4	2733.5
70	382.6	37.4	144.5	18.9	101.6	7.6	67.9	23.7	68.3	99.2	978.1	2076.7	3054.8
71	406.7	46.9	169.4	24.5	106.5	18.0	74.6	26.7	77.7	113.0	1064.0	2305.0	3369.0
72	446.2	51.2	176.2	27.7	127.0	22.0	81.6	30.7	88.5	132.1	1183.2	2586.8	3770.0
73	578.7	58.3	252.9	32.3	139.1	26.7	86.7	35.5	96.0	158.2	1464.4	2590.3	4057.4
74	732.8	77.3	347.8	38.6	181.5	39.7	108.6	41.2	132.6	221.6	1921.8	2367.1	4288.9
75	741.6	82.1	318.5	42.9	203.5	46.0	122.2	44.4	146.3	216.6	1964.0	2629.0	4593.0

NOHM

INDICES DE PRIX DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES (BASSE-NORMANDIE)

AN	ALIMENT	P.PETROL	MINERAUX	B.T.P.	SER.ART.	PARACHIM	SANTE	ELECTR.	SER.ENTR	DIV. CI	C.I.	V.A.B.
AN	ALIMENT	P.PETROL	MINERAUX	B.T.P.	SER.ART.	PARACHIM	SANTE	ELECTR.	SER.ENTR	DIV. CI	C.I.	V.A.B.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
50	70.5	90.6	76.2	71.4	74.6	76.2	60.8	75.9	74.4	77.9	72.9	87.3
51	83.6	100.0	94.0	94.3	95.3	92.9	69.7	84.4	95.3	108.9	89.0	106.0
52	103.2	101.4	108.7	105.9	111.2	108.3	81.3	100.0	110.4	108.4	103.7	107.7
53	107.7	100.0	103.5	100.0	110.1	103.0	87.3	100.0	110.4	102.5	104.3	100.3
54	97.1	101.5	101.2	97.9	101.4	100.0	89.5	102.1	101.4	99.4	98.3	97.4
55	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
56	104.3	100.0	100.5	105.6	102.5	100.0	100.0	100.0	102.4	103.9	102.9	107.5
57	95.8	107.6	100.7	109.7	106.2	100.0	101.2	98.4	106.2	108.9	101.2	118.5
58	107.1	110.7	108.1	119.7	118.1	107.7	110.3	104.5	118.2	114.3	110.4	131.5
59	123.9	120.2	115.2	128.1	133.5	115.5	119.7	121.8	133.9	122.8	123.2	137.7
60	122.4	120.3	116.6	129.5	135.8	116.7	122.5	124.1	136.1	127.1	124.0	143.3
61	121.1	119.5	118.3	134.8	138.7	118.6	118.8	125.6	138.9	130.9	124.3	149.5
62	131.2	119.1	118.8	143.6	142.2	118.2	121.8	126.1	142.3	131.7	129.6	157.7
63	136.7	119.5	122.0	155.8	148.1	121.4	128.4	131.2	148.4	135.2	133.9	178.6
64	136.3	117.2	124.4	166.2	149.3	123.8	130.6	136.5	149.1	138.1	135.3	179.0
65	139.1	116.7	127.8	170.2	148.5	128.6	130.5	138.1	148.5	139.2	137.2	180.9
66	142.1	117.0	129.5	177.3	149.3	130.4	132.1	138.9	149.2	142.7	139.9	191.9
67	142.4	121.9	126.0	186.7	151.5	126.4	134.1	141.1	151.5	142.3	144.5	190.5
68	149.5	127.8	127.2	192.0	153.5	126.4	134.6	149.2	153.6	140.3	147.3	193.1
69	152.3	135.5	131.0	213.2	162.8	130.4	146.0	158.5	163.1	153.4	154.2	202.3
70	164.8	139.6	131.8	233.3	176.7	131.0	151.2	163.4	176.9	163.7	163.4	218.8
71	173.4	158.4	139.1	250.0	190.5	139.5	150.7	171.2	190.4	170.2	167.1	244.9
72	181.4	158.5	143.7	266.3	202.6	143.8	152.8	178.5	202.5	179.5	174.7	286.5
73	227.9	166.1	154.4	299.1	218.7	154.3	152.1	186.8	218.7	199.2	196.9	310.6
74	247.3	258.5	220.3	374.8	263.8	220.6	159.7	219.1	263.6	254.1	238.6	293.9
75	245.0	277.4	246.1	416.5	297.1	246.0	169.5	253.7	297.4	251.6	250.5	344.7

NORM

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES EN BASSE-NORMANDIE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	ALIMENT	MINERAUX	PARACHIM	P.PETROL	B.T.P.	ELECTR.	SER.ART.	SER.ENTR	SANTE	DIV. CI	C.I.	V.A.B.	P.T.
50	96.5	28.6	2.1	6.4	3.5	2.9	11.8	11.7	14.3	29.9	207.7	501.2	708.9
51	97.7	26.8	2.8	7.8	3.5	3.2	10.7	10.7	16.5	23.6	203.3	558.3	761.6
52	91.7	27.5	3.6	7.2	3.4	3.7	10.7	11.5	16.6	29.8	205.7	601.3	807.0
53	86.9	31.5	3.3	6.3	3.6	4.2	12.9	13.5	16.6	31.8	210.8	735.0	945.8
54	96.4	32.9	3.8	6.6	4.7	4.8	14.8	13.8	16.2	33.5	227.5	830.6	1058.1
55	92.6	36.8	4.1	8.6	5.0	5.6	17.4	15.0	14.5	32.7	232.3	815.4	1047.7
56	106.3	38.8	4.6	10.1	5.4	5.9	20.3	16.7	14.5	33.1	255.7	773.5	1029.2
57	117.3	45.4	5.1	13.2	6.2	6.3	27.6	21.0	16.2	37.1	295.4	723.3	1018.7
58	126.6	50.7	5.2	10.3	6.1	6.6	28.1	20.3	17.4	41.3	312.6	760.5	1073.1
59	131.3	49.4	5.8	10.9	5.7	7.8	24.8	18.6	17.8	37.8	309.9	737.0	1046.9
60	140.0	51.7	6.6	11.8	6.1	7.9	26.8	20.5	20.0	38.8	330.2	930.4	1260.6
61	150.4	55.3	7.0	12.8	6.6	8.2	27.4	21.1	23.4	38.2	350.4	931.2	1281.6
62	186.2	69.2	4.4	14.1	6.9	8.8	30.8	22.7	25.2	38.8	407.1	972.0	1379.1
63	147.3	81.0	4.2	15.9	7.7	9.3	31.8	24.4	27.1	41.2	389.9	974.7	1364.6
64	165.6	87.2	4.2	14.5	7.7	9.6	34.7	28.3	30.4	44.3	426.5	957.8	1384.3
65	183.2	85.5	4.2	15.0	4.7	10.5	39.8	30.3	35.1	45.4	453.7	953.3	1407.0
66	206.8	82.8	4.6	16.5	7.5	11.3	43.0	33.1	39.6	48.5	493.7	981.7	1475.4
67	207.2	89.9	5.3	18.7	8.3	12.4	46.8	32.4	41.3	46.6	508.9	1004.8	1513.7
68	191.6	109.0	5.3	21.6	8.7	12.8	51.8	34.9	49.2	48.9	534.0	1022.5	1556.5
69	203.0	105.5	5.6	21.7	7.6	13.5	56.4	42.5	50.6	62.6	570.0	916.5	1486.5
70	232.2	109.6	5.8	26.8	8.1	14.5	57.5	38.6	44.9	60.6	598.6	949.2	1547.8
71	234.5	121.8	12.9	29.6	9.8	15.6	55.9	40.8	49.5	66.4	636.8	941.1	1577.9
72	246.0	122.6	15.3	32.3	10.4	17.2	62.7	43.7	53.4	73.6	677.2	902.8	1580.0
73	253.9	163.8	17.3	35.1	10.8	19.0	63.6	43.9	57.0	79.4	743.8	834.0	1577.8
74	296.3	157.9	18.0	29.9	10.3	18.8	68.8	50.3	68.0	87.2	805.5	805.5	1611.0
75	302.7	129.4	18.7	29.6	10.3	17.5	68.5	49.2	72.1	86.1	784.1	762.7	1546.8

1964

STRUCTURE DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES EN VALEUR (%) BASSE-NORMANDIE

AN	BIEN ET % C.I.	P.PETROL % C.I.	MINERAUX % C.I.	B.T.P. % C.I.	SER.ART. % C.I.	PARACHIM % C.I.	SANTE % C.I.	ELECTR. % C.I.	SER.ENTR % C.I.	DIV. CI % C.I.	C.I. % C.I.	C.I. % P.T.	V.A.B. % P.T.
50	44.9	3.8	14.4	1.7	5.8	1.1	5.7	1.5	5.7	15.4	100.0	25.7	74.3
51	45.2	4.3	13.9	1.6	5.6	1.4	6.4	1.5	5.6	14.2	100.0	23.4	76.6
52	44.3	3.4	14.0	1.7	5.6	1.8	6.3	1.7	6.0	15.1	100.0	24.8	75.2
53	42.6	2.9	14.8	1.6	6.5	1.5	6.6	1.9	6.8	14.8	100.0	23.0	77.0
54	41.8	3.0	14.9	2.1	6.7	1.7	6.5	2.2	6.3	14.9	100.0	21.7	78.3
55	39.9	3.7	15.8	2.2	7.5	1.8	6.2	2.4	6.5	14.1	100.0	22.2	77.8
56	42.2	3.8	14.3	2.2	7.9	1.7	5.5	2.2	6.5	13.1	100.0	24.0	76.0
57	37.6	4.8	15.3	2.3	9.8	1.7	5.5	2.1	7.5	13.5	100.0	25.8	74.2
58	39.3	3.1	15.9	2.1	9.6	1.6	5.6	2.0	7.0	13.7	100.0	25.7	74.3
59	42.5	3.4	14.9	1.9	8.7	1.8	5.6	2.5	6.5	12.1	100.0	27.3	72.7
60	41.9	3.5	14.7	1.9	8.9	1.9	6.0	2.4	6.8	12.0	100.0	23.5	76.5
61	41.8	3.5	15.0	2.0	8.7	1.9	6.4	2.4	6.7	11.5	100.0	23.8	76.2
62	46.3	3.2	15.6	1.9	8.3	1.0	5.8	2.1	6.1	9.7	100.0	25.6	74.4
63	38.5	3.6	18.9	2.3	9.0	1.0	6.7	2.3	6.9	10.7	100.0	23.1	76.9
64	39.1	2.9	18.8	2.2	9.0	.9	6.9	2.3	7.3	10.6	100.0	25.2	74.8
65	40.9	2.8	17.6	1.3	9.5	.9	7.4	2.3	7.2	10.1	100.0	26.5	73.5
66	42.6	2.8	15.5	1.9	9.3	.9	7.6	2.3	7.2	10.0	100.0	26.8	73.2
67	40.1	3.1	15.4	2.1	9.6	.9	7.5	2.4	6.7	9.0	100.0	27.8	72.2
68	36.4	3.5	17.6	2.1	10.1	.9	8.4	2.4	6.8	8.7	100.0	28.5	71.5
69	35.2	3.3	15.9	1.8	10.4	.8	8.4	2.4	7.9	10.9	100.0	32.2	67.8
70	39.1	3.8	14.6	1.9	10.4	.8	6.9	2.4	7.0	10.1	100.0	32.0	68.0
71	38.2	4.4	15.9	2.3	10.0	1.7	7.0	2.5	7.3	10.6	100.0	31.6	68.4
72	37.7	4.3	14.9	2.3	10.7	1.9	6.9	2.6	7.5	11.2	100.0	31.4	68.6
73	39.5	4.0	17.3	2.2	9.5	1.8	5.9	2.4	6.6	10.8	100.0	36.1	63.8
74	38.1	4.0	15.1	2.0	9.4	2.1	5.7	2.1	6.9	11.5	100.0	44.8	55.2
75	37.8	4.2	16.2	2.2	10.4	2.3	6.2	2.3	7.4	11.0	100.0	42.8	57.2

NORM

STRUCTURE DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES EN VOLUME (%) BASSE-NORMANDIE

AN	ALIMENT %	MINERAUX %	PARACHIM %	P.PETROL %	B.T.P. %	ELECTR. %	SER.ART. %	SER.ENTR %	SANTE %	DIV. CI %	C.I. %	C.I. %	V.A.B. %
AN	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	C.I.	P.T.	P.T.
50	46.5	13.4	1.0	3.1	1.7	1.4	5.7	5.6	6.9	14.4	100.0	29.3	70.7
51	48.1	13.2	1.4	3.8	1.7	1.6	5.3	5.3	8.1	11.6	100.0	26.7	73.3
52	44.6	13.4	1.8	3.5	1.7	1.8	5.2	5.6	8.1	14.5	100.0	25.5	74.5
53	41.2	14.9	1.6	3.0	1.7	2.0	6.1	6.4	7.9	15.1	100.0	22.3	77.7
54	42.4	14.5	1.7	2.9	2.1	2.1	6.5	6.1	7.1	14.7	100.0	21.5	78.5
55	39.9	15.8	1.8	3.7	2.2	2.4	7.5	6.5	6.2	14.1	100.0	22.2	77.8
56	41.6	15.2	1.8	3.9	2.1	2.3	7.9	6.5	5.7	12.9	100.0	24.8	75.2
57	39.7	15.4	1.7	4.5	2.1	2.1	9.3	7.1	5.5	12.6	100.0	29.0	71.0
58	40.5	16.2	1.7	3.3	2.0	2.1	9.0	6.5	5.6	13.2	100.0	29.1	70.9
59	42.4	15.4	1.9	3.5	1.8	2.5	8.0	6.0	5.7	12.2	100.0	29.6	70.4
60	42.4	15.7	2.0	3.6	1.8	2.4	8.1	6.2	6.1	11.8	100.0	26.2	73.8
61	42.9	15.6	2.0	3.7	1.9	2.3	7.8	6.0	6.7	10.9	100.0	27.3	72.7
62	45.7	17.0	1.1	3.5	1.7	2.2	7.6	5.6	6.2	9.5	100.0	29.5	70.5
63	37.8	20.8	1.1	4.1	2.0	2.4	8.2	6.3	7.0	10.6	100.0	28.6	71.4
64	38.8	20.4	1.0	3.4	1.8	2.3	8.1	6.6	7.1	10.4	100.0	30.8	69.2
65	40.4	18.8	.9	3.3	1.0	2.3	8.8	6.7	7.7	10.0	100.0	32.2	67.8
66	41.9	16.8	.9	3.3	1.5	2.3	8.7	6.7	8.0	9.8	100.0	33.5	66.5
67	40.7	17.7	1.0	3.7	1.6	2.4	9.2	6.4	8.1	9.2	100.0	33.6	66.4
68	35.9	20.4	1.0	4.0	1.6	2.4	9.7	6.5	9.2	9.2	100.0	34.3	65.7
69	35.6	18.7	1.0	3.8	1.3	2.4	9.9	7.5	8.9	11.0	100.0	38.3	61.7
70	38.8	18.3	1.0	4.5	1.4	2.4	9.6	6.4	7.5	10.1	100.0	38.7	61.3
71	36.8	19.1	2.0	4.6	1.5	2.4	8.8	6.4	7.8	10.4	100.0	40.4	59.6
72	36.3	18.1	2.3	4.8	1.5	2.5	9.3	6.5	7.9	10.9	100.0	42.9	57.1
73	34.1	22.0	2.3	4.7	1.5	2.6	8.6	5.9	7.7	10.7	100.0	47.1	52.9
74	36.8	19.6	2.2	3.7	1.3	2.3	8.5	6.2	8.4	10.8	100.0	50.0	50.0
75	38.6	16.5	2.4	3.8	1.3	2.2	8.7	6.3	9.2	11.0	100.0	50.7	49.3

NORM

COMPTE D'EXPLOITATION DE LA BRANCHE AGRICULTURE BASSE-NORMANDIE (VALEURS)

AN	P.T.	C.I.	V.A.B.	SUBV.	SINISTRE	RESSOUR.	ASSURAN.	INTERETS	SALAIRES	COT.SOC.	IMP.IND.	FERMMET.	EMPLOIS	R.B.E.
50	588.9	151.4	437.5	.0	.0	437.5	1.8	1.3	60.0	10.9	2.5	113.3	189.8	247.7
51	772.6	180.9	591.7	.0	.0	591.7	2.1	2.0	68.1	13.1	3.8	127.1	216.2	375.5
52	861.3	213.4	647.9	.1	2.1	650.1	3.0	2.7	72.2	14.7	4.9	158.9	256.4	393.7
53	956.9	219.9	737.0	.2	2.1	739.3	3.7	2.9	68.7	14.7	7.5	150.0	247.5	491.8
54	1032.8	223.7	809.1	.4	2.1	811.6	4.2	3.4	69.4	15.7	7.8	136.3	236.8	574.8
55	1047.7	232.3	815.4	.9	3.2	819.5	5.2	3.9	72.0	16.2	8.3	142.0	247.6	571.9
56	1094.2	263.0	831.2	2.1	3.2	836.5	6.0	4.9	75.7	17.0	8.5	153.3	265.4	571.1
57	1156.0	298.8	857.2	2.2	4.2	863.6	7.2	5.9	78.6	17.6	9.5	161.1	279.9	583.7
58	1345.3	345.2	1000.1	3.2	5.2	1008.5	9.0	7.5	87.9	19.5	10.2	183.0	317.1	691.4
59	1396.6	341.9	1014.7	3.6	4.3	1022.6	11.9	8.2	94.6	21.0	11.4	203.1	350.2	672.4
60	1742.2	409.3	1332.9	3.1	5.3	1341.3	13.8	8.5	94.0	20.7	13.9	209.4	360.3	981.0
61	1827.4	435.4	1392.0	2.7	5.3	1400.0	14.1	8.9	95.6	21.0	16.0	212.2	367.8	1032.2
62	2060.1	527.4	1532.7	3.2	6.4	1542.3	16.4	10.8	97.6	21.3	17.2	225.7	389.0	1153.3
63	2262.8	522.2	1740.6	5.4	6.4	1752.4	18.4	12.6	107.5	23.4	18.7	248.2	428.8	1323.6
64	2291.5	577.2	1714.3	2.9	8.5	1725.7	21.6	14.8	108.0	26.1	20.2	263.9	454.6	1271.1
65	2346.9	622.7	1724.2	3.5	8.5	1736.2	25.2	17.5	115.0	27.7	21.3	266.3	473.0	1263.2
66	2573.9	690.5	1883.4	3.2	10.5	1897.2	26.9	20.0	116.8	29.6	24.0	281.9	499.2	1398.0
67	2649.4	735.3	1914.1	3.5	14.9	1932.5	29.2	22.5	123.8	29.7	25.4	278.3	508.9	1423.6
68	2760.8	786.8	1974.0	6.6	4.7	1985.3	31.2	27.4	98.8	30.4	30.2	279.6	497.6	1487.7
69	2733.5	879.1	1854.4	13.7	6.7	1874.8	35.0	38.7	155.3	36.2	23.8	290.7	579.7	1295.1
70	3054.8	978.1	2076.7	15.5	10.6	2102.8	39.8	44.7	161.6	39.4	18.5	308.2	612.1	1490.7
71	3369.0	1064.0	2305.0	23.0	19.1	2347.1	45.3	72.2	178.6	43.9	24.0	302.4	666.4	1680.7
72	3770.0	1183.2	2586.8	17.2	18.7	2622.7	48.9	89.9	196.9	45.6	35.1	336.8	753.2	1869.5
73	4057.4	1464.4	2590.3	41.3	16.0	2647.6	47.6	115.9	214.2	50.9	13.3	352.0	794.0	1853.6
74	4288.9	1921.8	2367.1	204.9	21.2	2593.2	67.9	153.3	246.5	50.2	-24.1	361.5	855.3	1737.9
75	4543.0	1964.0	2629.0	238.9	15.8	2883.7	77.7	184.8	282.4	54.2	-8.7	402.8	993.4	1890.3

Tableau 44

STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION EN VALEUR (%) BASSE-NORMANDIE

	AN ASSURAN. %	INTERETS %	SALAIRES %	COT.SOC. %	IMP.IND. %	FERMET. %	EMPLOIS %
AN	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS	EMPLOIS
50	.9	.7	31.6	5.7	1.3	59.7	100.0
51	1.0	.9	31.5	6.1	1.8	58.8	100.0
52	1.2	1.1	28.2	5.7	1.9	62.0	100.0
53	1.5	1.2	27.8	5.9	3.0	60.6	100.0
54	1.8	1.4	29.3	6.6	3.3	57.6	100.0
55	2.1	1.6	29.1	6.5	3.4	57.4	100.0
56	2.3	1.8	28.5	6.4	3.2	57.8	100.0
57	2.6	2.1	28.1	6.3	3.4	57.6	100.0
58	2.8	2.4	27.7	6.1	3.2	57.7	100.0
59	3.4	2.3	27.0	6.0	3.3	58.0	100.0
60	3.6	2.4	26.1	5.7	3.9	58.1	100.0
61	3.8	2.4	26.0	5.7	4.4	57.7	100.0
62	4.2	2.8	25.1	5.5	4.4	58.0	100.0
63	4.3	2.9	25.1	5.5	4.4	57.9	100.0
64	4.8	3.3	23.8	5.7	4.4	58.1	100.0
65	5.3	3.7	24.3	5.9	4.5	56.3	100.0
66	5.4	4.0	23.4	5.9	4.8	56.5	100.0
67	5.7	4.4	24.3	5.8	5.0	54.7	100.0
68	6.3	5.5	19.9	6.1	6.1	56.2	100.0
69	6.0	6.7	26.8	6.2	4.1	50.1	100.0
70	6.5	7.3	26.4	6.4	3.0	50.4	100.0
71	6.8	10.8	26.8	6.6	3.6	45.4	100.0
72	6.5	11.9	26.1	6.1	4.7	44.7	100.0
73	6.0	14.6	27.0	6.4	1.7	44.3	100.0
74	7.9	17.9	28.8	5.9	-2.8	42.3	100.0
75	7.8	18.6	28.4	5.5	-.9	40.5	100.0

NORM

COMPTE D'EXPLOITATION BASSE-NORMANDIE (VOLUME FRANCS 1955)

AN	P.T.	C.I.	V.A.B.	R.B.E.
50	708.9	207.7	501.2	335.2
51	761.6	203.3	558.3	442.3
52	807.0	205.7	601.3	404.6
53	945.8	210.8	735.0	499.3
54	1058.1	227.5	830.6	581.3
55	1047.7	232.3	815.4	571.9
56	1029.2	255.7	773.5	546.5
57	1018.7	295.4	723.3	528.7
58	1073.1	312.6	760.5	561.2
59	1046.9	309.9	737.0	514.9
60	1260.6	330.2	930.4	729.4
61	1281.6	350.4	931.2	746.3
62	1379.1	407.1	972.0	802.0
63	1364.6	389.9	974.7	874.2
64	1384.3	426.5	957.8	809.6
65	1407.0	453.7	953.3	785.6
66	1475.4	493.7	981.7	845.7
67	1513.7	508.9	1004.8	820.0
68	1556.5	534.0	1022.5	821.0
69	1486.5	570.0	916.5	670.3
70	1547.8	598.6	949.2	733.3
71	1577.9	636.8	941.1	783.9
72	1580.0	677.2	902.8	821.8
73	1577.8	743.8	834.0	759.4
74	1611.0	805.5	805.5	642.5
75	1546.8	784.1	762.7	621.2

Tableau 46

STRUCTURE DU COMPTE D'EXPLOITATION
EN VOLUME (%) BASSE NORMANDIE

AN	P.T.	V.A.B.	R.B.E.
AN	%	%	%
AN	P.T.	P.T.	P.T.
50	100.0	70.7	47.3
51	100.0	73.3	56.1
52	100.0	74.5	50.1
53	100.0	77.7	52.8
54	100.0	78.5	55.0
55	100.0	77.4	54.6
56	100.0	75.2	53.1
57	100.0	71.0	51.9
58	100.0	70.9	52.3
59	100.0	70.4	49.2
60	100.0	73.8	57.9
61	100.0	72.7	58.2
62	100.0	70.5	58.2
63	100.0	71.4	64.1
64	100.0	69.2	58.5
65	100.0	67.8	55.8
66	100.0	66.5	57.3
67	100.0	66.4	54.2
68	100.0	65.7	52.7
69	100.0	61.7	45.1
70	100.0	61.3	47.4
71	100.0	59.6	49.7
72	100.0	57.1	52.0
73	100.0	52.9	48.1
74	100.0	50.0	39.9
75	100.0	49.3	40.2

Vu, le Président de la thèse

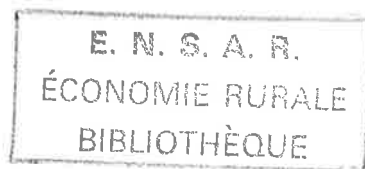
Vu, le Directeur de l'U.E.R.

Vu, le Président de l'Université

Rennes, le

1981

UNIVERSITE DE RENNES
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET D'ECONOMIE APPLIQUEE A LA GESTION
LABORATOIRE D'ECONOMIE RURALE



ETUDE DE COMPTABILITE AGRICOLE REGIONALE :
LES COMPTES DE LA BRETAGNE ET DE LA BASSE-NORMANDIE
DE 1950 A 1975

A N N E X E 2 : GRAPHIQUES

THESE DE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE

Présentée et soutenue le mars 1981.

par

Christian MOUCHET

JURY

Président : M. J-F. AUDROING

Professeur à l'Université de Rennes I.

Suffragants : M.G. BROWN

Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes.

M.A. KRIER

Professeur à l'Université de Rennes I.

M.P. RAINELLI

Maître de Recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique.

TABLE DES GRAPHIQUES

I- GRAPHIQUES DU CHAPITRE II (les comptes de la Bretagne)

Tous les graphiques de ce chapitre représentent l'évolution de postes, de soldes et de structures des comptes de production et d'exploitation de la branche agriculture de BRETAGNE de 1950 à 1975 ; les francs constants sont des francs 1955.

Graphique 1	La production agricole finale en francs courants	p.7
" 2	La production agricole finale en francs constants	p.8
" 3	Productions végétales en francs constants	p.9
" 4	Productions végétales cumulées en francs constants	p.10
" 5	Productions végétales en francs constants (moyennes mobiles)	p.11
" 6	Productions animales et végétales cumulées en francs courants	p.12
" 7	Productions animales et végétales cumulées en francs constants	p.13
" 8	Productions animales en francs constants	p.14
" 9	Structure de la production végétale en francs constants (% cumulés)	p.15
" 10	Structure de la production agricole finale en francs constants (% cumulés)	p.16
" 11	Consommations intermédiaires cumulées en francs constants	p.17
" 12	Consommations intermédiaires en francs constants	p.18
" 13	Production animale totale et aliments du bétail en francs constants	p.19
" 14	Structure des consommations intermédiaires en francs constants (% cumulés)	p.20
" 15	Production agricole finale et valeur ajoutée brute en francs courants	p.21
" 16	Production agricole finale et valeur ajoutée brute en francs constants	p.22
" 17	Charges d'exploitation cumulées, en francs courants	p.23

Graphique 18	Structure des charges d'exploitation en francs courants (% cumulés)	p.24
" 19	Production agricole finale, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation en francs courants	p.25
" 20	Production agricole finale, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation en francs constants	p.26

II- GRAPHIQUES DU CHAPITRE II (Les comptes de la Basse-Normandie)

Tous les graphiques de ce chapitre représentent l'évolution de postes, de soldes et de structures des comptes de production et d'exploitation de la branche agriculture de BASSE-NORMANDIE de 1950 à 1975 ; les francs constants sont des francs 1955.

Graphique 21	Production agricole finale en francs courants	p.27
" 22	Production agricole finale en francs constants	p.28
" 23	Productions végétales en francs constants	p.29
" 24	Productions végétales cumulées en francs constants	p.30
" 25	Productions animales en francs constants	p.31
" 26	Productions animales et végétales cumulées en francs courants	p.32
" 27	Productions animales et végétales cumulées en francs constants	p.33
" 28	Structure de la production végétale en francs constants (% cumulés)	p.34
" 29	Structure de la production agricole finale en francs constants (% cumulés)	p.35
" 30	Consommations intermédiaires cumulées en francs constants	p.36
" 31	Consommations intermédiaires en francs constants	p.37
" 32	Production animale totale et aliments du bétail en francs constants	p.38
" 33	Structure des consommations intermédiaires en francs constants	p.39
" 34	Production agricole finale et valeur ajoutée brute en francs courants	p.40
" 35	Production agricole finale et valeur ajoutée brute en francs constants	p.41

Graphique 36	Charges d'exploitation cumulées en francs courants	p. 42
" 37	Structure des charges d'exploitation en francs courants (% cumulés)	p. 43
" 38	Production agricole finale, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation en francs courants	p. 44
" 39	Production agricole finale, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation en francs courants	p. 45

III- GRAPHIQUES DU CHAPITRE IV (Comparaison Bretagne/Basse-Normandie)

Tous les graphiques de ce chapitre représentent l'évolution comparée au cours de la période 1950-1975 de postes, de soldes ou de structures des comptes de production et d'exploitation des branches agriculture de BRETAGNE et de BASSE-NORMANDIE. Les francs constants sont des francs 1955.

Graphique 41 (1)	Production agricole finale, valeur ajoutée brute et résultat brut d'exploitation en francs courants et francs constants	p. 46
" 42	Production animale en % de la production totale - francs constants	p. 47
" 43	Production animale en % de la production totale - francs courants	p. 48
" 44	Production végétale en francs courants	p. 49
" 45	Production végétale en francs constants	p. 50
" 46	Céréales en francs constants	p. 51
" 47	Pommes de terre en francs constants	p. 52
" 48	Fruits en francs constants	p. 53
" 49	Légumes en francs constants	p. 54
" 50	Divers produits végétaux en francs constants	p. 55
" 51	Céréales en % de la production végétale - francs constants	p. 56
" 52	Pommes de terre en % de la production végétale - francs constants	p. 57
" 53	Fruits en % de la production végétale - francs constants	p. 58

(1) Il ne figure pas dans ce document de graphique 40; celui-ci a dû être éliminé faute d'une qualité suffisante pour être reproduit.

Graphique 54	Légumes en % de la production végétale - francs constants	p.59
"	55 Divers produits végétaux en % de la production végétale - francs constants	p.60
"	56 Production animale en francs courants	p.61
"	57 Production animale en francs constants	p.62
"	58 Boeuf en francs constants	p.63
"	59 Veau en francs constants	p.64
"	60 Production laitière en francs constants	p.65
"	61 Production porcine en francs constants	p.66
"	62 Aviculture en francs constants	p.67
"	63 Divers produits animaux en francs constants	p.68
"	64 Boeuf en % de la production animale - francs constants	p.69
"	65 Veau en % de la production animale - francs constants	p.70
"	66 Porc en % de la production animale - francs constants	p.71
"	67 Lait en % de la production animale - francs constants	p.72
"	68 Aviculture en % de la production animale - francs constants	p.73
"	69 Divers produits animaux en % de la production animale - francs constants	p.74
"	70 Consommations intermédiaires en francs courants	p.75
"	71 Consommations intermédiaires en francs constants	p.76
"	72 Aliments du bétail en francs constants	p.77
"	73 Minéraux divers + chimie minérale en francs constants	p.78
"	74 Parachimie en francs constants	p.79
"	75 Produits pétroliers en francs constants	p.80
"	76 Bâtiments - Travaux publics en francs constants	p.81
"	77 Electricité en francs constants	p.82
"	78 Services des artisans mécaniciens ruraux en francs constants	p.83
"	79 Services rendus aux entreprises en francs constants	p.84
"	80 Dépenses de santé en francs constants	p.85
"	81 Diverses consommations intermédiaires en francs constants	p.86
"	82 Aliments du bétail en % des consommations intermédiaires totales - francs constants	p.87

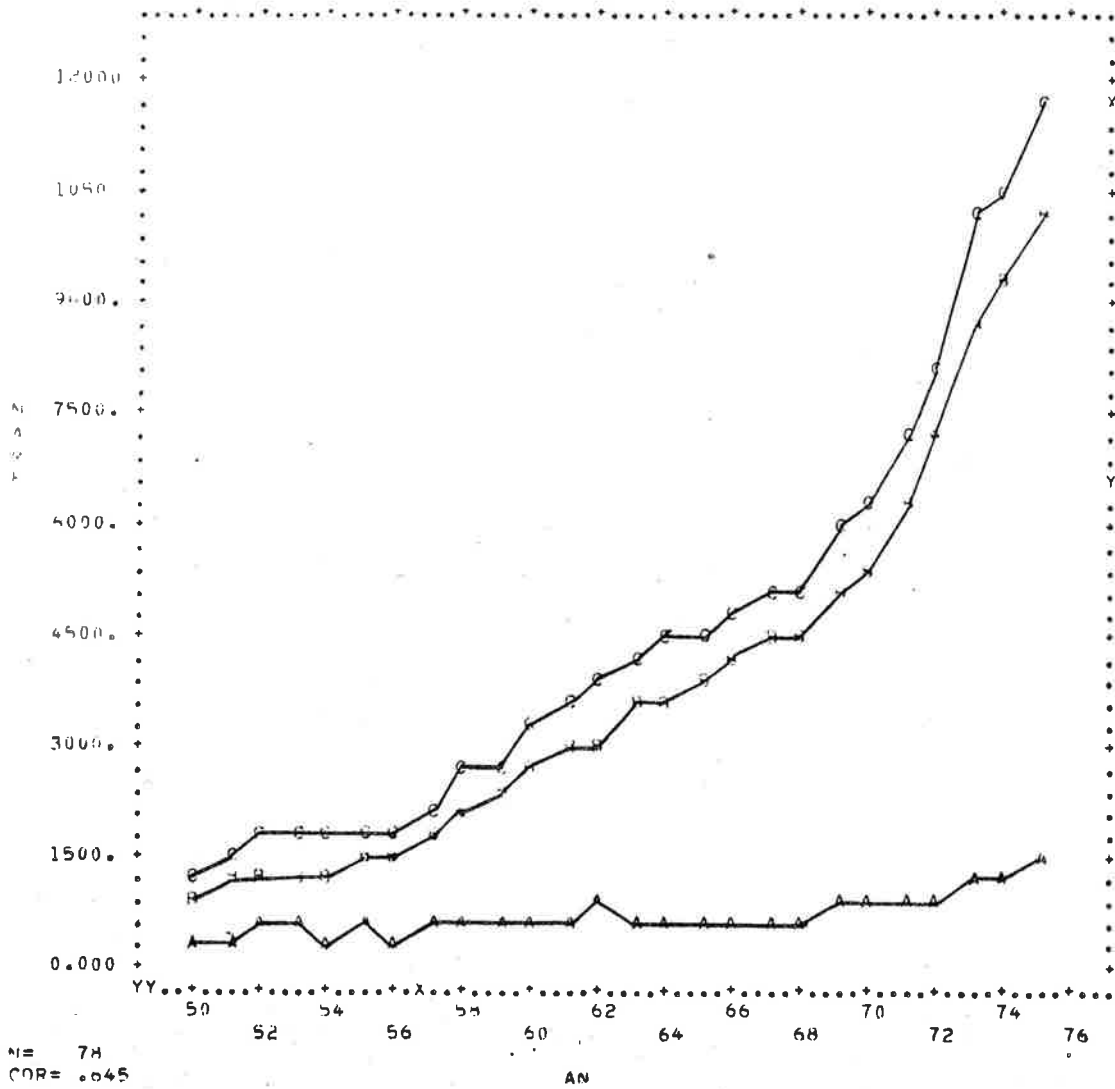
Graphique 83	Minéraux + chimie minérale en % des consommations intermédiaires totales - francs constants	p.88
" 84	Services des artisans mécaniciens ruraux en % des consommations intermédiaires totales - francs constants	p.89
" 85	Services rendus aux entreprises en % des consommations intermédiaires totales - francs constants	p.90
" 86	Dépenses de santé en % des consommations intermédiaires totales - francs constants	p.91
" 87	Diverses consommations intermédiaires en % des consommations intermédiaires totales - francs constants	p.92
" 88	Charges d'exploitation en francs courants	p.93
" 89	Assurances en francs courants	p.94
" 90	Salaires en francs courants	p.95
" 91	Cotisations sociales en francs courants	p.96
" 92	Impôts et taxes en francs courants	p.97
" 93	Intérêts en francs courants	p.98
" 94	Fermages - Métayages en francs courants	p.99
" 95	Salaires en % des charges d'exploitation - francs courants	p.100
" 96	Intérêts en % des charges d'exploitation - francs courants	p.101
" 97	Fermages - Métayages en % des charges d'exploitation - francs courants	p.102
" 98	Subventions d'exploitation - francs courants	p.103
" 99	Production agricole finale par exploitation - francs courants	p.104
" 100	Production agricole finale par exploitation - francs constants	p.105
" 101	Production agricole finale par actif agricole - francs courants	p.106
" 102	Production agricole finale par actif agricole - francs constants.	p.107
" 103	Valeur ajoutée brute par exploitation - francs courants	p.108
" 104	Valeur ajoutée brute par exploitation - francs constants	p.109
" 105	Valeur ajoutée brute par actif agricole - francs courants	p.110
" 106	Valeur ajoutée brute par actif agricole - francs constants	p.111

Graphique 107	Résultat brut d'exploitation par exploitation - francs courants	p.112
" 108	Résultat brut d'exploitation par exploitation - francs constants	p.113
" 109	Résultat brut d'exploitation par actif agricole non salarié - francs courants	p.114
" 110	Résultat brut d'exploitation par actif agricole non salarié - francs constants	p.115

Abréviations employées dans la légende des graphiques :

P.A.F.	Production agricole finale
P.A.	Production animale
P.V.	Production végétale
P.de.T.	Pomme de terre
V.A.B.	Valeur ajoutée brute
R.B.E.	Résultat brut d'exploitation

Graphique 1

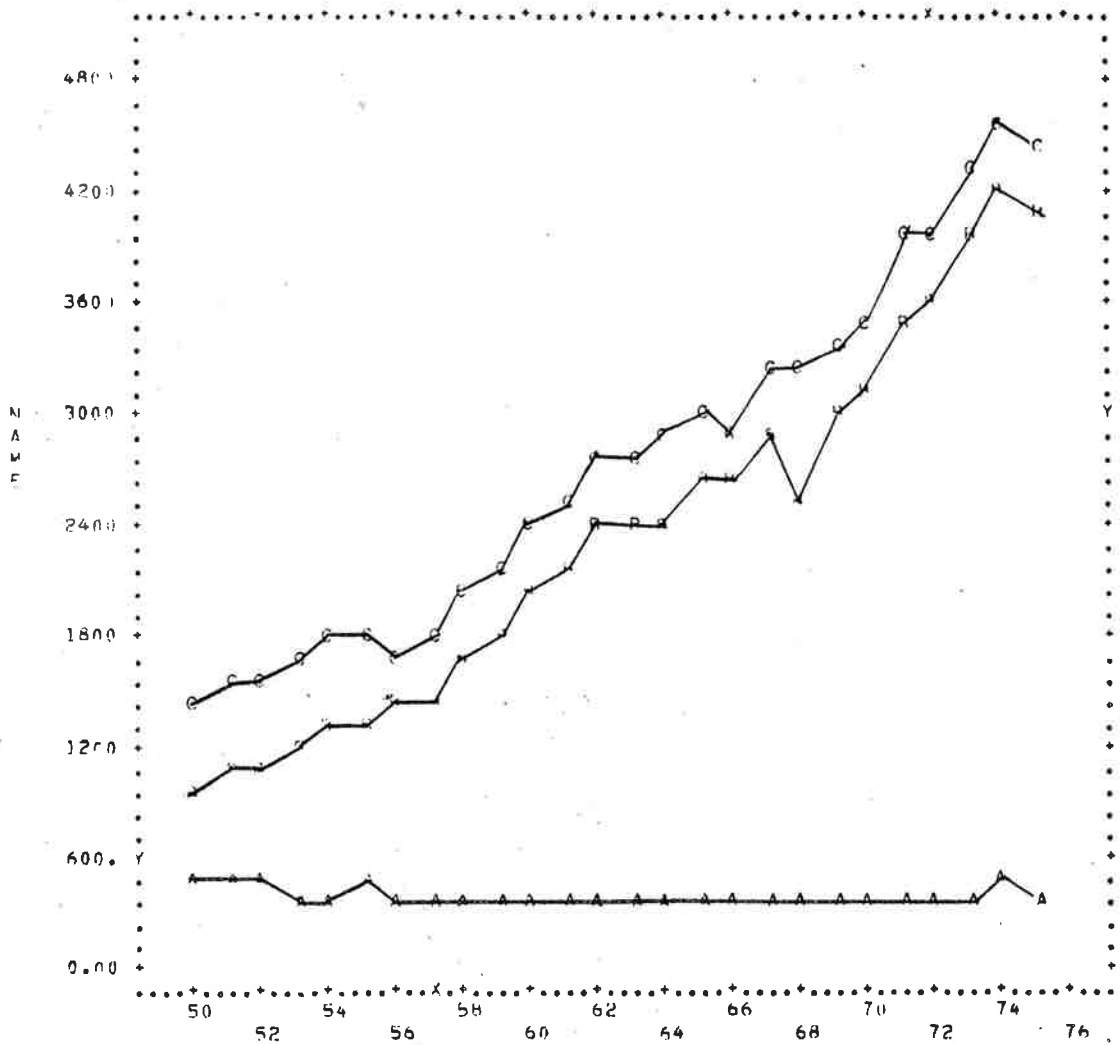


N= 74
COR= .645

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5467	X = .0072*Y + 51.284	33.709
Y	3024.9	2424.	Y = 241.68*X - 12070.	47318.3

- (C) P.A.F.
 - (B) P.A. Bretagne
 - (C) P.V.
- francs courants

Graphique 2



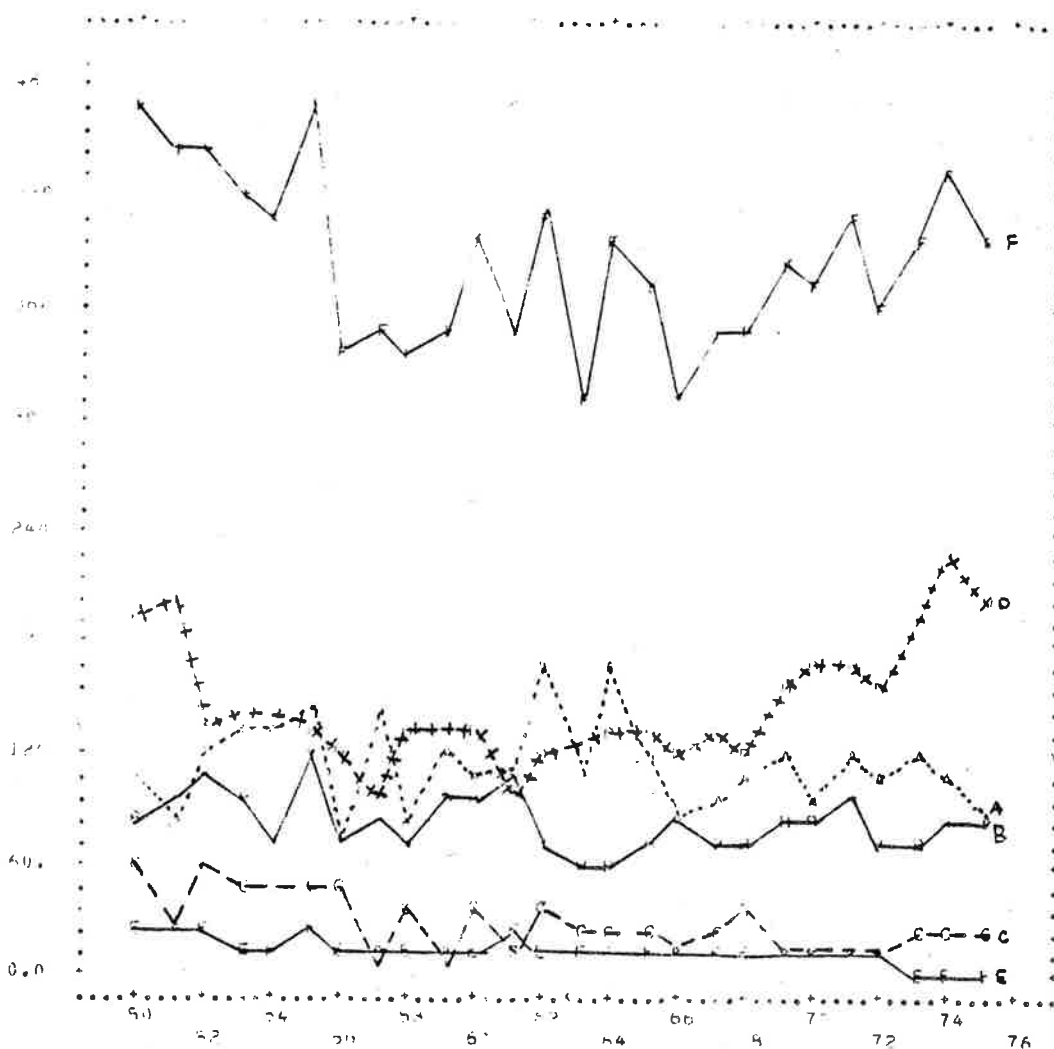
N= 78
COR= .492

AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5447	X = .002808*Y + 57.404	44.343
Y	1871.0	1300.3	Y = 82.955*X - 3363.7	1316E3

- (A) Production végétale
 - (B) Production animale
 - (C) Production finale Bretagne
- francs constants 1955

Graphique 3



N = 156
CUR = 0.95

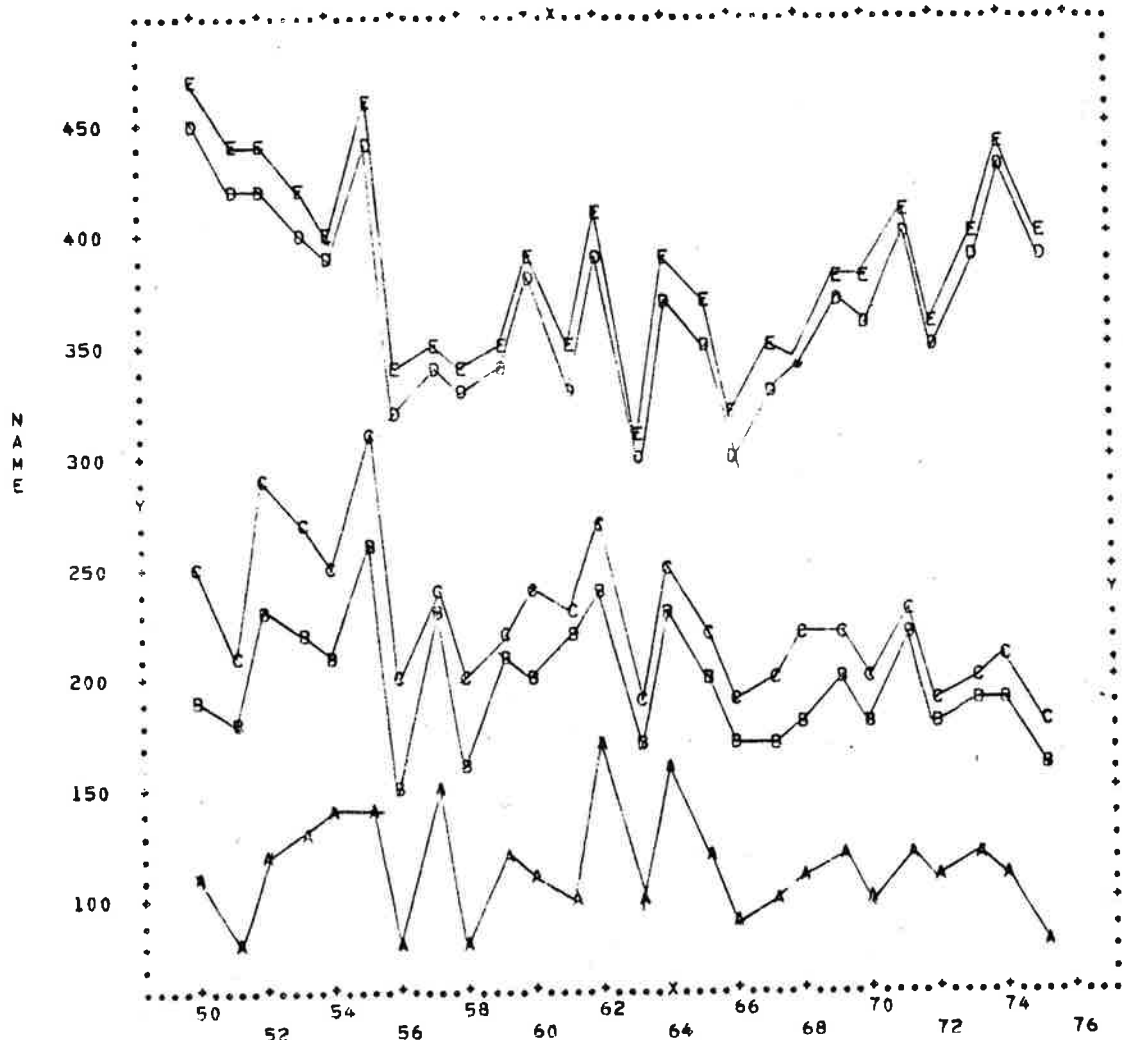
	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	S. MS.
A	62.496	7.2244	-0.023171	52.7
B	127.20	126.1	-0.023171	164.7
				14061.

Production végétale Bretagne

Francs constants 1955

- A Céréales
- B P. de t.
- C Fruits
- D Légumes
- E Autres
- F Total P. V.

Graphique 4



N= 130
COR=-.097

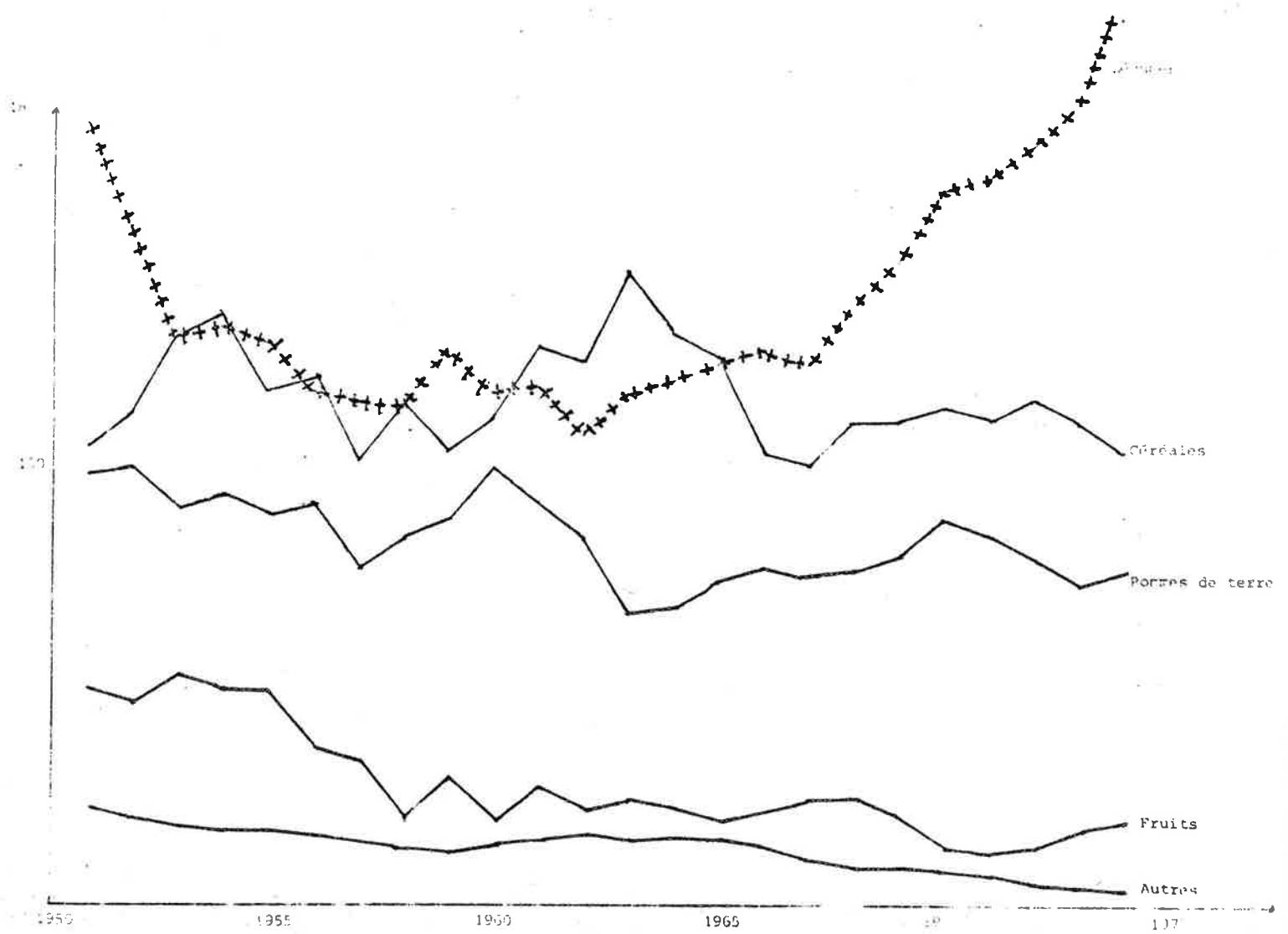
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5793	$X = -.00665 * Y + 64.220$	56.595
Y	258.85	109.69	$Y = -1.4159 * X + 347.34$	12056.

Productions végétales cumulées Bretagne
Francs constants 1955

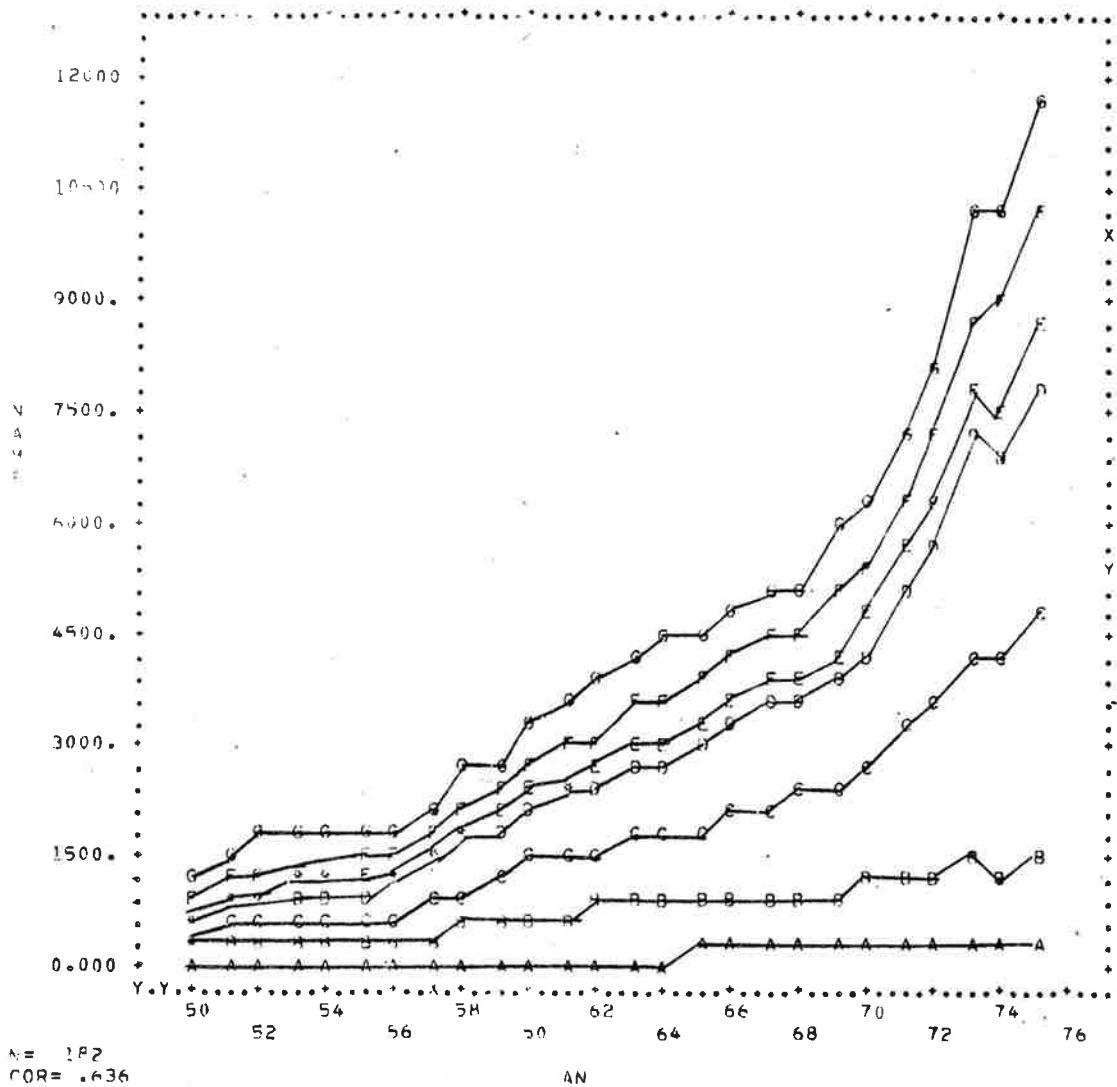
- DE Autres P.V.
- CD Légumes
- BC Fruits
- AB P. de t.
- A Céréales

Graphique 5



Production végétale en Bretagne (moyennes mobiles 3 ans)
Francs constants 1975

Graphique 6

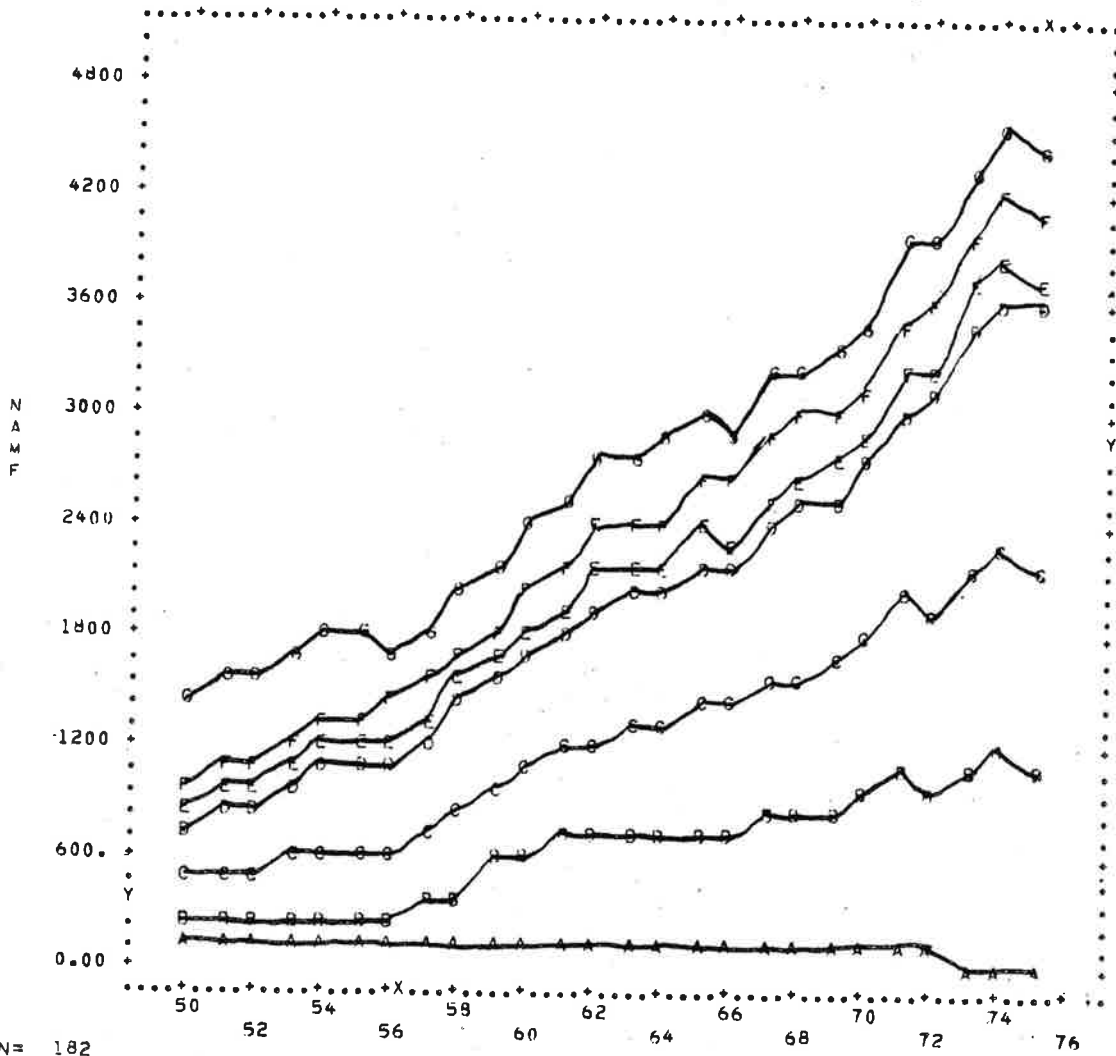


	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.499	7.5211	$X = .00195 * Y + 37.630$	33.868
Y	2491.2	2447.6	$Y = 206.99 * X - 10446.$	358753

Production Agricole Financ Bretagne
(francs courants - valeurs cumulées)

- FG Production végétale
- EF Boeuf
- DE Veau
- CD Porc
- BC Lait
- AB Aviculture
- A Autres produits animaux

Graphique 7



N= 182
COR= .552

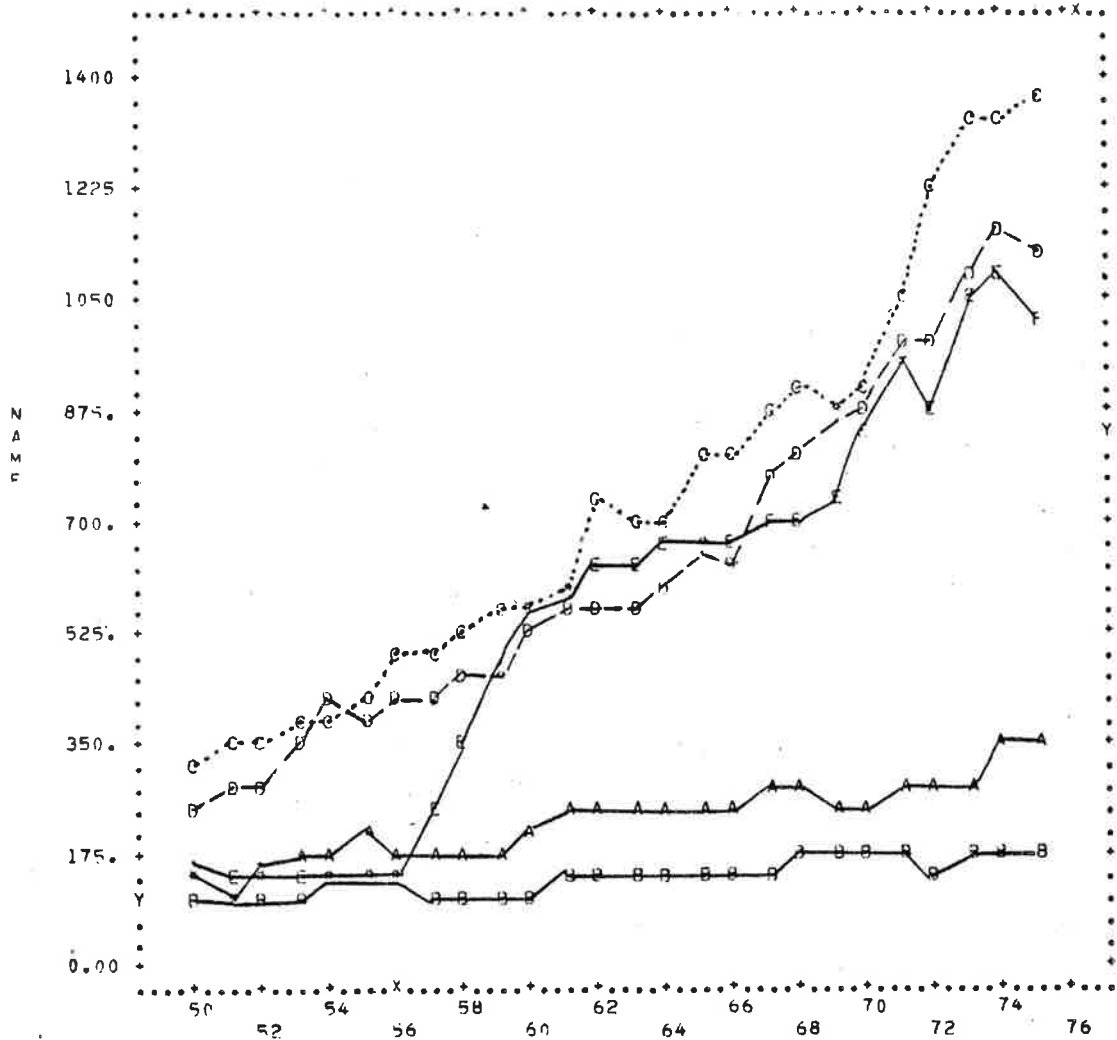
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5211	X = .00354*Y + 56.829	39.578
Y	1599.8	1170.3	Y = 85.819*X - 3763.8	958247

Productions finales cumulées Bretagne (francs constants)

- FG P.V.
- EF Boeuf
- DE Veau
- CD Porc
- BC Lait
- AB Viticulture
- A Autres

Graphique 8



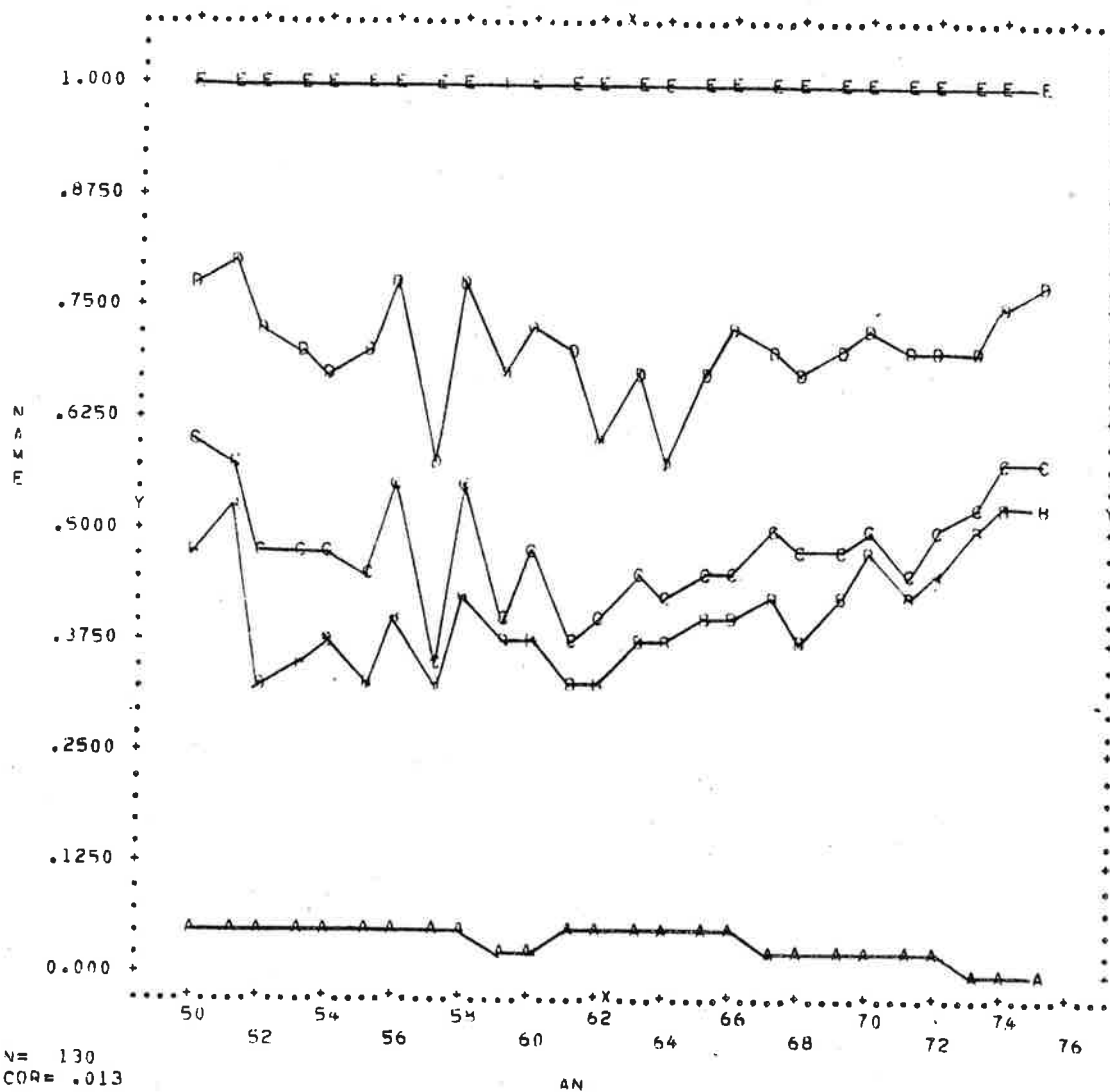
N= 130
COR= .583

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.499	7.5293	$x = .01328 * Y + 56.459$	37.728
Y	455.90	331.16	$Y = 25.633 * X - 140.1$	72988.

- A - Boeuf)
- B - Veau) Bretagne
- C - Porc)
- D - Lait) francs constants 1955
- E - Aviculture)

Graphique 9



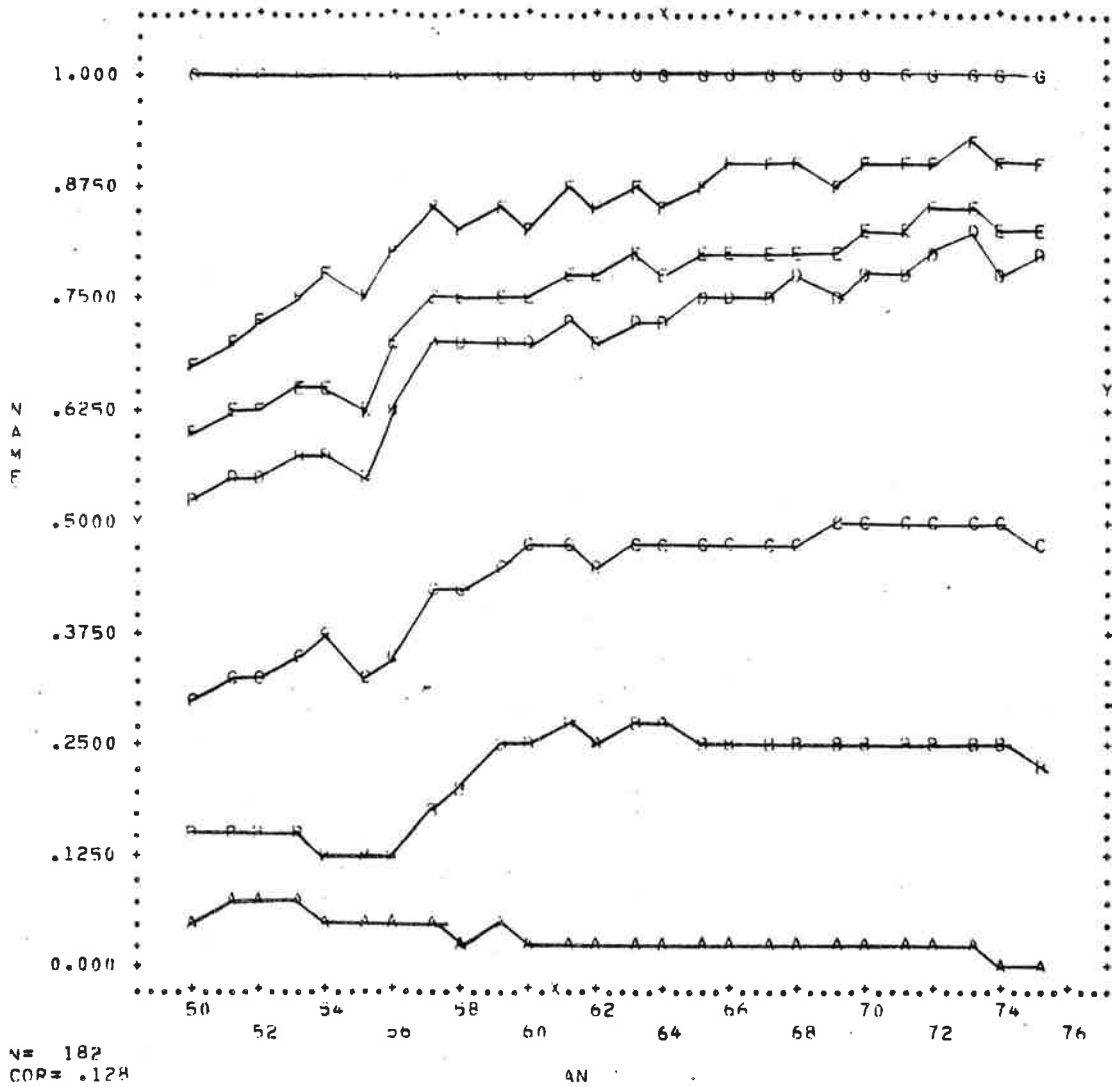
N= 130
COR= .013

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5293	X = .30037*Y + 62.342	57.123
Y	.52549	.32436	Y = 557E-6*X + .44065	.10602

Structure de la production végétale en volume (% cumulés) Bretagne

- DE céréales
- CD pommes de terre
- BC fruits
- AB légumes
- A autres végétaux

Graphique 10

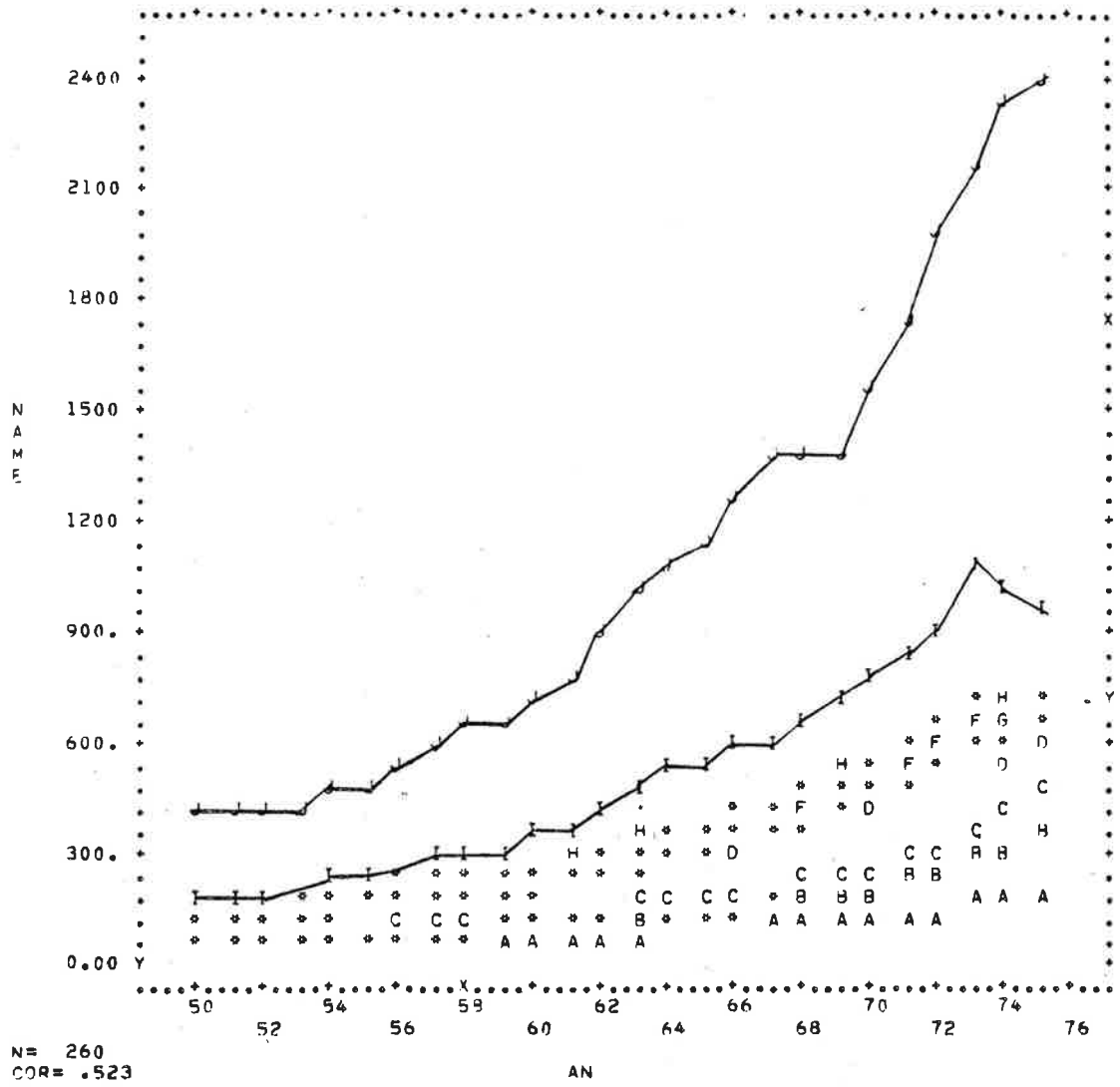


	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RFS. MS.
X	62.499	7.5211	$x = 2.9050 * y + 60.441$	55.950
Y	.57011	.33115	$y = .00563 * x + .21506$.10846

Structure de la production agricole finale en volume (% cumulés) Bretagne

- FG Production végétale
- EF Boeuf
- DE Veau
- CD Porc
- BC Lait
- AB Viticulture
- A Autres produits animaux

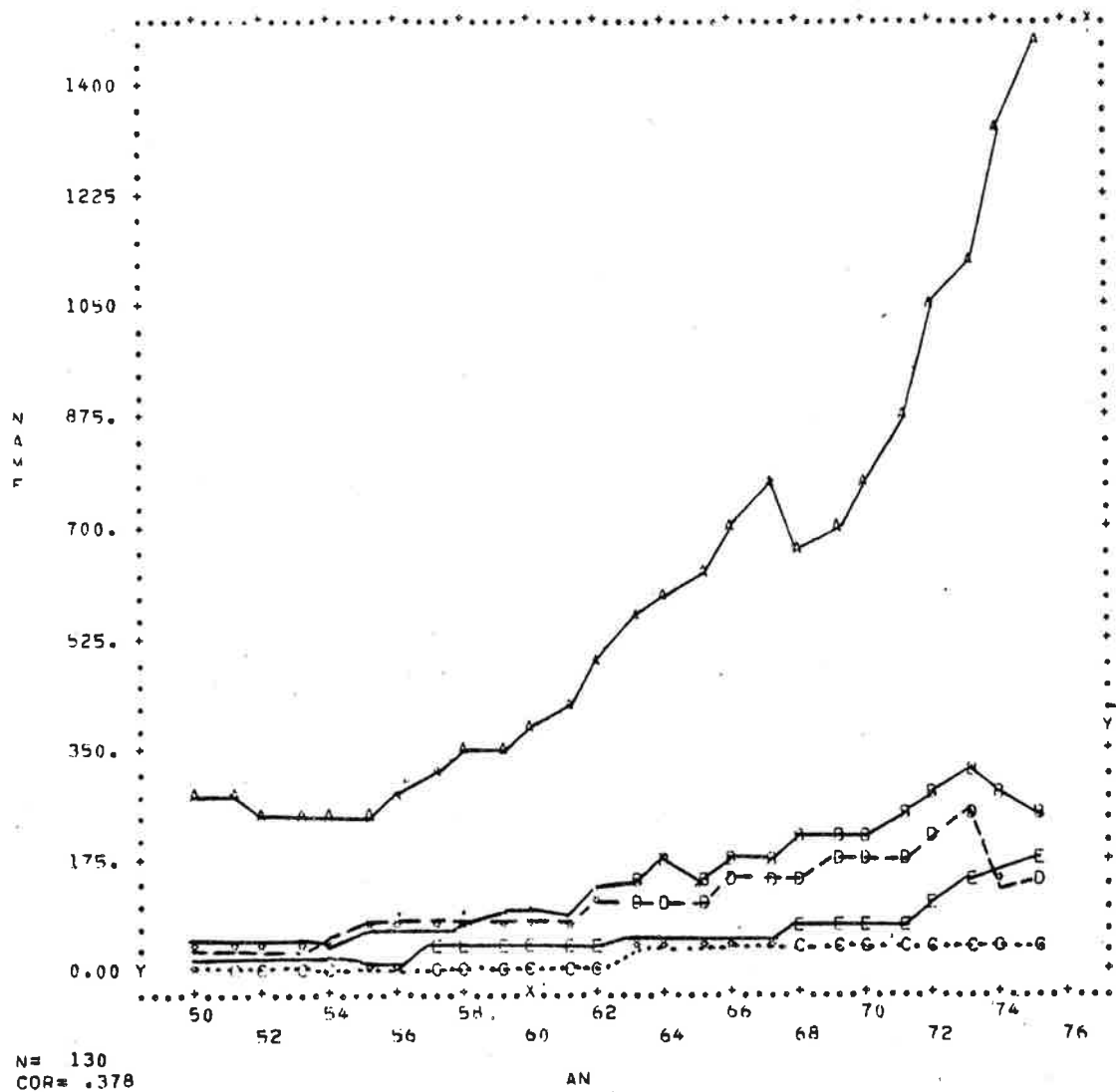
Graphique 11



Consommations intermédiaires cumulées Bretagne (francs constants 1955)

iJ	Aliments	DE	Electricité
Ai	Minéraux	CD	Services d'artisans ruraux
gH	Parachimie	BC	Services rendus aux entreprises
Fg	Pétrole	AB	Santé
EF	B. T. P.	A	Autres

Graphique 12

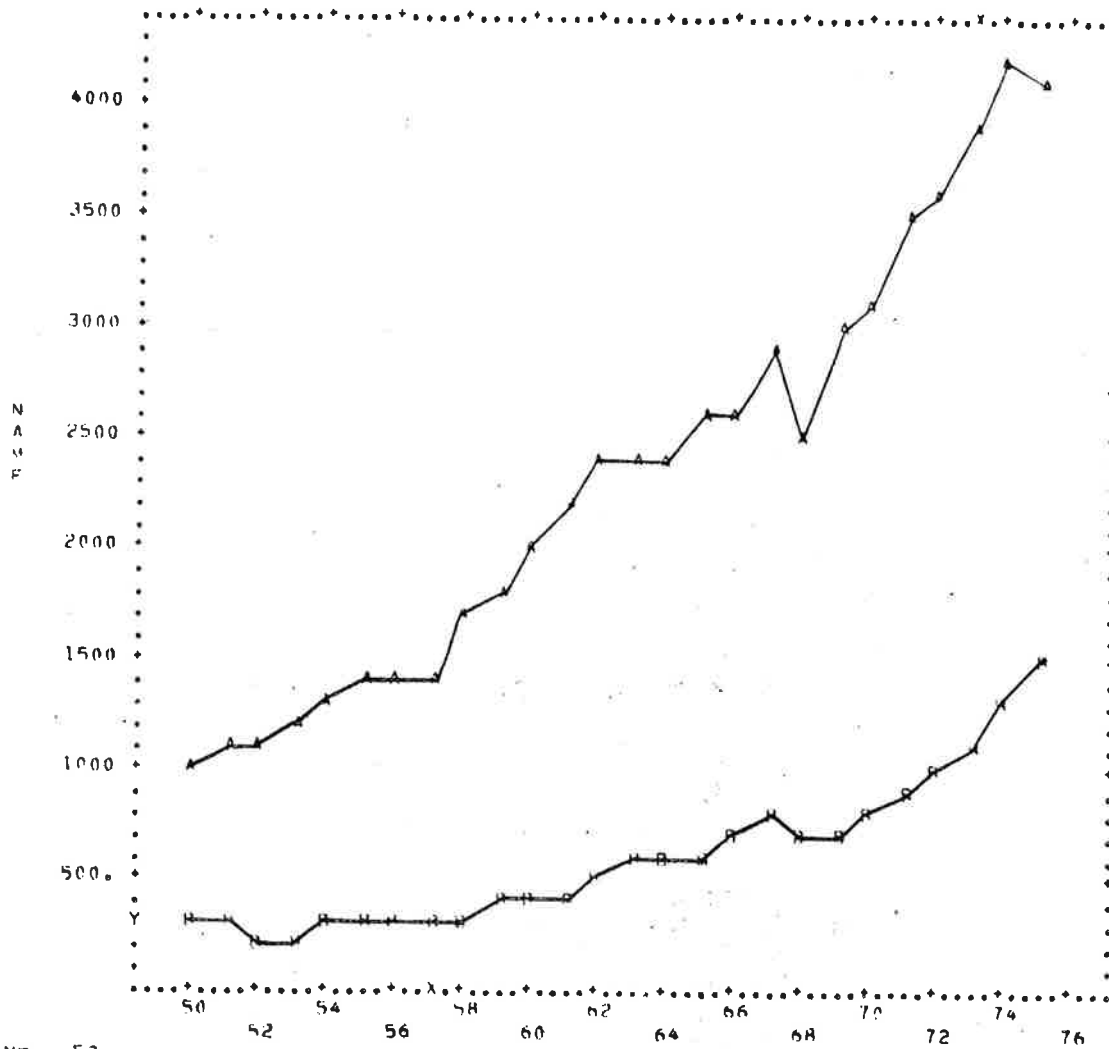


	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.4293	$X = .01980*Y + 60.539$	48.952
Y	181.58	263.88	$Y = 13.262*X - 647.28$	60130.

Consommations intermédiaires Bretagne

- A Aliments
 - B Minéraux
 - C BIT P
 - D Services des artisans mécaniciens
 - E Santé
- Francs constants 1955

Graphique 13



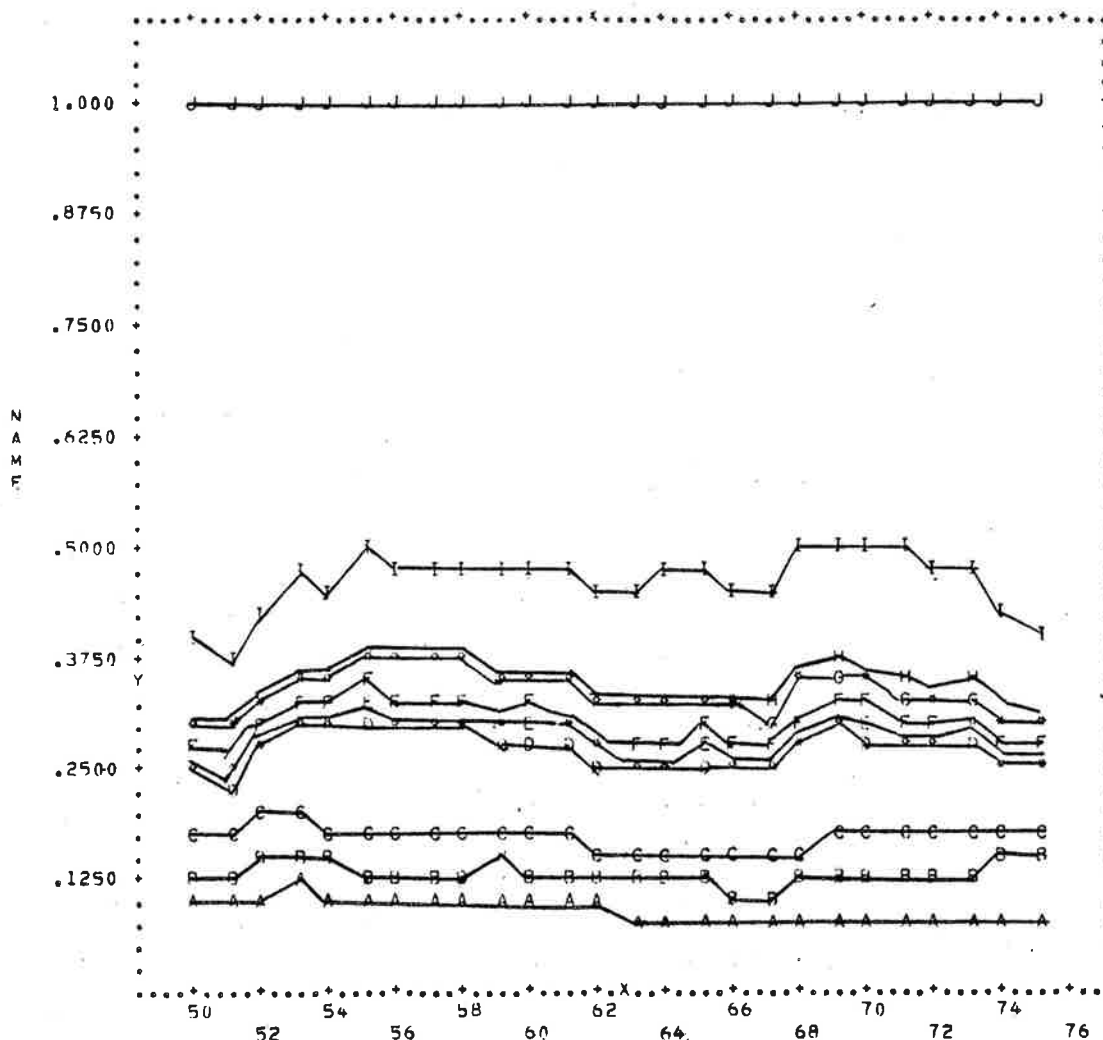
N= 52
COR= .954

AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RFS. MS.
X	62.500	7.5733	$\lambda = .00368 * Y + 57.109$	40.426
Y	1464.1	1142.3	$Y = 83.775 * X - 3771.8$	920467

A Production animale)
 B Aliments du bétail) Bretagne
 francs constants 1955

Graphique 14



N= 260
COR=-.014

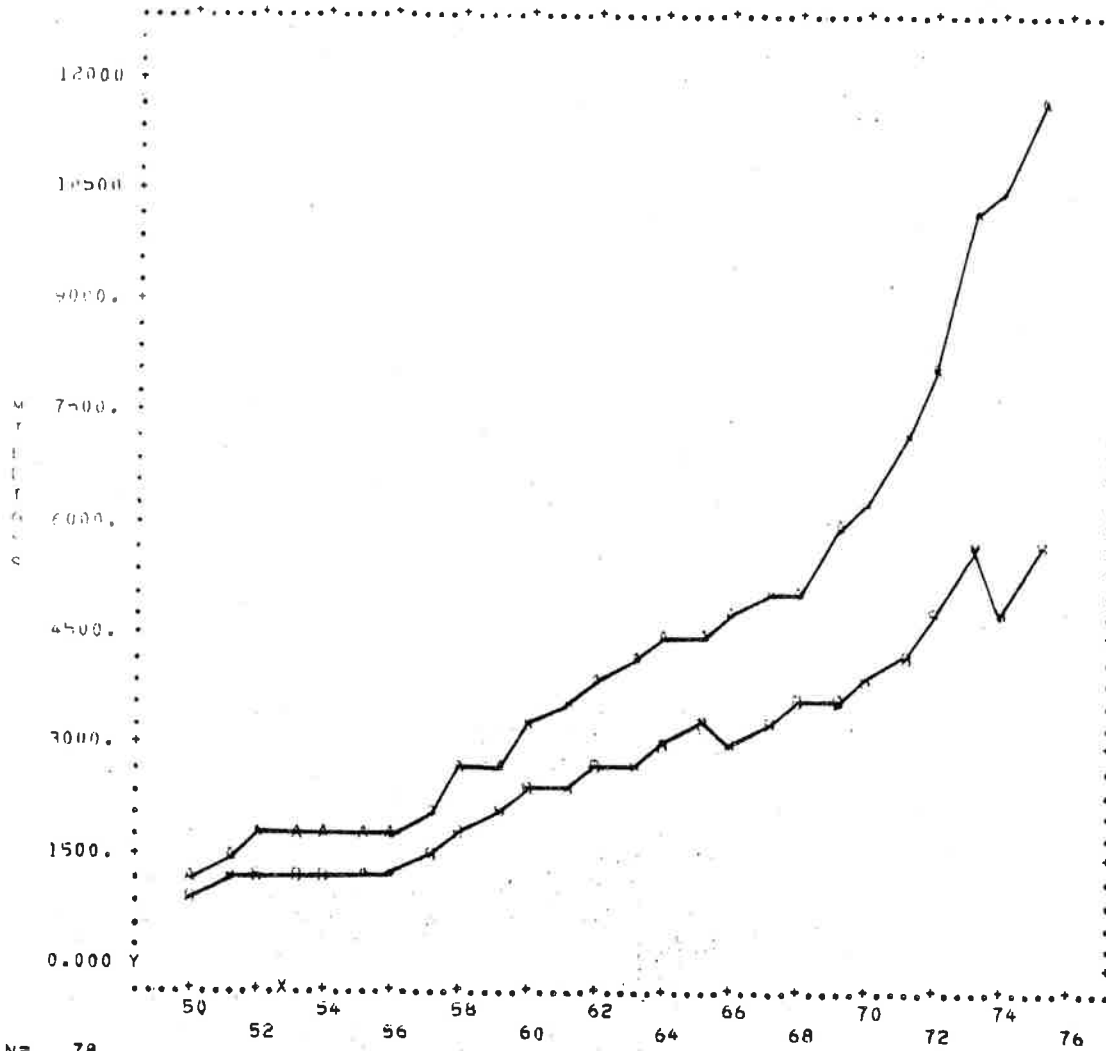
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5150	$X = -.43056 * Y + 62.644$	56.682
Y	.33745	.24565	$Y = -.460E-6 * X + .36620$.06057

Structure des consommations intermédiaires en volume (% cumulés) Bretagne

- iJ Aliments
- Hi Minéraux
- gH Parachimie
- Fg Pétrole
- EF B.T.P
- DE Electricité
- CD Services des artisans mécaniciens
- BC Services rendus aux entreprises
- AB Santé
- A Autres

Graphique 15



N= 78
COR= .800

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5487	$X = .00274 * Y + 53.594$	20.751
Y	3245.0	2201.4	$Y = 233.40 * X - 11343.$	1765E3

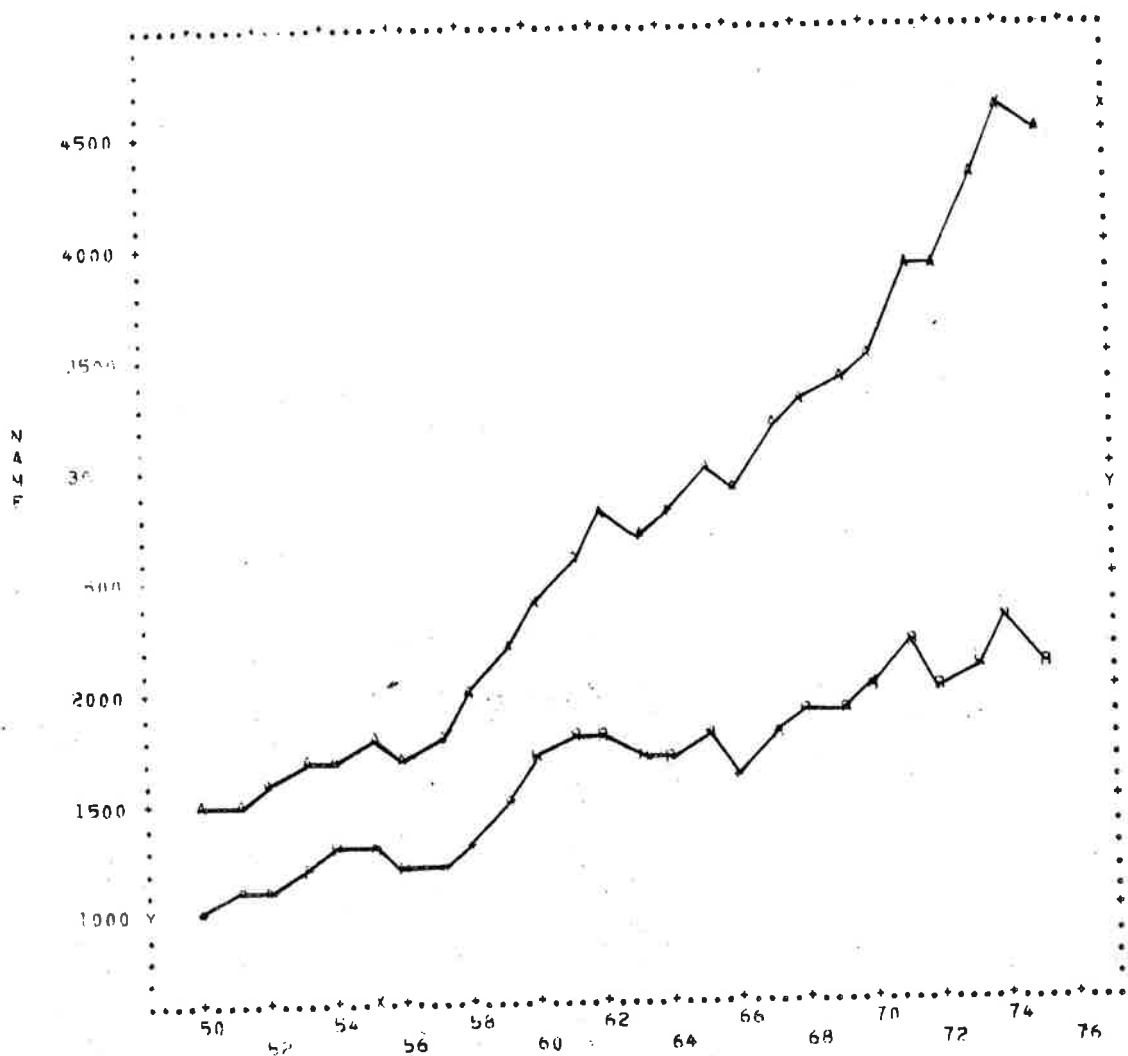
Bretagne

A P.A.F.

B V.A.B.

10⁶ francs courants

Graphique 16

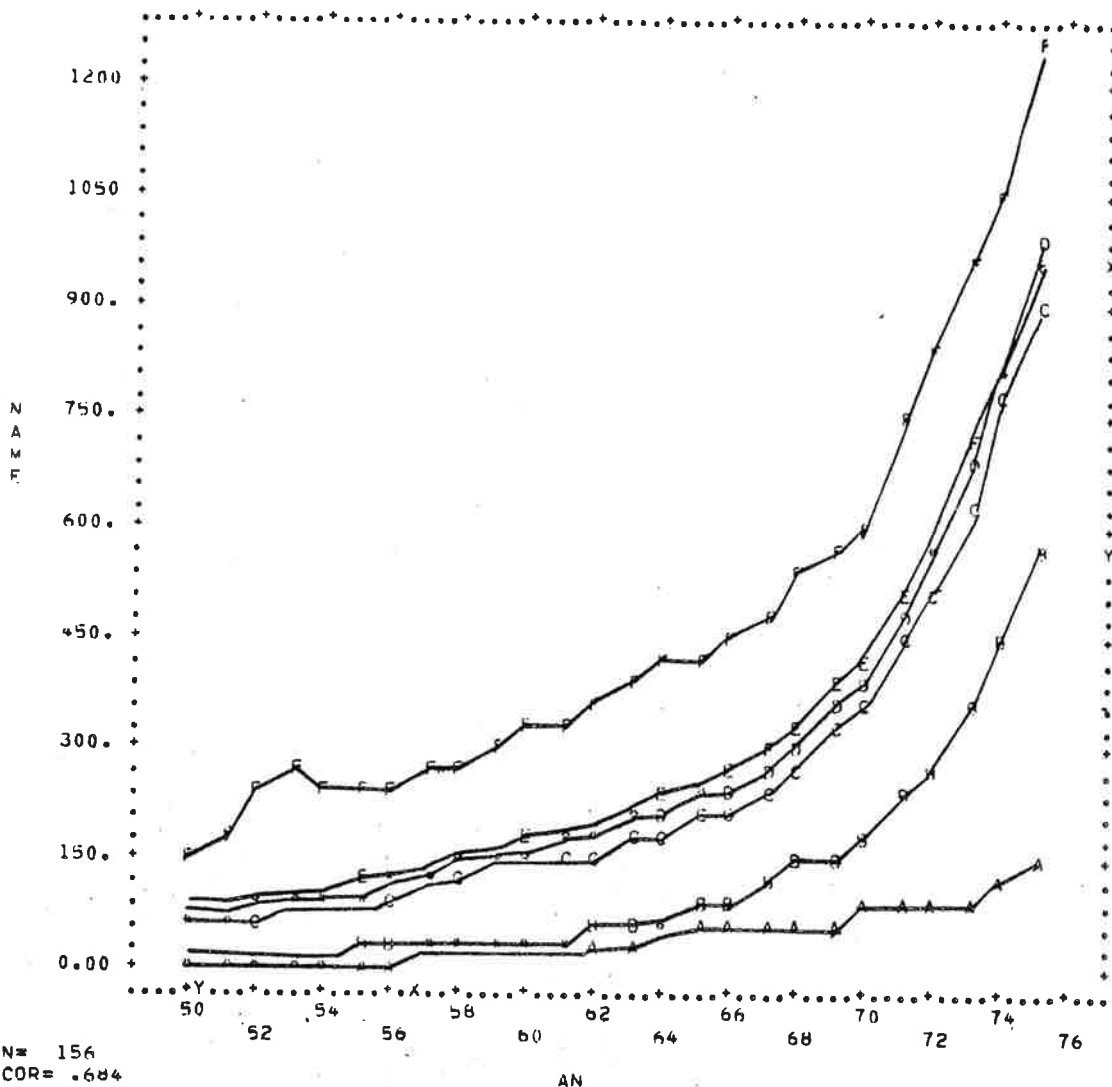


N= 78
COR= .613

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5427	$Y = .00544 * X + 51.829$	36.041
Y	1942.7	542.41	$Y = 63.405 * X - 2332.6$	448841

A Production agricole finale
 B Valeur Ajoutée Brute
 Francs constants 1953
 Bretagne

Graphique 17

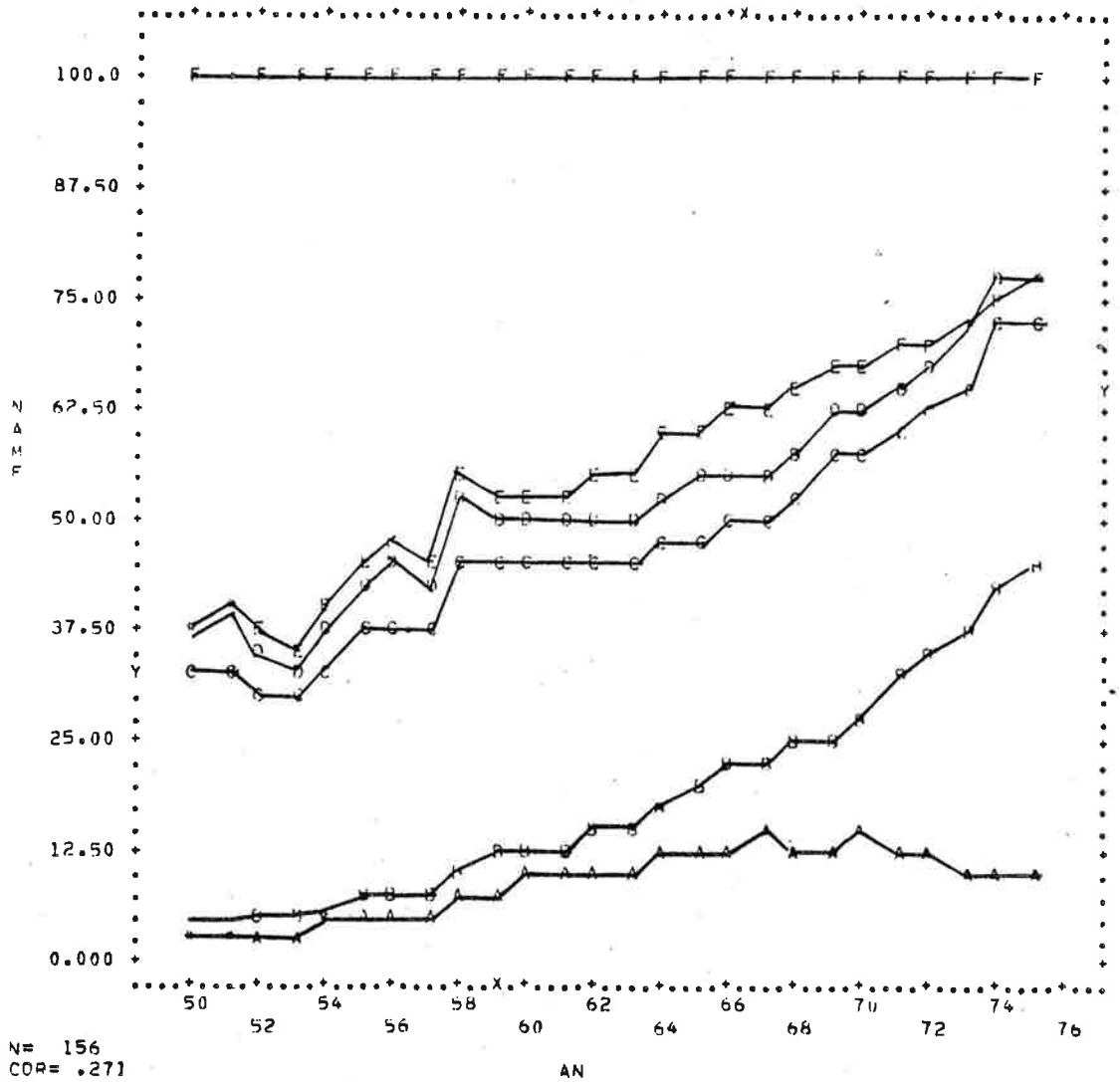


	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5244	$X = .02058 * Y + 57.483$	30.319
Y	243.78	250.13	$Y = 22.740 * X - 1177.5$	33505.

Charges d'exploitation
Bretagne
(francs courants - valeurs cumulées)

- EF Fermages
- DE Impôts
- CD Cotisations Sociales
- BC Salaires
- AB Intérêts
- A Assurances
- F Total

Graphique 18

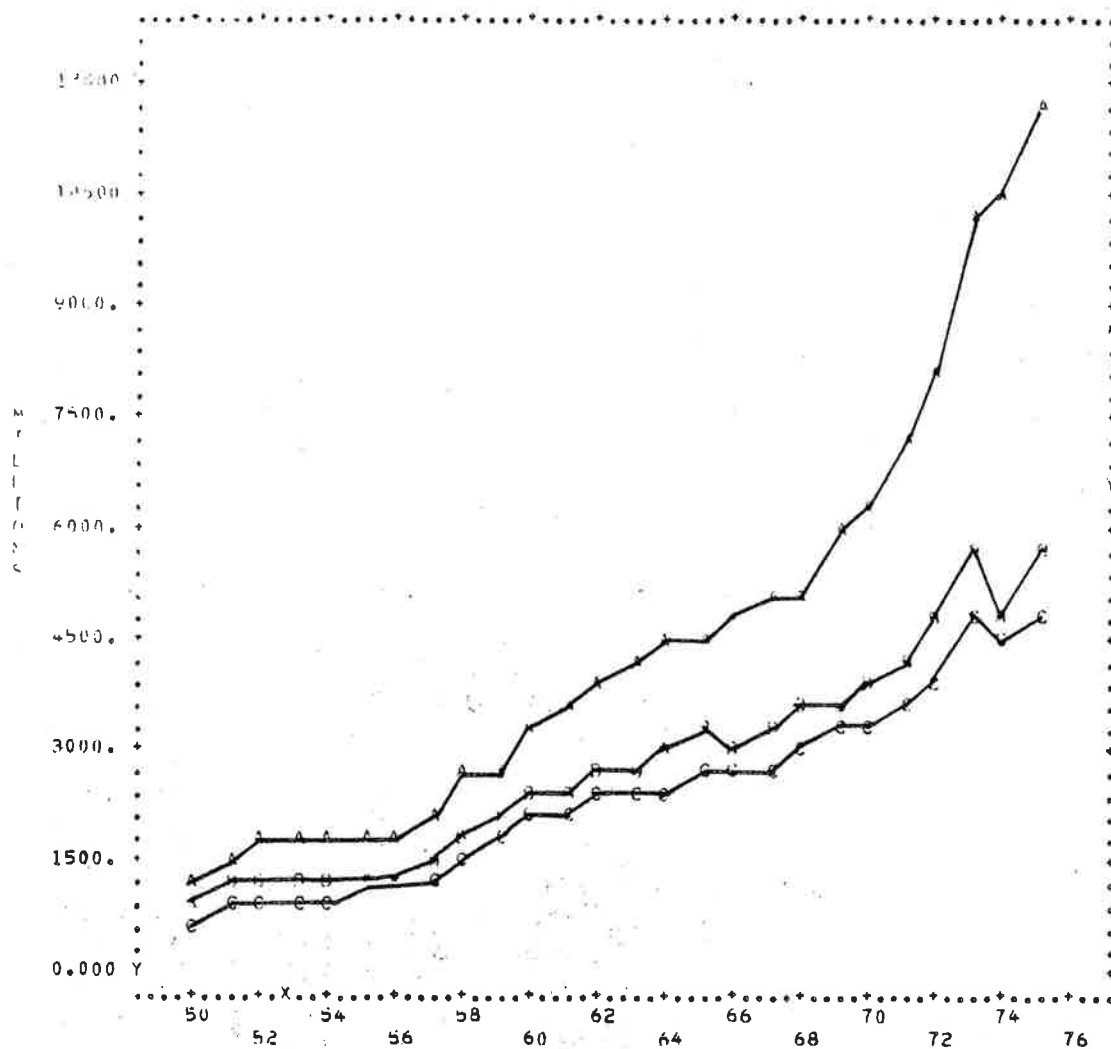


	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5244	X = .06541*Y + 59.408	52.736
Y	47.260	31.226	Y = 1.1265*X - 23.144	909.04

Structure des charges d'exploitation (% cumulés - francs courants)
Bretagne

- EF Fermages métayages
- DE Impôts
- CD Cotisations sociales
- BC Salaires
- ab Intérêts
- A Assurances

Graphique 19



N= 78
COR= .800

AN

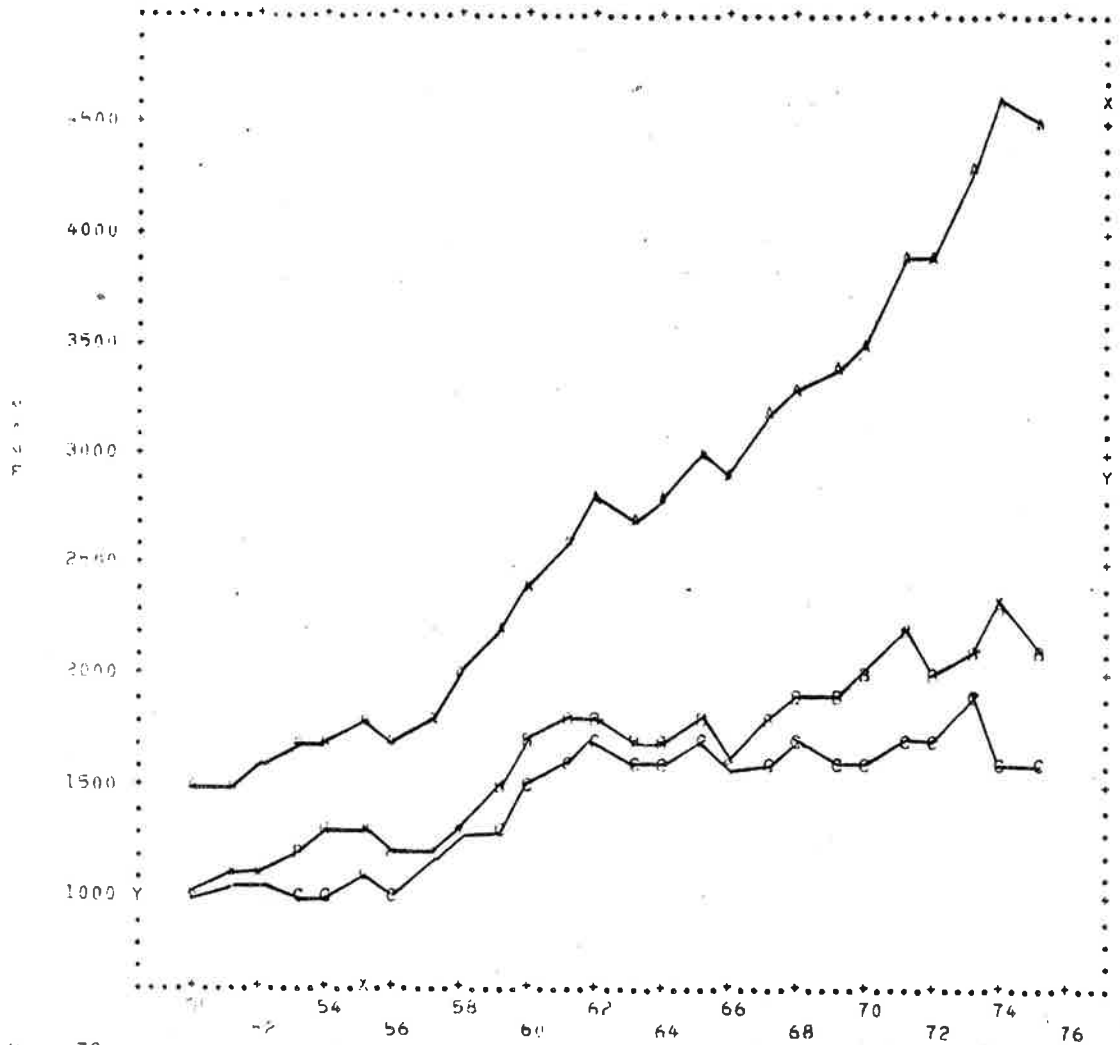
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5487	X = .00274*Y + 53.594	20.751
Y	3245.0	2201.4	Y = 233.40*X - 11343.	1765E3

Bretagne

- A P.A.F.
- B V.A.B.
- C R.B.E.

10⁶ Francs courants

Graphique 20



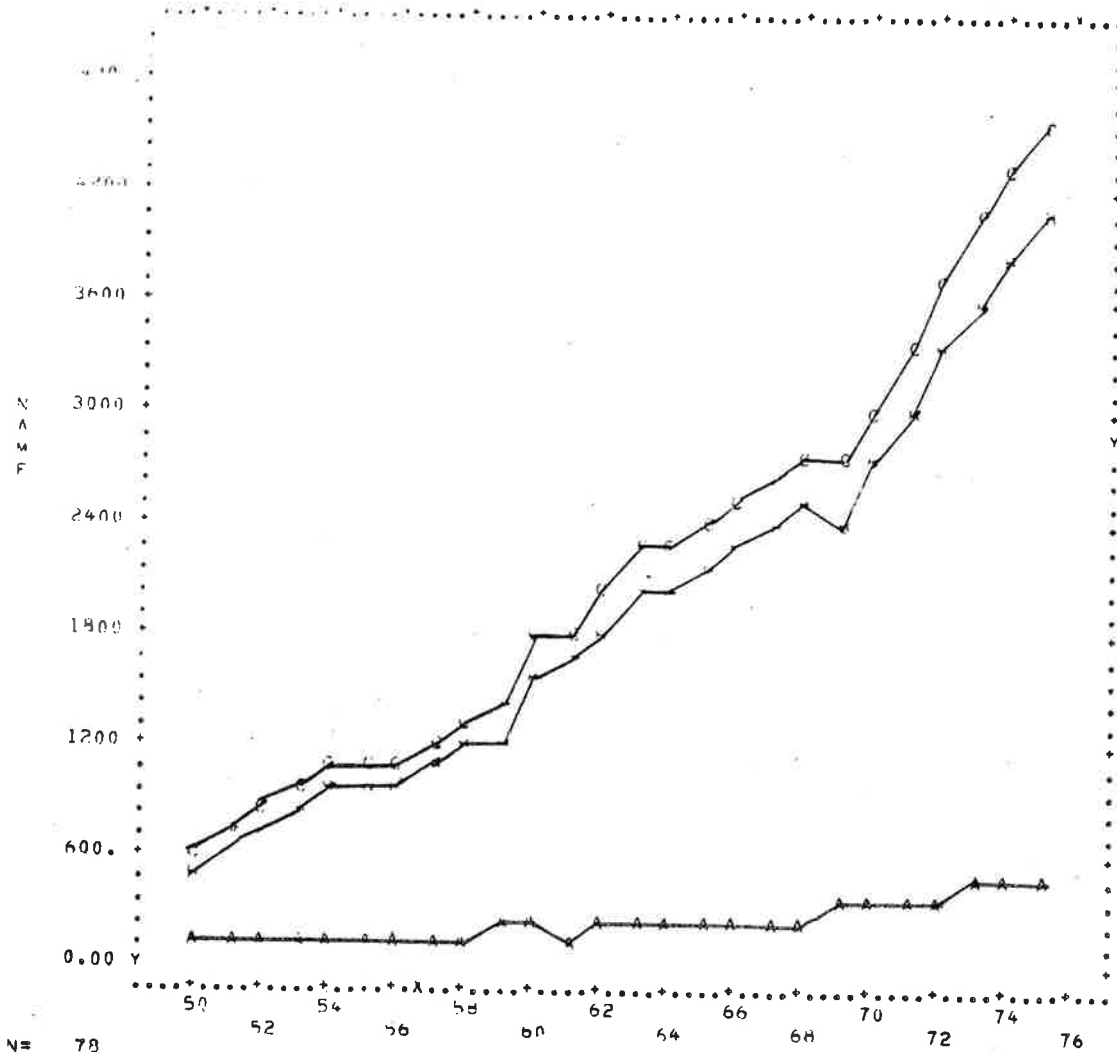
N = 78
COR = .613

AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5487	$Y = .00549 * X + 31.824$	36.041
Y	1942.7	842.41	$Y = 60.405 * X - 2332.6$	448841

- A Production Agricole Finale
 - B Valeur Ajoutée Brute
 - C Résultat brut d'exploitation
- 10⁶ francs constants
1955 Bretagne

Graphique 21



N= 78
COR= .603

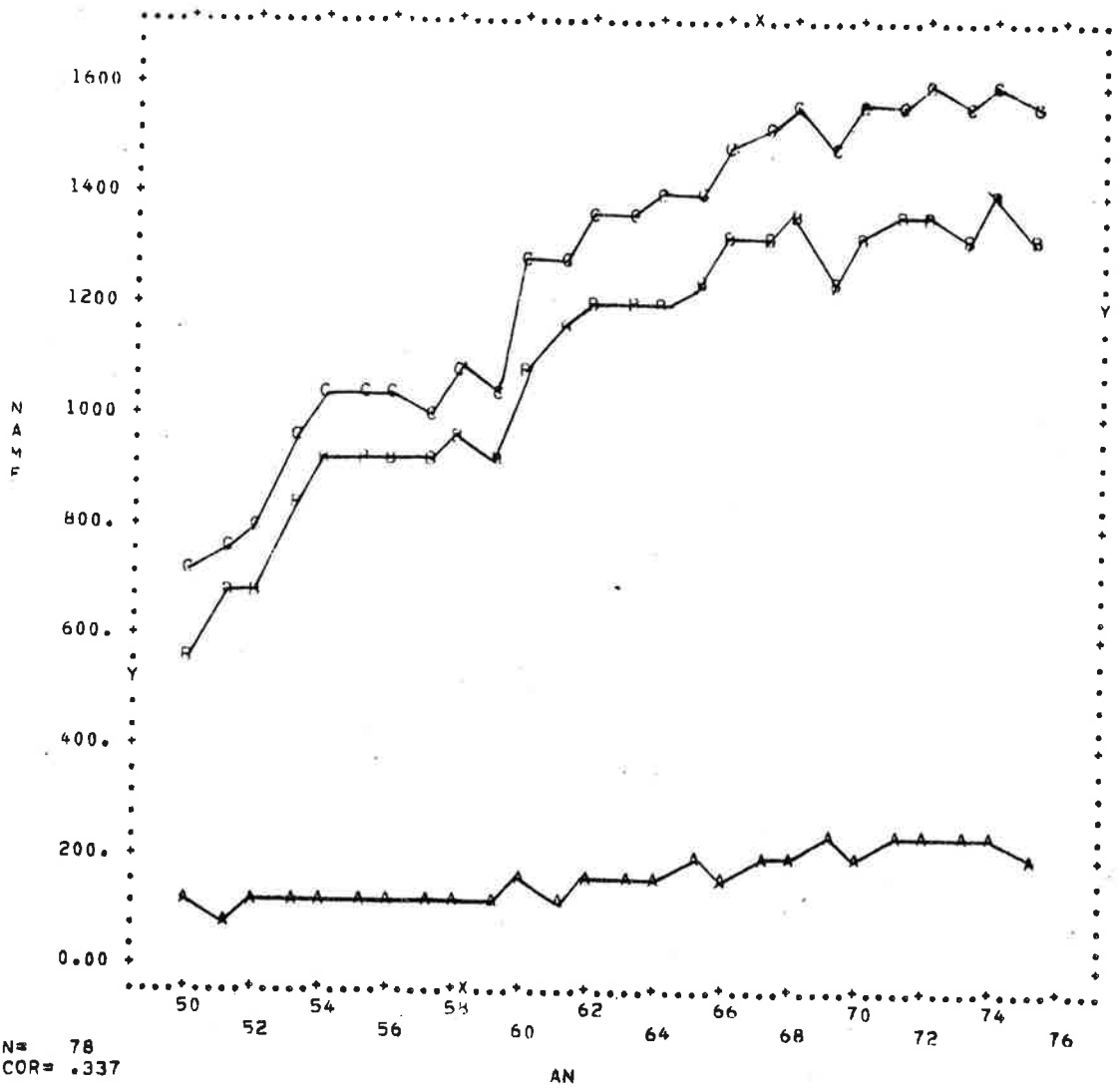
AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5487	X = .0036/Y + 57.171	36.732
Y	1452.1	1240.7	Y = 99.1274X - 4743.2	992216

Production finale en Basse Normandie

- (A) PV
 - (B) PA
 - (C) P.A.F.
- Francs courants

Graphique 22



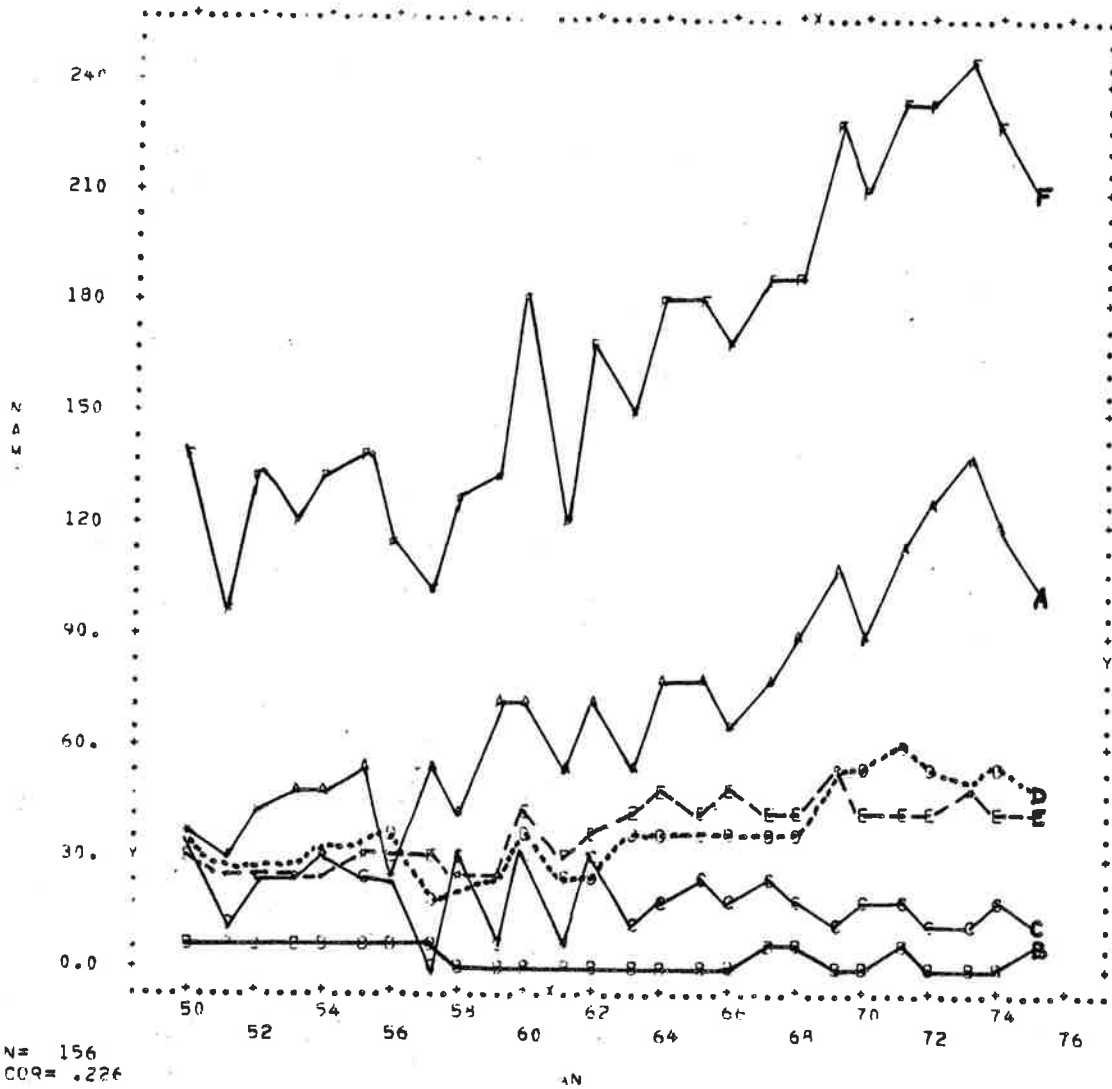
N= 78
COR= .337

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5487	X = .00476*Y + 58.465	51.160
Y	847.37	534.93	Y = 23.911*X - 647.04	256905

- A Production végétale)
- B Production animale) Basse-Normandie
- C Production finale)

Francs constants 1955

Graphique 23



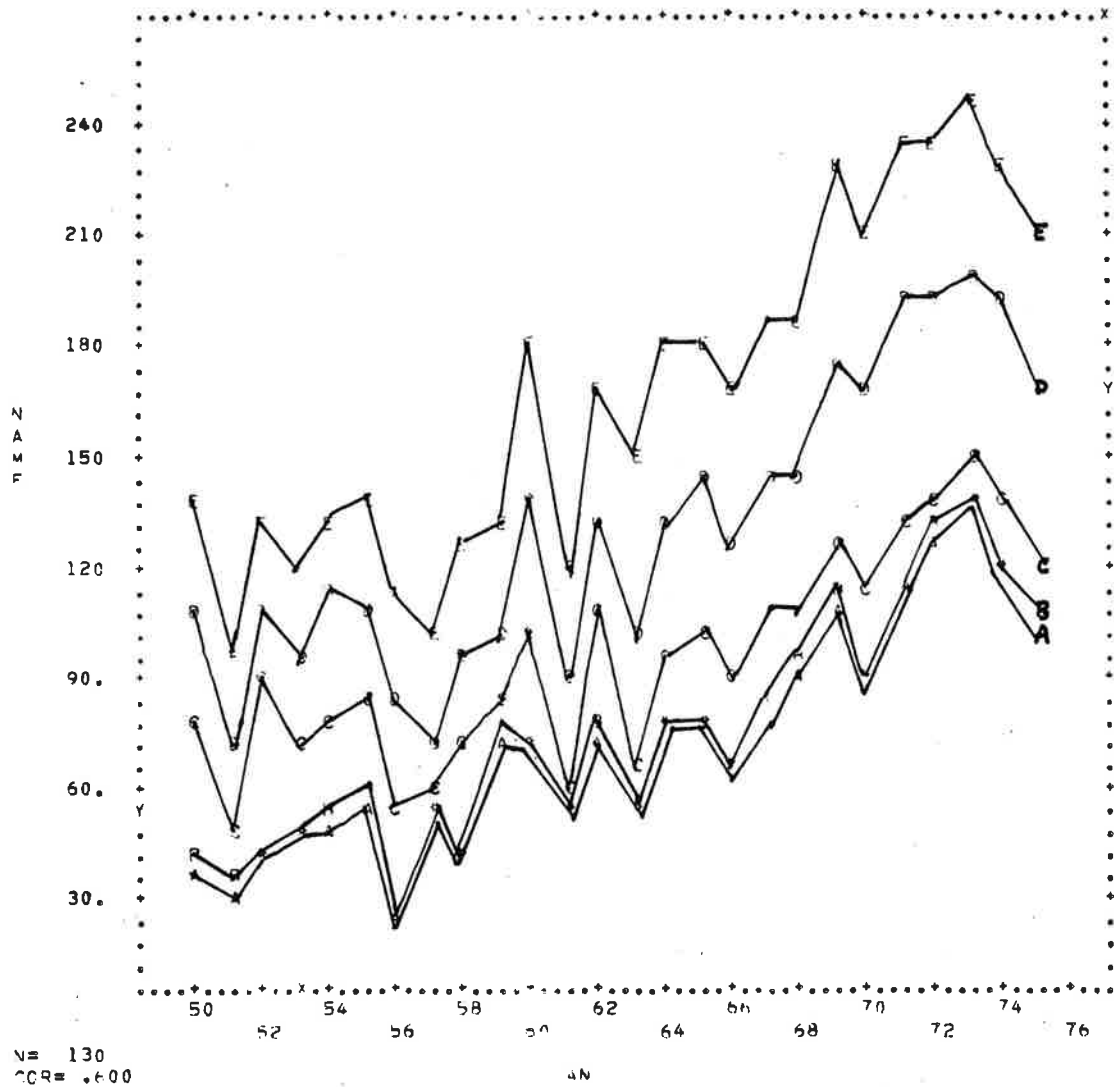
N= 156
COR= .226

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5244	$X = .02877 * Y + 60.997$	54.086
Y	55.689	58.989	$Y = 1.7681 * X - 54.816$	3324.2

Productions végétales Basse Normandie
(francs constants 1955)

- A Céréales
- B P. de T.
- C Fruits
- D Légumes
- E Autres
- F Total P.V.

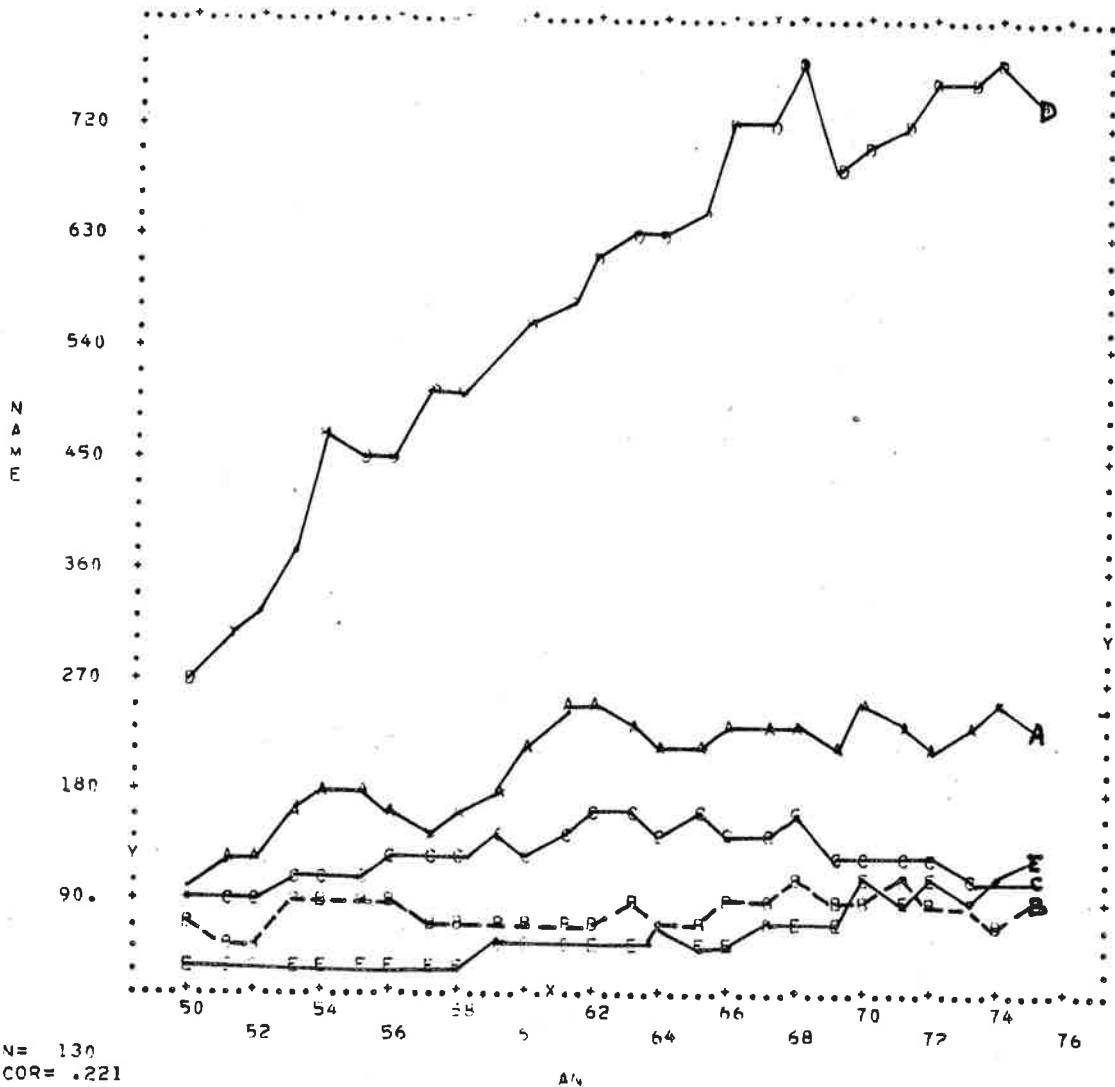
Graphique 24



Productions végétales cumulées Basse Normandie
(francs constants 1955)

Autres P.V.
Légumes
Fruits
P. de T.
Céréales

Graphique 25

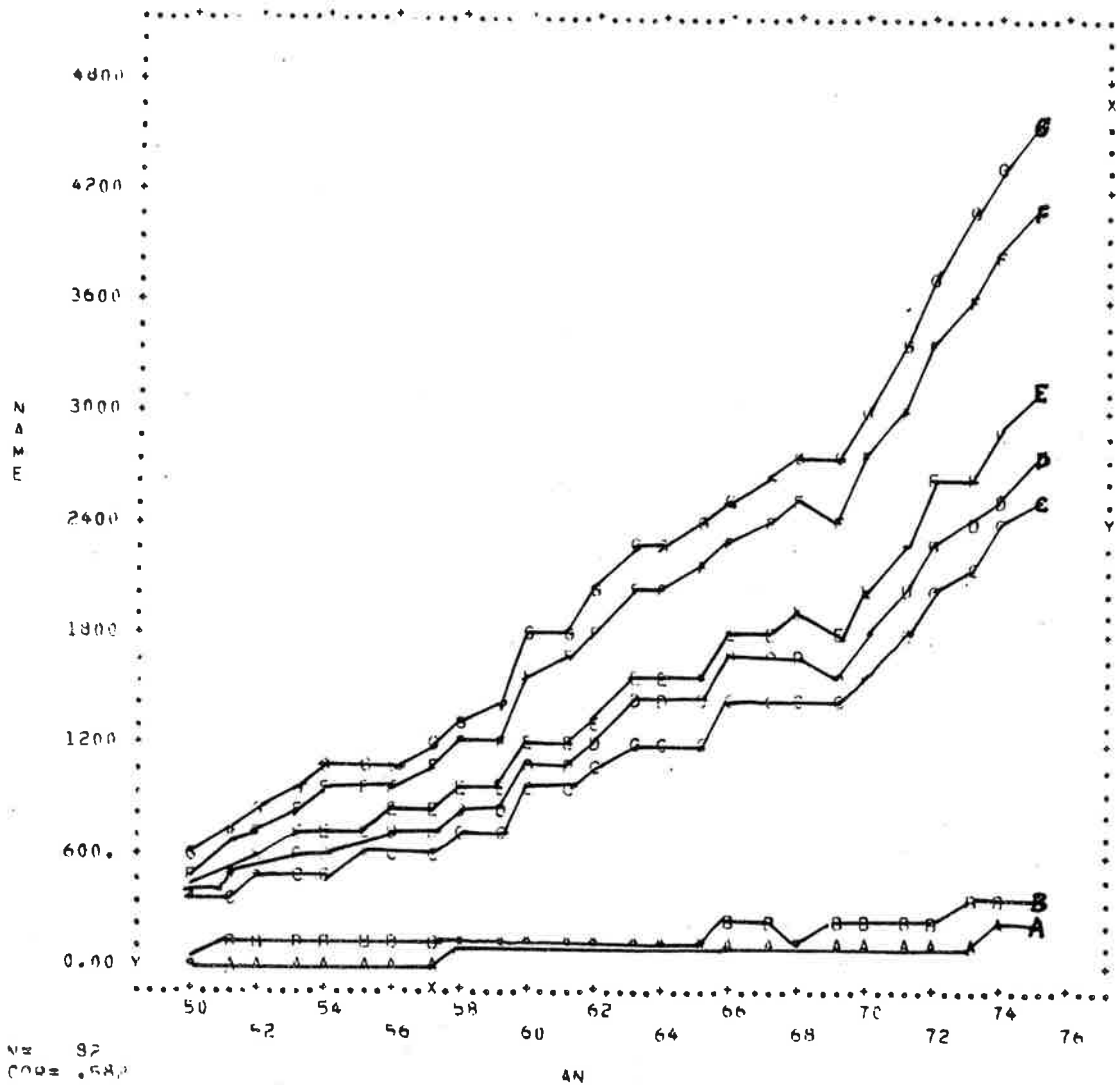


N= 130
COR= .221

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	PFS. MS.
X	62.499	7.5293	$X = .0112 * Y + 60.793$	54.337
Y	210.12	205.10	$Y = 6.0255 * X - 166.47$	40322.

- A Boeuf)
- B Veau | Basse Normandie
- C Porc | francs constants 1955
- D Lait
- E Aviculture

Graphique 26



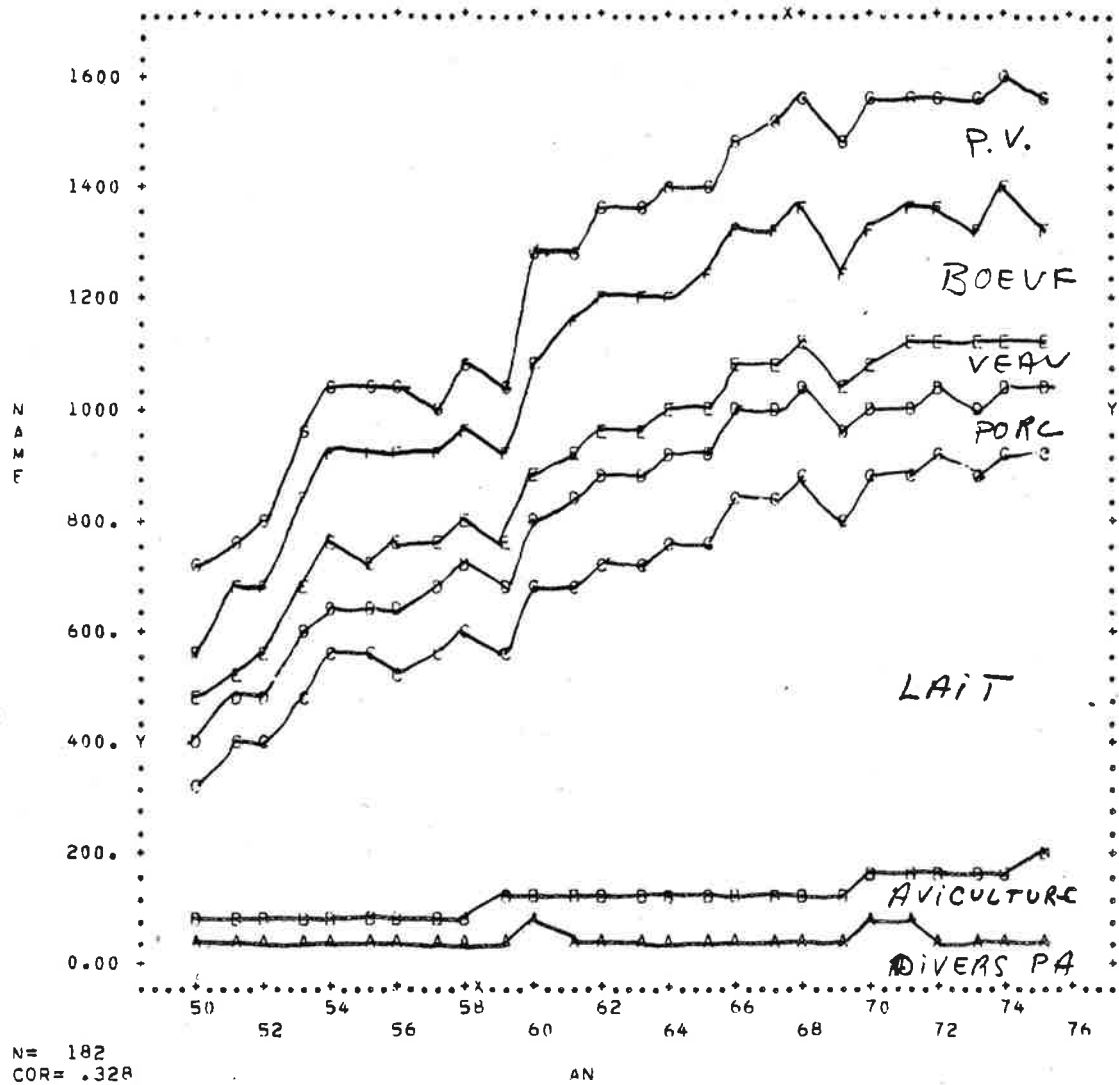
N= 92
COR= .582

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.409	7.5311	X = .00418*Y + 57.510	37.614
Y	1192.3	164.54	Y = 20.935*X - 3866.1	727448

Production Agricole Finale Basse Normandie
(francs courants - valeurs cumulées)

FG Production végétale
 EF Boeuf
 DE Veau
 CD Porc
 BC Lait
 AB Aviculture
 A Autres produits animaux

Graphique 27



N= 182
COR= .328

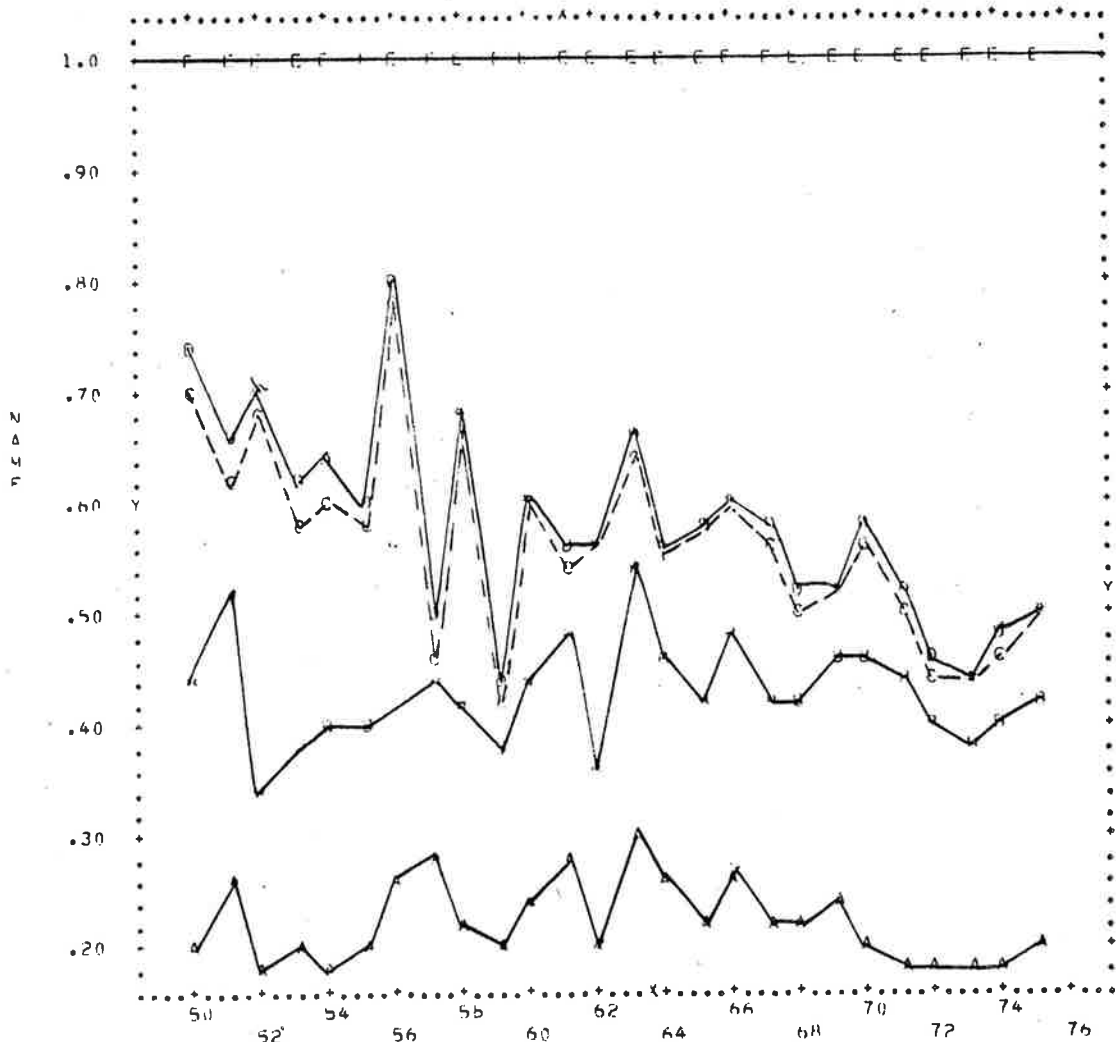
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5211	X = .00522*Y + 58.797	50.767
Y	708.77	472.04	Y = 20.576*X - 577.22	199980

Productions finales cumulées
Basse Normandie - francs constants 1955

- PV
- Boeuf
- Veau
- Porc
- Lait
- Aviculture
- Autres

Graphique 28



N= 130
COR=-.096

AN

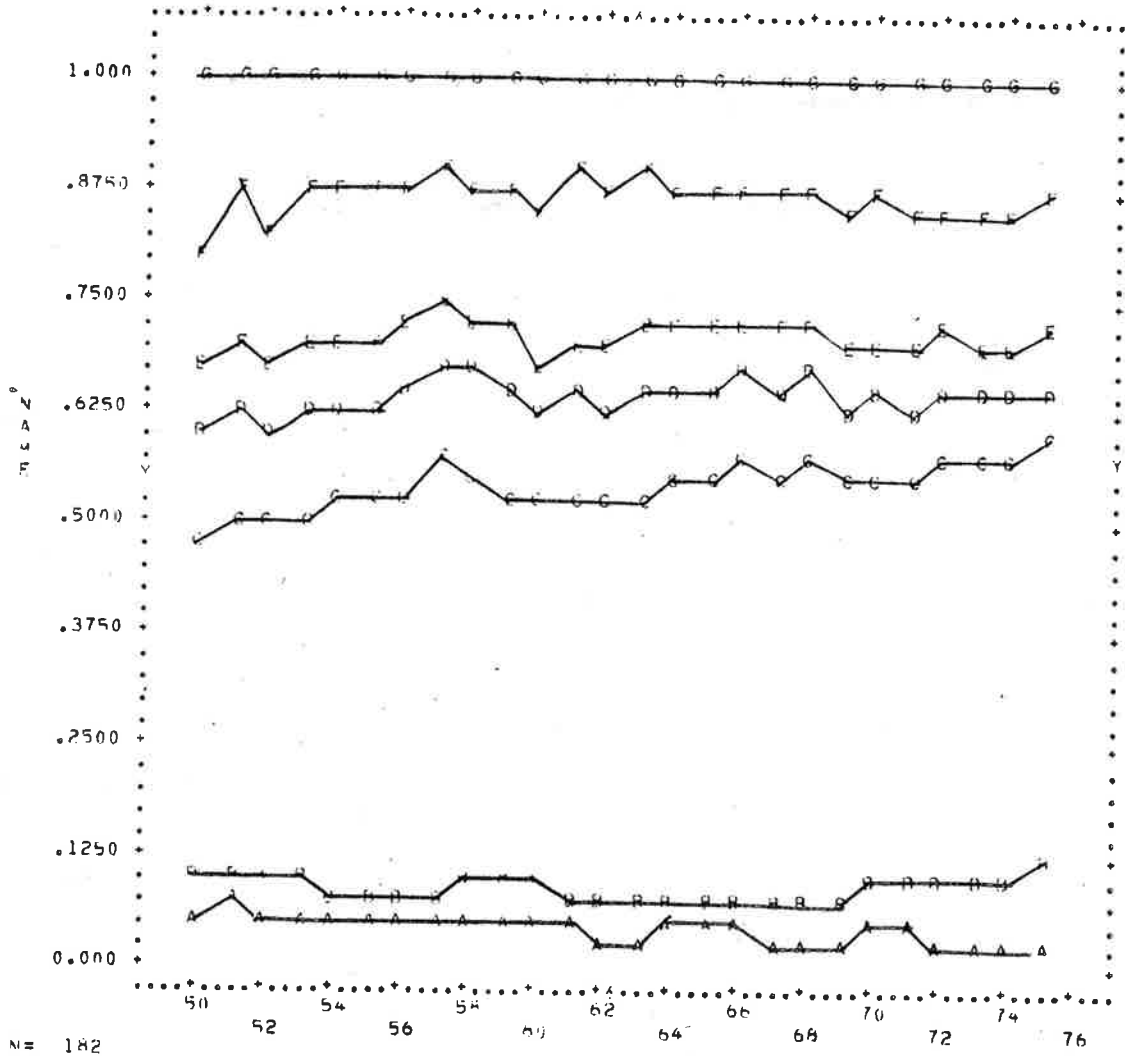
	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.499	7.5793	$X = -2.7333 + Y + 64.630$	56.611
Y	.56000	.26424	$Y = -.00334 + X + .76111$.06922

Structure de la production végétale en volume (% cumulés)

Basse Normandie.

- D céréales
- CD pommes de terre
- BC fruits
- AB légumes
- A autres produits végétaux

Graphique 29



N = 182
CO = .13

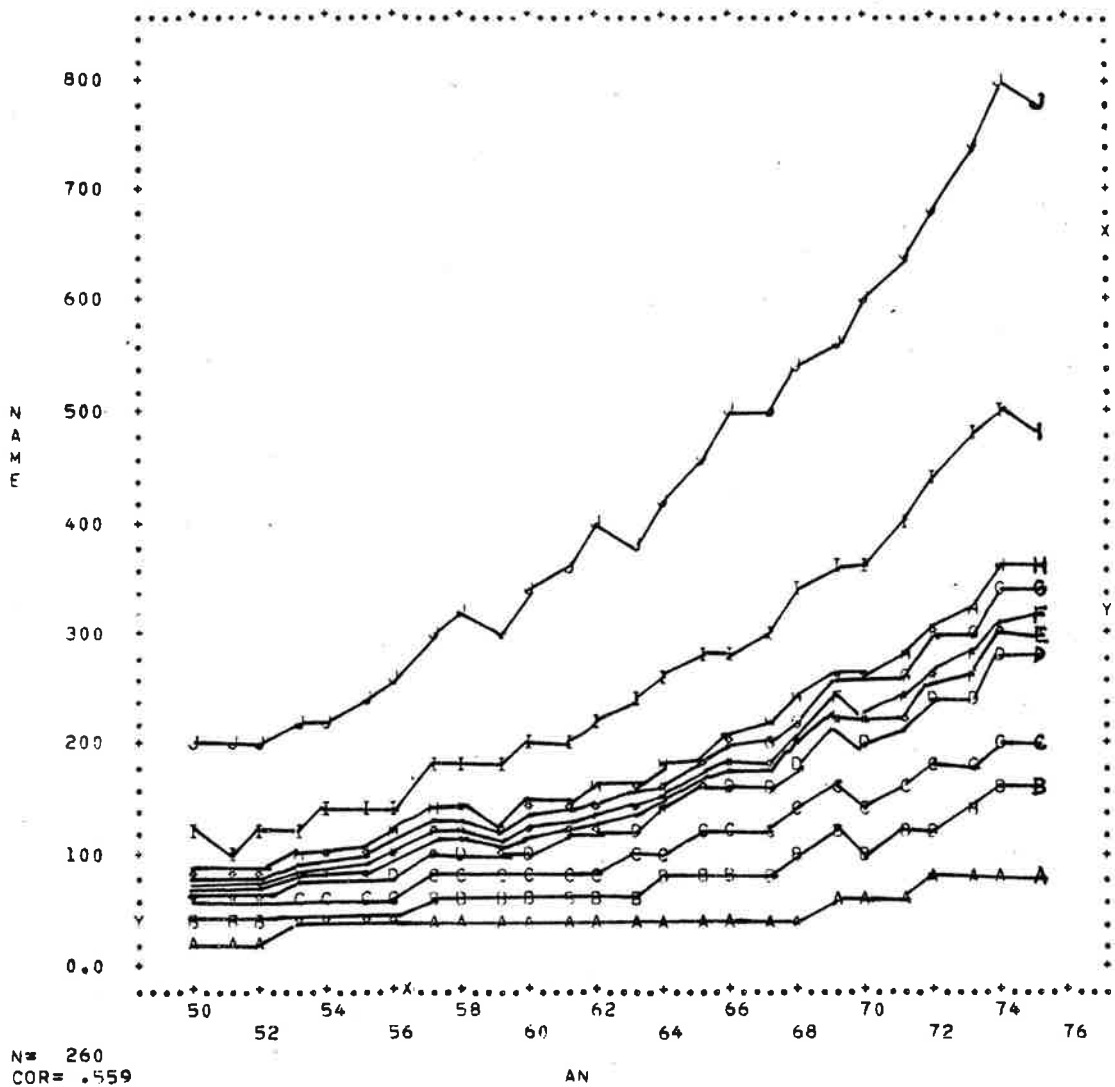
AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.499	7.5211	$X = .2842 * Y + 62.340$	56.871
Y	.55669	.34042	$Y = 587E-6 * X + .52002$.11651

Structure de la production agricole finale en volume (% cumulés)
Basse Normandie

- FG production végétale
- EF boeuf
- DE veau
- CD porc
- BC lait
- AB aviculture
- A autres produits animaux

Graphique 30

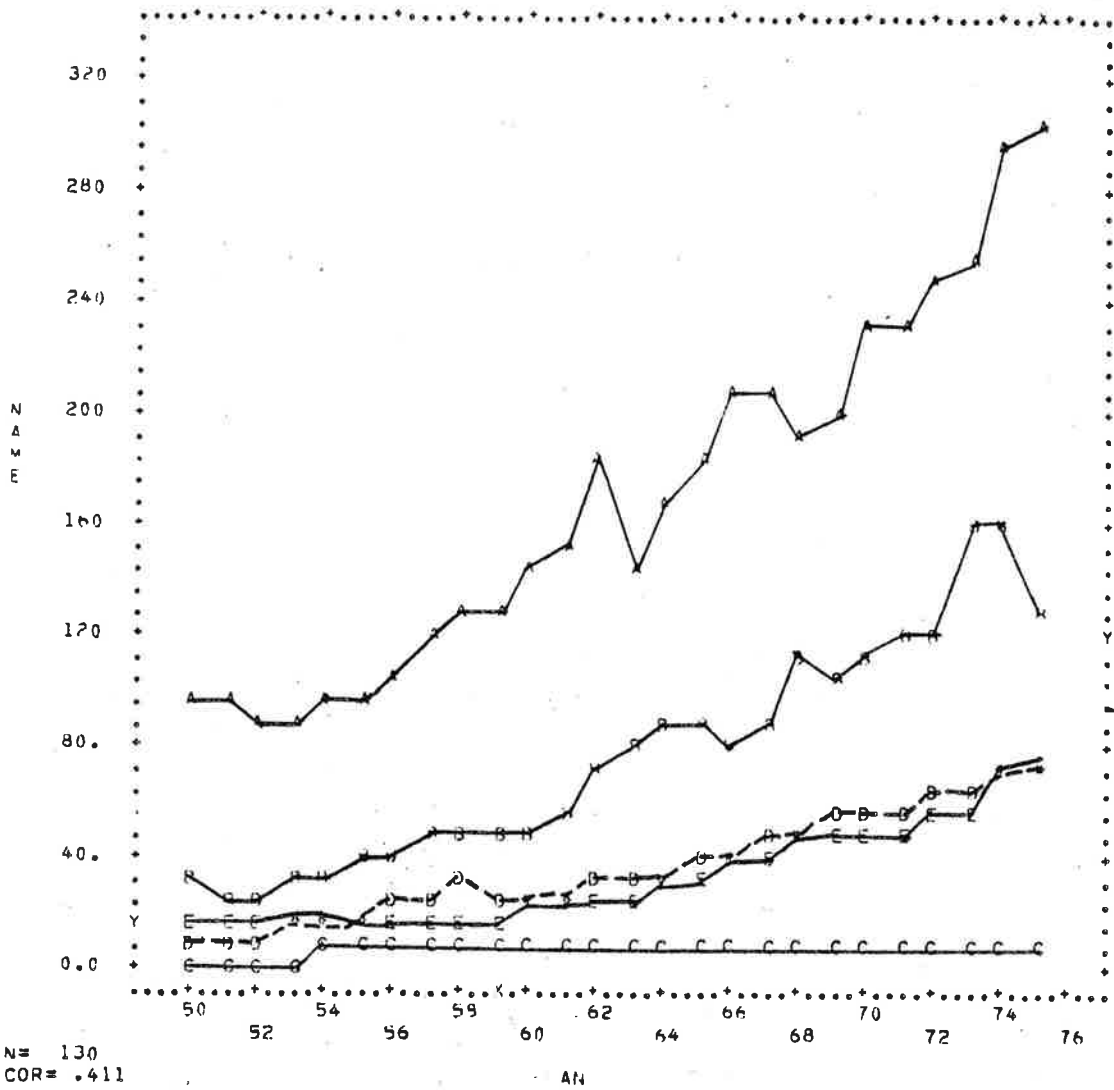


Consommations intermédiaires cumulées Basse Normandie

10⁶ francs constants 1955

IJ	Aliments	DE	Electricité
HI	Minéraux	CD	Services des artisans ruraux
GH	Parachimie	BC	Services rendus aux entreprises
FG	Pétrole	AB	Santé
EF	B. T. P.	A	Autres

Graphique 31



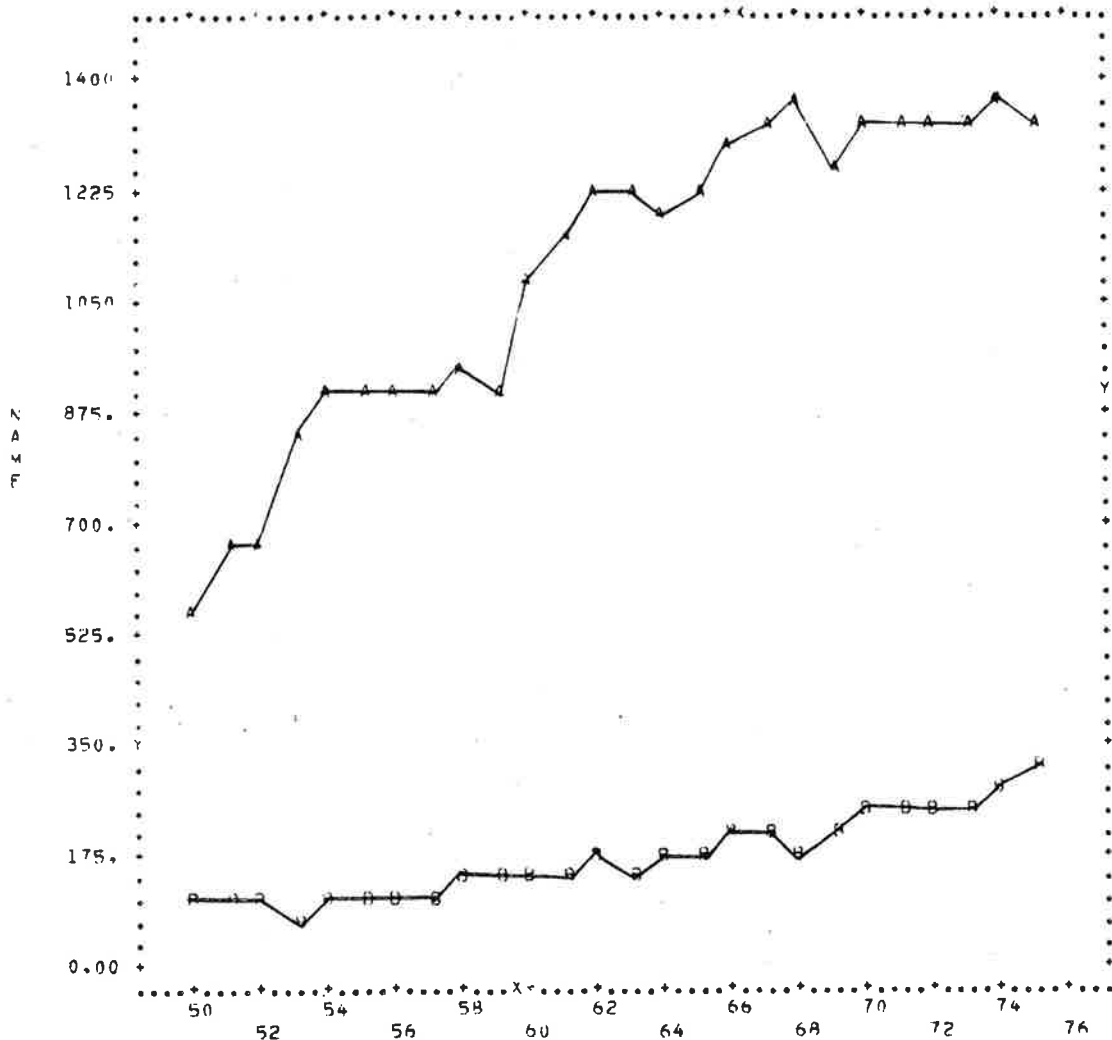
	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.499	7.5293	$X = .04595 * Y + 59.447$	47.462
Y	64.256	67.418	$Y = 3.6039 * X - 165.49$	3805.3

Consommations intermédiaires Basse Normandie

- A Aliments
- B Minéraux
- C B T P
- D Services des arts sans mécaniciens
- E Santé

10⁶ Francs constants '955

Graphique 32



N= 52
COR= .291

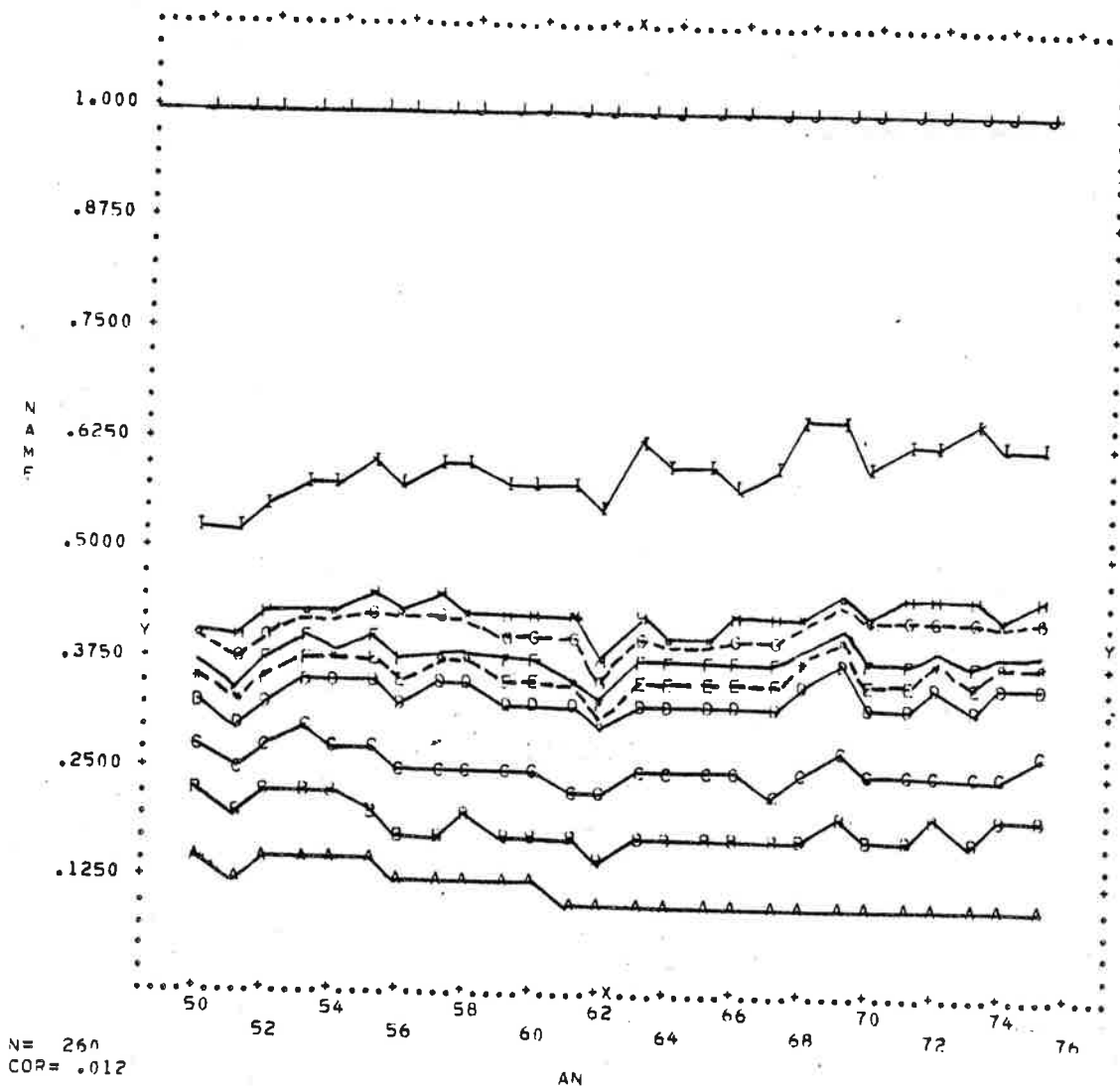
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LIN	RES.MS.
X	62.500	7.5733	X = .00436*Y + 59.722	53.546
Y	636.42	505.03	Y = 19.409*X - 576.62	238121

A production animale)
B aliments du bétail) Basse Normandie

Francs constants 1955

Graphique 33



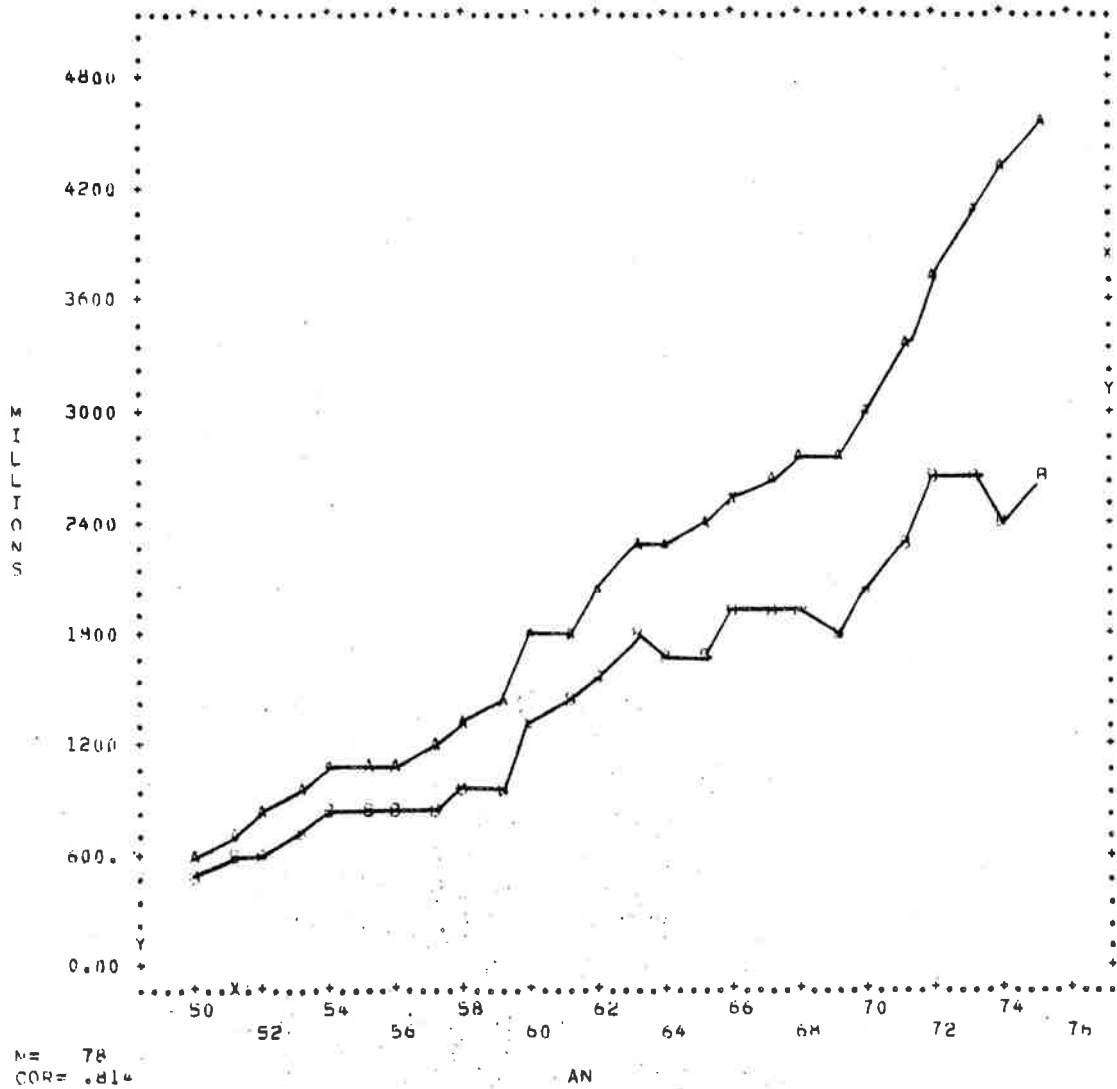
N = 260
COR = .012

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.499	7.5150	$X = .37862 * Y + 52.346$	56.686
Y	.40482	.23643	$Y = .375E-6 * X + .38139$.05611

Structure des consommations intermédiaires en francs constants 1955
(% cumulés) Basse Normandie

- i J aliments
- Ai minéraux
- GH parachimie
- FG pétrole
- EF B T P
- DE électricité
- CD services d'artisans mécaniciens
- BC services rendus aux entreprises
- AB santé
- A autres

Graphique 34



N = 78
COR = .814

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
Y	62.500	7.5487	$X = .00654 * Y + 52.080$	19.495
Y	1593.8	939.68	$Y = 101.31 * X - 4737.9$	302084

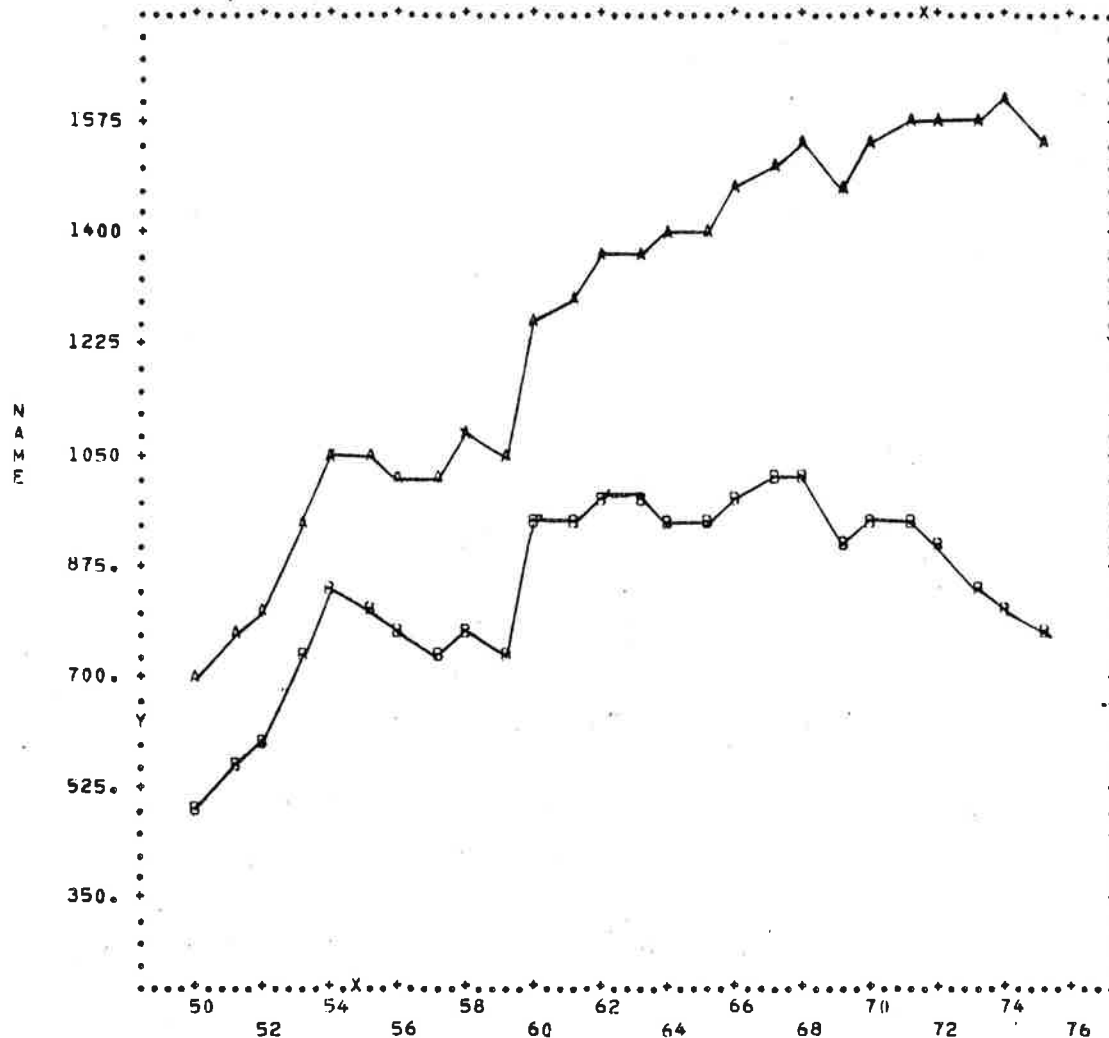
Basse Normandie

(A) P.A.F.

(B) V.A.B.

10⁶ francs courants

Graphique 35



N= 78
COR= .474

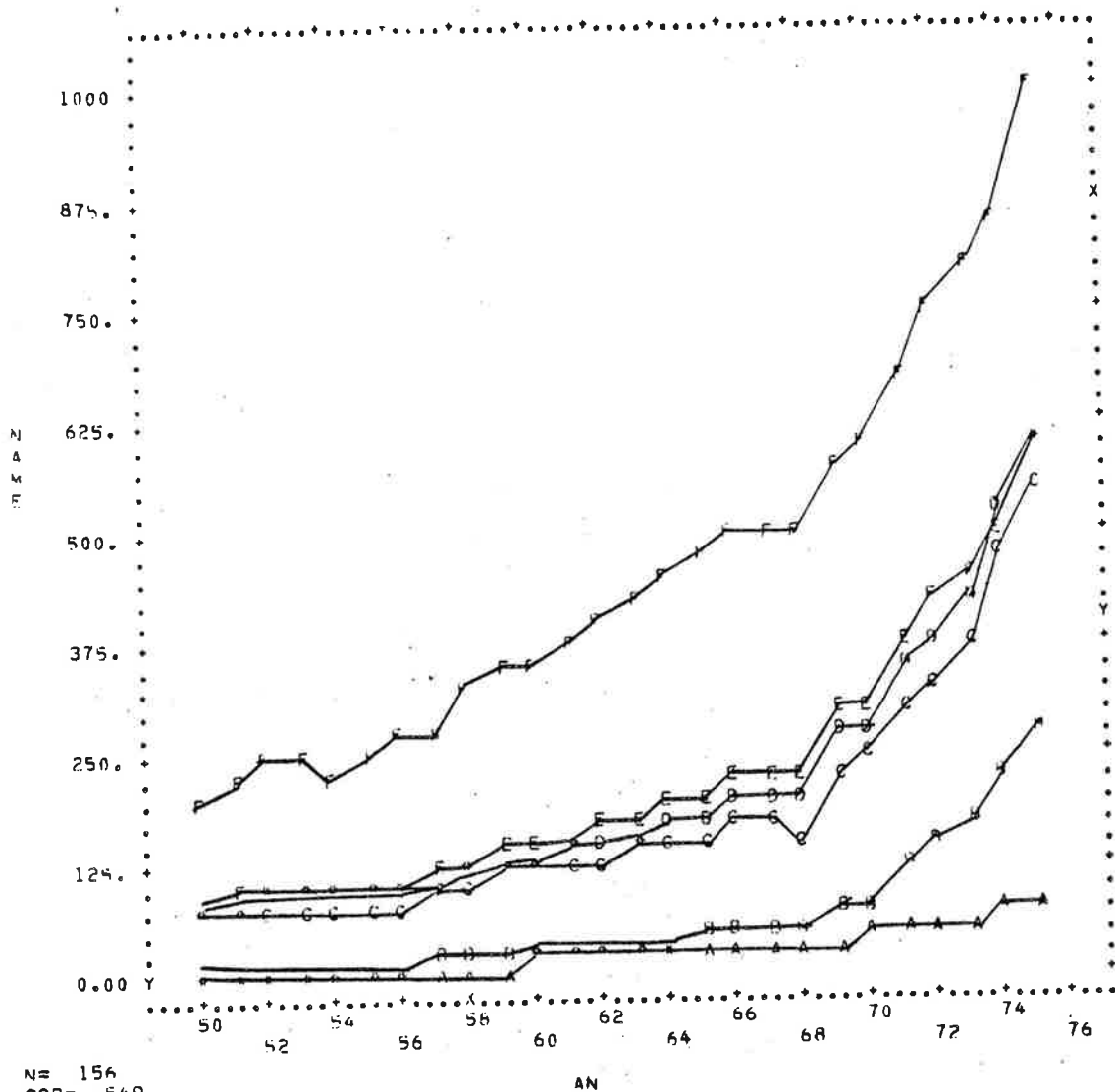
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5487	X = .01097*Y + 52.349	44.775
Y	925.34	326.01	Y = 20.461*X - 353.45	83513.

A P.A.F.)
B V.A.B.) Basse Normandie

Francs constants 1955

Graphique 36



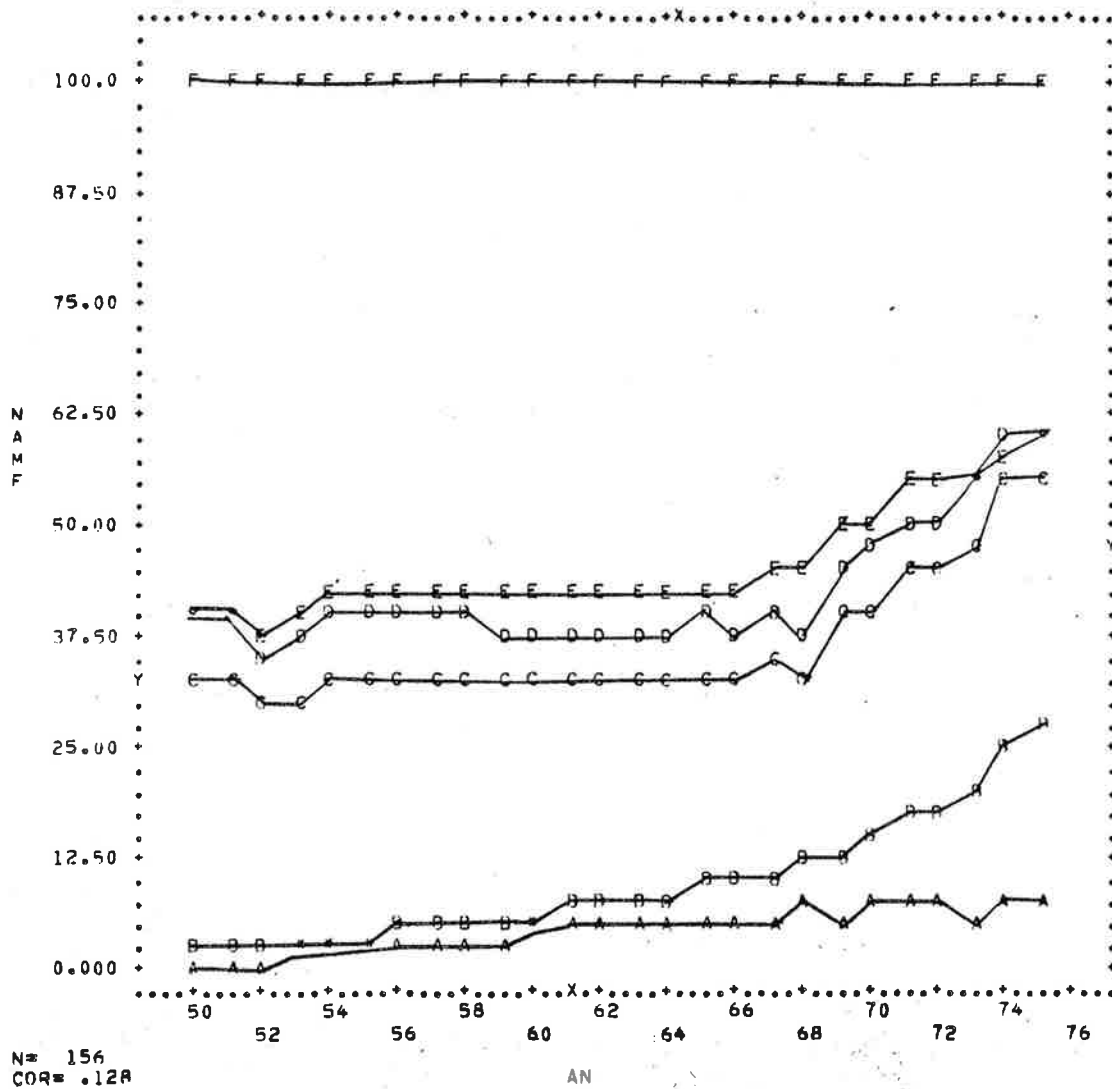
N= 156
COR= .549

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.499	7.5244	X = .02154*Y + 58.409	39.789
Y	189.94	191.92	Y = 14.011*X - 685.77	25086.

Charges d'exploitation Basse Normandie
(francs courants - valeurs cumulées)

- EF fermages
- DE impôts
- CD cotisations sociales
- BC salaires
- AB intérêts
- A assurances
- F total

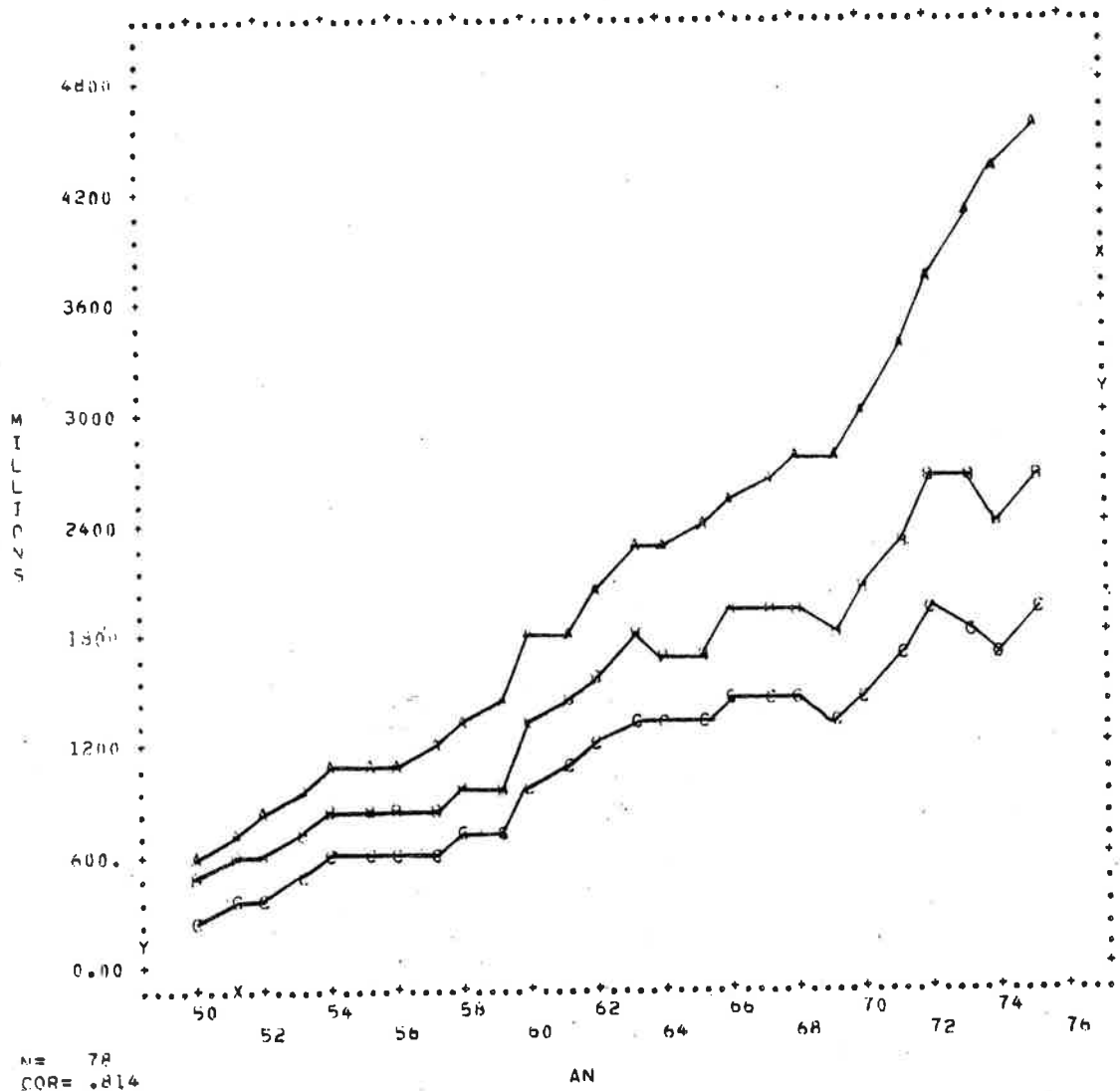
Graphique 37



Structure des charges
d'exploitation (% cumu-
lés-francs courants)
Basse Normandie

- EF fermages-métayages
- DE impôts
- CD cotisations sociales
- BC salaires
- AB intérêts
- A assurances

Graphique 38



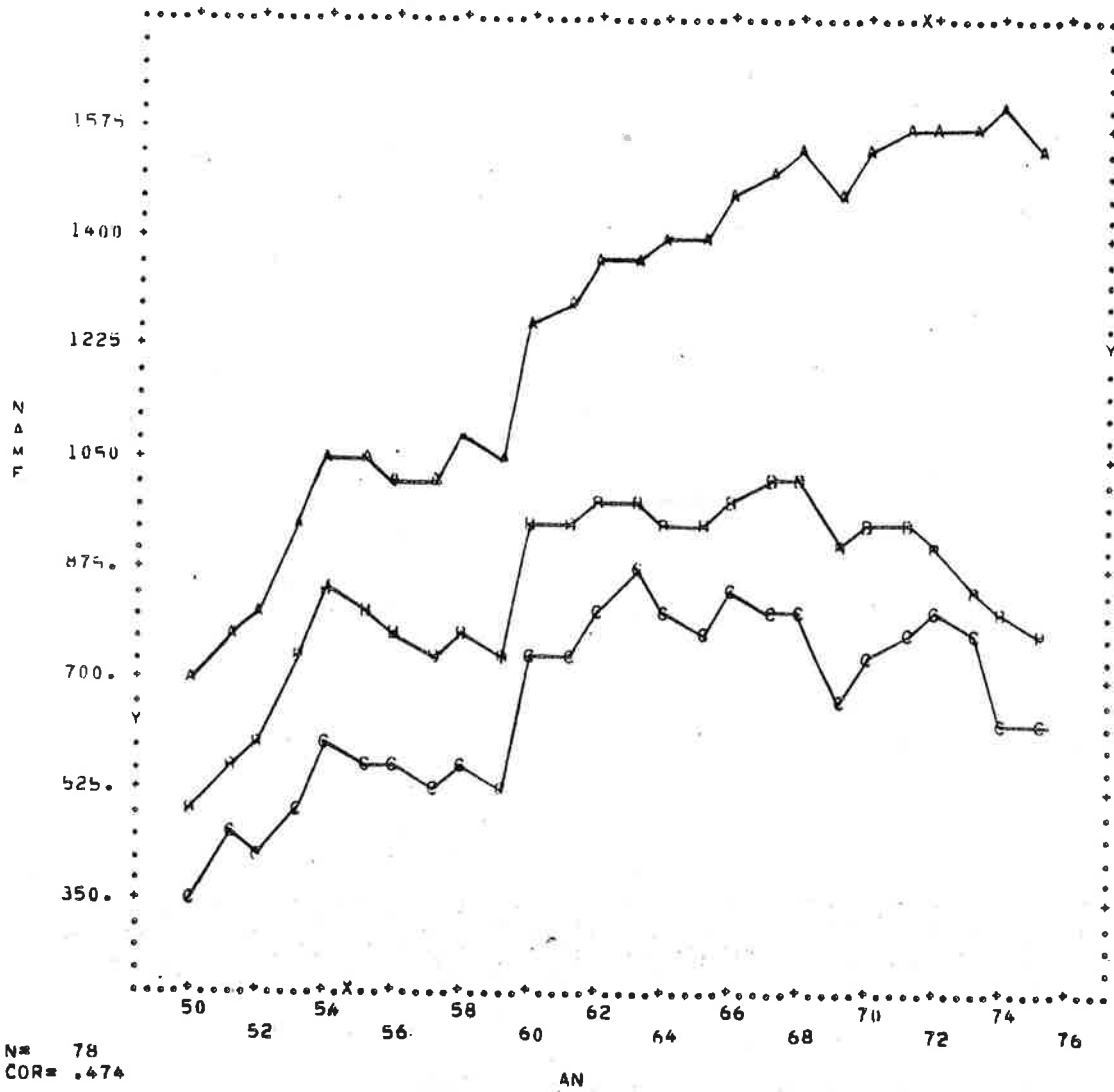
N= 78
COR= .814

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5487	X = .00654*Y + 52.030	19.495
Y	1593.8	939.68	Y = 101.31*X - 4737.9	302064

Basse Normandie

- (A) P. A. F.
 - (B) V. A. B.
 - (C) R. B. E.
- Francs courants

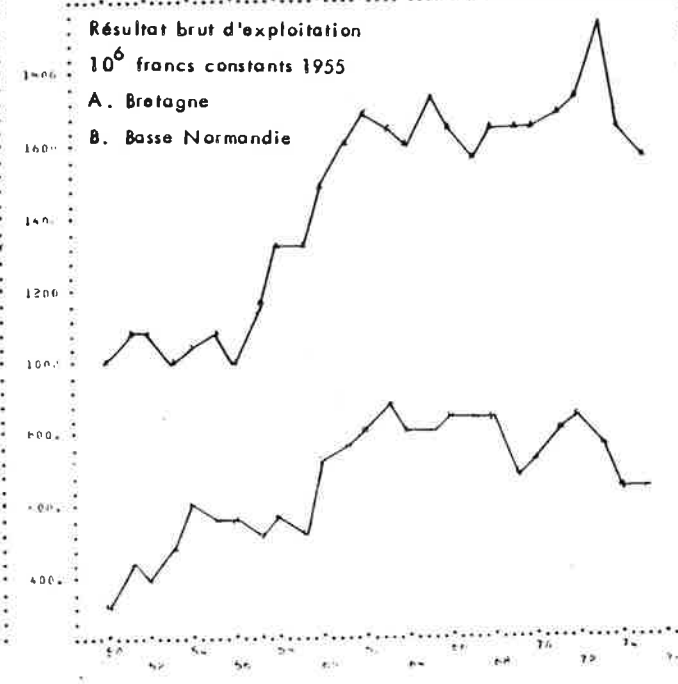
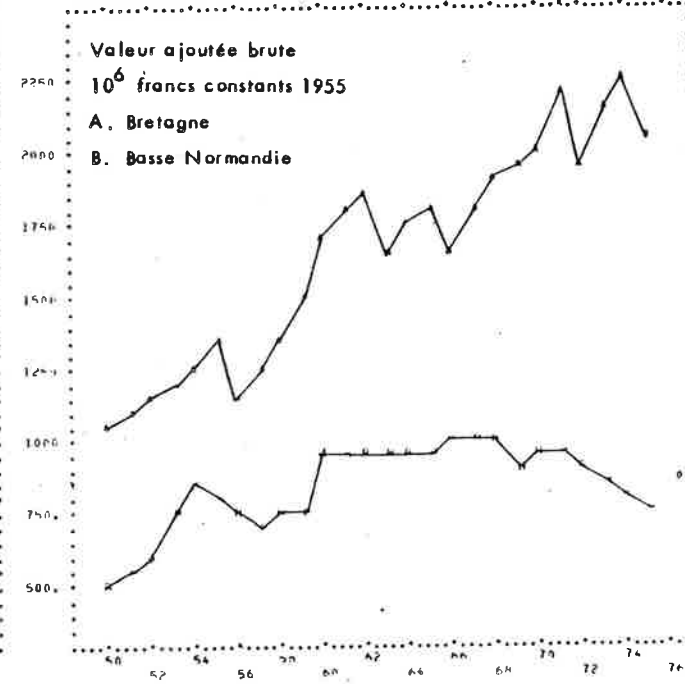
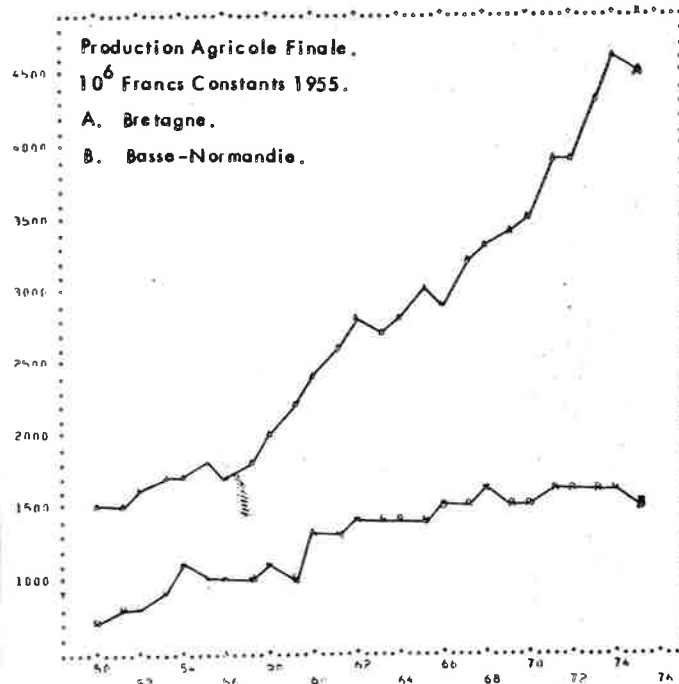
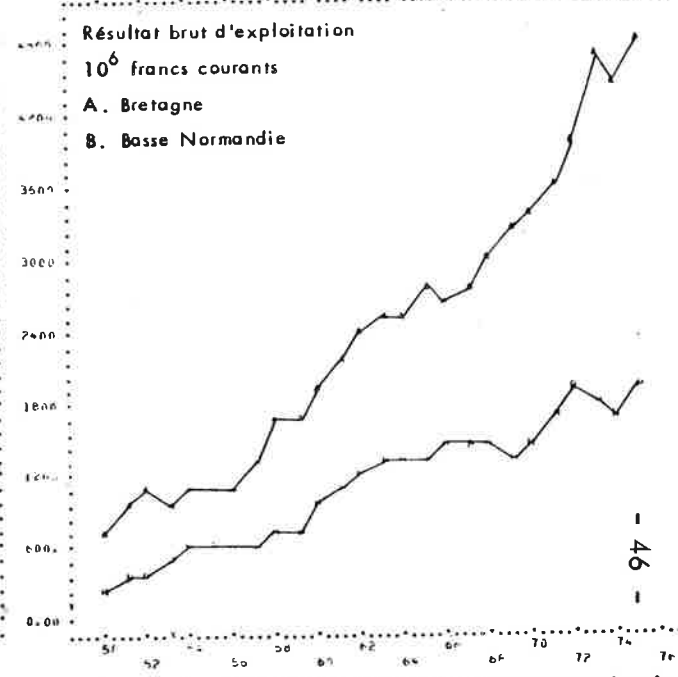
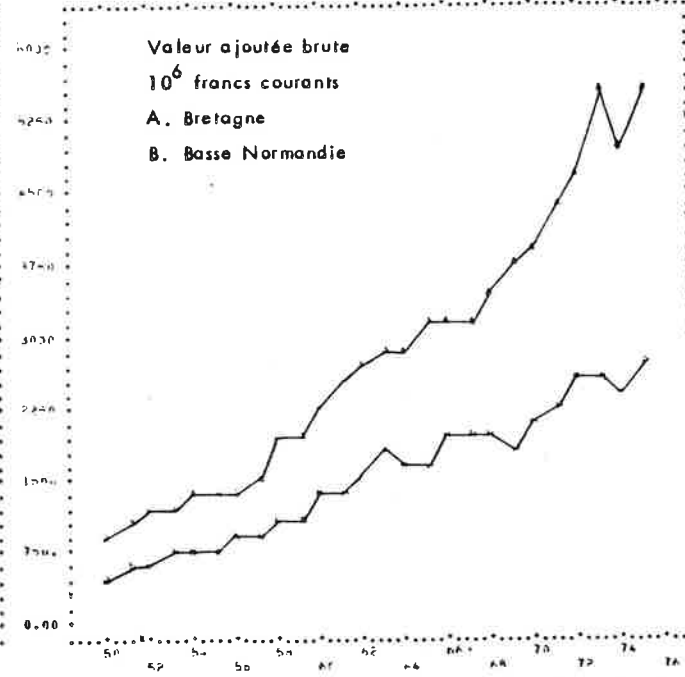
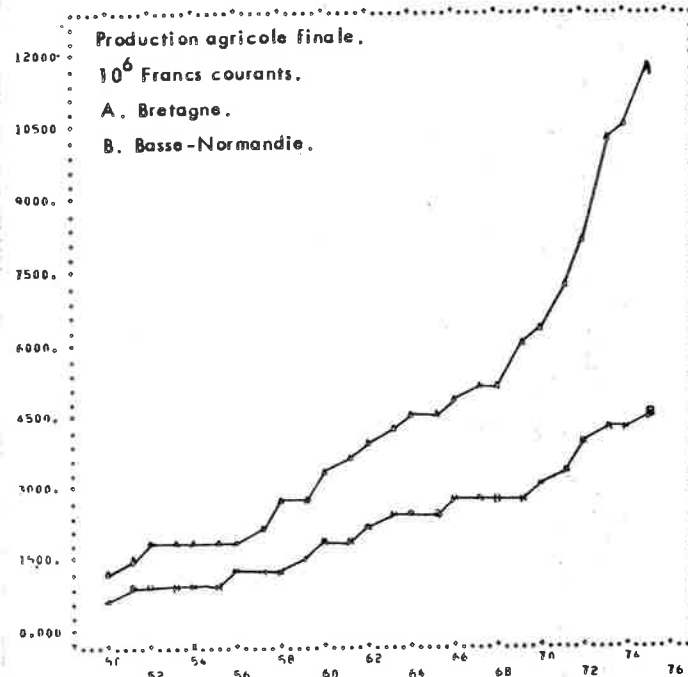
Graphique 39



A P.A.F.
B V.A.B.
C R.B.E.
(Basse Normandie)

Francs constants 1955

Graphique 41 - Evolution comparée de la P.A.F., la V.A.B. et du R.B.E. (Bretagne et Basse-Normandie)

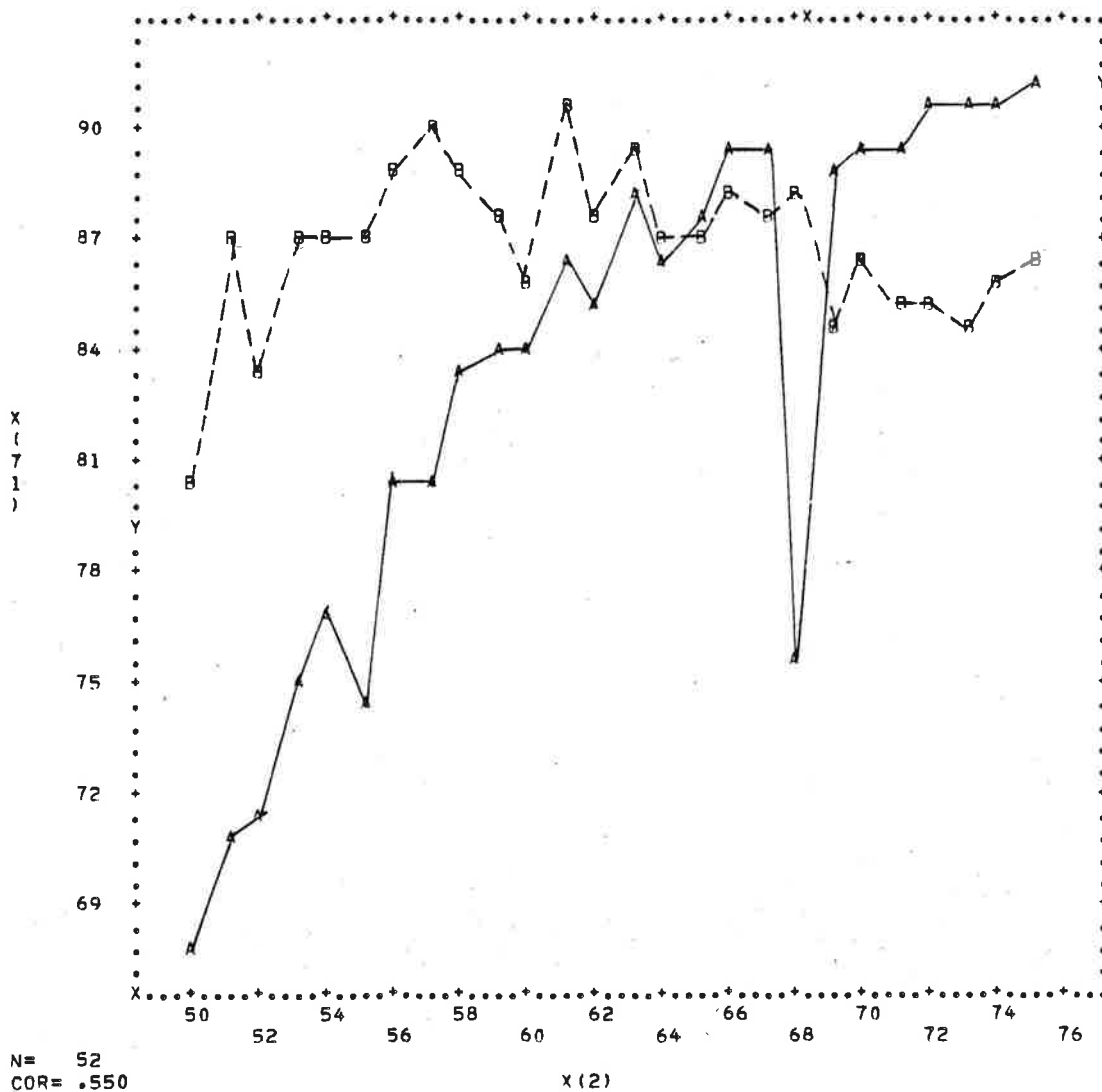


Graphique 42 . Production animale en % de la production totale.

Francs constants, 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

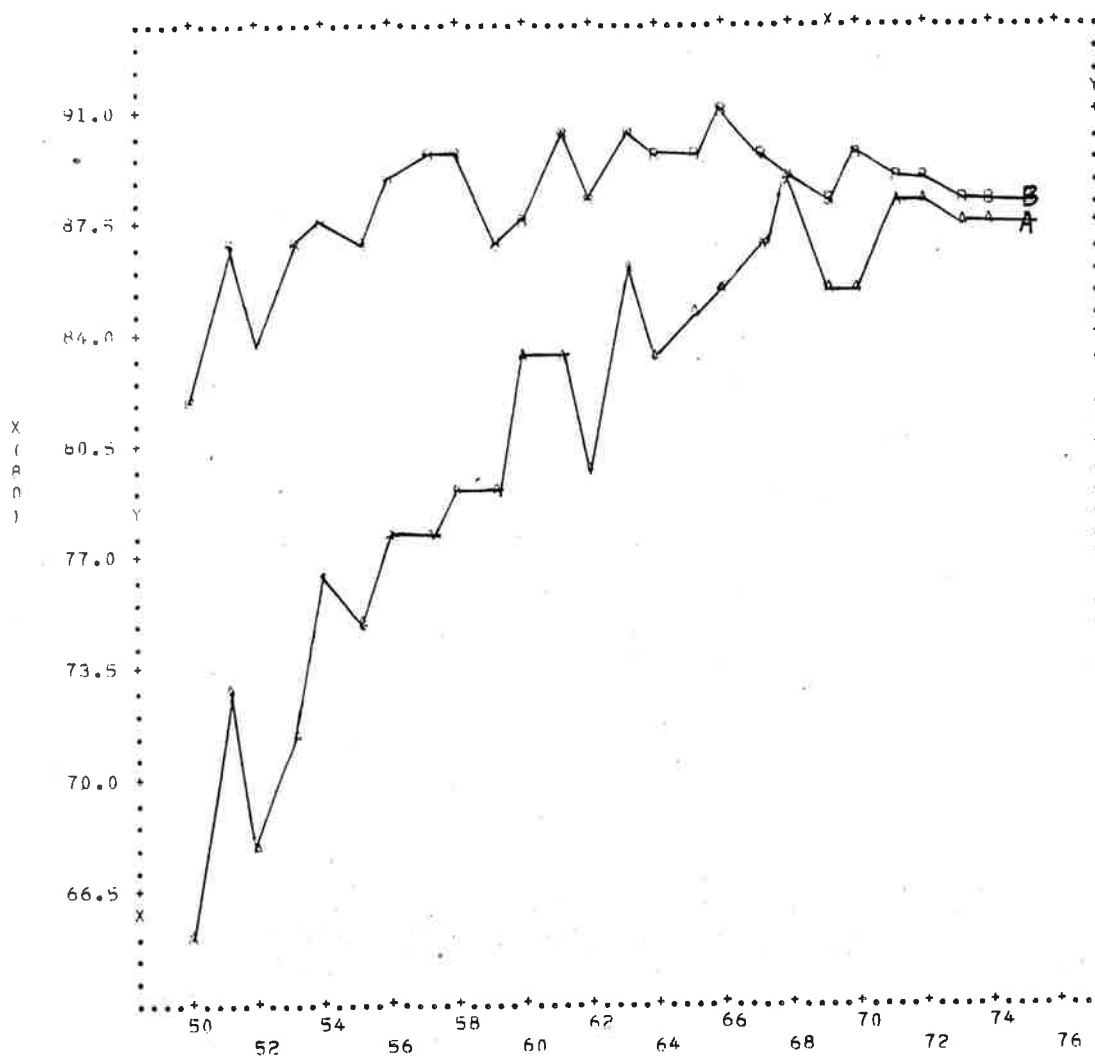


N= 52
COR= .550

X (2)

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = .76089*Y - 2.2375$	40.821
Y	85.082	5.4716	$Y = .39718*X + 60.258$	21.309

Graphique 43. Production animale en % de la Production totale.
Francs courants.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .590

x(2)

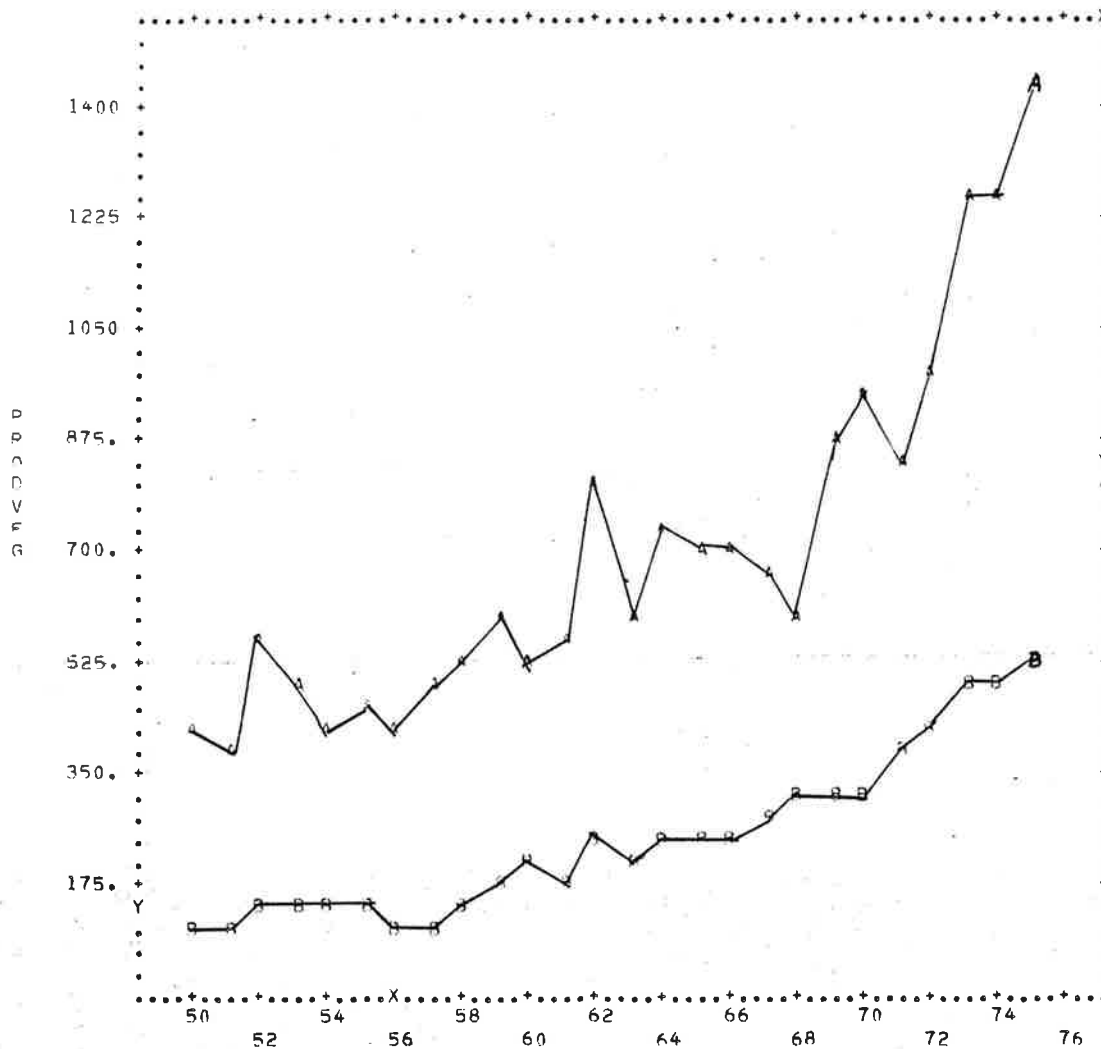
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$x = .74267 * y - .43584$	38.121
Y	84.742	6.0186	$y = .46906 * x + 55.426$	24.077

Graphique 44 . Production végétale.

10^6 Francs courants.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

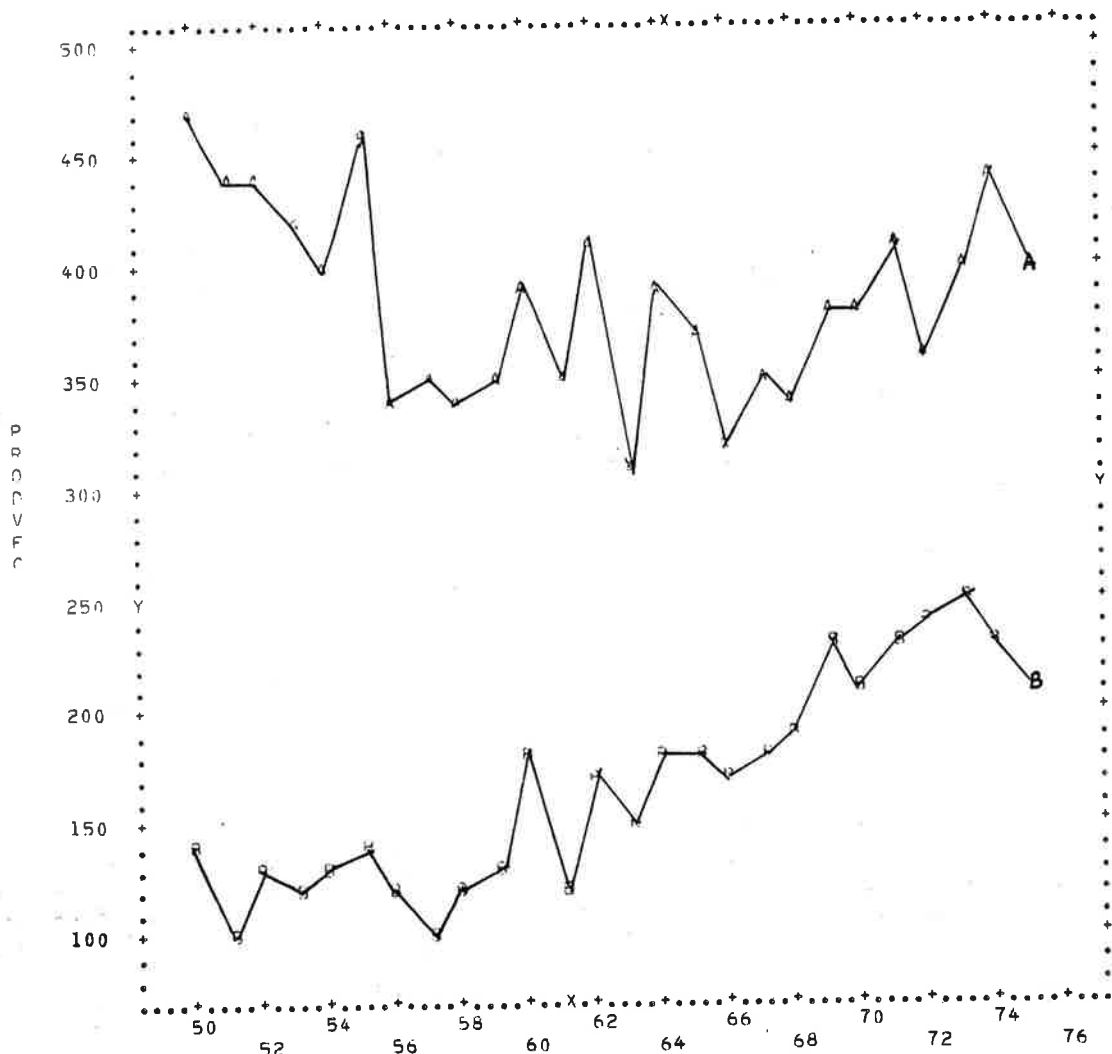


N= 52
COR= .573

4N

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5732	$X = .01368 * Y + 55.992$	39.269
Y	475.66	317.37	$Y = 24.028 * X - 1026.1$	68963.

Graphique 45 . Production végétale.
 10⁶ francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

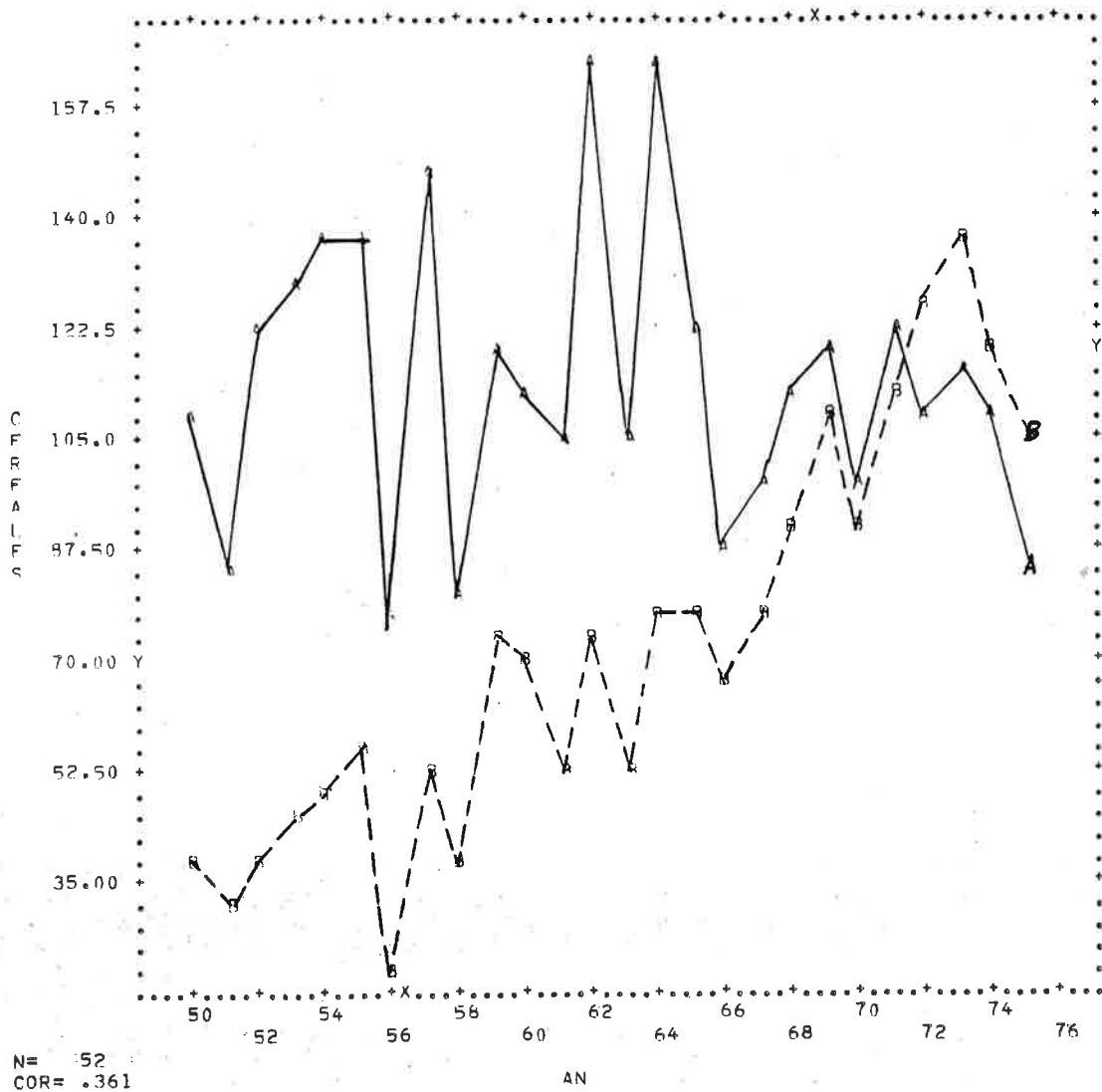


N= 52
 COR= .114

AN

	MEAN.	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.6732	X = .00728*Y + 60.492	57.742
Y	275.89	118.45	Y = 1.7804*X + 164.61	14125.

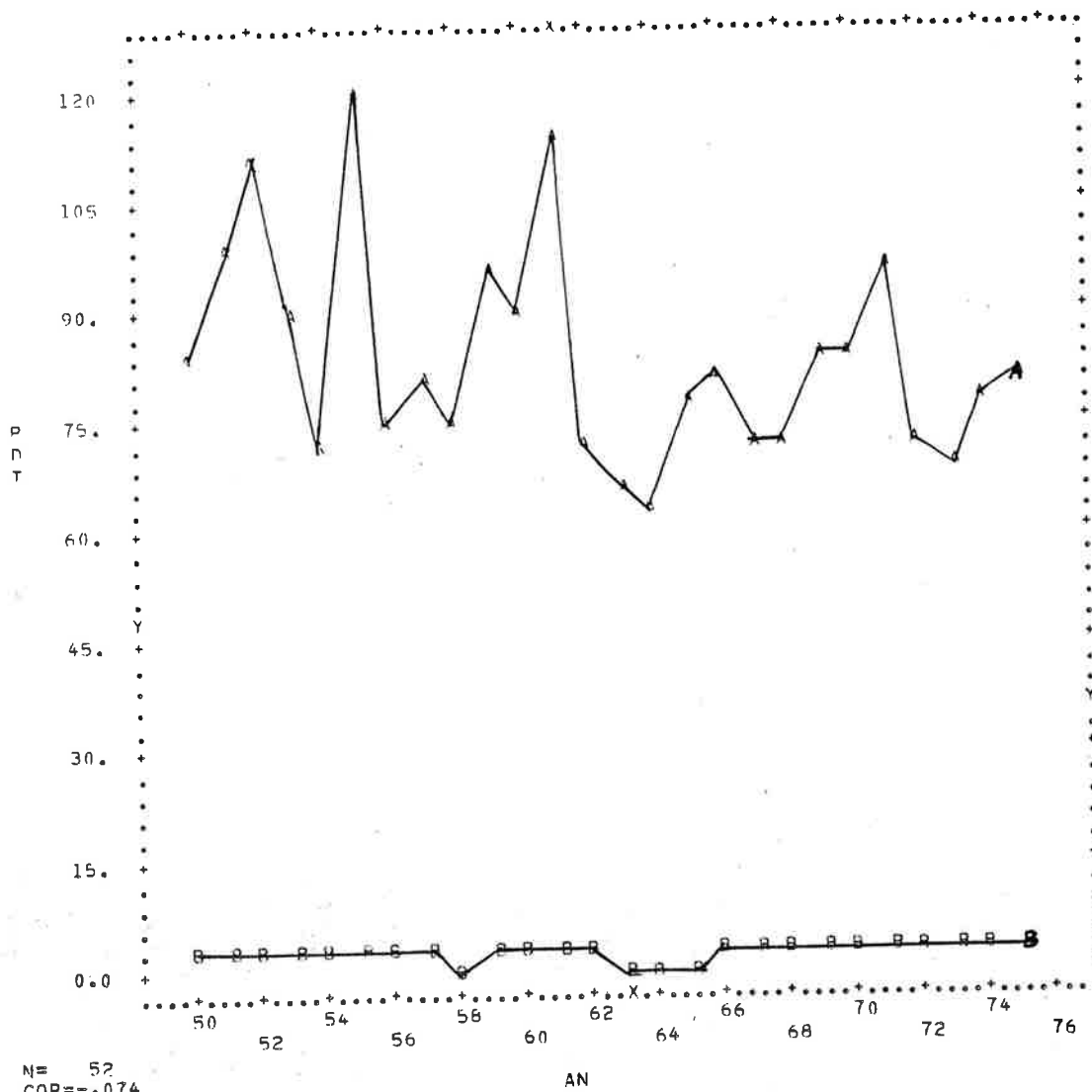
Graphique 46 . Céréales.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .361

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .07955*Y+ 55.003	50.858
Y	93.246	34.411	Y= 1.6423*X-9.3987	1050.0

Graphique 47 . Pommes de terre.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

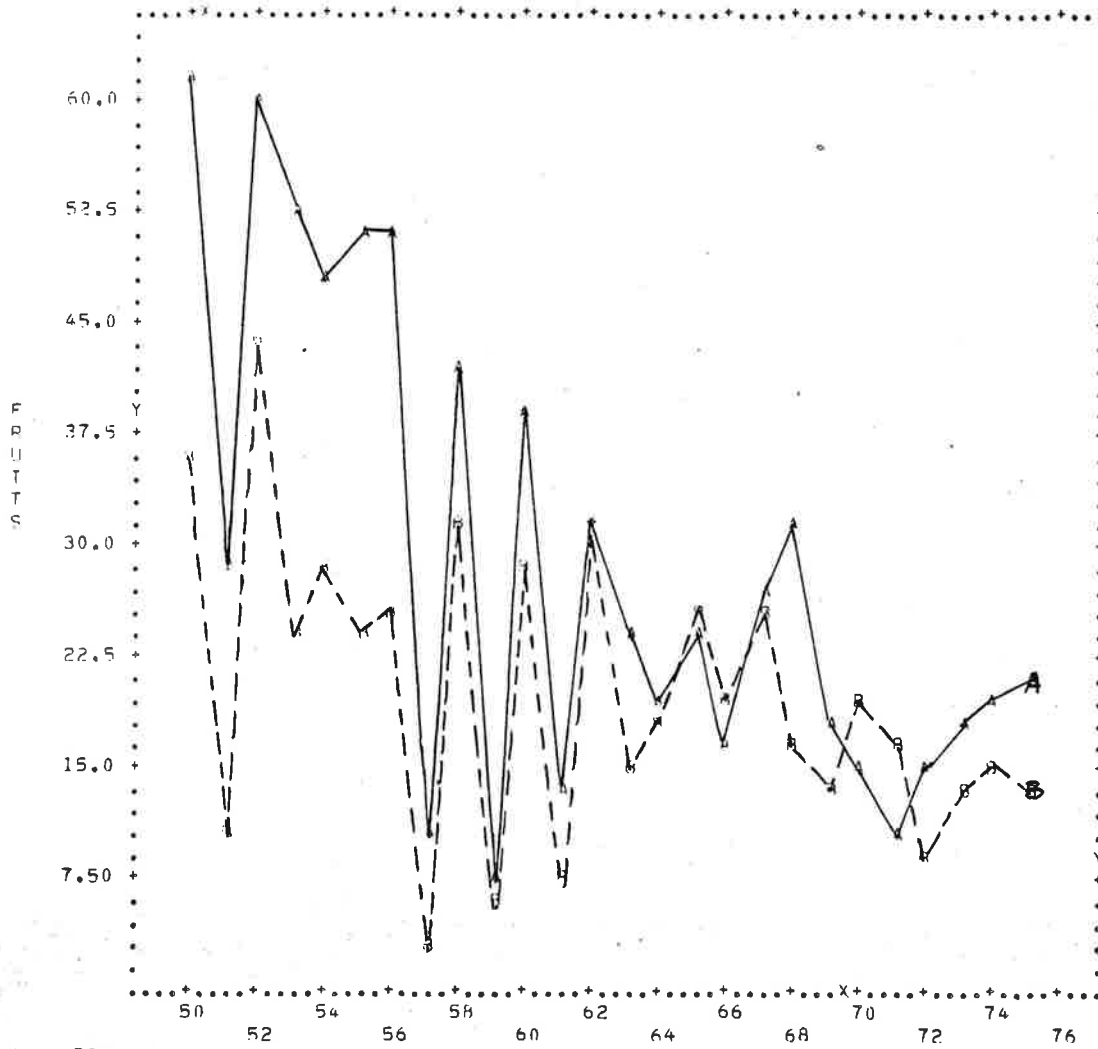


N= 52
 COR=-.074

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.9732	X=-.01330*Y+ 63.074	58.178
Y	43.196	42.236	Y=-.41366*X+ 69.050	1809.5

Graphique 48 . Fruits.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

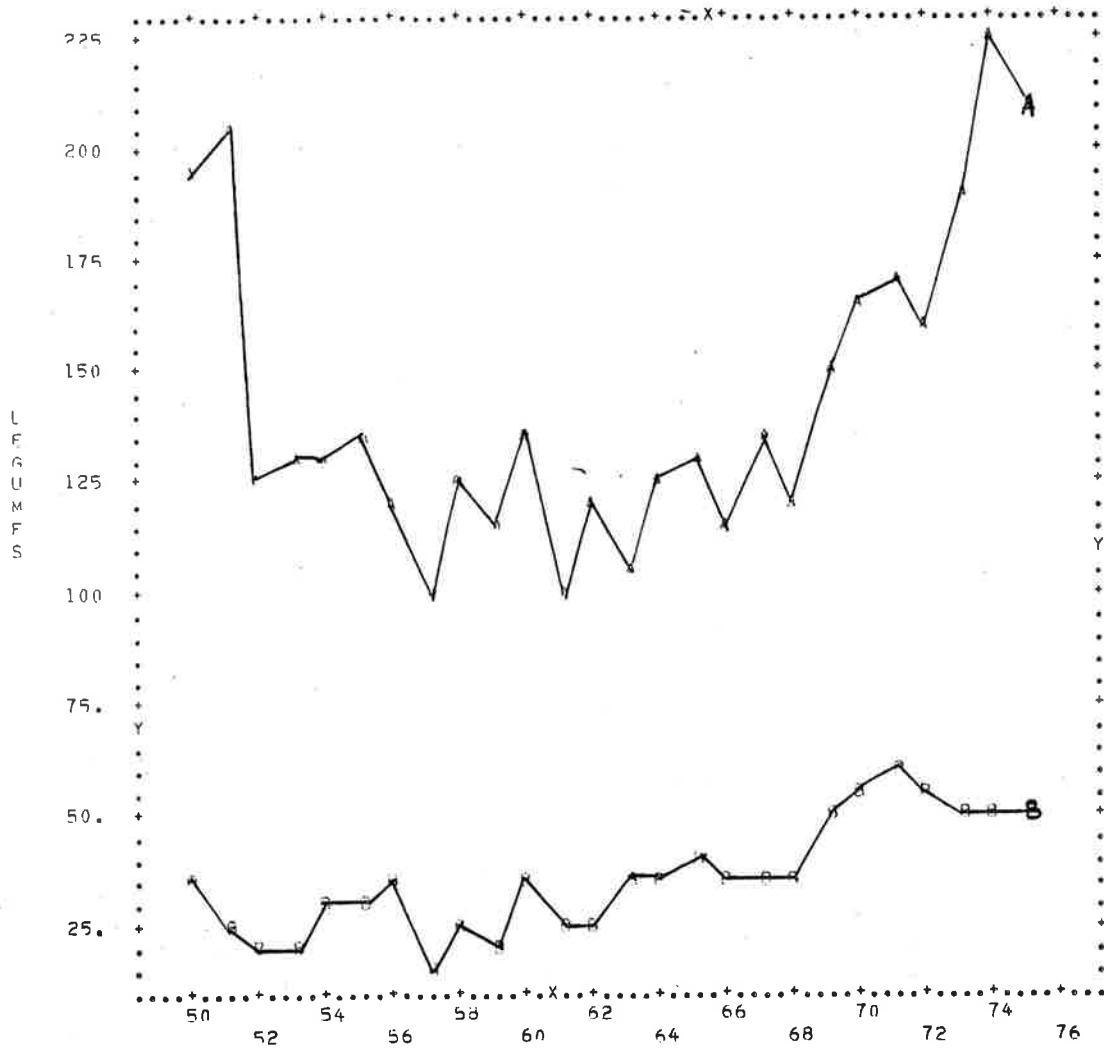


N= 52
 COR=-.542

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.500	7.5732	$x = -.29028 * Y + 69.616$	41.316
Y	24.513	14.140	$Y = -1.0119 * X + 87.759$	144.03

Graphique 49: Légumes.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

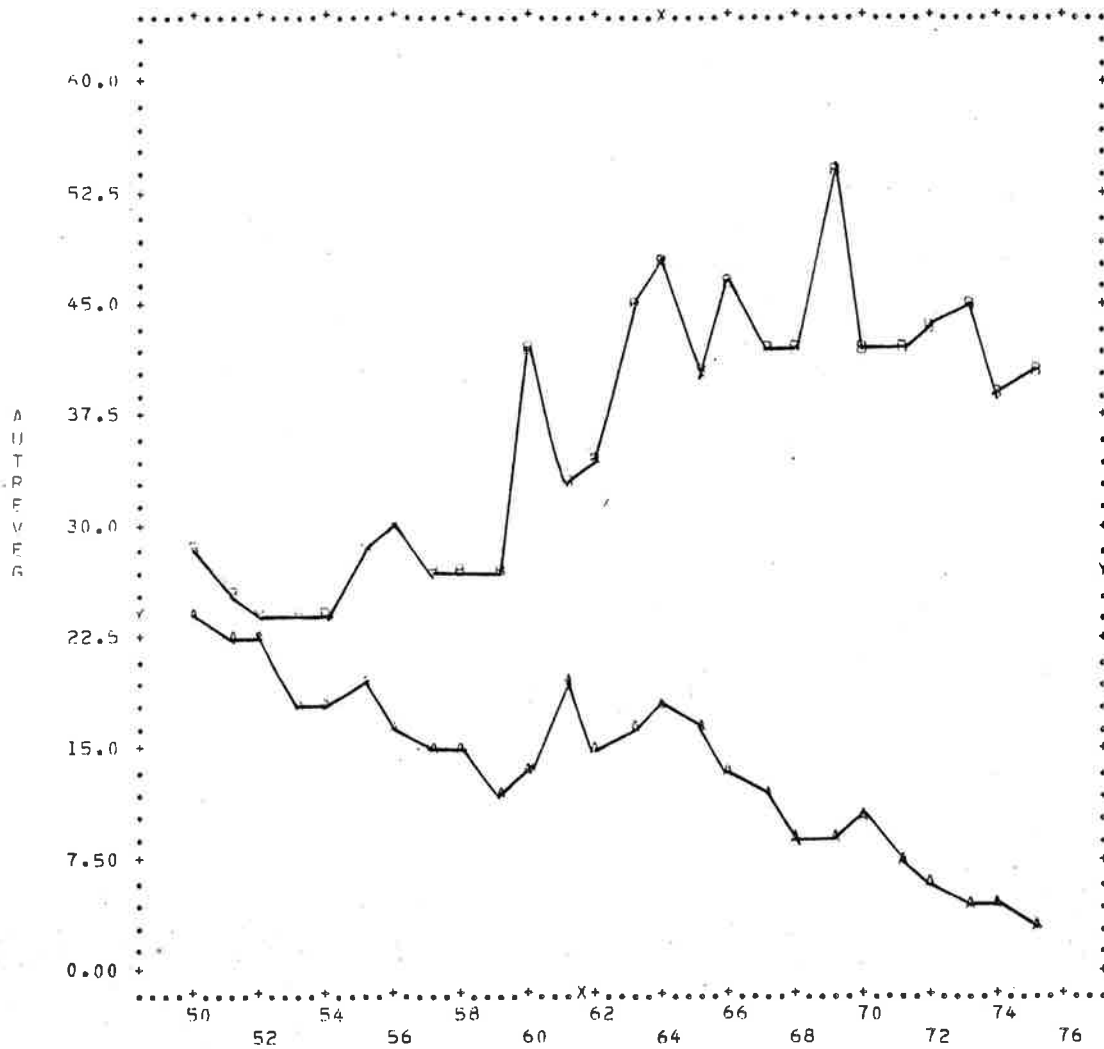


N= 52
 COR= .178

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .02224*Y+ 60.502	56.652
Y	89.927	60.513	Y= 1.4202*X+ 1.0674	3617.1

Graphique 50 . Divers produits végétaux.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

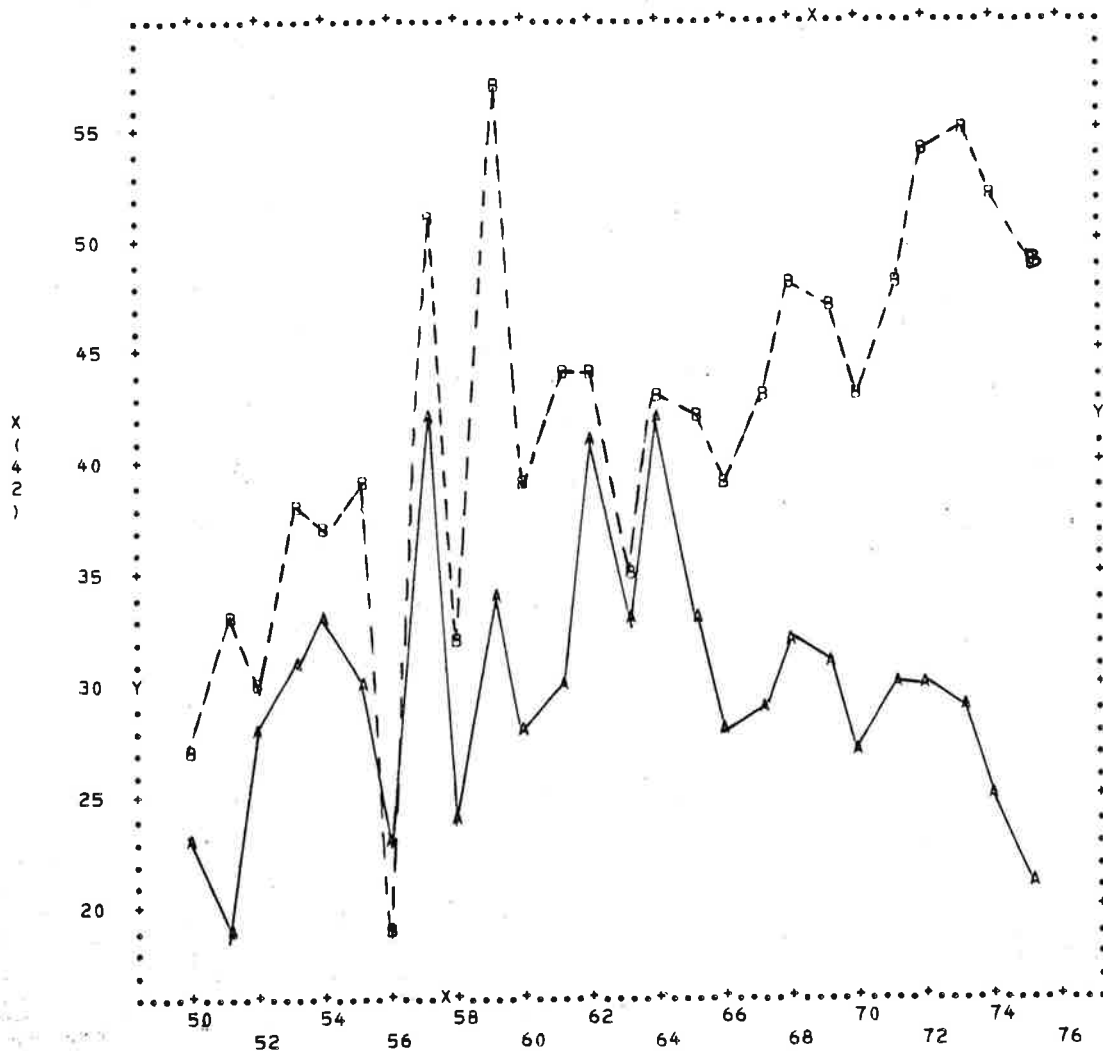


N= 52
 COR= .069

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .03646*Y+ 61.538	58.226
Y	25.007	13.489	Y= .12204*X+ 17.380	184.73

Graphique 51 . Céréales en % de la production végétale.
Francs constants 1955.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .325

X (2)

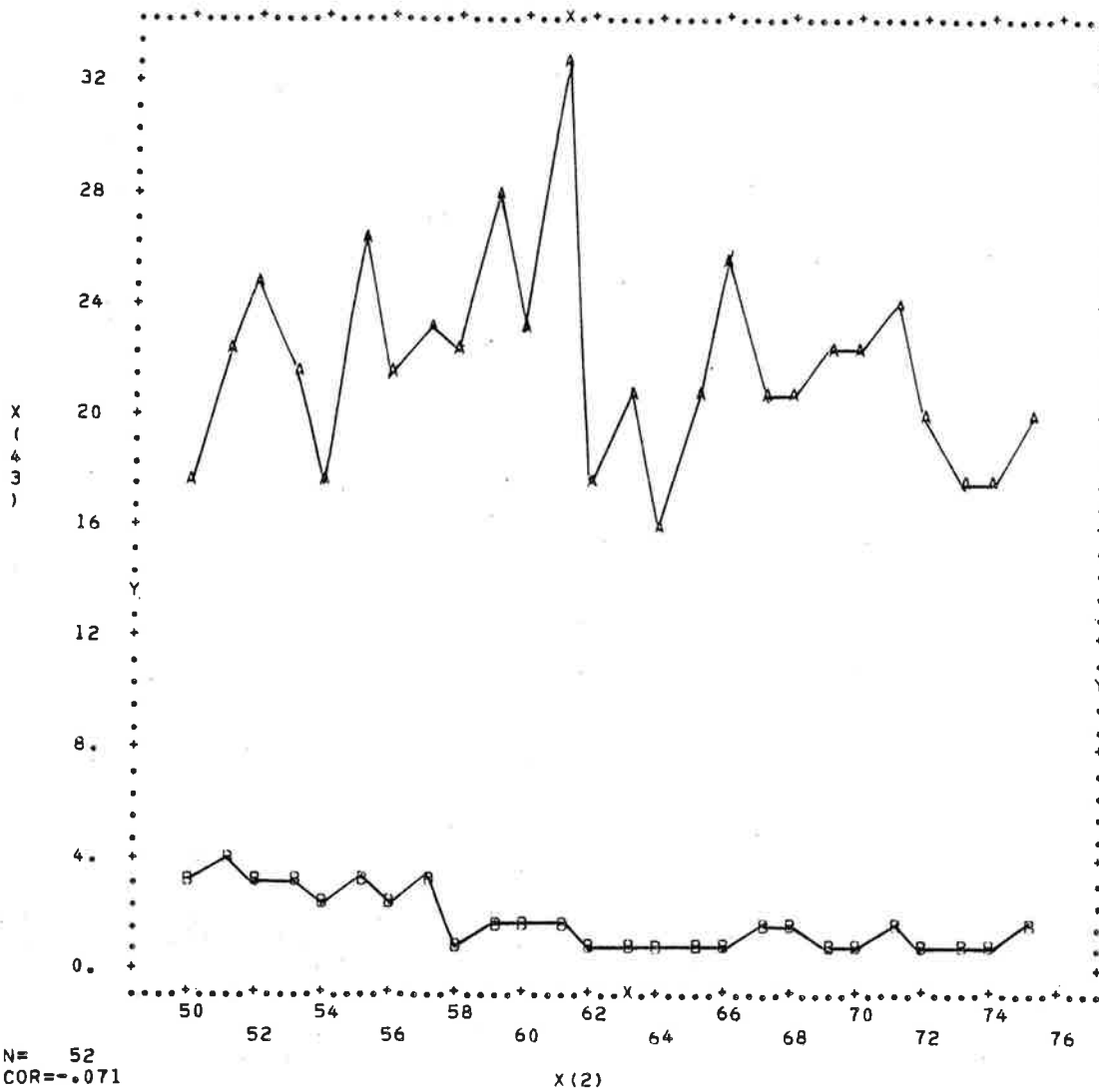
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .25339*Y+ 53.414	52.325
Y	35.859	9.7107	Y= .41661*X+ 9.8207	86.031

Graphique 52 . Pommes de terre en % de la production végétale.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.



N= 52
COR=-.071

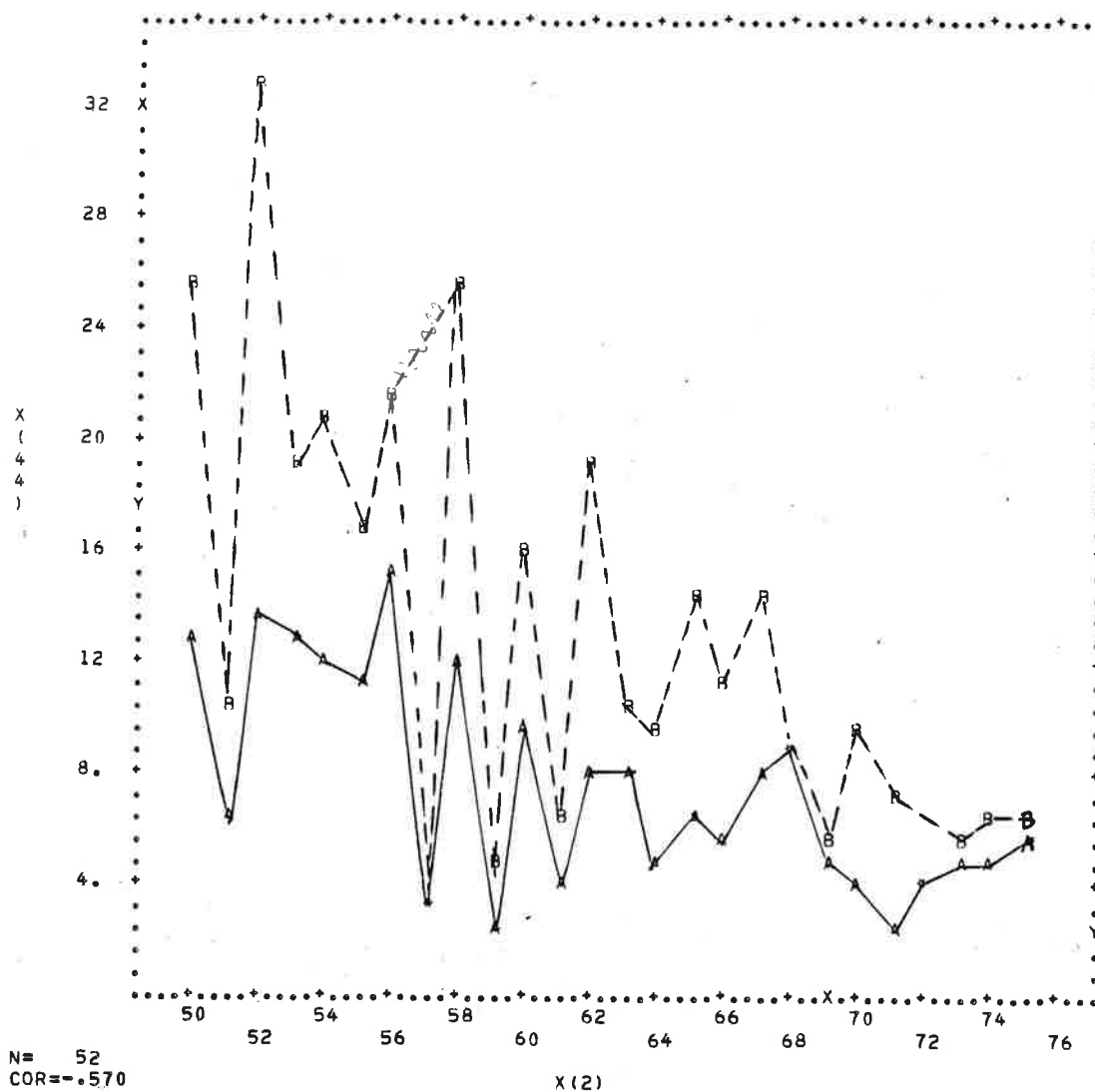
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -.05138 * Y + 63.107$	58.204
Y	11.815	10.482	$Y = -.09843 * X + 17.967$	111.51

Graphique 53 . Fruits en % de la production végétale.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

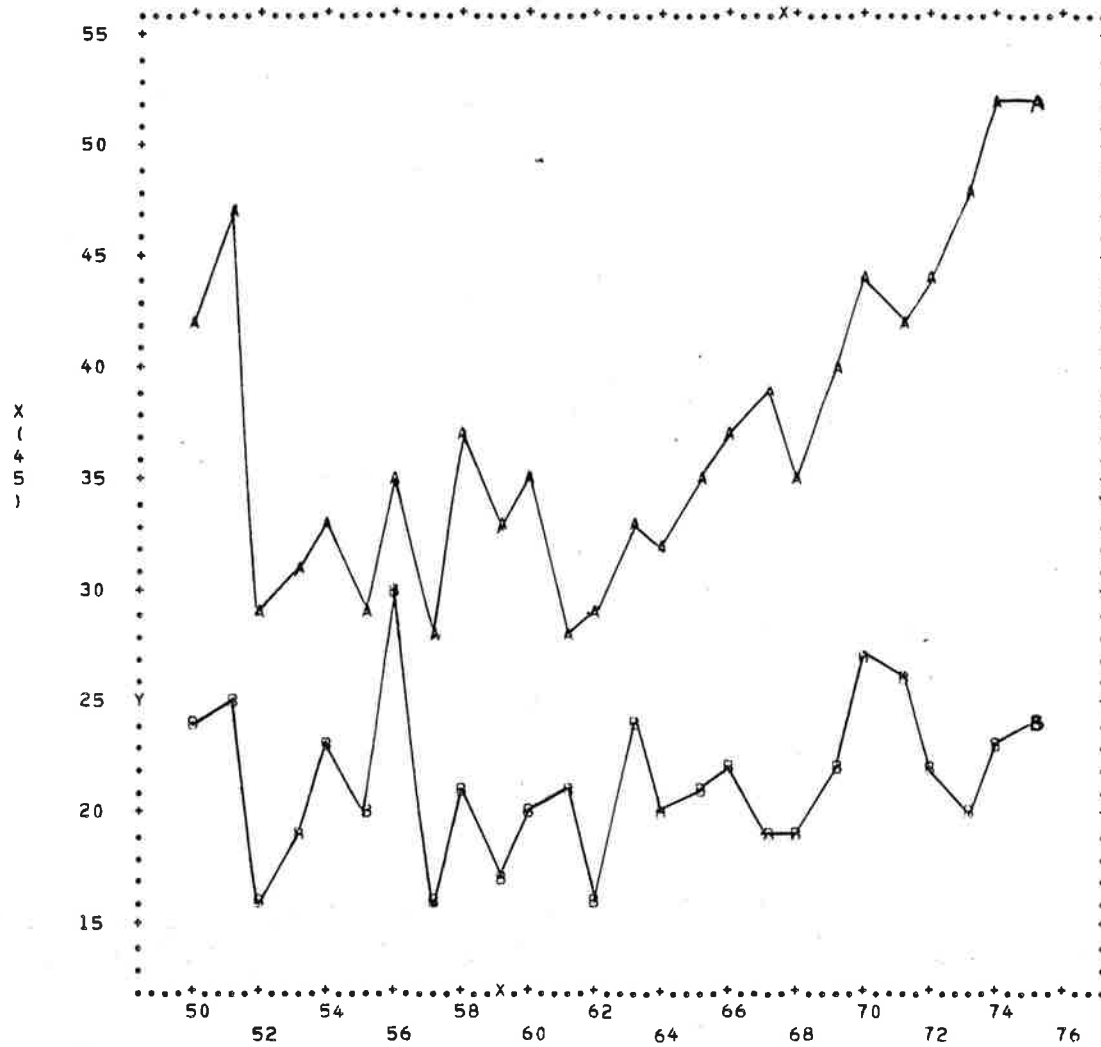
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR=-.570

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -.64265 * Y + 69.032$	39.509
Y	10.164	6.7144	$Y = -.50517 * X + 41.737$	31.057

Graphique 54 . Légumes en % de la production végétale.
Francs constants 1955.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .240

X(2)

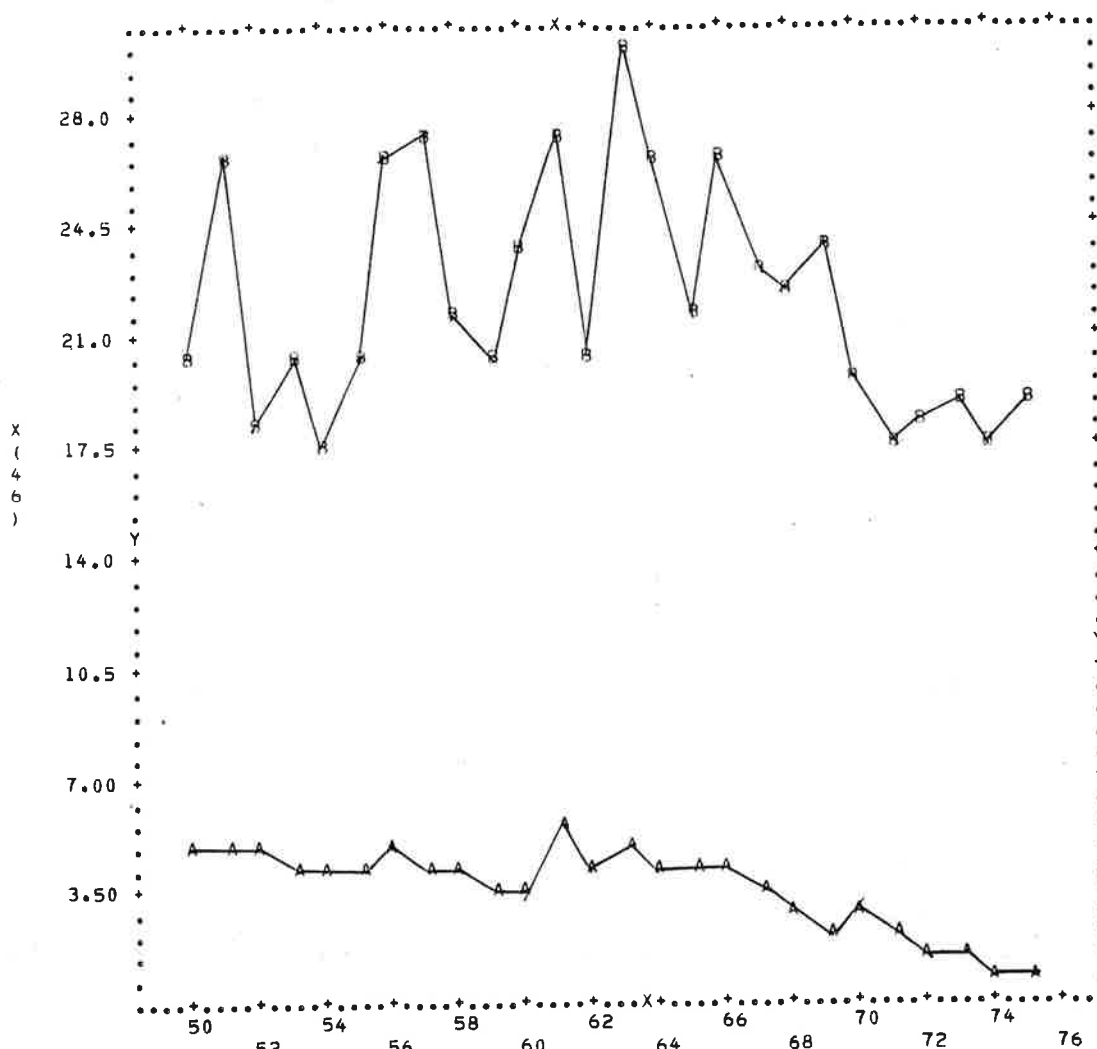
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .18675*Y+ 57.030	55.125
Y	29.292	9.7414	Y= .30898*X+ 9.9808	91.207

Graphique 55 . Divers produits végétaux en % de la production végétale.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.



N= 52
COR=-.099

X(2)

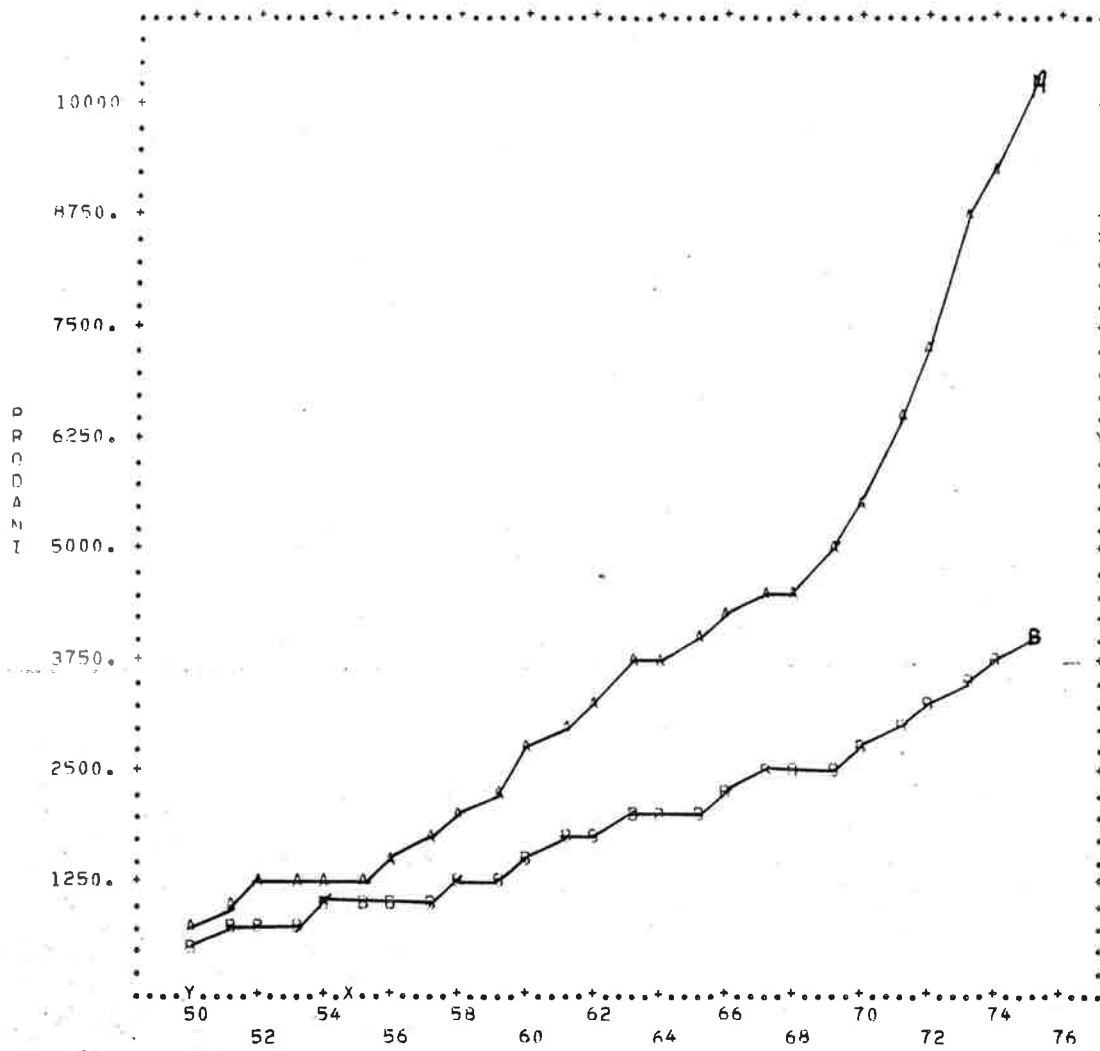
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -.07713 * Y + 63.491$	57.926
Y	12.845	9.7299	$Y = -.12731 * X + 20.802$	95.617

Graphique 56 . Production Animale.

10⁶ Francs courants.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

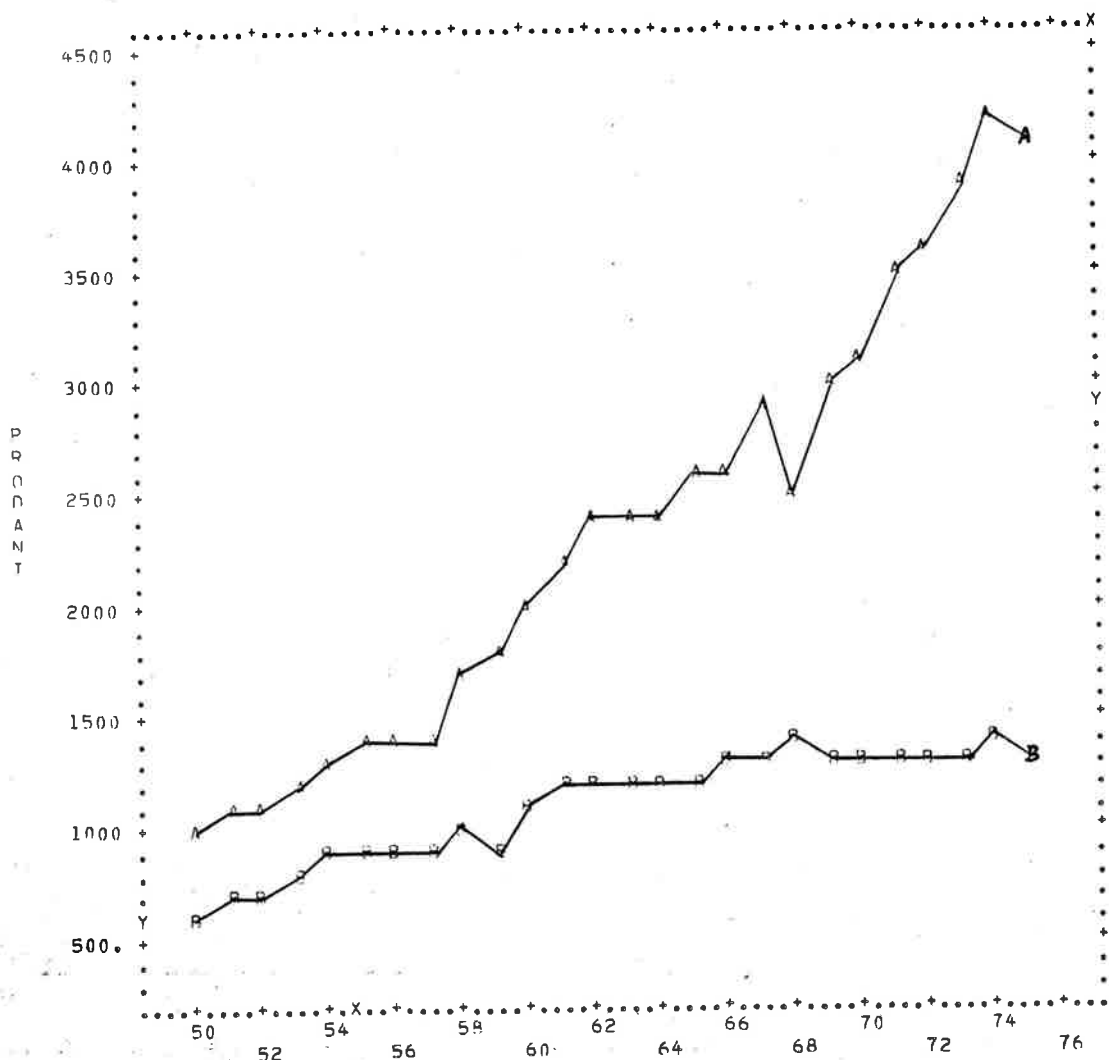


N= 52
COR= .787

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	PES.MS.
X	62.500	7.5732	x = .00268*y + 54.783	22.268
Y	2884.9	2228.0	Y = 231.52*x - 11585.	1927E3

Graphique 57 . Production Animale.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

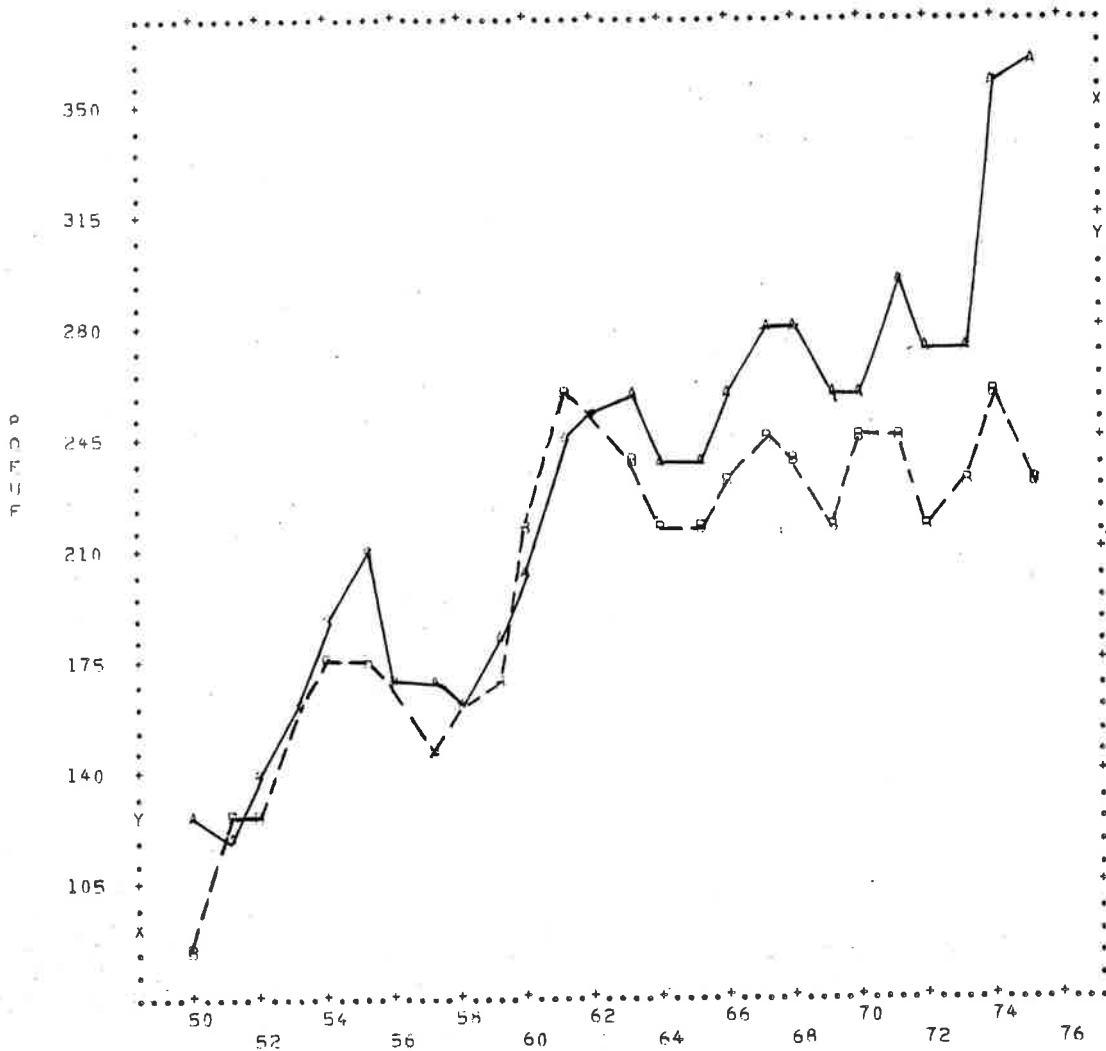


N= 52
 COR= .627

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .00505*Y + 53.809	35.475
Y	1721.1	940.91	Y = 77.946*X - 3150.6	547589

Graphique 58 . Boeuf.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

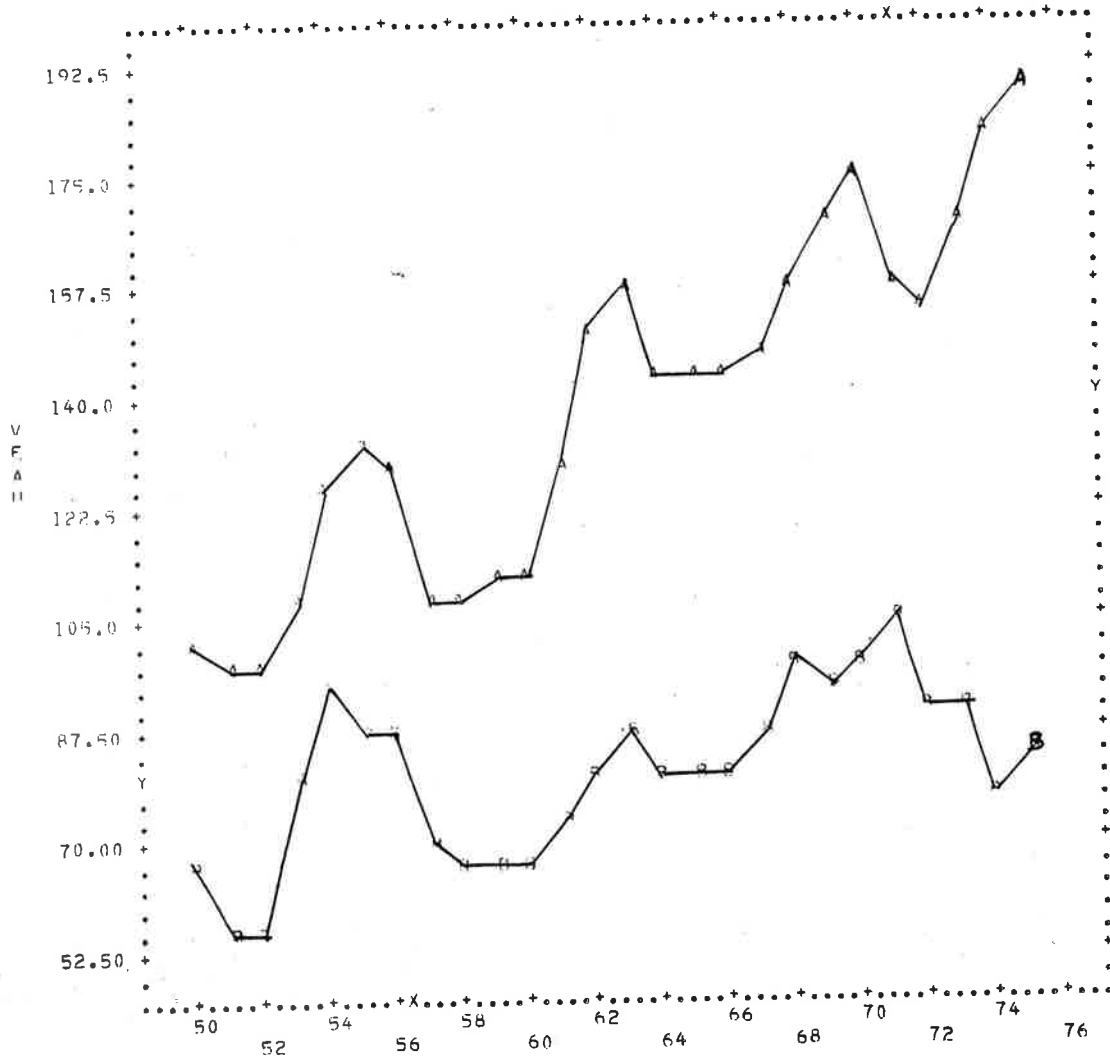


N= 52
 COR= .849

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$x = .11125 * Y + 38.516$	16.374
Y	215.57	57.765	$Y = 6.4726 * X - 188.96$	952.62

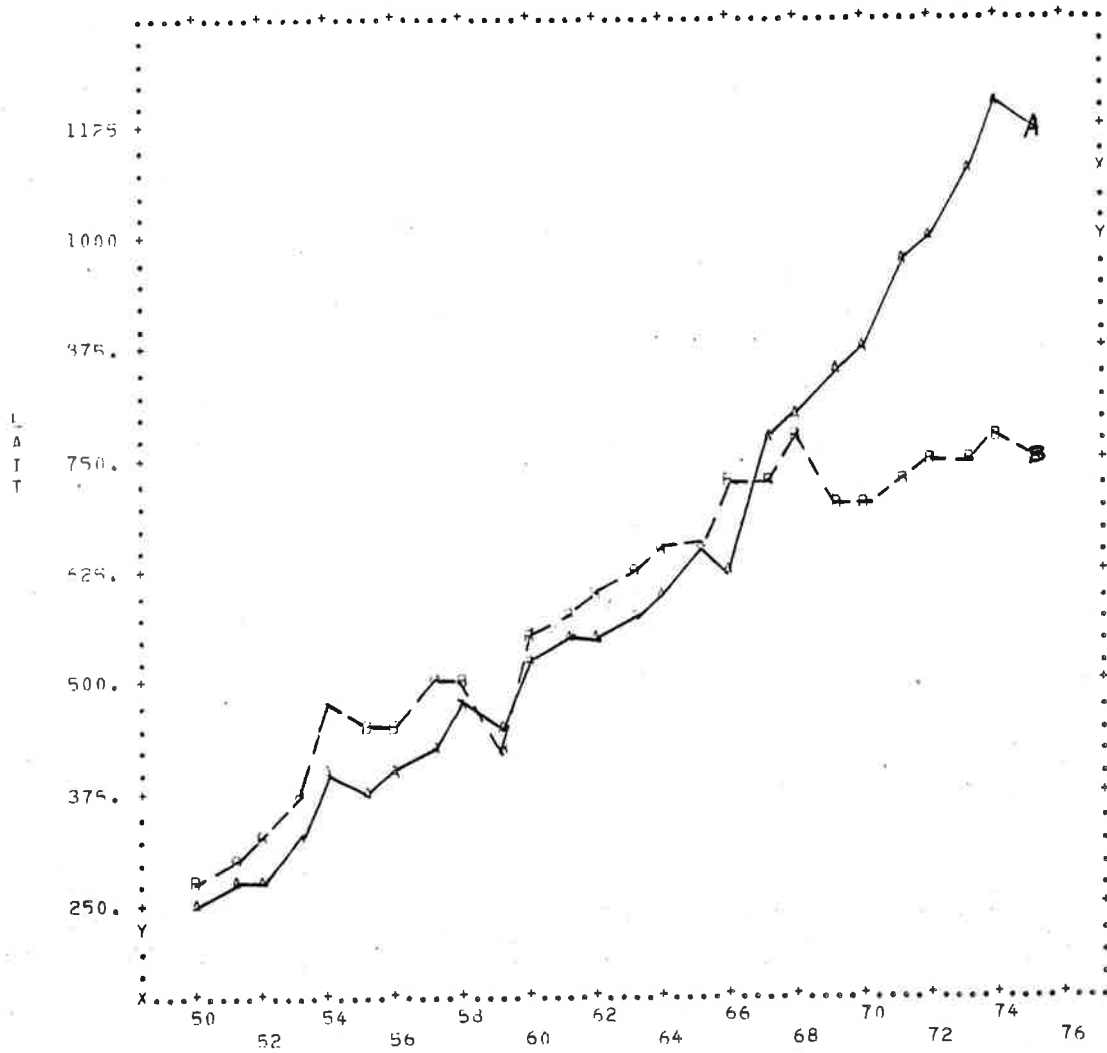
Graphique 59 . Veau.
 1 0⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .449

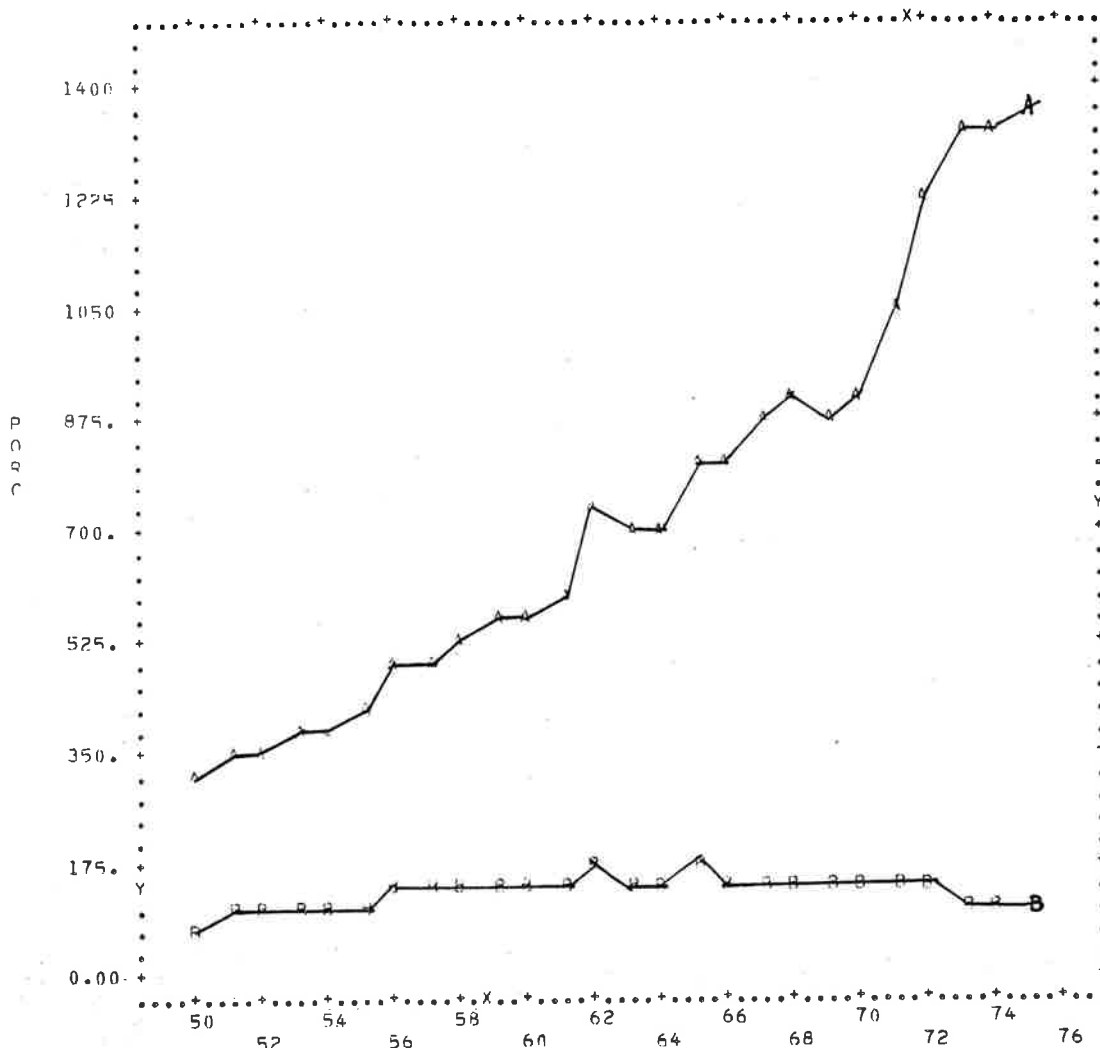
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .09491*Y + 52.084	46.722
Y	109.75	35.806	Y = 2.1215*X - 22.845	1044.4

Graphique 60 . Production laitière.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N=	52			
COR=	.931			
		AN		
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
x	62.500	7.5732	x = .03164*Y + 43.380	7.8766
Y	604.24	222.73	Y = 27.369*X - 1106.4	6778.3

Graphique 61 . Production porcine.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

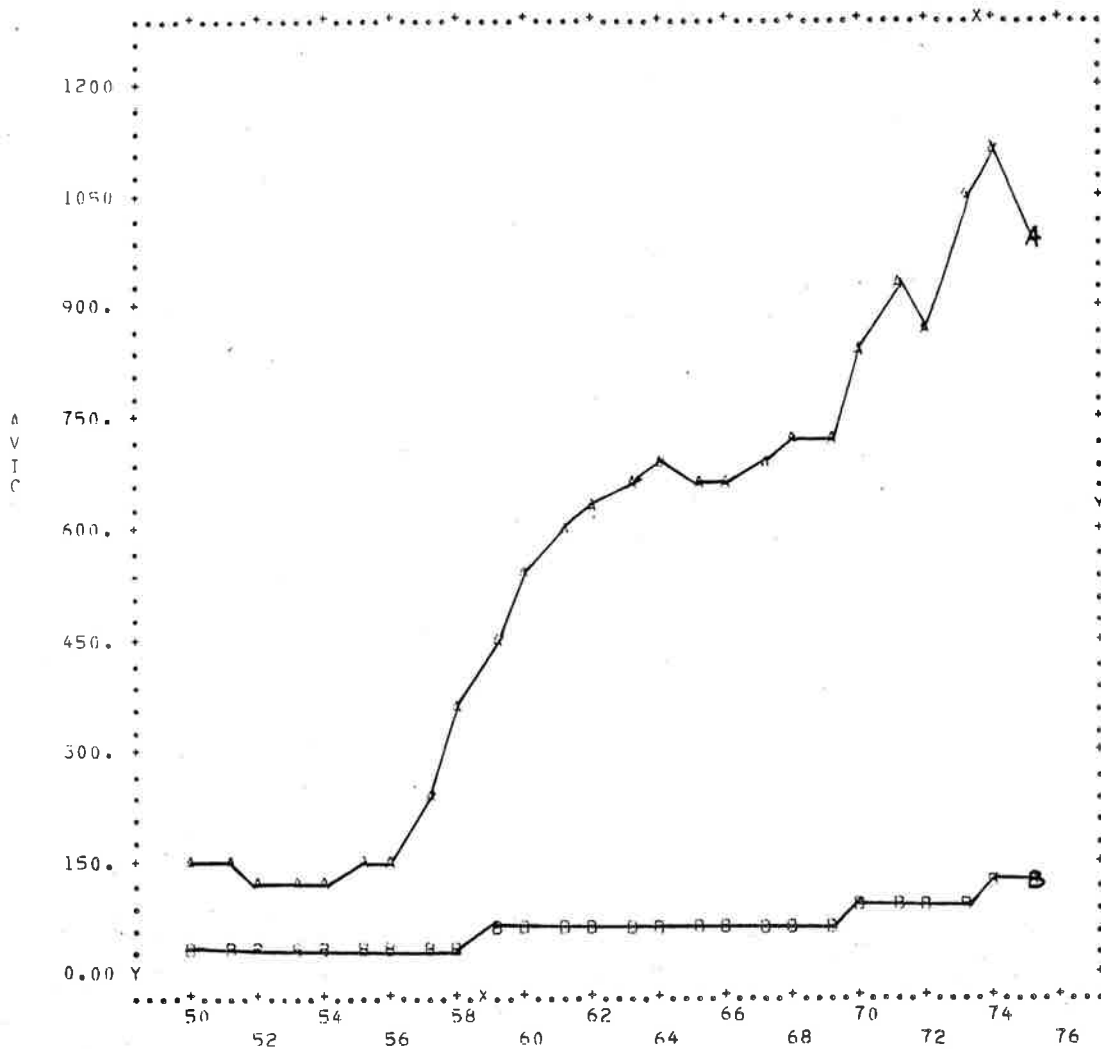


N= 52
 COR= .420

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .00835*Y + 58.921	48.205
Y	428.48	380.41	Y = 21.072*X - 888.53	121632

Graphique 62 . Aviculture.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

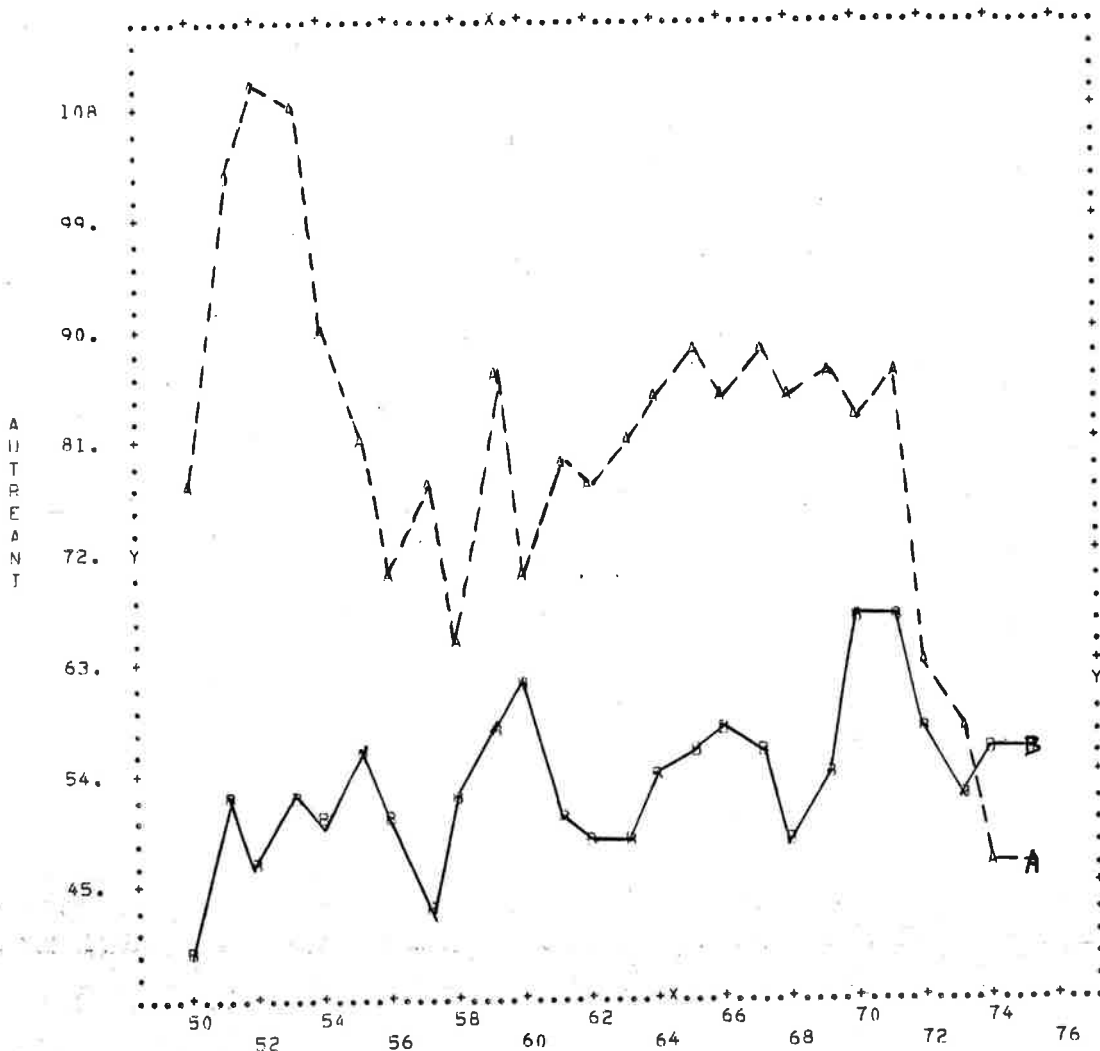


N= 52
 COR= .500

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.500	7.5732	X = .01132*Y + 59.023	43.852
Y	307.02	334.64	Y = 22.111*X - 1074.9	85622.

Graphique 63 . Divers produits animaux.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

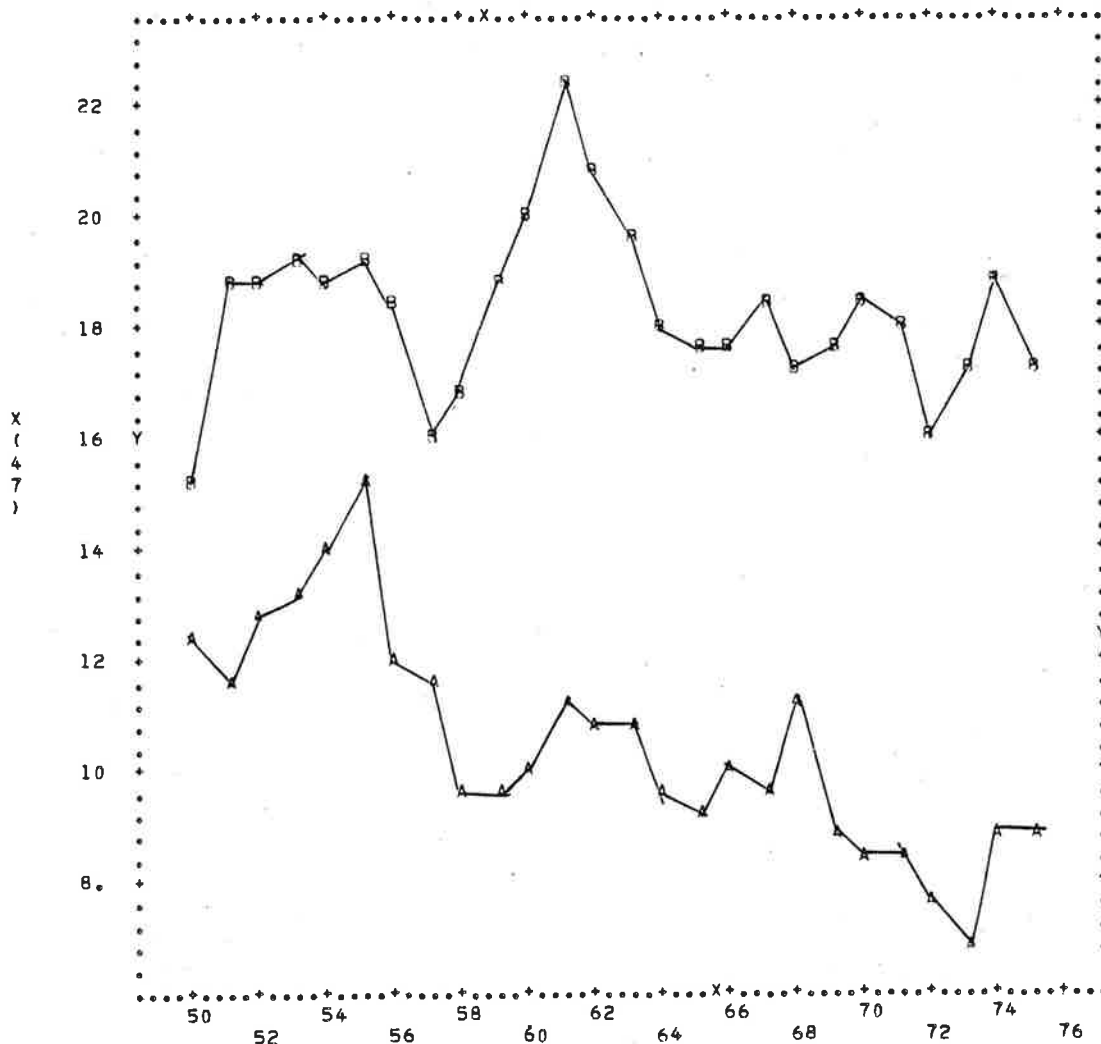


N= 52
 COR=-.153

4N

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -.06572 * Y + 66.880$	57.125
Y	66.646	17.669	$Y = -.35774 * X + 89.005$	310.93

Graphique 64 . Boeuf en % de la production animale.
 Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR=-.217

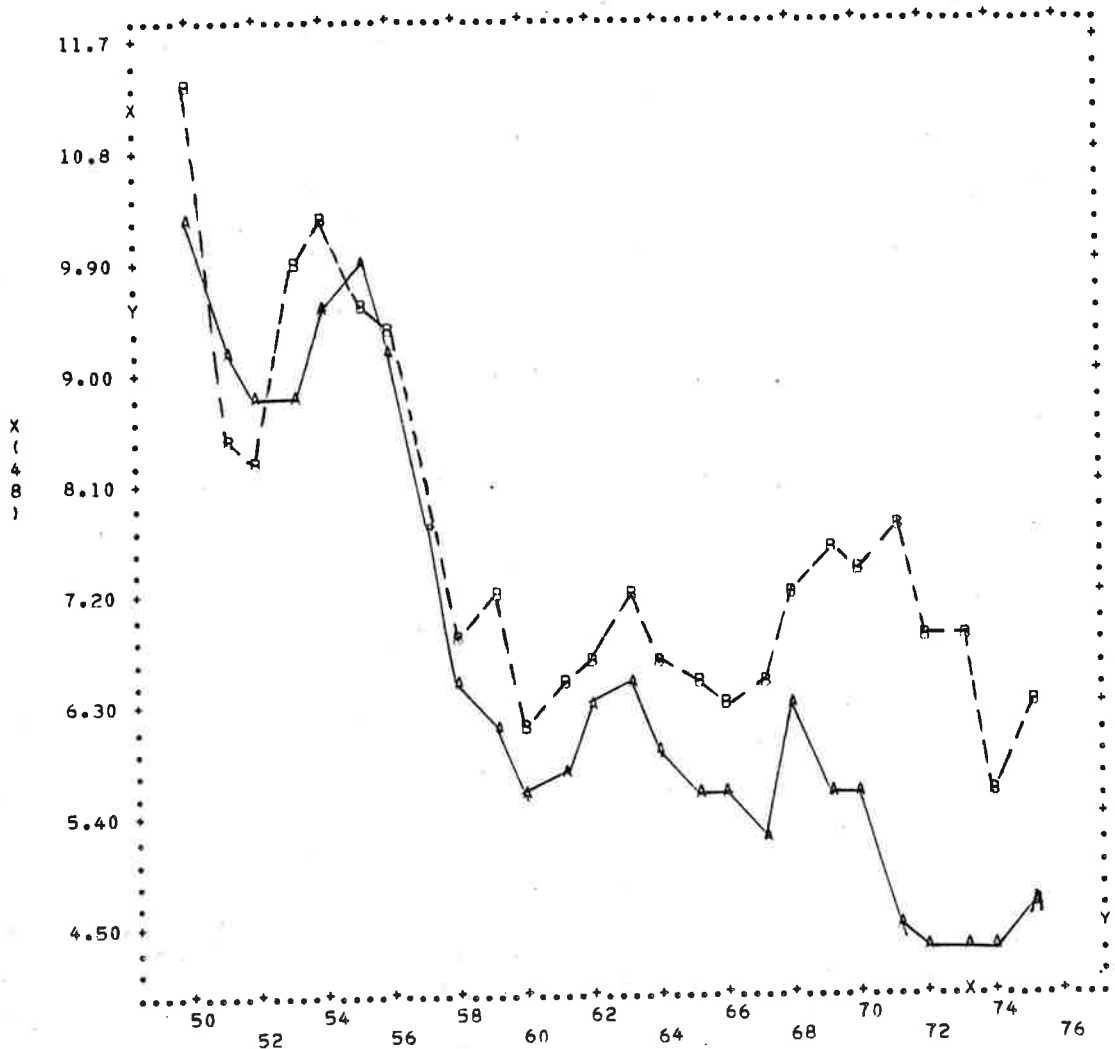
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X=-.38007*Y+ 67.964	55.749
Y	14.377	4.3209	Y=-.12372*X+ 22.109	18.148

Graphique 65 . Veau en % de la production animale.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

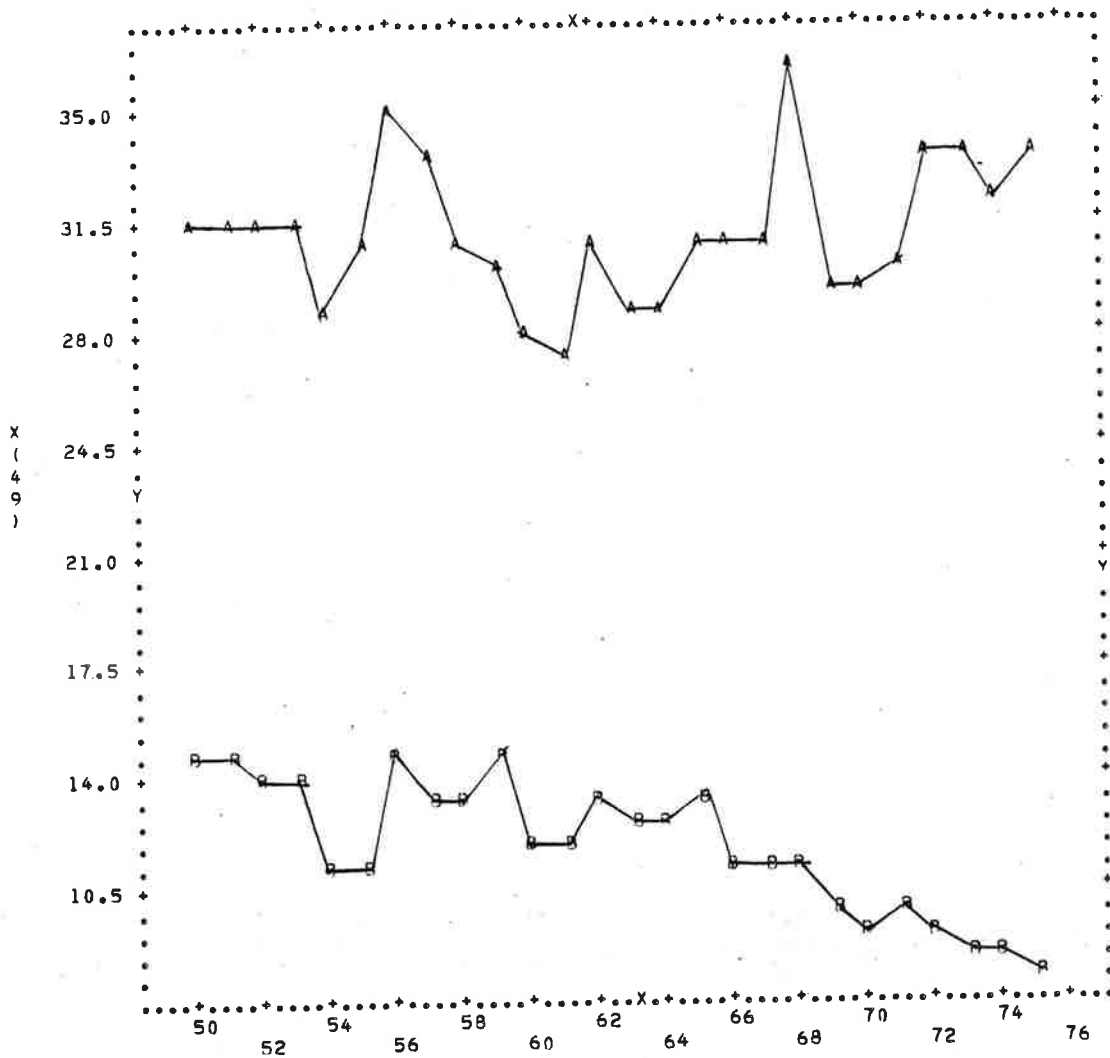


N= 52
COR=-.780

X (2)

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -3.3964 * Y + 86.559$	22.948
Y	7.0838	1.7383	$Y = -.17893 * X + 18.267$	1.2090

Graphique 66 . Porc en % de la production animale.
 Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR=-.073

x(2)

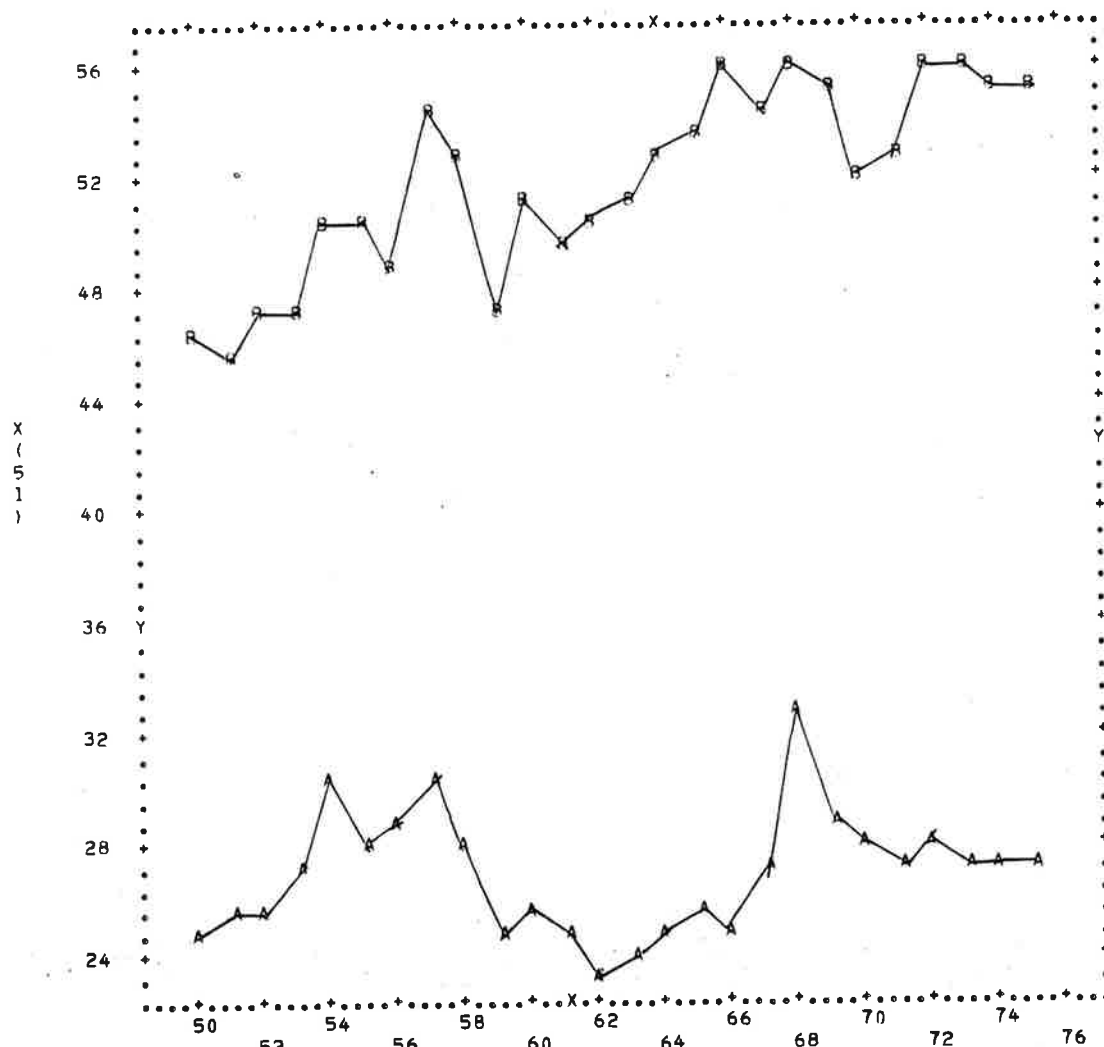
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X=-.05518*Y+ 63.685	58.191
Y	21.472	9.9787	Y=-.09580*X+ 27.459	101.03

Graphique 67 . Lait en % de la production animale.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .123

X (2)

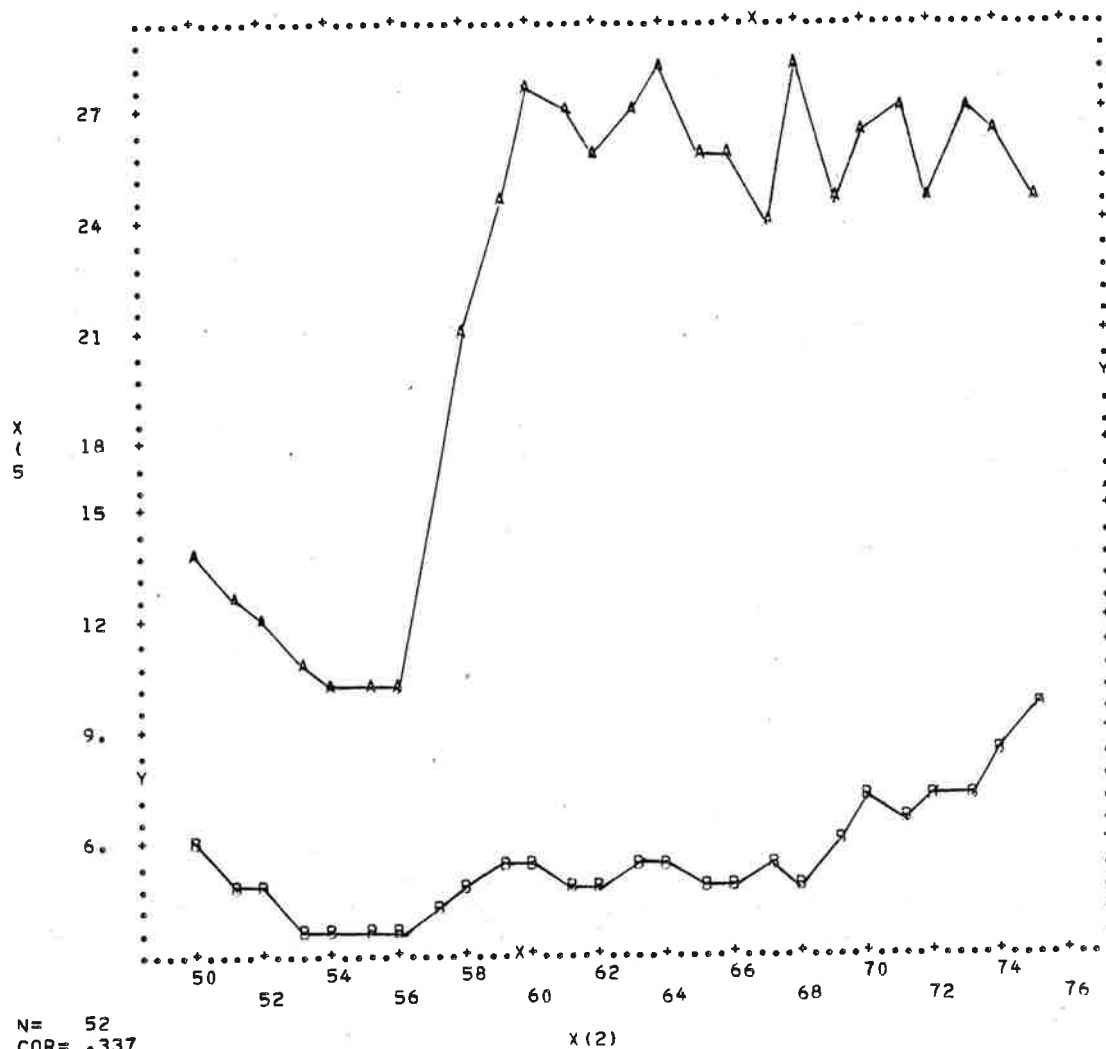
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .07186*Y+ 59.673	57.621
Y	39.341	12.919	Y= .20912*X+ 26.271	167.68

Graphique 68 . Aviculture en % de la production animale.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

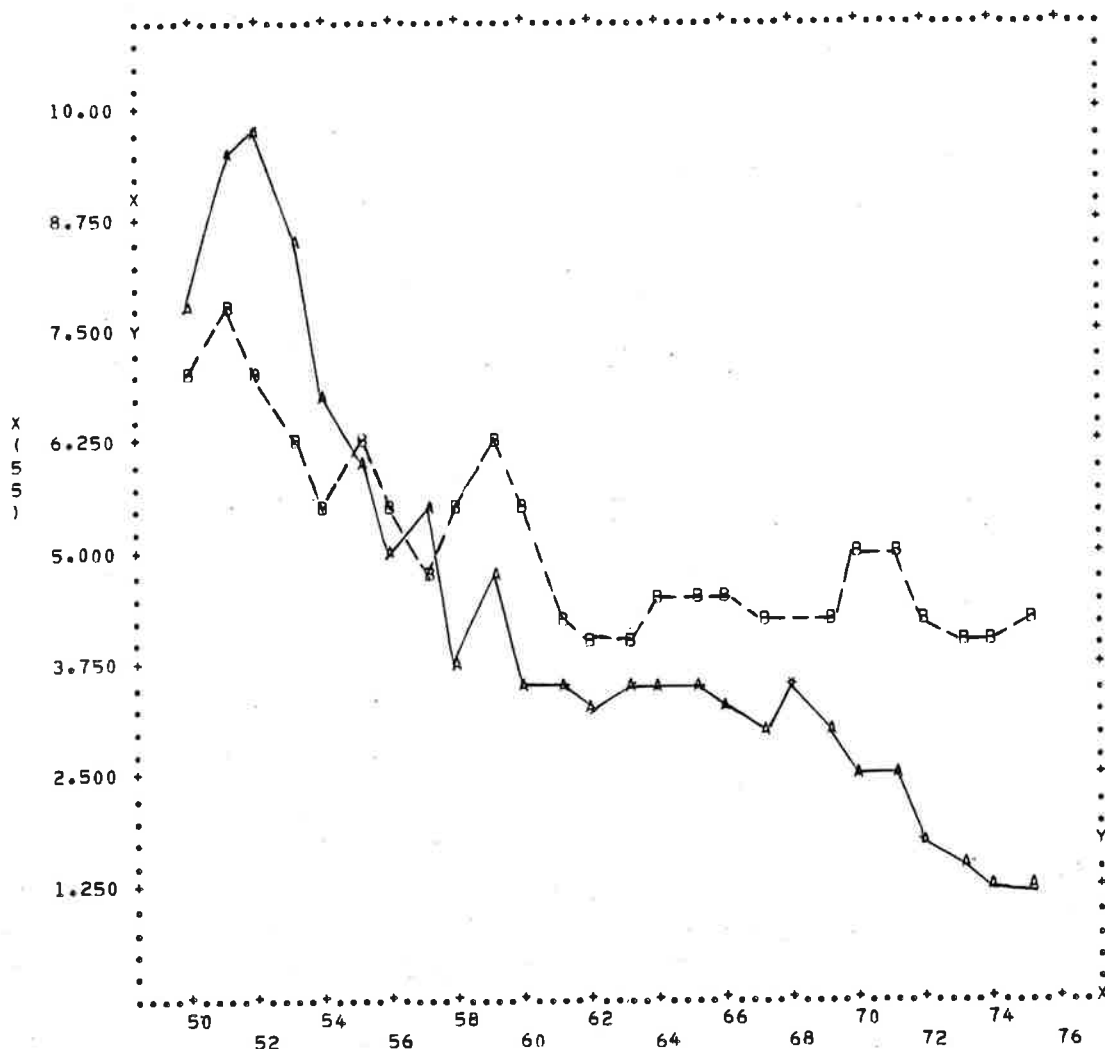
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .337

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .26916*Y + 58.861	51.860
Y	13.518	9.4794	Y = .42171*X - 12.839	81.252

Graphique 69 . Divers produits animaux en % de la production animale.
Francs constants 1955.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.

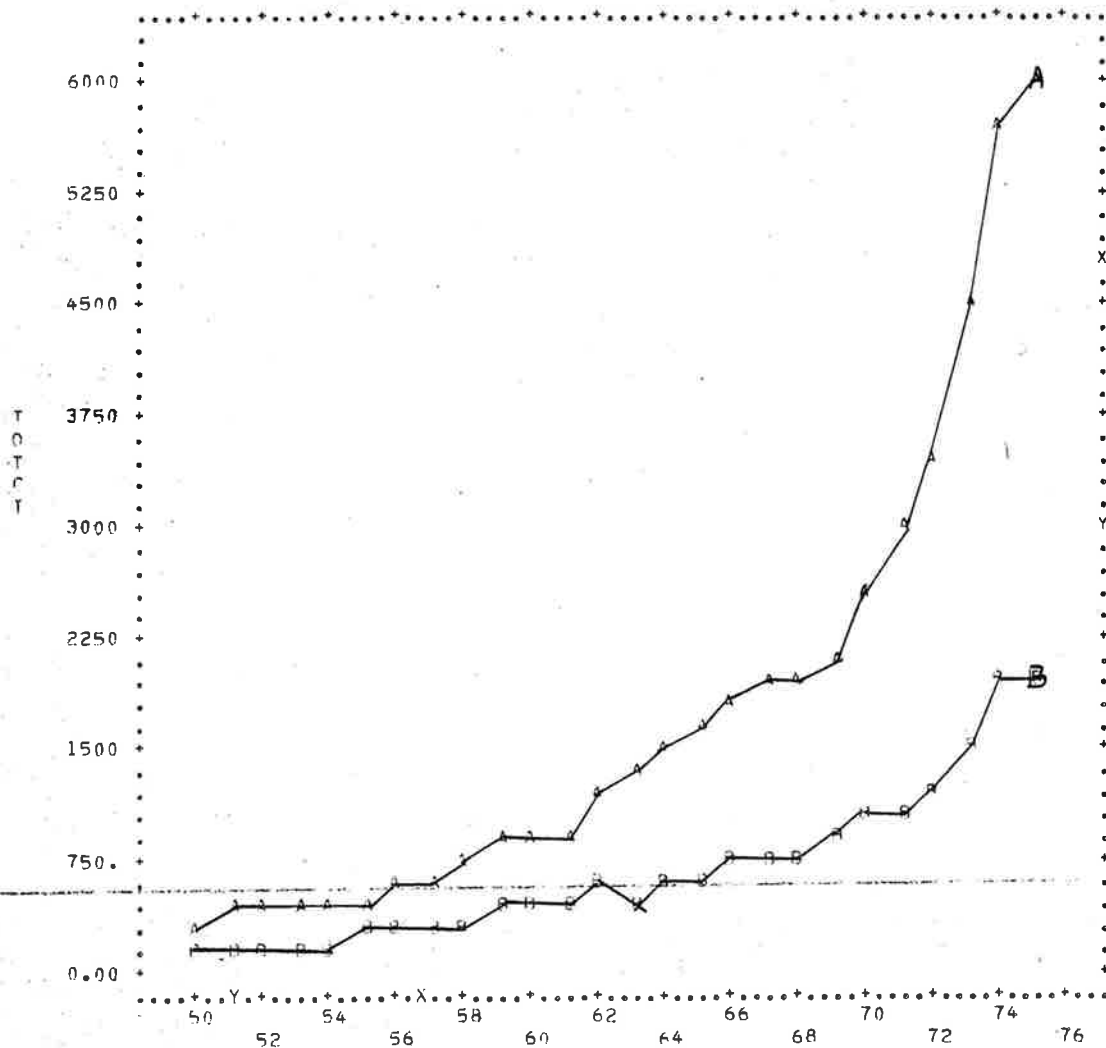


N= 52
COR=-.806

X (2)

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -3.1830 * Y + 77.357$	20.464
Y	4.6676	1.9185	$Y = -.20427 * X + 17.434$	1.3133

Graphique 70 . Consommations Intermédiaires.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .713
 AN

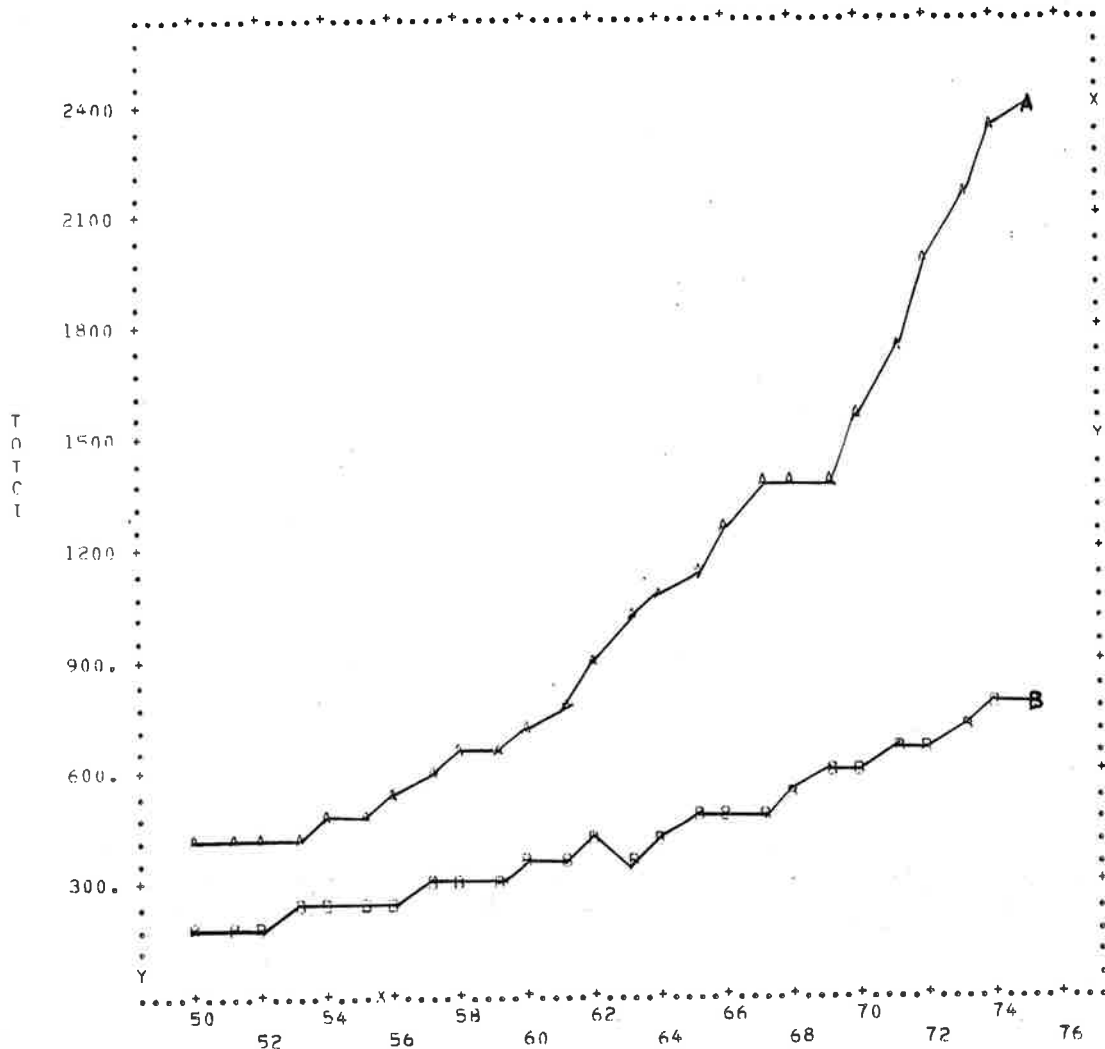
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.500	7.5732	x = .00417*Y + 57.431	29.736
Y	1215.6	1295.6	Y = 122.03*X - 6411.3	841045

Graphique 71 : Consommations Intermédiaires.

10⁶ Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

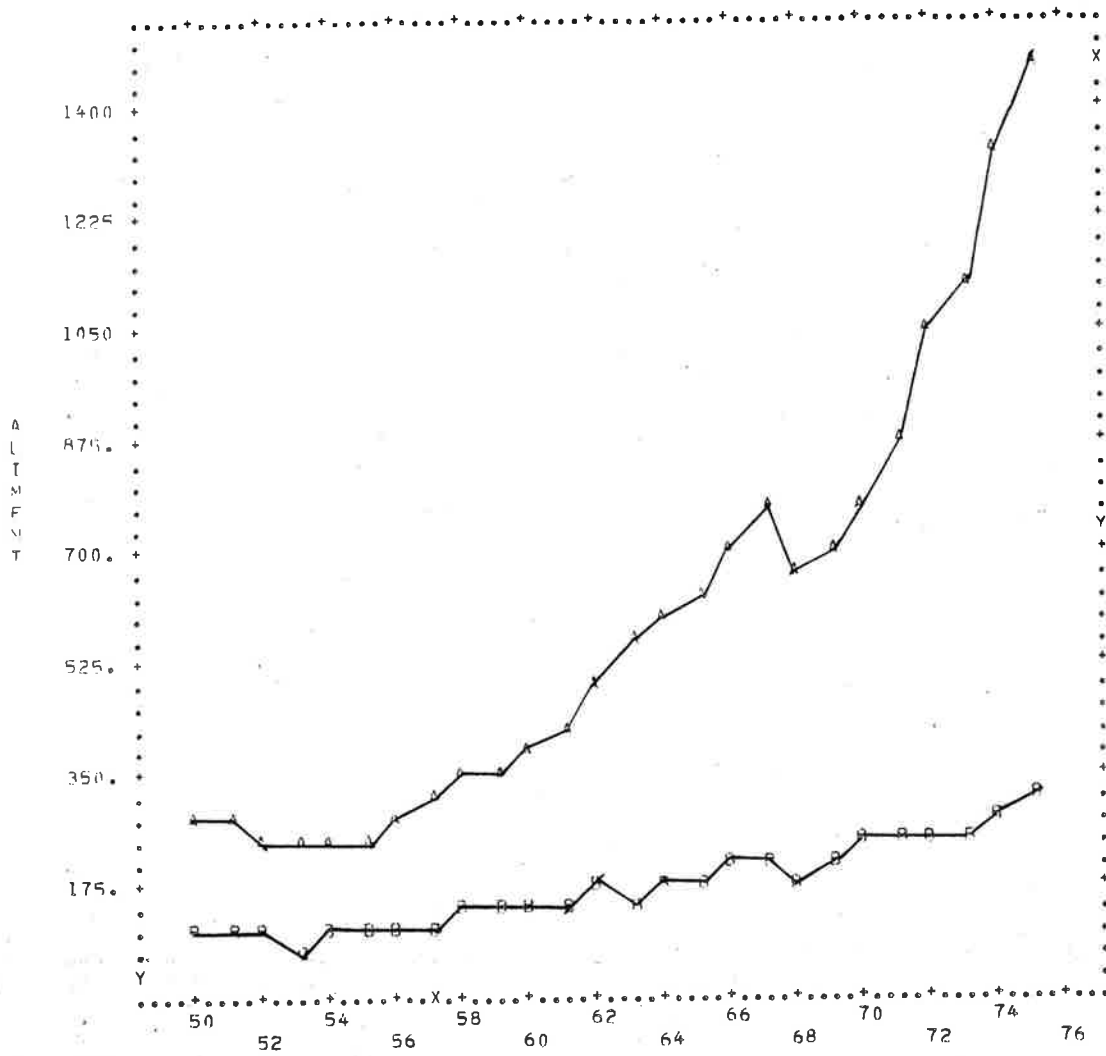


N= 52
COR= .685

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .00913*Y + 55.525	31.038
Y	753.57	568.03	Y = 51.390*X - 2448.3	174614

Graphique 72 . Aliments du bétail.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

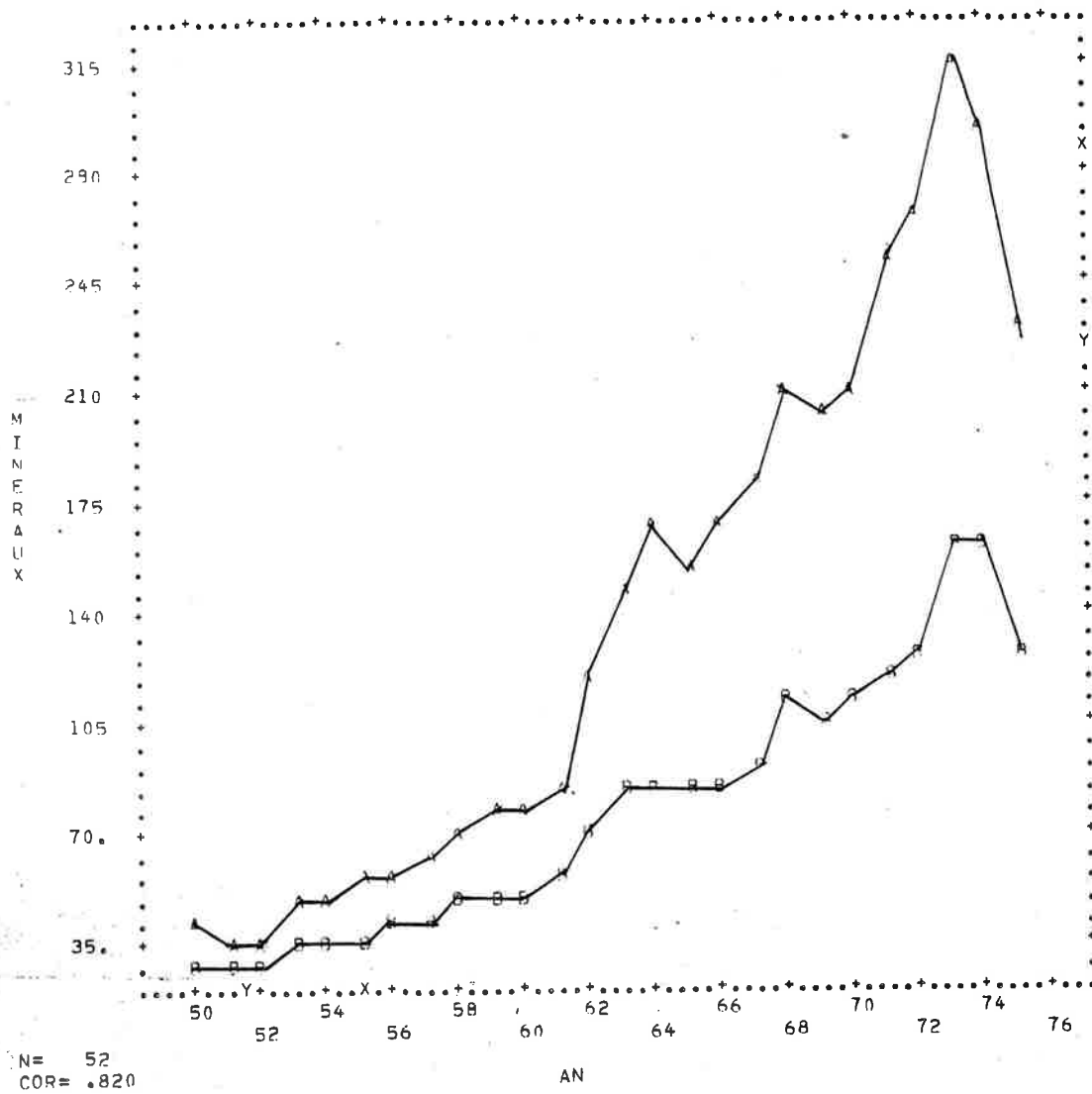


N= 52
 COR= .586

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .01362*Y+ 57.334	38.399
Y	379.45	326.06	Y= 25.237*X-1197.9	71178.

Graphique 73 . Minéraux divers + chimie minérale.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .820

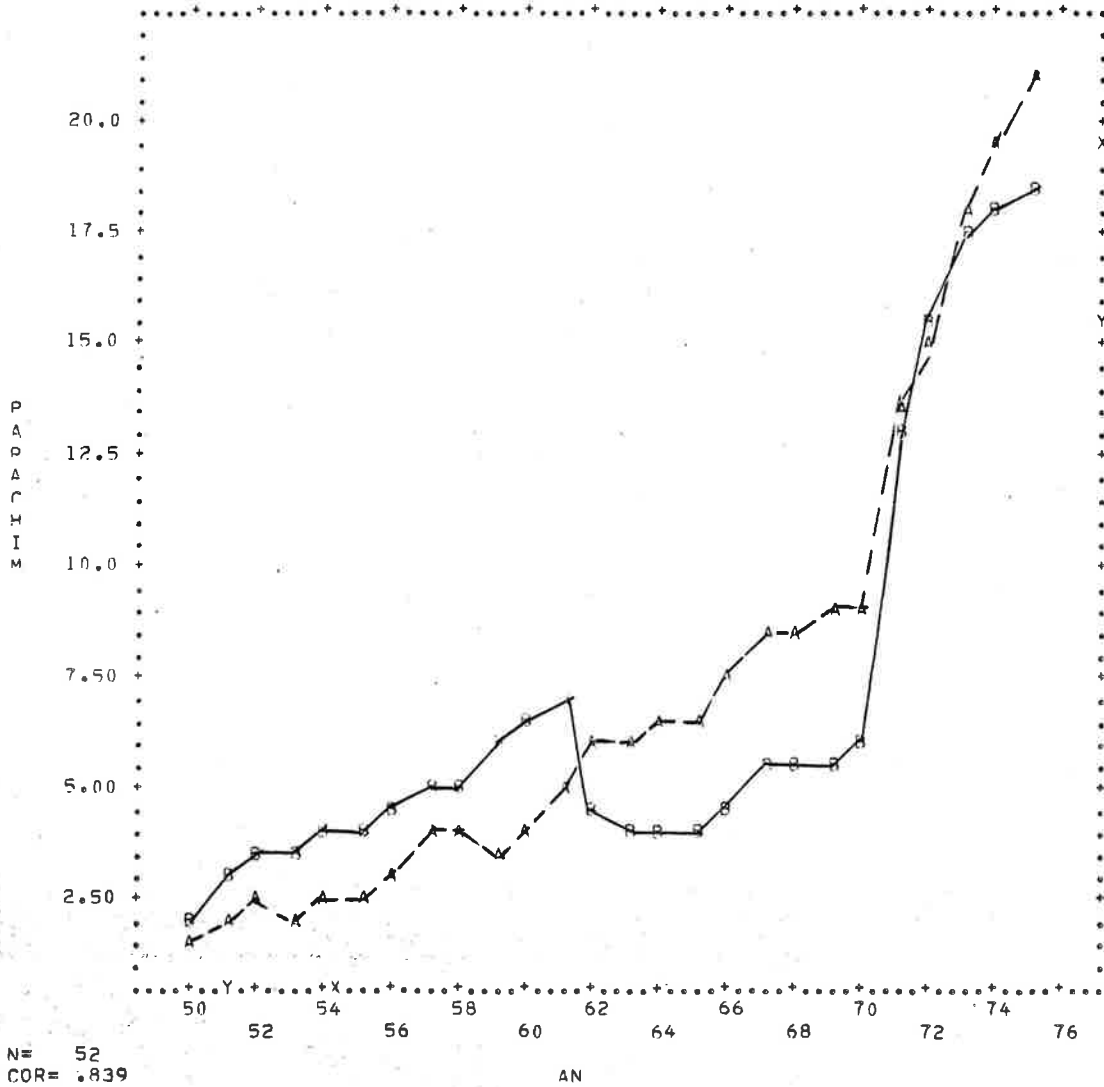
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .08315*Y+ 53.528	19.117
Y	107.90	74.728	Y= 8.0962*X-398.12	1861.4

Graphique 74 . Parachimie.

10⁶ Francs constants 1955.

A. Bretagne.

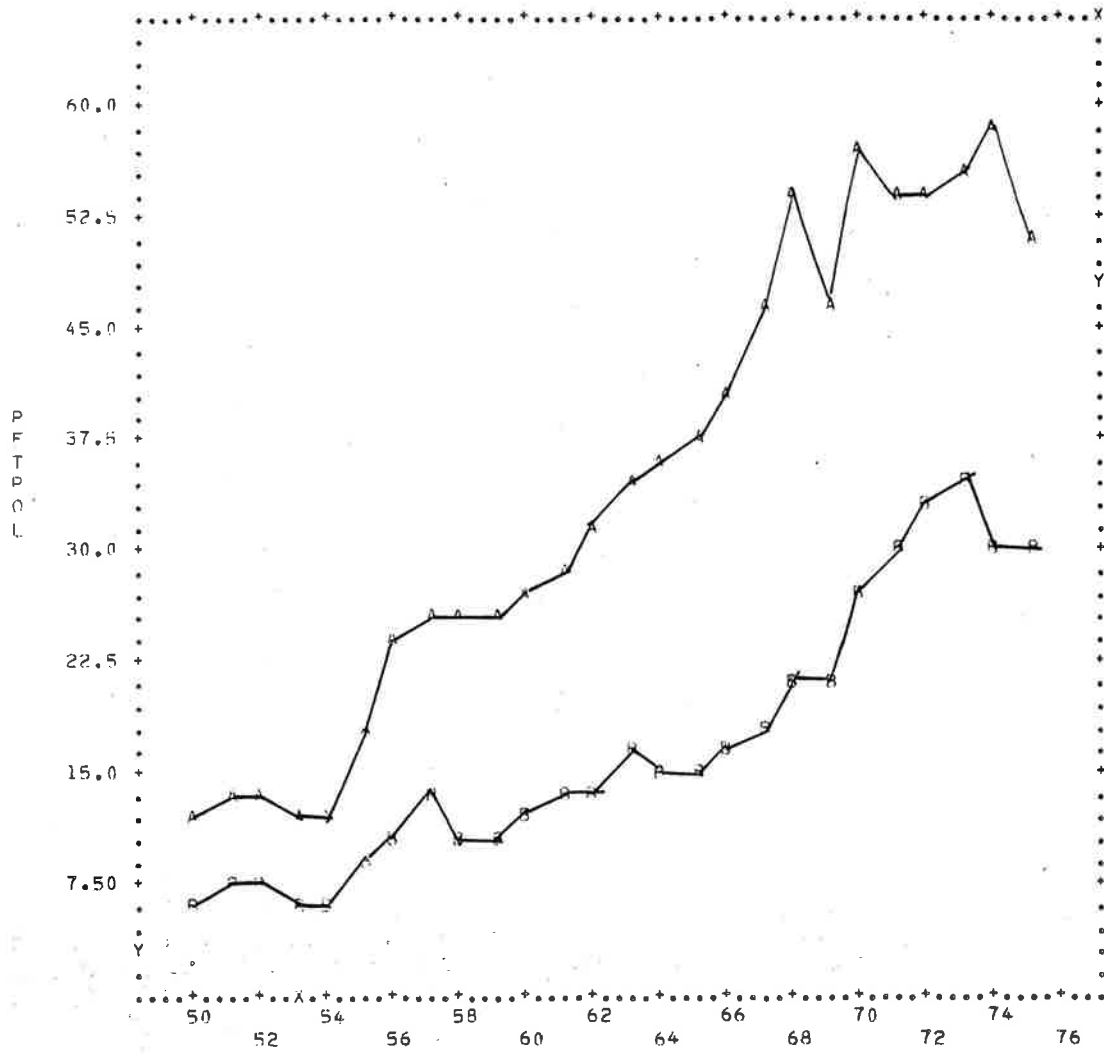
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .839

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5732	X = 1.2095*Y + 53.903	17.349
Y	7.1077	5.2517	Y = .58160*X - 29.242	8.3430

Graphique 75 . Produits pétroliers.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

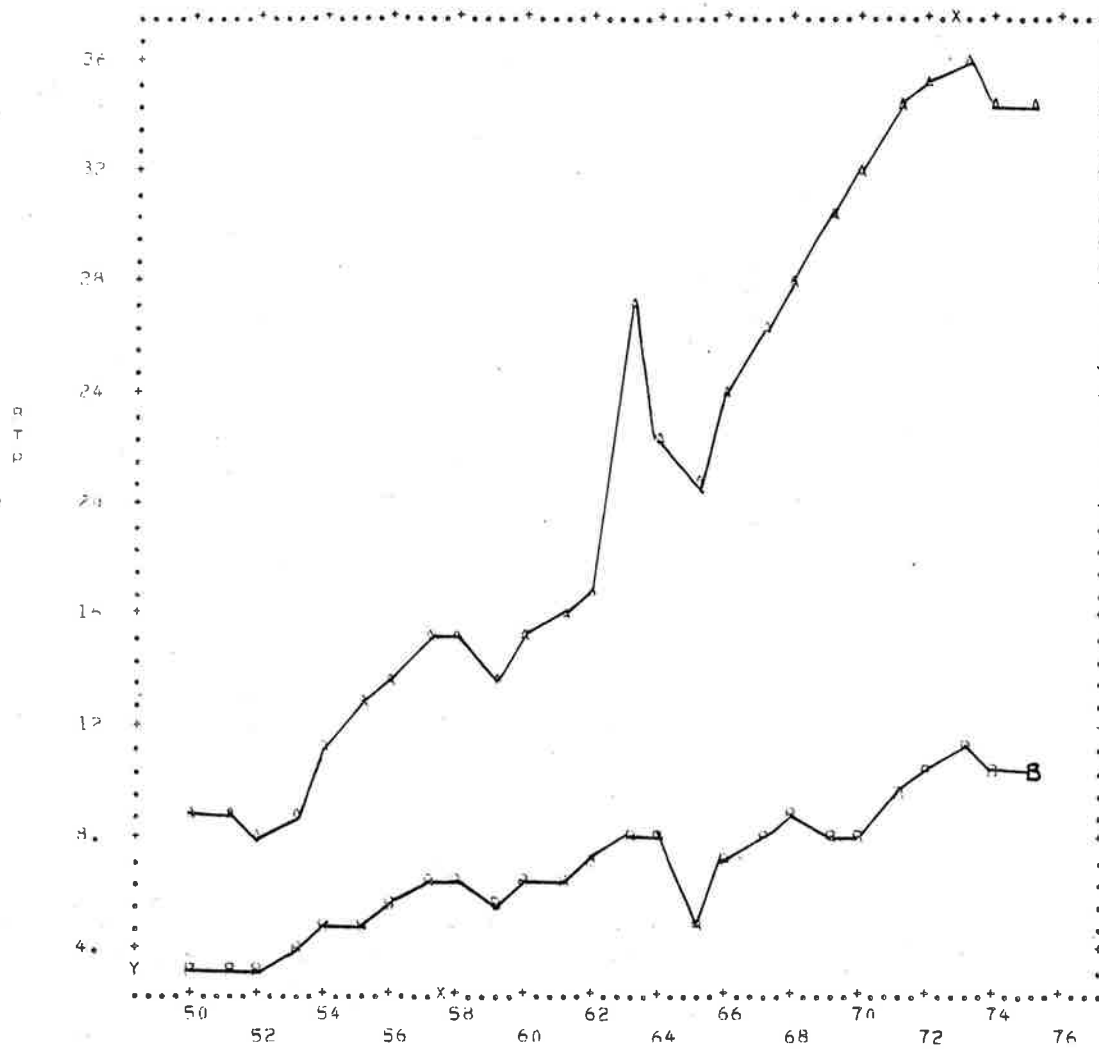


N= 52
 COR= .758

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .36674*Y+ 53.121	24.844
Y	25.573	15.663	Y= 1.5687*X-72.472	106.27

Graphique 76 . Bâtiment Travaux Publics.
 10⁶ francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

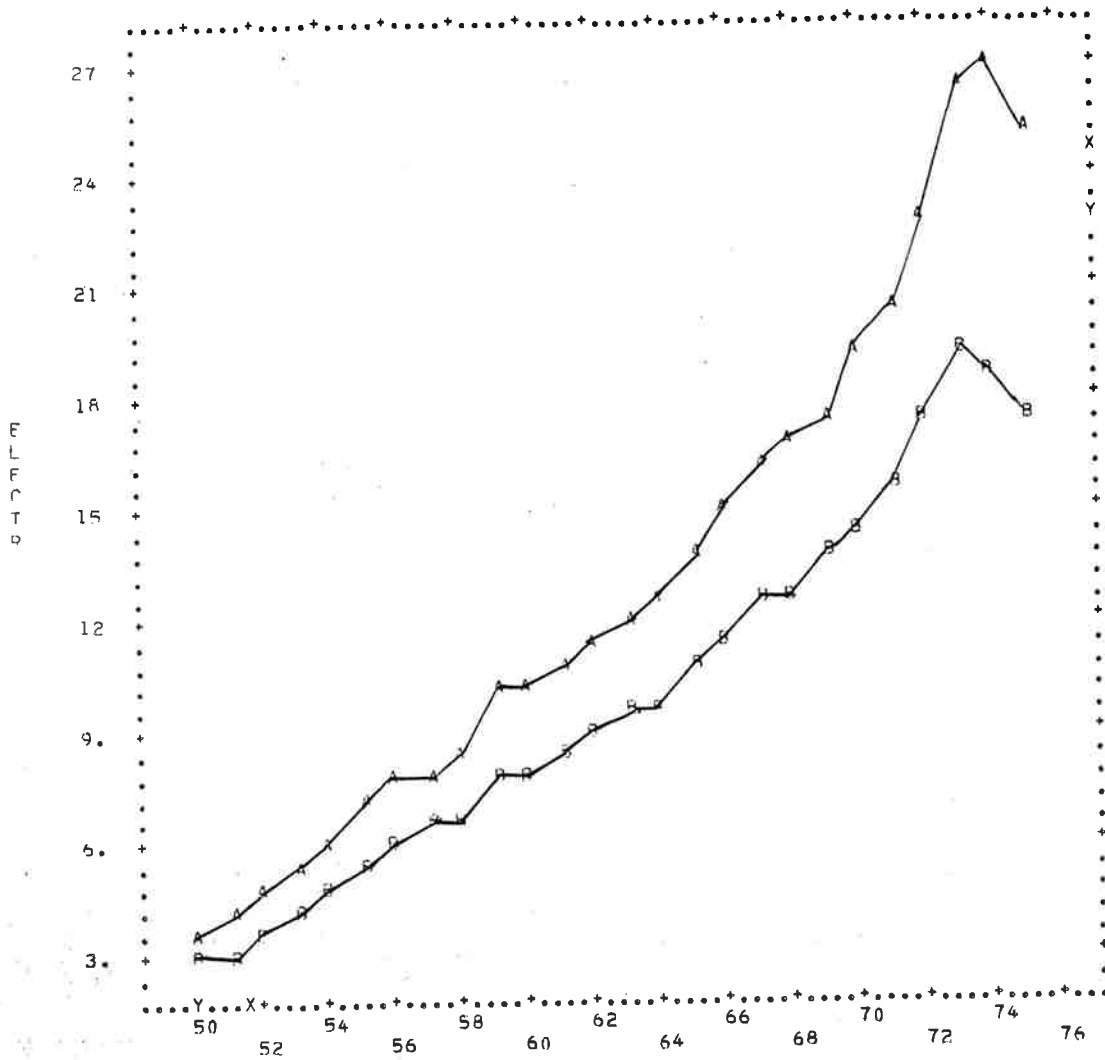


N= 52
 COR= .573

4N

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .43211*Y+ 56.447	39.281
Y	14.008	10.046	Y= .76030*X-33.511	69.114

Graphique 77 . Electricité.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

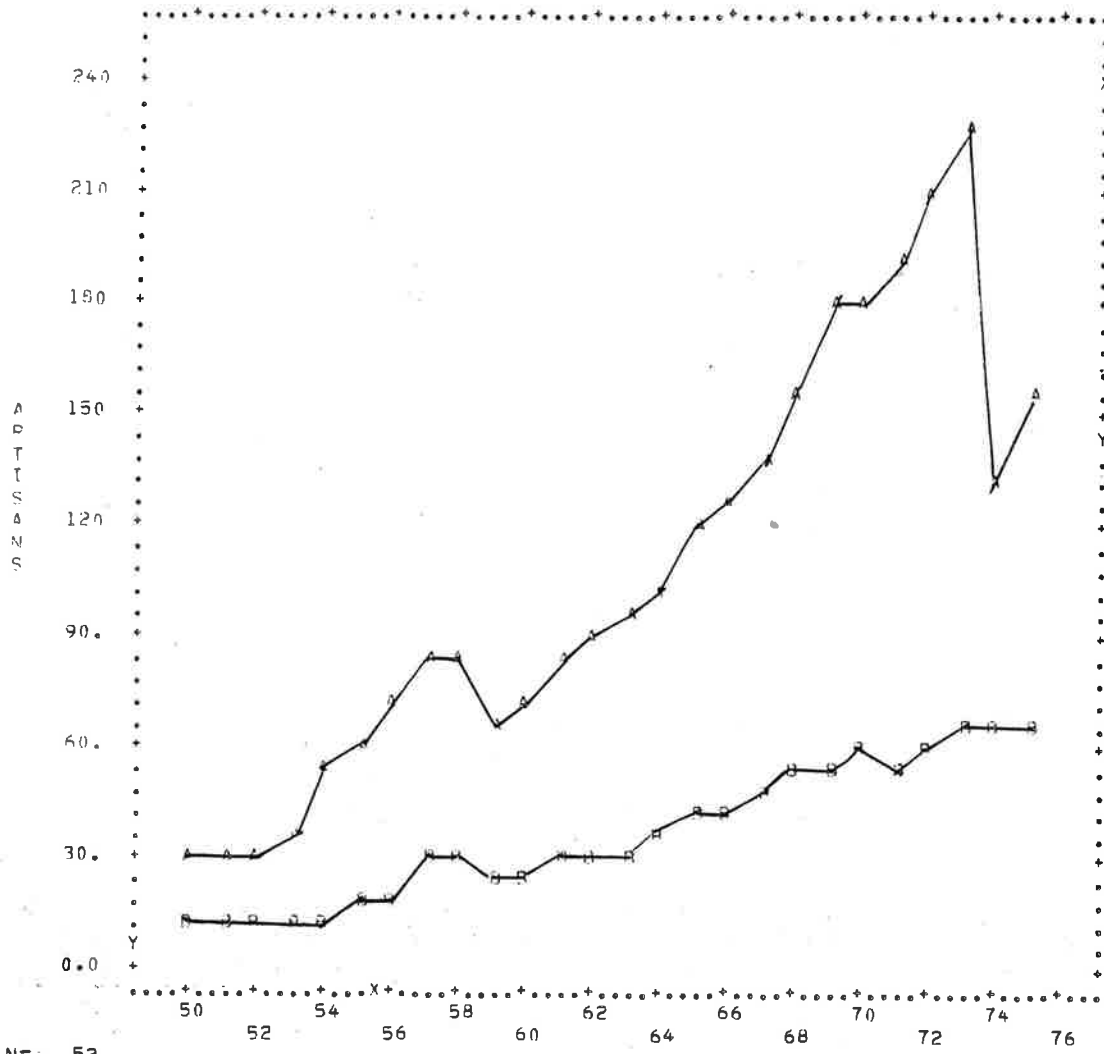


N= 52
 COR= .933

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= 1.1329*Y+ 49.441	7.5610
Y	11.527	6.2379	Y= .76861*X-36.511	5.1298

Graphique 78 . Services des artisans mécaniciens ruraux.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

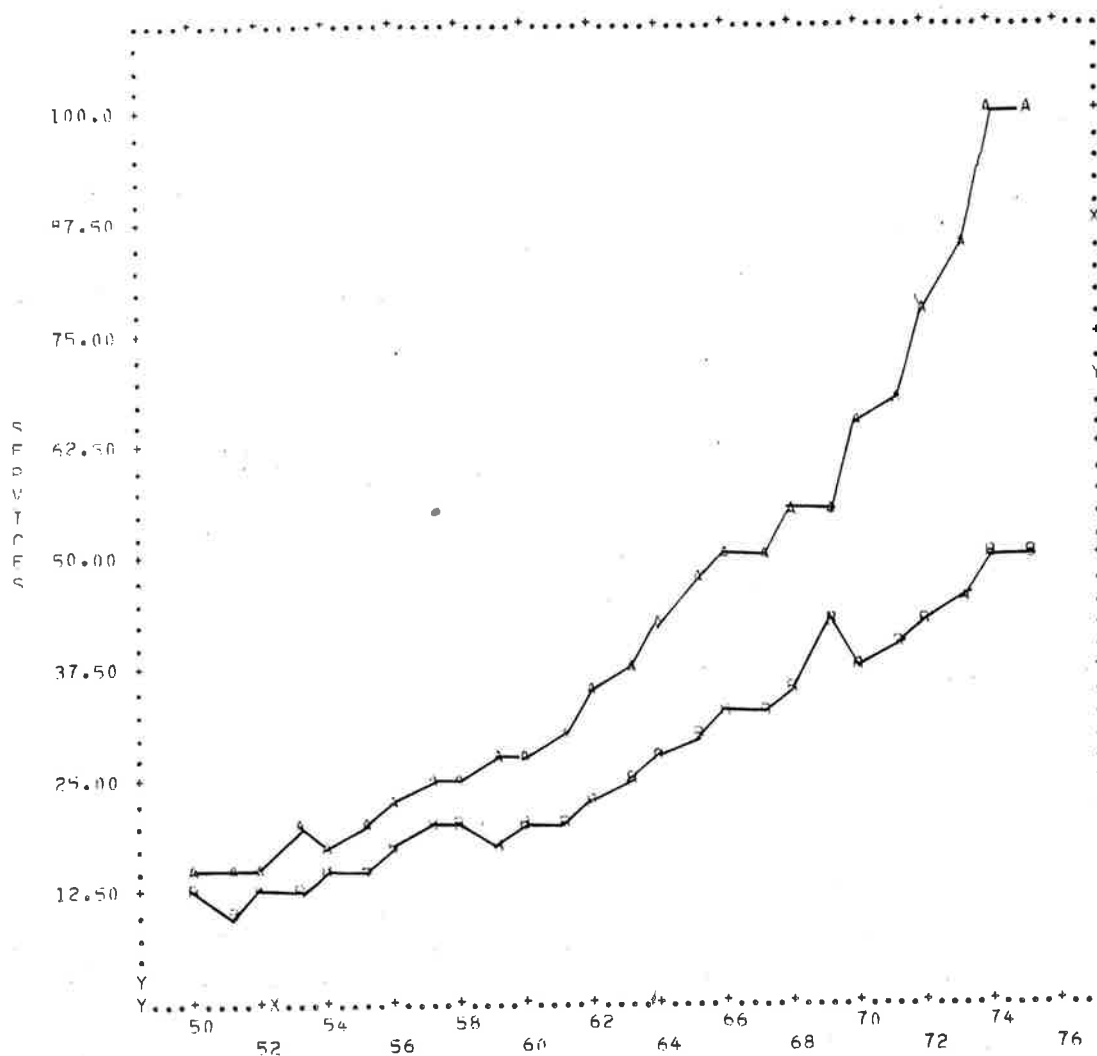


N= 52
 COR= .641

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINF	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .08641*Y+ 56.256	34.450
Y	72.259	56.196	Y= 4.7578*X-225.10	1896.9

Graphique 79 . Services rendus aux entreprises.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

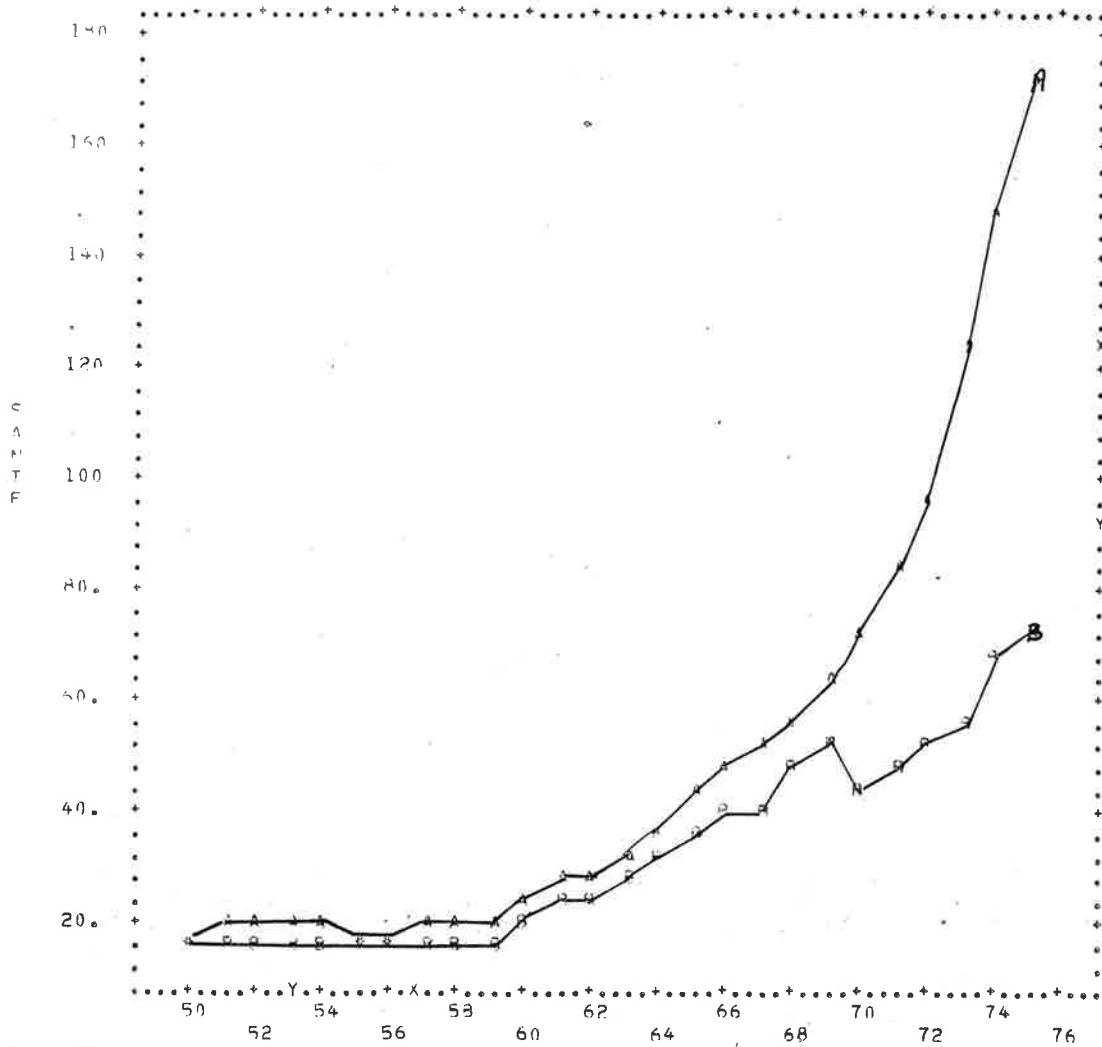


N= 52
 COR= .838

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5737	X = .20945*Y + 52.234	17.434
Y	35.467	21.921	Y = 2.4252*X - 116.11	146.08

Graphique 80 . . Dépenses de santé.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

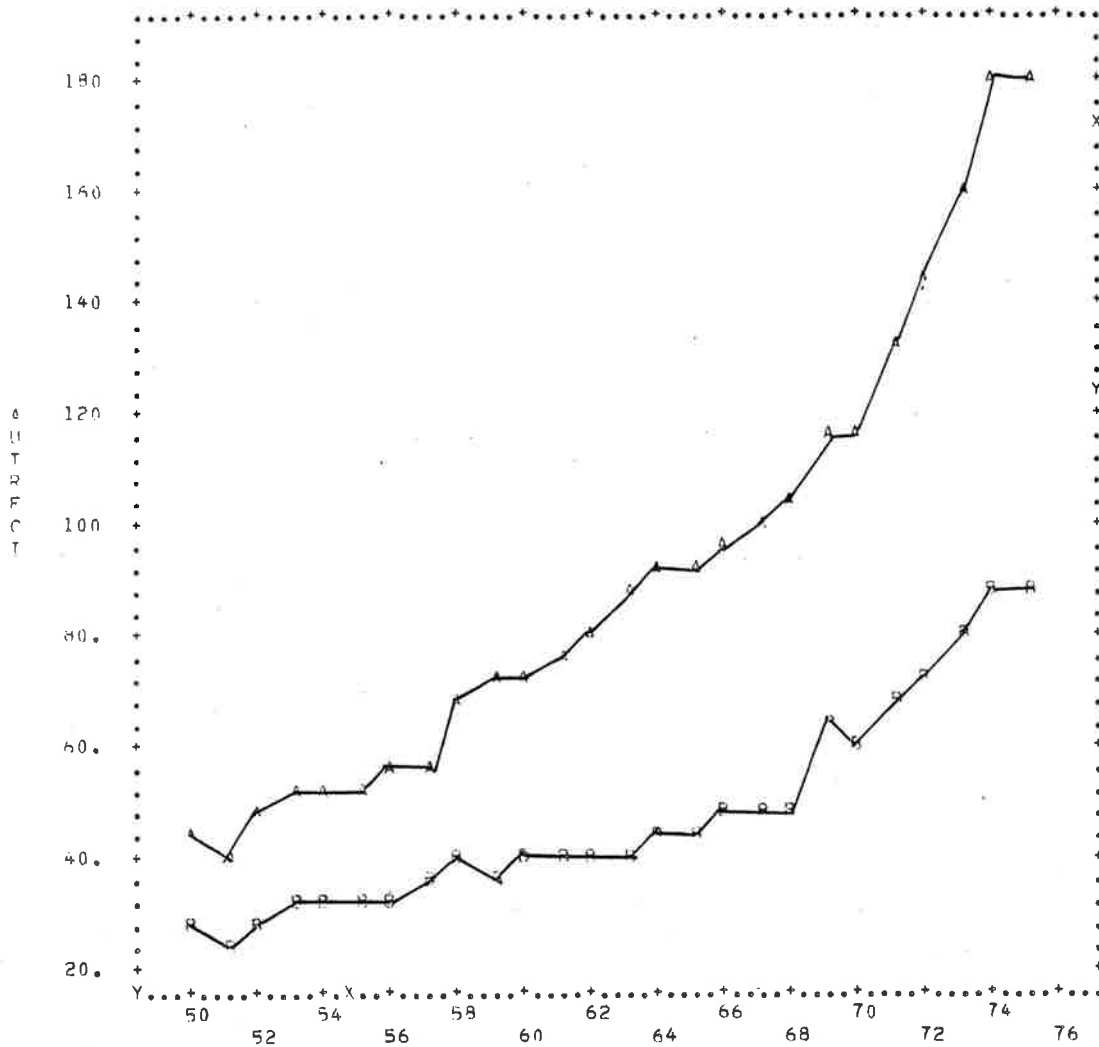


N= 52
 COR= .790

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .17772*Y + 55.216	21.968
Y	40.984	33.675	Y = 3.5139*X - 178.63	434.76

Graphique 81 . Diverses consommations intermédiaires.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .725

4N

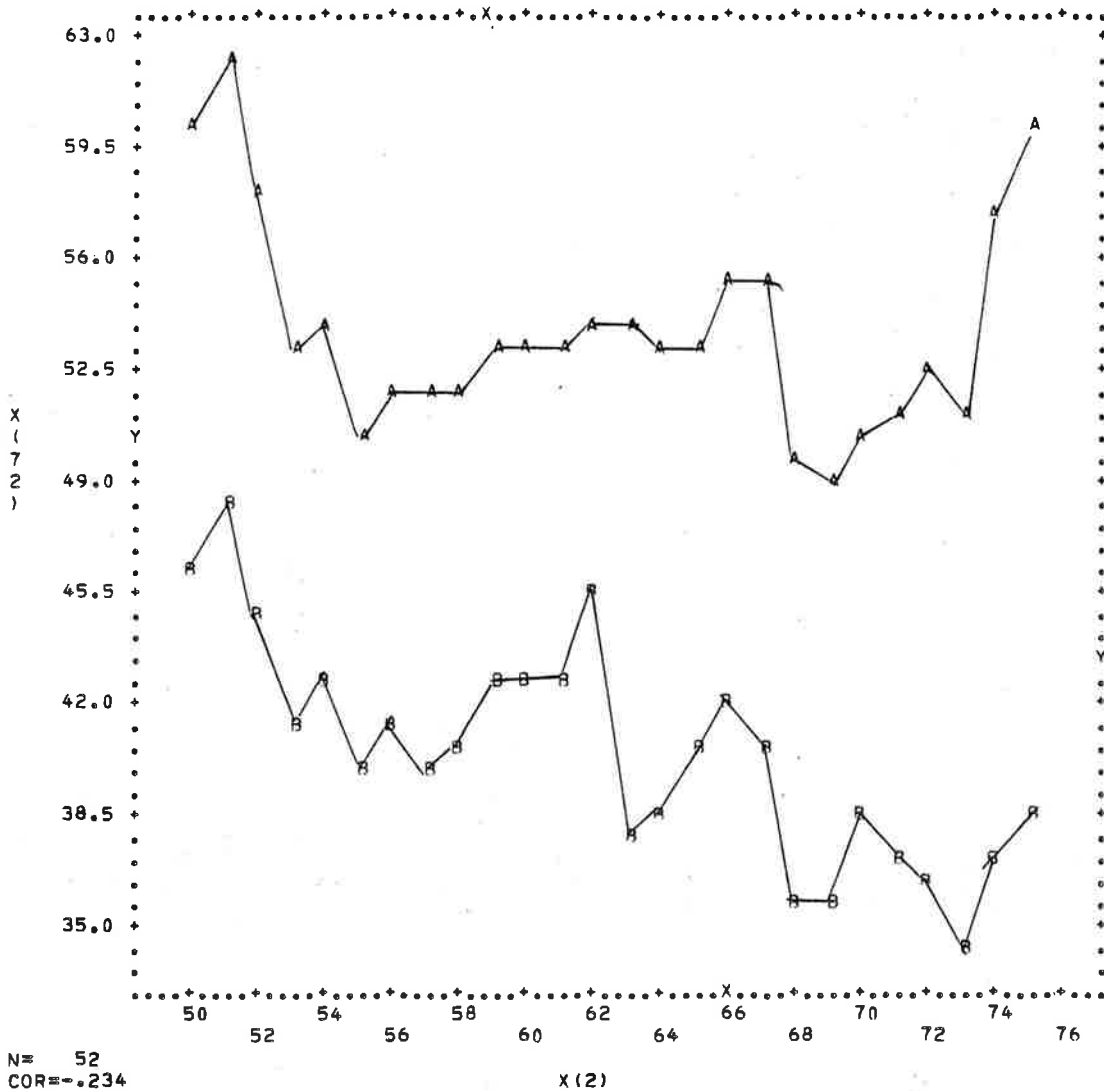
	MEAN	ST.DFV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .14289*Y+ 52.609	27.783
Y	69.223	38.405	Y= 3.6747*X-160.44	714.51

Graphique 82 . Aliments du bétail en % du total des consommations intermédiaires.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

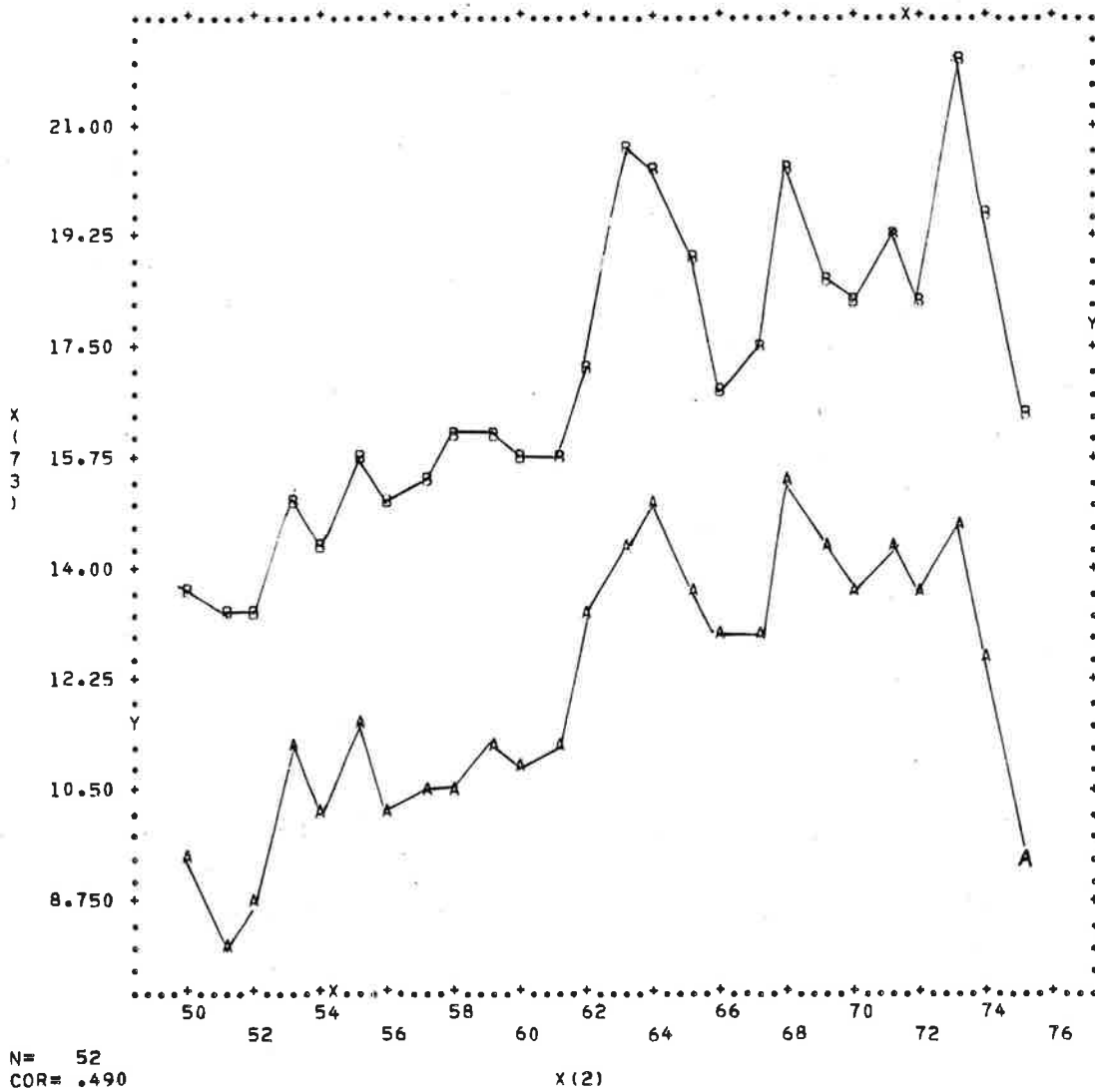


N= 52
COR=-.234

X(2)

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = -.23269 * Y + 73.469$	55.301
Y	47.139	7.6109	$Y = -.23501 * X + 61.828$	55.853

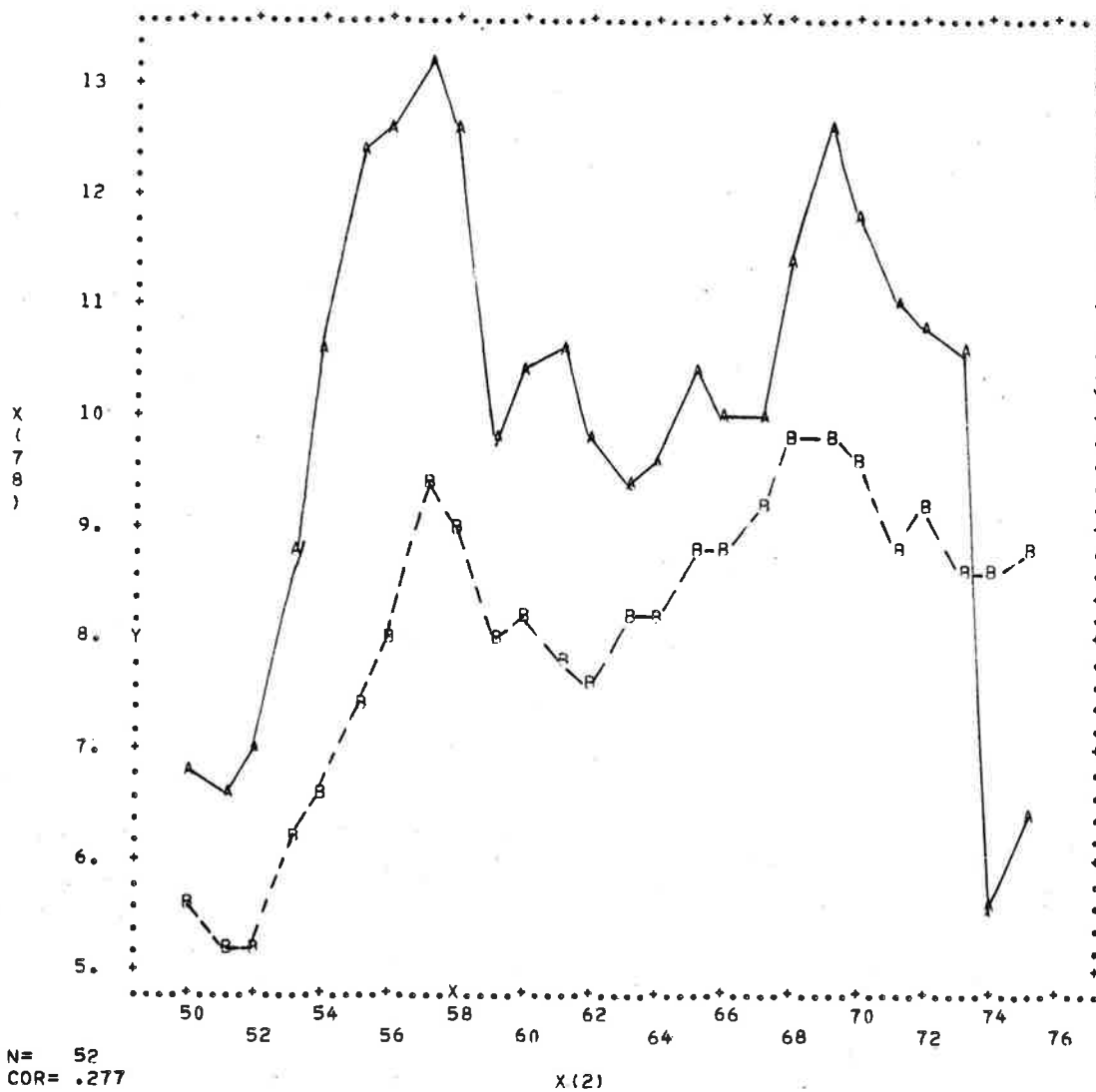
Graphique 83 . Minéraux + chimie minérale en % du total
des consommations intermédiaires.
Francs constants 1955.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .490

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= 1.0986*Y+ 46.493	44.467
Y	14.571	3.3763	Y= .21836*X+ .92314	8.8383

Graphique 84 . Service des artisans mécaniciens ruraux en % du total
des consommations intermédiaires.
Francs constants 1955.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .277

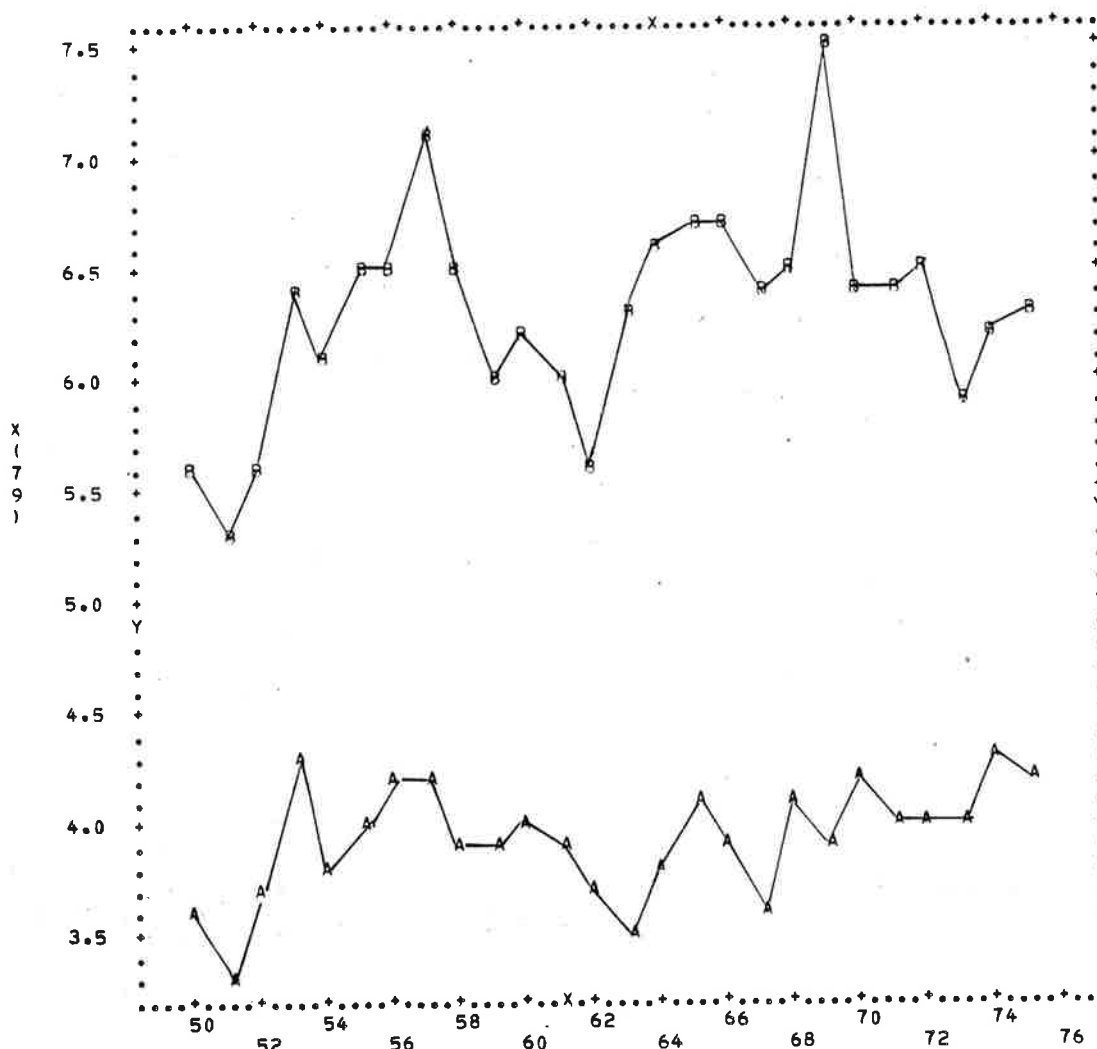
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= 1.0460*Y+ 53.027	54.018
Y	9.0560	2.0040	Y= .07325*X+ 4.4782	3.7827

Graphique 85 . Services rendus aux entreprises en % du total des consommations intermédiaires.

Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.



N= 52
COR= .102

X (2)

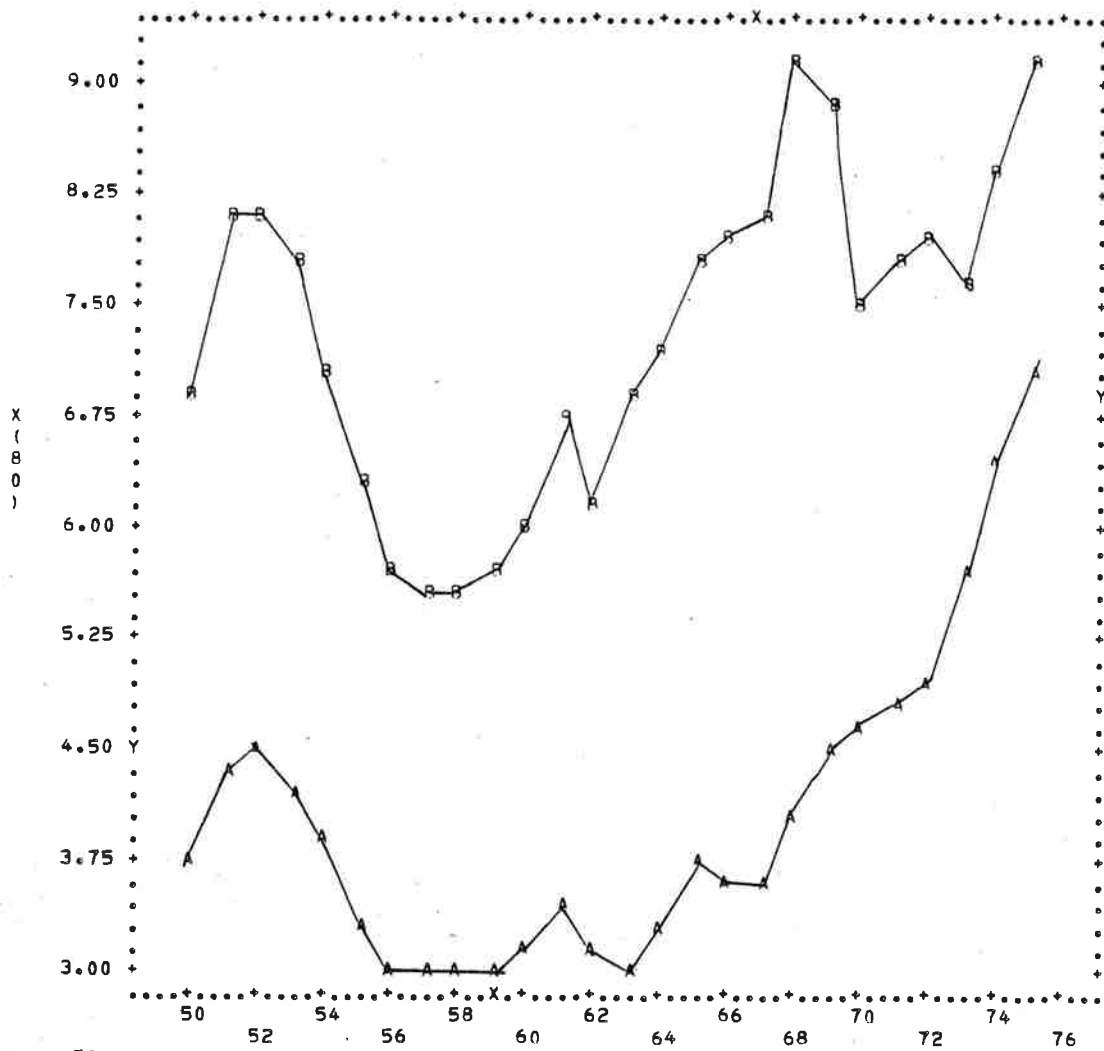
	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .61802*Y+ 59.339	57.891
Y	5.1147	1.2508	Y= .01686*X+ 4.0611	1.5791

Graphique 86 . Dépenses de santé en % du total des consommations intermédiaires.

10⁶ Francs constants 1955.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.

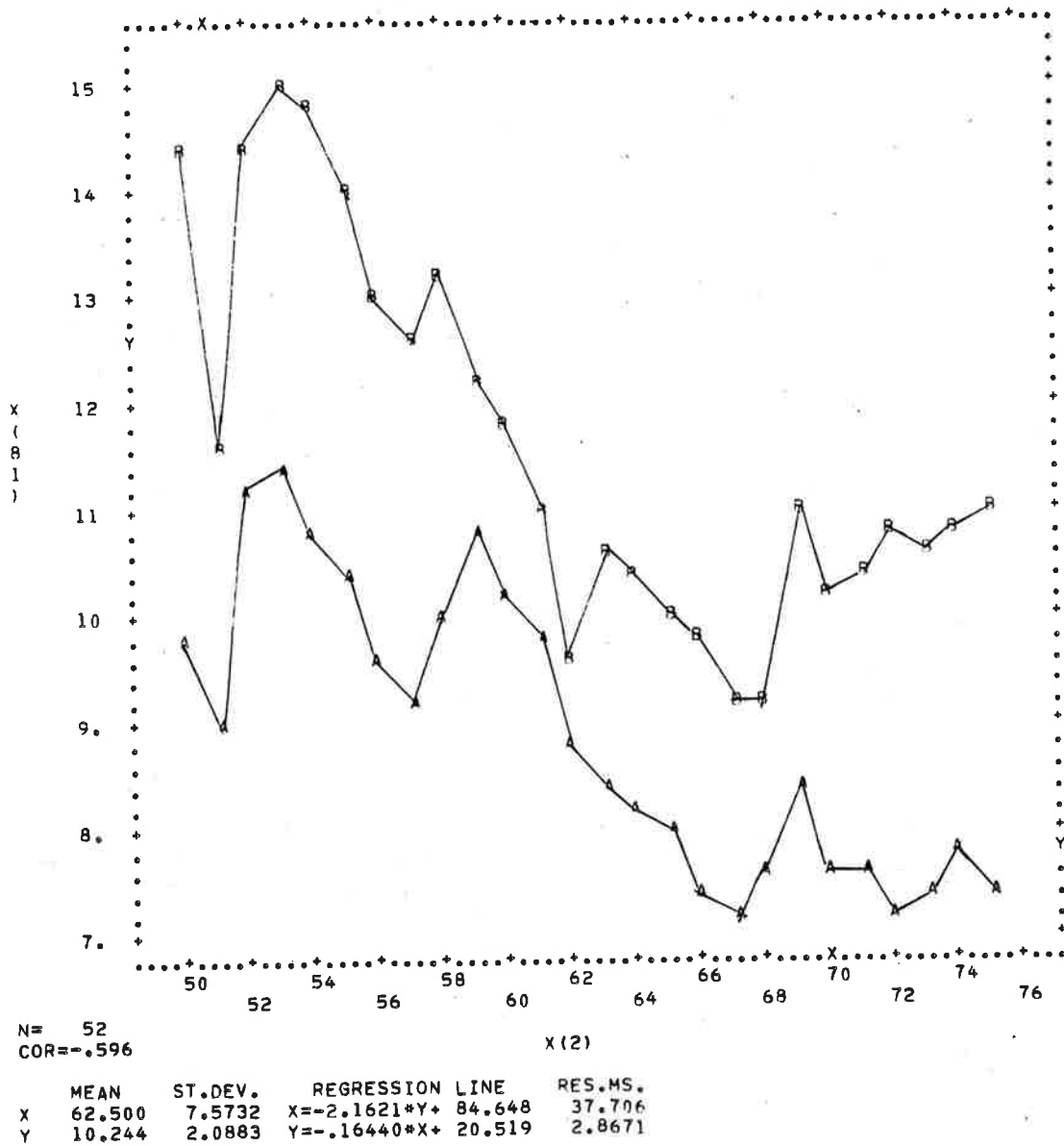


N= 52
COR= .306

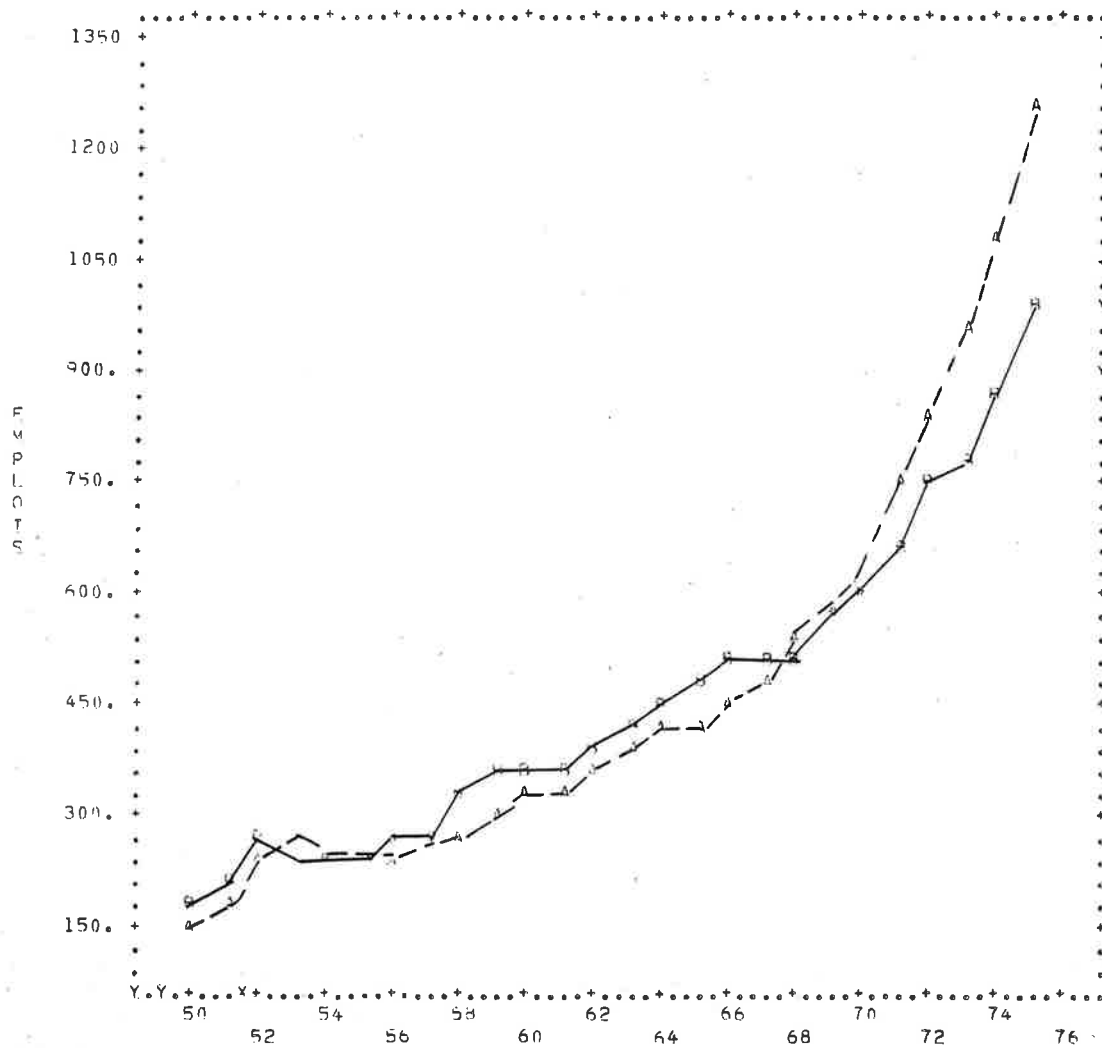
X (2)

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = 1.1752*Y + 55.823	53.031
Y	5.6817	1.9705	Y = .07956*X + .70919	3.5901

Graphique 87 . Diverses consommations intermédiaires en % du total des consommations intermédiaires.
 10⁶ Francs constants 1955.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



Graphique 88 : Charges d'exploitation
 10⁶ francs courants
 A. Bretagne
 B. Basse Normandie

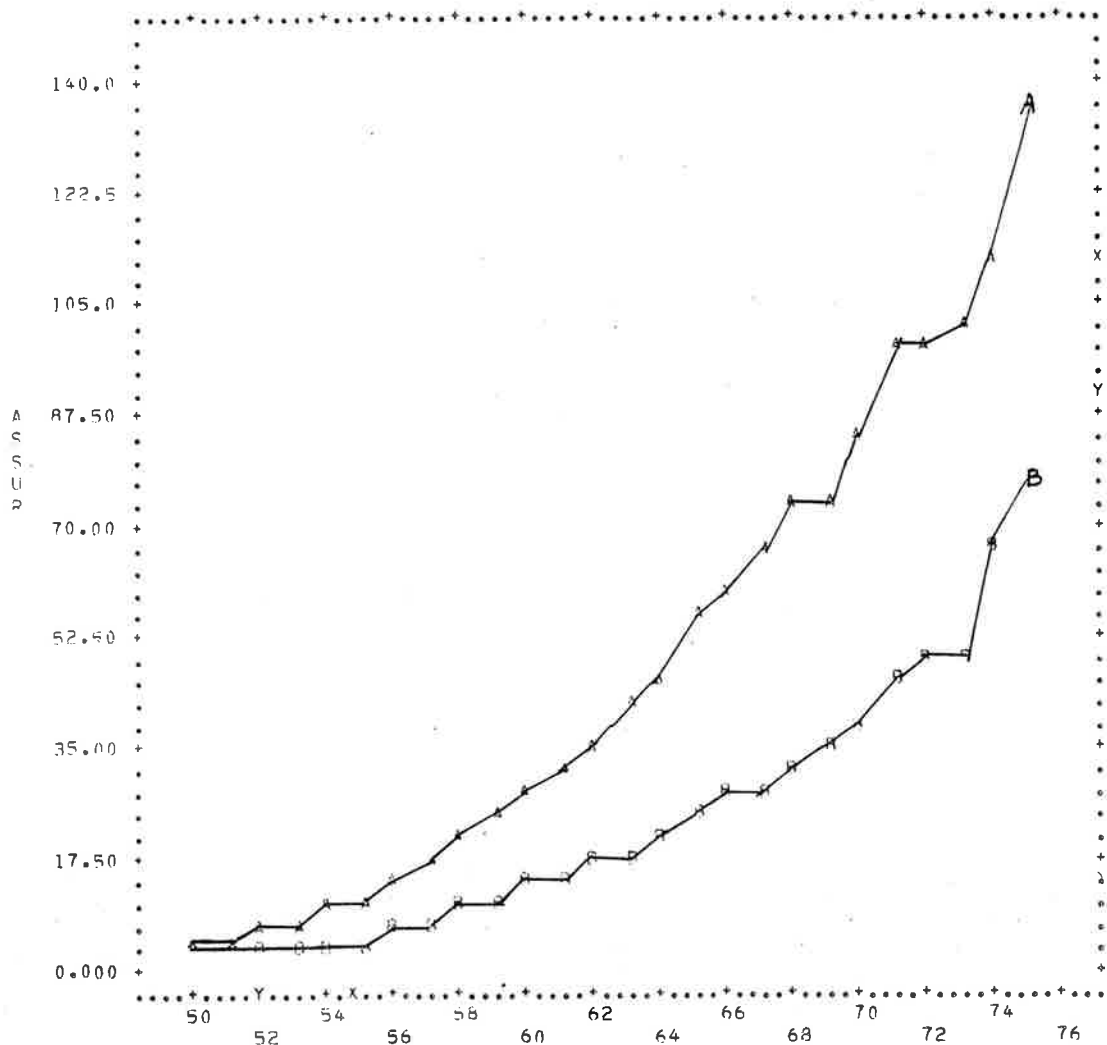


N= 52
 COR= .911

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.500	7.5732	X = .02735*Y + 49.869	9.9741
Y	461.84	252.20	Y = 30.330*X - 1433.8	11061.

Graphique 89 . Assurances.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

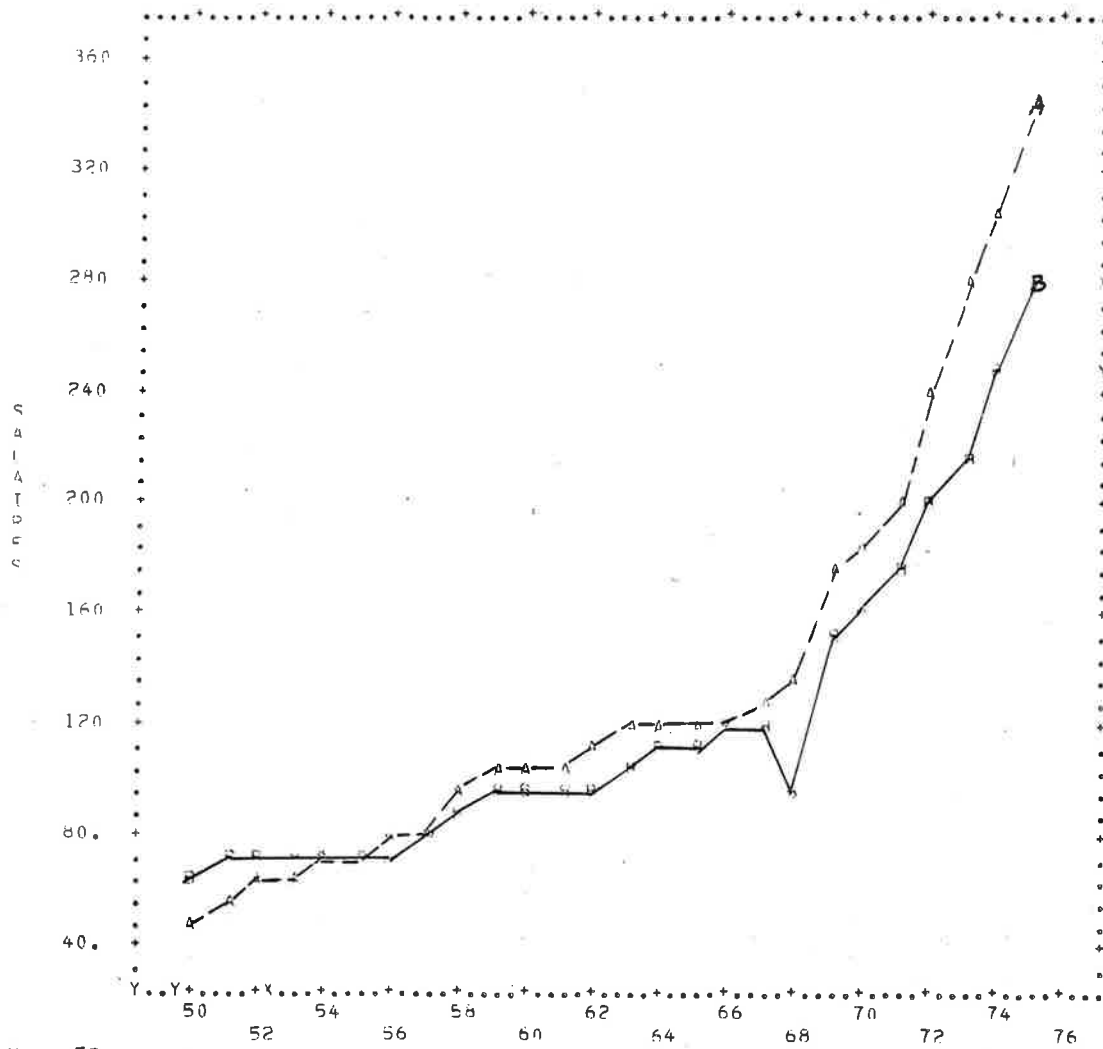


N= 52
 COR= .846

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$x = .19254 * y + 55.545$	16.403
Y	36.121	33.365	$y = 3.7374 * x - 197.46$	318.39

Graphique 90 . Salaires.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

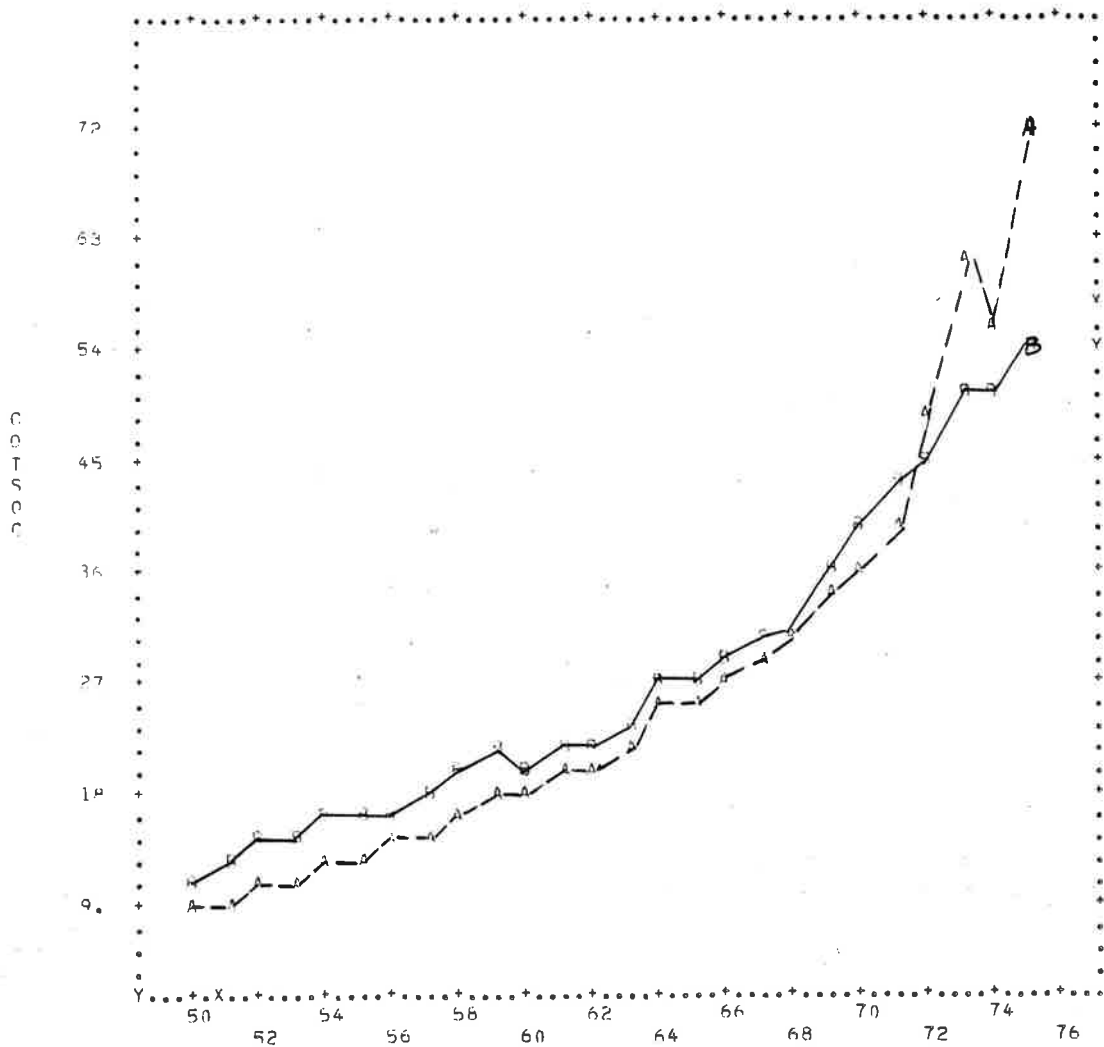


N= 52
 COR= .885

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .09637*Y+ 50.173	12.714
Y	127.92	69.525	Y= 8.1218*X-379.69	1071.6

Graphique 91 . Cotisations sociales.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

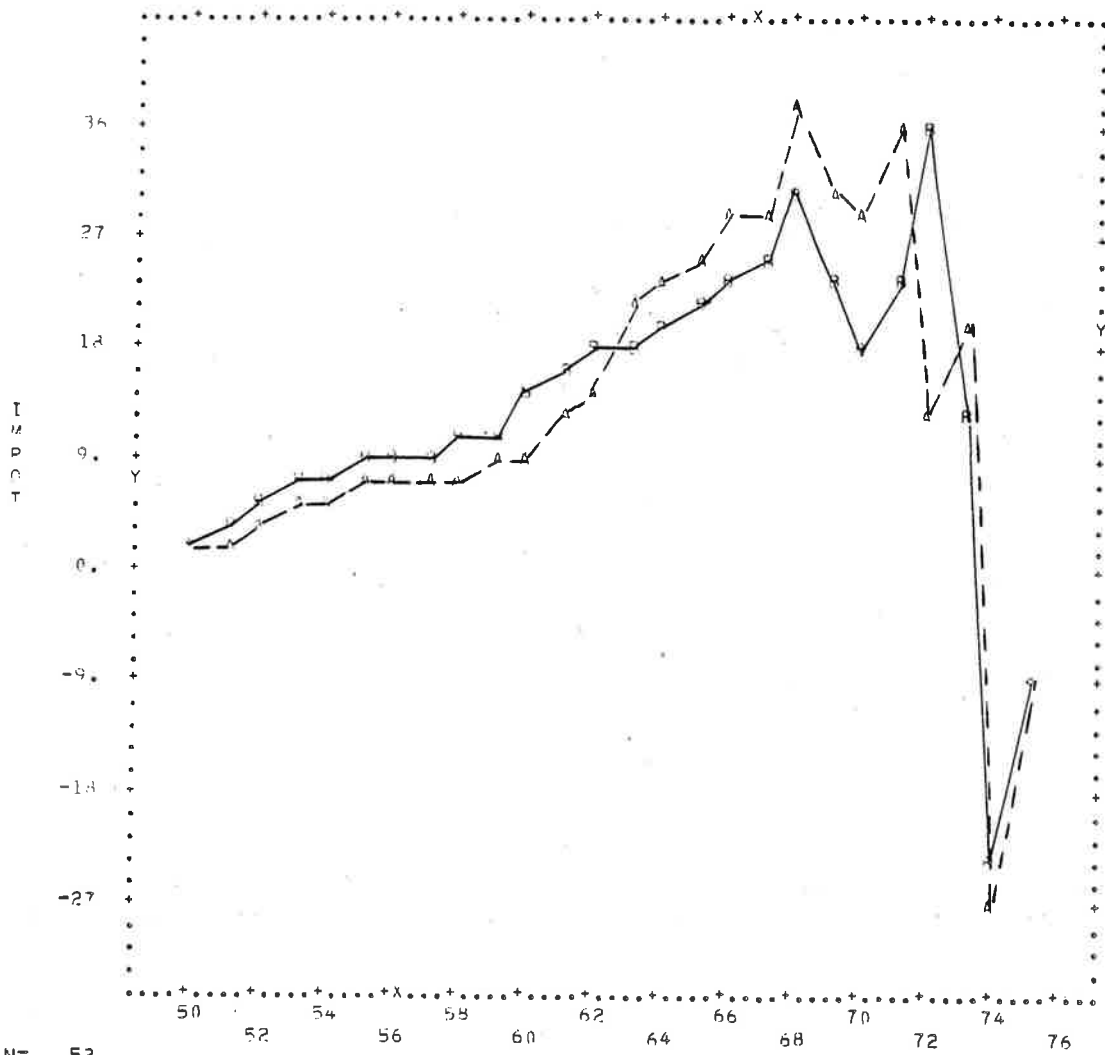


N= 52
 COR= .924

AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.900	7.5732	$X = .47012 * Y + 49.780$	8.6072
Y	27.057	14.877	$Y = 1.8141 * X - 86.327$	33.215

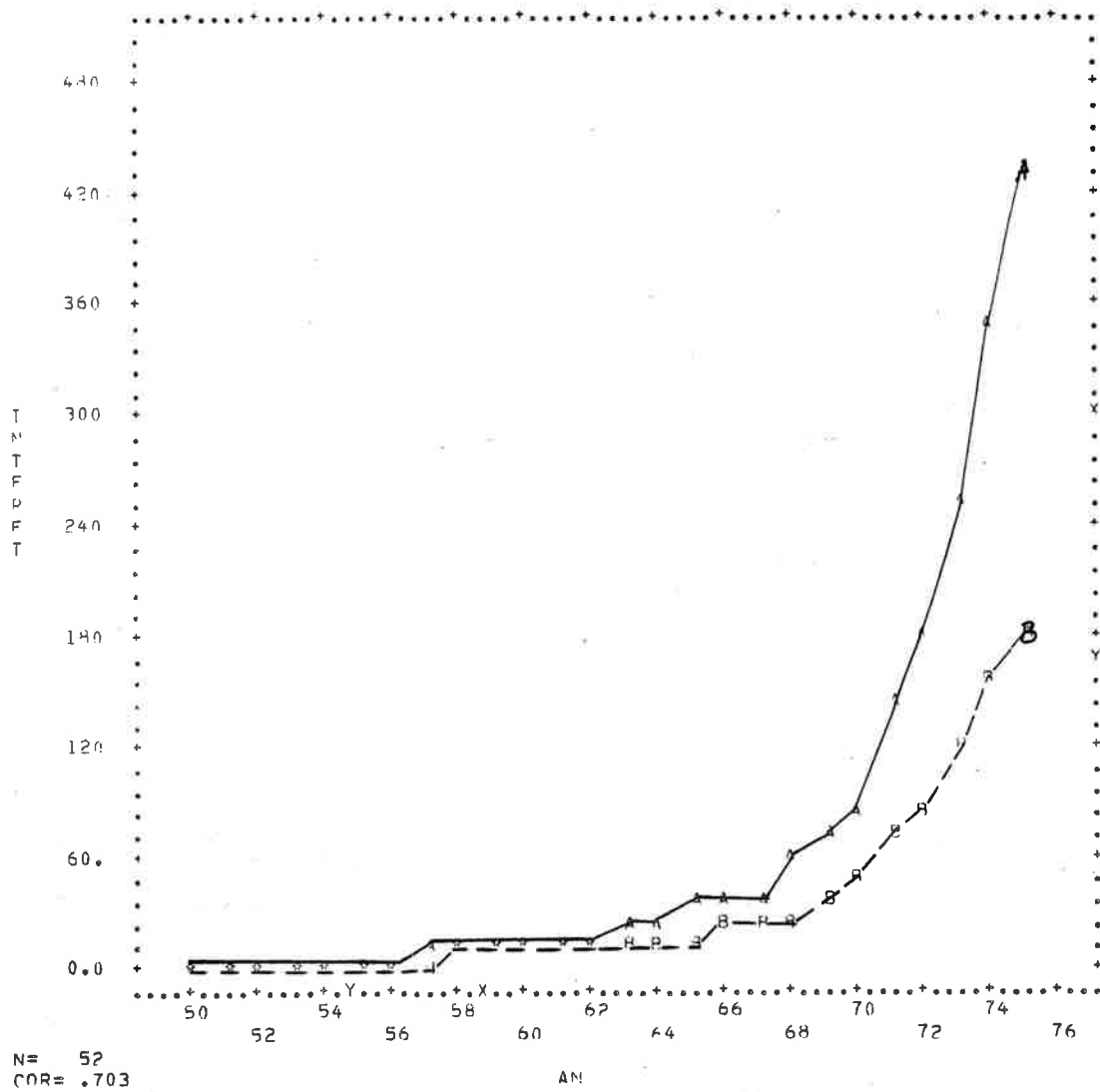
Graphique 92 . Impôts et taxes.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .232
 AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS. MS.
X	62.500	7.5732	$x = .13237 * Y + 60.757$	55.341
Y	13.315	13.295	$Y = .40793 * X - 12.180$	170.55

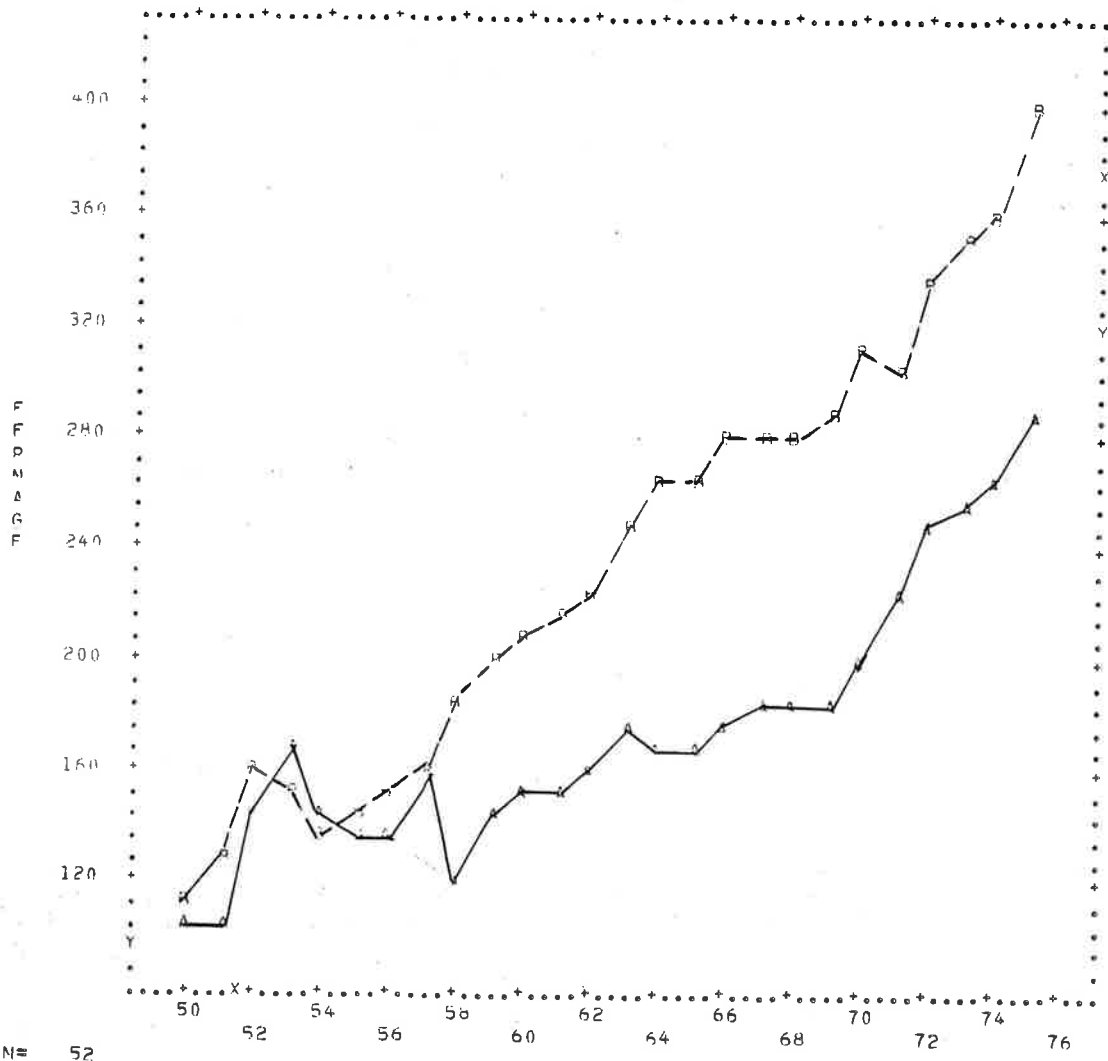
Graphique 93. Intérêts.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.



N= 52
 COR= .703

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
Y	62.500	7.5732	X = .06003*Y + 59.380	29.611
Y	51.923	88.585	Y = 8.2199*X - 461.82	4051.5

Graphique 94 . Fermages métayages.
 10⁶ Francs courants.
 A. Bretagne.
 B. Basse-Normandie.

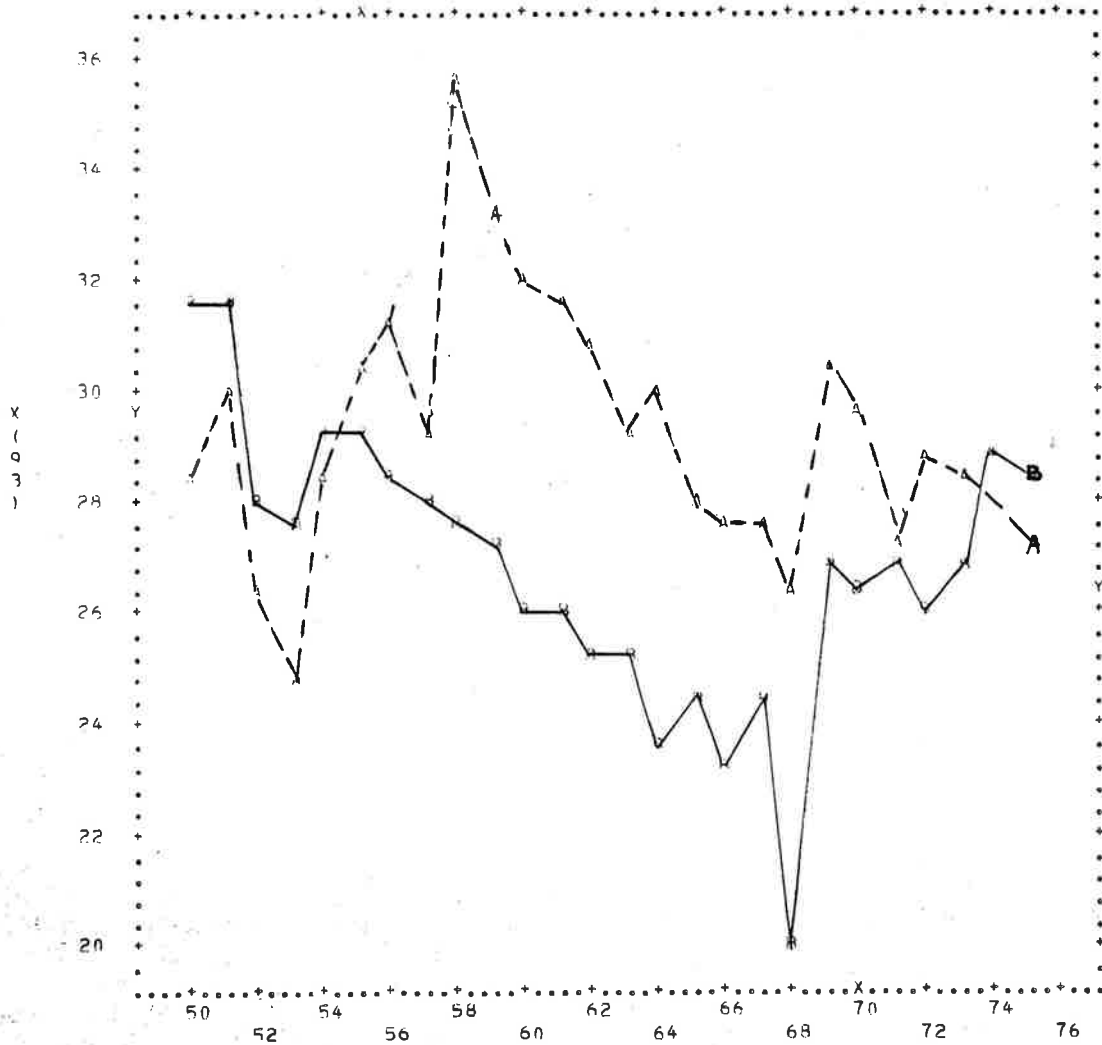


N= 52
 COR= .830

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .03632*Y + 44.777	18.157
Y	205.32	72.858	Y = 7.9892*X - 294.01	1680.5

Graphique 95 Salaires en % des charges d'exploitation.
Francs courants.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR=-.303

X (2)

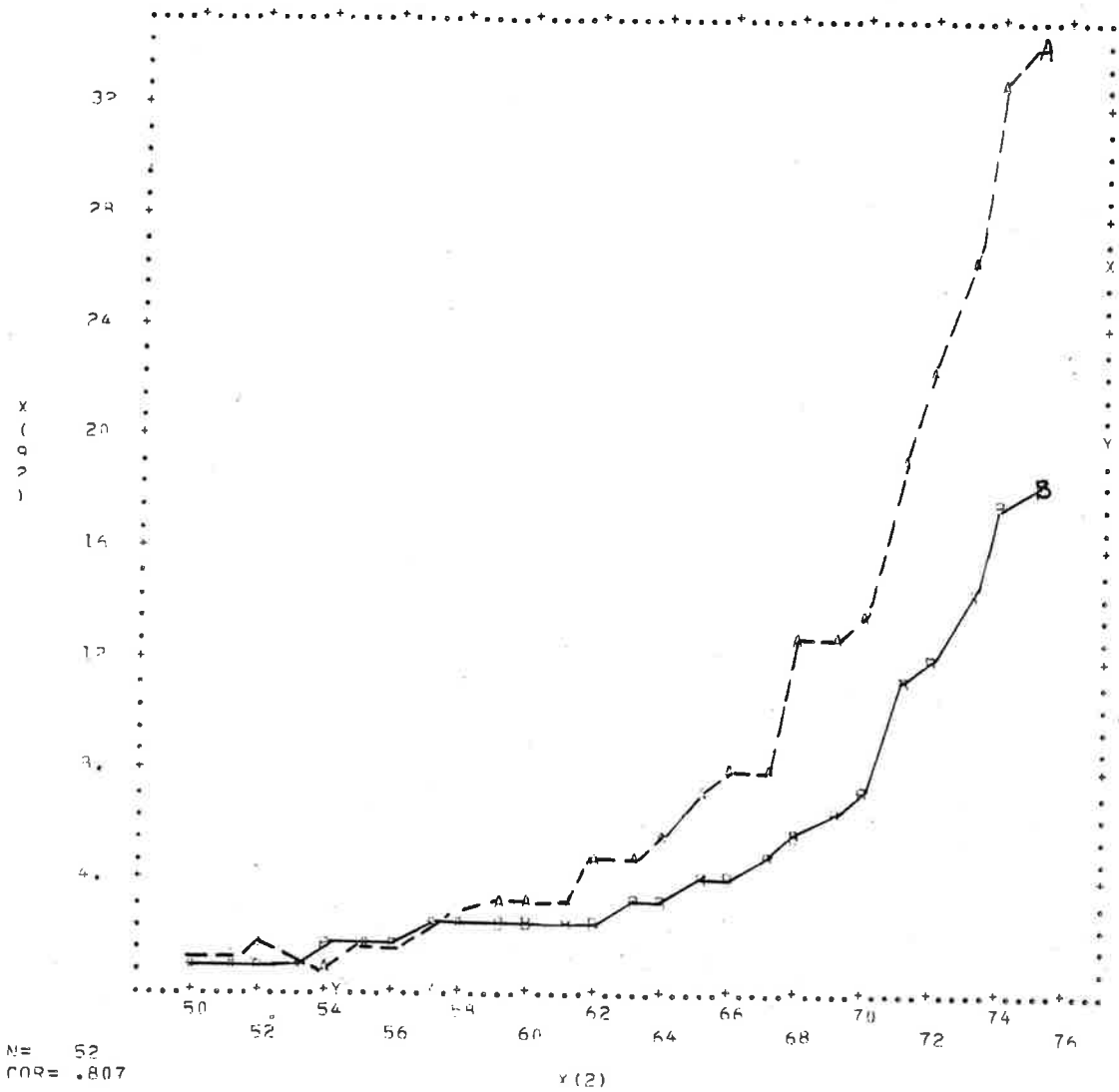
	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5732	$X = -.45032 * Y + 86.332$	53.124
Y	28.028	2.6989	$Y = -.10600 * X + 34.777$	6.7476

Graphique 96 . Intérêts en % des charges d'exploitation.

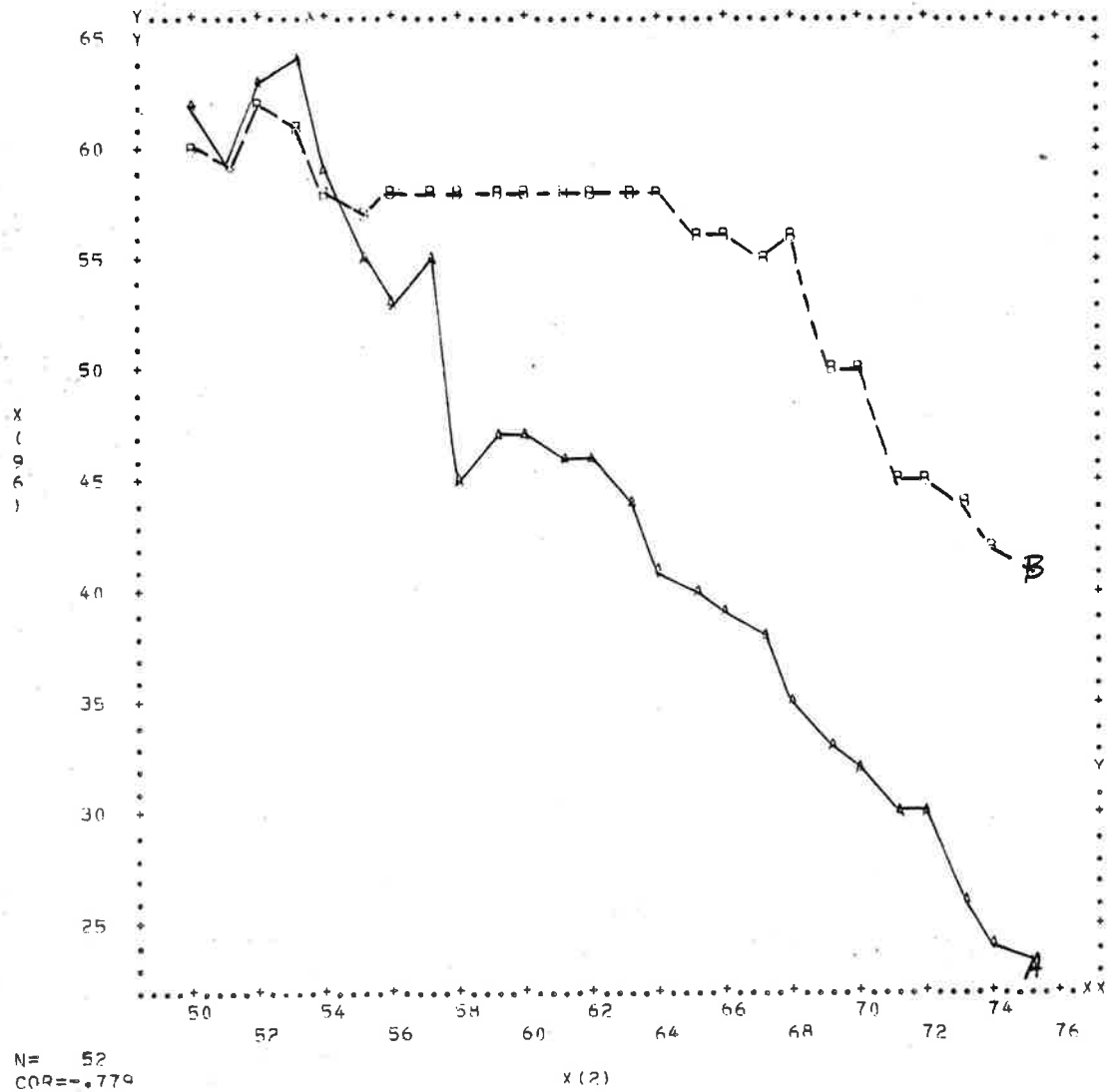
Francs courants.

A. Bretagne.

B. Basse-Normandie.



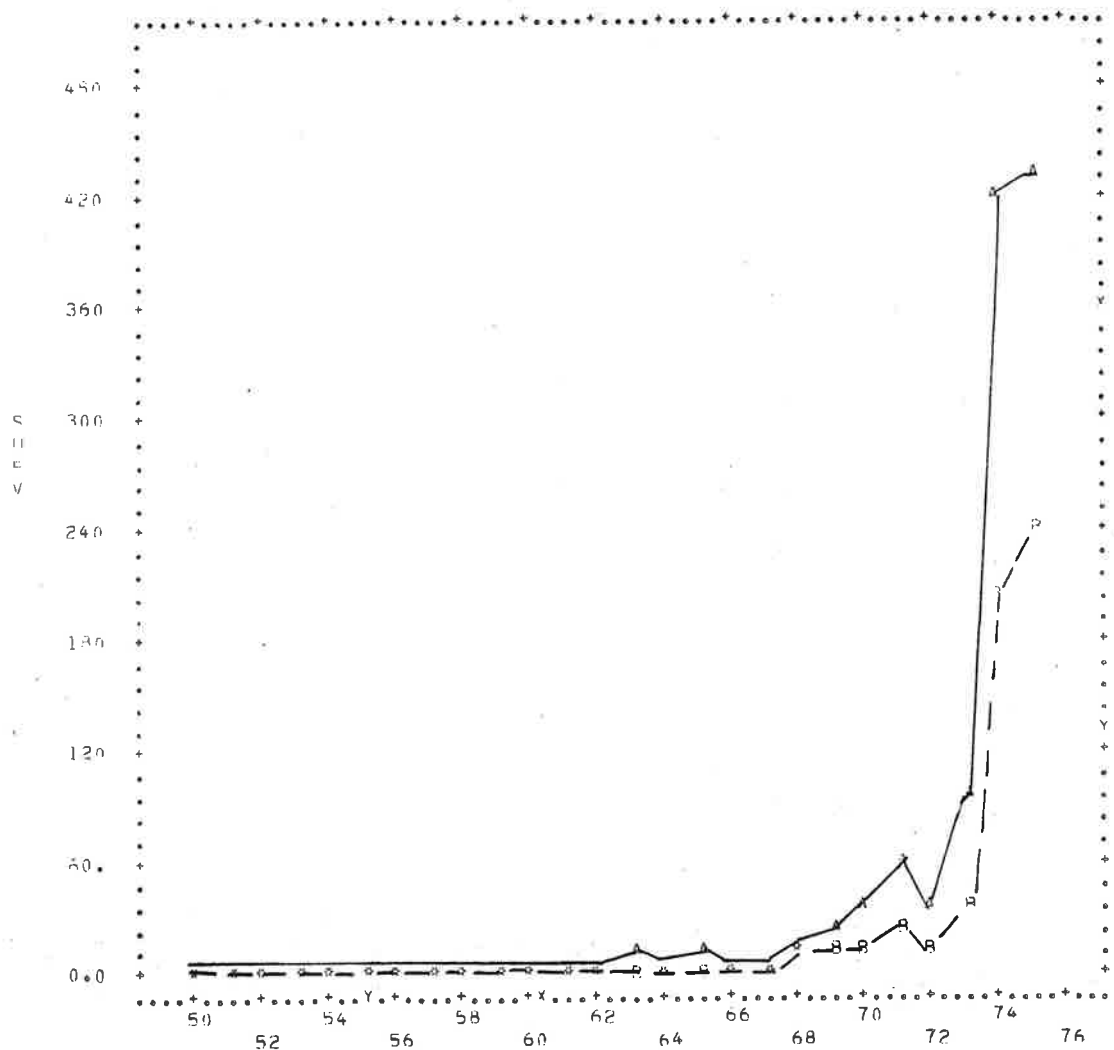
Graphique 97 . Fermages métayages en % des charges d'exploitation.
Francs courants.
A. Bretagne.
B. Basse-Normandie.



N= 52
COR=-.779

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.9732	X=-.52316*Y+ 98.456	23.002
Y	49.143	11.170	Y=-1.1489*X+ 120.95	50.036

Graphique 98 : Subventions d'exploitation
 10^6 francs courants
 A. Bretagne
 B. Basse Normandie

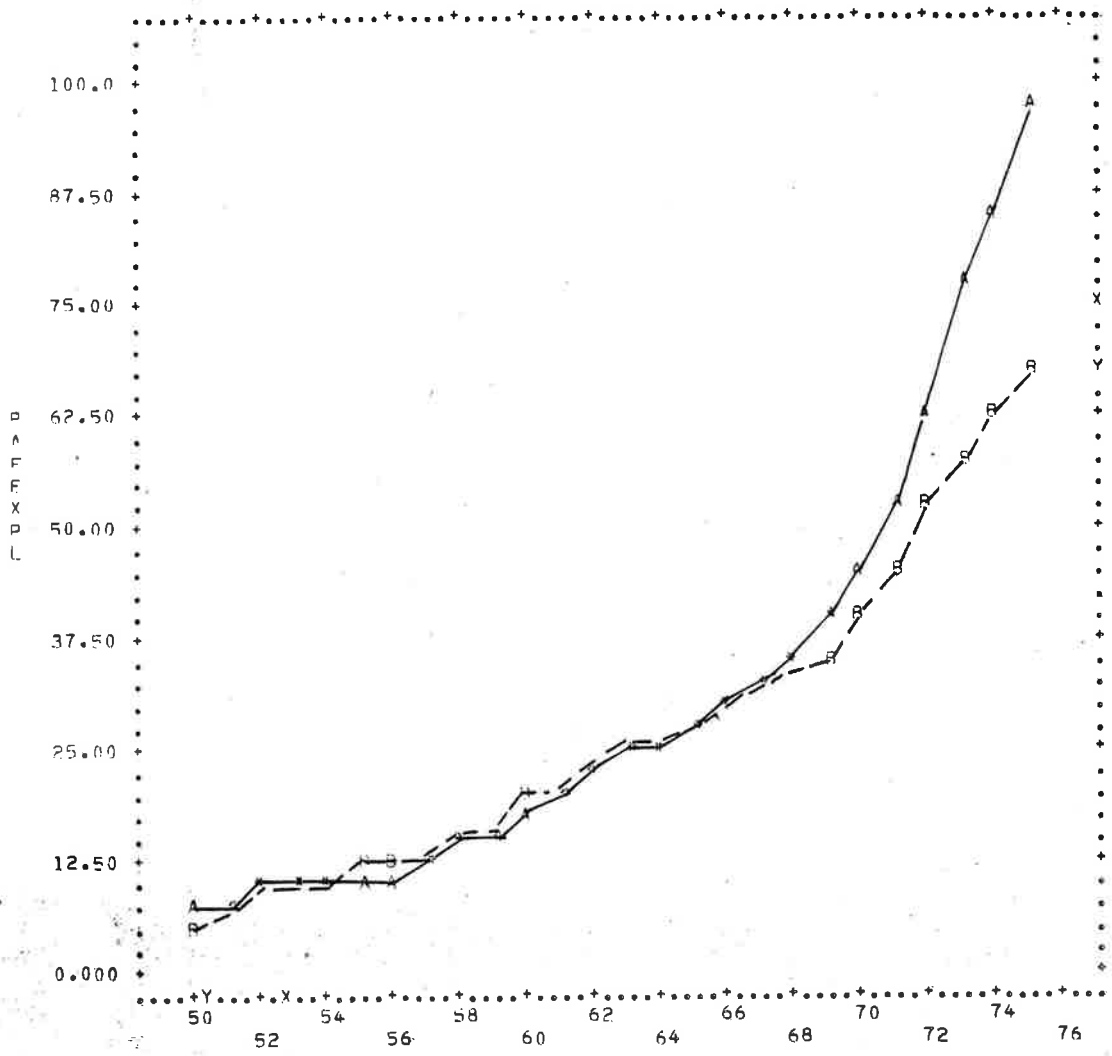


N= 52
 COR= .540

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.500	7.5712	$x = .04512 * Y + 50.957$	41.460
Y	34.186	90.583	$Y = 6.4554 * X - 359.27$	5931.6

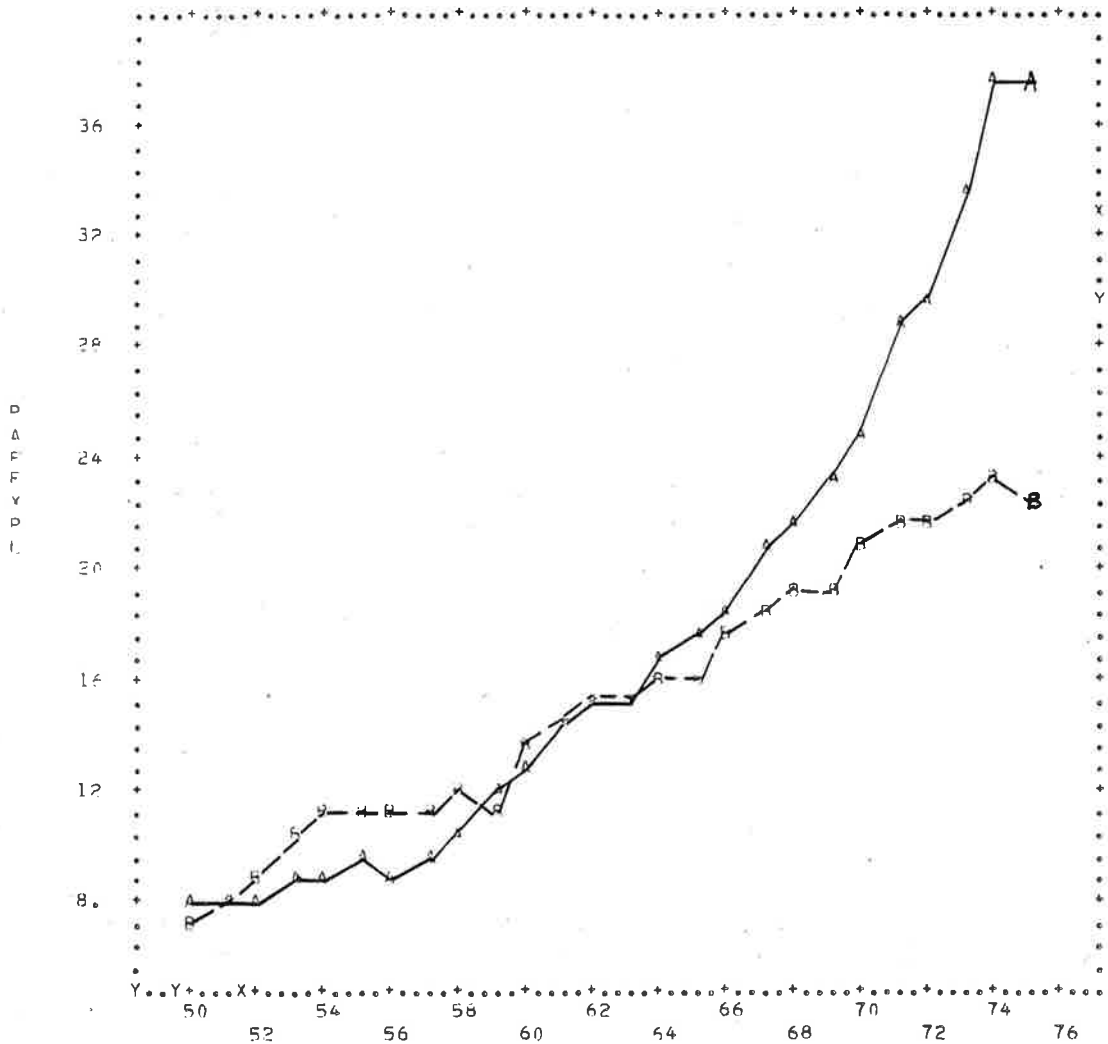
Graphique 99 : Production agricole finale
par exploitation
 10^3 francs courants
A. Bretagne
B. Basse Normandie



N= 52
COR= .905
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= .31450*Y+ 53.430	10.538
Y	28.838	21.203	Y= 2.6069*X-134.09	87.346

Graphique 100 : Production agricole finale
par exploitation
 10^3 francs constants 1955
A. Bretagne
B. Basse Normandie

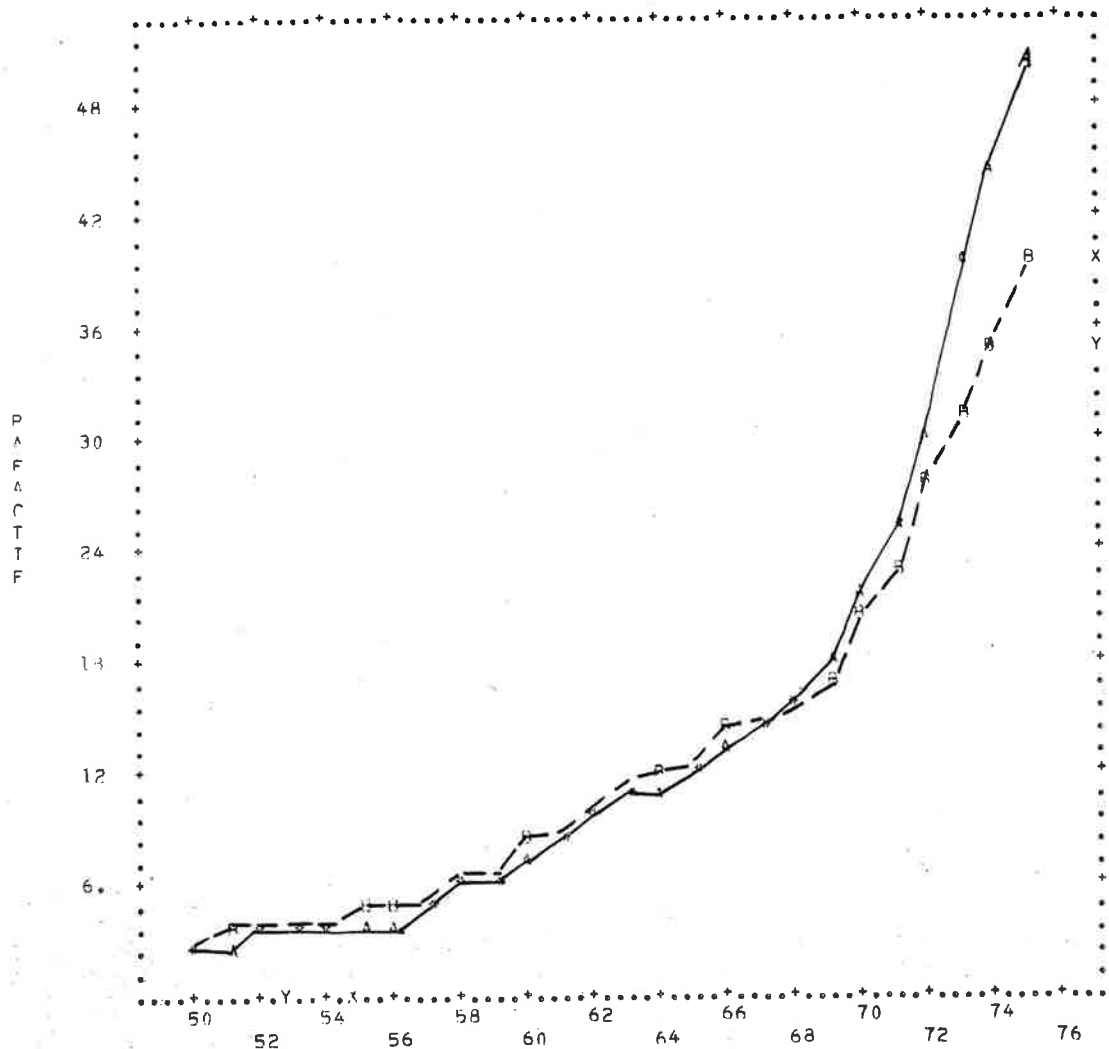


N= 52
COR= .910

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RFS.MS.
X	62.500	7.5732	$x = .92037 * Y + 47.357$	10.065
Y	16.453	7.4872	$Y = .89959 * X - 39.771$	9.8376

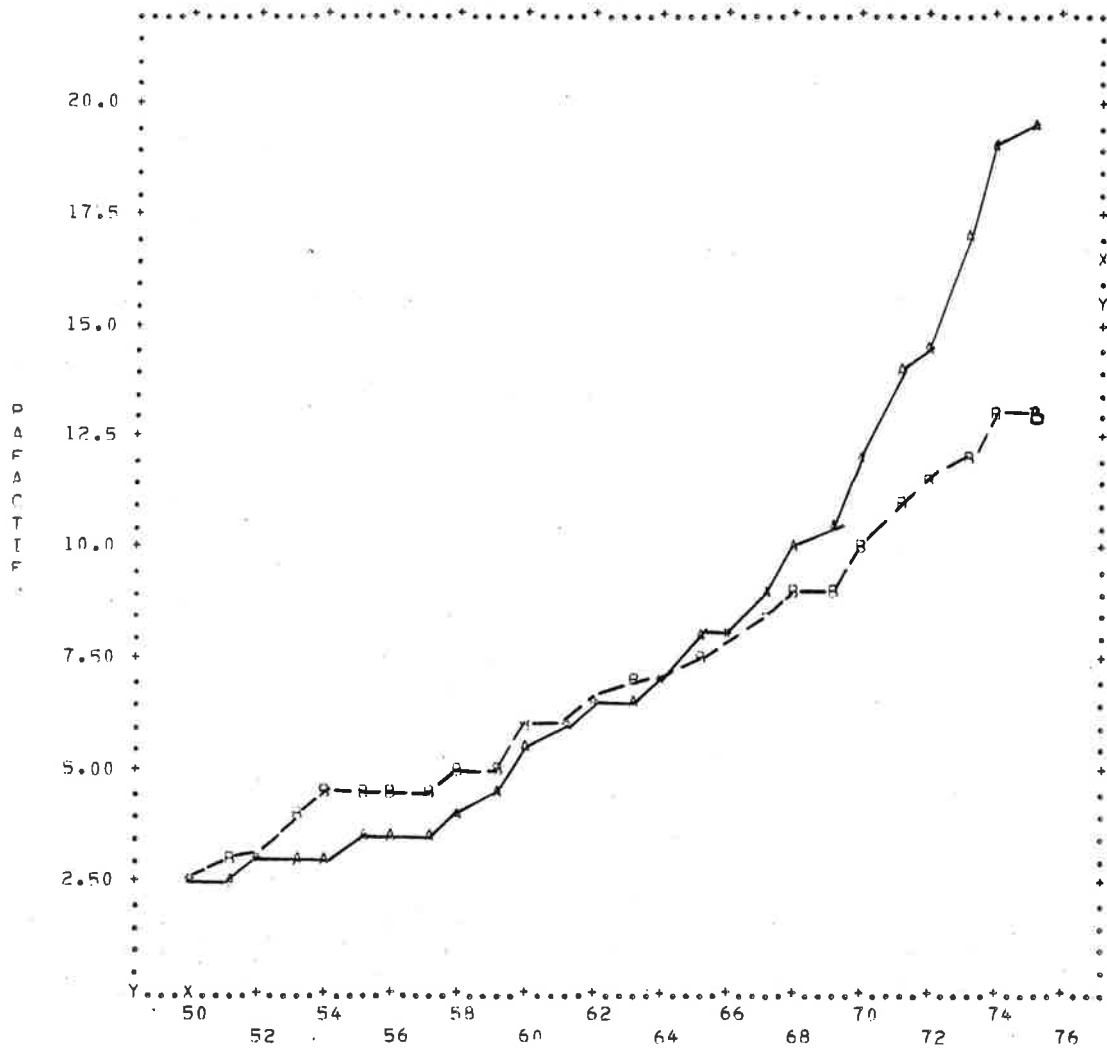
Graphique 101 : Production agricole finale
par actif agricole
 10^3 francs courants
A. Bretagne
B. Basse Normandie



	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = .56831*Y + 54.725	11.567
Y	13.681	11.936	Y = 1.4117*X - 74.550	28.733

N = 52
COR = .896

Graphique 102 : Production agricole finale
par actif agricole
 10^3 francs constants 1955
A. Bretagne
B. Basse Normandie

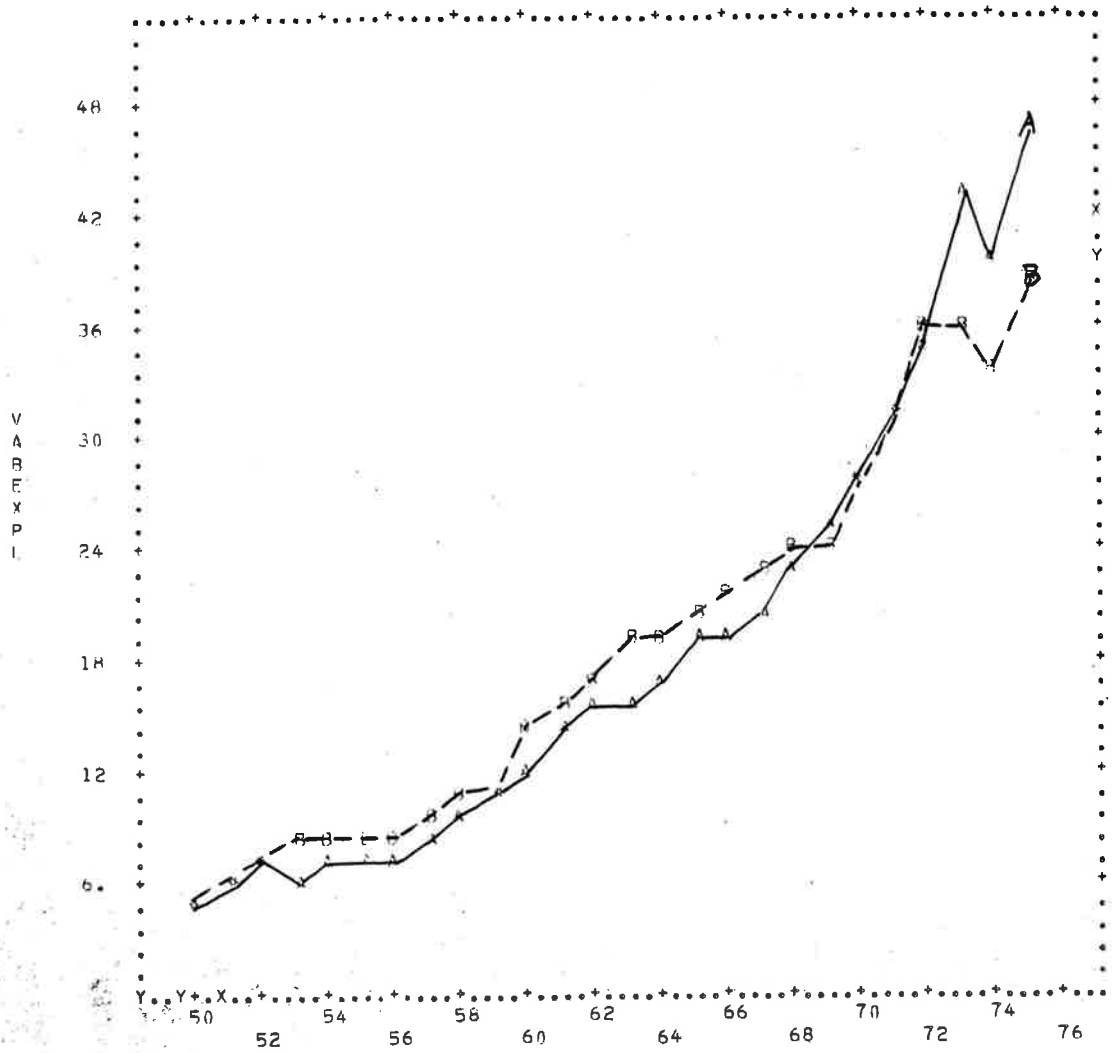


N= 52
COR= .927

4N

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = 1.6344*Y + 50.186	8.1909
Y	7.5320	4.2958	Y = .52604*X - 25.345	2.6356

Graphique 103 : Valeur ajoutée brute par exploitation
 10^3 francs courants
 A. Bretagne
 B. Basse Normandie

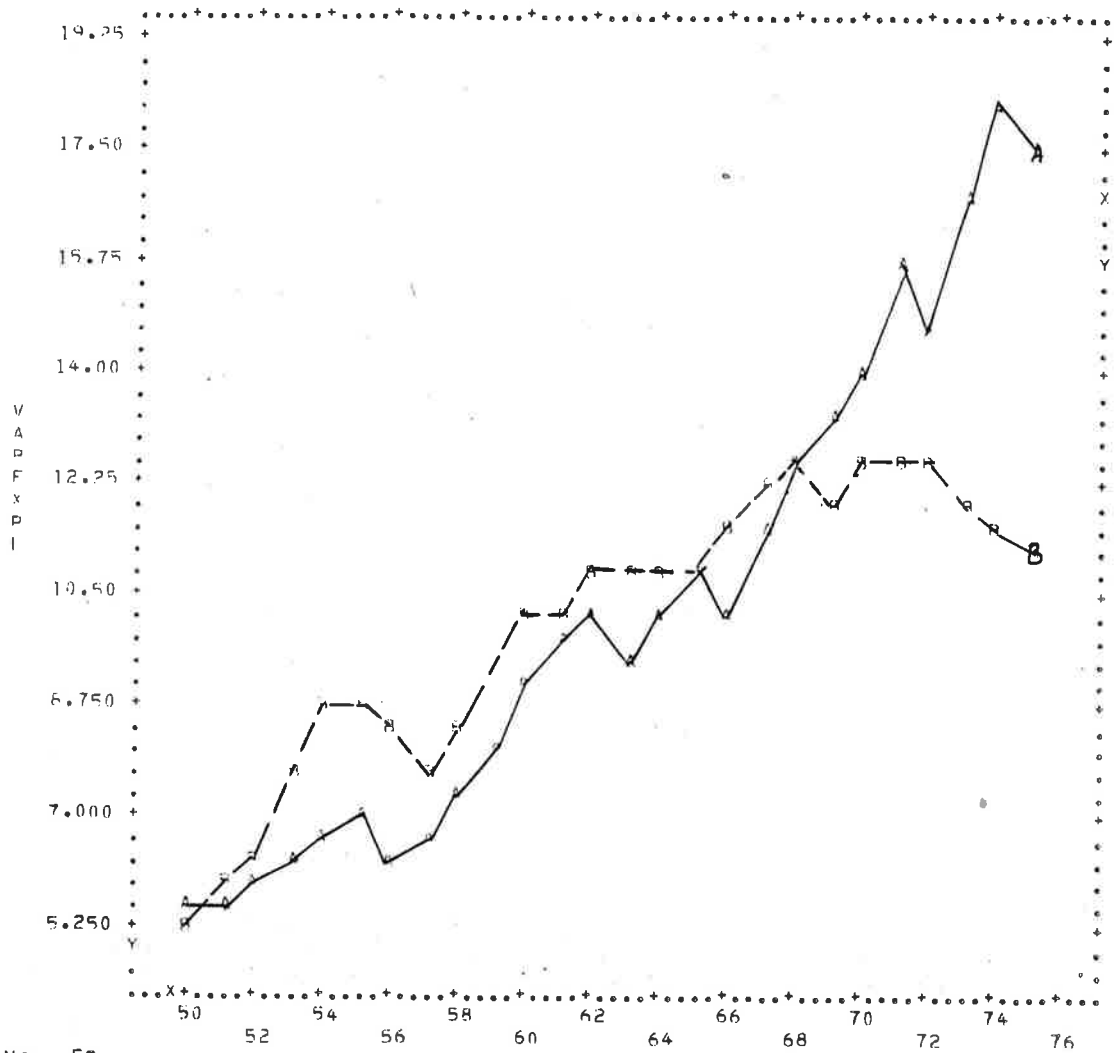


N= 52
 COR= .957

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	$X = .63971 * Y + 50.653$	4.9225
Y	18.520	11.329	$Y = 1.4317 * X - 70.959$	11.017

Graphique 104: Valeur ajoutée brute par exploitation
 10^3 francs constants 1955
 A. Bretagne
 B. Basse Normandie

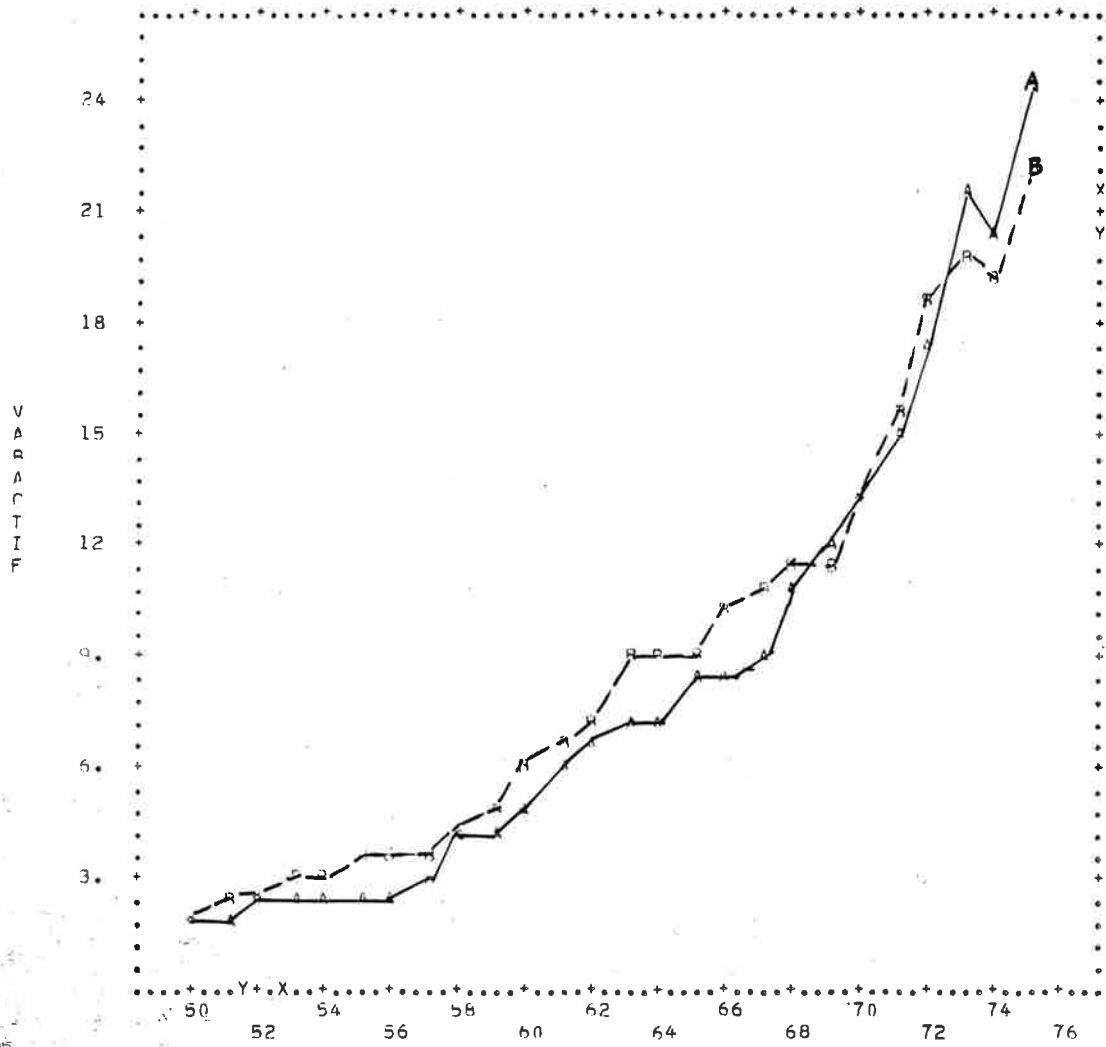


N= 52
 CORR= .909

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = 2.1654*Y + 40.499	10.117
Y	10.160	3.1807	Y = .38195*X - 13.711	1.7846

Graphique 105 : Valeur ajoutée brute par actif agricole
 10^3 francs courants
 A. Bretagne
 B. Basse Normandie



N = 52
 COR = .944

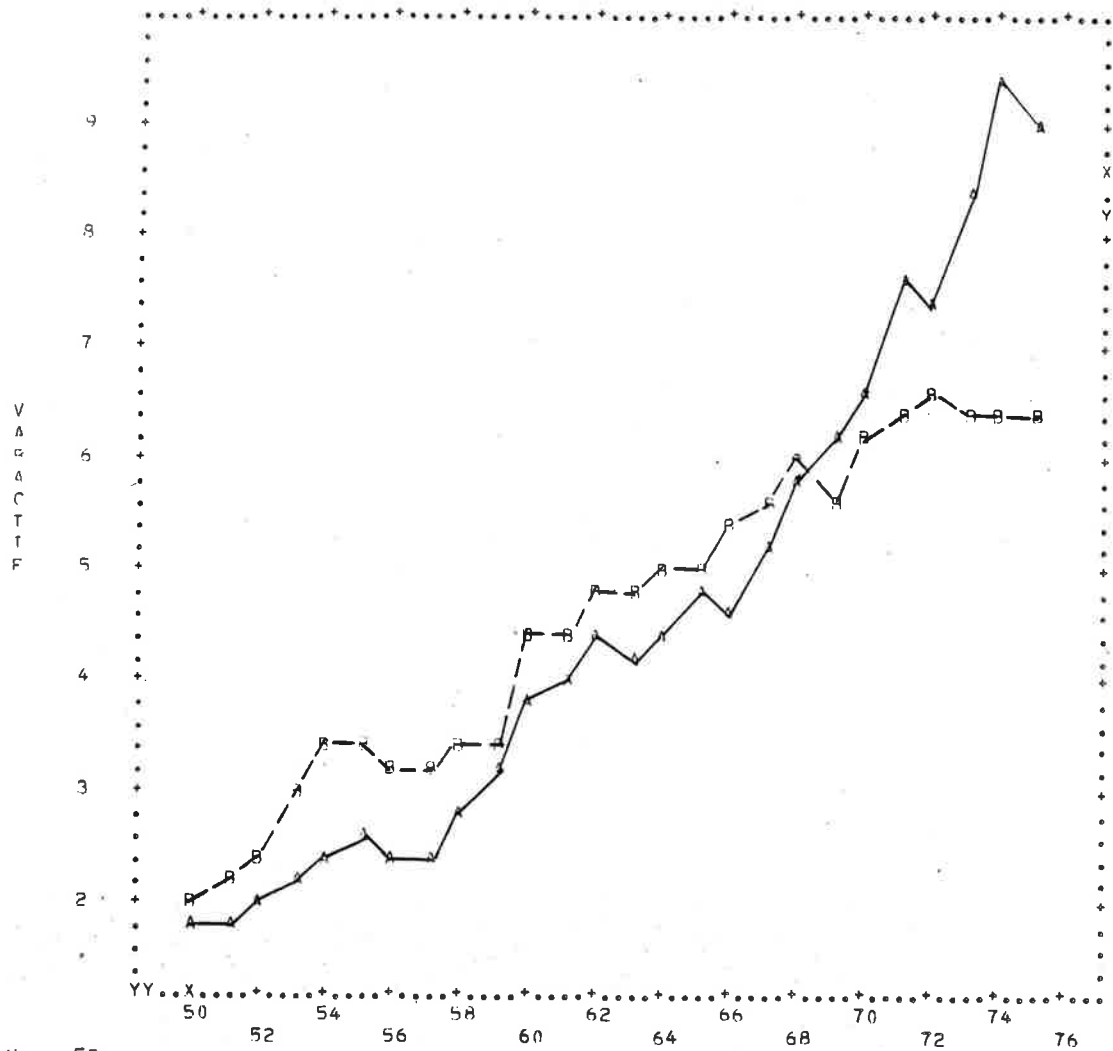
AN

	MEAN	ST. DEV.	REGRESSION LINE	RES. MS.
X	62.500	7.5732	$X = 1.1316 * Y + 52.670$	6.3940
Y	8.6870	6.3164	$Y = .78715 * X - 40.509$	4.4479

Graphique 106 : Valeur ajoutée brute par actif agricole
 10^3 francs constants 1955

A. Bretagne

B. Basse Normandie

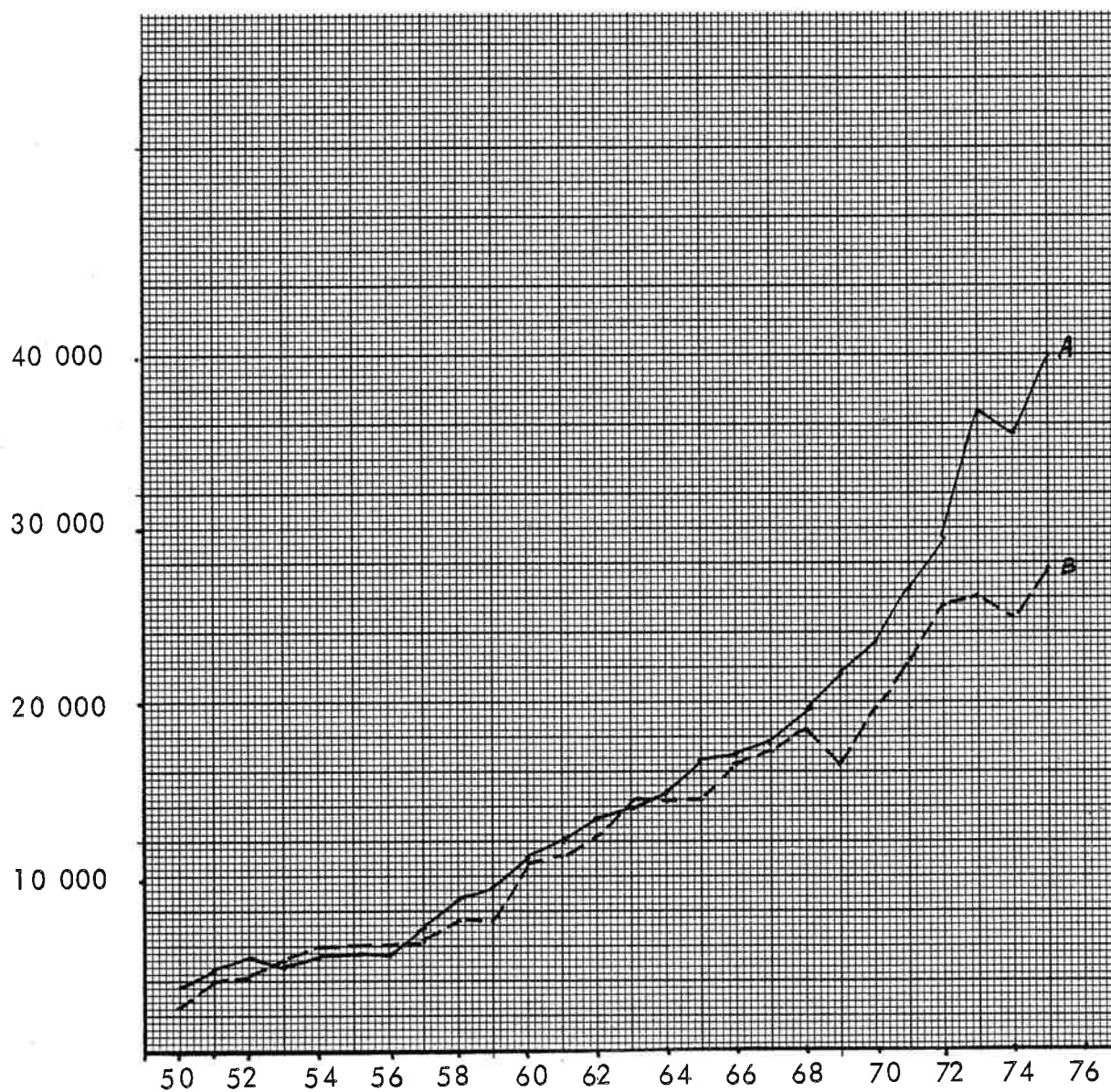


N= 52
 COR= .950

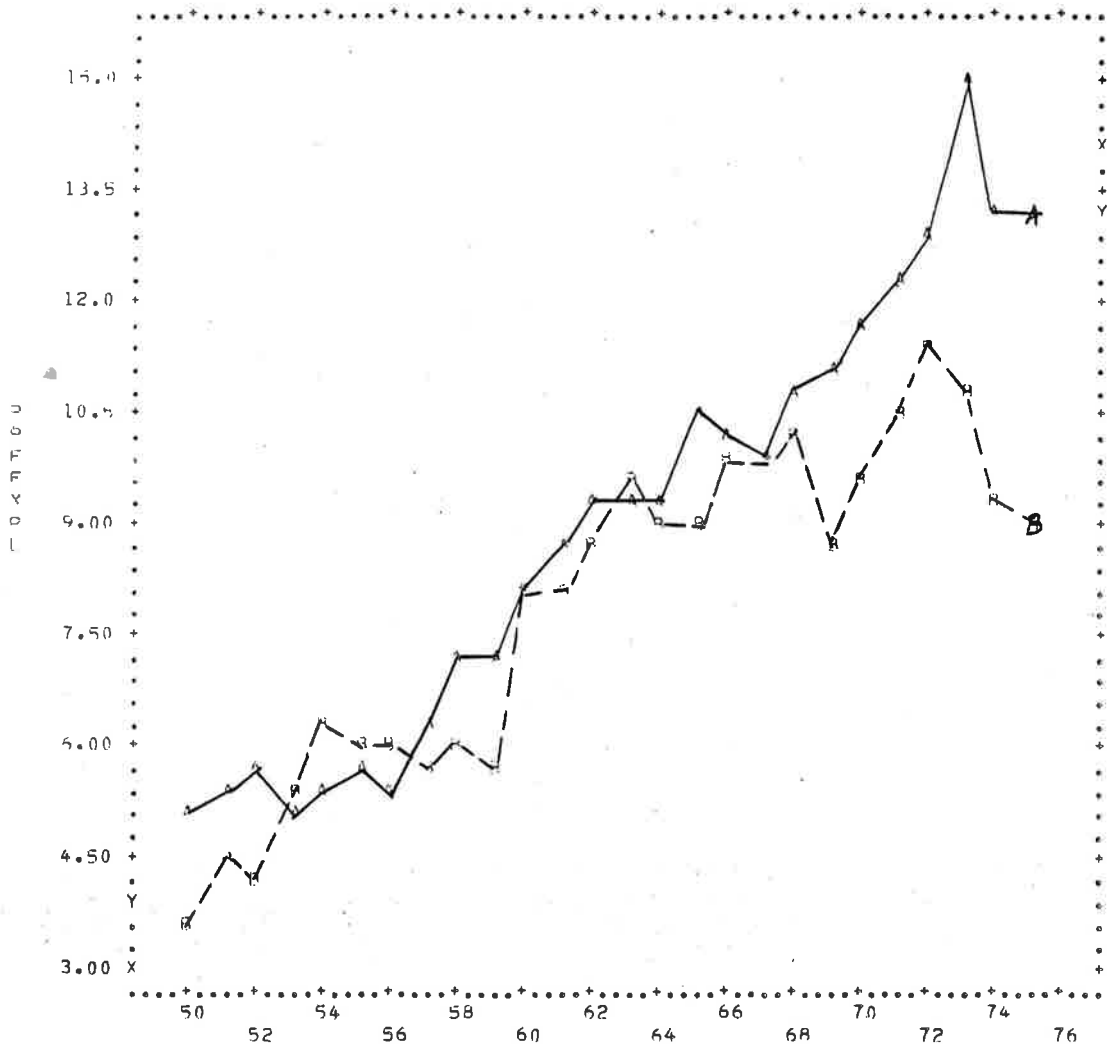
AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X= 3.7143*Y+.45.491	5.6731
Y	4.5791	1.9375	Y= .24312*X-10.616	.37133

Graphique 107: Résultat brut d'exploitation
par exploitation
Francs courants
A. Bretagne
B. Basse Normandie



Graphique 108: Résultat brut d'exploitation
par exploitation
 10^3 francs constants 1955
A. Bretagne
B. Basse Normandie

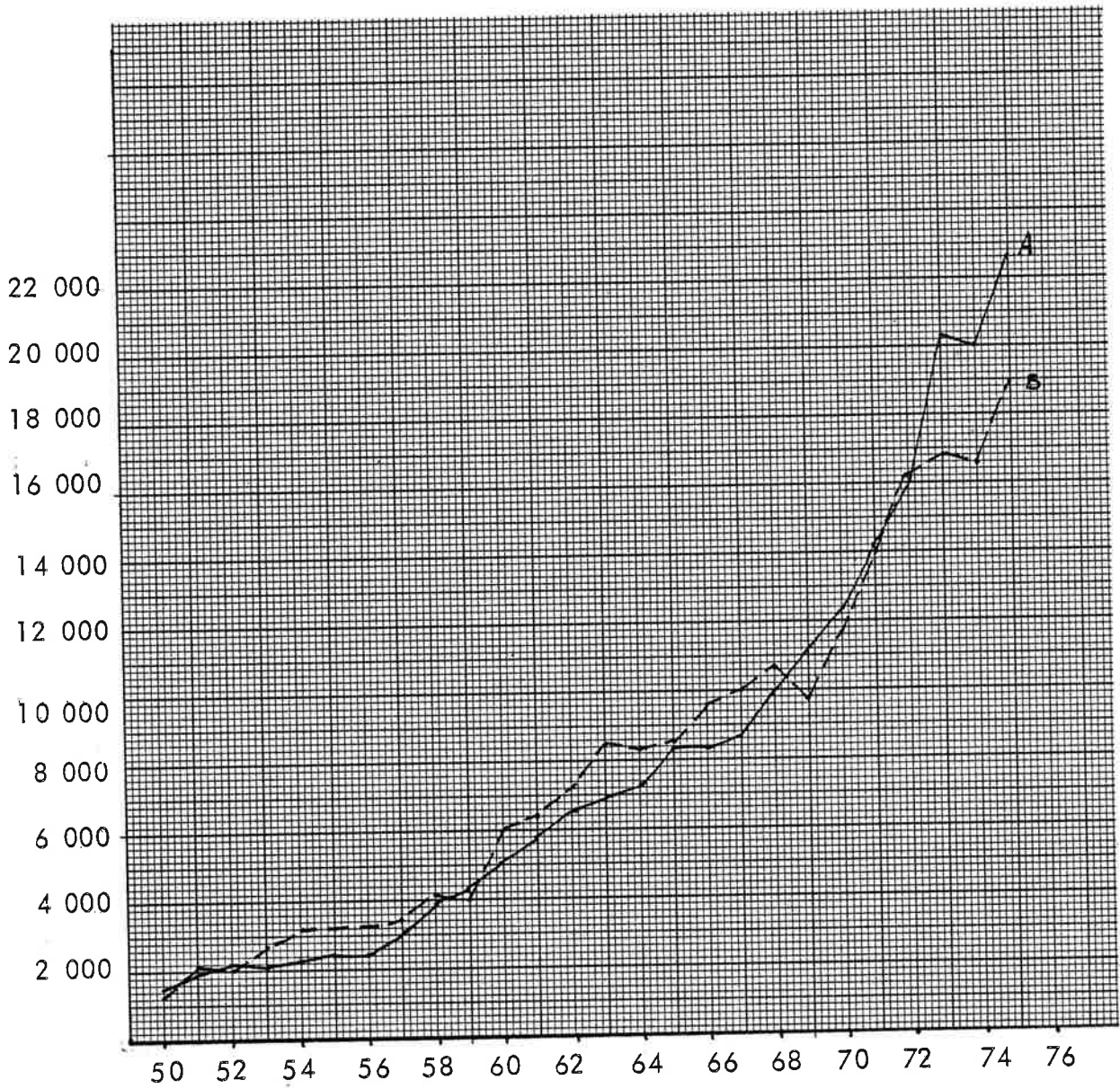


N= 52
COR= .916

AN

	MEAN	ST.DEV.	REGRESSION LINE	RES.MS.
X	62.500	7.5732	X = 2.5633*Y + 40.675	9.3915
Y	8.4486	2.6860	Y = .32496*X - 11.861	1.1814

Graphique 109: Résultat brut d'exploitation
par actif agricole non salarié
Francs courants
A. Bretagne
B. Basse Normandie



Graphique 110 : Résultat brut d'exploitation
par actif agricole non salarié
Francs constants 1955
A. Bretagne
B. Basse Normandie

